

PROGRAMME COMMUN 2022-2026

FIAN BELGIUM – QUINOA – SOLIDAGRO – VIVA SALUD

Des citoyen.ne.s et des mouvements sociaux plus fort.e.s
pour un monde juste, solidaire et durable



Table des matières

Partie générale	13
A. Informations administratives	13
1. Acteur	13
2. Programme	14
B. Résumé du programme.....	14
C. Budget du programme	14
Explication des Coûts de Coordination	14
D. Subside et plan de co-financement du programme	15
1. Apport-propre – Sources de financement.....	15
2. Apport-propre – Valorisations	16
3. Apport-propre – Revenus complémentaires	16
4. Exceptions financières éventuelles demandées	16
E. Description de la stratégie de collaboration du programme commun.....	17
F. Annexe	21
Convention de Collaboration structurelle entre les ACNG associés.....	21
1. BELGIQUE	22
A. Contacts	22
B. Identification de l’outcome	22
1. Généralités	22
2. Localisation géographique de la zone d’intervention de l’outcome.....	23
3. Résumé de l’outcome.....	23
4. Informations sensibles et confidentielles.....	24
5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	24
6. Catégorisation : Markers & Tags.....	28
7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	28
8. Bonus d’allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	35
C. Description de l’outcome, des résultats et de la stratégie	44
1. Cibles stratégiques auxquelles l’outcome contribue	44
2. Description des résultats prévus.....	44
3. Typologie des activités	47
4. Groupes-cibles et bénéficiaires.....	47
5. Théorie du Changement associée à l’outcome.....	48

6.	Analyse des risques associée à l'outcome	62
7.	Description des tâches entre ACNG associés	62
D.	Budget de l'outcome	62
1.	T4 – Coûts opérationnels et visualisation synthétique du budget de l'outcome commun.	62
2.	Explication du budget.....	62
E.	Présentation de l'outcome et motivation	64
1.	Description de la Pertinence.....	64
2.	Description de la Cohérence.....	66
3.	Description de l'Efficacité	68
4.	Description de l'Effcience	71
5.	Description de l'Impact attendu	72
6.	Description de la Durabilité	72
7.	Description de la Stratégie de Partenariat	73
8.	Description des Synergies.....	75
9.	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	77
F.	Annexes.....	78
1.	Lexique et notes en bas de page.....	78
2.	Analyse des risques	78
3.	Listes Partenariats et Collaborations	78
4.	Fiches Partenariats.....	78
5.	Fiches Collaborations	78
6.	Conventions Partenariats	78
7.	Convention Collaborations	78
8.	Listing synergies.....	78
2.	BOLIVIA.....	79
A.	Contactos	79
1.	Datos de la persona de referencia del ACNG para este outcome en Bélgica.....	79
2.	Datos de la persona de referencia del ACNG para este outcome, o de su representante, en el terreno	79
B.	Identificación del resultado.....	79
1.	Generalidades.....	79
2.	Localización geográfica de la zona de intervención del outcome	79
3.	Resumen del outcome	80

4.	Información sensible y confidencial.....	81
5.	Categorización: Objetivos de Desarrollo Sostenible.....	81
6.	Categorización: marcadores y etiquetas.....	81
7.	Categorización: posicionamiento respecto a los objetivos de la cooperación al desarrollo belga tales como descritos en sus notas estratégicas.....	82
8.	Bonificación de asignación de subvenciones: temas prioritarios y prioridades estratégicas 86	
C.	Descripción del outcome, de los resultados y de la estrategia.....	93
1.	Metas estratégicas a las que contribuye el outcome/objetivo general.....	93
2.	Descripción de los resultados previstos.....	93
3.	Tipología de las actividades.....	97
4.	Grupos meta y beneficiarios.....	97
5.	Teoría del Cambio asociada al outcome.....	99
6.	Análisis de los riesgos asociados con el outcome.....	108
7.	Descripción de las tareas entre ACNG asociados.....	108
D.	Presupuesto del outcome.....	108
1.	T4 – Costes operativos.....	108
2.	Explicación del presupuesto.....	109
E.	Presentación del outcome y motivación.....	109
1.	Descripción de la pertinencia.....	109
2.	Descripción de la coherencia.....	111
3.	Descripción de la eficacia.....	112
4.	Descripción de la eficiencia.....	115
5.	Descripción del impacto esperado.....	116
6.	Descripción de la sostenibilidad.....	117
7.	Descripción de la estrategia de asociación.....	118
8.	Descripción de las sinergias.....	119
9.	Descripción de la inclusión de las recomendaciones y aprendizajes individuales o colectivos 122	
F.	Anexos.....	123
1.	Mapa.....	123
2.	Análisis de los riesgos asociados al outcome.....	123
3.	Listas socios y colaboración.....	123
4.	Fichas socios.....	123
5.	Ficha colaboración.....	123

6.	Convenios socios.....	123
7.	Convenio colaboración.....	123
8.	Eficiencia.....	123
3.	BURKINA FASO.....	124
A.	Contacts	124
1.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique....	124
2.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain	124
B.	Identification de l'outcome	124
1.	Généralités	124
2.	Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome.....	124
3.	Résumé de l'outcome.....	125
4.	Informations sensibles et confidentielles.....	126
5.	Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	126
6.	Catégorisation : Markers & Tags.....	127
7.	Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	127
8.	Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	131
C.	Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie	138
1.	Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général	138
2.	Description des résultats prévus.....	138
3.	Typologie des activités	141
4.	Groupes-cibles et bénéficiaires.....	141
5.	Théorie du Changement associée à l'outcome.....	142
6.	Analyse des risques associée à l'outcome	152
7.	Description des tâches entre ACNG associés	152
D.	Budget de l'outcome.....	152
1.	T4 – Coûts opérationnels.....	152
2.	Explication du budget.....	152
E.	Présentation de l'outcome et motivation	153
1.	Description de la Pertinence.....	153
2.	Description de la Cohérence.....	154
3.	Description de l'Efficacité	155
4.	Description de l'Effcience	158

5.	Description de l'Impact attendu	159
6.	Description de la Durabilité	160
7.	Description de la Stratégie de Partenariat	161
8.	Description des Synergies.....	163
9.	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	165
F.	Annexes.....	166
1.	Analyse des risques	166
2.	Listes Partenariats et Collaborations	166
3.	Fiches Partenariats.....	166
4.	Fiches Collaboration.....	166
5.	Convention Partenariats.....	166
4.	MALI.....	167
A.	Contacts	167
1.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique....	167
2.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain	167
B.	Identification de l'outcome	167
1.	Généralités	167
2.	Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome.....	168
3.	Résumé de l'outcome.....	168
4.	Informations sensibles et confidentielles.....	169
5.	Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	169
6.	Catégorisation : Markers & Tags.....	170
7.	Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	171
8.	Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	174
C.	Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie	181
1.	Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général	181
2.	Description des résultats prévus.....	181
3.	Typologie des activités	183
4.	Groupes-cibles et bénéficiaires.....	183
5.	Théorie du Changement associée à l'outcome.....	183
6.	Analyse des risques associée à l'outcome	193
7.	Description des tâches entre ACNG associés	193

D.	Budget de l'outcome.....	193
1.	T4 – Coûts opérationnels.....	193
2.	Explication du budget.....	193
E.	Présentation de l'outcome et motivation	194
1.	Description de la Pertinence.....	194
2.	Description de la Cohérence.....	196
3.	Description de l'Efficacité	196
4.	Description de l'Effizienz	199
5.	Description de l'Impact attendu	200
6.	Description de la Durabilité	200
7.	Description de la Stratégie de Partenariat	201
8.	Description des Synergies.....	203
9.	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	205
F.	Annexes obligatoires classées par outcome	206
1.	Analyse des risques	206
2.	Listes Partenariats et Collaborations	206
3.	Fiches Partenariats.....	206
4.	Fiches Collaborations	206
5.	Convention Partenariats.....	206
6.	Convention Collaborations	206
5.	PALESTINE	207
A.	Contacts	207
1.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique....	207
2.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain	207
B.	Identification de l'outcome	207
1.	Généralités	207
2.	Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome.....	208
3.	Résumé de l'outcome.....	208
4.	Informations sensibles et confidentielles.....	209
5.	Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	211
6.	Catégorisation : Markers & Tags.....	213
7.	Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	214

8.	Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	219
C.	Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie	227
1.	Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général	227
2.	Description des résultats prévus.....	227
3.	Typologie des activités	229
4.	Groupes-cibles et bénéficiaires.....	229
5.	Théorie du Changement associée à l'outcome.....	230
6.	Analyse des risques associée à l'outcome	241
7.	Description des tâches entre ACNG associés	241
D.	Budget de l'outcome.....	242
1.	T4 – Coûts opérationnels.....	242
2.	Explication du budget.....	242
E.	Présentation de l'outcome et motivation	242
1.	Description de la Pertinence.....	242
2.	Description de la Cohérence.....	244
3.	Description de l'Efficacité	245
4.	Description de l'Effizienz	248
5.	Description de l'Impact attendu	249
6.	Description de la Durabilité	250
7.	Description de la Stratégie de Partenariat	251
8.	Description des Synergies.....	252
9.	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	255
F.	Annexes.....	256
1.	Liste des abréviations.....	256
2.	Analyse des risques.....	256
3.	Liste des partenariats	256
4.	Fiches partenaires.....	256
5.	Convention partenariat	256
6.	PHILIPPINES.....	257
A.	Contacts	257
1.	Contact details for the outcome's ANGC reference person in Belgium.....	257
2.	Contact details for the outcome's ANGC reference person or their representative in the field	257

B.	Identification of the outcome.....	257
1.	General.....	257
2.	Geographic location of the outcome’s intervention zone	258
3.	Outcome summary.....	259
4.	Sensitive and confidential information	260
5.	Categorization: Sustainable Development Goals.....	262
6.	Categorization: Markers & Tags.....	264
7.	Categorization: Positioning with regard to the objectives of Belgian Development Cooperation, as described in its strategy papers	265
8.	Subsidy bonus allocation: priority themes and strategic priorities	270
C.	Description of the outcome, results and strategy	279
1.	Strategic targets to which the outcome contributes/General objective	279
2.	Description of the expected results	279
3.	Classification of activities	284
4.	Target groups and beneficiaries	285
6.	Theory of Change associated with the outcome	286
7.	Analysis of risks associated with the outcome	298
8.	Description of tasks among associate ANGCs.....	298
D.	Outcome budget.....	298
1.	T4 – Operational costs and visual overview of the budget for the common outcome.....	298
2.	Explanation of the budget	299
E.	Presentation of the outcome and justification.....	301
1.	Description of the Relevance.....	301
2.	Description of Coherence	304
3.	Description of Effectiveness	305
4.	Description of Efficiency.....	308
5.	Description of the expected Impact.....	310
6.	Description of Sustainability.....	310
7.	Description of the Partnership Strategy	312
8.	Description of Synergies.....	313
9.	Description of how individual or collective recommendations and lessons are to be taken into account	316
F.	Annexes.....	318
1.	List of abbreviations	318

2.	Risks analysis.....	318
3.	List of partnerships and cooperative partnerships	318
4.	Fact sheets partners	318
5.	Fact sheets collaborations	318
6.	Draft Partnership Agreement	318
7.	Draft Collaboration Agreement	318
7.	RD Congo	319
A	Contacts	319
1	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique....	319
2	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain	319
B	Identification de l'outcome	319
1	Généralités	319
2	Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome.....	319
3	Résumé de l'outcome.....	320
4	Informations sensibles et confidentielles.....	321
5	Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	321
6	Catégorisation : Markers & Tags.....	322
7	Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	323
8	Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	326
C	Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie	333
1	Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général	333
2	Description des résultats prévus.....	333
3	Typologie des activités	336
4	Groupes-cibles et bénéficiaires.....	336
5	Théorie du Changement associée à l'outcome.....	338
6	Analyse des risques associée à l'outcome	346
7	Description des tâches entre ACNG associés	346
D	Budget de l'outcome.....	346
1	T4 – Coûts opérationnels.....	346
2	Explication du budget.....	346
E	Présentation de l'outcome et motivation	347
1	Description de la Pertinence.....	347

2	Description de la Cohérence.....	348
3	Description de l'Effacité	349
4	Description de l'Efficience	352
5	Description de l'Impact attendu	353
6	Description de la Durabilité	353
7	Description de la Stratégie de Partenariat	354
8	Description des Synergies.....	355
9	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	357
F	Annexes obligatoires classées par outcome	358
1	Liste des abréviations	358
2	Analyse des risques	358
3	Listes Partenariats et Collaborations	358
4	Fiches Partenariats.....	358
5	Fiches Collaborations	358
6	Convention Partenariats.....	358
7	Convention Collaborations	358
8.	SENEGAL	359
A.	Contacts	359
1.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique....	359
2.	Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain	359
B.	Identification de l'outcome	359
1.	Généralités	359
2.	Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome.....	359
3.	Résumé de l'outcome.....	360
4.	Informations sensibles et confidentielles.....	361
5.	Catégorisation : Objectifs du Développement Durable	361
6.	Catégorisation : Markers & Tags.....	362
7.	Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques	362
8.	Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques	366
C.	Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie	374
1.	Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général	374
2.	Description des résultats prévus.....	374

3.	Typologie des activités	377
4.	Groupes-cibles et bénéficiaires.....	377
5.	Théorie du Changement associée à l'outcome.....	378
6.	Analyse des risques associée à l'outcome.....	387
7.	Description des tâches entre ACNG associés	387
D.	Budget de l'outcome.....	387
1.	T4 – Coûts opérationnels.....	387
2.	Explication du budget.....	387
E.	Présentation de l'outcome et motivation	388
1.	Description de la Pertinence.....	388
2.	Description de la Cohérence.....	390
3.	Description de l'Efficacité	391
4.	Description de l'Efficiéce	394
5.	Description de l'Impact attendu	396
6.	Description de la Durabilité	396
7.	Description de la Stratégie de Partenariat	398
8.	Description des Synergies.....	399
9.	Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs	401
F.	Annexes.....	402
1.	Analyse des risques	402
2.	Listes Partenariats.....	402
3.	Fiches Partenariats.....	402
4.	Convention Partenariats.....	402

Partie générale

A. Informations administratives

1. Acteur

Nom de l'acteur accrédité :	FIAN Belgium
Statut de l'acteur accrédité :	Organisation de la Société Civile
Date de l'accréditation :	01-01-2017
Coordonnées bancaires (IBAN) :	BE11 5230 8054 6148
IATI identifiant de l'acteur :	BE-BCE_KBO-0432622077
Personne de contact :	Florence Kroff
Téléphone personne de contact :	02/640 84 17
E-mail personne de contact :	florence@fian.be

Nom de l'acteur accrédité :	Quinoa
Statut de l'acteur accrédité :	Organisation de la Société Civile
Date de l'accréditation :	01/01/2017
Coordonnées bancaires (IBAN) :	BE52 3101 0256 9809
IATI identifiant de l'acteur :	BE-BCE_KBO-0445741823
Personne de contact :	Hélène Debaisieux
Téléphone personne de contact :	02/893.08.70.
E-mail personne de contact :	coordination@quinoa.be

Nom de l'acteur accrédité :	Solidagro
Statut de l'acteur accrédité :	Organisation de la Société Civile
Date de l'accréditation :	21/10/2016
Coordonnées bancaires (IBAN) :	BE75 0013 9229 4651
IATI identifiant de l'acteur :	BE-BCE_KBO-0410757386
Personne de contact :	Tim De Roeck
Téléphone personne de contact :	+32 485 949 634
E-mail personne de contact :	tim.deroeck@solidagro.be

Nom de l'acteur accrédité :	Viva Salud
Statut de l'acteur accrédité :	Organisation de la Société Civile
Date de l'accréditation :	07/10/2016
Coordonnées bancaires (IBAN) :	BE44 0013 1783 6845
IATI identifiant de l'acteur :	BE-BCE_KBO-0418282311
Personne de contact :	Fanny Polet
Téléphone personne de contact :	+32 473 327 470
E-mail personne de contact :	fanny@vivasalud.be

2. Programme

Titre du programme :	Des citoyen.ne.s et des mouvements sociaux plus fort.e.s pour un monde juste, solidaire et durable
Date de début du programme :	01-01-2022
Date de fin du programme :	31-12-2026
IATI identifier du programme :	BE-BCE_KBO-0418282311-prg2022

B. Résumé du programme

Description générale

Notre programme commun est le fruit de la collaboration de 4 ONG belges : FIAN, Quinoa, Solidagro et Viva Salud. Ensemble, nous voulons que les citoyen.ne.s aient plus de pouvoir et que leur participation politique via des mouvements sociaux soit renforcée pour insuffler un changement structurel de notre système économique, politique et social pour qu'advienne un monde juste, solidaire, décolonisé et durable, basé sur les droits humains.

Pour y parvenir, nous mettrons en œuvre les stratégies suivantes : 1) Sensibilisation, formation et mobilisation : pour renforcer l'engagement des citoyen.ne.s ; 2) Appui aux mouvements et mise en réseau : pour renforcer leurs capacités d'action et d'organisation; 3) Plaidoyer et expertise : pour impulser des choix politiques favorables à un changement de système ; 4) Renforcement et soutien à des modèles alternatifs : pour améliorer les conditions socio-économiques de la population et promouvoir ces bonnes pratiques.

Nous serons actifs en Belgique, mais également ensemble avec des partenaires locaux en Bolivie, au Burkina Faso, au Mali, en Palestine, aux Philippines, en RD Congo et au Sénégal.

Nos 4 organisations sont complémentaires au niveau des thématiques : interculturalité (Quinoa), droit à la santé (Viva Salud), droit à l'alimentation et droits des paysan.ne.s (FIAN et Solidagro), ainsi qu'au niveau des approches : Quinoa et Solidagro pour leurs actions de sensibilisation et formation; l'ensemble des organisations pour leurs actions de mobilisation et de soutien aux mouvements sociaux; Solidagro, Viva Salud et FIAN pour leurs actions de plaidoyer politique. Ensemble, nous approfondirons de plus 4 thématiques transversales : 1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s ; 2) Décolonisation ; 3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseur.e.s des droits humains ; 4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant.

C. Budget du programme

Explication des Coûts de Coordination

Le montant du budget qui sera dédié à la coordination du programme commun est d'environ 560.000 eur pour les 5 années. Ce montant sera mobilisé de la manière suivante pour assurer la coordination du programme commun :

- 300.000 eur pour le poste de coordination de programme (coûts de fonctionnement 10.000 eur inclus)
- 24.500 eur pour la gestion du Groupement autonome de personnes créé pour ce programme commun (coûts de fonctionnement 5.750 eur inclus)
- Gestion additionnelle pour les directeurs, responsables outcome des différents pays, personnel M&E et responsables financiers. Le suivi des Philippines et de la Palestine (Solidagro

et Viva Salud) sera coordonné par une seule et même personne. Le coût total pour les ONGest estimé à 235.500 eur, coûts de fonctionnement inclus.

Les tâches du **poste de coordination du programme commun** seront réparties comme suit :

- 30% pour la coordination Belgique : promotion et suivi des activités communes ; promotion de synergies et d'échanges ; responsable PME Belgique ; CSC Belgique
- 25% pour la coordination (hors Belgique): activités communes : ateliers, formations, échanges, rencontre de partenaires, séminaires ; promotion de synergies et d'échanges ; rapportage annuel interne et pour la DGD ; gestion des canaux de communications ; préparation et suivi des dialogues institutionnels
- 25% pour le PME : encodage annuel IATI ; veiller à la bonne exécution du programme ; suivi des thématiques transversales ; coordination des évaluations
- 15% pour le Général : participation aux réunions d'équipe/ séminaires/ semaines partenaires de chaque organisation ; réunions du comité de pilotage ; représentation programme commun ; finances programme commun
- 5% pour la Gestion des connaissances : promotion des thématiques transversales ; stimulation d'échange et d'expertise ; capitalisation des différentes expériences

Les tâches liées à la **gestion de notre GAP** consistent dans le suivi des dépenses communes et la refacturation annuelle des coûts communs.

D. Subside et plan de co-financement du programme

1. Apport-propre – Sources de financement

FIAN

Financements publics envisagés

Subsides Erasmus + et COACH - Union Européenne

Subside Education Permanente - Fédération Wallonie Bruxelles

Subsides à l'emploi - ACS et Maribel

Financements privé envisagés

Dons et cotisations des membres de FIAN (personnes physiques)

Quinoa

Financements publics envisagés

Organisation de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles - dossier 2021-2024 approuvé

Subsides à l'emploi - Actiris

Financements privés envisagés

Dons

Solidagro

Financements publics envisagés

Subsides des provinces, communes

Subsides de Flandre

Financements privés envisagés

Dons de fondations belges et européennes

Contributions de 11.11.11

Contributions d'ONG européennes

Contributions d'asbl belges (collaborations)
Contributions d'entreprises
Dons privés

Viva Salud

Financements publics envisagés

Subsides des communes, provinces

Subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région bruxelloise

Financements privés envisagés

Dons privés

Dons de fondations

Contributions du CNCD-11.11.11, de 11.11.11

2. Apport-propre – Valorisations

FIAN, Quinoa & Viva Salud

Nature des valorisations

Pas de valorisation envisagée

Solidagro

Nature des valorisations

Prestations des volontaires dans le programme

Montants estimés

25.000 eur pour les 5 années (estimation de 125 jours pour une moyenne de 200 eur par jour)

3. Apport-propre – Revenus complémentaires

FIAN, Quinoa & Viva Salud

Types de revenus complémentaires

Pas de revenu complémentaire envisagé

Solidagro

Types de revenus complémentaires

- Les inscriptions aux formations, ateliers et activités
- Revenus de crédits de carbone (collaboration CO2 Logic au Burkina Faso)

Montants estimés

- Inscriptions : 1.000 euro par an
- Crédits de carbone : 50.000 par an

4. Exceptions financières éventuelles demandées

Pas d'application

E. Description de la stratégie de collaboration du programme commun

1. Principes et motivation

Viva Salud, Solidagro, Quinoa et FIAN Belgium ont décidé de collaborer au sein d'un programme commun 2022-2026 dans le cadre d'un financement de la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement. Cette collaboration s'effectuera selon les principes et avec la motivation suivante :

Principes

- Le respect de l'indépendance et de l'autonomie de chaque organisation ;
- La confidentialité relative aux informations échangées dans ce processus est respectée et n'est pas partagée avec des tiers sans accord préalable ;
- La mise à disposition du temps nécessaire du personnel au développement et à l'implémentation dudit programme commun ;
- Une communication transparente sur les collaborations avec d'autres organisations ;
- Les décisions seront prises en consensus entre les 4 organisations ;
- Chaque organisation a le droit de se retirer si les principes de ce présent accord ne sont pas respectés.

Motivation

- Accroître les synergies et les complémentarités ;
- Accroître les échanges et l'apprentissage collectif ;
- Mutualiser l'expertise et les ressources humaines ;
- Accroître l'efficacité ;
- Augmenter l'impact sur le terrain ;
- Développer un réseau de partenaires ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles ;
- Opérationnaliser des valeurs historiquement partagées.

2. Narratif commun

Face aux inégalités croissantes au niveau mondial, FIAN Belgium, Quinoa, Solidagro et Viva Salud œuvrent pour la mise en place d'un changement structurel de notre système économique, social et politique sur différents niveaux.

A travers le programme commun, nous soutenons la lutte des mouvements sociaux en Belgique, dans nos pays partenaires et à l'international car seuls ces derniers peuvent apporter un réel changement structurel et devenir un contre-pouvoir suffisant pour le respect des droits collectifs des populations et le respect de la nature. A leurs côtés, nous valorisons des alternatives politiques, environnementales, économiques et sociales véritablement mises au service de la population face aux politiques capitalistes néo-libérales, et dénonçons les pratiques et les politiques portant atteinte à la réalisation des droits humains et exploitant la planète et ses ressources.

Pour qu'advienne un monde juste, solidaire, décolonisé et durable, un changement sociétal global basé sur la justice sociale, le respect des droits humains, la souveraineté des peuples et la protection de la biodiversité doit advenir.

Pour ce faire, nos organisations et nos partenaires utilisent plusieurs approches : l'approche basée sur les droits (et plus particulièrement appliquée dans le cadre du droit à la santé et du droit à l'alimentation et à la nutrition), l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la défense des droits des paysanne.s, la lutte pour les droits des femmes ainsi que les stratégies décrites ci-après :

1. Sensibilisation, formation, engagement et mobilisation

D'une part, nous accompagnons le public belge dans une réflexion critique des enjeux du monde contemporain et les sensibilisons à soutenir la lutte des mouvements sociaux. Cette réflexion critique passe par une prise de conscience des interdépendances existantes et des causes structurelles des inégalités. D'autre part, nous renforçons l'engagement, à différentes échelles (tant localement que globalement), pour que les personnes deviennent actrices de changement. En Belgique et dans nos pays partenaires, nous formons et mobilisons des citoyen.ne.s pour qu'ils et elles s'engagent dans des alternatives sociétales et se mobilisent au sein/en faveur des mouvements sociaux. Par ces actions, les organisations entendent remettre le bien-être humain et le respect de la nature au centre des décisions.

2. Appui aux mouvements et mise en réseau

Nous renforçons les capacités d'action, de mise en réseau et d'organisation de ces mouvements afin de sensibiliser et de mobiliser dans un contexte international de Shrinking Space.

Nous voulons plus de solidarité avec et entre les mouvements en créant des ponts entre les luttes.

Nous encourageons le processus d'apprentissage mutuel entre nos organisations et les mouvements avec lesquels nous travaillons. A travers des collaborations ponctuelles ou des campagnes sur le long terme, nous échangeons des connaissances et nous renforçons les un.e.s et les autres afin de mieux sensibiliser, organiser et mobiliser la population de nos pays respectifs.

3. Plaidoyer et expertise

Nous menons des activités de plaidoyer, aux côtés des mouvements sociaux et au sein d'alliances et de réseaux locaux, nationaux ou internationaux, afin d'impulser des choix politiques favorables à un changement de système et à la réalisation des droits humains.

Nous appuyons aussi les luttes concrètes en Belgique, dans nos pays partenaires et internationalement pour que les détenteurs.trices de droits obtiennent leurs droits et que les titulaires d'obligations garantissent ces droits. Nous utilisons ces cas concrets comme point de départ et, grâce au travail de plaidoyer spécifique mené en parallèle, l'objectif final est d'améliorer le cadre réglementaire global permettant la réalisation des droits humains et la fin des inégalités.

En collaboration avec les mouvements (et le monde académique), nous co-construisons une expertise et des savoirs pour fonder nos plaidoyers. Nous utilisons les médias pour relayer nos messages et ceux des mouvements sociaux.

4. Renforcement et soutien à des modèles alternatifs

Via des partenaires locaux en Belgique et internationalement, nous travaillons à la réalisation des droits en investissant dans des réalisations concrètes afin d'améliorer les conditions socio-économiques de la population d'une part, mais également afin de promouvoir ces réalisations inspirantes et innovantes en tant que bonnes pratiques auprès des décideurs politiques concernés afin de leur rappeler leurs responsabilités. Ces alternatives et initiatives au niveau local ou régional peuvent également être utilisées dans le travail de plaidoyer au niveau régional, national, voire même international. Il en résulterait que ces modèles seront copiés dans d'autres régions ou repris dans la politique.

En mettant en œuvre ces stratégies ensemble et de manière complémentaire, nous travaillons à connecter les enjeux et les luttes qui contribuent à un changement de système, démontrant ainsi la nécessaire complémentarité des stratégies d'action pour le changement social.

3. Outcomes communs

Sur les 8 outcomes que compte notre programme commun, 3 seront menés en synergies entre 2 ou 4 membres du consortium. Nos 4 organisations seront actives en Belgique au sein d'un seul et même outcome où nos différentes thématiques, à savoir l'interculturalité, le droit à la santé, le droit à l'alimentation, à la nutrition et les droits des paysan.ne.s, se complèteront pour augmenter notre portée et ainsi notre impact. Viva Salud et Solidagro collaboreront au sein de l'outcome Palestine et de l'outcome Philippines. De plus, les synergies seront recherchées et approfondies entre tous les outcomes grâce aux thématiques transversales communes que nous avons dégagées.

4. Thématiques transversales communes

Le genre et l'environnement seront des thématiques primordiales et intégrées transversalement pour la majorité des actions du programme commun. L'environnement sera le focus des pays où Solidagro, Quinoa et FIAN sont actifs (Belgique, Burkina Faso, Mali, Palestine, Philippines, Sénégal) grâce surtout à l'agro-écologie et à la préservation des écosystèmes. Le genre sera au cœur du travail dans certains pays comme la Belgique et les Philippines.

Au-delà de ces 2 'trames de fond', nous avons dégagé 4 thématiques transversales sur lesquelles nous travaillerons ensemble. Chaque pays sera actif dans 1, 2, 3 ou 4 thématiques selon le contexte.

Il s'agit des 4 thématiques suivantes :

- 1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s ;
- 2) Décolonisation ;
- 3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseur.e.s des droits humains ;
- 4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant

Grâce à une compréhension et des définitions collectives de ces thématiques, nous pouvons dégager des pistes d'activités communes :

Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s

Le droit à une alimentation adéquate et à la nutrition est un droit humain fondamental et universel qui appartient à chaque personne et chaque groupe humain, consacré par le droit international et qui est une obligation contraignante pour les gouvernements. Le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire peuvent être garantis dans le monde entier et de manière durable si une transition peut être réalisée vers un système alimentaire agroécologique dans lequel les droits des agriculteurs.trices/producteurs.trices (travail décent, revenu, sécurité, etc.) et des citoyen.ne.s/consommateurs.trices (accès à une alimentation équitable et saine) priment sur le profit et la croissance de l'agro-industrie. L'équilibre des pouvoirs change en faveur des citoyen.ne.s (démocratisation de la prise de décision et contrôle des semences, des terres, de l'approvisionnement alimentaire, etc.)

Objectif : Synergies dans les campagnes et le travail de recherche pour avoir plus d'impact

Décolonisation

Une vision décoloniale de notre travail au travers des 3 axes de travail : institutionnel (positionnement dans le secteur), stratégique (partenariats) et opérationnel (projets, contenu, langage...).

Objectif : Renforcement de capacités interne et diffusion de vision dans le secteur

Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseur.e.s des droits humains

Les mouvements sociaux qui s'élèvent contre l'injustice et l'inégalité sont confrontés à l'opposition de l'ordre existant. Cela va de la répression violente de la société civile à la délégitimation et à la diffamation. Les partenaires veulent agir contre la réduction de l'espace politique et appuyer les luttes sociales et politiques qui sont de plus en plus criminalisées mondialement, en œuvrant à la reconstruction de la démocratie et à la restauration de l'intégrité écologique et de la participation citoyenne.

Objectif : Augmenter l'attention pour la défense des défenseur.e.s du droit à la santé et du droit à l'alimentation

La mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant

Identifier et agir contre la prise de contrôle des acteurs privés et entreprises transnationales sur la gouvernance, les politiques publiques et le vivant. Les partenaires veulent agir pour démanteler le pouvoir des entreprises dont les activités ont un impact négatif sur les droits humains et la démocratie et pour l'établissement de mécanismes contraignants visant à réglementer les entreprises transnationales et autres monopoles entrepreneuriaux (coupables d'abus de droits humains) , ainsi que pour la démocratisation des systèmes.

Objectif : Avoir plus de poids dans la dénonciation de cas concrets de mainmise, dans le plaidoyer pour des cadres contraignants applicables aux multinationales et dans la promotion d'alternatives démocratiques

5. Structures

Les structures suivantes permettront de suivre ces différents processus, de régler l'exécution générale du programme commun et d'en assurer la cohérence :

Organes	Mandats	Compétences	Composition	Fréquence
Comité de pilotage	Discutent et tranchent des points stratégiques dans la gestion quotidienne du programme commun (sur la base de propositions de la CP (coordination du programme) ou suite à des difficultés rencontrées).	Gestion commune quotidienne du programme commun	1 représentant.e mandaté.e par organisation + CP	Bimestriel (jour fixe)
Groupe Belgique	Discutent de l'avancée du programme Belgique et des synergies entre les organisations. Planification et évaluation. Activités communes. Suivi des résultats.	Gestion quotidienne du volet Belgique du programme commun	1 représentant.e par organisation CP	1x/mois (jour fixe)

	Apprentissage leçons apprises annuelles (pour la DGD mais pas uniquement).			
Groupe Finances	S'accordent sur le cadre financier du programme commun (général et lié à des aspects spécifiques comme les activités communes en Belgique et les évaluations).	Finances programme commun	1 responsable financier par organisation + CP	ad hoc
Groupe PME	Proposent un système de PME pour le programme commun s'intégrant dans le système PME de chaque organisation (avant début programme + rapportage 1 ^{er} semestre 2022), le revoient et l'améliorent régulièrement. Gestion des évaluations. Sur base des décisions du comité de pilotage.	Qualité PME programme commun	1 représentant.e PME par organisation + CP	1x/an

Un groupement autonome de personnes sera créé pour gérer les finances communes avec une répartition fixe par type de coûts. Un contrat de coopération liera ainsi nos 4 organisations au sein d'une association de fait.

F. Annexe

Convention de Collaboration structurelle entre les ACNG associés

1. BELGIQUE

A. Contacts

FIAN Belgium

Nom :	Florence Kroff
Téléphone :	02/640 84 17
E-mail :	florence@fian.be
Confidentialité :	Non

Quinoa

Nom :	Hélène Debaisieux
Téléphone :	02/893.08.70
E-mail :	coordination@quinoa.be
Confidentialité :	Non

Solidagro

Nom :	Geraldine Mabbe
Téléphone :	03 777 20 15
E-mail :	geraldine.mabbe@solidagro.be
Confidentialité :	Non

Viva Salud

Nom :	Fanny Polet
Téléphone :	+32 473 327 470
E-mail :	fanny@vivasalud.be
Confidentialité :	Non

B. Identification de l'outcome

1. Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Ensemble pour un changement de système vers plus de justice sociale et environnementale		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :	Samen voor een systeemverandering naar meer sociale en milieurechtvaardigheid		
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0418282311-prg2022_1_BE		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC Belgique		
Pays d'intervention :	Belgique		
Secteur principal :	99820 Sensibilisation au développement	Part du budget :	37%
Secteur secondaire 1 :	15150 Participation démocratique et société civile	Part du budget :	20%
Secteur secondaire 2 :	15160 Droits de la personne	Part du budget :	17%

Secteur secondaire 3 :	41081 Environmental education/ training	Part du budget :	10%
Secteur secondaire 4 :	12110 Health policy and administrative management	Part du budget :	10%
Secteur secondaire 5 :	31110 Agricultural policy and administrative management	Part du budget :	3%
Secteur secondaire 6 :	43071 Food security policy and administrative management	Part du budget :	3%
Autre(s) OSC / AI impliqué(s) : (Lorsque l'outcome est commun à plusieurs programmes)	/		

2. Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative :	Belgique
Localisation GPS :	Latitude : 50.503906, Longitude 4.476982
Confidentialité de la localisation :	Non

3. Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>Avec cet outcome, nous voulons contribuer à la réalisation des droits humains et à un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale, et ce grâce à 4 axes d'action: sensibilisation/éducation, mobilisation, appui aux mouvements sociaux et plaidoyer. En sensibilisant les citoyen.ne.s pour que ceux-ci s'engagent à un niveau individuel (lors de festivals, de conférences, de ciné-débats, d'animations dans les écoles). Nous voulons également que ces personnes sensibilisées se rendent compte de la puissance de l'action collective et mettent en place leurs propres actions ou s'engagent dans des structures existantes: dans les brigades d'action paysanne, au sein d'un GASAP ou d'un mouvement tel qu'Intal par exemple. Ainsi leur poids politique et social sera renforcé. Nous voulons favoriser la création d'alternatives au système dominant (ex: coopératives alimentaires, médias alternatifs, ZAD, mouvements de soutien aux réfugié.e.s, etc) et appuyer les mouvements sociaux pour qu'ils puissent affiner leurs stratégies d'action, s'allier et augmenter leur poids politique et social. Et, finalement, nous voulons influencer les décideurs.euses politiques (au niveau belge, européen et international). En recevant les informations pertinentes, en étant interpellé.e.s et rendu.e.s redevables par rapport à leurs obligations, en menant des dialogues avec les mouvements sociaux, elles seront à même de prendre des positions en faveur des droits humains et d'un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale. Nos thèmes de prédilection sont le droit à l'alimentation et à la nutrition, les droits des paysan.ne.s, le droit à la santé, l'interculturalité, la</p>
----------------------------	--

	décolonisation, le genre, les luttes contre les inégalités, le rétrécissement de l'espace démocratique et la criminalisation des défenseurs.ses des droits humains et, finalement, la mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant.
Formulation de l'outcome :	Les citoyen-ne-s, les mouvements sociaux et les décideurs-ses agissent davantage en faveur des droits humains et d'un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale.
Groupes-cibles :	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public • Sympathisant.e.s, activistes et bénévoles • Etudiant.e.s et (futur.e.s) professeur.e.s (secondaire et supérieur) • Acteurs sociaux et associatifs : syndicats, maisons médicales MPLP, mouvements sociaux, organisations sociales, (organisations) paysannes, syndicats paysans, secteur jeunesse, centres culturels, asbl • Acteurs médiatiques • Plateformes et réseaux nationaux, européens et internationaux • Décideurs.euses politiques • Communautés et collectifs en lutte pour leurs droits

4. Informations sensibles et confidentielles

/

5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	Code ODD	Nom ODD	Code Target	Description Target
ODD principal (obligatoire)	16	Promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.	16.3	Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
ODD principal (obligatoire)			16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
ODD principal (obligatoire)			16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
ODD secondaire (facultatif)	2	Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture offre des solutions clés pour le développement, et il est au cœur de l'éradication de la faim et de la pauvreté.	2.4	D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation

				aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
ODD secondaire (facultatif)			2.5	D'ici à 2030, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
ODD secondaire (facultatif)	3	Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable.	3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
ODD secondaire (facultatif)	4	Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable.	4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
ODD secondaire (facultatif)	5	L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la	5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

ODD secondaire (facultatif)		personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.	5.4	Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
ODD secondaire (facultatif)			5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
ODD secondaire (facultatif)			5.a	Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne
ODD secondaire (facultatif)	8	Nous devons revoir et réorganiser nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté.	8.4	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
ODD secondaire (facultatif)			8.8	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
ODD secondaire (facultatif)	10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	10.3	Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

ODD secondaire (facultatif)			10.6	Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes
ODD secondaire (facultatif)	12	La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ».	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
ODD secondaire (facultatif)			12.4	D'ici à 2030, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement
ODD secondaire (facultatif)			12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
ODD secondaire (facultatif)			12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature
ODD secondaire (facultatif)			12.a	Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
ODD secondaire (facultatif)			13	La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.
ODD secondaire (facultatif)	13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide		

6. Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
1. Gender Equality	2
2. Aid to Environment	2
3. Participatory Development / Good Governance	2
4. Trade development :	1
5. Biodiversity :	1
6. Climat Change – Mitigation :	1
7. Climat Change – Adaptation :	1
8. Desertification :	0
9. RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	1
10. HIV / AIDS :	0
11. Children’s Rights :	0
12. Disability :	0
13. Nutrition :	1

Tags	
1. D4D – Better use of big data :	Oui
2. D4D – Digital for inclusive societies :	Oui
3. D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
4. Private Sector Development :	Oui
5. Health – Sexual and reproductive health :	Oui
6. Health – Quality medicines :	Oui
7. Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Oui
8. Refugees :	Oui
9. Covid-19 :	Oui

7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Titre de la note stratégique	Agriculture et Sécurité alimentaire
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Notre programme contribue aux 3 domaines d’intervention mis en évidence dans la note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion de la participation des agriculteurs aux marchés et aux chaînes de valeur: le programme promeut l’agroécologie: un ensemble de pratiques agricoles écologiquement saines et un mouvement sociopolitique qui s’efforce de rendre l’agriculture plus durable et l’ensemble du système alimentaire plus juste en plaçant la participation des petits agriculteurs.trices au centre. Ce qui correspond d’ailleurs aux nouvelles orientations politiques de la Coopération belge, cf. note d’orientation politique de la Ministre Kitir. • la contribution à la bonne gouvernance: En application de notre approche basée sur les droits, notre programme a pour objectif d’une part de “soutenir les autorités publiques” à oeuvrer en faveur de la réalisation du droit à l’alimentation et

	<p>des droits des paysan.ne.s et d'autre part de "soutenir la société civile", notamment les organisations paysannes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • le soutien à la recherche et l'innovation: Que ce soit via des synergies entre organisations de la société civile, organisations paysannes et académiques, ou via la participation active à la Plateforme Agriculture et Sécurité alimentaire (PASA), le programme participe à soutenir et développer la recherche et l'innovation durable et agroécologique. <p>Parallèlement, notre programme traite des 3 thèmes transversaux de la note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La <u>nutrition</u> sera largement abordée permettant de faire les liens entre agriculture, alimentation, santé et environnement. • Tel que développé dans la partie <u>Genre</u>, les droits des femmes et particulièrement des femmes rurales et des paysannes sont centraux dans le programme, étant donné la vulnérabilité de ce groupe à la faim et la malnutrition. • Quant à <u>l'agriculture durable</u>, la relocalisation de systèmes alimentaires durables constitue une thématique traitée à différents niveaux: belge, européen ou international.
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Le présent programme répond tant à la vision éducative qu'à 2 des 3 priorités (1).</p> <p>La vision: Le présent programme est aligné sur la portée cruciale et l'importance que possède l'éducation comme réel vecteur de changement social (2). Nous y répondons via:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nos actions de sensibilisation, d'éducation et de formations, qui, par des outils d'intelligence collective, s'axent autour d'objectifs de socialisation critique, d'apprentissage du débat, de démocratie et d'ouverture au changement. • L'approche pédagogique vise un changement de valeurs, d'attitudes et de comportements qui permette à tou.te.s de prendre activement part à un processus de transformation. Notre visée pédagogique travaille sur des savoirs (inégalités et interdépendances Nord-Sud, fonctionnement des soins de santé, agroécologie...), des savoirs-faire (esprit critique, déconstruction de préjugés, complexification...) et des savoirs-être (décentration, empathie...). <p>Les priorités:</p> <p>1. <u>Priorité n°1:</u></p> <p>Notre travail va contribuer à l'éducation de base en entrant en collaboration avec le système éducatif formel (voir CSC). Quinoa va prioriser les interventions en milieu d'enseignement</p>

	<p>technique et professionnel afin que ce public représente 1/3 du public touché en année 5.</p> <p>2. <u>Priorité n°2:</u></p> <p>(i): En mettant à disposition gratuitement, ou à très faibles coûts, toutes les animations et formations, nos organisations rendent leurs contenus accessibles. La digitalisation a permis un accès supplémentaire de nos outils pédagogiques pour un plus grand nombre, envers des publics plus divers ou territorialement plus isolés.</p> <p>(ii): Par un système de bourses pour tous les processus longs et par un travail collaboratif avec le secteur de la jeunesse (MJ, mouvements), Quinoa compte permettre une plus grande équité d'accès à tous les publics jeunes..</p> <p>(iii) : L'impact démontré par les évaluations et les retours reçus par le public (3) démontrent la qualité de la pédagogie telle que pratiquée par nos organisations (méthodologies et contenus).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Droits de l'enfant
Positionnement :	Pas applicable
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education au développement
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Ce programme répond aux 3 priorités fixées dans la note.</p> <p>1. <u>Viser les groupes cibles multiplicateurs et les jeunes</u> L'effet multiplicateur de l'ECMS est central dans notre TOC en travaillant sur l'ensemble des publics et des stratégies de changement. De plus, ce programme entend mettre à profit l'effet multiplicateur des publics touchés (collectifs, mouvements sociaux et public de 2eme ligne). Quinoa étant une organisation de jeunesse, elle travaille prioritairement à une participation accrue des jeunes à un changement sociopolitique global (cf décret OJ de la FWB). Le présent consortium a comme stratégie de "travailler avec des organisations intermédiaires de manière personnalisée" par l'accompagnement et le renforcement des mouvements sociaux, collectifs et organisations de la société civile. L'effet multiplicateur important de ce travail de niche a d'ailleurs été documenté (cf Etude SES (4)).</p> <p>2. <u>Mettre en avant les thématiques prioritaires de la Coopération belge au développement et les ODD</u> Cf chapitre ODD</p> <p>3. <u>Favoriser les collaborations, les complémentarités et les synergies entre acteurs en Belgique ainsi qu'entre ces derniers et les acteurs du Sud</u></p> <p>La dynamique de synergie est au cœur de notre vision du changement. Les alliances sont d'une part un objectif et d'autre part une stratégie du présent programme.</p>

	<p>Objectif: Tel que le notifie notre TOC, la mise en lien est nécessaire pour atteindre le changement systémique social voulu. Il est donc essentiel de le promouvoir auprès des publics avec lesquels nous travaillons. Il s'agit aussi d'une application d'une approche basée sur les droits (principes MEET).</p> <p>Stratégie: Les organisations de ce programme valorisent le travail en réseaux, tant pour renforcer leurs capacités que pour renforcer leur cohérence, et aussi bien-sûr pour des opportunités opérationnelles de mise en œuvre commune d'action.</p> <p>Ces synergies s'appliqueront tant entre acteurs.trices au Nord qu'avec les acteurs.trices du Sud.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Environnement et changement climatique
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Nous sommes aligné.e.s avec les 3 axes de note.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préservation et protection de l'environnement : L'environnement a une place centrale et transversale dans ce programme. La notion de crise et ses impacts sociaux/économiques et environnementaux est un constat partagé par nos organisations. Nous nous engageons fermement à sensibiliser, à mobiliser et à faire du plaidoyer afin que, comme l'indique la note stratégique, "la société civile et les consommateurs passent de la sensibilisation à l'environnement (savoir) aux applications concrètes dans l'environnement (faire)". De plus, nos organisations ont mis en place des notes de politiques internes qui reprennent des pratiques tant opérationnelles que pédagogiques ou institutionnelles qui permettent de 'pratiquer le changement'. • Soutien environnemental sectoriel : Dans le cadre du programme, nous soutenons la transition vers des systèmes alimentaires durables grâce à des pratiques agro-écologiques. L'agroécologie augmente en effet la résilience et la capacité des systèmes agricoles et alimentaires et, à long terme, augmente la capacité des terres et accroît la biodiversité. En outre, l'agroécologie ralentit le changement climatique en rend les sols plus sains, en évitant les émissions de gaz à effet de serre, en utilisant les ressources naturelles et en évitant l'utilisation et la dépendance vis-à-vis des intrants synthétiques externes. L'agroécologie protège ainsi l'environnement, les ressources en eau et les sols de la pollution et de la dégradation causées par les monocultures intensives et les engrais. <p>Complémentarité et cohérence des politiques: En accord avec notre vision systémique, notre travail intègre d'autres approches complémentaires pour une justice</p>

	environnementale : droit à l'alimentation, droits des paysan.ne.s, droit à la terre, gestion des ressources productives, droit des femmes et lutte contre les inégalités. On collabore ensemble avec des organisations environnementales et de justice climatique.
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Genre
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Le présent programme répond aux 4 domaines d'actions prioritaires de la note, avec pour chaque domaine, une organisation de prédilection. Dans le cadre de ce programme, les organisations souhaitent enrichir réciproquement leurs pratiques sur ces sujets et intégrer ces perspectives à la suite de sessions d'apprentissages mutuels.</p> <p><u>Axe 1:</u> Quinoa et FIAN se définissent comme des structures féministes qui intègrent le genre tant au niveau institutionnel, organisationnel qu'opérationnel. Ex : Quinoa intègre systématiquement des données statistiques genrées et/ou une analyse sur les relations de pouvoir homme-femme dans ses contenus de formation, dans ses outils pédagogiques, mais aussi les ressources et intervenant.e.s. En ce qui concerne les prises de décisions, Quinoa a intégré de nombreuses dans ses organes décisionnels.</p> <p><u>Axe 2:</u> A travers la promotion d'un système de santé public de qualité et accessible à toutes et tous, avec une attention particulière à la prévention, Viva Salud entend contribuer à l'intégration du genre pour un accès à la santé de toutes et tous.</p> <p><u>Axe 3:</u> Considérant la 'double vulnérabilité' de ce public, défendre et garantir la réalisation des droits des femmes rurales, leur accès aux ressources naturelles et à la production alimentaire est une priorité pour ce programme. En Belgique, Solidagro souligne l'importance du lien entre agroécologie et féminisme et souhaite donner plus de visibilité aux agricultrices. À cette fin, des ateliers et publications sont en cours de réalisation. FIAN Belgium priorise l'appui aux paysannes et autres productrices (et mangeuses) dans leur participation politique et espaces de défense de leurs droits.</p> <p><u>Axe 4:</u> Une collaboration et des échanges ponctuels auront lieu avec l'organisation Cavaria qui représente les intérêts des personnes LGBTI+, afin d'être plus inclusifs.ves dans notre organisation, notre travail, nos campagnes et nos actions de plaidoyer.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Migration
Positionnement :	Pas applicable

Motivation du positionnement :	Le programme commun se positionnera par rapport à la Note migration pour tous ses outcomes dès que cette note sera validée par le cabinet de la Ministre et diffusée par la DGD (et/ou les fédérations).
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Numérisation – Digital for Development D4D:
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Pour le Consortium, le numérique n'est pas une fin en soi (car il a ses limites) mais un moyen important et une opportunité pour toucher un public plus large et innover. La crise sanitaire a d'ailleurs été l'occasion d'accélérer notre utilisation et promotion du digital. Bien que la Note D4D prenne peu en compte ses implications pour l'ECMS, notre programme répond à 2 des 3 objectifs de la note.</p> <p><u>Objectif 1</u> : Dans le cadre des activités de recherche et de co-création de savoirs, le Consortium participe à une meilleure utilisation des mégadonnées à 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en menant des recherches « evidence-based » utilisant les mégadonnées disponibles dans les secteurs de recherche du programme; • en contribuant à l'effort global de récolte de données pour objectiver les tendances de violations systémiques des droits humains. <p>En application du principe selon lequel « les données numériques et leur utilisation sont un bien commun qui doivent être utilisés en accord avec une approche de droits humains », tant les outils utilisés par le programme que les output produits utilisent des données et logiciels libres et ouverts. L'ensemble des outputs sont produits en format digital par défaut, mis à disposition en libre sur internet et traduits (FR, NL, EN, ES).</p> <p><u>Objectif 2</u> : Les technologies numériques sont identifiées comme moyen pour renforcer l'inclusion et la participation effective des détenteurs.trices de droits et des citoyen.ne.s en général mais aussi la reddition des comptes des détenteurs d'obligations, et ce dans les 4 résultats. A titre d'exemple: [R1] Réseaux sociaux, outils audio visuels et diffusion, podcasts, ciné-débats en ligne, etc. [R2] Outils digitaux de mobilisation et d'interpellation citoyenne (comme les plateformes BAP et LAB), etc. [R3] Outils numériques de documentation de cas de violation de DH et de criminalisation de défenseurs.euses de DH; [R4] Outils numériques pour faciliter rencontres et interpellations.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Santé
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs

Motivation du positionnement :	<p>Comme explicité dans notre TOC, ce programme contribue à la réalisation du droit à la santé pour tou.te.s. Conformément à la déclaration d'Alma Ata et à la note politique "Le droit à la santé et aux soins de santé", la santé n'est pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de complet bien-être physique, mental et social. Il s'agit d'un droit humain fondamental qui nécessite une action dans toutes les sphères sociales et économiques de la société, au-delà du secteur de la santé. Comme le souligne la note, la réalisation du droit à la santé appelle une "approche multisectorielle" et holistique. Notre programme apportera une plus-value à ce niveau en rapprochant la thématique de la santé de celles de la sécurité alimentaire, l'agriculture et la lutte contre la pauvreté.</p> <p>Notre programme facilitera le développement d'une couverture universelle de soins de santé pour tou.te.s à travers la promotion d'un système de santé public accessible et de qualité avec une première ligne forte, une attention portée à la prévention et la reconnaissance d'une diversité de besoins en matière de santé et de groupes cibles. Le financement et la gestion publics des services de santé sont des conditions importantes pour l'égalité d'accès aux soins de santé, la protection sociale pour tou.te.s et pour le respect du droit à la santé de la population.</p> <p>Nous donnons la priorité au soutien et au renforcement de capacités des mouvements sociaux dans nos pays partenaires. Comme l'indique la note politique, la coopération avec les mouvements sociaux et les acteurs locaux de la société civile renforce de manière constructive l'assise démocratique et sociale de soins de santé publics accessibles et de qualité. Les besoins réels, les exigences et les attentes des groupes cibles spécifiques sont pris en compte dans la politique et tous les acteur.rice.s concerné.e.s s'approprient davantage la politique. Il en résulte une plus grande efficacité et de meilleurs résultats.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Secteur privé
Positionnement :	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>En application de notre approche basée sur les droits humains et notre TOC, seul.e.s les représentant.e.s du secteur privé à petite échelle et de l'économie solidaire et sociale sont considéré.e.s comme cibles directes de notre programme. On s'aligne donc sur la note qui vise principalement les « <i>MPME locales et régionales, leurs associations représentatives et les autorités publiques</i> ». Les autres types de secteur privé sont touchés indirectement via le « <i>renforcement des capacités d'intervention et de régulation des pouvoirs publics</i> » et leur contrôle sur le secteur privé.</p>

	<p>En termes de priorités, le programme participe donc à 4 des 5 priorités opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le renforcement des capacités institutionnelles publiques</i> : notamment via le renforcement du cadre normatif applicable aux entreprises et multinationales coupables d'abus de droits humains • <i>L'accès au financement</i> : notamment en garantissant la compatibilité entre les actions et stratégies de financement du développement avec une approche basée sur les droits • <i>Le renforcement des capacités des entrepreneurs</i> : Le R3 participe pleinement « au renforcement des capacités des organisations intermédiaires [...] et des organisations paysannes » est essentiel. • <i>L'économie sociale</i>: en valorisant l'économie sociale comme alternative concrète au système capitaliste, et en incitant nos publics à y contribuer. <p>Le programme participe aussi à 3 des 6 priorités sectorielles et contribuera à identifier et garantir que des activités exclues ne soient pas financées par la coopération belge. Plus spécifiquement, « <i>assurer la cohérence des politiques en faveur du développement afin d'éviter les impacts négatifs de la « mondialisation » de l'économie sur le droit à l'alimentation. La spéculation sur les matières agricoles, l'accaparement de terres créent ou renforcent des situations de « stress » alimentaire ou nutritionnel</i> », représente un objectif clair de plaidoyer du programme.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

8. Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits).</i> • Question centrale : <i>L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ?</i> • Valeur A : <i>Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques.</i> • Valeur B : <i>La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits.</i> • Valeur C : <i>La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants.</i> 	
Motivation du positionnement :	L'outcome fait explicitement référence aux droits humains (DH), et la stratégie liée met en œuvre une approche basée sur

	<p>les droits humains (ABD) en tous points alignée avec la note de la DGD. Cet alignement est aussi garanti grâce à l'expertise de la majorité du Consortium qui l'utilise comme approche principale. Les principes MEET sont mis en œuvre tant dans l'approche générale que dans les activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation significative: toutes les activités favorisent une participation des citoyen.ne.s [R1+R2], des collectifs et mouvements [R3] dans le débat politique [R4]. • Égalité, non-discrimination et inclusion des groupes marginalisés: Le programme combat les <i>inégalités, les déséquilibres de pouvoir et la discrimination</i> (voir TOC). Plusieurs actions visent à toucher des publics plus diversifiés (et précaires) [R1+R2] et à toucher en priorité les groupes marginalisés [R3+R4]. • Autonomisation et renforcement des capacités: grâce au soutien des mouvements et collectifs représentant les détenteur.e.s de droits (paysan.ne.s, communautés affectées dans leurs droits, travailleurs.euses ruraux.les, professionnel.le.s de la santé, populations précarisées, etc.), en les renforçant dans leurs droits; en les accompagnant dans la formulation de revendications politiques; en accompagnant les décideurs.euses à y répondre. • Transparence et redevabilité: (1) les analyses et actions de plaidoyer font systématiquement référence aux cadre normatif de DH; (2) l'utilisation des mécanismes de reddition de compte du système international de DH est favorisé; (3) ainsi que le recours aux actions (quasi-)judiciaires à l'appui de cas concrets de violations de DH; (4) l'information des détenteurs.trices et débiteurs.trices de droits est un objectif. <p>Au niveau des thématiques et impacts recherchés du programme, nous visons explicitement des améliorations dans la réalisation de certains DH spécifiques et/ou dans le respect et l'utilisation d'une ABD par les cibles du programme (voir TOC).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

<p>Travail décent et durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social.</i> • Question centrale : <i>L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent,</i>
--

défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...)

- **Valeur A** : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles.
- **Valeur B** : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles.
- **Valeur C** : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en œuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers.

Motivation du positionnement :

Par l'éducation, la promotion et la mise en place d'un système agroécologique et de soins de santé publics accessibles et de qualité, **des emplois seront créés** tout en assurant de bonnes conditions de travail et un revenu équitable assurant une vie décente.

Nous désirons **étendre la protection sociale** grâce à notre travail de plaidoyer et de campagne autour de conditions de travail saines. Pour ce faire, nous serons actif-ve-s dans divers réseaux belges, européens et internationaux pour plaider en faveur d'une Loi Due Diligence en Belgique, de Directives européennes et du Traité contraignant des Nations Unies qui assurent la santé, la sécurité et la dignité sur le lieu de travail et les rendent légalement contraignants. Nous voulons également que les instruments développés par l'Organisation internationale du travail (OIT) soient ratifiés dans nos pays partenaires. Ces campagnes et plaidoyer viseront également à briser la mainmise mondiale des entreprises sur le système, source d'inégalité, afin de construire une société juste et inclusive.

Le travail avec les mouvements sociaux fait partie intégrante de notre programme. Il s'agit de syndicats mais également d'autres mouvements qui représentent les droits des travailleur.euse.s et qui militent pour des conditions de travail sûres, saines et dignes, tout en tenant compte de l'inégalité dans le domaine du **genre**. Ce sont les acteur.rice.s les plus légitimes pour définir et revendiquer leurs besoins ainsi que leurs droits et de trouver, au travers du **dialogue social**, des solutions durables. En soutenant ces acteurs qui militent pour des conditions de travail décentes, nous **garantirons les droits au travail** tels que la liberté d'association et de se syndicaliser. Notre programme désire renforcer des actions collectives, impliquant les personnes dont les droits sont bafoués, afin de faire pression sur les porteur.euses de devoirs (l'entreprise ou le politique) pour que leurs droits soient entendus, négociés et réalisés.

Confidentialité de la motivation :

Non

Genre :

- Définition :** Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence, qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.

Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux Lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexués (LGBTI). Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.

Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.
- Question centrale :** L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?
- Valeur A :** L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.
- Valeur B :** L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.
- Valeur C :** L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.

Motivation du positionnement :

Ce programme contribue à la réduction des inégalités de genre par une action à double niveau, comme le recommande la note.

Intégration transversale

Les 4 organisations sont dotées d'une note de politique 'genre' et ont signé la Charte. Cette transversalité requiert une implémentation à 3 niveaux: stratégique (diagnostic des inégalités et injustices), institutionnel (parité dans sa gestion RH, égalité salariale, etc.) et opérationnel (contenus dans les formations, campagnes, notes politiques...). Nous pouvons par exemple lister:

- Rédaction genrée:** ce programme est rédigé de façon non-sexiste. Le seront aussi tous les documents issus du programme.
- Choix des intervenant.e.s:** Les intervenant.e.s lors d'évènements externes seront minutieusement choisi.e.s, pour une répartition juste entre les sexes, avec un soutien spécifique envers les représentant.e.s des mouvements (Nord et Sud). De plus, le temps de parole entre chaque genre sera monitoré.

	<ul style="list-style-type: none"> • Vision partagée: le présent consortium partage une lecture critique des relations de domination entre les êtres humains et désire promouvoir une égalité entre les sexes et les genres. • Approche basée sur les droits: Tel que souligné par les principes MEET, l'égalité et la non-discrimination sont appliqués de manière transversale, comme grille d'analyse des thématiques et activités du programme. <p><u>Actions spécifiques</u></p> <p>Certaines actions spécifiquement dédiées à promouvoir l'égalité des sexes seront mises en place. Voici une liste non-exhaustive:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quinoa: Formation "Genre et dynamiques dans nos groupes" • Solidagro: Formation "Genre et agroécologie" • FIAN : Publication "La situation des paysannes en Belgique à la lumière des expériences dans le Sud global" • FIAN et Quinoa : Soutenir le rapprochement entre le mouvement féministe et le mouvement pour la souveraineté alimentaire, notamment via AiA <p>En ce qui concerne les 4 domaines d'actions prioritaires de la note, le paragraphe 'genre' des thématiques définit comment ce programme y répond.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Environnement :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l'environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l'objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l'environnement un thème transversal à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale. Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l'environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l'environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L'impact de l'environnement et du climat sur l'outcome, et réciproquement, l'impact de l'outcome sur l'environnement et le climat, ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A: La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, et comporte un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. • Valeur C : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, elle dispose d'un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l'environnement/le climat. 	
Motivation du positionnement :	L'enjeu environnemental est identifié sous ses différentes formes: déprédation des ressources naturelles, perte de la biodiversité, pollution, destruction des écosystèmes et changement climatique. Nous voulons protéger l'environnement en luttant contre le changement climatique

	<p>(par exemple en adhérant au mouvement pour le climat), en promouvant l'agroécologie (sensibilisation), en faisant connaître efficacement les alternatives agro-écologiques aux citoyen.ne.s et en les incitant à mettre en place leurs propres alternatives, et en développant, par un travail politique, un cadre normatif pour respecter le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire ainsi que les droits des agriculteur.trice.s. Nous promouvons les modèles agro-écologiques car ils favorisent entre autres une riche biodiversité par l'utilisation de variétés à semis plutôt que de variétés hybrides, utilisent le fumier animal et le compost pour nourrir le sol, tiennent compte du seuil de saturation de l'environnement, minimisent la perte de ressources (soleil, eau, sol), etc. En contribuant au droit à la santé, nous prêtons également attention à un environnement de vie sain. Les particules fines et les pesticides ont un impact négatif avéré sur notre santé. Plus l'environnement est sain, plus nous sommes en bonne santé. Malgré le fait que le résultat vise un changement systémique pour atteindre plus de justice sociale et écologique, nous avons appliqué à toutes fins utiles le quickscan de KLIMOS.</p> <p>Cela a révélé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les interventions ont un impact positif sur l'environnement ; - les risques pour l'environnement liés aux interventions sont minimes car nous nous concentrons principalement sur la sensibilisation, la mobilisation et le travail politique ; - il n'est pas opportun de formuler des indicateurs qui mesurent l'environnement, d'une part en raison de notre stratégie (ECMS), d'autre part car cela ne fait plus partie de notre sphère d'influence.
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble. • Question centrale : Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ? • Valeur A : L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun. • Valeur B : La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante. • Valeur C : L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement. 	
Motivation du positionnement :	L'outcome Belgique a été créé conjointement par l'équipe Belgique de FIAN Belgium, Quinoa, Viva Salud et Solidagro. Nous

	<p>sommes parti.e.s d'une vision et d'un constat partagés: le système doit être changé. Les spécificités de chaque organisation ont été intégrées en recherchant toujours la synergie et la cohérence. Cette cohérence est encore renforcée par la complémentarité des organisations. D'abord en termes de thématiques: Viva Salud pour le droit à la santé, FIAN et Solidagro pour le droit à l'alimentation et les droits des paysan.ne.s et Quinoa pour l'interculturalité et la lutte contre les inégalités. Et puis en termes de spécificité d'approche et d'expertise reconnue: Quinoa et Solidagro pour leurs actions de sensibilisation et conscientisation; l'ensemble des organisations pour leurs actions de mobilisation et de soutien aux mouvements sociaux; Solidagro, Viva Salud et FIAN pour leurs actions de plaidoyer politique (voir Description de la Cohérence). Nous avons construit notre outcome Belgique autour de 4 résultats, selon nos différents groupes-cibles. Les 4 membres du consortium participeront chacun à au moins 3 résultats sur les 4, ce qui entraînera un investissement comparable pour tous nos groupes-cibles. Le poste de coordination du programme commun s'occupera principalement du suivi de cet outcome afin de stimuler les échanges et faciliter le rapportage. Nous avons de plus élaboré avec les autres pays du programme communs 4 thématiques transversales pour faire éclore des synergies: 1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s; 2) Décolonisation; 3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseur.e.s des droits humains; 4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant. Ainsi naîtront des synergies entre pays à plusieurs niveaux : des travaux de recherche en commun, des publications ou des campagnes communes, des interpellations communes, etc.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun entre programmes distincts

- **Définition :** *Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier :*
 - *La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune.*
 - *La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune.*
 - *Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes.*
- **Question centrale :** *L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ?*
- **Valeur A :** *Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes.*
- **Valeur B :** *Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes.*

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes. 	
Motivation du positionnement :	/
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement. • Question centrale : L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ? • Valeur A : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome. • Valeur B : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée. • Valeur C : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue. 	
Motivation du positionnement :	<p>En considérant qu'Annoncer La Couleur (ALC) souhaite se dégager progressivement d'une partie de ses activités, Quinoa a participé lors du précédent programme à plusieurs réunions de concertation organisées entre les ONG (GPS enseignement supérieur pédagogique) et ALC pour mieux (re)définir les complémentarités potentielles concernant l'offre de formation en 2ème ligne.</p> <p>Sur la base de ce constat, Quinoa a, en plus des activités qu'elle mène déjà dans les Hautes Ecoles Pédagogiques, commencé à intensifier sa stratégie de collaboration avec ALC pour favoriser l'ancrage de l'ECMS dans l'enseignement en renforçant les pratiques pédagogiques des enseignant.e.s en la matière.</p> <p>Cela se concrétise(ra) par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ALC-CNCD-QUINOA: la co-crédation d'une formation pour l'IFC autour des outils et contenus de la mallette pédagogique « (In)égalités » du CNCD, animée alternativement (CNCD ou Quinoa) en duo avec ALC. Annulée en 2020-21 à cause du COVID, elle est reprogrammée pour début 2022. 2. ALC-QUINOA: une disponibilité de Quinoa, en fonction des besoins identifiés par ALC, pour co-crédation/animer de nouvelles formations en duo, dans l'optique d'en reprendre à terme la responsabilité (toujours dans le cadre de l'IFC).

	<p>Dans le cadre des résultats Appui aux mouvements (R3) et Plaidoyer (R4), plusieurs actions sont complémentaires ou se font en collaboration avec ENABEL. On peut citer notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation à la PASA: Plateforme Agriculture et Sécurité Alimentaire (Voir Synergies) dont Enabel et la Coalition Contre la Faim - CCF (parfois représentée par FIAN ou Solidagro - Voir Synergies) sont membres actifs. • Les échanges formels et informels entre la CCF (via le GT politique - Voir Synergies) liés aux politiques de la Coopération au développement sur les thématiques de l'agriculture et de la lutte contre la faim.
Confidentialité de la motivation :	Non

C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1. Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue

Approches ou sous-objectifs concernés :	<p>A. Milieu scolaire FR et NL: A.1.3- A1.4 - A.1.5 - A.2.1 - A.2.4 - A.3.2</p> <p>B. Interventions vers les publics de 1re et de 2e ligne: B1.1 - B 1.2 - B1.3 - B1.4 - B 1.5 - B 2.1 - B2.2 - B2.3 - B3.1- B4.1 - B4.2</p> <p>C. Plaidoyer: C1.1 - C1.2 - C2.1 - C3.1- C3.2</p> <p>D. Genre : D2 - D3</p> <p>E. Environnement: E2 - E3</p> <p>F. Décolonisation et diversité: F2 - F3</p>
---	---

2. Description des résultats prévus

Narratif		Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Outcome :	Les citoyen-ne-s, les mouvements sociaux et les décideurs-ses agissent davantage en faveur des droits humains et d'un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale						
Indicateur 1 :	Pourcentage de citoyen.ne.s ciblé.e.s par le programme qui estiment avoir été renforcé.e.s dans leur engagement.		57%	70%	75%	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Pourcentage des mouvements et collectifs avec lesquels nous collaborons qui estiment avoir renforcé leur pouvoir d'action dans au moins 1 de nos 3 axes de renforcement.		/	70%	80%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Degré d'engagement des décideurs.euses politiques pour les revendications des réseaux, des mouvements sociaux et des collectifs avec lesquels nous collaborons.	<p>Echelle par coefficient :</p> <p>1 point: Reprise des revendications publiquement (lettre, position, article)</p> <p>2 points: Question parlementaire posée par un DP (ou dans un autre forum public), action ministérielle ou diplomatique ou de l'exécutif</p> <p>3 points: Reprise dans une note politique, projet/proposition de loi/décret</p>	34	115 (cumulatif années 1-2-3)	210 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non

		4 points: Reprise dans la Loi ou dans une réglementation contraignante					
Résultat 1 :	Les citoyen-ne-s sont conscient-e-s de leur pouvoir d'agir.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Augmentation des inscriptions sur différents supports et canaux de sensibilisation.		33.000	38.000	43.000	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nombre de personnes qui 1) prennent connaissance des interdépendances Nord-Sud ou de pistes d'engagement (individuel ou collectif) ou d'injustices liées aux droits humains ou 2) prennent conscience de leur responsabilité / rôle d'acteur.trice ou 3) identifient des pistes d'engagement cohérentes avec leur profil	1) prennent connaissance des interdépendances Nord-Sud ou de pistes d'engagement (individuel ou collectif) ou d'injustices liées aux droits humains ou 2) prennent conscience de leur responsabilité / rôle d'acteur.trice ou 3) identifient des pistes d'engagement cohérentes avec leur profil	4.430	11.500 (cumulatif années 1-2-3)	20.000 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Pourcentage des acteurs.trices de seconde ligne et futur.e.s acteurs.trices qui s'estiment renforcé.e.s dans leurs compétences en ECMS et/ou dans leurs capacités de transmission.		/	80%	80%	Confidentialité :	Non
Indicateur 4 :	Nombre annuel de sympathisant.e.s et bénévoles qui posent un acte engagé individuel pour la justice sociale et environnementale.		238	220	245	Confidentialité :	Non
Résultat 2 :	Les citoyen-ne-s engagé.e.s sont davantage mobilisé.e.s collectivement.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Le nombre de participant.e.s qui sont outillé.e.s pour mener une action collective (avec un minimum de 50% de femmes).		583	2100 (cumulatif années 1-2-3)	3800 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Le nombre de personnes participant aux actions collectives proposées a) physiquement b) digitalement.		a) 635 b) 768	a) 1.550 b) 1.500 (cumulatif années 1-2-3)	a) 2.750 b) 2.900 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Résultat 3 :	Les mouvements sociaux et les collectifs sont renforcés dans leurs stratégies d'action politique et d'alternatives au système.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Le nombre de processus d'accompagnement par lesquels les mouvements sociaux et collectifs ont affiné leur positionnement par rapport au changement social et aux questions politiques via nos 3 axes de renforcement.		77	155 (cumulatif années 1-2-3)	275 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non

Indicateur 2 :	Le nombre d'actions collectives soutenues par plusieurs acteurs pour porter des revendications politiques (défendues publiquement entre femmes et hommes de manière équitable).		28	55 (cumulatif années 1-2-3)	95 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Résultat 4 :	Les décideurs.euses politiques (DP) sont outillés.e.s adéquatement et encouragés.e.s pour prendre des positions.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nombre de décideurs.euses politiques qui ont pris connaissance des revendications des réseaux, des mouvements et des collectifs avec lesquels nous collaborons.		115	500 (cumulatif années 1-2-3)	845 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nombre des décideurs.euses politiques qui entrent en dialogue (rencontres individuelles, tables-rondes, débats, échanges de contenus) avec les représentant.e.s des réseaux, des mouvements et des collectifs avec lesquels nous collaborons.		28	80 (cumulatif années 1-2-3)	140 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Nombre d'articles ou émissions diffusées dans les médias suite aux démarches ou aux actions des membres du consortium.		51	160 (cumulatif années 1-2-3)	265 (cumulatif années 1-2-3-4-5)	Confidentialité :	Non

3. Typologie des activités

Confidentialité :	Non
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation : webinaires, séminaires, conférences, débats, médias sociaux et traditionnels, événements grand public (festivals, rencontres pour les bénévoles), speakers tour, production de matériel informatif et multimédia, outils d'interpellation citoyenne, débats-projections, soirées thématiques, arpentages • Animations: animations scolaires pour étudiant.e.s de secondaire et d'écoles supérieures, pour des jeunes issu.e.s du milieu associatif, animations pour les jeunes des IPSI, collaboration avec des "cliniques de droit" universitaires • Mobilisation et mise en action: pétitions, manifestations, actions et appel à la mobilisation sur les médias sociaux, campagnes et actions publiques, actions et chantiers des brigades d'action paysannes, soutien à la mise en place d'actions bénévoles de solidarité • Formations: formations ECMS pour les publics de 2^e ligne, préparation au départ, projets alternatives locales • Echanges internationaux: échanges entre les groupes-cibles et les partenaires locaux, visites partenaires, brigades civiles d'observation, échange dans le cadre de campagne • Renforcement et accompagnement: renforcement de capacités et de contenu pour les mouvements sociaux et les collectifs, accompagnement d'actions de mobilisation et soutien organisationnel • Recherche : analyses, notes et positions politiques, études de cas, dossiers de campagne, rapports parallèles, mémorandums en vue des élections, collaborations académiques • Plaidoyer politique : travail de réseaux (belge, européen et international), travail médiatique, argumentaires, dialogues avec les décideurs.euses politiques, tables-rondes, suivi des processus-clés aux niveaux international, européen et national, rencontres stratégiques européennes et internationales, événements politiques publics, courriers d'interpellation, recours administratifs, quasi-judiciaires et judiciaires, aide à la rédaction de mesures politiques • Outils pédagogiques: conception et diffusion d'outils pédagogiques d'ECMS 	

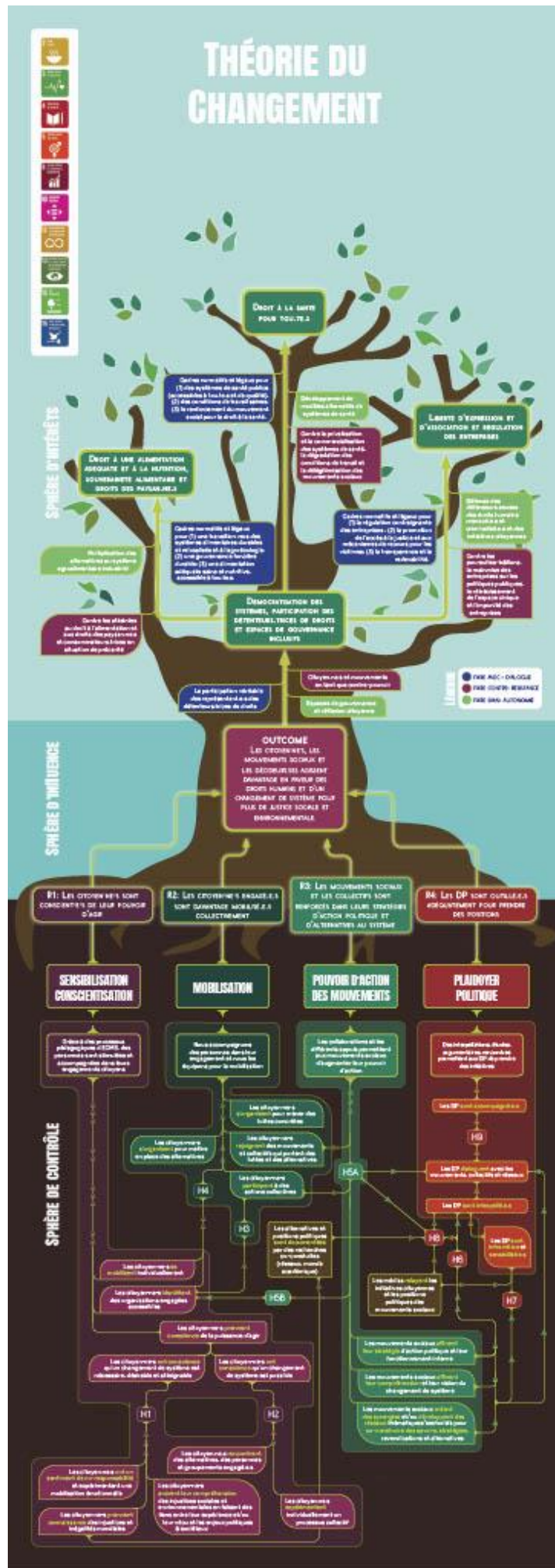
4. Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) – Localisation de l'intervention : Belgique uniquement :	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement (type d'enseignement : primaire, secondaire, supérieur) - Volontaires/affiliés/bénévoles - Décideurs politiques/Institution publique - Partenaires locaux associés - Plateformes nationales et internationales - Acteurs sociaux et éducatifs (syndicats, mutuelles, aides aux personnes, mouvement de jeunesse,...) - Acteurs culturels - Acteurs médiatiques
Groupe(s)-cible(s) :	<p>Nous visons la parité hommes-femmes parmi les groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public : 165.000 • Sympathisant.e.s, activistes et bénévoles : 5.000 • Socio-culturel/jeunesse: 2.000 • Etudiant.e.s et professeur.e.s (secondaire et supérieur) : 4.000

	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvements sociaux, collectifs (voir Lexique) et communautés en lutte pour leurs droits: 150 • Acteurs médiatiques : 40 • Plateformes et réseaux nationaux, européens et internationaux : 25 • Décideurs.euses politiques : 600
Bénéficiaires :	<p>Nous visons la parité hommes-femmes parmi les groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux des bénévoles et participant.e.s aux voyages : 3.100 • Membres des mouvements sociaux, collectifs et syndicats : 35.000 • Personnes dont les droits à la santé et à l'alimentation ont été bafoués : 300.000 • Décideurs.euses : 2.000 • Paysan.ne.s en Belgique et dans les autres pays
Confidentialité :	Non

5. Théorie du Changement associée à l'outcome

THÉORIE DU CHANGEMENT



Intro

Le développement de notre TOC a été facilité par une consultante externe, engagée grâce au Fonds Qualité des fédérations des ONG. Nous avons réalisé plusieurs ateliers avec les équipes Belgique des 4 organisations pour définir ensemble notre changement ultime, les acteurs et facteurs qui pouvaient y contribuer, les changements intermédiaires qui pouvaient nous y faire parvenir et la limite de notre intervention (délimitation de notre outcome et de nos 4 résultats).

Le CSC Belgique auquel nos 4 organisations ont contribué était déjà disponible dans sa version finale, ce qui nous a permis de nous référer aux différentes cibles lors des réflexions et ainsi affiner notre stratégie.

Note à la lectrice/lecteur: un lexique en annexe reprend la définition de certains mots et concepts, pouvant faciliter la compréhension de la TOC et du programme dans son ensemble (voir Annexe: Lexique).

Impact (sphère d'intérêt)

Grâce à l'atteinte de l'outcome et aux effets qui en découleront, notre programme commun contribuera à la réalisation à long terme de plusieurs ODD, et notamment ceux liés à la réalisation du droit à l'alimentation, du droit à la santé, du droit à la liberté d'expression et d'association et à la réduction des inégalités.

Néanmoins, malgré une contribution significative aux finalités des Objectifs (un avenir meilleur et plus durable pour tout.e.s), il est important de noter que nos organisations portent un regard critique vis-à-vis du cadre qui sous-tend les ODD. En effet, notre vision interculturelle va au-delà du cadre développementaliste des ODD. Afin d'atteindre une véritable égalité, justice sociale et environnementale, il faut questionner le système dans son entièreté et penser les inégalités de pouvoir et d'accès sous un prisme intersectionnel qui demande une réelle remise en question du système dominant existant et de ses mythes fondateurs, remise en question que ne porte pas ce cadre des ODD.

En accord avec cette vision transformatrice et notre approche basée sur les droits (ABD), nous envisageons la démocratisation des systèmes et la participation des citoyen.ne.s comme un impact nécessaire à l'atteinte des autres droits. En effet, la participation significative des détenteurs.euses de droit et de leurs représentant.e.s ainsi que la complémentarité des stratégies d'action pour le changement social impliquent que des espaces de réelle gouvernance inclusive doivent exister pour permettre aux autres droits de se réaliser.

La combinaison de la re-démocratisation des systèmes et de la réalisation des droits humains spécifiques impactera positivement les 4 sphères d'influence des ODD (interlinkages between economic, social, environmental and governance spheres) en faveur des 5P promus par les ODD (People, Planet, Prosperity, Peace and Partnership).

Pour le consortium, dans nos sociétés aux crises multiples (climatique, environnementale, sociale, démocratique, sanitaire) et aux injustices criantes, un changement de système ne sera possible que si nous menons de concert 3 grandes stratégies d'actions. Grâce à une:

- **Stratégie du « Faire avec »**, nous visons des changements de type normatifs et appuyons nos publics dans le **dialogue** avec les pouvoirs (principalement publics).
- **Stratégie du « Faire contre »**, nous visons des changements tant politiques, qu'économiques ou sociétaux et appuyons les citoyen.ne.s à **résister**, dénoncer et protester face aux pouvoirs (publics ou économiques) afin de questionner le rapport de force établi, et ainsi jouer leur rôle de **contre-pouvoir**.

- **Stratégie du « Faire sans »**, nous visons des changements sociaux et économiques et appuyons les citoyen.ne.s et les mouvements sociaux à développer et soutenir des initiatives et alternatives au système pour inspirer et démontrer qu'il est possible de faire autrement, en **autonomie**, en espérant leur dissémination et la généralisation de ces nouvelles niches.

Dans notre sphère d'intérêt, les impacts visés sont de 4 ordres:

IMPACT 1 (principal): Pour une démocratisation des systèmes, une participation des détenteurs.trices de droits et des espaces de gouvernance inclusifs (ODD 16, en particulier les cibles 16.3, 16.6 et 16.7)

Le programme participera plus spécifiquement à :

- La participation véritable des représentant.e.s des détenteurs.trices de droits (citoyen.ne.s, syndicats, associations, mouvements, etc), reconnu.e.s comme légitimes, au processus politiques au niveau local, régional, national et international, et garantie par les pouvoirs publics grâce à des espaces de gouvernance renforcés et inclusifs, permettant aux différentes voix citoyennes et démocratiques d'être entendues de façon équilibrée pour un réel respect des principes démocratiques;
- La capacité renforcée des citoyen.ne.s et des mouvements à agir efficacement en tant que contre-pouvoir dans un état démocratique;
- La création et le renforcement d'espaces de gouvernance et de réflexions citoyennes comme lieu d'expérimentation de gouvernance alternative: Assemblées citoyennes, Forums sociaux, Conseils de politique alimentaire, etc.

IMPACT 2: Pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate et à la nutrition, la souveraineté alimentaire et les droits de paysan.ne.s (ODD 2, 12 et 13)

Le programme participera plus spécifiquement à :

- L'adoption et la mise en œuvre de cadres normatifs et légaux: politiques belges, européennes et internationales de soutien à (1) une transition vers des systèmes alimentaires durables et à l'agroécologie, (2) producteurs.trices d'aliments à petite échelle, (3) la relocalisation de l'alimentation, (4) une gouvernance foncière durable, (5) la promotion d'une alimentation adéquate saine et nutritive, accessible à tou.te.s.
- Empêcher les atteintes au droit à l'alimentation et aux droits des paysan.ne.s et consommateurs.trices en situation de précarité : actions contre (1) les accaparements des terres et des ressources des paysan.ne.s, (2) la malbouffe et la malnutrition, (3) la destruction environnementale et climatique, (4) la privatisation du vivant (et des semences), (5) la production et l'usage des pesticides, (6) la domination des acteurs portant atteinte aux droits humains et à la biodiversité.
- La multiplication des alternatives au système agroalimentaire industriel : circuits-courts, coopératives, collectifs citoyens d'appui à l'agriculture paysanne, forêts ou champs collectifs, etc.

IMPACT 3: Pour la réalisation du droit à la santé pour tou.te.s (ODD 3 et 8)

Le programme participera plus spécifiquement à :

- L'adoption et la mise en œuvre de cadres normatifs et légaux: politiques belges, européennes, internationales et dans les pays partenaires favorables à des systèmes de santé publics (accessibles à tou.te.s et de qualité), des conditions de travail saines et le renforcement du mouvement social pour la droit à la santé.
- Contre la privatisation et la commercialisation des systèmes de santé, la dégradation des conditions de travail et la délégitimisation des mouvements sociaux : actions, dénonciation au travers de cas concrets et mesures contre les violations de conditions de travail saines comme l'usage de produits nocifs pour la santé (notamm. les pesticides).

- Au développement de modèles alternatifs de systèmes de santé (maisons médicales, par exemple) : changement du discours/de l'image sur les mouvements et militant.e.s de la santé; Actions de solidarité internationale pour le droit à la santé ; Documentation et promotion des systèmes de santé plus équitables et des luttes victorieuses pour des conditions de travail saines.

IMPACT 4: Pour la réalisation de la liberté d'expression et d'association et la régulation des entreprises responsables d'abus de droit ou de pouvoir (ODD 16)

Le programme participera plus spécifiquement à :

- L'adoption et la mise en œuvre de cadres normatifs et légaux: politiques belges, européennes et internationales de régulation contraignante des entreprises pour leurs agissements contraires aux DH, de promotion de l'accès à la justice et aux mécanismes de recours pour les victimes, d'augmentation de la transparence et de la redevabilité.
- Bloquer les poursuites-bâillons, la mainmise des entreprises sur les politiques publiques, le rétrécissement de l'espace civique et l'impunité des entreprises responsables d'abus de droits humains : via des actions publiques, médiatiques, judiciaires et quasi-judiciaires et des mesures contre le rétrécissement de l'espace civique.
- Soutenir et défendre: les défenseur.seuses des droits humains menacés et criminalisés et les initiatives citoyennes de réappropriation des biens communs.

Outre les objectifs thématiques prioritaires, le programme contribuera également, de manière transversale, à l'**atteinte des autres ODD suivants** :

- La lutte contre les dérèglements climatiques (ODD 13) et protection des écosystèmes terrestres (ODD 15);
- La réduction des inégalités (ODD 10) par une sensibilisation/éducation à l'interculturalité et aux inégalités mondiales (ODD 4);
- L'égalité de genre (ODD 5) par l'intégration des principes féministes tant dans les contenus que dans les fonctionnements;
- Le travail décent (ODD 8);
- La production et consommation responsable (ODD 12).

Outcome (sphère d'influence)

“Les citoyen-ne-s, les mouvements sociaux et les décideur-se.s agissent davantage en faveur des droits humains et d'un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale.”

Les citoyen.ne.s peuvent entrer dans la TOC à n'importe quel résultat et passer du R1, R2, R3 et R4 à un autre résultat. Plutôt qu'un axe linéaire, il s'agit d'une boucle vertueuse perpétuelle de l'engagement. L'engagement est donc pensé dans son ensemble, sans prévalence d'un résultat sur un autre. Aussi, les résultats se renforcent mutuellement.

R1 : Les citoyen-ne-s sont conscient-e-s de leur pouvoir d'agir.

Hypothèse R1 -> outcome: En sensibilisant les citoyen.ne.s, ceux-ci s'engageront à un niveau individuel (changement de comportement en matière de consommation, par exemple), participeront à la création d'une pression sociale pour un changement de système et, en tant que membres de la société civile, donneront du poids et de la légitimité à la nécessité de ce changement.

R2 : Les citoyen-ne-s engagé.e.s sont davantage mobilisé.e.s collectivement

Hypothèse R2 -> outcome: Nous sommes convaincu.e.s par le pouvoir de l'action collective. À cette fin, nous inciterons nos publics cibles vers l'action collective. En mobilisant les citoyen.ne.s engagé.e.s et en les rassemblant autour d'un changement de système, ils vont mettre en place leurs propres actions, faire pression politiquement et/ou renforcer/rejoindre les mouvements sociaux.

R3 : Les mouvements sociaux et les collectifs sont renforcés dans leurs stratégies d'action politique et d'alternatives au système

Hypothèse R3 -> outcome : En affinant leurs stratégies d'action et en travaillant en réseau, le poids politique et social des mouvements est renforcé. En se mobilisant et en créant des alternatives au système dominant, les mouvements sociaux inspireront les citoyen.ne.s grâce aux victoires sociales et judiciaires menées et exerceront une pression politique.

R4 : Les décideurs.euses politiques (DP) sont outillés.e.s adéquatement pour prendre des positions

Hypothèse R4 -> outcome : Il est pertinent d'intégrer les DP (belges et européens) pour un changement de système. En recevant les informations pertinentes, en étant interpellé.e.s et rendu.e.s redevables par rapport à leurs obligations, en menant des dialogues avec les mouvements sociaux, les DP seront à même de prendre des positions en faveur des droits humains et d'un changement de système pour plus de justice sociale et environnementale.

Résultats (sphère de contrôle)

Résultat 1: Les citoyen.ne.s sont conscient.e.s de leur pouvoir d'agir

SENSIBILISATION, CONSCIENTISATION : Grâce à des processus pédagogiques d'ECMS, des personnes sont stimulées et accompagnées dans leurs engagements citoyens.

Hypothèse 1 : Par un processus pédagogique cohérent et complet, les citoyen.ne.s vont dépasser le simple constat des inégalités et des injustices mondiales pour prendre conscience de leur capacité d'action et surmonter les freins à l'engagement¹. En accompagnant les citoyen.ne.s vers un engagement transformateur à travers une démarche pédagogique d'ECMS, iels se sentent légitimes à agir.

L'ECMS, telle que pratiquée par nos organisations, est un processus pédagogique cohérent et complet qui fait appel à différents mécanismes leur permettant un engagement progressif:

1. Par une prise de conscience des injustices et inégalités mondiales en créant un lien local-global, une déconstruction des préjugés et une compréhension des mécanismes d'injustices, les citoyen.ne.s ont conscience qu'**un changement de système est nécessaire**. Nos organisations ancrent leurs activités de sensibilisation, animation et formation autour d'une méthodologie qui mobilise savoirs, savoirs-être et savoirs-faire, centrée sur la déconstruction et la décentration.
2. Par la création d'un sentiment de co-responsabilité, la politisation des enjeux et une mobilisation émotionnelle (création d'é-motions²), les citoyen.ne.s ont conscience qu'**un changement de système est désirable**. La mise en lien et le partage d'expériences avec nos partenaires locaux (belges et internationaux) constitue un élément central. Les outils mobilisés lors des animations et formations permettent également à nos publics de participer activement à la co-création des savoirs et de partager des émotions.
3. Par un ancrage des injustices dans le réel en faisant des liens entre leur expérience et/ou leur vécu et les enjeux politiques et sociétaux, les citoyen.ne.s ont conscience qu'**un changement de système est atteignable**. Nos organisations donnent des pistes concrètes d'expérimentation d'alternatives, au sein des formations ou à la suite d'animations, mais aussi des moyens d'action concrets qui facilitent la mise en place effective d'un engagement. Ex: rencontres avec des collectifs de sans-papiers, immersions dans des fermes d'agriculture paysanne bio...

¹ Au-delà du manque d'informations, d'autres facteurs, d'ordre émotifs et comportementaux, font office de blocages au changement <http://www.iteco.be/revue-antipodes/Indicateurs-de-changement/Changement-et-resistance-au>

² La racine latine *emovere* signifiant « mettre en mouvement »

De cette façon, le processus d'ECMS incite les citoyen-ne-s à se mobiliser. Ce processus pédagogique est un but émancipatoire en soi qui permet aux citoyen-ne-s de changer leur perspective sur le monde³ et de prendre conscience de leur pouvoir d'agir. En tant que telle, cette première étape de sensibilisation comporte déjà en elle-même un facteur de durabilité, dans la mesure où elle constitue le premier pas d'un long processus tout entier orienté vers le changement social (R2, R3 et R4).

Hypothèse 2 : La prise de connaissance d'alternatives renforce la concrétisation et le sens de l'engagement⁴.

Par une rencontre des alternatives, de personnes et groupements engagé.e.s de diverses manières, les citoyen-ne-s ont conscience qu'**un changement de système est possible**. Les alternatives et luttes présentées facilitent la concrétisation de l'engagement et cette concrétisation engendre une capacité à envisager le changement.

L'ECMS, telle que pratiquée par nos organisations, est un processus pédagogique qui s'axe autour de deux aspects : d'un côté, il part d'une démarche individuelle. De l'autre, il est intrinsèquement collectif. En effet, le groupe y joue un rôle important et le processus place les alternatives collectives au centre des pistes d'engagement possibles. Nos formations intègrent systématiquement une présentation de dynamiques dont les publics peuvent s'inspirer pour complexifier leur vision du monde et/ou nourrir leur projet citoyen. Dans ce cadre, les alternatives politiques, environnementales, économiques et sociales ont une place particulière, car elles sont des « niches » d'expérimentation d'autres modèles de société dans lesquelles les citoyen.ne.s peuvent initier et tester d'autres modes d'organisation et d'autres valeurs indépendamment du système dominant⁵. Ces alternatives restent mal connues des citoyen.ne.s, encore souvent dispersées et méritent donc un intérêt spécifique pour inspirer et montrer la faisabilité d'une telle démarche. Cette découverte, compréhension et valorisation d'alternatives permet donc de concrétiser l'engagement et d'identifier pour chacun.e les thématiques/alternatives qui suscite son intérêt.

De plus, la pédagogie active renforce le sentiment de co-responsabilité en plaçant le.la participant.e comme sujet de la réflexion et en le.la plaçant au centre de la décision du type d'engagement qui lui convient individuellement.

Les citoyen-ne-s prennent alors **conscience de leur puissance d'agir**. Concrètement, cette mobilisation peut se traduire par un changement comportemental d'ordre **individuel**. Ce changement individuel est important et nécessaire. Il est néanmoins insuffisant pour le changement paradigmatique que nous essayons de promouvoir. C'est pourquoi, à travers ce programme et en vue du changement systémique qu'il tente d'atteindre, **l'action collective** va être valorisée, voire favorisée, par **l'identification d'organisations engagées** accessibles, surtout au sein des formations 'longues' ⁶ (lien R2 et R3).

Résultat 2 : Les citoyens sont davantage mobilisés collectivement

Afin que les citoyen.ne.s puissent s'organiser pour mener des mobilisations concrètes, mettre en place des alternatives et/ou rejoindre les mouvements sociaux (cf. R3), ou encore pousser les DP à agir (cf. R4), nous voulons soutenir les citoyens dans leur engagement, d'une part, en les aidant à organiser cette mobilisation collective et, d'autre part, en leur offrant la possibilité de se mobiliser dans nos réseaux.

3 Paulo Freire : «La pédagogie des opprimés cesse d'être opprimée et devient la pédagogie des hommes en voie de libération permanente. »

4 Justice et Paix - Etude sur la mobilisation citoyenne <https://www.justicepaix.be/actionscitoyennes> « S'engager c'est avoir le besoin de donner du sens à ce que l'on vit, c'est porteur d'espoir pour le futur ».

5 Système capitaliste néo-libéral patriarcal

6 Naomi Klein 'Tout peut changer' « On a beaucoup trop mis l'accent sur les comportements individuels ».

Ces mobilisations peuvent prendre différentes formes. Nous répondons ici à l'une des recommandations de l'évaluation d'impact de HIVA, à savoir l'importance de disposer d'une offre variée, reprenant des actions faciles d'accès qui peuvent toucher un large public (R1), et des activités qui visent un processus d'apprentissage plus profond et/ou se concentrent sur des groupes cibles plus spécifiques (R2).

Pour que les citoyen.ne.s participent efficacement, nous partons du principe qu'il faut puiser dans les sentiments, à la fois le sentiment d'indignation face à une thématique, et le sentiment positif et motivant de faire partie d'une identité collective⁷ qui donne le sentiment d'être plus forts en tant que collectif qu'en tant qu'individu pour réaliser un changement structurel

Hypothèse 3 : En participant à une **mobilisation organisée collectivement**, les citoyen.ne.s sensibilisé.e.s acquièrent un sentiment d'appartenance, ainsi que le sentiment de faire partie d'une identité collective.

Les gens doivent se mettre d'accord sur la définition d'un problème social afin d'entreprendre une action commune. Nous jouons un rôle crucial en convainquant et en activant les citoyen.ne.s.

Dans les sessions de formation, les débats et la communication, entre autres, nous soulignons que la situation actuelle est injuste et qu'elle peut et doit être changée, et que cela peut se faire notamment par une action collective. D'où l'importance d'organiser nous-mêmes des actions collectives. Nous offrons ainsi une plate-forme permettant aux citoyen.ne.s d'échanger et de se mettre d'accord sur la manière de définir un problème social, afin de pouvoir ensuite mener une action commune.

Un exemple d'une telle plate-forme sont les brigades d'action paysanne, où des citoyen.ne.s engagé.e.s peuvent se plonger dans le thème de l'agroécologie et du droit à l'alimentation grâce à des journées de participation et rencontrer en même temps des personnes partageant les mêmes idées, à partir desquelles iels peuvent s'organiser pour mettre en place d'autres actions ou développer eux-mêmes des alternatives, comme la plantation d'une forêt alimentaire.

Hypothèse 4 : Les limites de l'engagement individuel⁸ et la croyance en l'efficacité collective poussent le citoyen à s'engager au sein d'une organisation sociale.

Dans l'engagement individuel ou les actions de changement social autogérées⁹ (cf. R1), le changement est autodirigé ou, comme le veut la devise, "Soyez le changement que vous voulez voir". Les citoyen.ne.s qui recyclent en sont un exemple. Une deuxième variante sont les citoyen.ne.s qui **s'engagent dans un potager communautaire**. Dans le cadre de ces activités axées sur la communauté, les gens se sentent souvent liés à l'histoire plus vaste de l'injustice sociale, même si le changement reste concentré sur leur propre communauté. Le slogan "penser globalement, agir localement" reflète bien cette réalité. Toutefois, de nombreux thèmes, tels que les problèmes liés aux systèmes alimentaires ou de la santé, de l'environnement et du climat, ne peuvent être résolus sans tenir compte du contexte plus large de la pauvreté ou des inégalités sociales. L'engagement individuel ne suffit pas pour cela. Pour cela, il faut des actions visant à influencer ou à modifier le comportement des autres (actions dirigées vers les autres), comme une action de protestation. Cette mobilisation des citoyen.ne.s permet à la fois de légitimer les revendications politiques des mouvements sociaux/collectifs (cf. R3) et d'inciter les décideur.euse.s politiques à agir (cf. R4).

7 Etude sur la mobilisation citoyenne <https://www.justicepaix.be/actionscitoyennes> « La notion d'identité collective est importante dans les engagements collectifs »

8 Etude "Ce qui mobilise les jeunes" - Enabel et ALC: "60% des jeunes tendent vers des opinions et comportements collectifs plutôt qu'individuels" - Geoffrey Pleyers "La subjectivation au coeur des mouvements contemporains": Une grande partie des jeunes sensibles aux inégalités mondiales se sentent isolé.e.s et cherchent des opportunités pour incarner leurs valeurs.

9 Sloot D, Kutlaca M, Medugorac V and Carman P (2018) Recycling Alone or Protesting Together? Values as a Basis for Pro-environmental Social Change Actions. *Front. Psychol.* 9:1229. doi: 10.3389/fpsyg.2018.01229

Dans l'hypothèse, nous affirmons que c'est précisément en raison des limites de l'engagement individuel combinés à la croyance que l'on est plus puissant en tant que groupe et que l'on peut obtenir davantage, que les gens s'engagent dans un collectif. Cette identité collective nous fait prendre conscience que nous pouvons faire plus ensemble que seuls. En même temps, une identité collective forte augmente la croyance en l'efficacité collective (Van Laer, J.). Dans ce deuxième résultat, l'accent est mis sur cela. Dans le cadre du programme, nous organisons nous-mêmes des **mobilisations collectives** ou en coopération avec des organisations partenaires, nous incitons les citoyen.ne.s sensibilisé.e.s à s'engager dans des **alternatives**, par exemple dans un AMAP¹⁰ ou un GASAP, ou à rejoindre un mouvement social (cf. Rés. 3). Nous leur apportons également le soutien nécessaire pour qu'ils puissent initier **elleux-mêmes des actions collectives**.

Risque : Les actions collectives ne débouchent pas suffisamment sur des résultats et des changements. Cela saperait la croyance en l'efficacité collective, ce qui pourrait entraîner une moindre volonté d'agir.
Risque : Le problème du « free-rider ». Si le citoyen pense que l'efficacité collective est élevée, cela peut également le conduire à ne plus s'engager car d'autres le feront à sa place.

Résultat 3: Les mouvements sociaux et les collectifs sont renforcés dans leurs stratégies d'action politique et d'alternatives au système

Le changement de système ne peut s'opérer sans l'action de mouvements sociaux qui mettent en place des alternatives, portent des revendications politiques et sont un contre-pouvoir efficace. Ils sont les représentant.e.s légitimes des populations affectées par les acteurs (étatiques ou non-étatiques) qui ne respectent pas les droits humains et sont les acteur.rice.s de base d'un changement de système plus juste (voir Impact). L'action des mouvements sociaux, la mobilisation et la participation des citoyen.ne.s aux actions collectives et alternatives proposées (R1-R2) se renforcera mutuellement et augmentera ainsi la pression sociale.

L'approche basée sur les droits qui sous-tend ce programme, met en évidence les détenteur.rice.s de droits et par conséquent ceux et celles qui sont directement touché.e.s par les conséquences des décisions politiques et qui devraient prendre part aux discussions de celles-ci. En tant que détenteur.rice.s de droits ou représentant.e.s des populations dont les droits ne sont pas respectés, les mouvements sociaux devraient dès lors être les **interlocuteur.rice.s privilégié.e.s des DP** dans leurs prises de décisions et être moteur du changement social en créant des alternatives. Toutefois, certains collectifs avec lesquels nous travaillons n'ont pas toujours pour but d'entrer en dialogue avec les DP, leur stratégie d'action est de créer des **alternatives** au système ou de **contester** les logiques de pouvoir en place, ce qui renforce également la **pression sociale**. Dans les deux cas, pour augmenter leur poids politique et social et atteindre des résultats durables, il est important que **les mouvements sociaux se renforcent, développent des synergies ou se mettent en réseaux**.¹¹

Ce programme entend faciliter l'émergence de tels mouvements et la création de synergies entre ceux-ci et **renforcer leurs stratégies d'action politique et d'alternatives au système**.

10 Une AMAP est une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. En prépayant un.e agriculteur.trice local.e qui travaille de manière écologique, les consommateur.trice.s mangent des légumes, des fruits ou des produits animaux frais et sains et permettent à l'agriculteur.trice local.e de gagner sa vie.

11 Recommandation issue de l'Évaluation des actions d'éducation au développement financées ou cofinancées par la Coopération belge au Développement entre 2014 et 2017

Hypothèse 5: Les mouvements sociaux dotés d'une vision du monde plus affinée, de fortes capacités organisationnelles, de revendications claires, d'actions politiques et d'alternatives inspirantes peuvent atteindre un public plus large et créer une plus grande capacité de mobilisation (H5A) pour influencer les relations de pouvoir, les décisions politiques et faire valoir leurs droits (H5B).

Risque: L'action des mouvements sociaux est déforcée par l'augmentation de la volatilité de l'engagement des citoyens ce qui mène à une perte des compétences et connaissances acquises en tant que mouvement.

Afin d'atteindre ce résultat, nous désirons travailler sur les changements suivants :

Les mouvements sociaux affinent leur compréhension et vision du changement de système :

Le consortium et leurs partenaires locaux ont développé une grande expertise sur les thèmes qui leur sont propres et entendent affiner la compréhension des mouvements sociaux par rapport aux enjeux politiques mondiaux au travers de formations, de partage d'informations et d'échanges avec nos partenaires locaux. Il est important d'impliquer au maximum ces derniers dans ce processus afin de mieux rencontrer les approches globales liées au développement durable.¹²² Cette vision globale du monde sera également affinée par un travail de documentation de cas concrets de violations des droits humains, de luttes et de victoires sociales au sein de nos pays partenaires.

Les mouvements sociaux affinent leur fonctionnement interne et leur stratégie d'action politique:

Les membres du consortium désirent accompagner les mouvements sociaux dans leur stratégie d'action nationale, européenne et internationale par la mise à disposition d'outils; par l'appui à la rédaction de leur message et revendications de campagne (nos partenaires locaux seront impliqués afin de porter des messages et luttes communes.) ; par l'organisation de séminaires et d'ateliers permettant de visibiliser et affiner leur message et; par l'appui organisationnel et logistique d'actions collectives.

Hypothèse 6: La mise en réseau (national, européen et international), les complémentarités et vécus de chaque organisation permettront de mettre en cohérence les positions, de donner des opportunités et des contacts et de co-construire des stratégies et des actions politiques ayant plus de portée politique.

Risque: Au sein de réseaux diversifiés, la recherche de consensus dans les positions peut atténuer la force des revendications portées par les mouvements. Ce risque porte aussi sur la collaboration entre différents acteurs (ONG, syndicats), ce qui pourrait déforcer les revendications des mouvements (cf : voir évaluation externe FIAN + étude SES).

Les mouvements sociaux créent des synergies et/ou développent des réseaux thématiques et/ou sectoriels pour co-construire des savoirs, stratégies, revendications et alternatives:

12 Ibid

Le programme entend créer des ponts entre les luttes sociales et faciliter les synergies et la mise en réseau des mouvements sociaux et la coordination et la dynamisation de ceux-ci, tant au niveau belge, qu'international (ex : La Via Campesina ou le People's Health Movement). Grâce à un travail de "niche" et au développement d'un appui "sur mesure" aux mouvements sociaux¹³, le consortium s'assure que les revendications et positions de ces acteurs guident les positions des réseaux. Nous devons encourager la co-construction avec eux, les soutenir et nous aligner sur leurs agendas. Notre collaboration et appui prendra, entre autres, la forme de facilitation de réunions, de rédaction de notes et d'argumentaires communs et de participation à des processus politiques clés (ex : au Conseil des droits de l'homme, Global Health Watch).

Résultat 4 : Les décideurs.euses politiques (DP) sont outillés.e.s adéquatement pour prendre des positions

Pour agir davantage pour les DH et un changement de système, certain.e.s DP doivent être sensibilisé.e.s et outillé.e.s et dialoguer avec les mouvements sociaux représentant les détenteurs.trices de droits (préalablement formés et accompagnés) (R3). Parallèlement, grâce à la pression sociale et citoyenne (R1-R2-R3) et la réalisation de recherches et d'études, les revendications portées par les mouvements sociaux (MS) et le consortium seront mises à l'agenda politique. Cela permettra, d'une part, aux DP sensibilisé.e.s d'agir et forcera les autres DP à se mobiliser et d'y répondre par des mesures politiques et d'autre part aux mouvements d'être renforcés¹⁴.

Cette approche intégrée est une application concrète d'une approche de plaidoyer basée sur les DH (et les principes MEET), en:

- informant et en sensibilisant les DP par rapport à leurs obligations en matière de DH;
- appuyant les MS représentant des détenteurs.rices de droits pour construire leurs demandes politiques (R3), interpellant les DP, dialoguer et accompagner les DP.

Risque: L'aggravation des crises multiples actuelles (environnementale, climatique, sociale, démocratique, sanitaire) entraîne une gestion politique dans l'urgence et des réponses politiques « dispersées » (approche en silos), qui empêche la prise en compte des revendications transformatrices et systémiques.

L'expérience démontre que les crises (en particulier la crise sanitaire) peuvent également offrir des opportunités politiques pour des changements systémiques. Surtout si l'on démontre que les crises sont interreliées et qu'elles ont des causes communes, qui nécessitent des réponses systémiques et des mesures à double ou triple effets (*double-triple duty actions*)¹⁵. En particulier si de telles mesures sont présentes dans les déclarations gouvernementales/programmes de partis (des actions spécifiques seront menées à l'occasion des élections de 2024).

Information des DP

13 SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Évaluation des actions d'éducation au développement financées ou cofinancées par la Coopération belge au Développement entre 2014 et 2017, 2018.

14 SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Évaluation des actions d'éducation au développement financées ou cofinancées par la Coopération belge au Développement entre 2014 et 2017, 2018, p. 133

15 Boyd A Swinburn et al. (2019), *The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change: The Lancet Commission report*

Hypothèse 7: Les DP sont sensibles (1) aux demandes concrètes portées par des réseaux; (2) aux cas concrets et témoignages de terrain portés par les MS¹⁶.

Les **revendications sont co-construites en amont avec les MS et réseaux**, ce qui leur donne une légitimité forte. Les stratégies de plaidoyer sont ensuite affinées en utilisant des outils de cartographie, qui permettent un ciblage des DP clés d'un processus politique déterminé¹⁷.

Grâce à un travail « de niche » (spécialisation thématique forte des membres du consortium), **l'expertise du consortium, des MS et réseaux**, est mieux identifiée et rendue accessible¹⁸, soit à la demande proactive des DP, soit suite à des actions spécifiques de la part du consortium d'information et de sensibilisation.

En fournissant des informations précises et rigoureuses sur les sujets politiques du programme aux DP ciblé.e.s, nous les conscientisons sur la portée de leurs obligations. Bien qu'un grand nombre de DP belges soient sensibles aux DH, ils ne sont pas toujours conscient.e.s des obligations qui découlent des instruments de DH. Afin de concrétiser la portée de ces obligations, nous faisons référence aux principales **directives et recommandations internationales reconnues**. En application de la *Théorie de la perspective et du cadrage du message* de Kahneman et Tversky¹⁹, une attention particulière est apportée à la présentation de la problématique et des solutions.

Interpellation des DP et dialogue avec les MS et réseaux

Hypothèse 8: les DP sensibilisé.e.s sur un sujet sont poussé.e.s à agir lorsque le sujet et les revendications sont à la fois (R3): (1) portées par les détenteurs.euses de droits, avec des propositions politiques concrètes, au sein de réseaux; (2) sujet d'études académiques; (3) relayées dans les médias; (4) objet de mobilisation et pression citoyenne (R1 et R2).

Selon le sujet, le contexte et l'actualité, les stratégies d'interpellation combineront toutes ou partie des actions suivantes :

- **Dialogue et rencontres avec les réseaux et MS :** en application de l'approche basée sur les DH et suivant l'expérience acquise du consortium et du secteur²⁰, la priorité est donnée à la mise en dialogue entre les DP ciblé.e.s et les MS concernés. Les revendications étant plus impactantes lorsqu'elles sont portées par les détenteurs.trices de droits elleux-même (communautés affectées dans un cas concret ou représentant.e.s des MS ou d'OSC). Selon d'autres théories psychosociales²¹, ces rencontres renforcent, d'une part les représentants.e.

¹⁶ Théorie des coalitions de Sabatier et Jenkins-Smith: Selon laquelle « le changement politique est possible grâce à la coordination d'actions d'individus et organisations ayant les mêmes croyances fondamentales ».

¹⁷ Voir la Théorie du pouvoir politique de Mills selon laquelle « le changement politique n'est possible qu'en travaillant directement avec les personnes ayant le pouvoir de prendre les décisions politiques ou de les influencer ».

¹⁸ SPF Affaires Etrangères, *op. cit.*, p. 141.

¹⁹ Selon laquelle « les choix des individus vont varier selon la manière dont les options lui sont présentées ».

²⁰ SPF Affaires Etrangères, *op. cit.*

²¹ Voir notamment la Théorie de la mobilisation sociale et de l'organisation communautaire, selon laquelle « le changement politique est favorisé par des actions collectives des communautés qui oeuvrent elles-mêmes à résoudre le problème qui affecte leur vie », dans S. Alinsky, "Rules for radicals: A pragmatic primer for realistic radicals". New York, Vintage, 1989

dans leurs luttes et l'exercice de leurs DH (R3), et d'autre part, les DP dans leurs arguments qui se voient davantage comme acteurs de changement.

- **Co-construction de savoirs et d'analyses avec le monde académique** : selon le type de processus politique ciblé et la complexité/technicité du sujet, une collaboration scientifique est envisagée, soit au travers des Legal Clinic (collaborations avec les facultés de droit), soit de collaboration spécifique, soit de consultance.
- **Travail médiatique** : selon la *Théorie de l'influence médiatique*²², « le travail de presse et la communication doivent être combinés au plaidoyer envers des DP, qui agiront sur des questions actuelles et/ou sur des questions qui ont gagné un soutien populaire important ». Ce travail médiatique alimente aussi les autres axes (R1 – R2 - R3).
- **Mobilisation et pression sociale**: Grâce à des actions publiques et des campagnes qui mixeront différents outils (interpellations (in)directes, mobilisations, pétitions) les citoyen.ne.s (R2) et les MS (R3) exerceront une pression sur les politiques, démontrant la légitimité de la demande et donnant du poids démocratique aux mesures demandées.

Accompagnement des DP

Hypothèse 9: Les DP convaincu.e.s suite aux interpellations et aux dialogues, n'agiront que s'ils sont accompagné.e.s et outillé.e.s adéquatement sur le moyen-long terme, jusqu'à leur prise de position.

Cet accompagnement prendra différentes formes :

- Contact continu et maintien du niveau d'information avec les DP;
- Mise en lien avec d'autres alliés sociaux, académiques et politiques;
- Appui (technique) dans l'élaboration de mesures politiques: questions/interpellations parlementaires, résolutions, projet/proposition de loi, etc.

Lien avec les Objectifs du développement durable (ODD)

Principe de Leave no one behind : En ce qui concerne l'inclusion de toutes et tous, nous le ferons d'une part transversalement par l'approche basée sur les droits humains, qui est au cœur de notre programme et qui est intimement liée au principe *Leave no one behind... and reach the furthest first*. L'application des principes MEET vise à ce que les droits des populations les plus vulnérables et marginalisées soient respectés, et à ce qu'elles participent à la prise de décision politique.

D'autre part, nous porterons une attention particulière aux points suivants, en fonction des axes de travail. Il est à noter que les outils et méthodologies seront adaptées en fonction de l'axe et du public-cible:

- prioriser les minorités dans le travail de sensibilisation et conscientisation. Ex: animations dans l'enseignement technique-professionnel, projets avec les maisons de jeunes, ...
- prioriser les groupes marginalisés dans nos travail d'appui aux mouvements. Ex: travail avec les organisations paysannes et les organisations de lutte contre la pauvreté et leurs publics
- rechercher un équilibre en genre (au travers une approche féministe transversale) et en diversité de publics. Ex: Grâce à la coopération avec, entre autres, le centre d'accueil de la Croix-Rouge, des jeunes issu.e.s d'un milieu culturel différent sont également impliqué.e.s dans les activités que nous organisons.

²² Voir notamment les théories de la communication de M. McCombs et D. Shaw: M. McCombs, "A look at agenda setting: Past, present, and future", *Journalism Studies*, 6(4), 2005, pp. 543–557; M. McCombs et D. Shaw, "The agenda-setting function of mass media", *Public Opinion Quarterly*, 36, 1972, pp. 176–187.

- intégrer la démarche décoloniale dans nos pratiques afin de se défaire de l'héritage colonial et interroger nos pratiques, en ce compris l'accès de nos activités à des personnes racisées et provenant des diasporas.

Principe d'Interlinkages : Comme déjà mentionné, nous sommes convaincu.e.s que la multiplicité des crises que nous traversons (environnementale, climatique, sociale, démocratique, sanitaire) partagent des causes et des solutions systémiques communes. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les ODD cibles (not. ODD 2, 3, 10, 12 et 13) et les thématiques prioritaires du programme, on a vu émerger ces dernières années de nouveaux cadres d'actions au niveau international qui mettent en lumière les liens étroits entre les inégalités économiques, les enjeux environnementaux, climatiques et les problèmes de santé et d'alimentation. On peut par exemple citer :

- l'initiative « One health » qui promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaire.
- Le rapport scientifique "The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change" qui identifie les interrelations et les solutions communes pour répondre au changement climatique et aux pandémies d'obésité et de sous-nutrition.

En s'alliant, nous pouvons renforcer nos expertises et identifier certains thèmes qui se trouvent à l'intersection des ODD prioritaires du programme, comme par exemple :

- Les impacts des pesticides sur l'environnement, le climat, l'alimentation saine, et la santé des travailleurs.euses et des mangeurs.euses.
- L'agroécologie comme solution pour répondre aux défis climatiques, environnementaux, d'alimentation saine, et de droits des paysan.ne.s.
- L'alimentation saine et la lutte contre l'obésité pour améliorer la santé publique, y compris face aux pandémies comme le Covid-19²³.

Ce sont des thèmes sur lesquels nous travaillerons en synergie avec les autres pays où le programme sera actif (Bolivie, Burkina Faso, Mali, Palestine, Philippines, RD Congo et Sénégal).

Lien suivi

Tout au long du programme, nous suivons les indicateurs de nos résultats et de notre outcome qui se trouvent dans le schéma, mais nous disposerons également d'indicateurs pour suivre les changements présents dans notre sphère d'intérêt. Ces "indicateurs d'impact" nous permettront de cibler ce qui peut l'être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long-terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de visibiliser notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de nos évaluations. En matière d'évaluation, et conformément aux recommandations issues du développement de la méthodologie de l'évaluation d'impact du programme commun 2017-2021 de KIYO, Solidagro et Viva Salud par Syspons, citons également le fait que nous avons décrit la situation telle qu'elle se présente au niveau de ces changements en 2021, ceci afin de donner une situation zéro nécessaires pour nos évaluations tant internes qu'externes. Et, finalement, nous suivons également les hypothèses de notre TOC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses.

²³ The Guardian, "Covid deaths high in countries with more overweight people, says report", https://www.theguardian.com/world/2021/mar/03/covid-deaths-high-in-countries-with-more-overweight-people-says-report?CMP=share_btn_link

Tout comme le suivi des changements de la sphère d'intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TOC est bien correcte et si nous devons l'adapter le cas échéant.

6. Analyse des risques associée à l'outcome

Titre de l'annexe de référence :	Analyse des risques Belgique
----------------------------------	------------------------------

7. Description des tâches entre ACNG associés

L'outcome Belgique a été créé conjointement par FIAN Belgium, Quinoa, Solidagro et Viva Salud. Nous sommes parti.e.s d'une vision et d'un constat partagés: le système doit être changé. Chacune des ACNG travaille à ce changement, mais chacune y contribue avec les spécificités et l'expertise qui lui sont propres. Ayant construit notre outcome Belgique autour de 4 résultats, selon nos différents groupes-cibles, les 4 membres du consortium participeront chacun à au moins 3 résultats sur les 4, avec une grande interaction entre les membres en vue de l'atteinte du résultat. Que ce soit par les thématiques (Viva Salud pour le droit à la santé, FIAN et Solidagro pour le droit à l'alimentation et les droits des paysan.ne.s; Quinoa pour l'interculturalité et la lutte contre les inégalités) ou l'approche: (Quinoa et Solidagro pour leurs actions de sensibilisation et conscientisation; l'ensemble des organisations pour leurs actions de mobilisation et de soutien aux mouvements sociaux; Solidagro, Viva Salud et FIAN pour leurs actions de plaidoyer politique (voir également Description de la Cohérence), ces spécificités ont été intégrées pour que nos complémentarités renforcent notre cohérence et nos synergies. Ceci entraînera un investissement comparable pour tous nos groupes-cibles.

Avec les autres pays présents dans ce programme, nous avons élaboré 4 thématiques transversales pour promouvoir au mieux notre travail en commun (détaillées dans l'Annexe 10). Ainsi naîtront des synergies entre pays à plusieurs niveaux : travaux de recherche en commun, publications ou campagnes communes, interpellations communes, etc. Une grande partie des tâches du poste de coordination de programme sera alloué au suivi de la Belgique et donc au rapportage annuel pour lequel chaque membre du consortium désignera un.e représentant.e au sein de son organisation.

D. Budget de l'outcome

1. T4 – Coûts opérationnels et visualisation synthétique du budget de l'outcome commun

Voir Annexe : Budget 2022-2026

2. Explication du budget

FIAN

Le budget de FIAN consacré à cet outcome est de 1 037 133€.

En tant qu'organisation spécialisée dans le plaidoyer politique et l'appui aux mouvements et à la mobilisation, ce budget est composé principalement de frais de personnel. Les activités prévues nécessitant en effet du temps de travail pour être menées à bien : activités de plaidoyer, activités de mobilisation, expertise thématique et recherche/publication sur les dossiers de plaidoyer, implication dans les réseaux (locaux, nationaux, européens et internationaux), appui aux mouvements sociaux, co-construction de savoirs, appui aux luttes concrètes et documentation de cas et communication transversale sur ces activités pour en assurer la visibilité et augmenter leur impact.

Le budget prévu en frais de personnel (837.133 €) permet de conserver l'équipe actuelle - et donc les compétences et l'expertise déjà capitalisées en son sein - durant les 5 années du programme. Il se compose de 3.4 ETP répartis comme suit :

Les chargé.e.s de plaidoyer (dossiers internationaux, européens, fédéraux ou régionaux EN/ES/FR/NL) représentent 2.4 ETP et les chargées de communication (FR/NL) 1 ETP. L'augmentation linéaire annuelle est due à l'indexation et à l'ancienneté du personnel.

Concernant les moyens matériels, le budget consacré aux frais d'activité est de 200.000€. Ce montant total sur la planification des activités et sur l'expérience de FIAN lors de ses derniers programmes. Un budget de 10.000€ est prévu en début de programme pour des investissements en matériel informatique et matériel de mobilisation.

L'augmentation de budget, par rapport au programme précédent, est majoritairement liée au renforcement des activités (1) en Flandre; et (2) au niveau européen et international; tel que recommandé tant par la dernière évaluation externe (2019) que par la DGD lors des 2 dialogues institutionnels précédents.

Quinoa

Le budget des coûts opérationnels de Quinoa consacré à cet outcome est de €1.278.034,46 Les frais de personnel pour les coûts opérationnels sont de 3.8 ETP et de 0.5 ETP pour les frais de gestion. Cela constitue la majorité des coûts (€1.198.674,46) car Quinoa est une ONG d'ECMS et la majorité de ses coûts est constituée de frais de personnel. Ces frais de personnel sont répartis comme suit:

- résultat 1: 80% des frais de personnel seront dédiés à la sensibilisation, la mise en projets, les relations avec les partenaires et les bénévoles, l'animation et la formation
- résultat 2: 10% des frais seront dédiés à la mobilisation
- résultat 3: 10% des frais seront dédiés à la formation des collectifs et mouvements.

Les autres frais sont essentiellement des frais de fonctionnement (79.360€) qui couvrent les frais d'appui et de formation de nos publics (locations de salles et partiellement les tickets d'avion), Les frais d'appui à nos partenaires pour leur travail pédagogique auprès de nos publics qu'ils accueillent ont dû être coupés et ne financent qu'en partie nos partenaires Sud et Nord. Les frais de partenariat (accueil de nos partenaires en Belgique et mission des permanents de Quinoa) ont également été réduits à 2 missions et 2 accueils pour les 5 années et non plus un par an.

Les frais d'investissement seront recherchés autrement ; il n'y en a donc plus pour les DGD.

Solidagro

Le budget de Solidagro consacré à cet outcome est de €1.397.865,44.

Le coût le plus important est celui du personnel. La sensibilisation, la mobilisation, le plaidoyer, ... nécessitent du temps, de l'harmonisation, de l'organisation et de la coordination. Afin de réaliser ce programme, 4,1 ETP sont nécessaires en termes opérationnels.

- Une collaboratrice politique à temps plein est chargée d'atteindre le résultat 4, le plaidoyer politique, en coopération avec les réseaux auxquels nous contribuons financièrement. Cette collaboratrice politique est également chargée d'apporter des contributions de fond lors de sessions de formation, de débats, etc., destinés au grand public ou à des citoyen.ne.s sensibilisé.e.s.
- Une collaboratrice communication de 0,75 ETP est affectée à ce programme pour aider à soutenir la sensibilisation en diffusant et en partageant des posts pertinents sur les réseaux sociaux, en compilant et en envoyant des newsletters, en soutenant des campagnes, etc. Il existe également un budget de fonctionnement pour la réalisation de vidéos par exemple.
- En outre, deux collaborateur.trice.s éducatif.ve.s (1,7 ETP) sont chargé.e.s d'organiser des activités pour le grand public, de mettre en place des activités mobilisatrices telles que les brigades d'action paysanne, d'organiser des trajets fondés sur les expériences pratiques en

collaboration avec le partenaire Dwagulu Dekkente, de donner des formations à la future génération d'agriculteur.trice.s, etc.

- Une responsable Belgique est affectée pour 0,65 ETP au programme pour soutenir l'équipe, explorer de nouvelles collaborations, et soutenir les employés dans leurs tâches.

En outre, un montant de € 5.000 a été prévu pour les investissements. Cela concerne principalement l'achat d'ordinateurs portables.

Viva Salud

Le budget de Viva Salud consacré à cet outcome est de € 1 969 515.

La majorité de ce budget (80%) sera affecté à 5,8 ETP répartis comme suit :

- 0,8 ETP communication: la communication est très importante comme levier de mobilisation de notre base sociale. Grâce à cette communication via notre site web, newsletter, magazine, et réseaux sociaux et au travers de divers supports (vidéos, témoignages, infographics,..) nous serons plus à même d'informer notre base sociale de nos campagnes et de les mobiliser pour renforcer la pression sociale autour de nos thèmes clés.
- 4,5 ETP collaborateur.rice.s politique et campagne : ces collaborateur.rice.s travailleront sur nos trois thèmes: système de santé public, conditions de travail saines et mouvements sociaux pour la santé et couvriront l'entièreté du territoire belge. Ceux-ci s'occupent pour leur thème de la stratégie de mobilisation de notre base sociale à travers l'élaboration de campagnes établies en collaboration avec nos partenaires locaux et des mouvements sociaux pertinents ainsi que du travail de plaidoyer et de réseau au niveau national, européen et international.
- 0,5 ETP coordinateur.rice politique et campagne afin de s'assurer de la cohérence entre les interventions de chacun.e des collaborateur.rice.s et de l'atteinte de nos objectifs.

20% du budget est affecté aux dépenses opérationnelles.

L'augmentation du budget par rapport au programme précédent s'explique par un alignement des salaires sur le secteur et une augmentation nécessaire du nombre d'effectifs.

Le nombre d'ETP nécessaires pour réaliser ces ambitions s'explique par :

- une nécessité de travail bilingue d'envergure nationale ;
- le fait que Viva Salud soit la seule ONG du programme commun à se concentrer sur le droit à la santé ;
- le fait que les changements souhaités dans l'outcome Belgique ne sont pas seulement d'envergure nationale mais également internationale (avec des activités concrètes ciblant des acteur.trice.s internationales.aux).

E. Présentation de l'outcome et motivation

1. Description de la Pertinence

La force et la pertinence de ce programme commun réside dans sa **complémentarité** tant au niveau des thèmes prioritaires (démocratisation, interculturalité, droit à l'alimentation, droit à la santé, liberté d'expression et d'association), de ses axes de travail utilisés (sensibilisation et éducation, mobilisation, mouvements, plaidoyer) que des publics cibles touchés (citoyen·ne·s engagé·e·s ou non, mouvements sociaux et décideurs.euses politiques -DP-). 4 approches sont intégrées de manière transversale: approche basée sur les droits humains, approche féministe et décoloniale et éducation interculturelle.

Notre outcome cadre tout à fait avec les priorités de la **Loi sur la coopération au développement** qui fait des droits humains et de la cohérence des politiques deux de ses objectifs principaux. Notre outcome répond totalement à la définition et aux objectifs de l'éducation au développement tels que présentés à l'article 2, 6°/6. Les thèmes qui se retrouvent dans notre outcome sont également des **thèmes prioritaires de la Coopération au Développement** tels que cités dans l'Art.11.§ 1er (voir Thèmes). De plus, nous travaillons autour de **3 des 4 secteurs prioritaires de la coopération gouvernementale** (Art 19.) à savoir, les soins de santé, l'enseignement et la formation, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous portons de plus la même attention que notre **Ministre de la Coopération au Développement, Meryame Kitir**, à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation durable, à l'accès à l'éducation, à des infrastructures sanitaires, à l'adaptation au changement climatique, à l'amélioration des conditions sociales et de travail, à l'égalité des genres, à l'ECMS tels qu'indiqué dans sa **note de politique générale** de novembre 2020. Notre outcome s'inscrit dans les priorités de plusieurs **notes stratégiques de la Coopération au Développement belge** (voir « Notes stratégiques »). Notre outcome s'inscrit dans la durée car il contribue à la **réalisation à long terme de plusieurs ODD** (voir TOC). Nous contribuerons dans ce programme à **24 sous-cibles des 6 cibles identifiées par le CSC** de manière prioritaire et centrale.

Le **genre** fait partie de notre outcome en ce sens que nous visons un changement de système pour plus de justice sociale, or celle-ci ne peut être envisagée sans une justice de genres et de sexes. L'approche genre se fera tant de manière transversale par l'intégration de pratiques féministes que de manière spécifique par un renforcement du secteur (voir Note « Genre »): formations pour des ACNG et public de 1re et 2ème ligne sur les inégalités hommes-femmes et un travail de campagne intégrant une perspective LGBTIQ+. Enfin, des indicateurs sexo-spécifiques sont intégrés dans les résultats de l'outcome.

L'environnement fait partie intégrante de notre outcome. L'analyse systémique des crises environnementale et climatique, que sous-tend ce programme, soutient l'intégration transversale et spécifique de l'environnement dans toutes les activités (voir Note « Environnement »).

La décolonisation a été établie comme une des thématiques transversales communes du programme. Avec pour objectif de renforcer nos capacités internes et diffuser une vision décoloniale dans le secteur et nos publics, notre travail se décline à travers 3 axes: institutionnel, stratégique et opérationnel.

La pluralité et complémentarité des groupes-cibles et bénéficiaires concernés par l'outcome liée à une approche basée sur les droits humains rejoint la volonté du **CAD** de montrer l'importance de laisser les personnes affectées décider de ce qui est le plus urgent et reflète également la priorité stratégique accordée à l'objectif de « ne laisser personne de côté ».

- **Grand public**: Par une démarche de pédagogie active, ce programme entend susciter un esprit critique et un questionnement auprès du grand public pour s'ouvrir à d'autres réalités.

- **Citoyen.ne.s sensibilisé.e.s et engagé.e.s**: Par des méthodes d'intelligence collective, une pédagogie active et des expérimentations concrètes, les citoyen.ne.s seront renforcé.e.s dans leur engagement pour une mobilisation plus collective.

Ces deux typologies de public entrent dans le public de 1ère et 2ème ligne du CSC. Les interventions envers ce public permettent de toucher une grande diversité et une grande étendue de ce public cible via des activités de sensibilisation, d'animations, de formations longues, de mises en projets éducatifs et/ou de mobilisation. A noter que les acteurs.trices-relais seront également renforcé.e.s et que la collaboration avec divers acteurs fera partie intégrante du travail.

- **Etudiant.e.s et professeur.e.s** (secondaire dont technique-professionnel et supérieur): En travaillant sur différentes sous-cibles par le biais d'outils pédagogiques, ce programme accompagne les élèves à exercer leur citoyenneté de façon critique et solidaire en développant leurs compétences afin qu'ils prennent conscience de leur pouvoir d'agir. En collaborant avec le système éducatif formel et d'autres acteurs, le pouvoir multiplicateur du corps enseignant sera pleinement exploité afin de les encourager à intégrer l'ECMS dans leurs pratiques.

- **Acteurs sociaux**: Au-delà des outils et méthodologie d'intelligence collective mobilisés pour les autres publics, une attention est accordée au contexte et aux réalités dans le cadre d'intervention pour les acteurs sociaux afin que le contenu des interventions soit le plus pertinent possible par rapport à leurs besoins. Il en va de même pour les acteurs associatifs et culturels pour lesquels l'accent sera mis sur le renforcement des valeurs partagées.

- **Plateformes et réseaux nationaux, européens et internationaux**: Une des principales ambitions de ce programme est d'amplifier l'action et les revendications des mouvements sociaux pour les droits humains et pour plus de justice environnementale et sociale. Dans ce sens, le travail en réseau est une stratégie et un objectif en soi pour plus de cohérence, pertinence, efficacité et efficience. Il est donc inhérent à tout le travail effectué avec nos publics. Travailler dans ce cadre particulier mobilise une co-construction de savoirs et favorise l'intelligence collective.

- **DP**: Par un travail de recherche basé sur un dialogue avec les mouvements, médias et partenaires, ce programme met à profit son expertise qu'elle partagera également au sein du secteur ACNG. Le travail continu en réseau du consortium renforcera la légitimité et l'assise de ce travail afin que l'influence auprès des DP ne puisse se faire qu'en portant la voix des mouvements et personnes concernées. Notre approche fondée sur les droits humains nous amène à approcher différemment les acteurs privés qui ont l'obligation de les respecter, sans être directement créateurs de normes.

- **Communautés et collectifs en lutte pour leurs droits**: nous répondrons aux réalités à travers l'empowerment, l'écoute et l'adaptation au contexte.

Viva Salud et Solidagro vont approfondir l'approche basée sur les droits, cadre conceptuel de leur programme commun 2017-2021 en se focalisant sur l'aspect systémique de cette approche. 3 des 4 OS Belgique continueront à se refléter dans ce programme (travail avec les mouvements sociaux, mobilisation des citoyen.ne.s engagé.e.es et plaidoyer). Quinoa désire élargir le spectre du programme précédent et penser la complémentarité des stratégies d'action, tout en renforçant le rôle central que jouent la sensibilisation et l'éducation dans cet outcome pour un effet multiplicateur. Le programme s'inscrit dans la continuité du programme 2017-2021 de FIAN que ce soit au niveau thématique ou au niveau des stratégies et approches (approche basée sur les droits, mobilisation, renforcement du mouvement, plaidoyer). Suivant les recommandations (DGD et évaluation externe), le travail de plaidoyer au niveau européen est renforcé dans ce programme, ainsi que la thématique de la nutrition.

2. Description de la Cohérence

Le présent programme offre un degré élevé de cohérence tant au niveau interne qu'externe, ce qui constitue par ailleurs une spécificité et une plus-value du consortium.

Cohérence interne

L'outcome commun est cohérent et participe à la réalisation des objectifs du cadre stratégique de chacun des membres du consortium. C'est ce qui permet aux organisations menant aussi des activités dans le cadre d'autres programmes de garantir la cohérence de celles-ci avec le programme: (1) FIAN

pour les projets européens, et en tant qu'organisation d'éducation permanente; (2) Quinoa en tant qu'Organisation de Jeunesse (reconnue par la FWB), prioritairement avec un public jeune (entre 18 et 35 ans) (1).

La cohérence de l'outcome et de l'intervention **avec les normes et critères internationaux** est garantie via l'utilisation d'une approche fondée sur les droits: (1) on se réfère aux instruments de DH et (2) l'on contribue à les faire évoluer et à les appliquer (voir TOC et Priorité ABDH).

La complémentarité des approches, thématiques et expertises, qui se complètent et se renforcent.

Les approches:

- Les leçons apprises du précédent programme (2) ont souligné que travailler avec des thématiques différentes valorisait notre approche.
- A ces éléments reconnus comme garants de cohérence interne, nous y ajoutons l'approche systémique de l'ECMS partagé par l'ensemble des membres du consortium. La similarité des autres approches garantit la cohérence interne (voir TOC).

Les thématiques: Viva Salud pour le droit à la santé, FIAN et Solidagro pour le droit à l'alimentation et les droits des paysan.ne.s et Quinoa pour l'interculturalité et la lutte contre les inégalités.

L'expertise: Quinoa et Solidagro pour leurs actions de sensibilisation et formation/éducation; l'ensemble des organisations pour leurs actions de mobilisation ou de soutien aux mouvements sociaux; Solidagro, Viva Salud et FIAN pour leurs actions de plaidoyer politique.

La complémentarité territoriale : le champ d'action de chacun des membres du consortium permet un renforcement mutuel pour plus d'efficacité et d'efficience, grâce à leur complémentarité territoriale permettant de couvrir le territoire national belge, sans chevauchement (3).

Cohérence externe

La complémentarité: Nous travaillons principalement en synergies avec d'autres acteurs, ACNG mais aussi et surtout avec d'autres mouvements, collectifs et réseaux (voir Chapitre Synergies). Plusieurs particularités permettent de garantir la complémentarité d'action :

- En tant qu'organisations de niches, appuyant des acteurs intermédiaires, notre action complète celle des ACNG du secteur. De plus, menant un travail de 2e ligne, Quinoa collabore avec ALC sur des activités de formation.
- L'appui et le soutien des mouvements (acteurs intermédiaires) est une plus-value importante, complémentaire aux autres approches du secteur (telle que la sensibilisation grand public (4)). C'est ce qui permet de faire des ponts/convergences entre ACNG et OSC, mouvements et collectifs en dehors et entre secteurs.
- L'expertise et l'expérience en tant qu'organisations utilisant l'approche systémique ou l'approche droits sont reconnues et demandées dans la majorité des réseaux dans lesquels le consortium est actif.
- Les membres du consortium sont membres de réseaux au niveau européen (Food coalition, ECVC, Nyeleni Europe, European network against privatization of health, etc) et international (FIAN International, People Health Movement, G2H2, La Via Campesina, etc.), ce qui garantit une grande cohérence externe à ces niveaux.

La coordination : Grâce au travail en synergie et au sein de réseaux, fédérations et plateformes (où souvent les membres ont des rôles actifs/de coordination), la coordination avec les autres acteurs actifs est assurée (voir Description des Synergies). L'implication au sein d'un réseau est décidée (puis évaluée) en fonction de certains critères, dont ceux de la plus-value, de la complémentarité, de l'efficience et de l'efficacité.

3. Description de l'Efficacité

L'efficacité de chacun des membres du consortium a toujours été évaluée positivement de manière externe pour les précédents programmes et projets co-financés par la DGD. Dans chacun des programmes, l'ensemble des indicateurs d'outcome ont été atteints et souvent dépassés (voir évaluations mi-parcours des 4 membres du consortium).

Nous pensons que l'efficacité sera atteinte grâce aux processus suivants que nous mettrons en œuvre pour atteindre notre outcome ainsi que nos 4 résultats. Ces processus sont à la fois réalistes et réalisables, car ils reposent sur l'expertise et l'expérience des organisations du programme, appréciation qui a été démontrée depuis plusieurs années (voir TOC et Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs).

- La présentation d'alternatives de changement : Chaque activité/processus intègre une (re)découverte de dynamiques de changement social (alternatives, résistances, etc.), tout à fait nécessaire pour accompagner efficacement des publics à dépasser un constat consternant sur l'état du monde et développer une posture d'espoir nécessaire à l'engagement.
- La diversité d'activités proposées : Cette recommandation issue de l'évaluation d'impact menée par HIVA-KUL (5) part du principe qu'il faut que chacun.e, jeune ou plus âgé.e puisse trouver une activité correspondant à ses attentes et participer à sa manière.
- Les synergies : Les activités menées se font la plupart du temps en collaboration avec d'autres acteurs. Ces collaborations donnent un cadre aux interventions qui nous permet d'adapter notre offre en fonction des contextes spécifiques, pour atteindre un plus large public et de renforcer ainsi l'efficacité de nos interventions (6).
- L'approche méthodologique : Nous mettons en place des processus complexes et complets, basés sur des méthodes actives et participatives.
- La création d'outils pédagogiques : Le fait que Quinoa crée ses propres outils pédagogiques lui permet de mieux correspondre aux attentes des groupes-cibles et de pouvoir s'adapter à toutes les réalités ainsi qu'à un contexte mondial en perpétuel changement (cf CSC: les 'changements des modes traditionnels d'engagement') .
- Les immersions : Ces processus intègrent des immersions en Belgique et dans les pays partenaires. Ces expériences sont déterminantes dans les processus d'engagement. L'étude d'impact d'ACODEV (7) sur le rôle de l'éducation au développement dans le parcours de vie des personnes engagées dans des actions solidaires ainsi que l'évaluation DBA-SCI-Quinoa sur le rôle du partenariat Sud dans le processus d'éducation au développement (8) montrent que les expériences dans les pays partenaires sont globalement récurrentes et significatives dans les parcours d'engagement (quel que soit l'âge du-de la témoin).
- L'expérimentation : Ces processus et espaces sont des lieux d'engagement qui permettent aux participant.e.s d'expérimenter l'engagement et, par cette expérimentation, le faire mûrir, le renforcer, comme la participation aux brigades d'action paysanne, par exemple.
- Le suivi des volontaires : Quinoa intègre, par exemple, dans sa démarche, le suivi individualisé de ceux-celles qui le souhaitent dans leur démarche d'engagement. Solidagro soutient des "ambassadeurs", des personnes qui partagent activement la vision et la mission de l'organisation et agissent elles-mêmes, avec le soutien de Solidagro.
- Les processus longs : Nous choisissons d'investir dans des processus longs qui permettent de travailler en profondeur avec le public (décentration, positionnement, complexification, expérimentation) et de construire un parcours citoyen durable. Ces processus sont par ailleurs particulièrement adaptés aux pédagogies participatives. Ils offrent des opportunités pour négocier avec les participant.e.s les orientations et priorités du processus et permettent aux participant.e.s de s'approprier le processus.

- La dimension collective des processus (9) : L'aspect collectif apporte une plus-value en termes de passage à l'action (il permet de surmonter le sentiment d'isolement fréquent auprès des publics rencontrés).
- La rencontre de multiples acteurs.trices : Ces processus intègrent la rencontre de multiples acteurs.trices qui sont autant d'illustrations d'alternatives, d'autres modes de vie, d'autres modes d'organisation et de production, etc. utiles à un processus lié à l'engagement.
- Effet multiplicateur: En travaillant avec les collectifs, mouvements sociaux et public de 2eme ligne, ce programme entend mettre à profit l'effet multiplicateur des publics touchés.
- L'accompagnement des mouvements : Nous accompagnerons les organisations de la société civile, les organisations paysannes et les acteurs sociaux pour qu'ils puissent pleinement participer à des espaces de participation démocratique au sein des institutions internationales. L'existence de ces espaces démocratiques renforce l'efficacité de leur plaidoyer.
- Le plaidoyer conjoint avec les mouvements sociaux et les réseaux : En appliquant l'approche basée sur les droits humains, nous avons d'un côté, les revendications portées qui jouissent d'une légitimité intrinsèque basée sur des normes et recommandations internationales, et d'un autre côté, une fois l'atteinte du résultat 4 (Les décideurs.euses politiques sont outillés.e.s adéquatement pour prendre des positions.), le cadre normatif amélioré aura un impact sur toutes les situations et les personnes concernées et pas seulement pour un groupe déterminé ou un territoire géographique donné.

L'attribution des résultats attendus par rapport à l'outcome est décrite dans le narratif de notre TOC.

En ce qui concerne l'identification des baselines, nous avons eu 3 cas de figure:

1. Il s'agissait de données pour lesquelles nous disposions d'informations en interne: Nous avons alors pris une moyenne entre nos 4 organisations de ce que nous avons pu obtenir par le passé sur une année. Comme l'année 2020 n'a pas été représentative de la totalité de notre travail suite à l'épidémie de coronavirus, nous avons pris une moyenne sur les années 2017 et 2020.
2. Il s'agissait de données pour lesquelles nous pouvions trouver des informations dans des études liées à cet aspect: Nous avons alors pris cette donnée comme baseline.
3. Il s'agissait de données pour lesquelles il n'existait pas de données car cela recouvrait un nouveau type de travail: Nous n'avons pas donné de baseline.

En plus de ces baselines liées aux indicateurs de nos résultats et de notre outcome, nous avons identifié une sorte de baseline pour les changements présents dans notre sphère d'intérêt. Cette description de la réalité en 2021 sur les aspects qui nous intéressent permettra aux évaluateurs externes de faciliter le processus d'évaluation à mi-parcours, mais surtout d'évaluation finale.

En ce qui concerne les publics cibles et l'inclusion de toutes et tous, nous le ferons d'une part transversalement par l'approche basée sur les droits humains, qui est au cœur de notre programme et qui est intimement liée au principe *Leave no one behind... and reach the furthest first*. L'application des principes MEET vise à ce que les droits des populations les plus vulnérables et marginalisées soient respectés, et à ce qu'elles participent à la prise de décision politique.

D'autre part, nous porterons une attention particulière aux points suivants, en fonction des axes de travail - les méthodologies seront adaptées en conséquence:

- prioriser les minorités dans le travail de sensibilisation et conscientisation. Ex: animations dans l'enseignement technique-professionnel, projets avec les maisons de jeunes, ...
- prioriser les groupes marginalisés dans nos travail d'appui aux mouvements. Ex: travail avec les organisations paysannes et les organisations de lutte contre la pauvreté et leurs publics

- rechercher un équilibre en genre et en diversité à travers toutes les activités. Ex: Grâce à la coopération avec, entre autres, le centre d'accueil de la Croix-Rouge, des jeunes issu.e.s d'un milieu culturel différent sont également impliqué.e.s dans les activités que nous organisons.
- intégrer la démarche décoloniale dans nos pratiques afin de se défaire de l'héritage colonial et interroger notre système capitaliste raciste ainsi que nos pratiques, en ce compris l'accès de nos activités à des personnes racisées et provenant des diasporas.

Comme mentionné dans la section liée au CSC, le présent programme (et le consortium qui le compose) partage plusieurs approches communes avec le CSC:

- **Pour le scolaire:** en touchant les différents niveaux d'enseignement par une stratégie adaptée, ce programme permettra d'une part, de renforcer l'offre pédagogiques existante auprès du corps enseignant (un accent continuera d'être mis sur la communication sectorielle, comme le recommande le CSC) et permettra, d'autre part, d'ancrer de manière durable les objectifs et thèmes de l'ECMS auprès de publics peu touchés (technique-professionnel, Hautes Écoles Pédagogiques, établissement de projets de solidarité avec les établissements scolaires).
- **Pour le public de 1er et 2eme ligne:** la stratégie globale à l'attention des populations en Belgique identifiée dans le CSC correspond aux étapes du chemin de changement telles qu'elles ont été identifiées dans notre Théorie du Changement. Nous travaillerons avec un public diversifié que nous conduirons de l'information/sensibilisation à la formation puis la mobilisation et enfin l'accompagnement.
- **Pour le plaidoyer:** comme le mentionne le CSC, notre travail de plaidoyer est basé sur l'expertise et la représentativité. Par un travail de recherche, le présent programme mettra à profit son expertise qu'elle partagera également au sein du secteur ACNG. Le travail en réseau continu du présent consortium renforcera la légitimité et l'assise de ce travail afin que l'influence auprès des responsables et acteurs.trices politiques ne puisse se faire qu'en portant la voix des mouvements et personnes concernées.
- **Genre et environnement:** Comme mentionné dans la section liée au CSC et dans les 'thèmes', le présent programme jouera sur la complémentarité des 2 approches nécessaires à un changement systémique (comme le mentionne le CSC):
 - l'intégration transversale de ces thématiques par une analyse poussée des relations de pouvoir établie conduisant à l'intégration de pratiques institutionnelles (parité dans sa gestion RH, égalité salariale...), stratégiques (diagnostic des inégalités et injustices) et opérationnelles (contenus dans les formations, campagnes, notes politiques) en faveur d'un monde juste et durable.
 - l'intégration spécifique du genre et de l'environnement dans nos contenus et nos activités (outils de sensibilisation, contenu de formation, rapport pour décideurs.euses politiques ...)

Diversité et décolonisation: N'étant pas des organisations spécialisées et légitimes à former les ACNG sur ce sujet (F1 du CSC), nos organisations souhaitent néanmoins contribuer aux autres approches identifiées par le CSC, en tant qu'alliées décoloniales et antiracistes (F2 et F3). D'un côté, le présent programme travaillera à l'intégration transversale de cette approche dans ses outils pédagogiques, ses relations partenariales, rapports politiques... De l'autre, un travail spécifique pour l'intégration de cette thématique dans les contenus se fera notamment via une participation au GT du CNCD 'La question coloniale à l'école' mais aussi via la mise en place d'activités spécifiques sur cette thématique (ciné-débats, arpentages...).

4. Description de l'Efficiency

En tant que petites/moyennes ACNG, nos organisations sont obligées d'atteindre un haut niveau d'efficacité pour atteindre leurs résultats ambitieux et ont mis en place les processus et modalités nécessaires à cet effet ⁽¹⁰⁾ (tels que la digitalisation de certaines activités, des actions en synergies, des collaborations avec des stagiaires/bénévoles/activistes, la valorisation d'expertises de leurs réseaux respectifs, des collaborations avec des avocat.e.s/expert.e.s/académiques engagé.e.s, etc).

Le budget de cet outcome est de €7 400 000. Il s'agit principalement de frais de personnel (+/- 80%) avec 20 ETP. Ces staffs seront soit affectés à des résultats spécifiques, soit soutiendront les 4 résultats de cet outcome de manière transversale. Les 20% restants couvriront entre autres des frais d'activités, des investissements, des frais d'appui et d'outillage pour les formations et campagnes, des frais de partenariat (accueil de mouvements et partenaires en Belgique) et des frais d'appui pour les partenaires locaux pour le travail pédagogique auprès des groupes-cibles qu'ils accueillent.

Le **R1** est le plus efficace, car il consiste à toucher le plus grand nombre de personnes avec un minimum de budget. Pour un équivalent de 6,6 ETP, plus de 265.500 personnes seront touchées lors de ce programme (soit 39.000 personnes par ETP). De plus, les activités étant peu coûteuses, le coût opérationnel par personne revient à ~1,2€.

Le **R2** concerne des engagements à long terme et plus intensifs ⁽¹¹⁾ avec des citoyen.ne.s engagé.e.s, résultat pour lequel nous allouons 4,65 ETP. La plupart de ces activités sont menées dans le cadre de collaborations et de partenariats, ce qui accroît l'efficacité.

Bien que le travail d'accompagnement nécessite un travail long-terme qui recherche avant tout l'impact plutôt que l'efficacité, plus de 300 collectifs et mouvements seront accompagnés, grâce à seulement 3.7 ETP pour le **R3**.

Grâce à une expertise pointue et une expérience reconnue, le **R4** présente également un haut degré d'efficacité: 6,75 ETP permettront de toucher plus de 1.000 décideurs.euses politiques et ce à différents niveaux (local, régional, fédéral, européen et international).

Nos organisations ont initié leur réflexion stratégique fin 2019. Plusieurs options ont été envisagées par les quatre organisations, notamment de présenter des programmes individuels mais aussi des programmes communs avec différentes organisations potentielles. Finalement, l'option que nous avons retenue pour atteindre les résultats prévus de la manière la plus efficace possible est ce programme commun. En effet, c'est par le partage de coûts, l'augmentation de la portée de nos actions grâce à notre complémentarité thématique ainsi que le renforcement du travail en synergie que notre efficacité sera maximisée.

Différents types de synergies de type organisationnelles et logistiques seront implémentées:

Nos organisations partagent le **bâtiment** dans lequel elles travaillent avec d'autres organisations. Ce qui décroît bien entendu les coûts mais crée également des opportunités de synergies.

Une personne sera engagée pour le poste de **coordination de programme**. Ce poste sera partagé par les 4 organisations (voir Annexe 10).

Suite à la bonne expérience de l'utilisation d'un **Groupement autonome de personnes** pour gérer les finances communes liées au programme de Viva Salud, Solidagro et KIYO en 2017-2021, nous avons décidé de créer à nouveau ce type de structure pour la gestion financière de ce programme.

Nous mènerons nos **évaluations intermédiaires et finales** de manière commune pour apprendre de notre travail en commun et diminuer les coûts. Nous nous intéressons à l'idée d'organiser des évaluations croisées ⁽¹²⁾.

Nous profiterons également de ce programme commun pour échanger de l'expertise, des informations et des bonnes pratiques entre nos organisations partenaires et outcomes, via les **thèmes transversaux identifiés**, mais également de manière générale tout au long du programme.

5. Description de l'Impact attendu

L'impact attendu de notre outcome est décrit dans la TOC et nous pouvons reprendre ici l'impact plus spécifique sur nos différents groupes-cibles identifiés: une meilleure compréhension, un esprit critique et une volonté de s'engager activement pour le **grand public**, mais également les **étudiant.e.s et professeur.e.s**; l'engagement effectif et durable des **citoyen.ne.s sensibilisé.e.s, des sympathisant.e.s et des bénévoles** dans des alternatives et dynamiques solidaires de changement social; l'augmentation du pouvoir d'action des **mouvements sociaux et collectifs**; la prise de mesures par des **décideurs.euses politiques** et, finalement, l'exigence du respect et de l'application de leurs droits par les **communautés et collectifs en lutte pour leurs droits**.

Étant donné qu'un changement de valeurs et/ou de comportements est toujours le fruit d'un processus complexe multi-acteurs, il n'est pas évident d'en évaluer l'impact. Cependant, différents éléments permettent de documenter l'impact des interventions menées dans le cadre de cet outcome. Des **études et enquêtes internes** sont ainsi employées pour démontrer l'impact de nos actions (13). Un autre élément est le fait de mener des processus évaluatifs communs au travers d'**évaluations sectorielles et/ou conjointes** à plusieurs organisations. En effet, elle prend davantage en compte l'analyse contextuelle et considère les complémentarité de chacune des ACNG, comme l'ont démontré l'étude conjointe de Quinoa, SCI et DBA dans "Le partenariat Sud en ED" (2015) et l'évaluation de "L'impact de l'ECMS en milieu scolaire" (2018). Finalement, la **description du contexte** par le consortium en 2021 et de la **situation de certains éléments** que nous allons suivre tout au long du programme via un outil de suivi pour notre TOC permettront aux évaluateur.trices finaux de pouvoir nous donner un avis sur notre impact.

6. Description de la Durabilité

Concernant la durabilité technique, le renforcement de l'outillage juridique permet à ceux qui font le changement de s'appuyer sur des cadres légaux et à ceux qui subissent des violations de leurs droits de se défendre. Quant à l'ECMS, les contenus des formations sont modulaires, tant que possible, de sorte que celles-ci peuvent être facilement utilisées dans un contexte et un format différents. Nous fournissons aussi un cadre analytique que les organisations peuvent appliquer à d'autres thèmes. Nous prêtons également attention aux multiplicateurs, tels que les accompagnateur.trices des projets internationaux, les bénévoles et les ambassadeurs qui diffusent nos messages, les coordinateur.trices des BAP, les (futur.e.s) professeur.e.s de l'enseignement secondaire et supérieur,... De plus, le travail avec les mouvements sociaux et collectifs a de facto un effet multiplicateur. Le renforcement de leurs contenus essaimera dès lors dans leur public/base sociale.

Nous garantissons la durabilité financière, entre autres, en rendant accessibles gratuitement en ligne les outils produits, p.ex : Le site internet « ficelle » intègre les multiples adaptations du jeu par d'autres acteurs-trices ; «Potentia » fonctionne avec des plateaux et invite les utilisateurs-trices à ajouter/ créer un nouveau plateau de jeu en fonction de leur contexte.

Quant à la durabilité sociale, la structuration des mouvements sociaux, aussi bien dans leur organisation et leur gouvernance que dans leur outillage intellectuel, est une garantie de la diffusion des idées et du renforcement de la capacité d'action. Les accompagnements de collectifs sont préparés avec eux en fonction de leurs besoins et attentes, ce qui garantit une adhésion plus forte au processus et une plus grande pertinence. De plus, les formations d'actrices et acteurs-relais intègrent systématiquement un moment orienté vers l'adaptation des outils et contenus à leurs contextes d'intervention. Aussi le travail avec des bénévoles marque l'adhésion à l'organisation et son travail.

La durabilité institutionnelle est démontrée dans La stratégie de partenariat.

Notre programme vise la durabilité écologique (voir TOC Note stratégique Environnement). Notre programme ne prévoit pas une stratégie de désengagement en tant que telle pour cet outcome, car ce n'est pas pertinent pour nos actions, mais il y a quelques éléments y ayant trait, p. ex. Au niveau des communautés et collectifs, FIAN international prévoit un engagement sur le long-terme auprès des communautés affectées tout en assurant dès le départ que les choix stratégiques soient portés par les représentant.e.s des communautés elleux-mêmes. Une procédure de clôture de cas est prévue soit lorsque la violation du droit à l'alimentation a pris fin soit à la demande des communautés concernées.

De plus, nos résultats sont axés vers la durabilité par la prise de conscience et la sensibilisation. Grâce à des processus pédagogiques d'ECMS, des personnes sont stimulées et accompagnées dans leurs engagements citoyens. En élaborant des notes politiques, entre autres, les DP sont informé.e.s et sensibilisé.e.s à nos sujets afin de prendre des décisions en faveur des droits humains et d'un changement systémique plus favorable. Nous travaillons également avec les mouvements sociaux pour sensibiliser le grand public et les DP, notamment en développant des campagnes. Nos organisations fournissent des pistes concrètes d'expérimentation d'alternatives et des moyens d'action concrets qui facilitent la mise en place effective d'un engagement, individuel et collectif. Nous encourageons les individus à modifier leur comportement à l'échelle individuelle en achetant, par exemple, directement auprès des agriculteur.trice.s afin de stimuler la chaîne courte.

Dans le même temps, nous nous efforçons également d'obtenir un engagement collectif. Les mouvements sociaux peuvent susciter une prise de conscience plus large et également exercer une pression politique.

7. Description de la Stratégie de Partenariat

La recherche d'un monde plus juste, dans lequel les ressources et le pouvoir sont équitablement répartis, passe par la rencontre d'actrices et d'acteurs de Belgique et d'autres pays partenaires et la promotion d'une conception réciproque des échanges (vision décoloniale du partenariat), afin de soutenir ou d'élaborer ensemble des dynamiques de changement qui soient respectueuses de la diversité des sociétés humaines : la transformation du monde doit s'envisager collectivement.

Dans cet esprit, nous suivons différents objectifs stratégiques à travers nos partenariats :

- stratégique institutionnel : être à jour et/ou se renforcer mutuellement sur des thématiques/contenus/méthodologies ;
- stratégique pédagogique : mettre en œuvre des actions collectives ;
- politique : participer à la structuration de synergies entre différentes dynamiques de changement social.

Les partenariats sont repris dans la liste des partenariats et bien que n'étant pas tous basés en Belgique, ces partenaires correspondent d'une part, aux nécessités de terrain de l'ECMS (plusieurs études attestent de l'importance de l'immersion pour l'atteinte du résultat) et d'autre part, à la définition de l'AR sur le "partenariat". Nous les évoquons ci-dessous:

Quinoa possède 9 partenaires internationaux et 2 belges (14) avec lesquels elle collabore dans le cadre des immersions des groupes de jeunes dans différents pays du monde (projets alternatives locales, projets européens et projets internationaux).

L'accompagnement pédagogique des partenaires au sein de l'immersion, qu'ils soient en Belgique ou ailleurs, est une double condition déterminante: d'une part, dans le processus d'engagement des jeunes et d'autre part dans l'atteinte des résultats comme en attestent l'étude d'Acoddev (15) et l'évaluation SCI-DBA-Quinoa (16).

Quinoa vise un alignement stratégique et institutionnel fort avec ses partenaires, en partageant largement leurs diagnostics des inégalités et des injustices et leur vision. Pour cela, elle collabore avec

des associations qui incarnent une dynamique de changement social et qui ont une base sociale/ancrage communautaire. Quinoa collabore avec des organisations qui ont comme mission et/ou comme volonté de partager leur combat et des actions axées sur le renforcement de la capacité de leurs membres/publics à agir.

Solidagro collabore avec Dwagulu Dekkente pour organiser des trajets fondés sur des expériences pratiques avec les jeunes. Dwagulu Dekkente travaille à son tour avec des partenaires locaux en Afrique occidentale (16) et aux Philippines. En Belgique, en collaboration avec le centre d'accueil de la Croix-Rouge de Sint-Niklaas, un trajet fondé sur des expériences pratiques est organisé pour permettre aux jeunes Belges et aux jeunes nouvellement arrivés en Belgique de se rencontrer et d'échanger. Les trajets sont axés sur l'apprentissage interculturel et l'agroécologie. Ces trajets sont destinés à :

- la sensibilisation des jeunes à l'interconnexion et aux relations entre les différents pays (cohérence globale, thème global) ;
- la conscience de leur propre contexte culturel, de leur vision du monde et de leur cadre de référence, et expérimenter le fait qu'il existe également d'autres cadres de référence ;
- vivre et consommer en conscience, en solidarité avec les autres ;
- s'engager et se mobiliser pour un monde plus durable.

Ces partenaires locaux sont en lien avec les citoyen.ne.s (R1) dans le cadre du PAL, des projets internationaux et européens de Quinoa. Ce nombre de partenaires nous semble tout à fait adapté à la mise en œuvre de notre stratégie et concorde avec nos capacités de travail. Au sein de Solidagro, le partenariat avec Dwagulu Dekkente se situe dans le cadre du résultat 2, dans lequel des jeunes engagé.e.s sont équipé.e.s grâce à des parcours à long terme, orientés vers l'expérience, pour s'engager collectivement en faveur d'un monde plus durable.

Viva Salud implique également ses partenaires des Philippines, de Palestine et de RDC dans cet outcome. Dans le cadre de cette collaboration, des objectifs communs sont poursuivis dans les stratégies de campagne et de plaidoyer politique au niveau local et international (R3 et R4). Cette collaboration est formalisée dans les conventions de partenariat qui sont conclues avec chacun de ces partenaires.

FIAN collabore avec un nombre important de partenaires non-européens mais en dehors de "partenariats formels" et sans relation financière structurelle. C'est principalement le cas dans le cadre de l'appui aux luttes concrètes de communautés du sud dont le droit à l'alimentation est violé, et qui implique une politique ou un acteur belge/européen (lien R3 et R4). On peut citer: Green Scenery et MALOA en Sierra Leone, RIAO-RDC en RDC, JVE et Non-Hévéea en Côte d'Ivoire, ainsi que certaines sections de FIAN dans la vingtaine de pays où elles sont présentes.

Dans le cadre de cet outcome, nous ne visons pas d'objectif de « renforcement de compétences » des partenaires repris dans le tableau ci-dessus. Néanmoins, organiser des échanges internationaux renforce les partenaires locaux dans les espaces sociaux, organisationnels et institutionnels qui sont les leurs. L'organisation de ces processus contribue à la réalisation de leur mission mais aussi à accroître leur visibilité, leur crédibilité et leur notoriété. La mise en œuvre de ces actions augmente leur expérience et leur « capacité d'action ». Une série de compétences s'acquiert également au cours de l'échange (savoir, savoir-faire, savoir-être), notamment au niveau culturel, des valeurs, du vivre ensemble, de l'image de soi, des comportements, etc. L'échange produit généralement un effet 'dynamisant' sur le public du « Sud » qui en est protagoniste direct, mais aussi sur son entourage (famille, village, communauté, etc.) (voire analyse de la plus-value des processus avec immersion pour nos partenaires réalisée par Quinoa, DBA et le SCI en 2015 (évaluation externe)).

8. Description des Synergies

Notre outcome s'inscrit dans un objectif de synergies vu qu'il commence déjà avec la mise en synergie de 4 organisations. De plus, le travail en synergie fait partie intégrante de la stratégie de nos 4 organisations. Il est à noter que pour de nombreuses synergies, plusieurs membres du consortium sont actifs au sein d'une même synergie. Celles-ci renforcent donc d'autant plus la dynamique du présent programme.

Au vu de la 'quantité' de synergies, nous vous proposons une réponse en deux parties : une description des différents types de synergies que nous mettrons en œuvre dans le cadre de ce programme, ainsi que la description plus détaillée de ces synergies dans un document en annexe (voir Annexe : Listing synergies). Il est à noter que les synergies sont inscrites dans une dynamique 'mouvante' et flexible. Le listing sera amené à être modifié en cours de programme en fonction des évolutions et contextes.

Citons d'abord **les synergies opérationnelles avec les organisations belges accréditées**. Celles-ci ont pour but de nous renforcer pédagogiquement sur des contenus et des débats mais sont également des lieux de co-crédation d'outils et de co-animations, de co-formations et d'organisation d'événements communs. *Citons à cet effet, Quinoa et le SCI qui organisent des présentations conjointes d'outils pédagogiques sur l'interculturalité à destination des étudiant.e.s du supérieur. Chaque organisation assume ses frais de personnel et assure la moitié de la couverture des coûts (frais de promotion et d'organisation). Ces synergies opérationnalisent les engagements pris dans le cadre du CSC (sous-cibles : A.2.1 et A.3.2) en ce sens que nous accompagnons les étudiant.e.s tout en renforçant une alliance entre ACNG en faveur de l'ECMS.*

Viennent ensuite **les synergies opérationnelles avec des organisations belges non accréditées** (locales, nationales, internationales). Nous pouvons les distinguer en plusieurs catégories.

Les acteurs étatiques

Nous travaillons avec des villes et communes, avec ENABEL ainsi qu'avec la PASA (plateforme pour l'agriculture et la sécurité alimentaire) regroupant des représentant.e.s du Cabinet, de la DGD, des universités et de la société civile dans le cadre de la participation de FIAN à la CCF (et comme membre du GT Pol). Notre complémentarité avec ENABEL est décrite dans la partie ad hoc. *Nous développons ici la synergie de Solidagro avec la ville de Sint-Niklaas. L'objectif de cette synergie est de pouvoir sensibiliser les jeunes et les adultes à des thématiques locales et mondiales. Solidagro organise des sessions d'information et de formation en collaboration avec les partenaires régionaux ou participe p.ex. au festival Villa Pace, au Conseil consultatif et d'actions solidaires, au festival du film MOOOV. Dans ce cas-ci, les contributions matérielles sont constituées des ressources en personnel et des moyens de travail, par exemple la location de matériel et la location de locaux.*

Les coupoles et les fédérations des ONG

En tant que membres des 2 coupoles et des 2 fédérations, nos 4 organisations font partie de beaucoup de groupes de travail et de concertations de membres, où nous prenons autant que possible des rôles actifs. Ces instances nous permettent d'avoir des lieux d'information par rapport à des réalités institutionnelles et contextuelles, mais cela nous permet également d'échanger nos pratiques pour nous améliorer. Nous contribuons à chaque fois avec les frais de personnel participant ainsi qu'avec notre cotisation. *A titre d'exemple, au sein de 11.11.11, FIAN Belgium et Viva Salud sont membres du Conseil politique (ledenoverleg beleid), où sont discutées les décisions et orientations politiques de la coupole.*

Les plateformes (PF) et réseaux belges

Tel que repris dans le CSC, les 4 organisations sont membres de beaucoup de PF et réseaux d'ACNG, ou non ACNG (collectifs, mouvements, org. sociales). Le fonctionnement et les objectifs de ces PF

d'ACNG sont propres à chacune tel que décrit dans le CSC. Ces instances sont des lieux pour renforcer la visibilité et la consistance politique de nos organisations ou celle de nos partenaires. Ce sont également des lieux qui nous aident à être en cohérence avec nos missions, dans la logique de nos contenus. Notre participation nous permet d'y apporter notre lecture et vision croisée des injustices. Et finalement, notre présence permet également de renforcer ces plateformes et réseaux grâce à notre soutien organisationnel. Nous y co-organisons et facilitons des réunions plénières. Nous nous impliquons dans des groupes de travail. Nous co-organisons des événements communs, des mobilisations, des positions, des campagnes, recherches et actions. *Solidagro et FIAN sont par exemple des membres très actifs de la Coalition Contre la Faim: toutes 2 sont aussi membres actifs du GT politique (assumant le bureau de la CCF) et FIAN est lead du GT contre les accaparements de terre.*

Les plateformes et réseaux internationaux

Au sein de ces instances, la participation de nos 4 organisations va de la simple observation pour renforcer notre expertise/analyse politique à la responsabilité d'un groupe de travail pour le renforcement de l'instance ou pour y apporter notre expertise et co-construire des argumentaires, positions, campagnes, actions.. *Prenons par exemple le cas du Mouvement populaire pour la Santé (PHM). Viva Salud joue un rôle actif dans ce réseau à différents niveaux : au sein du comité de pilotage, via la gestion financière, via l'organisation de grandes rencontres comme la People's Health Assembly et politiquement via le WHOWatch et le développement du rapport Global Health Watch.*

Les écoles secondaires (générales, techniques et professionnelles) et les écoles supérieures belges

Le but de ces synergies pour Quinoa est de pouvoir 'asseoir' une forme de durabilité et de partenariat (travail avec le corps enseignant - effet multiplicateur) dans les activités de sensibilisation et formations avec les écoles. Pour Solidagro, c'est de la sensibilisation au droit à l'alimentation et à l'agroécologie. Quinoa et Solidagro co-organisent des activités avec les professeur.e.s et les étudiant.e.s. Les contributions financières et matérielles se limitent aux frais de personnel et à la conception de matériel didactique.

Les organisations sociales, asbl belges et syndicats

Notre synergie s'y définit le plus souvent par un investissement ponctuel pour une activité précise. Nous touchons une grande pluralité d'associations à travers divers secteurs: arts, médias et culture, jeunesse, aide à la jeunesse, secteur alimentaire, de la santé et du travail. *Nous pouvons citer par exemple ManiFiesta. Lors de cette fête de la solidarité, Viva Salud présente l'importance du droit à la santé et le travail de ses partenaires locaux. Elle y organise la plupart du temps une conférence "ONG" en synergie avec le CNCD et 11.11.11.*

Citons finalement **les synergies qui auront lieu à l'intérieur de cet outcome commun** entre nos 4 organisations. Pour le renforcement substantiel et organisationnel des organisations sociales, les outils développés par les 4 organisations seront enrichis sur la base de l'échange mutuel de bonnes expériences. Nous organiserons des activités communes pour élargir la portée de notre audience et enrichir le contenu de nos activités. Notre complémentarité thématique nous ouvre des perspectives pour un éventail plus diversifié d'échanges internationaux.

Citons déjà les brigades d'action paysanne (Landbouwbrigades en Flandre) entre Quinoa, FIAN, Solidagro (et Wervel en Flandre). Les tâches et financement sont équitablement partagées entre les organisations participantes et correspondent à l'opérationnalisation de plusieurs sous-cibles: B1.4, B1.5, B2.2, B2.3 + E3 du CSC en ce sens que les BAP sont un processus complet qui mobilise, accompagne et développe un modèle d'action démultiplicateur en faveur d'une agriculture durable et paysanne (transition écologique).

9. Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

Grâce aux auto-évaluations de la mise en œuvre et du suivi du programme antérieur, **FIAN** a pu partager ses apprentissages, notamment pour le plaidoyer (et son suivi). Les évaluations menées par FIAN International et/ou les sections européennes ont été prises en compte (appui aux mouvements et plaidoyer). Ainsi que plusieurs recommandations/leçons issues d'évaluations externes: Evaluation externe finale 2017 (focus renforcement mouvements) ⁽¹⁸⁾; Evaluation intermédiaire 2019 (focus plaidoyer) ⁽¹⁹⁾ : indicateurs, renforcement Flandre et niveau européen, outils stratégiques de plaidoyer; Evaluation SES 2018 ⁽²⁰⁾: travail de "niche" et appui mouvements.

Une étude d'impact effectuée rétrospectivement en 2020 sur les retours des volontaires dans le cadre de l'adaptation des projets internationaux et de la mise en place des projets européens a été prise en considération par **Quinoa** lors de la rédaction. De plus, les retours de l'évaluation mi-parcours portant sur le Projet Alternatives Locale ont permis l'élaboration d'indicateurs plus tournés vers l'impact et de contribuer au travail d'intégration du suivi-évaluation de la TOC. Dans le cadre de la mise en place des projets européens sur le thème de la migration, DBA avait partagé les apprentissages de son évaluation du processus 'Do It Belgium'. Cette évaluation a permis à Quinoa de mieux cibler son approche par rapport au lien existant entre migrations et public jeune en Belgique.

Dans le cadre d'un trajet d'apprentissage sur la gestion des connaissances en 2017, **Solidagro** et **Viva Salud** ont développé un cadre précis de la gestion des connaissances en programme commun, ces bonnes pratiques nourriront la gestion des connaissances de ce nouveau programme commun. L'expertise de Solidagro et Viva Salud par rapport à la coordination d'un programme commun permettra de bien cadrer le travail de coordination et de structurer les différents processus de synergies et d'harmonisation. Les outils qui ont été développés lors de l'évaluation de la collaboration en programme commun en 2018 pourront être utilisés par le consortium en cours de programme pour analyser notre collaboration. Le processus de l'évaluation à mi-parcours mixte (évaluations croisées et coaching d'évaluateurs externes) a été bien documenté et pourra donc servir d'exemple pour l'évaluation à mi-parcours de ce programme. De 2018 à 2021, une évaluation d'impact a été menée par HIVA-KUL portant sur l'engagement des jeunes. Les recommandations issues des 2 premiers rapports ont permis de mieux cerner nos groupes-cibles et de mettre en œuvre des types d'activités qui correspondaient mieux à leurs attentes. A cet effet, l'étude sur l'engagement du CJP ⁽²¹⁾ a été également prise en considération.

Suite à l'appréciation du **CSC Belgique** par la DGD, 2 trajets d'apprentissage ont permis de nourrir les membres tout au long du programme. Le 1er portait sur le genre et l'aboutissement a été une Charte sur le genre signée par toutes les ONG membres du CSC. Les valeurs qui y sont promues seront à nouveau relayées dans notre outcome. Les membres du consortium ont désiré mener une intégration plus approfondie et ont abouti à des notes de politiques, positionnements et mesures en matière de genre (voir Note Genre). L'autre trajet "le Sud dans le Nord" nous a permis de questionner nos pratiques, de voir comment nous pouvions mieux collaborer avec les partenaires locaux, mais aussi décoloniser nos pratiques et intégrer les diasporas belges dans la planification et l'implémentation de nos projets. Cela a donné lieu à de très riches rencontres et visites nous permettant d'en apprendre davantage sur ces réseaux et ces dynamiques. Dans cette lignée, le choix de la décolonisation comme une des thématiques transversales communes aux 8 outcomes de ce programme nous a semblé tout à fait essentiel. Et plus spécifiquement pour Quinoa, ce sont aussi ces réflexions qui ont, entre autres, abouti à la mise en place de projets sur le thème des migrations.

F. Annexes

- 1. Lexique et notes en bas de page**
- 2. Analyse des risques**
- 3. Listes Partenariats et Collaborations**
- 4. Fiches Partenariats**
- 5. Fiches Collaborations**
- 6. Conventions Partenariats**
- 7. Convention Collaborations**
- 8. Listing synergies**

2. BOLIVIA

A. Contactos

1. Datos de la persona de referencia del ACNG para este outcome en Bélgica

Nombre:	Pascal Van Driessche
Teléfono:	0032 3 777 20 15
Correo electrónico:	pascal.vandriessche@solidagro.be
Confidencialidad:	No

2. Datos de la persona de referencia del ACNG para este outcome, o de su representante, en el terreno

Organización:	Solidagro (oficina Cochabamba, Bolivia)
Nombre:	Jaap Op de Coul
Teléfono:	0059144452068
Correo electrónico:	jaap.opdecoul@solidagro.be
Confidencialidad:	No

B. Identificación del resultado

1. Generalidades

Título del outcome – francés o inglés (obligatorio):	The rights to food and water in Bolivia		
Título del outcome– neerlandés / español (facultativo):	Los derechos a la alimentación y el agua en Bolivia		
Identificador de actividad IATI:	BE-BCE_KBO-0410757386-prg2022-2-BO		
Fecha inicial del outcome:	01-01-2022		
Fecha final del outcome:	31-12-2026		
País de intervención:	Bolivia		
Sector principal:	31120 Agriculture, Forestry, Fishing - Agricultural development	Parte del presupuesto:	60 %
Sector secundario 1:	14010 Water Supply & Sanitation - Water sector policy and administrative management	Parte del presupuesto:	40 %
Otras OSC / AI implicado(s): (si es un outcome compartido para distintos programas)	No aplica		

2. Localización geográfica de la zona de intervención del outcome

Localización administrativa:	A nivel del departamento de Cochabamba específicamente la región del Cono Sur y la región Metropolitana de Cochabamba y a nivel nacional de Bolivia. Ver mapa.
------------------------------	--

Confidencialidad de la localización:	No
--------------------------------------	----

3. Resumen del outcome

Descripción del outcome:	<p>In the Southern Cono region and the Metropolitan region of Cochabamba the peasant organizations of men and women (PO) of five municipalities will enhance their agro-ecological (AE) production, working their soils in a sustainable way. They will sell their produce on ecological markets directly to the consumers, interested in healthy food (short chain). As a result of climate changes and the lack of water management, shortage of water is the main bottleneck for the farmers. Water recharge zones, where rainwater infiltrates into the ground, are protected by these peasant organizations, so that the quantity and quality of drinking and irrigation water are assured.</p> <p>Based on these experiences the PO, strengthened in their technical and organizational capacities, will advocate for their rights to healthy food and safe water, presenting proposals for public policies to their governments, guaranteeing the active and effective participation of women.</p> <p>Organized and empowered young people in the rural and urban regions of Cochabamba, actively support this advocacy work and contribute to public debates. Adolescents and their colleges are trained on environmental issues like climate change, water protection and the importance of healthy food.</p> <p>On a national level the Bolivian Agroecological Movement, a national platform founded in 2020 during the 2017-2021 program, is consolidated as a referent for civil society organizations and governmental institutions. This movement will advocate for an enabling environment and better application of actual policies regarding agroecology.</p> <p>Local partners of Solidagro are complementary thematically and geographically, will strengthen each other and the program as a whole. A joint communication strategy will be developed to support advocacy processes.</p> <p>A multiple-actor approach will help to upscale the impact of the program. Synergy is also foreseen with local and Belgian Universities, to strengthen the scientific basis of the program.</p>
Formulación del outcome:	Civil Society Organizations empowered and articulated around agroecology in the Southern Cono region, the Metropolitan region of Cochabamba and at the National level, demand and exercise their rights to healthy food and safe water with success.
Grupos meta:	<p>Titulares de derecho</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modelos agroecológicos: 100 fam. campesinas (230m/ 221h) y sus comunidades en el Cono Sur (CS) y Sacaba, dep. Cochabamba (Cbb). - Empoderamiento organizaciones:

	<p><i>CS y Sacaba</i>: 20 organizaciones (de productores, campesinos.as, regantes, mujeres, consumidores, brigadas estudiantiles y colectivos de jóvenes)</p> <p><i>Zona Metropolitana</i>: 8 brigadas y 6 colectivos de jóvenes</p> <p><i>Nacional</i>: MAB y sus afiliados</p> <p>Tit. de deberes</p> <p>Fortalecimiento 40 autoridades de 4 municipios del Cono Sur</p>
--	---

4. Información sensible y confidencial

/

5. Categorización: Objetivos de Desarrollo Sostenible

Tipo	Código ODS	Nombre ODS	Código Meta	Descripción Meta
ODS principal (obligatorio)	2	Hambre cero	2.4	Sostenibilidad sistemas de producción de alimentos
ODS secundario (facultativo)	6	Agua segura	6.4 6.5 6.6	- Uso eficiente agua - Gestión Integrada de Recursos Hídricos - Ecosistemas y agua
ODS secundario (facultativo)	5	Igualdad de género	5.1 5.5	- No discriminación - Participación plena y efectiva

6. Categorización: marcadores y etiquetas

Marcadores	
1. Gender Equality	2
2. Aid to Environment	2
3. Participatory Development / Good Governance	2
4. Trade development:	0
5. Biodiversity:	2
6. Climate Change – Mitigation:	1
7. Climate Change – Adaptation:	2
8. Desertification:	2
9. RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health:	0
10. HIV / AIDS:	0
11. Children's Rights:	1
12. Disability	0
13. Nutrition	2

Etiquetas	
1. D4D – Better use of big data:	No
2. D4D – Digital for inclusive societies:	Si
3. D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth:	No
4. Private Sector Development:	No

5. Health – Sexual and reproductive health:	No
6. Health – Quality medicines:	No
7. Health – Health financing and Universal Health Coverage:	No
8. Refugees:	No
9. Covid-19:	No

7. Categorización: posicionamiento respecto a los objetivos de la cooperación al desarrollo belga tales como descritos en sus notas estratégicas

Título de la nota estratégica	Agricultura y seguridad alimentaria
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos
Motivación del posicionamiento:	<p>Solidagro apoya claramente al ODS 2, la sostenibilidad sistemas de producción de alimentos, pero no se alinea plenamente con esta nota estratégica. Solidagro apoya la agricultura familiar, que difiera con la visión demasiado emprendedora y mercantilista en la que se basa la nota, que no cuadra con el contexto de las zonas de trabajo, donde buena parte de la producción es destinada al autoconsumo.</p> <p>Sin embargo hay coincidencias con el trabajo de Solidagro:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ámbito de acción 1, participación en mercados: el programa apoya familias campesinas en el acceso a mercados ecológicos por circuito corto para vender sus excedentes. - Ámbito de acción 2, buena gobernanza: desde el enfoque de derechos el programa promueve la participación de las organizaciones de base en el desarrollo de políticas públicas respecto a seguridad alimentaria y agua, igual que el control social sobre la ejecución. - Ámbito de acción 3, investigación e innovación: Solidagro tiene un convenio con la Universidad Católica Boliviana, entre otros en el marco del programa de VLIR en Bolivia, para fortalecer el programa y sus socios locales con capacidades de investigación en temas relacionadas al agua y la alimentación. <p>Los temas transversales se encuentran en el programa:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nutrición: apoyo a la producción diversificada de alimentos sanos y sensibilización de consumidores. 2. Igualdad de género y empoderamiento de la mujer: ver información sobre "género" en II.B8. 3. Agricultura sostenible: el programa promueve la agroecología y la protección del agua (áreas de recarga hídrica).
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	Los derechos del niño
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos
Motivación del posicionamiento:	<p>Durante el programa conjunto DGD 17-21, Solidagro ha pasado por un proceso de mayor integración de los Derechos del Niño, guiado por la ONG Kiyu. En este programa se ha incluido un resultado específico para jóvenes (R3).</p> <p>La nota estratégica subdivide tres categorías:</p>

	<p>1. Protección</p> <ul style="list-style-type: none"> - El fomento de la producción agroecológica (AE) y la protección del agua contribuyen a la lucha contra la desnutrición entre los grupos vulnerables (párrafo 44) y el acceso de los niños al agua potable (45) por medio de la protección del agua. - Independencia económica de mujeres (48): el programa apoya a mujeres con su producción AE y la comercialización por circuitos cortos. El aumento de los ingresos de las mujeres tiene un efecto positivo directo en el niño. - Participación de (organizaciones de) mujeres (48): el programa apoya mujeres para su participación activa y efectiva en procesos de toma de decisiones, propuestas para políticas públicas en torno a la alimentación y el agua. <p>2. Servicios</p> <ul style="list-style-type: none"> - El programa ayuda a organizaciones de productores para distribuir alimentos sanos para el Desayuno Escolar(16b). - El programa fomenta el manejo sostenible de los recursos naturales (52) con fuerte involucramiento de jóvenes. <p>3. Participación</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consideramos adolescentes y jóvenes actores protagonistas para apoyar procesos de abogacía a favor de un medio ambiente sano y alimentación saludable (53). - En sinergia con VIA Don Bosco el programa desarrollará materiales didácticas sobre medio ambiente, agua y alimentación para aplicar en unidades educativas (UE), entre otros con huertos escolares (54). Para educación y sensibilización se utilizará redes sociales y radio. - Se va a formar brigadas escolares y fortalecer colectivos de jóvenes para apoyar a procesos de abogacía para la AE (28). <p>En general, la degradación del medio ambiente actual pesará mucho sobre las generaciones futuras (8). A través de la agroecología, el medio ambiente estará mejor protegido.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	La educación
Posicionamiento	No aplicación
Motivación del posicionamiento:	
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	La educación para el desarrollo
Posicionamiento	No aplicación
Motivación del posicionamiento:	
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	El medio ambiente y el cambio climático
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos

Motivación del posicionamiento:	<p>La política de Solidagro está en línea con los siguientes ejes de la nota estratégica:</p> <p>4.1. Integración temática de conservación y protección ambiental</p> <p>Según la nota, hay que <i>desarrollar medidas que reducen o evitan la presión sobre los ecosistemas con la conservación y la protección de los recursos naturales</i> (39). <i>Una biodiversidad reducida, así como las consecuencias del cambio climático, son factores determinantes para propender a una agricultura sostenible</i> (47). La promoción de Solidagro de sistemas agroecológicos corresponde a esta visión. La agroecología (AE) reduce la presión sobre los ecosistemas y realiza la restauración a través de una serie de prácticas AE. En Bolivia se pone especial énfasis en la restauración de ecosistemas de cabeceras de micro-cuencas (50), para que las áreas de recarga hídrica mejoren su capacidad de infiltración para recargar los acuíferos, evitando erosión e incluso movimientos de tierra (48).</p> <p>La enseñanza y la formación son las piedras angulares para la realización de una política medioambiental adecuada (43). En esta línea el programa apoyará a unidades educativas con metodologías de formación y el fortalecimiento de colectivos de jóvenes en temas medioambientales y consumo más sostenible (59). En convenio con la Universidad se realizarán investigaciones, ofreciendo experiencias prácticas a tesistas. Luego hay un fuerte componente de sensibilización medioambiental por radio y redes sociales.</p> <p>4.2. Apoyo sectorial al medio ambiente</p> <p>El programa contribuye a (1) la gestión sostenible del agua mejorando la gobernanza en las microcuencas para la protección de áreas de recarga hídrica (R1), (2) el uso sostenible del suelo con buenas prácticas AE y (3) la gestión sostenible de los bosques es esencial para los ciclos del agua locales (52), especialmente en las áreas de recarga hídrica.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	El género en la cooperación belga
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos
Motivación del posicionamiento:	<p>El programa en Bolivia aplica el enfoque de derechos con especial atención para grupos vulnerables, jóvenes y mujeres, en relación a sus Derechos al agua y la alimentación. El enfoque de género bidireccional de Solidagro corresponde con la visión de la nota estratégica: acciones específicas + transversalización de género. El programa trabaja fuertemente 2 de las 4 prioridades de la cooperación al desarrollo belga: la educación y la toma de decisiones (1) y la seguridad alimentaria, el acceso a los recursos naturales y el empoderamiento económico (3), ver cuadro género (II.B8).</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	La migración
Posicionamiento	No aplicación
Motivación del posicionamiento:	
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	La digitalización – Digital for Development D4D
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos
Motivación del posicionamiento	<p>Solidagro reconoce la importancia de procesos de digitalización, como un medio para el desarrollo, de acuerdo a la mención en el preámbulo de la nota. Con la pandemia del COVID19 el proceso de digitalización está más presente que nunca. El programa aportará, con la inclusión de los grupos metas, por medios digitales o por radio, en zonas con internet limitado, en línea con la prioridad estratégica 2 de la nota: digitalización para sociedades inclusivas. Las redes sociales forman un buen potencial como medios para la sensibilización principalmente de adolescentes y jóvenes. En coordinación con la Universidad desarrollará metodologías virtuales para la educación y fortalecimiento de capacidades de jóvenes.</p> <p>Grupos whatsapp son espacios digitales interesantes para promover el contacto directo entre productores ecológicos y consumidores de alimentos sanos.</p> <p>Luego, en sinergia con Louvain Cooperation, Solidagro ha previsto explorar el uso de TIC con miras a una eventual sistematización conjunta de la información que sale de la aplicación de la Herramienta de Integración Ambiental (HIMA).</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	La salud
Posicionamiento	No aplicación
Motivación del posicionamiento:	
Confidencialidad de la motivación:	No

Título de la nota estratégica	El sector privado
Posicionamiento	Alineación con uno o más objetivos
Motivación del posicionamiento:	<p>Un apoyo estructural al sector privado, como indica la nota estratégica, no es el objetivo del programa. Sin embargo el párrafo 35 se acerca más al programa: “Dado que los pequeños productores constituyen la mitad de la población mundial, recibirán una atención especial mediante el apoyo a la agricultura familiar. En este sentido, las asociaciones de productores y las organizaciones de agricultores, que a veces incluso operan en la economía informal, son el germen de futuras empresas que deben contar con nuestro apoyo”.</p>

Confidencialidad de la motivación:	No
------------------------------------	----

8. Bonificación de asignación de subvenciones: temas prioritarios y prioridades estratégicas

Enfoque basado en los derechos humanos:	
<ul style="list-style-type: none"> • Definición: El enfoque basado en los derechos humanos tiene como finalidad última que cada uno tenga la posibilidad y capacidad de hacer para sí mismo elecciones políticas, económicas y sociales, y que los gobiernos estén dispuestos a y sean capaces de cumplir sus obligaciones y de garantizar los derechos y las libertades fundamentales de su pueblo. Tiene como objetivo ofrecer más oportunidades y recursos a los más pobres y los más vulnerables. De acuerdo con este enfoque, la pobreza y el desarrollo ya no se conciben en términos de identificación de necesidades sino más bien a través del análisis de las causas de la pobreza desde el punto de vista de los derechos humanos para identificar los principales obstáculos al desarrollo sostenible y lo que puede hacerse para remediarlo. Finalmente, el enfoque basado en los derechos humanos pretende invertir tanto en la capacidad de aquéllos que deben respetar sus obligaciones (titulares de obligaciones) como en la capacidad de aquéllos que ejercen sus derechos humanos (titulares de derechos). • Pregunta central: ¿El outcome refiere a los derechos humanos? En caso afirmativo, ¿la estrategia vinculada con el outcome implementa un enfoque basado en los derechos humanos? ¿Más específicamente los derechos de las mujeres y de los niños? • Valor A: Las referencias a los derechos humanos están ausentes o son anecdóticas. • Valor B: La estrategia de implementación del outcome toma en cuenta los derechos humanos pero no implementa un enfoque basado en los derechos. • Valor C: La estrategia de implementación del outcome se basa de manera estratégica en un enfoque basado en los derechos, más específicamente en los derechos de las mujeres y los niños. 	
Motivación del posicionamiento:	<p>El programa actual « Luchando juntos por nuestros derechos », DGD 2017-21, de Kiyo-Solidagro-Viva Salud, se ha construido con el enfoque basado en derechos humanos (EBD). Se ha desarrollado una nota de visión (2019), basado en cuatro principios: (1) hablar de derechos en lugar de necesidades (2), el papel de los poderes públicos como principales titulares de deberes (3), los titulares de derechos como actores de transición (4), un buen análisis de las causas estructurales de desigualdad e injusticia. El programa en Bolivia se enmarca en los Derechos a la Alimentación y al Agua, con atención especial para poblaciones marginalizadas, jóvenes y mujeres. La teoría de cambio busca cambios a nivel de los titulares de derechos, para que estén en mejores condiciones para exigir y ejercer sus derechos. En concreto van a proponer propuestas de políticas públicas en torno a la alimentación y al agua, basadas en los principios de la agroecología. Las estrategias del programa se basen en el empoderamiento de las organizaciones de base, procesos de sensibilización para ganar respaldo social y la movilización social vinculando actores de la sociedad civil. También a los titulares de deberes se fortalecerá, para cumplir mejor con su papel de respetar, proteger y realizar estos derechos. Este proceso tiene que resultar en la aprobación y ejecución de políticas del estado (leyes municipales), políticas de gobierno (planes estratégicos) y proyectos (asignación de fondos) a favor de la alimentación saludable y el agua segura. El nivel de incidencia será principalmente municipal en el departamento de Cochabamba, pero también a nivel nacional por medio del Movimiento Agroecológico Boliviano (MAB).</p>

	En esta nueva fase, el programa quiere profundizar más la aplicación del EBD, capacitando los actores involucrados y realizando estudios de caso en sinergia con la Universidad Católica Boliviana.
Confidencialidad de la motivación:	No

Trabajo digno y sostenible:

- **Definición:** Se trata de la posibilidad para cada mujer y cada hombre de acceder a un empleo productivo en condiciones de libertad, equidad, seguridad y dignidad. Incluye varios elementos: la posibilidad de ejercer un empleo productivo y debidamente remunerado; la seguridad en el trabajo y la protección social para los trabajadores y su familia; la mejora de las perspectivas de desarrollo personal y de integración social; la libertad para los seres humanos de expresar sus preocupaciones, de organizarse y de participar en la toma de decisiones que influyen en su vida; y la igualdad de oportunidades y de tratamiento para el conjunto de las mujeres y los hombres. La Agenda por el trabajo digno, tal como fue definida por la Organización Internacional del Trabajo (OIT) tiene cuatro objetivos estratégicos (pilares), siendo la igualdad entre hombres y mujeres un objetivo transversal: crear puestos de empleo, garantizar los derechos laborales, ampliar la protección social y fomentar el diálogo social.
- **Pregunta central:** ¿El outcome contribuye al trabajo digno para todos, inclusive a la protección social universal, a través del respeto de los cuatro pilares del trabajo digno? (Ejemplos: creación de empleo para todos, refuerzo de la protección social universal, apoyo al diálogo social a favor del trabajo digno, defensa de los derechos de los trabajadores, contribución a la ratificación y aplicación de normas internacionales del trabajo, contribución a la mejora de los marcos normativos e institucionales nacionales en vistas de promover empleos de calidad, ...).
- **Valor A:** No hay estrategia específica/explicita con respecto a uno o varios pilares del trabajo digno en el marco de la implementación del outcome, ni a nivel de los trabajadores locales de la OSC/del AI ni a nivel de los socios locales y los grupos meta.
- **Valor B:** El outcome contribuye a como mínimo uno de los cuatro pilares del trabajo digno para todos a través de una estrategia explícita con acciones puntuales y/o enfocadas a favor de los trabajadores locales de la OSC/del AI y/o los socios locales y/o los grupos meta.
- **Valor C:** Al menos uno de los cuatro pilares del trabajo digno está integrado de manera estructural en el outcome. La estrategia de implementación vela por la toma en cuenta explícita de uno o varios pilares del trabajo digno, tanto a nivel de los trabajadores locales de la OSC/del AI como a nivel de los socios locales y los grupos meta. Se basa, entre otras cosas, en una estrategia de asociación que implica que la selección de los socios incluye criterios relacionados con el compromiso de los socios locales al respecto. También se basa en una estrategia explícita de colaboración con los actores especializados y los sindicatos para obtener su apoyo y operacionalizar los pilares.

Motivación del posicionamiento:

Trabajo digno no es el tema central del programa, sin embargo el resultado 2 claramente apoya para asegurar las fuentes de ingresos dignas de familias campesinas en el Cono Sur y el municipio peri-urbano Sacaba, apoyando organizaciones de productores y su comercialización por circuitos cortos. Corresponde con el Pilar 1 de la definición de Trabajo Digno de la OIT - Creación de empleos decentes y productivos y las siguientes acciones identificadas en el MEC Bolivia (pag. 51) :

- Promover la especialización de productores en sectores específicos asegurando el fortalecimiento de la producción diversificada y la comercialización de los productos en los mercados a precios justos.
- Promover la sostenibilidad ambiental y el fortalecimiento de la producción con certificación ecológica.
- Fortalecer las políticas públicas participativas con un enfoque en la Economía Social y Solidaria (ESS), género y medioambientales.
- Promover y defender los derechos de las mujeres, de los jóvenes y sus liderazgos en las iniciativas ESS.

	<p>El programa ayuda la producción agro-ecológica de hombres y mujeres y sus organizaciones, fortaleciendo sus bases productivos con un manejo sostenible del agua, el suelo, sus semillas y el bosque. También trabaja la certificación (SPG) y el reconocimiento de sus productos ecológicos en el mercado, con un precio justo por un producto sano.</p> <p>Para institucionalizar el apoyo al desarrollo económico local con igualdad de oportunidades laborales para hombres y mujeres, van a crear COMEP (Consejo Municipal Económico Productivo). Específicamente con jóvenes se trabajará temas relacionados al medio ambiente y la agroecología, como la resiliencia de los sistemas productivos y alimentarios locales frente al cambio climático y emprendimientos socio-ambientales.</p> <p>Todo el personal del programa, desde el personal contratado dentro los socios, hasta el personal local de Solidagro, tendrá un trabajo digno, cumpliendo con la legislación laboral boliviana.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Género:
<ul style="list-style-type: none"> • Definición: <i>se reconoce el género como tema prioritario puesto que la igualdad entre los géneros es un derecho humano fundamental y una cuestión de justicia social. La igualdad de género significa que los derechos, las responsabilidades de las mujeres y de los hombres así como las posibilidades que se les ofrecen y las dinámicas en las que evolucionan no dependerán del hecho de haber nacido de uno u otro sexo. Alcanzar esta igualdad no significa tampoco que las mujeres y los hombres sean totalmente idénticos pero sí que se beneficien de los mismos valores y de las mismas elecciones y oportunidades en la sociedad. Dado que las mujeres constituyen la mayoría de los pobres en el mundo entero, que son la categoría menos representada a nivel de la toma de decisiones y las primeras víctimas de la violencia, ya sea física, económica o psicológica, la igualdad de los sexos y la automatización de las mujeres son una de las piedras angulares del crecimiento y de la reducción de la pobreza, del desarrollo sostenible y de la realización de todos los objetivos de desarrollo sostenible.</i> <i>En el marco de su estrategia de género, la cooperación al desarrollo belga se ha fijado 4 prioridades: 1) la educación y la toma de decisiones, 2) la salud y los derechos sexuales y reproductivos, 3) la seguridad alimentaria, el acceso a los recursos naturales y el empoderamiento económico, y 4) la protección de los derechos y las luchas contra la violencia basada en el género, con una atención particular por las lesbianas, los gays, los bisexuales, los transgéneros y los intersexuales (LGBTI).</i> <i>Los compromisos de Bélgica en materia de género se basan específicamente en la ley del 12 de enero de 2007 sobre la integración de la dimensión de género, la ley del 19 de marzo de 2013 sobre la cooperación al desarrollo belga y el Plan de acción en materia de género II de la UE.</i> <i>En este marco, velar por no tener un impacto negativo en la igualdad de género y velar por la realización de un análisis específico por sexo durante los preparativos de una intervención son condiciones mínimas de la integración de la dimensión de género que cualquier intervención debe respetar obligatoriamente.</i> • Pregunta central: <i>¿La intervención contribuye a la reducción de las desigualdades de género implementando una de las prioridades de la estrategia de género de la DGD?</i> • Valor A: <i>La intervención no contribuye a la reducción de las desigualdades de género pero tampoco tiene impacto negativo en la igualdad de género.</i> • Valor B: <i>La intervención contribuye a la reducción de las desigualdades de género prestando atención de manera específica a la dimensión de la igualdad de género, pero dicha reducción no constituye una condición de éxito de la intervención dado que no es su objetivo principal. Ejemplo: para un proyecto destinado a garantizar el suministro de agua potable a un distrito o a una localidad, podría incluirse una atención específica a la creación de un "comité de agua" para la gestión de dicho suministro en el que se garantice la participación de las mujeres y las niñas (respeto de la paridad). ☐ Se toman en cuenta las necesidades específicas y una mejora de la participación de las mujeres, pero la reducción de las desigualdades es una consecuencia "secundaria" de la intervención.</i> • Valor C: <i>La intervención contribuye a la reducción de las desigualdades de género mediante la realización de resultados específicos en una o varias de las cuatro prioridades de la estrategia de género de la DGD. La reducción de las desigualdades de género es una condición explícita para el éxito de la intervención.</i>

Motivación del posicionamiento:	<p>Solidagro ha desarrollado su política respecto a género (Solidagro, 2015, Genderbeleid en Genderactieplan), con un instrumento para evaluar la transversalización de género a nivel de su propia institución y a nivel de sus programas. En este programa género entra como tema transversal en los 3 resultados: la protección del agua, el fomento de la producción agroecológica (AE) y el trabajo con jóvenes. El programa trabaja fuertemente 2 de las 4 prioridades de la cooperación al desarrollo belga: la educación y la toma de decisiones (1) y la seguridad alimentaria, el acceso a los recursos naturales y el empoderamiento económico (3). Relacionado al fortalecimiento de las organizaciones sociales y el trabajo de incidencia política se fomenta la participación activa y efectiva de mujeres en procesos de toma de decisiones (vocería, liderazgo femenino). El programa aplicará instrumentos para analizar juntos.as los varios factores que influyen en el nivel de participación: tiempo disponible, salud, acceso a recursos e información, nivel de escolaridad, masculinidades, y facilitará diálogos con mujeres y hombres al respecto.</p> <p>La seguridad alimentaria, el acceso a los recursos naturales principalmente agua y el empoderamiento económico por medio de iniciativas AE son prioridades importantes, para reducir las desigualdades. El apoyo del programa a iniciativas económicas de las mujeres es fundamental para su proceso de emancipación. En el trabajo previsto con adolescentes y jóvenes en torno a temas medio ambientales, de manera transversal incluye a género. Solidagro y socios locales han participado activamente en el trayecto de fortalecimiento de capacidades en « nuevas masculinidades », organizado en el marco del MEC Bolivia 17-21, que tendrá una continuación en el nuevo programa. Con todas estas actividades el programa de Solidagro contribuye a la meta 5 del MEC Bolivia, vinculada a género.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

<p>Medio ambiente:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Definición: La ley del 19 de marzo de 2013 identifica el medio ambiente como un elemento esencial para el desarrollo sostenible que es el objetivo global de la cooperación al desarrollo belga. La ley convierte pues el medio ambiente en un tema transversal a ser integrado en todas las intervenciones a través de la protección del medio ambiente y de los recursos naturales, incluyendo la lucha contra el cambio climático, la sequía y la deforestación mundial. Por consiguiente, se alientan las intervenciones y actividades con un destacado outcome beneficioso para el medio ambiente y el clima. De manera transversal se espera, pues, que cualquier proyecto o programa implique un análisis de su posible impacto en el medio ambiente. En este marco, la caja de herramientas KLIMOS o la Herramienta de integración medioambiental (EIT por sus siglas en inglés) pueden utilizarse para garantizar una mejor comprensión de las expectativas y prestar una atención estructurada a las problemáticas medioambientales. • Pregunta central: ¿El impacto del medio ambiente y del clima en el outcome, y viceversa, el impacto del outcome en el medio ambiente y el clima han sido sometidos a un análisis? ¿Se han tomado medidas apropiadas para neutralizar los posibles outcomes negativos? • Valor A: La propuesta hace un análisis del posible impacto del medio ambiente y del clima en la intervención, y viceversa, pero no prevé ninguna acción sustancial para contrarrestar los eventuales outcomes negativos.
--

<ul style="list-style-type: none"> • Valor B: La propuesta hace un análisis del posible impacto del medio ambiente y del clima en la intervención, y viceversa, e incluye un plan de acción para neutralizar los eventuales outcomes negativos. • Valor C: La propuesta hace un análisis del posible impacto del medio ambiente y del clima en la intervención, y viceversa, y dispone de un plan de acción para neutralizar los eventuales outcomes negativos y toma en cuenta también medidas enfocadas con un impacto positivo en el medio ambiente/el clima. 	
Motivación del posicionamiento:	<p>El programa contribuye plenamente a la Meta 2: <i>contribuir al manejo sostenible y responsable de los recursos naturales y el medio ambiente, fomentar la mitigación y adaptación al cambio climático</i>, a través de la promoción de la agroecología (AE) y la protección de las áreas de recarga hídrica. Los sistemas AE permiten preservar la biodiversidad, mantener el carbono en el suelo, restaurar la fertilidad y aumentar los rendimientos al rehabilitar los ecosistemas (y no a costa de ellos). Por otro lado la protección técnica, social y legal de las áreas de recarga hídrica, aporta a la disponibilidad de agua segura, en primera instancia para consumo humano y riego para la agricultura familiar. Al mismo tiempo se va regenerando la biodiversidad en estas zonas vulnerables de las cabeceras de cuenca. Con la Universidad Católica se validará modelos basados en Sistemas Agroforestales como alternativas para la agricultura en estas regiones de Cochabamba, que sufren de sequías extremas.</p> <p>Para promover sistemas agroecológicos locales el programa no solamente trabaja con productores, sino también con consumidores. Las experiencias del programa actual nos enseñan que la producción AE no es económicamente sostenible sin los consumidores. En esta línea se promoverá circuitos cortos de venta de productos AE, directamente del productor al consumidor con un producto sano por un precio justo.</p> <p>También se involucrará fuertemente a adolescentes y jóvenes para promover un medio ambiente sano y la alimentación saludable. El público en general será sensibilizado en base a estrategias de comunicación y se movilizará a organizaciones de la sociedad civil para incidir en un entorno más favorable a nivel local y nacional, con políticas públicas a favor de la agroecología y la protección del agua.</p> <p>El programa tiene sinergias con actores del MEC Resiliencia, como VIA Don Bosco y BOS+ y se aplicará la Herramienta de Integración Ambiental (HIMA) con Louvain Coopération Bolivia.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Outcome común dentro de un programa común:	
<ul style="list-style-type: none"> • Definición: Los programas comunes forman una modalidad introducida por el R.D. del 11 de septiembre de 2016. Permiten juntar a varias organizaciones reconocidas en un mismo programa y pueden concretarse de distintas maneras en torno a enfoques compartidos en un sector, una temática, ... en países MEC o en distintos países fuera de MEC, o en torno a una estrategia de intervención compartida con el fin de realizar un outcome compartido. Aunque no se ha definido una norma precisa al respecto, la DGD desea de todos modos poder valorizar los outcomes que más impulsaron la lógica hasta el punto de ser compartidos por las organizaciones que los introducen juntos. • Pregunta central: ¿En qué medida el outcome es compartido por las organizaciones reconocidas que presentan el programa compartido? 	

<ul style="list-style-type: none"> • Valor A: El outcome no es compartido por las organizaciones reconocidas que presentan el programa compartido. • Valor B: La coherencia interna del outcome es correcta, hay indicios de que la colaboración entre las distintas partes puede llevar con el tiempo a una dinámica interesante. • Valor C: El outcome compartido es el resultado de un enfoque programático integrado con una fuerte coherencia interna. Las aportaciones de las distintas partes se refuerzan mutuamente. 	
Motivación del posicionamiento:	<p>De los ACNG asociados en el programa común, solamente Solidagro tiene un outcome en Bolivia. Sin embargo, el outcome es coherente con outcomes en los otros países de intervención. En el programa común se comparte las estrategias de apoyar movimientos sociales, el fortalecimiento de socios locales y el enfoque de derechos. Entre las 4 ACNG se va a intercambiar información y experiencias al respecto y se van a fortalecer mutuamente. También se ha identificado 4 temas para el intercambio con una ACNG responsable por tema:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Derecho a la alimentación, soberanía alimentaria (Solidagro) 2. Descolonización (Quinoa) 3. Entorno favorable/ defender defensores de DDHH (Viva Salud) 4. Control social del poder del agronegocio en sistemas alimentarios (FIAN) <p>Y como transversal se va a fortalecer el tema de género. En el transcurso del programa pueden surgir mas temas/ posibilidades para desarrollar sinergias.</p>
Confidencialidad de la motivación:	No

Outcome común por programas distintos	
<ul style="list-style-type: none"> • Definición: Paralelamente con los outcomes comunes en un programa común (cfr. criterio anterior), es posible tener outcomes comunes por programas distintos. Conforme al artículo 20°, §1 del Real Decreto del 11 de septiembre de 2016 que estipula que “ (...) la parte de un programa realizada en sinergia con otros programas es idéntica a todos estos programas, a excepción del presupuesto correspondiente que es específico para cada programa”, los outcomes comunes por programas distintos constituyen una de las formas de sinergias operativas más fundamentales. Concretamente, esto significa que todo o una parte del outcome presentado se ha identificado y formulado de manera común y se presenta de manera idéntica entre los distintos programas implicados. Más específicamente: <ul style="list-style-type: none"> ○ la formulación común de uno o varios resultados o del outcome. La distinción entre las organizaciones se sitúa entonces a nivel de las Metas de los indicadores propios de cada una. ○ la formulación de una TdC para el outcome parcial o totalmente compartido. ○ para los outcomes totalmente compartidos la presentación y motivación del outcome idéntico entre los distintos programas. • Pregunta central: ¿El outcome se realiza en sinergia profunda con otros actores de la cooperación no gubernamental? ¿El outcome o los resultados del outcome se comparten con varios programas? • Valor A: Ni el outcome ni sus resultados se comparten con uno o varios otros programas. • Valor B: Se ha demostrado que al menos un resultado perseguido se comparte con uno o varios otros programas. • Valor C: El outcome se realiza en sinergia total con otros actores de la cooperación no gubernamental. Se ha demostrado que el outcome completo se comparte con uno o varios otros programas. 	
Motivación del posicionamiento:	No aplica
Confidencialidad de la motivación:	No

Complementariedades y sinergias con las intervenciones de ENABEL:
--

<ul style="list-style-type: none"> • Definición: Las complementariedades y sinergias con ENABEL pueden guardar relación tanto con las actividades financiadas directamente por la cooperación al desarrollo belga como con actividades financiadas y llevadas a cabo por terceros mandantes aprobados por el ministro belga de Cooperación al Desarrollo. • Pregunta central: ¿El outcome es potencialmente complementario con una intervención de ENABEL? ¿Está lo suficientemente demostrado? ¿La articulación de las dos intervenciones está bien descrita? ¿Se ha realizado un análisis preliminar específico de las actividades de ENABEL en el contexto en cuestión, y de las posibles complementariedades y sinergias que podrían desarrollarse en este marco? • Valor A: La elaboración de la estrategia de ejecución del outcome no refiere a ENABEL y no incluye un análisis preliminar de sus actividades en el contexto en cuestión o ENABEL no está presente en el contexto enfocado por el outcome. • Valor B: La elaboración de la estrategia de ejecución del outcome incluye un análisis preliminar de las actividades de ENABEL en el contexto en cuestión, y se ha demostrado que el outcome es posiblemente complementario con las actividades de ENABEL en este marco. El potencial ha sido descrito pero las articulaciones concretas entre las actividades no se han elaborado y la colaboración con ENABEL no se ha organizado. • Valor C: La elaboración de la estrategia de ejecución del outcome incluye un análisis preliminar de las actividades de ENABEL en el contexto en cuestión, y se ha demostrado que el outcome es directamente complementario con las actividades de ENABEL en este marco. Las articulaciones están descritas y se ha previsto una colaboración. 	
Motivación del posicionamiento:	ENABEL ya no tiene presencia en Bolivia. Sin embargo el programa de Solidagro en Bolivia está en línea con el Plan Nacional de Cuencas que la Cooperación Belga ha apoyado hasta mediados del 2019.
Confidencialidad de la motivación:	No

C. Descripción del outcome, de los resultados y de la estrategia

1. Metas estratégicas a las que contribuye el outcome/objetivo general

Meta estratégica principal:	3B, 3C, 3D, 3E
Meta estratégica secundaria:	2A, 2B, 2C, 2F, 2G Acción estratégica b.
Meta estratégica secundaria:	5B, 5D
Meta estratégica secundaria:	4A, 4B, 4C
Meta estratégica secundaria:	1C

2. Descripción de los resultados previstos

Narrativo		Descripción	Base de referencia (B.R.)	Meta año 3 – 31/12/2024	Meta año 5 – 31/12/2026		
Objetivo específico:	Organizaciones de la Sociedad Civil (OSC) de hombres, mujeres y jóvenes empoderadas y articuladas en torno a la agroecología, en la región del Cono Sur, la zona Metropolitana de Cochabamba y a nivel Nacional, exigen y ejercen con éxito sus derechos a una alimentación saludable y al agua segura (DHA&A).						
Indicador 1: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de nuevas políticas públicas de estado (leyes, reglamentos,..) promulgadas, que han sido construidas de manera participativa con las OSC en el marco de los DHA&A.	COMEP = Concejo Municipal Económico Productivo Indicación Zonas de Trabajo para todo el ML: - Cono Sur (CS): Aiquile, Pasorapa, Pojo, Totora - Zona Metropolitana de Cbba (ZM): Sacaba y Cercado (ciudad Cochabamba) - Nivel Nacional (N)	CS: 0 ZM: 0 N: 0	CS: - 2 Leyes municipales en Seguridad Alimentaria Nutricional (SAN) - 1 Ley municipal de agua. ZM: 1 Ley de Protección de áreas de recarga hídrica en Sacaba N: Mejor aplicación de la Ley 3525	CS: - 2 Leyes municipales en SAN - 1 Ley municipal de agua - 2 Leyes de COMEP ZM: - 1 Ley de Protección de áreas de recarga hídrica en Sacaba - 1 Ley de incentivo y promoción de la producción AE en Sacaba N: Seguimiento a la aplicación de la Ley 3525	Confidencialidad:	No

Indicador 2: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de nuevas políticas públicas de gobierno (planes estratégicos,...) aprobadas y en proceso de implementación, que han sido construidas de manera participativa con las OSC en el marco de los DHA&A.	PTDI = Plan Territorial de Desarrollo Integral	CS: 0 N: 0	CS: - 1 Plan Estratégico (PE) municipal de protección de áreas de recarga hídrica - 2 PE municipales de fortalecimiento de la SAN	CS: - 2 PE municipales de protección de áreas de recarga hídrica - 3 PE municipales de fortalecimiento de la SAN - 2 PTDIs municipales ajustados	Confidencialidad:	No
Indicador 3: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de nuevos <u>proyectos</u> ejecutados en el marco de los Planes Operativos Anuales (POA) municipales del CS y la ZM, presentados por Organizaciones de Base (OB) mixtas y de mujeres en el marco de sus DHA&A.		CS: 0 ZM: 0	CS: - OB mixtas; 3 proyectos sobre agua y AE - OB mujeres; 1 proyecto sobre AE ZM: - OB mixta; 1 proyecto ejecutado en Sacaba sobre agua Total: 5 proyectos de OB ejecutados	CS: - OB mixtas; 7 proyectos sobre agua y AE - OB mujeres; 1 proyecto sobre AE ZM: - OB mixtas; 2 proyectos en Sacaba, uno sobre agua y otro sobre producción AE Total: 10 proyectos ejecutados	Confidencialidad:	No
Resultado 1:	Mayor nivel de gobernanza en microcuencas de la región del Cono Sur y la región Metropolitana de Cochabamba, en torno a la protección física, social y legal de las áreas de recarga hídrica, fortalece la producción agroecológica, la resiliencia y la adaptación al cambio climático.					Confidencialidad:	No
Indicador 1: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de hectareas (ha.) de áreas de recarga hídrica protegidas y/o mejoradas con prácticas de siembra de agua (agronómicas, mecánicas).		0	CS: 10 ha. en 2 municipios ZM: 2 ha. en municipio Sacaba Total: 12 ha.	CS: 15 ha. en 3 municipios ZM: 3 ha. en municipio Sacaba Total: 18 ha.	Confidencialidad:	No
Indicador 2: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de organizaciones de base (OB) mixtas y de mujeres empoderadas, presentan propuestas para políticas públicas en torno al agua (leyes municipales, planes estratégicos y/o proyectos).		OB mixtas: 0 OB de mujeres: 0	CS: 8 OB mixtas, 1 consumidores y 1 OB de mujeres ZM: 2 OB mixtas Total: 10 OB mixtas, 1 consumidores y 1 OB de mujeres empoderadas, presentan propuestas en torno al agua	CS: 8 OB mixtas, 1 consumidores y 1 OB de mujeres ZM: 2 OB mixtas Total: 10 OB mixtas, 1 consumidores y 1 OB de mujeres empoderadas, presentan propuestas en torno al agua	Confidencialidad:	No
Indicador 3: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de espacios de diálogo institucionalizados para la protección del agua con participación activa y efectiva de mujeres.		0	CS: 2 Espacios de diálogo en 2 municipios ZM: 1 Organismo de Gestión de Cuenca (OGC) en Sacaba en proceso de formación	CS: 3 espacios de diálogo en 3 municipios ZM: 1 Organismo de Gestión de Cuenca (OGC) en Sacaba consolidado y funcionando	Confidencialidad:	No
Resultado 2:	Circuitos cortos agroecológicos en sistemas alimentarios actuales, implementados con productores y consumidores organizados en la región del Cono Sur y la Zona Metropolitana de Cochabamba, como modelos para la difusión y la incidencia en políticas públicas a nivel departamental y nacional.					Confidencialidad:	No

Indicador 1: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de familias (mujeres y hombres) con mejor y mayor acceso al agua de riego en municipios del CS y la ZM.		0	CS: 50 familias de 3 municipios Totora, Pasorapa y Aiquile ZM: 15 familias de Sacaba Total: 65 familias	CS: 75 familias de 3 municipios Totora, Pasorapa y Aiquile ZM: 25 familias de Sacaba Total: 100 familias	Confidencialidad:	No
Indicador 2: (valor absoluto ascendente y descendente)	Nro de prácticas agroecológicas (A) implementadas (sobre 14) y reducción de prácticas convencionales (C, sobre 6), con 100 familias	Se ajustará la línea base según grupo meta ajustado	CS: 7,4 A/ 3,6 C ZM Sacaba: 5,8 A/ 2,9 C	CS: 9,0 A / 2,5 C ZM: 7,5 A / 2,0 C	CS: 10,0 A / 2,0 C ZM: 9,0 A / 1,5 C	Confidencialidad:	No
Indicador 3: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de productores asociados (mujeres y hombres) que venden sus productos en mercados nuevos de circuito corto.		CS: 61 productores venden productos en 2 mercados ecológicos en Pasorapa y Totora (apoyados en el Programa 17-21)	CS: 110 productores venden en mercados de 3 municipios ZM: 15 productores de Sacaba venden en 2 mercados nuevos; Cercado y Sacaba	CS: 120 productores venden en mercados de 4 municipios ZM: 25 productores de Sacaba venden en 4 mercados nuevos en Cercado y Sacaba	Confidencialidad:	No
Indicador 4: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Nro de organizaciones de base (OB) mixtas, grupos de consumidores y OB de mujeres empoderadas, presentan propuestas de políticas públicas a favor de la agroecología (leyes municipales, planes estratégicos y/o proyectos).		OB mixtas: 0 OB de mujeres: 0	CS: 8 OB mixtas, 2 grupos de consumidores y 1 OB de mujeres ZM: 2 OB mixtas presentan propuestas N: Movimiento Agroecológico Boliviano (MAB), empoderado realiza incidencia para la aplicación de la Ley 3525	CS: 10 OB mixtas, 2 grupos de consumidores y 2 OB de mujeres ZM: 2 OB mixtas presentan propuestas N: MAB empoderado, realiza incidencia para la aplicación de la Ley 3525	Confidencialidad:	No
Resultado 3:	Adolescentes y jóvenes (hombres y mujeres) de la región del Cono Sur y la zona Metropolitana, organizados y empoderados en sus derechos, apoyan procesos de abogacía en defensa al agua y el consumo responsable.					Confidencialidad:	No
Indicador 1: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Indicador 1. Nro de Unidades Educativas (UE) incorporan en sus programas educativos temas de defensa del agua y consumo responsable, con paridad de género.	Las UE en la ZM incluyen 2 Centros de formación de Don Bosco	ZM: 3 UE	CS: 2 UE de Totora y Pasorapa, 1 Tecnológico de Aiquile ZM: 8 UE Total: 10 UE y 1 Tecnológico	CS: 2 UE de Totora y Pasorapa, 1 Tecnológico de Aiquile ZM: 11 UE Total: 13 UE y 1 Tecnológico	Confidencialidad:	No
Indicador 2: (valor absoluto ascendente, acumulativo)	Indicador 2. Nro de Brigadas escolares de UE formadas y Colectivos de jóvenes fortalecidos, apoyan procesos de abogacía en el marco de los DHA&A, con participación activa y efectiva de las mujeres.		ZM: Cercado; - 3 UE con Brigadas escolares - 3 Colectivos de jóvenes	CS: 1 Brigada escolar y 1 colectivo de jóvenes ZM: - 6 Brigadas escolares - 7 Colectivos de jóvenes	CS: 2 Brigadas escolares y 1 colectivo de jóvenes ZM: - 8 Brigadas escolares - 7 Colectivos de jóvenes	Confidencialidad:	No
Indicador 3: (valor absoluto)	Indicador 3. Una plataforma de adolescentes y jóvenes de zonas rurales y urbanas conformada hasta		0	Una plataforma nacional conformada, vincula adolescentes y jóvenes de zonas	Una plataforma nacional de adolescentes y jóvenes consolidada, desarrolla su propia	Confidencialidad:	No

ascendente, acumulativo)	nivel nacional en torno al agua y la agroecología.			rurales y urbanas en torno al agua y la agroecología.	agenda en torno al agua y la agroecología.		
-----------------------------	--	--	--	---	--	--	--

3. Tipología de las actividades

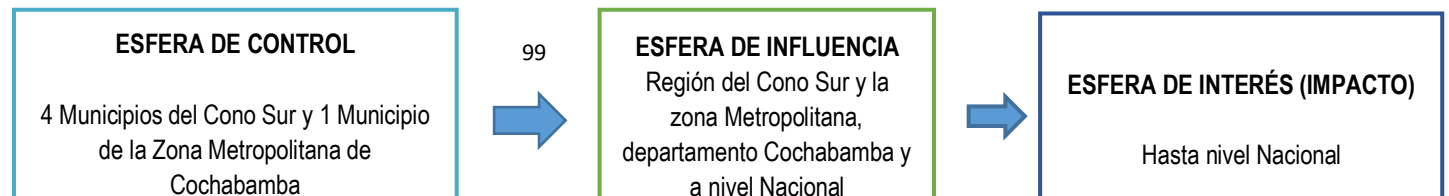
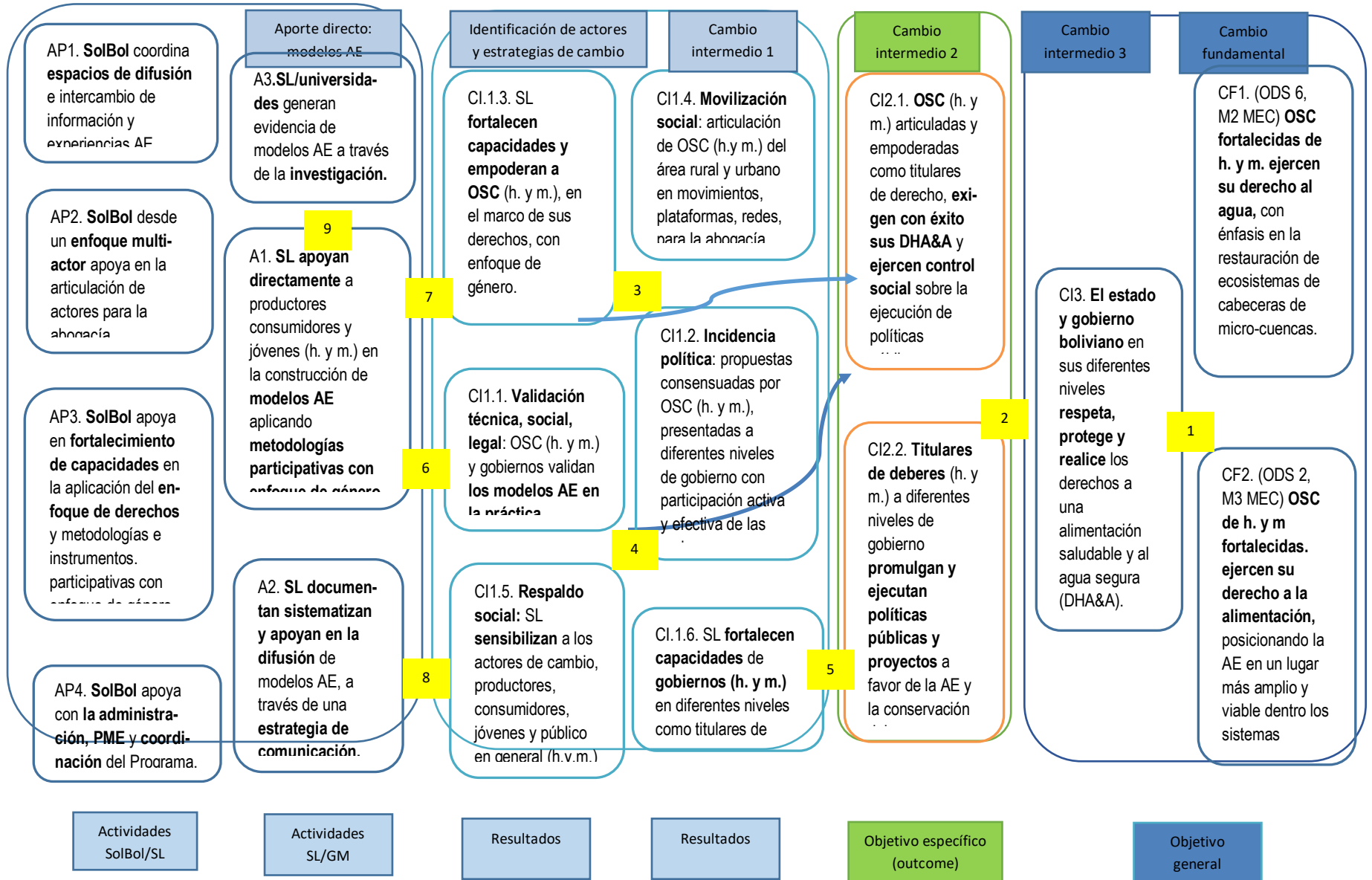
Confidencialidad:	No
<ul style="list-style-type: none"> ● Actividades para titulares de derechos (TDr) <p>- <u>Implementación modelos agroecológicos</u>: p.e. asistencia técnica, talleres, capacitación, intercambios, distribución de insumos, implementación sistemas de riego tecnificado y huertos, apoyo a organizaciones de productores, apoyo iniciativas económicas de mujeres, articular productores y consumidores, ferias AE, diseño material didáctico, coordinación, todo en torno a la protección de áreas de recarga hídrica (R1) y la producción AE y comercialización por circuitos cortos (R2).</p> <p>- <u>Empoderamiento organizaciones TDr</u>: p.e. fortalecimiento de capacidades, empoderamiento y vinculación de OSC, reuniones ordinarias, talleres, intercambios, articulación productores, consumidores, jóvenes organizados del área rural/urbano, apoyo para consensuar y presentar propuestas de políticas públicas, establecer espacios de diálogo multiactor, desarrollar estrategias de abogacía, fortalecimiento MAB, aplicar herramientas para análisis de capacidades de OSC, la participación de mujeres y la integración medioambiental (HIMA), todo en el marco de los derechos a la alimentación y el agua.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Actividades dirigidas a Titulares de Deberes y Público en general <p>- <u>Trabajos de abogacía</u>, p.e.: estrategias de comunicación (radio, redes sociales,..), seminarios, encuentros, incidencia política, trabajo en redes, movilizaciones, coordinación, campañas de sensibilización, orientar titulares de deberes sobre aspectos técnico legales, todo desde un enfoque de derechos para la promulgación y ejecución de políticas públicas y proyectos a favor de la AE y la conservación del agua.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fortalecimiento de capacidades internas <p>P.e. talleres, cursos, intercambios, participación en redes, plataformas, fortalecimiento enfoque de derechos, metodologías y instrumentos participativos, género, capacitación administrativa.</p> <p>Actividades generales: planificación, monitoreo, evaluación y gestión de conocimientos: documentación, sistematización, investigación.</p>	

4. Grupos meta y beneficiarios

Grupo(s) meta:	Titulares de derecho - Modelos agroecológicos: 100 fam. campesinas (230m/ 221h) y sus comunidades en el Cono Sur (CS) y Sacaba, dep. Cochabamba (Cbb). - Empoderamiento organizaciones: <i>CS y Sacaba</i> : 20 organizaciones (de productores, campesinos.as, regantes, mujeres, consumidores, brigadas estudiantiles y colectivos de jóvenes) <i>Zona Metropolitana</i> : 8 brigadas y 6 colectivos de jóvenes <i>Nacional</i> : MAB y sus afiliados Tit. de deberes Fortalecimiento 40 autoridades de 4 municipios del Cono Sur
Beneficiarios:	Titulares de derecho (directo e indirecto) - Modelos AE: proyectos municipales para +- 4.288 fam. - Empoderamiento organizaciones:

	<p><i>CS y Sacaba:</i> +- 54.518 miembros de las organizaciones fortalecidas en 5 municipios (27.786 m y 26.732 h).</p> <p><i>Hasta nivel nacional:</i> +- 4.200 jóvenes organizados (2.823 m/ 1.377 h)</p> <p>- Políticas públicas aprobadas en 4 municipios del Cono Sur (62.346 habitantes), en Sacaba (196.539) y a nivel nacional (+-576.342); total +-835.227 personas</p>
Confidencialidad:	No

5. Teoría del Cambio asociada al outcome



Léxico

- **Modelos agroecológicos (AE):** se parte de la construcción de modelos de desarrollo alternativos, que son opciones de cambio frente a la crisis medioambiental, climática, alimentaria y del agua. Es una construcción social que involucra innovaciones tecnológicas, cambios económicos, transformaciones sociales, aplicación de metodologías, considerada también como una guía para la planeación y ejecución de las actividades. Para el programa es la base para la incidencia política.

Modelo 1: Protección física, social y legal del agua como condición básica para la producción de alimentos sanos.

Modelo 2: Sistemas alimentarios agroecológicos locales; implica la producción AE y los circuitos cortos de comercialización directa de productor a consumidor.

- **Enfoque de derechos:** para Solidagro todo desarrollo está basado en la realización de derechos. La desigualdad y la injusticia en el mundo, como la falta del acceso a la educación, a la alimentación o las condiciones de vida saludables, son por lo tanto, el resultado de derechos no realizados y violados. Solidagro se esfuerza por lograr cambios basados en una mejor garantía de los derechos humanos y del niño, y para lograr esto utilizamos un enfoque de derechos. Este enfoque constituye el corazón de nuestra estrategia programática. Es un marco holístico para un cambio sostenible.

- **Titulares de derechos:** son aquellos que necesitan conocer, (poder) reclamar y realizar sus derechos. Cada persona es titular de derechos, simplemente porque somos humanos. Por lo tanto, el enfoque de derechos atribuye un papel activo a los titulares de derechos. Son vistos como actores de cambio y no como beneficiarios pasivos de ayuda.

- **Titulares de deberes:** los titulares de deberes son aquellos que tienen una obligación o una responsabilidad de respetar, proteger y cumplir los derechos. Estos son en primer lugar, pero no exclusivamente, los poderes públicos. Cada persona también tiene que respetar los derechos de los demás.

- **Derechos Humanos al Agua y la Alimentación (DHA&A):** derechos humanos reconocidos por Naciones Unidas y en la Constitución Política del Estado (CPE) de Bolivia

- **Organizaciones de la Sociedad Civil (OSC):** OSC involucradas en este programa son **organizaciones de base (OB)** campesinas de hombres y mujeres (h. y m.), organizaciones de productores, de regantes, comités de género, grupos de consumidores, colectivos de jóvenes, brigadas estudiantiles de unidades educativas, movimientos ciudadanos, ONGs.

- **SL:** los socios locales; Agrecol Andes, CENDA y Gaia Pacha.

- **GM:** Grupo meta

- **SolBol:** la oficina de Solidagro en Cochabamba, Bolivia

- **PME:** Planificación Monitoreo y Evaluación

- **A:** Actividades de los socios locales con el grupo meta

- **AP:** Actividades organizadas por Solidagro a nivel del programa dirigidas a los socios locales

- **1:** Supuestos y riesgos para que los cambios sucedan

- **Ley 3525:** Regulación y promoción de la producción agropecuaria y forestal no maderable ecológica

- **COMEP:** Consejo Municipal Económico Productivo

Explicación narrativa de la Teoría de Cambio (TdC)

Antecedentes

Los desafíos planteados en este nuevo programa, van en línea con los procesos iniciados en el actual programa 17-21 “Luchando juntos por nuestros derechos”, tomando en cuenta una serie de aprendizajes que vivieron los socios locales en los diferentes municipios del Cono Sur de Cochabamba. En el periodo 2017-2021 se han desarrollado varios modelos AE con los actores locales en el Cono Sur, en torno a la diversificación de la producción alimentaria, sistemas de micro-riego tecnificado, la protección de áreas de recarga hídrica, la conformación de organizaciones de productores de mujeres, la producción AE y su acreditación con SPG (Sistema Participativo de Garantía) y la implementación de ferias AE. Estos modelos concretos, después de un proceso de validación, han sido convertidos en decenas de propuestas de las OB, proyectos ejecutados con financiamiento de los gobiernos municipales.

En la construcción de políticas públicas con las OB del municipio de Vila Vila se promulgó la Ley de Protección y conservación de zonas de recarga hídrica y fuentes de agua, la Ley de Seguridad

Alimentaria y la Reglamentación de la Ley 622 ACE (Alimentación Complementaria Escolar). En Pasorapa se promulgó una Ley corta municipal de aprobación de la Estrategia Integral de Gestión de Recursos Hídricos y están en proceso de revisión Leyes de Protección de áreas de recarga hídrica en Totora y Aiquile.

A nivel regional se colaboró en la elaboración de la Estrategia de Desarrollo Integral (EDI) de la Región Cono Sur de Cochabamba. Y a nivel departamental se incidió en la Estrategia Departamental de Desarrollo Económico (EDDE) de la Gobernación de Cochabamba en las líneas Producción agroecológica y Agricultura familiar. Estas experiencias demuestran el buen nivel de confianza del programa Solidagro y sus socios locales, con las OB y las autoridades principalmente a nivel municipal.

A nivel nacional se apoyó la conformación del Movimiento Agroecológico Boliviano (MAB) y su estrategia de abogacía que orienta su accionar hacia la incidencia para mejorar la inversión estatal para apoyar la producción AE, sensibilizar a los consumidores e implementar mercados con enfoque de circuitos cortos.

Introducción

En la fase de orientación para este nuevo programa había reflexiones internas y se ha intercambiado ideas con varias organizaciones activas en Bolivia, entre otros los socios de este programa. Este proceso nos ha llevado a la identificación de tres grupos meta: 1) campesinos/productores, 2) consumidores y 3) jóvenes, y sus organizaciones, con enfoque de género. Luego se ha considerado dos factores importantes para reorientar el nuevo programa hacia la zona Metropolitana de Cochabamba; el potencial de consumidores AE y la migración continua de especialmente jóvenes, del campo a las zonas urbanas. Luego, se ha hecho evidente la necesidad de seguir vinculando actores de la sociedad civil en torno a la AE, para tener una representación legítima a nivel nacional.

Para ello, se decidió continuar con Agrecol Andes para consolidar y ampliar procesos en la Región del Cono Sur y establecer nuevas relaciones con socios en la zona Metropolitana de Cochabamba, CENDA con experiencia en temas de AE en el municipio de Sacaba y Gaia Pacha con experiencia en el trabajo con adolescentes y jóvenes en temas medioambientales. Son socios locales que se complementan en sus capacidades específicas, temática y geográficamente. A nivel nacional se decidió fortalecer el MAB y su trabajo de abogacía en La Paz, sede del gobierno nacional.

Con los socios locales ya definidos, se ha organizado una serie de talleres virtuales y visitas bilaterales, para trabajar el diseño del nuevo programa, la TdC, el papel de cada uno y las actividades comunes a nivel del programa. Para el diseño participativo de esta TdC se ha aplicado la guía para la elaboración y el uso de la TdC (Acodev, ngo-federatie, Fiabel, HIVA, ACE Europe, junio 2020). Durante varias sesiones se ha analizado aspectos del contexto, compartiendo la visión hacia el futuro, identificando el cambio deseado, realizando mapeos de los de actores clave y como estos pueden aportar a la secuencia de cambios. Finalmente se ha identificado las estrategias de intervención y el papel de los socios locales. En este dialogo intensivo se ha llegado a un producto que muestra todo este proceso y que orienta la formulación, planificación y el seguimiento de este nuevo programa.

El intercambio durante todo el proceso de construcción del MEC Bolivia, en lo cual Agrecol ha participado también, ha dado varios insumos para este programa, por ejemplo, relacionados al contexto amplio, los diferentes enfoques y la identificación de sinergias.

Cambio Fundamental (CF)

Objetivo general (impacto; esfera de interés)

En nuestra visión hacia el futuro se prioriza dos cambios fundamentales y relacionados entre ellos: 1) la restauración de los ecosistemas de cabeceras de micro-cuencas, mejorando la recarga de las

reservas de agua y 2) que la AE logre un lugar más amplio y viable dentro los sistemas alimentarios. Estas dos prioridades se enmarcan principalmente en los Derechos Humanos al Agua y la Alimentación (DHA&A). Desde el enfoque de derechos, los titulares de derechos deben tener la capacidad de exigir y ejercer estos derechos con éxito, mientras que los titulares de deberes tienen que asumir su responsabilidad en los gobiernos en diferentes niveles. La inclusión de los grupos más vulnerables y la no discriminación son fundamentales en esta visión (Meta 1; MEC Bolivia). En consecuencia, el programa se dirige a poblaciones de las zonas marginalizadas, especialmente mujeres, adolescentes y jóvenes, grupos que generalmente son excluidos de los escenarios de toma de decisiones, aportando a la Meta 5 del MEC, promoviendo su *participación política, social y económica con equidad, inclusión e igualdad de oportunidades*. En seguida se profundiza los dos cambios prioritarios CF1 y CF2.

CF1 OSC fortalecidas de hombres y mujeres ejercen su derecho al agua, con énfasis en la restauración de ecosistemas de cabeceras de micro-cuencas.

El estado tiene la obligación de garantizar el derecho al agua a través de la CPE (Constitución Política del Estado, art.16). El programa apunta a fortalecer este derecho desde el enfoque de la restauración de los ecosistemas²⁴ de las cabeceras de micro-cuencas, lugares donde se encuentran las áreas de recarga hídrica, que generalmente están degradados por la intervención humana. La visión es que con los actores locales se restauren y se protejan estas cabeceras de micro-cuencas, como acciones de adaptación y mitigación a los efectos de los cambios climáticos. Un mejor nivel de infiltración del agua en los acuíferos asegura el agua en las fuentes, para cubrir las necesidades básicas priorizando el consumo humano y el micro-riego para la agricultura familiar. En este sentido este cambio fundamental es la condición básica para trabajar la producción AE (CF2).

Este CF contribuye directamente al ODS 6, específicamente a la Gestión Integrada de Recursos Hídricos (6.5) y Ecosistemas y agua (6.6) y tiene interrelación con el ODS 13 acción por el clima y ODS 15 vida de ecosistemas terrestres. Con relación al MEC Bolivia corresponde plenamente con la Meta 2: *contribuir al manejo sostenible y responsable de los recursos naturales y el medio ambiente, fomentar la mitigación y adaptación al cambio climático, y el ejercicio de la justicia climática*.

CF2. OSC de hombres y mujeres fortalecidas ejercen su derecho a la alimentación posicionando la agroecología (AE) en un lugar más amplio y viable dentro los sistemas alimentarios.

Solidagro y sus socios locales están convencidos que la AE es una alternativa viable frente a la agroindustria y sus efectos negativos para los eco-sistemas arriesgando la salud humana (contexto específico M2, M3, M4; MEC Bolivia). El programa se apoya en el derecho a la alimentación, ese derecho que la CPE señala en su artículo 16, mencionando la alimentación adecuada (CPE, art.16). Contribuye al ODS 2 “hambre cero”, principalmente 2.4; sostenibilidad de sistemas de producción de alimentos, que está relacionado al ODS 1 “fin de la pobreza” y el ODS 12 “producción y consumo responsable”. Está claramente alineado con la Meta 3 del MEC Bolivia: *contribuir al fortalecimiento de la agricultura sustentable familiar con enfoque agroecológico de campesinos, indígenas, productores urbanos y sus organizaciones, para el logro de la seguridad y soberanía alimentaria y el consumo responsable* y también la Meta 4, que menciona “*la economía social y solidaria en armonía con la naturaleza*”. Los sistemas AE permiten preservar la biodiversidad y rehabilitar los ecosistemas, en este sentido este cambio fundamental refuerza el CF1. Además, la referencia geográfica para trabajar la AE son las micro-cuencas.

Cambio intermedio 3

²⁴ *La restauración de ecosistemas está dirigida a apoyar la conservación, recuperación y manejo sostenible de ecosistemas degradados, dañados y destruidos con la finalidad de recuperar la funcionalidad ecológica y la provisión de bienes y servicios que las personas valoran, en línea con la "Década de las Naciones Unidas para la Restauración de los Ecosistemas 2021-2030".*

Dentro la esfera de Impacto (para llegar al Cambio Fundamental)

CI3.1 El estado y el gobierno boliviano en sus diferentes niveles respeta, protege y realice los derechos de la SC a una alimentación saludable y al agua segura.

El programa espera aportar a que hacia el futuro se llegue a un entorno más favorable para impulsar el manejo sostenible de los recursos naturales, a una producción más equilibrada con el medio ambiente y al consumo de alimentos sanos. Un entorno en lo cual los titulares de deberes, principalmente los gobiernos en sus diferentes niveles, en el marco de sus competencias, respetan, protegen, y aportan de manera pro-activa, desarrollando y ejecutando políticas públicas realizando los DHA&A.

1.

Supuesto: el gobierno respeta la Constitución Política del Estado (CPE) y los acuerdos internacionales adquiridos con los Estados Miembros de las Naciones Unidas para hacer prevalecer los DHA&A. En este caso se reducirá la escasez y la falta de agua por efecto del cambio climático y se masificará la producción AE y se contará con alimento saludable garantizando la seguridad y soberanía alimentaria del país.

Riesgo: desatención y falta de valoración de parte del Gobierno Nacional para potenciar la agricultura ecológica (AE) diversificada para el mercado local.

Cambio intermedio 2

Objetivo específico (outcome; esfera de influencia)

CI2.1. Organizaciones de la sociedad civil (OSC) de hombres y mujeres articuladas y empoderadas como titulares de derecho, exigen con éxito sus DHA&A y ejercen control social sobre la ejecución de políticas públicas.

Este cambio intermedio implica que las OSC organizadas, articuladas en los municipios del Cono Sur y de la zona Metropolitana de Cochabamba, exigen con éxito la aprobación de sus propuestas de políticas públicas de estado y de gobierno²⁵, favorables al derecho a la alimentación y al agua. Son las organizaciones de campesinos de hombres y mujeres, organizaciones de productores, de regantes, comités de género y grupos de consumidores que son acompañados por los socios locales en este proceso de incidencia. Se desarrolla las propuestas con la participación activa y efectiva de las mujeres y con apoyo de las brigadas estudiantiles y colectivos de jóvenes hasta nivel departamental. Luego de la aprobación de políticas públicas es clave el ejercicio del control social de parte de estas organizaciones sobre su ejecución. Las OSC también contribuyen en la ejecución, por ejemplo de los proyectos aprobados con financiamiento de los municipios. A nivel nacional se promueve la articulación y el empoderamiento de las OSC agroecológicas en el marco del MAB, como referencia legítima para la abogacía a ese nivel.

CI2.2. Titulares de deberes hombres y mujeres a diferentes niveles de gobierno promulgan y ejecutan políticas públicas y proyectos a favor de la AE y la conservación del agua.

Los titulares de deberes que el programa involucrará a nivel municipal en el Cono Sur y la zona Metropolitana de Cochabamba son principalmente los y las concejales y alcaldes. Basado en experiencia previas, la construcción de nuevas políticas a nivel municipal, generalmente es un proceso participativo donde los titulares de derechos y de deberes trabajan juntos y comparten los mismos espacios de capacitación. Estos actores locales apuntan a leyes municipales y planes estratégicos

²⁵ Hay dos tipos de políticas públicas, las políticas de estado, que son las leyes, reglamentos a diferentes niveles (nacional, departamental y municipal), y las políticas de gobierno que son los planes estratégicos, planes operativos a diferentes niveles de gobierno (municipal, departamental, regional y nacional).

sobre protección de áreas de recarga hídrica, seguridad alimentaria y la creación de COMEPs (Consejo Municipal Económico Productivo), un espacio de diálogo y debate intersectorial, interinstitucional para fomentar el desarrollo económico productivo agropecuario del territorio municipal, en el marco de la Ley 144 de la Revolución Productiva Comunitaria Agropecuaria. A nivel nacional el escenario es obviamente mucho más complejo y lograr la promulgación de nuevas políticas significa un desafío. A este nivel con apoyo de CENDA, el MAB incide principalmente en el Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras, para una mejor aplicación de la Ley 3525, que regula la producción y certificación ecológica en Bolivia.

2.

Supuestos

A nivel municipal el contexto político social permita una relación fluida entre las organizaciones de base y los gobiernos municipales. Las mujeres con apoyo de los socios locales llegan a superar los múltiples desafíos, para ganar un espacio para poder participar de manera activa y efectiva en los procesos de toma de decisiones. Por otro lado, los y las adolescentes y jóvenes llegan a un buen nivel de organización que permite que su voz este reflejada en las propuestas. A nivel nacional, el MAB se consolida y es reconocido por las OSC, igual que el gobierno nacional, como interlocutor legítimo. Hay voluntad política a nivel nacional para aplicar políticas en torno a la agroecología.

Riesgos

Los múltiples efectos de la pandemia COVID19 en la economía, educación y salud pueden influir el programa en este nivel. Además, hay un riesgo latente que se abre nuevamente la brecha entre el campo y la ciudad, por conflictos político/sociales que polarizan la población. En la misma línea, peleas políticas y próximas elecciones 2025 puedan llenar la agenda de las organizaciones de base (OB) y a los gobiernos locales, con alta probabilidad de la cooptación política partidaria de las OB campesinas. Casos de desconocimiento de competencias de funcionarios del legislativo y de asesores a diferentes niveles igual que la alternancia de funcionarios, puedan dificultar el avance en la promulgación y aprobación de propuestas de políticas públicas.

Identificación de actores
y estrategias de cambio

Cambio intermedio 1

Resultados (esfera de influencia)

Solidagro y los socios locales utilizan diferentes estrategias para lograr la transición deseada a nivel de los titulares de derechos (CI2.1) y los titulares de deberes (CI2.2). Estas estrategias son complementarias y se refuerzan mutuamente.

Como base para un trabajo de incidencia política es clave contar con ejemplos de la práctica, que demuestran de manera exitosa, porque es tan importante invertir o desarrollar políticas públicas en torno al agua y la alimentación. En esta línea los socios trabajan con los actores locales, principalmente las OB y los gobiernos municipales en la **validación técnica, social, legal de los modelos AE (CI1.1)**. Con visitas, intercambios y la transferencia de conocimientos de campesino(a) a campesino(a) los actores locales observan los beneficios de los modelos AE en terreno, escuchando los testimonios de las y los involucrados directos. Con investigadores y tesis de la Universidad se valida los modelos, dando más base científica.

Sobre la base de estos modelos AE las OSC elaboran de manera democrática propuestas de políticas públicas con atención especial para la participación activa y efectiva de las mujeres y jóvenes. Luego

estas **propuestas**; proyectos de leyes, reglamentos, planes estratégicos y proyectos en torno a los principios de la AE **son presentados a diferentes niveles del gobierno (CI1.2)**.

Para llegar a las propuestas es fundamental el trabajo de **fortalecimiento de capacidades y empoderamiento de las OSC hombres y mujeres** en el marco de sus derechos **(CI.1.3)**. En el Cono Sur y la zona Metropolitana estas OSC son las centrales de campesinos y campesinas (“Bartolinas”), las asociaciones de regantes, organizaciones de productores, comités de género y grupos de consumidores. Los socios locales empoderan estas OSC apoyado por un instrumento para analizar de manera participativa las capacidades en sus diferentes componentes²⁶. Para la formulación y presentación de las propuestas, los socios locales acompañan a las organizaciones en los aspectos técnicos y legales. Analizan los varios factores que influyen en el nivel de participación de las mujeres: tiempo disponible, acceso a recursos e información, nivel escolaridad, masculinidades, y aplican instrumentos participativos para facilitar diálogos con mujeres y hombres al respecto²⁷.

En los municipios del Cono Sur y de la zona Metropolitana de Cochabamba los socios trabajan con unidades educativas de secundaria incorporando temas relacionados al medio ambiente, alimentación y agua apoyados con materiales educativos, formando brigadas escolares y fortaleciendo colectivos de jóvenes para desarrollar estrategias y campañas para apoyar procesos de abogacía. En esta línea se ha desarrollado una sinergia importante con VIA Don Bosco y en coordinación con Louvain Cooperation se ajusta la HIMA (Herramienta de Integración Medioambiental) para su aplicación con colectivos de jóvenes.

Para hacerse escuchar por los titulares de deberes a nivel departamental y nacional, el programa apoya procesos de **movilización social, con la articulación de OSC del área rural y urbano (CI1.4)**. Las OSC institucionalizarán espacios de diálogo para la protección del agua (plataformas, cumbres del agua) y articula productores AE y consumidores. El programa promueve la conformación de una plataforma uniendo jóvenes rurales y urbanos hasta nivel nacional en torno a la AE.

A nivel nacional se fortalecerá el MAB, para que este nuevo movimiento de actores AE logre consolidarse más. El programa ayudará entre otros con el desarrollo de un instrumento de planificación participativa, un sistema de comunicación, intercambio de experiencias entre afiliados y la publicación de sus buenas prácticas AE. También apoya su trabajo de abogacía para la aplicación de la Ley 3525.

Con otra estrategia se buscará **el respaldo social** a través de la **sensibilización a los actores de cambio (CI1.5)**. Se desarrolla una estrategia de comunicación para llegar a un amplio público, dirigida principalmente a productores para que se animen a la transición AE, consumidores para que valoren y consuman los productos AE. Se utiliza medios como la radio y las redes sociales, pero por ejemplo también visitas en terreno con adolescentes y jóvenes para aprender de los productores AE.

Para tener el apoyo necesario de parte de las autoridades municipales para las propuestas de políticas públicas, se apoya con actividades de sensibilización y **fortalecimiento de capacidades, relacionadas a sus responsabilidades como titulares de derechos (CI.1.6)**. El programa ayuda a orientar sobre las competencias y otros aspectos legales en torno al agua y la alimentación saludable, capacidades para desarrollar su agenda legislativa en base a las propuestas y demandas desde la sociedad civil organizada.

²⁶ Instrumento desarrollado por el Programa de Solidagro (2016), basado en el 5 CC Modelo de Morgan, 2008

²⁷ “Solamente estar presente no es suficiente, la participación tiene que empoderar y transformar a las mujeres en el proceso”, Tanwir y Safdar, Informe de estudios internacionales de mujeres, 2013)

3.

Supuestos

Las OSC tengan suficiente madurez organizacional y las capacidades técnicas necesarias para consensuar sobre sus propuestas de manera democrática. Que logren realizar presión sobre la aprobación y el control social sobre su ejecución. Así mismo, esperamos que adolescentes y jóvenes sienten que son tomados en cuenta y respaldan los procesos de abogacía para exigir sus DHA&A. Que los grupos de consumidores del Cono Sur y de la zona Metropolitana de Cochabamba logran consolidarse como estructuras sólidas y democráticas vinculados a los circuitos cortos de productos AE.

A nivel departamental y nacional hay una necesidad sentida de las OSC para vincularse y ampliar su base para la incidencia, haciendo frente al lobby fuerte de la agroindustria. Que las plataformas y redes AE de diferentes sectores tengan el mismo norte, que no se dejen fraccionar y que logren identificar temas comunes para un trabajo de abogacía coordinado.

Riesgos

La tendencia de la migración campo/ciudad y la multiresidencia reduce la presencia en las zonas rurales, proceso que pueda debilitar la solidez y continuidad de las organizaciones sociales.

Llegar a una participación activa y efectiva las mujeres es un desafío con la cultura machista patriarcal dominante.

4.

Supuestos

Que los modelos AE cumplan con su función multiplicadora:

La problemática del agua moviliza las organizaciones de base, regantes, productores AE. Sientan la necesidad de articularse en torno a la micro-cuenca, para proteger las áreas de recarga hídrica y para incidir en políticas públicas y proyectos para tener agua segura.

Que los productores se convencen de la producción AE y de la factibilidad de la venta por circuitos cortos y que aumenta la conciencia de los consumidores, que empiecen a exigir productos sanos. Que se confirma la hipótesis que estableciendo circuitos cortos se pueda llegar a la oferta de un producto sano por un precio justo y accesible. Que estos sistemas alimentarios AE cuentan con el apoyo de los municipios, y que se institucionalice este apoyo con la conformación de los COMEP.

Riesgos

El agua es un tema bien delicado, principalmente la distribución del agua, que en muchos casos es administrado por usos y costumbres.

Hay que considerar la lenta apropiación de la agroecología por parte de los agricultores. Todavía hay un fuerte arraigo por la utilización de insumos químicos y existe una venta descontrolada de agroquímicos en los centros poblados y en mercados de las ciudades del país.

Todavía la mayoría de los consumidores en la zona Metropolitana de Cochabamba dan más importancia a los precios y al aspecto que tienen los productos, que a la calidad ecológica saludable²⁸.

5.

Supuestos

Que dentro de los consejos municipales se llegue a consensos para elaborar sus agendas legislativas en torno a la alimentación saludable y agua segura. Que apoyados por los socios locales cuenten con las capacidades y la confianza necesarias, para llevar adelante los procesos legales para la promulgación de políticas públicas. Que las autoridades municipales tengan apertura para apoyar en el desarrollo de los modelos AE y para invertir en su multiplicación.

Riesgos

²⁸ Estudio: "Los circuitos cortos de comercialización de los productos agroecológicos en la eco región de Cochabamba", Lic. Julio Espinoza, por encargo de Agrecol Andes, abril 2021).

El contexto social política puede perjudicar la relación entre las OSC y gobiernos en diferentes niveles, obstruyendo una relación constructiva. Existen riesgos que los consejos municipales se dividan internamente a causa de intereses políticos. En general hay una inestabilidad social política post-conflicto y la pandemia aún latente, que pueda desviar la atención de los temas agua y la alimentación.

Aporte directo:
modelos AE

Actividades (esfera de control)

En este último bloque describimos los aportes del programa con inversiones directas para desarrollar los modelos AE y la gestión de conocimientos, que impulsan las diferentes estrategias para el cambio.

Los socios locales apoyan a productores, consumidores y jóvenes **en la construcción de modelos AE** (ver léxico), aplicando metodologías participativas con enfoque de género **(A1)**. El trabajo con los modelos AE es principalmente en cuatro municipios del Cono Sur y el municipio Sacaba de la zona Metropolitana de Cochabamba.

Modelo 1: los socios locales apoyan los actores locales a proteger sus áreas de recarga hídrica. Desde un abordaje social y legal se promueve una mayor gobernanza en las microcuencas intervenidas, creándose diferentes espacios de diálogo institucionalizados en los municipios.

Modelo 2: se logra garantizar la oferta de productos AE mejorando los sistemas de producción AE de las comunidades, apoyadas con riego tecnificado. Las familias capacitadas aplican prácticas AE para el manejo de suelos, aguas y semillas, reduciendo las prácticas convencionales. Con las organizaciones de productores se establecen nuevos mercados de circuito corto en los municipios del Cono Sur y la zona Metropolitana de Cochabamba. De esta forma se crean nuevos espacios, como modelo de encuentro entre productos AE y consumidores interesados. En trabajo en el Cono Sur es apoyado en sinergia con SOS Faim en el marco del programa territorial de Agrecol.

→ La mayoría del grupo de beneficiarios directos de los modelos AE son mujeres.

Las experiencias generadas con los modelos AE son **documentados, sistematizados y difundidos** por diferentes medios comunicacionales audiovisuales e impresos. Para eso en equipo de comunicadores (as) del programa desarrolla una **estrategia de comunicación (A2)**, para llegar a diferentes públicos; productores, consumidores, jóvenes y titulares de derechos.

Al mismo tiempo los socios locales en cooperación con universidades generan evidencias de los modelos AE a través de **la investigación**, para ir desarrollándolos más **(A3)**. En esta línea se ha establecido una sinergia importante con la Universidad Católica Boliviana en Cochabamba, que apoya con investigadores y tesistas. También se genera conocimientos a través de cursos cortos con los actores locales, sobre la gestión territorial de recursos naturales. SolBol ayuda en la coordinación de **espacios de difusión** de los resultados de las investigaciones **(AP1)**.

Desde un **enfoque multi-actor** Solbol apoya a procesos de abogacía, compartiendo su red, facilitando contactos con actores relevantes **(AP2)**. También apoya en el **fortalecimiento de capacidades** en torno al enfoque de derechos y la aplicación de metodologías e instrumentos participativas con enfoque de género **(AP3)**, a parte de la administración, PME y **coordinación del programa (AP4)**.

En términos de PME los cambios previstos en la TdC se han traducido al marco lógico; en el esquema de la TdC se indica la relación con el objetivo específico y los resultados. A lo largo del programa, haremos un seguimiento de los indicadores de nuestros resultados y del outcome, pero también tendremos indicadores para seguir los cambios en nuestra esfera de interés. Estos "indicadores de impacto" nos permitirán orientar los cambios a largo plazo. El seguimiento que haremos nos permitirá verificar periódicamente la pertinencia de nuestras actividades y reajustar nuestra estrategia si es

necesario. También nos permitirán hacer visible nuestra acciones a nivel de los grupos meta, pero también sentar las bases de nuestras evaluaciones. En términos de evaluación, y de acuerdo con las recomendaciones del desarrollo de la metodología de la evaluación de impacto del programa conjunto 2017-2021 de KIYO, Solidagro y Viva Salud por parte de Syspons, describimos la situación en el 2021, esto con el fin establecer la base de referencia necesaria para nuestras evaluaciones tanto internas como externas. Y, por último, también haremos un seguimiento de los supuestos presentes en nuestra TdC para poder evaluar los cambios en el contexto y ver si efectivamente estamos cumpliendo estos supuestos. Al igual que el seguimiento de los cambios en el ámbito de interés, el seguimiento de los supuestos nos permitirá ver si nuestra TdC es correcta y si posiblemente tengamos que adaptarla.

Supuestos y riesgos

6.

Se espera que existan las condiciones sociales-políticas y de salud para poder trabajar de manera participativa en la construcción y difusión de los modelos AE. Sigue latente la pandemia y crea dificultades para llegar de manera presencial a los actores de cambio para capacitar en los modelos AE e investigar. Especialmente las áreas rurales sufren del acceso limitado y la mala calidad del internet, que dificulta trabajos virtuales.

7.

Trabajando los modelos AE y viendo los resultados en terreno las organizaciones de base campesinas, están convencidas para asegurar su agua protegiendo las áreas de recarga hídrica, y para la producción AE y su consumo. Intercambios y trabajos de difusión tienen los efectos esperados; OBs y gobiernos municipales conocen los modelos AE y se motivan para su replicación técnica, social y legal. De la misma manera los y las adolescentes y jóvenes conocen los modelos AE y están motivados(as) para apoyar procesos de abogacía.

8.

Se logre coordinar bien la estrategia de comunicación entre los socios del programa, amplificando la difusión de los principios AE, para incrementar el respaldo social y motivar la participación de las OSC para apoyar en procesos de abogacía. Alianzas con medios de comunicación y con VIA Don Bosco permitan una mayor cobertura por ejemplo con programas radiales.

9.

La cooperación con la UCB funciona como previsto y por medio de trabajos de investigación se logra desarrollar más a los modelos AE juntos con los actores locales. Mapeos de las áreas de recarga hídrica ayudan a enfocar las políticas públicas para su protección. El sustento científico para los modelos sirven como evidencias para la abogacía. Con apoyo de SolBol se logre difundir los nuevos conocimientos en diferentes espacios de socialización.

6. Análisis de los riesgos asociados con el outcome

Título del anexo de referencia:

Analisis de riesgos

7. Descripción de las tareas entre ACNG asociados

/

D. Presupuesto del outcome

1. T4 - Costes operativos

Ver Anexo: Budget 2022-2026

2. Explicación del presupuesto

Administración del financiamiento:

El socio local Agrecol Andes administrará también los fondos que Gaia Pacha ejecutará. Gaia Pacha es una ONG legalmente reconocida, pero relativamente reducida con capacidades administrativas limitadas. Solidagro firmará un convenio con Agrecol para la ejecución de su proyecto en el Cono Sur y un convenio tripartito con Agrecol y Gaia Pacha para la ejecución del proyecto de Gaia Pacha con jóvenes.

Por otro lado, CENDA administrará y ejecutará un proyecto a favor del MAB. El MAB es un movimiento nuevo que no cuenta con personería jurídica y por lo tanto no puede entrar como socio local de Solidagro. En este caso Solidagro firmará dos convenios con CENDA; un convenio para su proyecto en Sacaba y un proyecto a favor del MAB.

Presupuesto para los tres socios locales:

1. Inversiones: en bien inmuebles sistemas de riego y protección de áreas de recarga hídrica. Para los socios un aporte a la compra de un auto para Agrecol, su zona de trabajo en el Cono Sur requiere bastante movilización, y equipos de TIC principalmente.

2. Funcionamiento: el subrubro mayor es 2.2.b otros que tiene los gastos para ejecutar las actividades de los proyectos (ver II.C3 tipología de actividades).

3. Personal: en total 67 % del presupuesto de lo cual 30 % personal de oficina y 70 % ejecución de actividades, con un perfil técnico (ingeniero(a) agrónomo, civil, medioambiental) y social (comunicador(a)).

El "overhead": inversiones para la oficina y gastos de oficina y coordinación (funcionamiento y personal) suma 29% del total.

Presupuesto Solidagro:

Los costos operativos de personal son:

- Oficina Bolivia con personal local: representante Solidagro (0,56 fte) y experto desarrollo rural (1 fte).

- Oficina central Bélgica (fortalecimiento capacidades): responsable del programa (0,2 fte), responsable financiero (0,04 fte).

Luego la oficina en Bolivia cuenta con un apoyo en la parte administrativa por hora trabajada, persona que se compartirá con SOS Faim.

E. Presentación del outcome y motivación

1. Descripción de la pertinencia

Posicionamiento del outcome

El outcome apunta al fortalecimiento del ejercicio de los Derechos a la Alimentación y al Agua (DHA&A), entonces está relacionado principalmente con las Metas 2 y 3 del MEC Bolivia, que describe la pertinencia para cada Meta en relación a los ODS y las políticas nacionales (M2: pag. 26, M3: pag. 30). En Bolivia, pese a estar constitucionalizados los DHA&A, estos no se protegen, respetan y realizan plenamente. La amplia normativa al respecto no se aplica en la magnitud esperada, principalmente por la falta de articulación entre el nivel nacional, departamental y municipal. El programa contribuirá a la aplicación de estas normativas nacionales, con el desarrollo participativo de políticas públicas a nivel subnacional, y sus realizaciones concretas que ayudan a solucionar los problemas en torno al agua y la alimentación. En el caso de Ley 3525 de agrecología, el programa va a trabajar a nivel nacional con el MAB para apoyar su aplicación en la práctica. Por su enfoque de derechos el programa aporta

también a la Meta 1, específicamente C; “proteger y fomentar el ejercicio de DDHH de poblaciones vulnerables”. El outcome coincide con el nivel del Cambio intermedio 2 de la TdC.

En la línea del agua, hay interesantes avances en “la cosecha” del agua, con fuertes inversiones del Gobierno nacional en la mejora de infraestructuras de riego y agua potable, pero muy poco en “la siembra del agua” o en la protección de las áreas de recarga de acuíferos. Existen algunas experiencias en municipios de Chuquisaca impulsadas por HELVETAS en el marco del Plan Nacional de Cuencas (2017-2020) y en Cochabamba el programa de Solidagro 2017-2021 logró políticas públicas de estado y de gobierno, que pueden ser replicados a diferentes niveles.

Ahora el desafío es continuar y ampliar este proceso, contribuir a la restauración de los ecosistemas de las cabeceras de cuenca, con participación de usuarios del agua, regantes, organizaciones campesinas que protejan las áreas de recarga hídrica, en línea con el ODS 6 Meta 6.6 Ecosistemas relacionados con el agua; “proteger y restablecer los ecosistemas relacionados con el agua, incluidos los bosques, las montañas, los humedales, los ríos, los acuíferos y los lagos”. Promoviendo de esta manera procesos de incidencia para lograr normativas que protejan estas zonas especiales y así garantizar agua todo el año para diferentes usos, principalmente para consumo humano y riego para la producción familiar AE. Será una estrategia de adaptación y mitigación frente al cambio climático para reducir su impacto en la disponibilidad del agua por las sequías recurrentes que van afectando la vida de las familias campesinas y de sus sistemas productivos. Y para que exista continuidad de estas acciones, se contribuirá a la generación de la institucionalidad en torno al agua fortaleciendo la gobernanza en microcuencas en torno a la protección física, social y legal de estas áreas de recarga hídrica. También se pondrá atención a los titulares de deberes, autoridades a diferentes niveles a quienes se capacitará entre otros en torno a sus competencias respecto al agua. Estas acciones están en relación directa con la M2 del MEC.

En la línea de la alimentación, hay una preocupación por la seguridad y soberanía alimentaria relacionadas al sistema agroalimentario actual, con efectos negativos en la salud humana y medioambiental. El apoyo del Gobierno nacional va a la agroindustria de exportación, que promueve la deforestación por la ampliación de la frontera agrícola y el uso desmedido de agroquímicos. Las economías campesinas continúan excluidas de la mejora de los niveles de vida y del crecimiento económico, a pesar de normativas a su favor, con una institucionalidad débil que no atiende las múltiples necesidades de este sector.

La propuesta plantea implementar junto con productores y consumidores organizados en la región del Cono Sur y la zona Metropolitana de Cochabamba, estrategias de resiliencia frente al cambio climático, apoyando la construcción de sistemas alimentarios AE rurales y periurbanos. Crear mercados con enfoque de circuitos cortos donde exista una relación directa entre los productores y consumidores, que sirvan como modelos para la difusión y la incidencia en políticas públicas a nivel departamental y nacional. Promover y motivar el consumo responsable en áreas urbanas y rurales, impulsar la incidencia pública de diferentes actores de la sociedad civil a favor de la AE y la agricultura familiar campesina, así lograr que la AE se posea gradualmente en un lugar más amplio y viable en los sistemas alimentarios actuales. Esta propuesta tiene relación directa con la M3 del MEC y con la M4 además.

Género

En estos procesos jugarán un papel preponderante adolescentes, jóvenes y mujeres. Sin embargo, se deben superar muchos problemas para lograr la participación, social y política de las mujeres como la inequidad en la esfera económica y social, que es una limitante estructural para el ejercicio de los derechos sociales, económicos y políticos de las mujeres, prejuicios culturales (usos y costumbres) en

relación a género, escasa autonomía económica y como consecuencia una baja autoestima de las mujeres.

La propuesta contribuye a la igualdad de género, a una mayor atención a la exigibilidad y ejercicio de sus derechos, a la participación política, social y económica con equidad, inclusión e igualdad de oportunidades. Desarrollar estrategias de empoderamiento económico de mujeres y las y los jóvenes, contribuir a la formación de liderazgos y fortalecer capacidades de las organizaciones de mujeres para incidir en políticas públicas con perspectiva de género, aportando a la Meta 5 del MEC.

A nivel de outcome, se diferenciarán por género los proyectos ejecutados en Planes Operativos Anuales municipales. A nivel de resultados se fortalecerán organizaciones de mujeres para que presenten propuestas, planes y proyectos sobre agua y agroecología. Se promoverá la participación activa y efectiva de mujeres en espacios de diálogo institucionalizados para la protección del agua y de mujeres jóvenes en el desarrollo de estrategias para apoyar procesos de abogacía en el marco de los DHA&A. Se diferenciarán por género a familias con acceso al agua de riego, al acceso a mercados nuevos de circuito corto, en el trabajo con unidades educativas y en la aplicación del HIMA a colectivos de jóvenes. Se aplicará un instrumento para analizar el grado de participación como base para el dialogo. El instrumento que se aplica para analizar las capacidades de organizaciones de base, para llegar a planes de fortalecimiento de capacidades, cuenta con un componente específico de género.

Iniciativas educativas medioambientales

A través de la educación, proyectos y acciones de adolescentes y jóvenes pueden contribuir a la formulación e implementación de políticas de adaptación y mitigación al cambio climático. Los conocimientos y experiencias de estos jóvenes son vitales para asegurar planes y políticas relacionados al cambio climático que generan un desarrollo sostenible realista y apropiado. El empoderamiento de mujeres jóvenes, en particular, ha demostrado ser una de las herramientas más poderosas para la adaptación comunitaria al cambio climático. Bolivia tiene una de las poblaciones más joven en la región, la mitad menor de 24 años y casi una tercera parte menor que 14 años, que demuestra la pertinencia para generar acciones y conocimientos en este grupo.

En el MEC Bolivia se encuentra en el anexo 2 (pág. 69) una caracterización de las socios locales y en el anexo 3 (pág. 70) para la M2 un Mapeo de actores entre organizaciones estatales, de la sociedad civil y organizaciones privadas en diferentes niveles.

En “antecedentes” de la TdC se explica como el outcome de este programa reside en la continuidad del outcome del programa 2017-2021.

2. Descripción de la coherencia

Coherencia interna

El programa responde a la nueva misión de Solidagro (aprobado por la Asamblea General, diciembre 2020): “Solidagro contribuye a la realización del derecho mundial a la alimentación y el agua promoviendo el sistema alimentario agroecológico. Nosotros fortalecemos los movimientos a favor de la agroecología y abogamos a que los gobiernos adopten un marco legal y crean políticas eficaces que promuevan la agroecología”. La estrategia del programa parte del “Texto de visión: Enfoque de derechos” elaborado por el programa común actual (Kiyo, Viva Salud, Solidagro, agosto 2019). En el marco de este programa común FIAN Bélgica, Quinoa, Solidagro y Viva Salud comparten estrategias de apoyar movimientos sociales, el fortalecimiento de socios locales y el enfoque de derechos (ver II.B8). La teoría de cambio construida con los nuevos socios locales, resguarda la coherencia y visualiza la complementariedad entre sus proyectos (ver II.G7).

Coherencia externa, marco político

El programa se enmarca en el ODS 2, ODS 6 el ODS 5 (ver II.B6). También es coherente con varios de los objetivos de la cooperación al desarrollo belga (ver II.B8) y del MEC Bolivia contribuye principalmente a las metas 2, 3, también a la 4 y de manera transversal a las metas 1 y 5 con sus enfoques de derechos y de género. En Bolivia se apoya entre otros en el artículo 16 de la CPE de Bolivia, sobre el derecho a la alimentación y el agua, y las políticas de estado y de gobierno que surgen de ahí.

El nuevo Plan Nacional de Cuencas (PNC 2021-2025) será una referencia importante en cuanto a la Gestión Integral de Recursos Hídricos (GIRH) y el Manejo Integral de Cuencas (MIC). A nivel regional la Estrategia de Desarrollo Integral (EDI) del Cono Sur 2020-2030, elaborada con el apoyo de nuestra coparte Agrecol Andes, incluye la agroecología, el consumo de alimentos sanos y MIC, en línea con nuestros programas.

Coherencia entre actores

El proyecto de Agrecol se complementa bien con el proyecto de SOS Faim para el fortalecimiento de emprendimientos económicos AE sostenibles (ver sinergia II.G8). Agrecol es parte de varias redes en torno a la agroecología, como el Movimiento Agroecológico de América Latina y el Caribe (MAELA) y el Grupo de Trabajo de Cambio Climático y Justicia (GTCCJ) y la Red Espacio Compartido en Sistemas Agroforestales (ECO-SAF).

CENDA fortalecerá asociaciones de regantes hasta nivel departamental de Cochabamba, apoyadas específicamente en el tema de género por We Effect. Luego hay coordinación con varios actores públicos y privados como EMAPAS (Empresa Municipal de Agua Potable), el Proyecto GIAC (Gestión Integral del Agua Cochabamba), la Gobernación de Cochabamba y la Plataforma Kunturillo.

Gaia Pacha complementa el programa con su experticia trabajando con adolescentes y jóvenes en temas relacionados a medio ambiente y cambio climático en el marco de los Derechos del niño. Para este quinquenio Gaia Pacha articulará varias organizaciones de jóvenes. A nivel programa conformarán una plataforma departamental de jóvenes en Cochabamba junto a CENDA, Agrecol y Ciudadanía apoyado en sinergia con SOS Faim.

A nivel nacional el programa de Solidagro apoya al MAB vinculando varios actores de diferentes sectores en torno a la agroecología. El trabajo de abogacía del MAB a nivel nacional respalda el programa en Cochabamba con la aplicación de la Ley 3525, por otro lado, el MAB ayuda a escalar propuestas de sus miembros, hacia el nivel nacional.

En sinergia con el MEC Resiliencia, con VIA Don Bosco el programa coordina acciones en el ámbito educativo. Con Louvain Coopération se coordinará la aplicación de la HIMA que Solidagro también aplicará en sus programas en África Oeste y hay intercambio previsto con BOS+. Luego el programa es coherente y en sinergia con procesos académicos, especialmente de la Universidad Católica Boliviana en Cochabamba (ver II.G8).

3. Descripción de la eficacia

En el texto se indica entre paréntesis **los códigos** de los enfoques compartidos del MEC Bolivia, relacionados al outcome y resultados del programa.

El outcome y los resultados esperados en relación con la Teoría del Cambio

En nuestra visión hacia el futuro se prioriza dos cambios fundamentales y relacionados entre ellos: 1) la restauración de los ecosistemas de cabeceras de micro-cuencas, mejorando la recarga de las reservas de agua y 2) que la AE logre un lugar más amplio y viable dentro los sistemas alimentarios.

Con el objetivo específico (outcome) se contribuye a estos cambios fundamentales: *Organizaciones de la Sociedad Civil (OSC) de hombres, mujeres y jóvenes empoderadas y articuladas en torno a la agroecología, en la región del Cono Sur, la zona Metropolitana de Cochabamba y a nivel Nacional, exigen y ejercen con éxito sus derechos a una alimentación saludable y al agua segura (DHA&A)(3D).*

Hay varios pasos previstos para llegar a alcanzarlo: se generará una movilización social de las OSC de hombres, mujeres y jóvenes empoderadas y articuladas del área rural/urbano en movimientos, plataformas, redes en torno a la AE (titulares de derecho). Agrecol apoyará en municipios de la región del Cono Sur, CENDA y Gaia Pacha en la región Metropolitana de Cochabamba y a nivel Nacional se empoderará las OCS vinculadas al MAB. Las OCS aplicarán estrategias de incidencia política para exigir y ejercer sus derechos a una alimentación saludable y al agua segura, cristalizados en políticas públicas de estado (leyes, reglamentos), de gobierno (planes estratégicos) y proyectos (asignación de fondos) a favor de la AE y la conservación del agua (2C). Por otra parte, también se apoyará a los titulares de deberes con el fortalecimiento de capacidades para que inserten en sus agendas legislativas las propuestas de políticas públicas y proyectos. El trabajo de incidencia está basado en la validación de modelos AE en la práctica y es acompañado por procesos de sensibilización por diferentes medios. Es importante destacar que el programa da continuidad a procesos de abogacía que ya están en camino y que incluso ya han tenido resultados con la aprobación de políticas públicas, que sirven como referencia.

Los siguientes resultados contribuyen para llegar al outcome:

R1: Mayor nivel de gobernanza en microcuencas de la región del Cono Sur y la región Metropolitana de Cochabamba, en torno a la protección física, social y legal de las áreas de recarga hídrica, fortalece la producción agroecológica, la resiliencia y la adaptación al cambio climático (2F). Para alcanzarlo, inicialmente Agrecol y CENDA motivarán a los actores de cambio a través de intercambios de experiencias para la protección de esas áreas de recarga con participación de organizaciones de base campesinas de hombres y mujeres, regantes y comités de género. Apoyado por estas evidencias, se sensibilizará y se impulsará la generación de capacidades de actores locales vinculados al agua, para la gestión del territorio y la gestión sostenible de agua (2A). Se promoverá procesos de incidencia para lograr normativas para proteger las áreas de recarga hídrica y se contribuirá a la generación de institucionalidad en torno al agua, como espacios de diálogo intersectorial (2B). Y para la incidencia en políticas públicas con enfoque de género (presentación de propuestas de políticas públicas y proyectos sobre agua), se fortalecerán las capacidades de las organizaciones de base campesinas, organización de regantes y comités de género. En Sacaba CENDA apoyará la formación de grupos de hombres y mujeres monitores del agua, quienes se constituirán en el brazo técnico de las organizaciones de regantes para fortalecer la gestión integral del agua.

R2: Circuitos cortos agroecológicos en sistemas alimentarios actuales, implementados con productores y consumidores organizados en la región del Cono Sur y la Zona Metropolitana de Cochabamba, como modelos para la difusión y la incidencia en políticas públicas a nivel departamental y nacional (3B). *Agrecol fortalecerá los modelos AE existentes en Pasorapa y Totora y capitalizará estas experiencias para trabajar en torno a la AE en Aiquile y Pojo. En un contexto peri-urbano CENDA apoyará procesos similares en Sacaba. Para las comunidades apoyadas significa desafiar el actual sistema agrícola convencional, cambiar y transitar hacia sistemas de producción AE. Con estas comunidades se fomentarán iniciativas productivas resilientes al cambio climático, prácticas AE en torno al manejo de agua, suelos, coberturas, cultivos y acciones para la gestión de riesgos, innovando y revalorizando conocimientos locales (3C, 3E). Se asesorará a las organizaciones de productores en el acceso a mercados y promoviendo mercados ecológicos nuevos de comercialización directa a los consumidores por circuitos cortos, acompañando procesos de certificación SPG (Sistema Participativo de Garantía), (4C). Se promoverá el fortalecimiento organizacional de productores y productores ecológicos asociados, estimulando de esta manera la economía agrícola familiar y comunitaria (4A, 4B). Se sensibilizará y motivará fuertemente a los actores de cambio; productores, consumidores y jóvenes hombres y mujeres, a través de una estrategia de comunicación en áreas rurales y urbanas. Se impulsará la incidencia política fortaleciendo capacidades de las organizaciones de base campesinas*

hombres y mujeres, organización de productores, grupos de consumidores para que elaboren y presenten propuestas de políticas públicas y proyectos a favor de la AE y la agricultura familiar campesina. A nivel nacional, apoyado por CENDA, el MAB incidirá en la mejor aplicación de la Ley 3525 que regula la producción agroecológica y su certificación.

R3: Adolescentes y jóvenes (hombres y mujeres) de la región del Cono Sur y la zona Metropolitana, organizados y empoderados en sus derechos, apoyan procesos de abogacía en defensa al agua y el consumo responsable. CENDA, Agrecol y Gaia Pacha con mayor responsabilidad, trabajarán con unidades educativas y colectivos de jóvenes de zonas rurales y urbanas, a quienes sensibilizarán y fortalecerán sus capacidades. Con métodos de educación ambiental como visitas en terreno a los modelos AE, se refuerzan su motivación, impulsando la participación de jóvenes en procesos de reflexión y acción, y conformando brigadas escolares. Junto a maestros se elaborarán materiales didácticos para incorporar temas medioambientales en sus programas educativos (6B; acciones estratégicas c, d, e / ver II.G8 sinergia con VIA Don Bosco). Desde el enfoque de derechos los colectivos de jóvenes serán fortalecidos en sus capacidades para que desarrollen estrategias para apoyar procesos de abogacía en el marco de los DHA&A, con participación activa y efectiva de las mujeres. Se promoverá la creación de una plataforma de jóvenes hasta nivel nacional, integrada por jóvenes del área rural y urbano en torno a la AE.

Para que los resultados contribuyen al outcome del programa, será fundamental documentar y sistematizar los modelos AE validados, para luego difundirlos a través de una estrategia de comunicación coordinada con las copartes a nivel del programa. También se trabajará en el fortalecimiento del respaldo técnico científico de esta propuesta, con evidencias a cerca de los modelos AE. La cooperación con la Universidad Católica Boliviana en Cochabamba apoyará los socios locales en este proceso. Entonces la gestión de conocimientos será una línea de acción importante durante el programa, que contribuye al logro de los resultados y los cambios previstos para llegar al outcome.

Grupos marginalizados (1C)

Desde el enfoque de derechos, los titulares de derechos deben tener la capacidad de exigir y ejercer sus derechos con éxito, mientras que los titulares de deberes tienen que asumir su responsabilidad en los gobiernos en diferentes niveles. La inclusión de los grupos más vulnerables y la no discriminación son fundamentales en este enfoque. En consecuencia, el programa se dirige a poblaciones de las zonas marginalizadas, especialmente mujeres y jóvenes, grupos que generalmente son excluidos de los escenarios de toma de decisiones.

En cuanto a la participación y representación social-política de las mujeres, tradicionalmente excluidas, en los últimos años han logrado acceder a espacios de decisión, por el peso de la Ley que establece la paridad y alternancia. Sin embargo, por la falta de preparación de las mujeres que acceden a estos cargos, su participación activa y efectiva en instancias de decisión, es todavía limitada. A esto se suman prácticas de discriminación hacia las mujeres en las organizaciones sindicales, lo que desmotiva e intimida su participación, ocasionando una barrera para hacer conocer sus demandas. En cierta medida los jóvenes encuentran obstáculos similares, para hacerse escuchar sobre temas que afecten su futuro, como el medio ambiente.

Con estos antecedentes, de manera transversal se trabajará en género en los tres resultados del programa. Se contribuirá a la formación de liderazgo de mujeres, se fortalecerán a organizaciones de mujeres, comités de género, y su participación en procesos de toma de decisiones estratégicas para su autonomía económica, social y política. También se fomentará el empoderamiento económico de jóvenes y mujeres (5B, 5D). Se aplicarán herramientas para conocer el grado de participación de las

mujeres en escenarios de toma de decisiones para las políticas públicas y proyectos. Por otro lado se ha previsto un resultado específico (R3) para incluir a los y las adolescentes y jóvenes en el programa.

Bases de referencia y seguimiento

Por el carácter de los indicadores que se han identificado con los socios locales, el valor de las bases de referencia generalmente es cero y se registra el avance de manera acumulativa (ver II.C2).

Por ejemplo, para alcanzar el objetivo específico los indicadores son el número de nuevas políticas públicas de estado, de gobierno y proyectos que se promulguen, aprueben en favor de la alimentación saludable y el agua segura. Como se trata de nuevas políticas, no se repite en la base de referencia todas las políticas públicas aprobadas en el programa 2017-2021. Sin embargo estas experiencias forman una base importante para esta nueva fase (ver “antecedentes” de laTdC).

Igual a nivel de los resultados los indicadores tienen valores absolutos que según la planificación van aumentando en el transcurso de programa, como: el nro. de hectareas de áreas de recarga hídrica protegidas, nro. de familias con acceso a agua de riego, nro. de productores asociados (mujeres y hombres) que venden sus productos en mercados nuevos de circuito corto. Para el nro. de prácticas AE implementadas y la reducción de prácticas convencionales, se ha realizado encuestas para establecer la base de referencia con una muestra de las familias beneficiarias.

En cuanto al empoderamiento de las organizaciones de base (OB), un criterio es si logren presentar propuestas para políticas públicas en torno al agua y a favor de la agroecología.

La aplicación de un instrumento para el análisis participativo de capacidades organizacionales y la HIMA (**2G**; acción estratégica b/ ver II.G8 sinergia con Louvain Cooperation), van a generar información adicional.

El marco lógico general es el instrumento de PME a nivel del programa. Los proyectos individuales cuentan con sus marcos lógicos más detallados, para el seguimiento a ese nivel.

4. Descripción de la eficiencia

En seguida se explica los costos por tipo de resultado y beneficiarios, en relación a los presupuestos de los socios locales (ver tabla en anexo “Eficiencia”). En estos costos está incluido todo el “overhead”. Los números de beneficiarios son aproximados.

En cuanto a la implementación de los modelos AE en los 4 municipios del Cono Sur y en Sacaba, la inversión total de Agrecol y CENDA suma **236.846 €**. 100 Familias se benefician directamente, entonces es una inversión directa de 2.368 € por familia. Pero por medio de la multiplicación, por un total de **294.115 €**, se llegará a 4.388 familias, es decir 67 € por familia. Son 13.943 personas (7.120 mujeres) que significa 21 €/p. persona. La inversión total para las mujeres suma 150.190 €.

Como referencia, en el programa actual, por multiplicación con proyectos de las organizaciones de base (OB) financiados por gobiernos municipales, se ha llegado a 2.283 familias extras en 2 municipios del Cono Sur.

En los 5 municipios del programa se fortalecerá 20 OB (productores, campesinos, mujeres, regantes, consumidores, jóvenes) con una inversión total de Agrecol y CENDA de **194.285 €**, entonces 9.714 € por OB. Son 592 líderes que participan directamente (331 mujeres), con una inversión por persona de 328 €, entonces una inversión directa de 108.629 € en liderazgo femenino. Por la ejecución de políticas públicas en base a las propuestas de las OB, se beneficiarán 258.885 habitantes de los 5 municipios.

En la zona Metropolitana, Gaia Pacha con un presupuesto de **129.800 €** formará 8 brigadas escolares y 6 colectivos de jóvenes, que significa un costo de 9.271 € por organización. Son 530 líderes jóvenes con participación directa (336 mujeres), con una inversión de 245 €/p., entonces una inversión directa de 82.288 € en liderazgo joven femenino. Los miembros de las organizaciones jóvenes que se beneficiarán de manera indirecta serán 4.200 (2.823 mujeres).

A nivel nacional, con un presupuesto de **139.800 €**, CENDA fortalecerá al MAB con sus 37 organizaciones afiliadas, entonces una inversión promedia de 3.778 € por organización. Son 274 representantes de las afiliadas que participan directamente (133 mujeres), gastando 510 €/p., que significa una inversión de 67.859 € en participación femenina. Con la mejor aplicación de la Ley 3525 se beneficiarán las 248.150 personas miembros del MAB, más un estimado de 328.192 personas, entre productores y consumidores, en total +-576.342 beneficiarios indirectos.

En su totalidad el programa, con un presupuesto de los socios locales de **758.000 €**, sumando los beneficiarios directos e indirectos, tiene un alcance de +-835.227 personas. Por la estrategia desarrollada, que tendrá resultados por multiplicación y políticas públicas, consideramos que el alcance del programa es amplio, que resulta en una relación costo-beneficio favorable.

Del presupuesto operativo total de 1.282.484 €, el 59% es manejado por los socios locales. El saldo de 524.484 € son costos operativos de Solidagro en Bélgica (134.196 €) y Bolivia (390.288 €). De Solidagro se priorizan las capacidades de la oficina en Bolivia, con dos empleados locales; el representante de Solidagro en Bolivia y un experto en desarrollo rural, que permite una coordinación estrecha con los socios, fortalecimiento de capacidades y un seguimiento de cerca. Luego, Solidagro ayuda a vincular el programa con otras iniciativas en Bolivia y la región Andina, promoviendo las sinergias. En Bélgica se ha previsto un mínimo de personal (ver II.D2) y costos para reuniones con los socios locales a nivel de Solidagro y el consorcio, mas intercambios entre las regiones (sud-sud).

Se considera que los recursos previstos para Solidagro refuerzan el programa de manera estratégica en el logro de su objetivo.

En Bolivia, Solidagro seguirá compartiendo la oficina con SOS Faim, lo que permitirá ahorrar costos y una coordinación estrecha. También se contratará de nuevo la contadora de SOS Faim para brindar apoyo administrativo.

5. Descripción del impacto esperado

En lo ambiental lograr que los modelos en torno a la restauración de los ecosistemas de las cabeceras de cuencas, trabajados en las micro-cuencas en la región del Cono Sur y la zona Metropolitana de Cochabamba, sean una inspiración para iniciar estos procesos en otras zonas de Bolivia (CF1 TdC). El propósito final es asegurar la disponibilidad de agua hacia el futuro, priorizando el consumo humano y riego para la agricultura ecológica familiar, en el marco del derecho al agua.

En lo económico productivo lograr el posicionamiento de la agroecología (AE) en un lugar más amplio y viable dentro los sistemas alimentarios convencionales (CF2 TdC). Así conseguir la seguridad y soberanía alimentaria con una agricultura sostenible. Consolidar los mercados de circuito corto y lograr el empoderamiento económico de productores y consumidores hombres y mujeres de la agricultura familiar y comunitaria en las zonas de trabajo. En base a estas experiencias llegar a fortalecer la tendencia hasta nivel nacional, de la producción y el consumo responsable de alimentos, en el marco del derecho a la alimentación saludable.

En lo social, desde el enfoque de derechos, llegar a empoderar las OSC de campesinos, productores, consumidores, jóvenes, hombres y mujeres en torno a sus DHA&A. El programa espera aportar a que hacia el futuro se llegue a un entorno más favorable para impulsar el manejo sostenible de los recursos naturales, a una producción más equilibrada con el medio ambiente y al consumo de alimentos sanos. Un entorno en lo cual los titulares de deberes, principalmente los gobiernos en sus diferentes niveles, en el marco de sus competencias, respetan, protegen, y aportan de manera proactiva, desarrollando y ejecutando políticas públicas realizando los DHA&A, con control social efectiva de las OCS fortalecidas.

6. Descripción de la sostenibilidad

La sostenibilidad técnica; con la validación positiva por las organizaciones de base (OB) y los gobiernos municipales, los modelos AE se van replicando de manera independiente. Con fortalecimiento de capacidades (FdC) in situ y el intercambio de experiencias, los actores locales se van apropiando de los procesos. El programa conscientiza a consumidores, promueve visitas a parcelas AE para establecer una relación de confianza entre el productor y el consumidor, que perdurará por el sistema de oferta y demanda, con un precio justo por un producto sano.

La sostenibilidad financiera; se logra con la aplicación de las políticas públicas de estado, leyes municipales para la protección de áreas de recarga hídrica y la aplicación de la ley 3525 para la AE, planes estratégicos de gestión integral de recursos hídricos y de apoyo a la producción AE y la asignación de presupuestos municipales en el marco de los Planes Operativos Anuales (POA). Por otro lado pasa por el empoderamiento económico de las organizaciones de productores y de las mujeres que logren su autonomía económica.

La sostenibilidad social; pasa por el empoderamiento de las OB de hombres y mujeres, quienes de forma independiente proponen propuestas y hacen cumplir políticas de inversión. El programa fortalecerá sus capacidades, específicamente en incidencia política y el ejercicio de control social, con participación activa y efectiva de las mujeres. También son involucrados en la PME de los proyectos con metodologías participativas. Para la fase final los socios locales elaborarán un plan de salida con las OBs.

Luego, con profesores de unidades educativas se trabajará materiales con contenidos contextualizados sobre alimentación saludable y agua segura, para la sensibilización y el fortalecimiento de capacidades de adolescentes y jóvenes. La sostenibilidad de estos procesos de formación pasa por la inserción de estas materias en los programas educativos, validada y reglamentada por sus autoridades educativas. El programa considera los y las jóvenes como actores de cambio importantes, exigiendo la sostenibilidad al futuro en el marco de sus derechos.

Todos estos actores son considerados “multiplicadores”, incluso el personal de gobiernos municipales capacitado para elaborar y ejecutar políticas públicas, realizando el DHA&A.

La sostenibilidad institucional; pasa por la gobernanza local y la institucionalización de espacios de diálogo en torno al agua y los sistemas alimentarios AE. Por otra parte, la implementación de las políticas públicas relacionadas a la alimentación saludable y al agua deben crear institucionalidad, como comités interinstitucionales por el agua, OGC (Organizaciones de Gestión de Cuenca) y espacios como el Consejo Municipal de Alimentación y Nutrición (COMAN) y el Consejo Municipal Económico Productivo (COMEP).

Sostenibilidad ecológica; la restauración de los ecosistemas de cabecera de cuencas reducirá los efectos del cambio climático, favoreciendo a los servicios ecosistémicos que beneficiarán con agua segura. Los sistemas AE promueven la gestión sostenible de los recursos naturales (suelo, agua, semillas, bosques), limitando la dependencia de insumos externos. La aplicación de la HIMA ayudará a conocer como está variando el efecto del programa al medio ambiente y viceversa.

El FdC y la autonomía de los socios locales (ver G7); Solidagro con los socios locales profundizará el enfoque de derechos y fortalecerá el uso de metodologías e instrumentos participativos con enfoque de género. Solidagro facilitará espacios de intercambio de información y experiencias AE y apoyará en la articulación de actores para la abogacía. A pedido de los socios, Solidagro brindará también apoyo en procesos de análisis y fortalecimiento organizacional e institucional, como el caso de Gaia Pacha en la parte administrativa. Dentro de sus posibilidades Solidagro ayudará para diversificar los fondos de sus socios, disminuyendo la dependencia financiera.

7. Descripción de la estrategia de asociación

Administración financiera

Se continuará con Agrecol Andes y se iniciará con dos nuevos socios locales; CENDA y Gaia Pacha. Agrecol ejecutará su proyecto en el Cono Sur. También administrará los fondos que Gaia Pacha ejecutará en su proyecto con jóvenes. Reforzando unos aspectos administrativos Solidagro evaluará si a partir del 2024 Gaia Pacha pueda administrar sus fondos de manera independiente. Hasta ese momento se trabajará en el marco de un convenio tripartito.

Por otro lado CENDA ejecutará su proyecto en Sacaba. Luego el programa fortalecerá el MAB. Formalmente el MAB no puede entrar como socio local, porque no está legalmente establecido. Por esta razón, se ha optado apoyar al MAB por medio de CENDA. En el proyecto se ha previsto un(a) facilitador(a) para dinamizar el MAB. Esta persona tendrá su base en La Paz y apoyará a la Coordinación del MAB, igual que la persona encargada de la comunicación. Entonces, si bien este personal entra en la planilla de CENDA, su papel en el programa será fortalecer al MAB. Solidagro firmará dos convenios con CENDA que separa ambos proyectos administrativamente.

Papel de los socios locales

Desde la fase de orientación para el nuevo programa Solidagro está en dialogo permanente con estas organizaciones. Agrecol ha participado también en la construcción del MEC Bolivia (pag. 6 proceso metodológico). Luego hemos organizado una serie talleres virtuales y visitas bilaterales, para trabajar concretamente en el diseño del nuevo programa, el papel de cada uno y actividades comunes a nivel del programa. Son complementarios en sus capacidades específicas, temática y geográficamente.

Agrecol Andes tiene una base amplia de experiencias en agroecología; apoyará directamente en cuatro municipios rurales del Cono Sur con influencia en toda la región. En Pasorapa y Totorá Agrecol ha iniciado trabajos en el transcurso del programa actual, que se van a consolidar. Apoyados en estas experiencias Agrecol iniciará trabajos en Pojo y Aiquile. Este proyecto es parte del programa territorial Cono Sur de Agrecol (ver II.G.8 sinergias: SOS Faim). Desarrollará modelos agroecológicos (AE) en torno a la protección de áreas de recarga hídrica, la producción AE certificada y sus mercados inclusivos de circuito corto. Sensibilizará y organizará a consumidores y jóvenes de unidades educativas. Fortalecerá capacidades de las organizaciones de productores, de campesinos.as para incidir en políticas públicas favorables a la alimentación y al agua.

CENDA tiene experiencia en la zona peri-urbana de Cochabamba; apoyará la construcción de modelos AE y la protección de las áreas de recarga hídrica en un distrito del municipio de Sacaba, con influencia en la Cuenca del Río Rocha de la Zona Metropolitana de Cochabamba. Por medio de otros proyectos ya hay una relación establecida con los actores locales. Sensibilizará, fortalecerá capacidades a la organización de regantes y campesina de la microcuenca Larati, a un comité de género y colectivos de jóvenes para incidir en políticas públicas. La zona de trabajo tiene buen potencial para desarrollar la venta de productos AE con circuitos cortos, debido a la cercanía al consumidor.

Gaia Pacha tiene experiencia específica con adolescentes y jóvenes en temas medioambientales; trabajará en la Zona Metropolitana de Cochabamba con unidades educativas, formando brigadas estudiantiles y fortaleciendo colectivos de jóvenes, en torno a los temas medio ambiente, agua segura y alimentación sana. En el marco de sus derechos, estos grupos desarrollarán estrategias de incidencia y campañas apoyando procesos de abogacía. Gaia Pacha coordinará con los socios la articulación de jóvenes rurales y urbanos en torno a la AE en una plataforma hasta nivel nacional, fortaleciendo la voz de los y las jóvenes en coordinación con el MAB.

El MAB si bien formalmente no es un socio local, juega un papel importante para el logro del objetivo del programa. Es un movimiento de organizaciones de la sociedad civil, que se ha constituido informalmente durante el primer semestre del 2020. En junio 2020 se ha aprobado un Reglamento interno durante la primera Asamblea General, que consiste de sus miembros afiliados, actualmente 37 organizaciones y redes. Se ha elegido una Coordinación con seis organizaciones que representan los diferentes sectores; organizaciones de productores, de consumidores, de gastronomos.as, de instituciones de desarrollo agroecológico y académicas.

Su papel es estratégico a nivel nacional, trabajará desde La Paz donde están las reparticiones del Estado y representaciones nacional de organizaciones de base. El proyecto de CENDA con el MAB fortalecerá su institucionalidad y la articulación de OSC en torno a la AE, para convertirse en un interlocutor (más) legítimo ante el estado nacional. Incidirá en la mejor aplicación de la Ley 3525.

Con la oficina local en Cochabamba, Solidagro cuenta con las capacidades necesarias para manejar el programa. Tomando en cuenta las proyecciones de la TdC y las estrategias previstas, se considera que tres socios es lo mínimo. Claro que con su enfoque multiactor, Solidagro y sus socios van a involucrar a más actores relevantes, que seguramente van a reforzar el programa y ampliar su alcance (ver también II.G8). Los socios locales elegidos corresponden con la caracterización en el MEC (anexo 2, pág. 69).

Solidagro apoyará en el fortalecimiento de capacidades (FdC) y la autonomía de los socios locales, bajo algunos principios que también son incluidos en los convenios. Para Solidagro el FdC es una estrategia para llegar a la sostenibilidad porque permite que las organizaciones hagan sus propios planes para ejecutarlos con éxito. Unas condiciones son que el proceso de FdC parta de un análisis participativo de las necesidades de las organizaciones y que se apropien del mismo proceso.

8. Descripción de las sinergias

1. Universidad Católica Boliviana en Cochabamba (UCB) - Programa Solidagro (SL)

Objetivo común

Cooperar en procesos de desarrollo en el Cono Sur y la zona Metropolitana de Cochabamba, juntando capacidades académicas y operativas.

Papel UCB

- Brindar apoyo al programa de Solidagro y socios, mediante los recursos humanos disponibles en la UCB, en cuanto a estudiantes y docentes.
- Facilitar el acceso a los recursos de infraestructura e información que posea la UCB para la realización de trabajos de investigación en coordinación con SL y socios.

Papel SL

- Coordinar con los socios locales el acompañamiento de procesos de investigación y espacios de capacitación en las zonas de trabajo.
- Con los socios, dar utilidad y difundir los resultados de las investigaciones.
- Cooperar con los proyectos desarrollados por la UCB con los socios locales de SL en las zonas de trabajo.

Responsabilidades compartidas

- Elaboración conjunta de proyectos de desarrollo e investigación y la obtención de los medios para su realización.
- Co-facilitar espacios semestrales y anuales de coordinación y PME de los trabajos realizados.
- Coordinar acuerdos biltarales entre la UCB y socios locales de SL.
- Apoyar y velar por y el cumplimiento mutuo de los compromisos entre docentes y estudiantes de la UCB, y SL y socios.
- Participar en espacios de coordinación o evaluación con financiadores de la UCB y el programa de SL.
- Renovar el convenio entre la UCB Cochabamba y SL Bolivia (vencimiento marzo 2022)

Tipología de actividades conjuntas

- Estudios de caso sobre la construcción participativa de políticas públicas con un enfoque de derechos.
- Curso de formación certificado por la UCB con docentes académicos e invitados sobre gestión territorial y sostenible de recursos naturales.
- Explorar nuevos canales de distribución de producción agroecológica.
- Espacios de difusión, publicación y intercambio de metodologías educativas, comunicacionales, virtuales.

Presupuesto: Solidagro ha previsto 3.800 € para actividades conjuntas. En acuerdos bilaterales la UCB y los socios de SL definen presupuestos para trabajos específicos.

2. VIA Don Bosco (VDB) - Programa Solidagro

Objetivo común

Formación y organización de jóvenes y sensibilización del público en general en torno a un medio ambiente sano, alimentación saludable y agua segura.

División de responsabilidades

Ejecución actividades comunes: Agrecol Andes (AA), CENDA (CE), Gaia Pacha (GP) y VDB. Solidagro aporta con coordinación y PME.

1) Curso de capacitación a 100 docentes sobre medio ambiente

- Facilitación y preparación materiales (AA & GP)
- Certificación con la Universidad Salesiana como curso corto (VDB)

2) Elaboración, validación y ejecución de material didáctico medioambiental para 2 Centros Técnicos (CT) de Cochabamba: Las Villas y Colcapirhua.

- Desarrollar y compartir material didáctico, acompañar docentes con la facilitación (AA & GP)
- Organizar los espacios de reunión con docentes referentes para validar y aplicar el material didáctico (VDB)

3) Formación y organización de 2 brigadas ecológicas "Liderazgo en los jóvenes" con los 2 CT.

- Facilitación y preparación de materiales (AA & GP)
- Generar los espacios con los CT y sus jóvenes (VDB)

4) Compartir información y desarrollar programas radiales con la Radio de Kami.

- Compartir programas radiales y desarrollar nuevos contenidos juntos (AA, CE, GP)
- Difundir programas radiales en las 7 radios y organizar reuniones con Kami (VDB)

5) Formación en manejo de huertos a Docentes de los 2 CT y implementación con los jóvenes

- Facilitación (AA).
- Generar los espacios, la logística y acompañar la implementación (VDB)

Presupuesto: 14.014 € (VDB) y 8.300 € (socios Solidagro)

3. SOS Faim (SF) – Solidagro (SL)

Objetivo común

Coordinación entre los programas de SF y SL en cuanto al trabajo en agroecología (AE) con el socio local compartido, la Fundación Agrecol Andes (AA), y el trabajo con jóvenes en Cochabamba (Cbb).

Objetivo 1

Coordinación en el marco del programa territorial Cono Sur que AA ejecutará con apoyo planificado de SF, SL, MISEREOR e Islas de Paz.

Líneas de acción:

1. Gestión integral y sostenible del agua orientada al riego de parcelas AE
2. Sistemas agroalimentarios sostenibles (SAS)
3. Desarrollo económico local (DEL) con enfoque social solidario
4. Fortalecimiento de la ciudadanía local para dinamizar la incidencia social y pública

Se ha elaborado un cuadro detallado con las acciones apoyadas por financiador: SF/ Islas de Paz (2,3,4), SL (1,2,4) y MISEREOR (1,2,3).

Actividades 1

- Complementariedad: SF apoya el trabajo con organizaciones de productores AE (3) y SL para asegurar el agua como base para la producción AE (1). SF y SL fortalecen AA en estas dos líneas de experticia, complementarias para lograr SAS (2).
- Sinergia: se compartirá recursos financieros, humanos, metodológicos y logísticos para mayores impactos.
- SF y SL coordinan actividades concretas de PME.
- Entre los financiadores y AA se organizan espacios de coordinación.

Objetivo 2

Coordinación del trabajo con adolescentes y jóvenes en el departamento de Cbb en torno a temas medioambientales.

Los socios locales involucrados son Ciudadanía (SF), CENDA y Gaia Pacha (SL) y AA (compartido).

Actividades 2

- Coordinación para la conformación de una plataforma departamental de adolescentes y jóvenes en Cbb en torno a la AE.

Presupuesto

SF y SL comparten oficinas en Cbb (ver G4), no hay gastos adicionales significativos para coordinar estos objetivos comunes.

4. Solidagro (SL) - Louvain Coopération (LC)

Objetivo común

Aplicar la Herramienta de Integración Medioambiental (“HIMA productor” y “HIMA programa”) en sus diferentes fases y desarrollarla en base al intercambio de las experiencias en la práctica.

Papel

- LC: Acompañar y orientar la aplicación de la HIMA en el marco del Programa 2022-2026 de Solidagro.
- SL: Retroalimentar a LC sobre la aplicación de la HIMA con diferentes grupos en sus zonas de trabajo e intercambiar para desarrollar la herramienta.

Actividades

- Acompañamiento por parte de LC en sesiones de aplicación de la HIMA por SL y socios.
- Participación de SL y socios en aplicaciones de la HIMA en el marco del programa de LC.
- Retroalimentación e intercambio sobre las experiencias en la práctica con la aplicación de la HIMA, recuperación de las mejores prácticas.
- Comparación de resultados de las aplicaciones de la HIMA en ambos programas y rescate de mejores prácticas para el interaprendizaje.
- Exploración del uso de TIC con miras a una eventual sistematización conjunta de la información disponible.

Presupuesto

Aproximadamente 500 € por año por ACNG.

5. Entre BD y Solidagro: identificamos la necesidad de coordinar nuestra relación con una coparte común (CENDA) que trabaja en la promoción de la agroecología y la defensa del agua, que figura en la teoría de cambio de ambas organizaciones. Probablemente, esta sinergia se ampliará con otros actores no belgas que apoyan a CENDA, bajo la forma de una mesa de donantes, para coordinar un dialogo a nivel estratégico con CENDA. BD explorará la posibilidad de apoyar al MAB, donde CENDA participa. Esto beneficiará también el trabajo coordinado que ambos tienen en Bélgica en el seno de plataformas como Voedsel Anders y la Coalición contra el Hambre.

6. Solidagro planifica 2 eventos con la UCB donde investigadores pueden presentar sus resultados sobre las temáticas: agua, medioambiente y agroecología. Los socios de **BOS+** serán involucrados para presentar sus resultados.

Solidagro apoya activamente a la PLATONGB (actualmente tiene la coordinación) y el MAB, identificados en el MEC como espacios importantes para las sinergia, igual que posibles intercambios entre los MEC Andinos y sinergias con el MEC Resiliencia.

A nivel del consorcio hay un potencial muy interesante para fortalecer procesos de abogacía coordinada, por ejemplo vinculando el MAB con plataformas en otras regiones, como Agroecology X en Filipinas.

9. Descripción de la inclusión de las recomendaciones y aprendizajes individuales o colectivos

A nivel Programa

Lecciones relacionadas a la pandemia COVID-19:

- Ser flexibles tomando en cuenta la situación profesional y personal de las personas involucradas en el programa en tiempos de crisis sanitaria y social política.
- Para compartir información el Zoom y otros medios parecidos, son muy útiles, pero para interacciones más profundas tienen también sus limitaciones.
- Se ha reinventado la educación por radio, como medio efectivo para procesos de formación en zonas rurales.

En torno a la elaboración participativa de políticas públicas para la protección de áreas de recarga hídrica:

- Hay que trabajarlas respetando el ritmo de los actores locales, para que tomen el protagonismo, y así den la legitimidad necesaria a las propuestas, que asegure también un buen nivel de control social a la hora de la ejecución. Por su escasez el agua es un tema bien delicado en Bolivia.
- Trabajar la protección de áreas de recarga hídrica requiere un proceso importante de capacitación con los actores locales.
- Legalmente diferenciar entre la protección de áreas de recarga hídrica que es considerado competencia del nivel municipal (áreas protegidas), y aspectos legales del agua que generalmente son competencia nacional. Reconocer que en Bolivia hay un vacío en el marco legal que desconoce el término "área de recarga hídrica".
- Aprendizajes sobre las figuras legales para normar la protección de áreas de recarga hídrica.

- Para trabajar temas relacionados a la sostenibilidad ecológica o hábitos alimenticios es fundamental involucrar a jóvenes, tomando en cuenta la fuerte migración rural-urbano principalmente de jóvenes.
- Solidagro tradicionalmente trabaja con comunidades productoras de alimentos y sus mercados locales. Para que la AE sea un modelo sostenible, el programa tendrá que aprovechar mejor el potencial mercado la zona Metropolitana de Cochabamba, fomentando circuitos cortos involucrando más a los y las consumidores.
- Hay varios factores que determinan el grado de participación de mujeres en procesos de toma de decisiones: tiempo disponible, salud, acceso a recursos e información, nivel escolaridad, masculinidades,.. El apoyo a iniciativas económicas de las mujeres es fundamental para su proceso de emancipación.
- El papel de la oficina de Solidagro en Bolivia ahora es más activo, apoyando estrategias de abogacía con su red de contactos. Con el enfoque multi-actor los socios locales ya no son los únicos actores que ayudan a llevar adelante el programa. Juntar fuerzas entre diferentes actores que trabajan la misma problemática, permita tener más impacto y resultados más sostenibles.
- Para tener más peso político es necesario unir fuerzas entre actores AE en Bolivia y vincular diferentes sectores; productores, consumidores, gastronomía,.. El MAB ha demostrado tener viabilidad y potencial para convertirse en esa referencia a nivel nacional para la abogacía.

- El enfoque de derechos ha ayudado a Solidagro y sus socios para posicionarse en una dinámica socio-política compleja, politizada y polarizada, como la boliviana. Permite abogar por los Derechos a la Alimentación y el Agua, independiente del partido político en el poder.
- El conflicto social-político finales del 2019 ha causado una polarización extrema en Bolivia, que en Cochabamba ha causado enfrentamientos violentos entre el campo y la ciudad. A través de la AE se podría aportar en reducir estas brechas, por ejemplo creando la plataforma de jóvenes rurales y urbanos.

MEC / PLATONGB

- En el proceso de elaboración del MEC Bolivia, ha sido interesante la coordinación con Perú y Ecuador, comparando las metas, compartiendo metodologías y formas de organizar la información. Hay potencial para más intercambio a nivel regional.
- Revalorizar la PLATONGB como espacio para velar por los intereses de las ONGs y para la coordinación entre sus representantes en Bolivia. De cierta forma la dinámica en torno al MEC ha bajado el perfil de la PLATONGB.

F. Anexos

- 1. Mapa**
- 2. Análisis de los riesgos asociados al outcome**
- 3. Listas socios y colaboración**
- 4. Fichas socios**
- 5. Ficha colaboración**
- 6. Convenios socios**
- 7. Convenio colaboración**
- 8. Eficiencia**

3. BURKINA FASO

A. Contacts

1. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

Nom :	Wim Vereecken
Téléphone :	0032 3 777 20 15
E-mail :	wim.vereecken@solidagro.be
Confidentialité :	Non

2. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

Organisation :	Solidagro (bureau Ouagadougou)
Nom :	Alain Touta Traoré
Téléphone :	00226 71 46 63 99
E-mail :	alain.traore@solidagro.be
Confidentialité :	Non

B. Identification de l'outcome

1. Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Transition agro-écologique par la diffusion à l'échelle communale des pratiques et techniques agro-écologiques		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :	Agro-ecologische transitie door de verspreiding op gemeentelijk niveau van agro-ecologische praktijken en technieken		
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0410757386-prg2022-3-BF		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC Burkina Faso		
Pays d'intervention :	Burkina Faso		
Secteur principal :	31120 Agriculture, Forestry, Fishing - Agricultural development	Part du budget :	100%
Autre(s) OSC / AI impliqué(s) : (Lorsque l'outcome est commun à plusieurs programmes)	/		

2. Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative + GPS	Région / Province / Commune(s) Centre-Ouest / Boulkiemdé / Nandiala Longitude :-2.223666 Latitude : 12.337375
-----------------------------------	---

	<p>Nord / Passoré / Yako, Arbollé, Kirsi, Bagaré, Bokin, Samba, Pilimpikou Longitude : -2.29755 Latitude : 12.99838</p> <p>Plateau Central / Ganzourgou / Mogteodo Longitude : -0.84091 Latitude : 12.31573</p> <p>Centre-Est / Boulgou / Zabré Longitude : - 0.632261 Latitude : 11.186556</p>
Confidentialité de la localisation :	Non

3. Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>Quatre ONG burkinabées et Solidagro œuvrent pour une transition agro-écologique à l'échelle communale des systèmes de production agro-sylvo-pastoral pour assurer le droit à l'alimentation pour tous. L'outcome utilise une approche basée sur les droits, en impliquant autant les porteurs d'obligations (le conseil communal et les services techniques de l'État) que les détenteurs de droits (les organisations des producteurs.trices de l'agriculture familiale). L'outcome interviendra dans quatre communes dans autant de provinces (Boulkiemdé, Passoré, Ganzourgou, Boulgou) avec des stratégies de renforcement de capacités, de plaidoyer et d'appui en équipements et infrastructures. En plus, pour un projet de foyers améliorés en synergie avec CO2Logic, presque toute la province de Passoré (7 communes) sera couverte.</p> <p>Les résultats qui mèneront à l'outcome sont les suivants :</p> <p>1/ 170 OCB dynamiques, démocratiques et équitables, en capacité de jouer pleinement leur rôle, facilitent la réalisation du droit à l'alimentation de leurs membres en collaborant avec les services techniques et le conseil communal.</p> <p>2/Les acteurs du secteur privé et des plateformes mettent en place des relations commerciales équitables et inclusives avec les producteurs.trices, en leur assurant un accès stable aux marchés et leur proposant des services et facteurs de productions adaptés.</p> <p>3/Les communes d'intervention du programme adoptent et mettent en œuvre des politiques en faveur de la transition agro-écologique des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et renforcent le droit des communautés pour une exploitation durable de leurs ressources naturelles.</p> <p>4/ Une économie locale à base des productions agro-écologiques s'est développée créant des opportunités d'emplois verts et d'augmentation de revenus pour les producteurs et les OCB.</p>
----------------------------	---

	5/ Les ressources naturelles et la biodiversité dans l'écosystème agricole sont protégées par les ménages ruraux.
Formulation de l'outcome :	Les organisations communautaires de base (OCB) et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, de quatre communes rurales au Burkina Faso, amorcent la transition agro-écologique à l'échelle communale de leurs systèmes de production agro-sylvo-pastorale pour augmenter leurs revenus, assurer leur droit à l'alimentation et restaurer la biodiversité de l'écosystème agricole par le renforcement de leur collaboration avec les conseils communaux et les services techniques de l'État.
Groupes-cibles :	Les groupes cibles sont : 170 OCB (dont 70 féminines) et leurs membres, les 4 conseils communaux, les 50 Comités Villageois de Développement, les services techniques, les chefs coutumiers, religieux et propriétaires fonciers des 50 villages, les unions et fédération des OCB y compris 4 Chambres régionales d'agriculture et les entreprises de production d'intrants agro-écologiques. En plus 18.000 femmes seront touchées par le projet de foyers améliorés.

4. Informations sensibles et confidentielles

RAS

5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	Code ODD	Nom ODD	Code Target	Description Target
ODD principal (obligatoire)	2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.4	D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
ODD secondaire (facultatif)	5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
ODD secondaire (facultatif)	5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes	5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à

		les femmes et les filles		tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
ODD secondaire (facultatif)	13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

6. Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
Gender Equality	2
Aid to Environment	2
Participatory Development / Good Governance	2
Trade development :	0
Biodiversity :	2
Climat Change – Mitigation :	2
Climat Change – Adaptation :	2
Desertification :	2
RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	0
HIV / AIDS :	0
Children's Rights :	1
Disability	0
Nutrition	2

Tags	
D4D – Better use of big data :	Non
D4D – Digital for inclusive societies :	Non
D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
Private Sector Development :	Non
Health – Sexual and reproductive health :	Non
Health – Quality medicines :	Non
Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Non
Refugees :	Non
Covid-19 :	Non

7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Titre de la note stratégique	Agriculture et Sécurité alimentaire
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	L'outcome répond à plusieurs orientations de la stratégie de la coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire , en particulier à l'attention accordée à l'agriculture durable et au rôle que jouent les femmes dans l'économie rurale et aux nouvelles technologies. Solidagro met

	<p>toutefois davantage l'accent sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et la consommation locale, qui n'apparaissent pas dans cette note stratégique.</p> <p>Ces aspects apparaissent en revanche explicitement dans l'exposé d'orientation politique de la Ministre de la Coopération au développement belge (Meryame Kitir) de novembre 2020, qui cite l'agriculture de petite échelle et la transition vers des systèmes alimentaires durables parmi ses priorités.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le Respect des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Voici les liens de l'outcome avec les trois catégories (les trois P) de la note stratégique pour ce qui concerne (1) le secteur agricole et en matière de sécurité alimentaire et (2) les infrastructures de base</p> <p><u>1. Protection : protéger les enfants</u></p> <p>Les formations pour une alimentation saine organisées pour les femmes, contribuent à la lutte contre la malnutrition au sein des groupes vulnérables (paragraphe 44 de la note).</p> <p>(46, 47) Les partenaires de Solidagro déconseillent et découragent la participation des enfants aux travaux champêtres (lors des horaires scolaires, pour des travaux pénibles ou dangereux).</p> <p>(48) A travers le travail pour l'égalité de genre, particulièrement dans les ménages les plus vulnérables, les enfants seront plus protégés. Par exemple, l'augmentation des revenus des femmes a directement un effet positif sur l'enfant.</p> <p><u>2. Prestations : Garantir aux enfants l'accès à divers services et équipements</u></p> <p>(52) La préservation et la gestion correcte et durable des richesses naturelles sont au centre de l'agroécologie.</p> <p>Des parents alphabétisés sont plus capables d'accompagner leurs enfants dans la scolarisation. L'outcome organise des cours d'alphabétisation pour les adultes.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education au développement
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	L'environnement dans la Coopération belge au Développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome est en phase avec les axes suivants de la note stratégique :</p> <p><u>4.1. Intégration thématique (transversale) de la conservation et de la protection de l'environnement dans les secteurs</u></p> <p>Selon la note, les mesures pour réduire les pressions sur les écosystèmes ou pour les préserver et les actions pour en rétablir le fonctionnement sont la clé d'une intégration réussie du thème de la conservation et protection des ressources naturelles (note, pag. 13). Le choix du programme pour promouvoir l'agroécologie correspond à cette vision. L'agroécologie réduit la pression sur les écosystèmes (particulièrement l'écosystème agricole en relation avec les écosystèmes naturels) et réalise le rétablissement de certains espaces qui avaient perdu leurs services écosystémiques.</p> <p>Pour les infrastructures réalisées par l'outcome, des mesures sont prises pour garantir la maintenance des ouvrages par des artisans locaux (formation des mécaniciens, des maçons, ...) afin d'éviter qu'elles deviennent inutilisables avant la fin de leur durée d'amortissement normale.</p> <p><u>4.2. Appui sectoriel à l'environnement</u></p> <p>Dans la logique de la note, l'outcome contribue à (1) la gestion durable de l'eau par une approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), (2) à l'exploitation durable des terres et des sols et (3) à la diminution de la déforestation (car la déforestation va souvent de pair avec une dégradation des terres) par la réalisation des foyers améliorés au niveau des ménages ruraux.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le genre dans la Coopération belge au développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>L'Indice de Développement Genre (147e/162 pays) et l'analyse de la situation en matière de genre comme notée dans l'ACC/CSC Burkina Faso ne mentent pas : les inégalités entre les hommes et les femmes persistent même si des actions ont été menées au cours des décennies écoulées pour la promotion des femmes et la réduction des inégalités liées au genre. La situation s'est aggravée à cause de la fragilité accrue du pays (crise humanitaire, dégradation sécuritaire, pauvreté, etc). L'outcome s'inscrit dans les cibles 1 et 2 du CSC Burkina Faso, qui sont fortement liées au genre. L'outcome contribue à la priorité 1 (Education et prise de décision) et à la priorité 3 (Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique) de la note stratégique.</p> <p>La cible 1 du CSC Burkina Faso participe au renforcement de la place et de la position sociale des femmes dans le secteur agricole au Burkina Faso. Elle contribue donc à la priorité 3 de la note stratégique. L'outcome facilite l'accès au foncier pour les</p>

	<p>femmes et vise l'empowerment individuel et collectif des femmes rurales.</p> <p>Par des formations sur le leadership, une alphabétisation fonctionnelle des femmes, l'installation des foyers améliorés et d'autres formations en direction des femmes, l'outcome facilite et stimule une meilleure implication des femmes dans les comités de gestion et les autres instances qui décident sur des questions agricoles et hydrauliques (priorité 1).</p> <p>L'approche genre à deux voies, correspondant à la vision de la note stratégique, est appliquée : des actions spécifiques et du gendermainstreaming.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Migration
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	Le programme commun se positionnera par rapport à la Note migration pour tous ses outcomes dès que cette note sera validée par le cabinet de la Ministre et diffusée par la DGD (et/ou les fédérations).
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Digital for Development – (D4D) de la Coopération belge au développement
Positionnement	Pas d'alignement
Motivation du positionnement :	L'outcome ne promeut pas d'initiatives D4D au niveau des groupes-cibles et/ou bénéficiaires. Pour le suivi des indicateurs de l'outcome, le logiciel SurveyCTO est utilisé par les partenaires et Solidagro.
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le droit à la santé et aux soins de santé
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable
Positionnement	Pas d'alignement
Motivation du positionnement :	L'outcome ne donne pas d'appuis structurels au secteur privé, comme décrit dans la note stratégique. Le paragraphe 35 correspond le plus à l'outcome : "Comme les petits producteurs constituent la moitié de la population mondiale, une attention particulière leur sera accordée, notamment via l'appui à l'agriculture familiale. Les associations de producteurs et les organisations paysannes, parfois encore informelles, sont à cet égard porteuses de véritables projets d'entreprises qu'il faut soutenir."

Confidentialité de la motivation : Non

8. Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Cadre :

- Dans cette section, les organisations soumissionnaires peuvent motiver succinctement leur positionnement par rapport à chaque priorité identifiée. Cependant, c'est l'administration qui évaluera les réponses apportées aux questions centrales, et qui déterminera quelle valeur entre A, B et C doit être octroyée pour l'outcome.
- Le poids de chaque critère sera déterminé lors de l'élaboration de la procédure d'appréciation. Une attention sera portée pour que l'alignement aux priorités confère un bonus intéressant sans être excessif par rapport aux critères reposant sur la qualité de la proposition. La méthodologie de 2016 restera une référence. Pour rappel, elle impliquait que le score qualitatif maximum = 100, le score « priorités » maximum = 20, avec un subside total plafonné à 100% de la demande.

Approche basée sur les droits humains :

- **Définition** : L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits).
- **Question centrale** : L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ?
- **Valeur A** : Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques.
- **Valeur B** : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits.
- **Valeur C** : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants.

Motivation du positionnement :

Approche basée sur les droits (ABD)

Le programme commun précédent « Lutter ensemble pour les droits de tous », DGD2017-21, de KIYO-Solidagro-Viva Salud, était construit à base d'une ABD. Le personnel et les partenaires de Solidagro ont été formés sur cette ABD et se sont appropriés le texte de vision (KIYO, Solidagro, Viva Salud, 2019, "Texte de vision : l'approche basée sur les droits") ainsi que son application en cours du programme. Ce texte développe les quatre principes suivants : (1) parler de droits et non de besoins (2) le rôle des autorités, en tant que porteurs d'obligations principales (3) les détenteurs de droits comme acteurs de changement (4) une bonne analyse avant tout. L'ABD reste l'approche centrale de ce nouveau programme commun 2022-26 de Solidagro-Viva Salud-Quinoa-FIAN. L'outcome au Burkina Faso investit dans la sensibilisation et le renforcement des capacités de sept types d'acteurs, une combinaison des porteurs d'obligations et des détenteurs de droits, dans une logique de multi parties prenantes.

Thème

L'outcome a comme objectif d'assurer le droit à l'alimentation, qui est un thème prioritaire pour la population rurale au Burkina Faso. En plus, les droits des femmes et leur empowerment sont au centre de l'intervention et influencent positivement le bien-être et les droits de leurs enfants.

Confidentialité de la motivation :	Non
------------------------------------	-----

Travail décent et durable :

- **Définition** : Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social.
- **Question centrale** : L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent, défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...)
- **Valeur A** : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles.
- **Valeur B** : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles.
- **Valeur C** : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en œuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers.

Motivation du positionnement :

Les quatre piliers du travail décent sont intégrés de manière structurelle ou opérationnelle dans le cadre de l'outcome :

Création des emplois

Par le renforcement des capacités organisationnelles des structures paysannes et l'appui à une économie verte en milieu rural, le programme facilite la création d'emplois en milieu rural. L'agriculture familiale assure 90% de la production agricole en Afrique de l'Ouest et constitue la principale source d'emploi en zone rurale. (IPES-Food, 2020. "Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie: Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest", p. 28). La transition agro-écologique donne des opportunités pour la création d'emplois : des unités de production de compost, la production des bio-pesticides, etc.

Garantir les droits au travail

La sécurité sanitaire des agriculteurs.trices est garantie par une agriculture agro-écologique : les agriculteurs.trices ne sont plus exposés à des pesticides (chimiques) lors du travail. En plus les produits agro-écologiques ne contiennent pas de résidus de pesticides et ne présentent plus de risque pour la santé des consommateurs.

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, des mesures de prévention sont prévues pour toutes les activités de l'outcome (masques, savon etc.) pour tous les participants.

Protection sociale

	La protection sociale pour ses employés locaux est une préoccupation de Solidagro. La protection sociale, au-delà des obligations légales, est élargie avec une assurance de santé pour tous les membres de la famille de l'employé et avec un appui aux frais scolaires des enfants de l'employé. Ce sont des éléments de la politique des ressources humaines de Solidagro. Solidagro demande aux partenaires locaux d'établir des contrats à durée indéterminée avec leurs employés. C'est un élément de l'approche partenariale de Solidagro de se concerter avec ses partenaires sur une protection sociale maximale pour leur personnel.
Confidentialité de la motivation :	Non

Genre :	
	<ul style="list-style-type: none"> <p>Définition : Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence, qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.</p> <p>Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux Lesbien(ne)s, Gay, Bisexuel(le)s, Transgenre(ne)s et Intersexué(e)s (LGBTI). Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.</p> <p>Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.</p> <p>Question centrale : L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?</p> <p>Valeur A : L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.</p> <p>Valeur B : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.</p> <p>Valeur C : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.</p>
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome applique une approche genre à deux voies (des actions spécifiques et le gendermainstreaming), correspondant avec la vision et la stratégie genre de la DGD.</p> <p>Solidagro dispose d'un instrument pour évaluer le genre au niveau de sa propre organisation - politique genre, moyens, culture et valeurs - et au niveau de ses programmes - les pratiques. (Solidagro, 2015, "Politique genre et Plans d'action</p>

	<p>Genre“). Cet instrument a été partagé avec les partenaires et leur a permis de développer leurs propres politiques et plans d’action genre, ce qui leur permet d’évoluer et de travailler avec un gendermainstreaming.</p> <p>Des exemples des actions spécifiques de l’outcome, selon deux (des quatre) priorités de la stratégie genre DGD, sont les suivantes :</p> <p><u>Education et prise de décision</u> Alphabétisation pour les femmes et les hommes, avec une participation féminine de plus de 90% ; Formations sur le leadership féminin.</p> <p><u>Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique</u> Sensibilisation des hommes et des femmes sur la gestion concertée des ressources du ménage ; Réalisation des foyers trois pierres améliorés (en collaboration avec CO2Logic) ; Appui à l’obtention des titres de propriété de terrains agricoles pour les (groupements de) femmes.</p> <p>Un indicateur spécifique est utilisé pour cet outcome, le « profil d’empowerment des femmes ». Il réfère au niveau d’instruction (éducation), le contrôle de ressources, l’accès aux facteurs de production et l’accès au crédit. Cet indicateur a été élaboré à base du « Women’s empowerment in agriculture index ». (UsAid, IFPRI, OPHI, 2012).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Environnement :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l’environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l’objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l’environnement un thème transversal à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l’environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale. Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l’environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l’environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l’Outil d’Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L’impact de l’environnement et du climat sur l’outcome, et réciproquement, l’impact de l’outcome sur l’environnement et le climat, ont-ils fait l’objet d’une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A: La proposition fait une analyse de l’impact potentiel de l’environnement et du climat sur l’intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l’impact potentiel de l’environnement et du climat sur l’intervention, et vice versa, et comporte un plan d’action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. • Valeur C : La proposition fait une analyse de l’impact potentiel de l’environnement et du climat sur l’intervention, et vice versa, elle dispose d’un plan d’action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l’environnement/le climat. 	
Motivation du positionnement :	<p>La situation environnementale du Burkina Faso et son impact sur la population sont expliqués dans le CSC Burkina Faso. (p.6) Des adaptations aux changements climatiques, surtout pour la population en milieu rural, sont tout à fait intégrées dans l’outcome <u>par sa promotion de l’agroécologie</u>. Un nombre croissant d’études scientifiques a notamment démontré que</p>

	<p>les systèmes de production agro-écologique arrivent à préserver la biodiversité, à maintenir le carbone dans le sol et en restaurer la fertilité, à augmenter les rendements en réhabilitant les écosystèmes (et non à leurs dépens), améliorer la nutrition et l'accès à des aliments diversifiés, et assurer des revenus décents. (IPES-Food, 2020. "Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie : Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest.")</p> <p>Toutes les activités mises en œuvre par les quatre partenaires contribuent à protéger, à restaurer et à exploiter durablement les écosystèmes agricoles et leur biodiversité. Quelques exemples d'actions avec un impact environnemental important au niveau des producteurs.trices sont: l'installation de foyers améliorés (avec diminution de la consommation de bois de 50%), la formation des pépiniéristes, la mise en place des brigades de surveillance des brousses, les sessions de formation sur les techniques de préparation et d'utilisation des biopesticides, les séances de sensibilisation sur les techniques de récupération des sols comme le Zai, la demi-lune et les cordons pierreux, etc.</p> <p><u>L'Outil d'Intégration Environnementale (OIE)</u> : A partir de septembre 2021, Solidagro va utiliser l'outil 'environnement programme' pour suivre les effets de l'outcome sur son environnement.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble. • Question centrale : Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ? • Valeur A : L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun. • Valeur B : La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante. • Valeur C : L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement. 	
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome du programme au Burkina Faso est cohérent avec les outcomes des autres pays d'intervention du programme commun, bien que Solidagro est la seule organisation présente au Burkina Faso.</p> <p>La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour de quatre thématiques communes pour l'ensemble des outcomes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s (lead = Solidagro) ; 2) Décolonisation (lead = Quinoa) ;

	<p>3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ;</p> <p>4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN).</p> <p>Une session collective à tous les partenaires du programme a eu lieu en amont de son élaboration afin de pouvoir identifier des activités précises de synergies entre les partenaires des 8 pays concernés.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun entre programmes distincts

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune.</i> ○ <i>La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune.</i> ○ <i>Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes.</i> • Question centrale : <i>L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ?</i> • Valeur A : <i>Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes.</i> • Valeur B : <i>Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes.</i> • Valeur C : <i>L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes.</i>
Motivation du positionnement :	<p>Le résultat 2 (« Les acteurs du secteur privé et des plateformes mettent en place des relations commerciales équitables et inclusives avec les producteurs-trices, en leur assurant un accès stable aux marchés et leur proposant des services et facteurs de productions adaptés. ») et le résultat 3 (« Les communes d'intervention du programme adoptent et mettent en œuvre des politiques en faveur de la transition agro-écologique des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et renforcent le droit des communautés pour une exploitation durable de leurs ressources naturelles. ») sont des résultats communs au programme de ULB-Coopération.</p> <p>La collaboration concrète entre ces deux programmes est décrit sous G.8 « Description des Synergies ».</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement.</i> • Question centrale : <i>L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse</i>
--	--

<p>préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur A : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome. • Valeur B : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée. • Valeur C : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue. 	
Motivation du positionnement :	<p>ENABEL intervient sur les thématiques de la cible 1 du CSC Burkina Faso (la cible principale de l'outcome) dans le cadre de son intervention dans le Centre Est, particulièrement sur l'axe entrepreneuriat. Dans le cadre de cette intervention, Solidagro et Christian Relief and Development Organization (CREDO) avaient soumis en 2020 un dossier comme réponse à l'appel à propositions « Appui aux entreprises dans le secteur de l'économie verte dans la région du Centre-Est » (BKF1803211-AP-004), mais le dossier n'a pas été accepté par ENABEL.</p> <p>Les perspectives futures, particulièrement d'un programme thématique (régional) sur le changement climatique et des projets Team Europe sur l'inclusion et le Green Deal pour les jeunes, confirment les collaborations potentielles entre la cible 1 du CSC des ACNG et l'action bilatérale de la Belgique. En tout cas, l'outcome est en phase avec l'objectif du programme thématique changement climatique : « Améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et réhabiliter durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et les impacts négatifs du changement climatique, et ce faisant, renforcer la résilience de la population sahéenne qui vit dans des conditions de vulnérabilité». L'outcome partage les orientations stratégiques suivantes de ce programme ENABEL : (1) Limitation du bois-énergie (2) La gestion durable des terres et de l'eau (3) La promotion de systèmes alimentaires durables.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1. Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général

Approches CSC concernés	1B, 1D, 1E, 1F, 1G 2A, 2D, 2E,2F
-------------------------	-------------------------------------

2. Description des résultats prévus

Narratif	Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026			
Outcome :	Les Organisations Communautaires de Base (OCB) et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, de quatre communes rurales au Burkina Faso, amorcent la transition agro-écologique à l'échelle communale de leurs systèmes de production agro-sylvo-pastorale pour augmenter leurs revenus, assurer leur droit à l'alimentation et restaurer la biodiversité de l'écosystème agricole par le renforcement de leur collaboration avec les conseils communaux et les services techniques de l'État.						
Indicateur 1 :	Le score de diversité alimentaire pour au moins 70% des ménages des 170 OCB accompagnées	(Fiche Score de Diversité Alimentaire au niveau du Ménage - SDAM (FAO, UsAid))	4,6 sur 12	5,5 sur 12	6,5 sur 12	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Taux des 170 OCB accompagnées qui participent à la vie publique de leur commune	(Fiche participation à la vie publique)	OCB masculine : 45% OCB mixte : 40% OCB féminine: 30%	OCB masculine : 70% OCB mixte : 55% OCB féminine : 50%	OCB masculine : 85% OCB mixtes :70% OCB féminine : 70%	Confidentialité :	Non
Résultat 1 :	170 OCB dynamiques, démocratiques et équitables, en capacité de jouer pleinement leur rôle, facilitent la réalisation du droit à l'alimentation de leurs membres en collaborant avec les services techniques et le conseil communal.						
Indicateur 1 :	Taux des 170 OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10	(Fiche Évaluation Rapide Organisationnelle)	OCB masculine : 20% OCB mixte : 20% OCB féminine: 18%	OCB masculine : 45% OCB mixte : 45% OCB féminine: 40%	OCB masculine : 70% OCB mixte : 70% OCB féminine:70%	Confidentialité :	
Indicateur 2 :	Taux de femmes des ménages des 170 OCB accompagnées ayant un profil d'Empowerment d'au moins 7/10	(Fiche Genre)	34%	50%	75%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Taux des 170 OCB ayant un partenariat d'appui conseil formalisé avec les services techniques pour la diffusion de l'agroécologie auprès de leurs membres		OCB masculine : 0% OCB mixte : 0% OCB féminine: 0%	OCB masculine : 50% OCB mixte : 40% OCB féminine: 40%	OCB masculine : 80% OCB mixte : 70% OCB féminine: 70%	Confidentialité :	Non
Résultat 2 :	Les acteurs du secteur privé et des plateformes mettent en place des relations commerciales équitables et inclusives avec les producteurs-trices, en leur assurant un accès stable aux marchés et leur proposant des services et facteurs de productions adaptés.						

Narratif		Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Indicateur 1 :	Progression du nombre de contrats équitables passés entre les producteurs et acheteurs et garantissant un prix minimum		0%	15%	40%	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Progression des quantités de produits transformés commercialisés sur le marché local et national		20%	40%	65%	Confidentialité :	Non
Résultat 3 :	Les communes d'intervention du programme adoptent et mettent en œuvre des politiques en faveur de la transition agro-écologique des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et renforcent le droit des communautés pour une exploitation durable de leurs ressources naturelles.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Taux des communes ayant réalisé au moins 3 actions sur les politiques ou pratiques favorables à la promotion de l'agroécologie	par exemple : intégration dans les Plans Communaux de Développement (PCD) de l'agroécologie, budgétisation en faveur de l'agroécologie, création d'espace de vente des produits agro-écologique, institutionnalisation des foires agro-écologiques, facilitation de l'accès durable des terres aux femmes et aux jeunes, ...	0%	50%	75%	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Niveau ou degré d'appréciation des directions et mairies par rapport aux services rendus par le programme		Mairies : 0% Services techniques : 0%	Mairies : 70% Services techniques : 70%	Mairies : 95% Services techniques : 80%	Confidentialité :	Non
Résultat 4 :	Une économie locale à base des productions agro-écologiques s'est développée créant des opportunités d'emplois verts et d'augmentation de revenus pour les producteurs et les OCB.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Taux de producteurs des 170 OCB accompagnées utilisant au moins 2 pratiques agro-écologiques sur au moins 1 hectare de leurs productions agricoles	pratiques agro-écologiques: fertilisation, traitement	Hommes : 15% Femmes : 10%	Hommes : 50% Femmes : 30%	Hommes : 70% Femmes : 50%	Confidentialité :	Non

Narratif		Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
	pour les hommes et au moins 0,25 hectare pour les femmes	phytosanitaire, aménagement des terres, restauration des terres, etc.					
Indicateur 2 :	Taux de producteurs des 170 OCB accompagnées ayant acquis des biens matériels grâce aux économies réalisées sur la base des pratiques agro-écologiques	par exemple économies d'argent par l'utilisation des fertilisants organiques en lieu et place des intrants chimiques, économies réalisées par l'utilisation de foyers améliorés, économies sur les frais de santé, etc.	Hommes : 0% Femmes : 0%	Hommes : 15% Femmes : 10%	Hommes : 25% Femmes : 20%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Taux des 170 OCB accompagnées disposant de carte professionnel d'agriculteur		OCB masculine : 0% OCB mixte : 0% OCB féminine : 0%	OCB masculine : 25% OCB mixte : 25% OCB féminine : 25%	OCB masculine : 50% OCB mixte : 50% OCB féminine : 50%	Confidentialité :	Non
Résultat 5 :	Les ressources naturelles et la biodiversité dans l'écosystème agricole sont protégées par les ménages rurales					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Réduction de la consommation de bois par an lors la cuisson des aliments grâce à l'utilisation par 18.000 femmes de 12.000 ménages des foyers améliorés à la place des foyers trois pierres traditionnels dans 7 communes de la province du Passoré		0	9.843 tonnes par an	13.135 tonnes par an	Confidentialité :	Non

3. Typologie des activités

Confidentialité :	Non
<p>Les activités prévues sont du renforcement de capacités sur diverses thématiques, des appuis pour un meilleur accès des OCB et de leurs membres aux facteurs de production ainsi que des appuis pour la gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>De façon spécifique on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités des OCB et leurs Unions sur la gestion organisationnelle et financière, les pratiques agro-écologiques, l'approche droits humains, le droit à l'alimentation, la communication, le plaidoyer, le leadership, le marketing et l'entrepreneuriat, • Le renforcement des capacités des services techniques, des conseils communaux, des Comités Villageois de Développement (CVD) sur les pratiques agro-écologiques, l'approche droits humains et le droit à l'alimentation, sur leurs rôles dans la diffusion des pratiques agro-écologiques auprès des OCB et leurs membres ainsi que l'opérationnalisation de la transition agro-écologique au niveau communal, • Le renforcement des capacités des membres des OCB en techniques de production selon les principes agro-écologiques à travers la production pluviale, le maraîchage, l'élevage, • Renforcement de capacités des OCB, des conseils communaux, des CVD et des services techniques par des voyages d'échanges d'expériences, • Accès durable aux facteurs de production : aménagement de sites maraîchers, appui à l'accès aux semences locales et paysannes, appui à l'accès aux matériels de production, appui à l'accès à la fertilisation organique et aux bio pesticides, • Le renforcement technique et organisationnel des OCB/coopératives en transformation des produits locaux et des produits forestiers non ligneux, • Appui aux OCB et leurs membres pour la réalisation d'actions de Conservation des Eaux et du Sol/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS), • Appui aux femmes pour la diffusion des foyers trois pierres améliorés, <p>...</p>	

4. Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) :	<p>Les 7 acteurs de la sphère d'influence de la TdC. Il s'agit de 170 OCB (dont 70 féminines) et leurs membres, les 4 conseils communaux, les 50 Comités Villageois de Développement, les services techniques, les chefs coutumiers, religieux et propriétaires fonciers des 50 villages, les unions et fédérations des OCB y compris 4 Chambres régionales d'agriculture et les entreprises de production d'intrants agro-écologiques. En plus 18.000 femmes seront touchées par le projet de foyers améliorés.</p>
Bénéficiaires :	<p>Les ménages et la population de 50 villages de 4 communes :</p> <p>Yako (14 villages) avec 7.498 ménages ou 39.739 p. Mogtêdo (14 villages) avec 7.007 ménages ou 40.991 p. Nandiala (12 villages) avec 4.995 ménages ou 31.295 p. Zabré (10 villages) avec 8.458 ménages ou 39.751 p.</p> <p>Au total, ce sont 27.958 ménages bénéficiaires, avec 151.776 personnes dont 82.535 femmes</p> <p>En plus, 64.914 ménages des communes de Arbolé, Kirsi, Bagaré, Bokin, Samba, Pilimpikou et Yako pour le projet des foyers améliorés.</p>
Confidentialité :	Non

5. Théorie du Changement associée à l'outcome

La Théorie du changement suivante a été élaborée par Solidagro et ses partenaires burkinabés, lors de plusieurs ateliers de travail. Le manuel « Guide pour l'élaboration et l'utilisation de la théorie du changement », issu des formations organisées par Acodev, NGO-federatie et Fiabel, a été utilisé pour guider et faciliter le processus. Les différentes étapes du manuel sont donc reprises dans le narratif.

1. La vision – le changement final

Les changements climatiques ont un impact sur la production agricole, la sécurité alimentaire, et donc sur les populations du secteur rural, notamment les plus vulnérables. Le Burkina Faso subit les impacts du changement climatique qui limitent son développement car son économie est essentiellement basée sur le secteur primaire (agriculture et élevage) tributaire d'une pluviométrie de plus en plus capricieuse.

Selon le rapport 2014 de synthèse sur la faim dans le monde de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), le Burkina Faso apparaît comme l'un des pays du monde les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Cela est confirmé par la FAO et le PAM en 2020 qui estiment à près de 3,3 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au Burkina Faso.

Pour faire face à cette situation, l'État burkinabè s'est engagé, depuis 2010, dans un processus de transition de l'économie nationale vers une économie verte et inclusive. Cette politique devrait (i) aider à protéger l'environnement et (ii) contribuer à la vitalité de l'économie nationale.

Pour accompagner ce processus de transition vers une économie verte, le gouvernement burkinabè a adopté en 2018 la stratégie nationale d'économie verte (2018 – 2027), assortie de son plan action (2018 – 2020). Cette stratégie a comme vision : « **A l'horizon 2025, le Burkina Faso, un pays où les progrès enregistrés en matière de gouvernance de l'économie verte déclenchent la transition de l'économie nationale vers une économie verte et inclusive et entraînent l'accroissement des capacités de résilience nationale face aux effets néfastes des changements climatiques.** »

Pour réaliser cette vision, il faudra entre autres vulgariser les modes de consommation et de production durables pour lutter contre les changements climatiques, ce qui favorisera la lutte contre le chômage par la promotion de l'entrepreneuriat vert et la création d'emplois verts décents.

La promotion des modes de production et de consommation durable est importante, car l'agriculture burkinabè repose sur l'agriculture familiale qui peine cependant à satisfaire les besoins des agriculteurs eux-mêmes et de la population du pays sans cesse croissante.

Pour faire face aux enjeux environnementaux et satisfaire les besoins des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est nécessaire de renforcer la capacité des producteurs et acteurs du développement et de promouvoir des pratiques et technologies mieux adaptées aux contextes locaux, pour des systèmes agricoles durables, résilients au changement climatique et socialement viables.

Dans une même vision, Solidagro a développé en fin 2019, avec l'année 2030 en perspective, une Théorie du Changement – Horizon 2030 (TdC-Horizon2030) qui envisage les changements finaux suivants :

1. L'agroécologie prend une place plus grande et plus visible dans le système alimentaire ;
2. Un nombre plus important d'agriculteurs.trices, d'organisations/coopératives, de consommateurs.trices produisent et/ou consomment des produits agroécologiques ;
3. La sécurité alimentaire augmente dans les communautés rurales où le programme de Solidagro est actif.

Basé sur cet exercice stratégique, l'Assemblée Générale de Solidagro a accepté au 12 décembre 2020 le texte de mission suivant : « *Solidagro contribue à la réalisation du droit mondial à l'alimentation et à l'eau en promouvant le système alimentaire agroécologique.*

Dans la chaîne, qui va de la production à la consommation, nous convainquons les organisations et les individus de s'associer à l'agriculture écologique et ses produits. En partenariat, nous renforçons les mouvements qui défendent l'agroécologie, et nous plaidons auprès des gouvernements pour la création d'un cadre juridique propice et la mise en œuvre des politiques efficaces qui favorisent l'agroécologie. Nous contribuons à réduire le pouvoir des acteurs du système alimentaire industriel, à plus de souveraineté alimentaire pour des nations et des peuples, et à une justice environnementale. »

L'hypothèse de base de la TdC-Horizon 2030 est qu'une transition du système alimentaire mondial industriel (conventionnel) vers un système agroécologique est nécessaire pour réaliser le droit à l'alimentation pour tous. Des choix politiques au niveau national et international en faveur de l'agroécologie augmentent la souveraineté alimentaire dans tous les pays du monde et mène à plus de justice environnementale²⁹.

Des instances scientifiques comme IPES-Food confirment cette hypothèse. Les ONG belges actives sur le droit à l'alimentation organisées au sein de la Coalition contre la Faim plaident pour une aide publique au développement du gouvernement belge qui soutienne l'agroécologie.³⁰

C'est ainsi que face à cette situation d'insécurité alimentaire, et conscient que le développement aussi bien de chaque Burkinabè que des communautés dans leur ensemble passe par une bonne sécurité alimentaire, Solidagro et ses partenaires ont mis en place le programme 2017-2021 « Lutter ensemble pour le droit de tous au Burkina Faso. » L'objectif spécifique de ce programme est d'améliorer les capacités de 19 communautés rurales au Burkina Faso, à faire respecter leur droit à la sécurité alimentaire et à l'eau, basé sur les principes de l'agroécologie.

Pour le programme de 2022-2026, Solidagro et ses partenaires au Burkina Faso ambitionnent de poursuivre et d'étendre les résultats du programme DGD 2017-2021 par la promotion des pratiques agroécologiques à une plus grande échelle. Pour ce faire, la vision du programme est la suivante :

« D'ici à 2026, dans les communes rurales où le programme intervient, les organisations communautaires de base et leurs membres (en particulier les femmes et les jeunes), consolident et diffusent les pratiques agroécologiques à l'échelle communale et assurent de façon durable le droit à l'alimentation pour tous en collaboration avec les conseils communaux et les services techniques agricoles de l'État. Ces communes rurales deviennent des modèles pour la transition agroécologique au niveau national. L'agroécologie devient un levier de développement économique local. La fertilité et la biodiversité de l'écosystème agricole augmentent. »

²⁹ Solidagro, 2020, Note stratégique interne "Recht op voedsel via agro-ecologie"-versie 2.0

³⁰ Coalition contre la faim, juin 2020, Policy brief "Pour une aide publique au développement belge qui soutienne la transition agroécologique"

2. Identification des acteurs et leur changement

Suite à la définition du changement souhaité pour les cinq prochaines années (2022-2026), une analyse des acteurs impliqués dans l'atteinte de cette vision a été réalisée.

Cette analyse des acteurs a commencé par une identification préalable de tous les acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision. Ainsi, 25 acteurs ont été identifiés et sont listés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des acteurs pouvant influencer l'atteinte de la vision du programme

Acteurs	Acteurs	Acteurs
1. Producteurs et productrices agricoles	2. Les Comités Villageois de développement (CVD)	3. Les Services techniques
4. Les ONG belges œuvrant dans le secteur de l'agroécologie	5. Les transformateurs	6. Les réseaux et alliances agroécologiques (e.a. CNABio)
7. Les restaurateurs	8. Solidagro	9. Les sociétés coopératives
10. Les entreprises de production d'intrants agroécologiques	11. Les Chefs coutumiers et religieux	12. Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)
13. Les écoles et universités agricoles	14. Les instituts de recherche	15. ONG et associations locales
16. Les partenaires de Solidagro	17. Le conseil communal	18. Propriétaires terriens
19. Les unions et fédérations des OCB	20. Consommateurs	21. Les agro-dealers
22. Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA)	23. Les commerçants	24. Les Organisations Communautaires de Base (OCB)
25. Les médias		

Les acteurs ont été analysés avec l'outil **sphère d'influence des acteurs**. Cet outil nous a aidé à identifier les acteurs sur lesquels notre intervention pourra exercer une influence.

Sept acteurs principaux sur lesquels Solidagro et ses partenaires prétendent pouvoir influencer pour contribuer à l'atteinte du changement final ont été identifiés. Il s'agit des 7 acteurs de la sphère d'influence dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Classement des acteurs dans les sphères de contrôle, d'influence et d'intérêt

Acteurs de la sphère de contrôle Les acteurs qui ont le « contrôle » de l'intervention, les acteurs qui la mettent en œuvre	Acteurs de la sphère d'influence Avec qui on travaillera directement ? Concrètement, qui peut-on influencer directement par notre intervention ?	Acteurs de la sphère de d'intérêt Chez qui l'intervention espère-t-elle contribuer indirectement à des changements ? Pour qui travaille-t-on in fine ? quels sont les « bénéficiaires » finaux ?
AMUS ASK Pag-la-Yiri APEDR Solidagro	1. Les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les sociétés coopératives 2. Les Comités villageois de développement 3. Le conseil communal 4. Les services techniques 5. Les entreprises de production d'intrants agroécologiques 6. Les Chefs coutumiers, religieux, et les propriétaires terriens 7. Les Unions et fédérations des OCB et des Sociétés Coopératives y compris les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA)	Les producteurs et productrices agricoles acteurs de l'agriculture familiale des communes d'intervention du programme de Solidagro au Burkina Faso

3. Identification des voies de changement

L'analyse des acteurs a été affinée toujours en atelier avec les partenaires et autres parties prenantes par l'identification des changements nécessaires qui doivent s'opérer chez chaque acteur pour contribuer à atteindre le changement final souhaité.

Cela a permis d'identifier la manière dont nous comptons conduire les changements intermédiaires pour arriver au changement final.

Ainsi, la théorie du changement est construite selon la logique suivante :

Si les OCB et les Sociétés coopératives sont renforcées en outils et matériels, disposent de compétences techniques et organisationnelles accrues sur l'agroécologie et l'approche basée sur les droits humains, accompagnent leurs membres dans l'application de ces techniques et pratiques agroécologiques dans tous les villages des communes d'intervention du programme et renforcent leur collaboration avec les communes, les services techniques et les entreprises productrices d'intrants agroécologiques,

Si les Conseils Villageois de Développement (CVD) ont des capacités accrues spécialement sur les principes et pratiques de l'agroécologie, l'approche basée sur les droits humains, la décentralisation, pour jouer pleinement leur rôle de catalyseur du développement local avec la participation organisée de toutes les forces vives du village,

Si le conseil communal et les élus locaux sont renforcés sur les pratiques et techniques agroécologiques ainsi que sur l'approche de développement droits humains pour intégrer l'agroécologie comme stratégie de production agricole dans les plans communaux de développement (PCD),

Si les services techniques sont renforcés sur les pratiques et techniques agroécologiques ainsi que sur l'approche de développement droits humains pour offrir des services de qualité d'appui conseil aux OCB et à leurs membres,

Si les entreprises de production d'intrants agroécologiques disposent de capacités et de compétences accrues, d'outils et équipements adéquats facilitant la disponibilité des intrants agroécologiques de qualité, accessibles financièrement et en quantité suffisante pour les OCB et leurs membres dans le cadre d'une collaboration renforcée avec ces OCB et les services techniques,

Si les chefs coutumiers, religieux et les propriétaires terriens sont renforcés sur les pratiques, principes et techniques agroécologiques, la législation foncière et l'approche basée sur les droits humains pour faciliter un accès durable à la terre pour tous, surtout pour les femmes et les jeunes,

ET Si les unions et fédérations des OCB et des sociétés coopératives y compris les chambres régionales d'agriculture sont renforcées sur les aspects organisationnels, sur les techniques agroécologiques et l'approche basée sur les droits humains pour porter le plaidoyer politique au niveau communal et national en faveur de l'adoption de l'agroécologie comme stratégie de production agricole communale,

ALORS, dans les 4 communes rurales où le programme intervient, les organisations communautaires de base et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, amorcent la transition agroécologique à l'échelle communale de leurs systèmes de production agro-sylvo-pastorale pour augmenter leurs revenus, assurer leur droit à l'alimentation et restaurer la biodiversité de l'écosystème agricole par le renforcement de leur collaboration avec les conseils communaux et les services techniques de l'État.

PARCE QUE il existe (i) des ressources humaines suffisantes, de qualité et bien formées pour la mise en œuvre des interventions, (ii) une adhésion effective des OCB et leurs membres, (iii) une mobilisation suffisante des ressources, (iv) une adhésion effective des services techniques, des communes et

leaders locaux, (v) ainsi qu'un engagement important du Gouvernement et de ses partenaires avec la mise en place de structures dédiées à l'agroécologie.

4. Identification de la stratégie d'intervention (la théorie d'action)

Le programme vise à renforcer les capacités des organisations communautaires de base afin qu'elles puissent travailler avec les services techniques et les collectivités pour assurer le droit à l'alimentation, l'accès à l'eau potable et assainissement de ses membres, grâce à l'adoption et l'application effective des pratiques agroécologiques par leurs membres.

De façon opérationnelle, l'intervention se basera sur des stratégies de :

1. Sensibilisation et renforcement de capacité,
2. Lobbying et plaidoyer auprès des autorités locales,
3. Renforcement de la gouvernance et de la prise de décision participative,
4. D'appui direct et institutionnel.

En effet, Solidago met à la disposition de ses organisations partenaires des financements pour les programmes, renforce leurs capacités en agroécologie et sur le plan organisationnel et les appuis également pour le plaidoyer politique et l'élaboration des modèles agroécologiques à diffuser.

Les organisations partenaires à leur tour, capitalisent les bonnes pratiques et les diffusent à l'échelle tout en développant le plaidoyer politique concernant l'agroécologie. Ils influencent donc directement les acteurs de la sphère d'influence que sont les OCB et les sociétés coopératives, les conseils villageois de développement, le conseil communal et les élus locaux, les services techniques, les entreprises de production d'intrants agroécologiques, les chefs coutumiers, religieux et les propriétaires terriens, les unions et fédérations des OCB et sociétés coopératives, y compris les chambres régionales d'agriculture en les appuyant et en renforçant leur capacité afin d'atteindre le changement attendu.

Une deuxième hypothèse fondamentale de la réalisation de la vision du programme, en plus de celle de la TdC-Horizon 2030 de Solidagro, est que la stabilisation des systèmes alimentaires locaux est plus efficace et efficiente que les interventions de secours (d'urgence). Il est donc logique d'investir dans le système de production agricole pour le transformer en système durable via les pratiques agroécologiques, même dans des environnements difficiles et risqués, par exemple les zones pauvres et sèches ou subissant le terrorisme. Une approche orientée vers les organisations communautaires de base, les services techniques, les collectivités avec les comités villageois de développement fait partie de la solution. Avec un environnement économique et politique favorables ainsi que de bonnes infrastructures, les entreprises locales de productions d'intrants agroécologiques peuvent opérer de manière à rendre disponibles les intrants nécessaires pour la transition agroécologique. Cela permettra de garantir une disponibilité stable de nourriture saine et abordable. Il devient donc possible de développer durablement des systèmes alimentaires locaux. Une meilleure connaissance des principes et techniques du système de production agroécologique conduit à plus d'engagement des acteurs en faveur de ce système. De ce fait, rendre les informations, les connaissances et les possibilités plus disponibles et accessibles conduit donc à une plus grande adoption des pratiques et techniques agroécologiques par les producteurs et productrices des OCB.

Les chemins de changement sur lesquels l'outcome interviendra, ont été identifiés :

Tableau 3 : Chemins de changements, leurs hypothèses sous-jacentes et leur lien avec les résultats

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
<p>1. Les organisations partenaires agissent sur les OCB et les sociétés coopératives en renforçant leurs compétences et capacités techniques et organisationnelles, en outils, équipements et matériels. Elles deviennent fortes et plus fonctionnelles, connaissent les techniques et pratiques agroécologiques, l'approche basée sur les droits humains ainsi que les stratégies de gestion de bonnes collaborations avec les tiers notamment les services techniques, les communes et leurs membres. Ces changements au niveau des OCB leur permettront d'appuyer leurs membres dans la connaissance et l'application des principes et techniques agroécologiques créant ainsi une chaîne de diffusion de l'agroécologie dans leurs villages. Cette stratégie permettra à l'agroécologie de prendre une place plus grande et visible dans le système de production communal et permettre aux communautés d'augmenter leur sécurité alimentaire.</p> <p><i>Lien avec le résultat 1 de l'outcome.</i></p>	<p>Des OCB plus compétentes, bien organisées et mieux équipés sont un facteur important pour assurer la diffusion des pratiques agroécologiques auprès de leurs membres, collaborer avec les services techniques, les conseils villageois de développement, les entreprises de production d'intrants agroécologiques et le conseil communal.</p> <p>Des agents des services techniques plus compétents sur l'agroécologie, l'approche basée sur les droits humains et motivés sont un gage de la réussite de la collaboration avec les OCB facilitant ainsi la diffusion des pratiques agroécologiques à l'échelle communale</p>
<p>2. Les conseils villageois de développement sont renforcés par les organisations partenaires sur les systèmes, principes et pratiques agroécologiques, sur l'approche basée sur les droits humains et sur la législation foncière au Burkina Faso pour bien jouer leur rôle de gestionnaire du développement villageois et favoriser l'adoption de l'agroécologie. Une stratégie de plaidoyer leur permet d'influencer les propriétaires terriens pour faciliter l'accès durable à la terre pour les producteurs agroécologiques.</p> <p><i>Lien avec le résultat3 de l'outcome.</i></p>	<p>Des CVD bien outillés et renforcés sur leur rôles et responsabilités sont motivés pour s'impliquer activement dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement du village et spécifiquement ceux des OCB pour la promotion de l'agroécologie.</p>
<p>3. Les partenaires de Solidagro agissent sur le conseil communal et les élus locaux en adoptant une stratégie de renforcement de capacité sur l'agroécologie et l'approche basée sur les droits humains et une stratégie d'appui institutionnel afin de l'emmener à assumer son rôle de porteur d'obligations pour protéger respecter et réaliser le droit à l'alimentation des communautés.</p> <p>Ces stratégies contribueront à rendre le conseil communal plus fort pour lui permettre d'intégrer l'agroécologie dans les plans communaux de développement (PCD) et mener des actions de plaidoyer visant la prise en compte de l'agroécologie au niveau national.</p> <p><i>Lien avec le résultat3 de l'outcome.</i></p>	<p>Un conseil communal mieux informé sur les avantages des pratiques agroécologiques et sur l'approche basée sur le droit humain est apte à protéger, réaliser et respecter le droit à l'alimentation des communautés de son ressort territorial.</p> <p>Des partenaires plus outillés et maîtrisant les techniques de sensibilisation de dialogue plus approfondies sont importants pour amener le conseil communal à assumer son rôle de porteur d'obligations pour collaborer avec les OCB et réaliser le droit à l'alimentation des communautés.</p>
<p>4. Les organisations partenaires appuient et renforcent les capacités des services techniques sur les pratiques agroécologiques, l'approche basée sur les droits humains et comment faire passer au mieux les messages auprès des OCB et leurs membres de sorte que leur appui aux OCB et à leur membre soit effectif sur la diffusion de l'agroécologie.</p> <p>Cette stratégie contribue aussi à améliorer la collaboration avec les entreprises de production d'intrants agroécologiques.</p>	<p>Des services techniques plus compétents et démontrant un engagement professionnel fort et une sensibilité à la promotion et la diffusion de l'agroécologie sont un facteur qui favorisera une fluide collaboration et leur accessibilité aux OCB et leurs membres.</p>

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
<i>Lien avec le résultat 1 de l'outcome.</i>	
5. Les organisations partenaires de Solidagro avec la collaboration des services techniques et des OCB appuient les entreprises de production d'intrants agroécologiques dans des actions de plaidoyer visant à prendre en compte les intrants agroécologiques dans les politiques de subvention des intrants agricoles afin qu'elles puissent rendre disponibles les intrants agroécologiques à un prix à la portée des producteurs et productrices pauvres. Cette stratégie favorisera l'abandon des intrants chimiques par les producteurs au profit des intrants agroécologiques tout en réduisant les charges de production et en augmentant les rendements de production. <i>Lien avec le résultat 2 et 4 de l'outcome.</i>	L'engagement de plus en plus fort de l'état burkinabé dans la promotion de l'agroécologie (stratégie nationale de l'agroécologie) est idéal pour faciliter l'accès des producteurs aux intrants agroécologiques via les entreprises locales de production d'intrants agroécologiques.
6. Les ONG partenaires de Solidagro, appuient et renforcent les capacités des chef coutumiers, religieux et des propriétaires terriens afin qu'ils aient suffisamment de connaissances sur les pratiques de l'agroécologie, ses défis en terme d'aménagement des terres et sur la législation foncière au Burkina Faso afin qu'ils facilitent l'accès à la terre de façon durable aux OCB et leurs membres pour leur permettre de pratiquer sereinement l'agroécologie. <i>Lien avec le résultat 3 de l'outcome.</i>	Des propriétaires terriens ayant suffisamment de connaissance sur les pratiques agroécologiques, ses défis et sur la législation foncière sont un levier important pour créer des conditions d'exploitation durables et participatives des terres pour les producteurs agroécologiques.
7. Les partenaires de Solidagro agissent sur les unions des OCB et des sociétés coopératives y compris les chambres régionales d'agriculture par une stratégie de renforcement de capacité organisationnel, sur le plaidoyer et les techniques agroécologiques afin qu'elles puissent porter le plaidoyer pour une large diffusion de l'agroécologie au niveau communal et national. <i>Lien avec le résultat 2 de l'outcome.</i>	Des unions des OCB et des sociétés coopératives y compris les chambres régionales d'agriculture dotées de compétences et la motivation pour les pratiques agroécologiques se positionnent et sont actives dans les instances de décisions communales et nationales du secteur de l'agriculture et défendent la réalisation du droit à l'alimentation par l'agroécologie.

Les risques

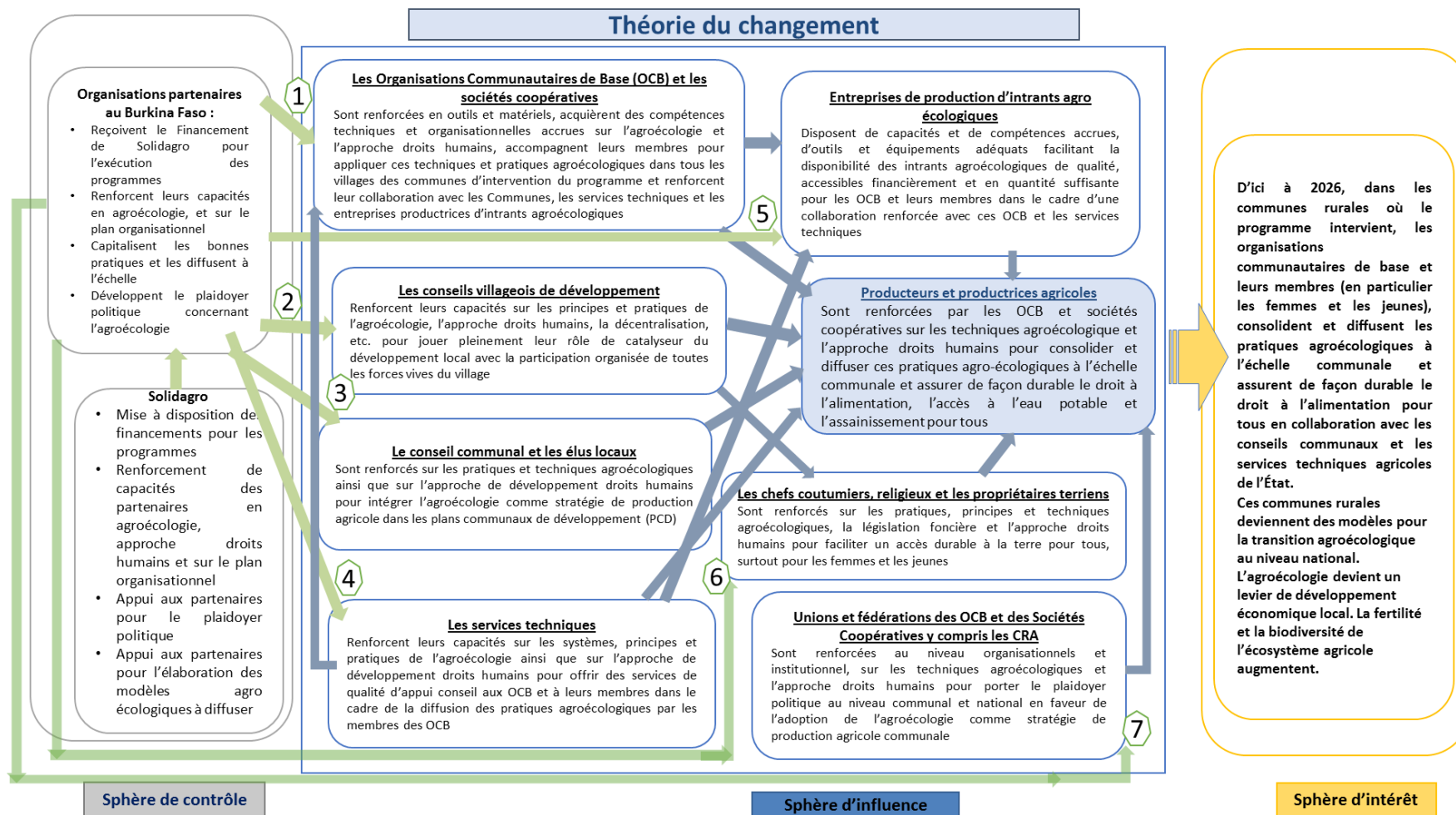
Les risques externes importants qui peuvent entraver de manière significative la réalisation du programme sont :

❖ **Les troubles sociaux** : les troubles sociaux surviennent de façon récurrente au Burkina Faso et sont souvent provoqués par la situation socio-politique ; pour mitiger l'impact des troubles sur la mise en œuvre du programme, il serait important de faire des plans d'actions annuels.

❖ **Les catastrophes naturelles** de plus en plus récurrentes au Burkina Faso, principalement les inondations, les longues périodes de sécheresses, les invasions acridiennes et les mouvements de populations. Le programme travaille à promouvoir l'agroécologie, qui est une manière de s'adapter et d'être résilient face aux effets de ces catastrophes naturelles. Les pratiques agroécologiques vont mitiger ces risques.

❖ **L'insécurité grandissante** au Burkina Faso est une entrave aux activités de sécurité alimentaire et de réalisation du droit à l'alimentation car elle limite le déplacement des techniciens et des producteurs, favorise la dégradation des terres et l'amplification des effets néfastes des changements climatiques et enfin les situations de pillages et destruction des greniers. Cela engendre parfois le refus

du personnel de travailler dans certaines zones. Pour mitiger ce risque, le programme va favoriser le renforcement de capacités des relais locaux capables d'accompagner la mise en œuvre du projet.



LEGENDE DU SCHEMA DE LA TdC

- Chemin de changement des acteurs de la sphère de contrôle vers les autres acteurs
- Chemin de changement entre les acteurs de la sphère d'influence pour atteindre l'Outcome et le changement espéré
- Description des chemins de changement et des hypothèses sous-jacentes (Tableau 3)

5. Liens avec (les principes des) ODD

L'outcome va contribuer à l'ODD2, notamment « *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». La principale cible associée à l'ODD2 à laquelle l'outcome contribuera est la cible 2.4 « *d'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols* ». En plus de contribuer directement à cet ODD2, l'outcome contribuera aux ODD5 (égalité entre les sexes) et ODD13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique). Dans notre intervention des actions de plaidoyer sont prévues pour faciliter l'accès à la terre aux femmes pour la production agroécologique. Ceci montre un lien avec ODD 5 qui prône l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Principe de Leave No-One Behind

La TDC a été élaborée de manière participative avec les parties prenantes. Le changement attendu porte sur les OCB et leurs membres, hommes, femmes et jeunes. Ce changement est orienté vers la transformation du système de production agricole conventionnel vers un système agroécologique. Les analyses des acteurs ont permis d'identifier le maximum des acteurs et les groupes cibles vulnérables qui pourraient être impactés par l'action du programme ou qui l'influence. Il ressort que les femmes et les jeunes pourraient ne pas avoir accès de façon durable à la terre malgré leur rôle primordial dans l'agriculture familiale. Pour lever cette contrainte, des actions spécifiques ont été identifiés à l'endroit des chefs coutumiers et propriétaires terriens pour nous assurer que la transition agroécologique ne soit pas une raison de non accès des femmes et des jeunes à la terre de façon durable.

Principe d'interlinkages

L'outcome s'inscrit dans les cibles 1 (lié à l'ODD2) et 2 (lié à l'ODD13) du CSC Burkina Faso. Des thèmes de l'ODD5 sont régulièrement traités entre acteurs belges dans le cadre du CSC.

6. L'utilisation de la TdC dans l'exécution et le suivi du programme

La TdC a été élaborée de manière participative avec les partenaires locaux qui seront les acteurs de sa mise en œuvre. En effet, plusieurs ateliers ont été organisés pour élaborer toutes les étapes de cette théorie du changement. Les marqueurs de progrès qui ont été élaborés vont contribuer au suivi évaluation du programme en plus des indicateurs des résultats de l'outcome. L'analyse avec les partenaires a été riche. L'appropriation de la TdC et la maîtrise de la méthodologie, permettront un suivi régulier de cette TdC (p.e. lors du rapportage annuel) et une révision éventuelle à mi-parcours du programme.

Les formations et coaching MEAL, donnés par les fédérations des ONG, nous ont inspiré pour un instrument pour suivre les changements présents dans notre sphère d'intérêt. Ces "indicateurs d'impact" nous permettront de cibler ce qui peut l'être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de visibiliser notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de nos évaluations. Et, finalement, nous suivrons également les hypothèses de notre TdC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses. Tout

comme le suivi des changements de la sphère d'intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TdC est bien correcte et si nous devons l'adapter le cas échéant.

6. Analyse des risques associée à l'outcome

Titre de l'annexe de référence :	Analyse des risques
----------------------------------	---------------------

7. Description des tâches entre ACNG associés

/

D. Budget de l'outcome

1. T4 – Coûts opérationnels

Voir Annexe : Budget 2022-2026

2. Explication du budget

Les coûts du bureau de Solidagro sont partagés entre les coûts opérationnels de cet outcome au Burkina Faso (60%), les coûts opérationnels de l'outcome au Mali (20%) et les coûts de gestion (20%). L'équipe du bureau est composée de trois personnes : le représentant pays, le responsable plaidoyer et communication, le responsable administratif et financier. Il y a l'appui d'un personnel opérationnel en Belgique (renforcement de capacités) : gestionnaire de programme à 0,2 ETP et responsable audit à 0,04 ETP.

L'outcome est planifié dans une logique d'extension des résultats de celui du programme précédent. L'extension est traduite par :

- un travail vers des groupes cibles plus divers : un travail important de renforcement de capacités des services techniques et des conseils communaux sur l'approche droits humains et les techniques agro-écologiques sera réalisé pour favoriser l'extension de la transition agro-écologique dans les communes et promouvoir le droit à l'alimentation pour tous. Aussi, les comités villageois de développement, les chefs coutumiers et les propriétaires fonciers seront des groupes cibles de l'outcome dans l'optique d'opérer des changements en vue du respect des textes sur le foncier et l'amélioration de l'accès durable des femmes et des jeunes au foncier.
- 170 OCB accompagnées, en comparaison avec 31 OCB en 17-21
- un nombre de villages plus important (15 villages vers 50 villages)
- 6 communes en plus touchées par un projet de foyers améliorées dans la zone de l'APEDR

Les 4 partenaires locaux ensemble engagent 17 ETP dans leurs équipes techniques pour 33% du budget. Le budget des investissements est de 18%. Il est focalisé sur des unités de production des intrants agro-écologiques et sur des ouvrages hydrauliques pour l'irrigation. Les budgets pour le fonctionnement avec les sensibilisations, le plaidoyer et le renforcement de capacités des 7 acteurs ciblés (voir « groupes cibles ») s'élève à 49%.

E. Présentation de l'outcome et motivation

1. Description de la Pertinence

Positionnement de l'outcome par rapport aux politiques

Dans un pays sahélien, fragile et pauvre, le droit à l'alimentation est un besoin fondamental pour toute la population. Selon le rapport « Priorisation des problèmes de développement et des ODD au Burkina Faso », 38% des Burkinabé considèrent que l'insécurité alimentaire (ODD2, « Faim zéro ») est le deuxième problème de développement auquel le pays fait face et auquel le gouvernement devrait s'attaquer, ODD3 « Bonne santé et bien-être » étant l'ODD prioritaire. (Massa COULIBALY, novembre 2018, Synthèse de Politique Afrobaromètre No. 51)

Dans le document du CSC Burkina Faso, on trouve beaucoup d'autres éléments qui justifient la pertinence des cibles 1 et 2 du CSC/ Burkina Faso dans lesquels l'outcome s'inscrit. En conséquence, ils justifient autant l'outcome.

Lien entre la pertinence de l'outcome et la Théorie de Changement

La Théorie de Changement et l'outcome sont en phase avec la stratégie nationale d'économie verte du Burkina Faso. La mitigation et l'adaptation aux changements climatiques sont des préoccupations mondiales d'une haute urgence.

Intégration de l'aspect genre

Le point de départ de l'outcome est le droit à l'alimentation pour tous (hommes et femmes). L'outcome aborde cette problématique à travers une approche intégrée et transversale de la dimension genre dans toutes ses activités (gender mainstreaming), ainsi qu'à travers des actions spécifiques qui ciblent les femmes directement (p.e. l'appui à des activités agricoles qui sont culturellement en main des femmes comme la volaille et le maraîchage, la transformation des produits agricoles, etc). Cette approche est en ligne avec la note stratégique genre de la DGD.

L'indicateur « profil d'empowerment des femmes » de l'outcome est un indicateur qui mesure cet empowerment en suivant quatre éléments essentiels pour les femmes en milieu rural : le niveau d'instruction (éducation), le contrôle de ressources, l'accès aux facteurs de production et l'accès au crédit. Cet indicateur est basé sur le « Women's empowerment in agriculture index ». (UsAid, IFPRI, OPHI, 2012) Les autres indicateurs de l'outcome ont été désagrégés par sexe.

Protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale

L'agroécologie permettra au monde d'évoluer vers un développement « bas carbone » pour le secteur de l'agriculture et ses sous-secteurs, ce qui est indispensable pour garder le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C. La restauration et la protection des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, ...) font partie de l'impact recherché de l'outcome, à travers l'application des principes de l'agroécologie.

Continuité, avec de nouveaux accents

L'outcome s'inscrit dans une logique de continuité du programme antérieur (l'outcome pour le Burkina Faso, DGD 2017-21). Par ce programme précédent, les partenaires burkinabés ont été formés sur l'Approche Basée sur les Droits. Cette approche leur permettra d'évoluer d'un appui direct à des organisations communautaires de base (et leurs membres), vers une sensibilisation et une promotion de l'agroécologie à une échelle plus large pour atteindre toute la population paysanne des villages d'intervention. Les réalisations du programme précédent servent d'exemple dans le cadre de cette sensibilisation élargie.

Après plusieurs années de violence perpétrée par les groupes armés non étatiques (GANE), la fragilité du pays s'est radicalement accrue et la cohésion sociale, la paix et la légitimité de l'Etat sont mises sous pression (CSC Burkina Faso, p.4). Lors du programme précédent, les membres des OCB de certaines zones d'intervention ont hébergé des déplacés, et les intégrés dans les activités agricoles. En 2020, Solidagro les a aidés avec des dons de vivres pour assurer la sécurité alimentaire des ménages d'accueil. C'est une première expérience avec le nexus.

Pertinence par rapport aux cibles du CSC Burkina Faso

Cible stratégique 1 du CSC (approches 1B, 1D, 1E, 1F, 1G) : par l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs/trices, par l'accès équitable et durable aux ressources productives et naturelles, par la transformation des produits agricoles. L'outcome promeut le modèle agro-écologique et montre ses résultats au niveau des familles rurales par des sensibilisations, des formations, des exemples concrets à multiplier et du plaidoyer. L'outcome renforce particulièrement les femmes organisées et individuelles pour valoriser leur rôle dans le système alimentaire local, une nécessité qui est décrite dans le chapitre « Genre et jeunesse » (CSC Burkina Faso, p. 17).

Cible stratégique 2 du CSC (approches 2A, 2D, 2E, 2F) : par des sensibilisations et le renforcement technique des OCB sur les principes de l'agroécologie (entre autres l'utilisation rationnelle d'eau d'irrigation), de l'éducation à l'environnement, du plaidoyer au niveau régional et national, l'introduction de foyers améliorés, des actions favorisant la protection et la préservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux effets du changement climatique, tout en intégrant la dimension genre. La recherche-action est en cours avec CO2Logic sur la stratégie « bas carbone ».

2. Description de la Cohérence

L'outcome est cohérent avec la théorie du changement stratégique (TdC-Horizon 2030) de Solidagro, qui a été développé fin 2019. Voir la Théorie du Changement.

Complémentarités avec d'autres programmes

Les partenaires burkinabés appliquent l'expérience sur l'agroécologie, qu'ils ont acquise par leur collaboration avec Solidagro, dans leurs programmes financés par d'autres bailleurs. L'outcome intervient à travers les structures administratives locales (les communes rurales) pour stimuler la cohérence avec les domaines de l'action publique.

Dans le cadre du CSC Burkina Faso, plusieurs acteurs appuient la transition agro-écologique. Les complémentarités sont discutées dans des échanges réguliers entre ces acteurs, aboutissant régulièrement à des actions communes concrètes.

Lien entre la cohérence de l'outcome et la Théorie du Changement

En cours du processus d'élaboration de la TdC, 27 acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision ont été identifiés. Solidagro et ses partenaires suivent les évolutions de ces acteurs sur ce plan, bien que pour le moment l'outcome se focalise sur une collaboration avec 7 acteurs-clé. Le suivi de la TdC apprendra si en cours de l'exécution quinquennale d'autres entreront dans le sphère d'influence de l'outcome.

Cohérence de l'outcome et autres outcomes du programme commun

L'outcome est cohérent avec l'outcome pour le Mali de ce programme commun. La cohérence est facilitée par le suivi des deux outcomes par une même équipe de Solidagro, qui est basée au bureau régional à Ouagadougou. Il est prévu que le bureau organisera régulièrement des échanges et/ou des formations communes pour l'ensemble des partenaires burkinabés et maliens, comme dans le programme précédent 2017-21.

En cours du programme plusieurs semaines de réflexion seront organisées avec des participants des 8 pays du programme commun afin de partager les expériences et d'uniformiser certaines méthodologies. Aussi les évaluations seront organisées à base des termes de référence communs, que chaque pays pourra ajuster encore selon son contexte.

3. Description de l'Efficacité

L'outcome et ses résultats sont une extension du programme précédent

L'outcome est une extension du programme précédent dans la logique d'amener à l'échelle communale les résultats du programme 2017-2021 en terme de diffusion de l'agroécologie et de l'appui aux OCB. Les deux indicateurs de l'outcome correspondent à ceux de l'objectif spécifique du programme 2017-21, mais ils seront suivis pour un nombre élargi de ménages et d'OCB. Concernant l'évolution des OCB accompagnées, les résultats 1 et 2 du programme précédent sont groupés et élargis dans un nouveau résultat 1. Deux indicateurs sont maintenus : (1) le niveau institutionnel des OCB et (2) le niveau d'empowerment des femmes, membres des OCB. L'expérience des partenaires par rapport aux indicateurs maintenus facilitera le suivi.

Avec l'ambition d'amorcer une transition agro-écologique au niveau communal, il faut toucher un nombre de ménages plus important en comparaison avec la période précédente 2017-21. L'expérience sur le progrès réel de ces indicateurs entre 2017 et 2020 a permis d'avoir de bonnes estimations sur les résultats qu'on peut envisager en 2022-26. L'augmentation des OCB accompagnées par l'outcome dans les communes sera réalisé de la manière suivante :

- dans les villages d'intervention de la période 2017-21, chaque OCB accompagnée en 2017-21 partagera ses connaissances avec une nouvelle OCB, avec un appui léger de l'équipe du partenaire ;
- chaque partenaire accompagnera intensivement de nouvelles OCB (entre 10 et 14 pour chaque partenaire) dans de nouveaux villages d'intervention à partir de 2022 ;
- à partir de la troisième année (2024), chacune de ces nouvelles OCB accompagnera deux autres OCB, en collaboration avec l'équipe du partenaire.

Cette logique permet d'évoluer de 31 OCB accompagnées dans la période 2017-21 vers 170 OCB. Le résultat 2 se focalise sur l'accès au marché des producteurs comme dans une partie du résultat 3 du programme 2017-2021, mais à la différence qu'il prend en compte les acteurs du secteur privé et veut aider les producteurs à bénéficier de relations commerciales équitables et inclusives. C'est un résultat qui est similaire à un résultat du programme de ULB-Coopération et des synergies d'actions seront menées pour sa mise en œuvre. Les OCB féminines transformatrices des produits locaux et agricoles seront organisées pour collaborer avec les producteurs agro-écologiques dans l'optique de nouer des relations commerciales saines, équitables et inclusives. C'est une ambition de sécuriser les producteurs agro-écologiques en terme de prix de vente de leurs produits sur le marché et donc de les motiver à poursuivre la transition agro-écologique.

Le résultat 3 est nouveau et concerne l'engagement des communes (porteurs d'obligation) envers les OCB paysannes dans leur territoire. Les communes sont les responsables du développement local et c'est à ce titre qu'il est indispensable de renforcer leurs capacités sur les thématiques liées à l'agroécologie, l'approche basée sur les droits humains et les politiques nationales agricoles si on veut espérer réaliser les changements allant dans le sens de l'amélioration de la qualité des politiques agricoles favorables à l'agroécologie et leur mise en œuvre. L'aspect transition agro-écologique communale trouve toute son importance à travers ce résultat car les actions d'envergure communales portées par le conseil communal seront capitales pour l'atteinte de l'outcome. En effet, si le conseil communal par délibération crée des espaces de vente des produits agro-écologiques officiellement dans la commune, cela présente un signal fort d'adhésion au système de production et de consommation agro-écologique. Les formations et le plaidoyer seront importants ainsi que des appuis en matériel et équipements au profit du conseil communal pour améliorer l'engagement communal pour la transition agro-écologique. Aussi, les réalisations du programme 17-21 très appréciées par les communes et les OCB seront des tremplins pour amener les conseils communaux à améliorer la budgétisation en faveur de l'agroécologie.

La baseline des indicateurs est zéro car il s'agit de mesurer le taux des quatre communes du programme qui vont réaliser des actions concrètes sur les politiques ou pratiques favorables à la transition agro-écologique.

Le résultat 3 du programme précédent est transformé en un nouveau résultat 4 avec des indicateurs qui montrent plus la motivation pour une transition agro-écologique des producteurs.trices. En effet, avec une meilleure organisation des OCB et leurs membres au niveau du résultat 1 et un appui conséquent visible de l'autorité communale à la transition agro-écologique dans le territoire communal, les producteurs.trices sont mieux à même de mener les changements nécessaires dans leurs manières de produire. Et comme nous sommes dans un processus de transition agro-écologique, nous considérons que le producteur a amorcé la transition agro-écologique quand il utilise correctement au moins deux pratiques ou techniques de production agro-écologiques sur au moins un hectare de ses terres agricoles. Le niveau de référence a été identifié par la connaissance des partenaires du niveau de pratiques agro-écologiques des OCB.

Le résultat 5 finalement souligne l'aspect de durabilité du système alimentaire par la protection des ressources naturelles. Pour le moment l'indicateur est spécifique au projet de collaboration APEDR/CO2Logic/Solidagro pour la réalisation des foyers améliorés, mais nous espérons pouvoir l'élargir à d'autres partenaires. Comme l'APEDR se trouve dans une zone où cette initiative (dont

CO2Logic et l'ONG burkinabée Tiipaalga étaient les initiateurs au Burkina Faso) n'est pas encore présente au Burkina Faso, le processus avec l'APEDR a démarré en 2021. Ce projet même connaît sa propre liste d'indicateurs (p.e. temps gagné par les femmes, amélioration de la santé grâce à la réduction de fumée, ...). Ici nous maintenons l'indicateur environnemental.

Les partenaires et Solidagro disposent de l'expérience nécessaire

Les partenaires ont un fort ancrage dans leurs localités d'intervention et peuvent compter sur la diversité des connaissances et expériences des un.e.s et des autres. Chaque partenaire a déjà une forte capacité à accompagner les OCB/coopératives à s'engager dans la transition agro-écologique. Ils ont par ailleurs déjà bien collaboré avec les services techniques et les conseils communaux auparavant. Pour ce programme, ces acquis seront valorisés pour leur permettre de renforcer les capacités de toutes ces parties prenantes dans le sens de les amener à mieux remplir leur rôle, d'une part de porteurs d'obligations et, d'autre part, de détenteur de droit, pour la diffusion de l'agroécologie pour réaliser, protéger et respecter le droit à l'alimentation des communautés. Afin que tous les acteurs puissent parler le même langage, les agents des services techniques de l'Etat et de la commune participeront à certains renforcements de capacités organisés sur les thématiques liés à l'agroécologie. Des rencontres bilans annuelles seront organisées entre les autorités, les services décentralisés, les représentants des communes, les CVD, les responsables des OCB et les agents de mise en œuvre du projet afin de recueillir leurs impressions, débattre des difficultés et proposer des solutions d'amélioration. Les partenaires et Solidagro sont donc à même de collaborer avec tous les groupes cibles qui se trouvent dans la sphère d'influence de la TdC.

Tenir compte des groupes marginalisés

Dans une logique d'assurer le droit à l'alimentation pour tous, Solidagro et ses partenaires sélectionnent des zones rurales à grande insécurité alimentaire, des communes démunies. L'outcome met le focus sur l'empowerment des femmes rurales en impliquant les femmes dans toutes les actions, ce qui améliore le bien-être des enfants et leur droit à l'alimentation.

Opérationnalisation des approches communes CSC

Cible CSC	Opérationnalisation des approches CSC par l'outcome
<p>Cible 1 : Promouvoir, avec la participation des femmes et des jeunes, un secteur agricole performant, durable et basé sur l'agriculture familiale pour assurer des systèmes alimentaires durables</p>	<p>Approches : 1B, 1D, 1E, 1F, 1G</p> <p>L'outcome investit beaucoup dans l'accès aux et la gestion durable des facteurs de production (foncier, semences, ...) pour les agriculteurs.trices familiales (1B) par une sensibilisation et un plaidoyer (1F). En plus les ressources naturelles seront protégées e.a. par la promotion des techniques CES/DRS et d'autres techniques agro-écologiques (1D). L'outcome renforcera les capacités techniques de production des membres des OCB selon les principes agro-écologiques à travers la production hivernale, le maraîchage (comme production alimentaire en contre-saison), l'élevage, la transformation agro-alimentaire et fera la promotion des produits locaux à haute valeur nutritive (1B, 1D).</p> <p>La transformation des produits agro-alimentaires est appuyée pour stimuler l'économie locale. Ces unités de transformation seront appuyées pour ce qui concerne la gestion coopérative, basée sur les</p>

	<p>principes de l'économie sociale et solidaire, permettant surtout aux femmes d'améliorer leur quotidien (1B). L'outcome renforcera la capacité des OCB et leurs membres en gestion organisationnelle et technique (1G), en leadership et communication, en gestion entrepreneuriale, en plaidoyer pour favoriser l'émergence d'une économie rurale diversifiée (1D).</p> <p>Des sensibilisations et des formations seront organisées sur les droits fondamentaux, la veille citoyenne, sur les semences paysannes et sur le foncier afin de renforcer les acteurs de la société civile pour participer au plaidoyer pour l'agriculture familiale et agro-écologique (1D, 1F). Des espaces de concertation au niveau communal seront organisées entre les Organisations Paysannes et les Services Techniques pour contribuer aux échanges de pratiques, à la collaboration et à la construction d'une vision agro-écologique commune (1E).</p>
<p>Cible 2 : Promouvoir des dynamiques émergentes durables qui intègrent les questions environnementales et les changements climatiques</p>	<p>Approches : 2A, 2D, 2E, 2F</p> <p>L'outcome mettra en place des actions d'adaptation et d'atténuation pour la résilience des bénéficiaires aux crises environnementales et au changement climatique (2A) par une gestion durable des ressources naturelles (2E). L'outcome promeut l'utilisation rationnelle de l'énergie par un programme pour des foyers améliorés dans la province de Passoré (2D).</p> <p>Il est envisagé que les communes rurales d'intervention deviendront des modèles pour la transition agro-écologiques au niveau national et serviront d'exemple pour le plaidoyer à ce niveau. (2F)</p>

4. Description de l'Efficiace

Par un suivi budgétaire rapproché

Dans la période de préparation du programme, beaucoup d'efforts ont été fournis ensemble avec les partenaires pour la formulation de la théorie du changement, son système de suivi-évaluation, l'identification des interventions nécessaires et l'enquête des indicateurs à tous les niveaux. L'efficiace du programme profitera de ce système participatif bien élaboré. Les budgets des actions sont partagés entre partenaires et seront, sur base des informations des budgets réalisés en cours de l'exécution, révisés au début de chaque année. Pour des actions et/ou des investissements similaires par plusieurs partenaires, les budgets seront rassemblés afin de faire des achats groupés. Lors des réunions de coordination des quatre partenaires et Solidagro, nous échangerons sur la manière la plus efficiace pour exécuter chaque activité. Cette concertation en amont de l'exécution permet également aux équipes techniques des partenaires de gagner du temps.

Au niveau des partenaires burkinabés

La stratégie de renforcement de capacités des partenaires locaux consiste à former leur personnel sur certains thèmes. Ces formations sont organisées par le bureau de Solidagro. Après, ce personnel multiplie ce qu'ils ont appris dans leurs actions envers les groupes cibles. Cette stratégie limite les coûts de consultance, car beaucoup de formations sont assurées par les agents eux-mêmes.

Les partenaires engageront 17 personnes techniques (chargés de programme, animateurs, techniciens) à plein temps pour le programme. Le coût du personnel administratif des partenaires est partagé entre l'outcome et les autres programmes des partenaires.

Les déplacements dans les zones d'intervention par le personnel technique des partenaires sont fait à moto. Le choix pour des motos (et pas pour des véhicules) est beaucoup plus économique et permet au staff d'être plus fréquemment sur le terrain.

Au niveau des synergies organisationnelles et logistiques

Le bureau régional de Solidagro est aussi responsable pour le suivi de l'outcome au Mali de ce programme. L'organisation des formations pour l'ensemble des partenaires maliens et burkinabés permet de renforcer l'efficacité. Cela ne demande qu'une seule préparation pour des ateliers qui ont lieu au Burkina Faso et qui sont répétées ensuite lors des missions au Mali.

Au niveau du bureau régional de Solidagro

Depuis 2019, le bureau régional de Solidagro à Ouagadougou, responsable pour le suivi des programmes au Mali et au Burkina Faso, est occupé par une équipe locale. Afin d'accompagner les partenaires dans une application réelle de l'Approche Basée sur les Droits (voir aussi « continuité avec nouveaux accents » sous « pertinence »), le bureau de Solidagro engagera un spécialiste en plaidoyer/communication. Les autres fonctions sont : un représentant pays et un responsable administratif et financier.

A côté des tâches administratives (20% du budget du bureau), le bureau est chargé des tâches opérationnelles suivantes :

- Suivi de l'évolution des capacités des partenaires : diagnostic, plan de renforcement, formations, ... Une attention particulière sera donnée aux capacités administratives et financières des partenaires, leur politique genre et l'agroécologie ;
- L'organisation des réunions de coordination du programme et le suivi des décisions ;
- Le partage de la connaissance technique et méthodologique déjà capitalisée par Solidagro (méthode de diagnostic des organisations de base, méthode genre, ...), ainsi que le partage d'expertise entre partenaires ;
- Capitalisation conjointe avec les partenaires en cours du programme ;
- Soutien aux actions des partenaires par la mise en relation avec d'autres acteurs : e.a. pour le plaidoyer (foncier, semences paysannes), l'agroécologie, le genre, ... ;
- Participation et contribution au processus CSC, avec la réalisation effective des synergies sur le terrain et économies de coûts.

5. Description de l'Impact attendu

Le changement final de la TdC est envisagé comme impact de l'outcome. De façon plus spécifique et réaliste l'impact attendu est :

- Des OCB/sociétés coopératives fonctionnelles qui portent la diffusion des pratiques agro-écologiques partout dans leurs villages et sont également en capacité d'interpeller les porteurs d'obligations sur le respect, la protection et la réalisation du droit à l'alimentation pour tous.
- Des porteurs d'obligations renforcés et qui travaillent à respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation pour tous.

- Une (meilleure) collaboration entre les 7 acteurs de la sphère d'influence (les groupes cibles), des détenteurs de droit et des porteurs d'obligations, pour une transition agro-écologique et/ou une transition vers une économie verte.
- Un nombre plus important d'agriculteurs, d'organisations/coopératives, de consommateurs qui produisent et/ou consomment des produits agro-écologiques.
- Des services techniques de l'Etat qui accompagnent la diffusion des pratiques agro-écologiques dans les champs des producteurs et productrices dans les villages.
- Une augmentation de la sécurité alimentaire dans les communes, qui est garantie dans la durée grâce à un écosystème rétabli.
- Un empowerment des femmes rurales et de leurs organisations.

6. Description de la Durabilité

Solidagro et ses partenaires prennent les mesures suivantes pour la durabilité de l'intervention :

Durabilité technique et renforcement de capacités

- Les partenaires sont spécialisés dans les domaines de l'outcome (agroécologie) et l'ont démontré par leurs interventions précédentes ;
- L'identification et la formation des agents endogènes (relais villageois) servant d'interface entre les groupes cibles et le programme ;
- L'identification, la formation et l'équipement d'un noyau de personnes capables d'assurer la maintenance et l'entretien des infrastructures ;
- Les conventions relatives à la collaboration technique entre les partenaires et les services techniques de l'Etat prévoient l'aspect du suivi après la fin du programme. Un système de suivi conjoint avec tous les acteurs au niveau communal est mis en place en cours de l'intervention ;
- L'organisation d'un plaidoyer pour la prise en compte des activités du programme dans le Plan Communal de Développement (PCD) de la commune.

Durabilité financière

- Par une production locale de bio-intrants dans un système agro-écologique, les producteurs réduiront durablement leurs dépenses pour des intrants chimiques coûteux ;
- Lors de la mise en place des interventions, les comptes d'exploitation jouent un rôle important pour identifier les coûts récurrents et identifier les sources de financement pour les couvrir ;
- Par la mise en place de fonds de roulement, autofinancés par les groupes cibles.

Durabilité sociale

- Les partenaires connaissent bien les zones d'intervention, sont en contact étroit avec les populations-cibles et se sont bien assurés de la pertinence des propositions de l'outcome avec les groupes cibles, ce qui facilite l'appropriation par les groupes cibles ;
- Les groupes cibles sont représentés dans les structures associatives des partenaires. L'expérience de l'outcome s'ajoutera à la connaissance de l'organisation et ne disparaît pas avec le départ d'un membre du staff technique ;
- Par le renforcement de capacités des groupes cibles (sur la vie associative, le leadership féminin, l'entrepreneuriat, l'agroécologie), ils seront à même de continuer les initiatives et de multiplier la connaissance paysanne;

-L'attention particulière de l'outcome à l'accès équitable aux facteurs de production pour les hommes et les femmes ;

-L'implication des groupes cibles dans le plaidoyer au niveau communal et régional.

Durabilité institutionnelle

-L'outcome est en phase avec la mission de chaque partenaire. En exécutant l'outcome, les partenaires ont l'occasion de se renforcer dans la logique de Solidagro de faire-faire et de devenir plus performants à tous les niveaux : opérationnel, organisationnel, institutionnel ;

-Solidagro facilite la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers pour ses partenaires burkinabés.

Durabilité écologique

Par sa dimension environnementale et par l'application de principes qui imitent les écosystèmes naturels, l'agroécologie contribue à créer des écosystèmes agricoles plus complexes qui sont plus durables. L'agroécologie augmente la résilience et la capacité des systèmes à s'adapter aux changements climatiques dans des contextes où les risques climatiques sont courants. Solidagro promeut l'agroécologie comme mode de production agricole afin de permettre de supprimer la dépendance à l'égard des énergies fossiles et d'atténuer les conséquences des changements climatiques. L'agroécologie est perçue comme une approche pouvant augmenter la productivité tout en préservant et réhabilitant les ressources naturelles du milieu. A travers le recyclage des nutriments et la gestion optimale de l'eau, de la fertilité des sols, des paysages, des cycles biogéochimiques, des matières et des flux, les pratiques agro-écologiques permettent de favoriser l'autonomie des paysans et l'efficacité de l'exploitation.

7. Description de la Stratégie de Partenariat

La stratégie partenariale de Solidagro se base sur :

- **Le faire-faire comme approche**, se basant sur la dynamique d'une expertise locale avec la collaboration des ONG locales pour la mise en œuvre des activités terrains avec un déploiement des agents d'encadrement de proximité dans les différents villages d'intervention.
- **La responsabilisation des partenaires locaux de mise en œuvre** : Les partenaires de mise en œuvre sont impliqués dans toutes les phases d'élaboration et de suivi-évaluation du programme.
- **Le respect mutuel, le dialogue et l'échange.**

Quatre partenaires ont été retenus par Solidagro pour la mise en œuvre de l'outcome. Il s'agit de :

APEDR (Yako) est une jeune organisation qui travaille autour de l'agriculture durable et la protection des ressources naturelles. L'association a développé une expertise/expérience sur la nutrition, l'agroforesterie et la transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux. Elle travaille dans la région du Nord, a son siège dans la commune de Yako et a développé une bonne collaboration avec un grand réseau d'associations paysannes. Ses capacités techniques d'appui conseil lui permettent d'accompagner ces groupements en formation technique, organisationnelle et à développer de bonnes relations partenariales avec les services techniques et le conseil communal. APEDR a également développé une bonne relation partenariale avec les écoles de formation agricole qui faciliteront, à côté des OCB, la promotion de l'agroécologie à l'échelle communale. Cette expérience sera partagée avec les 3 autres partenaires de Solidagro.

ASK (Mogteodo) est une organisation qui existe depuis 35 ans. Elle a un fort ancrage local et possède un grand réseau d'organisations de producteurs dans le plateau central du Burkina Faso. L'organisation a développé plusieurs initiatives intéressantes autour de la transformation/commercialisation des produits agricoles qu'elle pourra continuer à partager avec les autres. Elle dispose d'une unité de production de tomates, de farine, de couscous et d'une unité de production de fumure organique, élément capital pour l'agro écologie.

Pag-La-Yiri (Zabré) est une organisation qui existe depuis 35 ans, qui a été créée pour la promotion de la femme dans la région du Centre Est du Burkina. Elle dispose de beaucoup d'expériences dans la formulation et diffusion des messages de sensibilisation et de plaidoyer surtout sur le genre (sens large du mot). Elle dispose de sa propre station radio et possède un grand réseau de groupements qui a déjà servi pour la promotion de l'agroécologie en 2017-2021 et sera encore utilisé pour toucher davantage de villages dans cette phase de 2022-2026. Sa grande expérience en matière de plaidoyer et son expertise en genre pourront servir aux autres.

AMUS (Nandiala) est une organisation qui existe depuis 35 ans dans la région du Centre Ouest. De nos jours, elle a une couverture nationale. Elle intervient dans la sécurité alimentaire et dans le secteur de l'EHA, ainsi qu'en organisation des groupements et encadrement technique. Elle a une forte capacité de mobilisation des services techniques et des autorités locales et sera un partenaire ressource pour les 3 autres partenaires sur ce sujet, car la diffusion à l'échelle des pratiques agro-écologiques nécessite une forte mobilisation et implication des services techniques et des conseils communaux.

Le choix du nombre de partenaires s'est opéré sur la base d'abord d'une logique d'amener à l'échelle communale les résultats du programme 2017-2021 en terme de diffusion de l'agroécologie et de l'appui aux OCB et ensuite sur la base de la complémentarité des partenaires. Aussi, le choix d'aller à l'échelle dans les mêmes communes que celles du programme 2017-2021 vient du fait que tous nos partenaires ont un fort ancrage dans leurs localités d'intervention et la diversité des connaissances et expériences des unes et des autres.

Chacun des 4 partenaires a déjà une forte capacité à accompagner les OCB/coopératives à s'engager dans la transition agro-écologique. Ils ont par ailleurs déjà bien collaboré avec les services techniques et les conseils communaux auparavant. Pour ce programme, ces acquis seront valorisés pour leur permettre de renforcer les capacités de toutes ces parties prenantes afin d'amener chacun à jouer mieux son rôle soit de porteur d'obligations, soit de détenteur de droits, pour la diffusion de l'agroécologie en vue de réaliser, protéger et respecter le droit à l'alimentation des communautés.

Afin de permettre aux partenaires d'être encore plus performants dans la mise en œuvre du programme, leurs compétences seront renforcées. Chaque partenaire a déjà été formé sur les pratiques agro-écologiques, l'approche droits humains, le plaidoyer. Des sessions de recyclages seront organisées sur ces thématiques fortes de l'outcome pour assurer que toutes les équipes techniques soient au même niveau de compréhension de ces concepts. Par ailleurs, des sessions de formation sur les techniques d'animation et d'approche des services techniques et des collectivités seront organisées pour nous assurer que le personnel sera capable d'accompagner les détenteurs de droits à amener les porteurs d'obligations à protéger, respecter et réaliser leur droit à l'alimentation.

Afin que tous les acteurs puissent parler le même langage, les agents des services techniques de l'Etat et de la commune participeront à certains renforcements de capacités organisés par le projet sur les thématiques liés à l'agroécologie. Des rencontres bilans annuelles seront organisées entre les autorités, les services déconcentrés, les représentants des communes, les CVD, les responsables des OCB et les agents de mise en œuvre du projet afin de recueillir les impressions des uns et des autres, débattre des difficultés et proposer des solutions d'amélioration.

8. Description des Synergies

Au niveau du programme commun (Viva Salud, Quinoa, FIAN, Solidagro)

La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour de quatre thématiques communes pour l'ensemble des outcomes :

(1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s (lead = Solidagro) ;

Objectif : Synergies dans les campagnes et le travail de recherche pour avoir plus d'impact

- Pesticides et accès pour tou.te.s à une alimentation nutritive et de qualité (comme intersections des deux thématiques, le droit à l'alimentation et le droit à la santé).
- Lutte pour la souveraineté alimentaire et la promotion de l'agroécologie comme modèle alternatif fort (échanges internationaux au sein de PHM et de FIAN international, par exemple).

(2) Décolonisation (lead = Quinoa) ;

Objectif : Renforcement de capacités interne et diffusion de vision dans le secteur

- Développer une vision interne reprenant les différents prismes du néo-colonialisme
- En parler dans des espaces (processus déjà en cours dans le secteur) où ces réflexions sont déjà en cours.
- Organiser un séminaire sur le néocolonialisme sur les 4 continents en fin de programme.

(3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ;

Objectif : Augmenter l'attention pour la défense des défenseurs du droit à la santé et du droit à l'alimentation

(4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN).
Objectif : Avoir plus de poids dans la dénonciation de cas concrets de mainmise, dans le plaidoyer pour des cadres contraignants applicables aux multinationales et dans la promotion d'alternatives

- Semences : dossier sur la protection des semences au niveau international (droits des paysan.ne.s), outils pédagogiques et contenus de formation
- Pesticides : conditions de travail saines, utilisation de produits toxiques dans l'agriculture (lien alimentation et santé), exportation de produits chimiques par la Belgique qui ne sont pas légales en Europe
- Plaidoyer pour une meilleure régulation

Pour l'outcome au Burkina Faso les thèmes 1, 2, 4 sont les plus pertinents.

Au niveau du CSC Burkina Faso

Tous les ACNG seront impliqués dans une quinzaine de synergies transversales qui sont décrits dans le document du CSC Burkina Faso (p.61) et seront suivis lors des dialogues stratégiques. Solidagro investit dans le CSC en mettant son personnel du bureau régional assez disponible pour les initiatives CSC.

Pour les synergies **au niveau de la cible 1**, Solidagro s'engage autour de quatre objectifs, ensemble avec Broederlijk Delen, Autre Terre, Rikolto, Oxfam Solidarité, Iles de Paix, Vétérinaires sans Frontières, ULB-Coopération, Trias :

- Promouvoir les semences paysannes (maraichères, vivrières) : adaptation, production, formation et échanges entre les acteurs (fournisseurs d'intrants, producteurs...) et les faitières actives en agroécologie, agriculture biologique et semences paysannes (COASP, CNABio...)
- Promouvoir et valoriser les produits bios et agro-écologiques au niveau des marchés, points de vente, foires, etc
- Assurer le suivi des Politiques Agricoles (agriculture, élevage, environnement) en se focalisant sur le développement de l'agroécologie et de la transition agro-écologique, et mener des stratégies et actions de plaidoyer en agroécologie sur les insuffisances constatées dans le cadre du suivi de la stratégie nationale et plan d'actions pour le développement de l'agroécologie.
- Mener des activités de Recherche-action sur l'agroécologie pour démontrer la contribution de l'agroécologie à la sécurité alimentaire et au renforcement de moyens de subsistance et diffuser les bonnes pratiques pour une meilleure implémentation.

Particulièrement entre **Autre Terre** et Solidagro, les thèmes suivants sont partagés et peuvent mener à des initiatives de synergie :

- Le plaidoyer sur (i) la question des bio intrants notamment leur homologation, leur test, leur subvention par l'Etat (ii) la question des semences paysannes (iii) sur la question de la diffusion des pratiques agro-écologiques en se focalisant sur l'accès durable au foncier surtout pour les femmes et les jeunes (iv) du transfert effectif des compétences et des ressources aux communes pour qu'elles puissent bien prendre en compte l'agroécologie dans les PCD et en termes de réalisations concrètes au profit des communautés.
- Le renforcement de capacités du personnel des partenaires, des communes et des services techniques. On pourrait faire des formations conjointes et aussi utiliser les mêmes outils.
- La promotion de l'entreprenariat des jeunes dans le cadre de l'agroécologie.

Avec **ULB-Coopération**, en plus d'avoir deux résultats communs dans l'outcome, le renforcement de capacités du personnel des partenaires respectifs pourraient se faire ensemble sur les thématiques liées aux pratiques et techniques agro-écologiques. Ces sessions de formation pourraient être menées dans le centre de formation agro-écologique de l'APAF qui est un partenaire de ULB-Coopération situé dans la province du Boulkiemdé.

Par ailleurs, des actions spécifiques de promotion de l'agroécologie et de l'amélioration des revenus des producteurs comme l'organisation et/ou la participation à des foires, les visites d'échange d'expérience, pourraient être réalisées en synergie.

Pour ce qui concerne la problématique des bio-intrants, ULB-Coopération est déjà en discussion avec Solvert qui est une entreprise de production de bio-intrants, et des synergies pour les mises en relation avec les OCB des partenaires de Solidagro pourraient être envisagées dans le cadre de l'accès à ces bio-intrants et également à la fourniture de matières premières à l'entreprise.

Les synergies au niveau de l'appui aux conseils communaux ont été explorées et les sessions de renforcement de capacités de ces municipalités en matière d'intégration des actions d'agroécologie et de protection, restauration et gestion durable des ressources naturelles sont envisagées en commun. Enfin, au niveau du suivi évaluation, Solidagro utilise des outils digitaux de collecte de données comme SurveyCTO et Akvo Flow qui pourraient être partagés avec ULB-Coopération dans l'optique de se renforcer mutuellement et améliorer le suivi évaluation et la capitalisation des résultats des programmes respectifs.

Il n'y a pas de budgets spécifiques ou supplémentaires prévus pour ces synergies. Au contraire, l'expérience du programme 2017-21 est d'avoir **économisé** sur les budgets de formations par un partage des coûts ou avec d'autres ACNG ou par un appui en consultance (sans paiement des honoraires) par d'autres ACNG. Le personnel de Solidagro à son tour a pu appuyer des formations organisées par d'autres ACNG.

Avec d'autres acteurs belges

Solidagro et son partenaire APEDR collaborent avec CO2Logic pour la réalisation de 12.000 foyers trois pierres améliorés (F3PA) dans la province de Passoré. Des dossiers sont soumis au Gold Standard afin d'obtenir des crédits carbone. En cas d'approbation des contrats entre les trois partenaires seront établis. CO2Logic maîtrise les modalités et les méthodologies approuvées par le Gold Standard. Solidagro dispose de l'expérience pour accompagner l'APEDR avec l'exécution des projets F3PA sur le terrain.

9. Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

A partir des leçons apprises en cours du programme DGD 2017-21 et son évaluation à mi-parcours, l'outcome tiendra compte de :

Partenariat. (1) Une dynamique positive d'échange et d'apprentissage mutuel s'est installée entre les partenaires du programme précédent. Le partenaire APAD avait un niveau institutionnel et organisationnel trop faible et n'a pas été retenu pour ce nouveau programme. 4 partenaires ont eu de bons résultats et nous permettent d'envisager une mise à l'échelle communale de l'action de 2017-2021. (2) Les réunions de coordination trimestrielles sont des moments de partage d'expérience, de planification et de suivi évaluation entre les partenaires. Cela permet de renforcer les compétences des uns et des autres sur des thématiques sur lesquelles ils ne sont pas très forts et permet d'améliorer la responsabilisation des partenaires vis-à-vis de l'atteinte de l'outcome.

Renforcement des capacités. Dans la première année du programme, il est important d'organiser plusieurs formations spécifiques pour les agents des partenaires. L'acquis des connaissances permettra aux partenaires d'assurer eux-mêmes l'accompagnement des groupes cibles, en évitant l'implication des consultants. Cette stratégie rend l'outcome plus efficace.

Approche basée sur les droits. L'opérationnalisation du premier pilier de l'approche par les droits (des droits plutôt que des besoins) a été développée par un atelier de formation des partenaires sur l'approche droit humains appliquée à l'agroécologie. Il est nécessaire de poursuivre les renforcements de capacités dans ce domaine, car l'approche droits au lieu de besoins n'est pas encore bien ancrée dans les visions des populations.

Le renforcement de capacités des partenaires et des OCB sur l'approche droit leur a permis de faire une meilleure analyse des problèmes liés au droit à l'alimentation. Les partenaires de Solidagro et les OCB connaissent mieux les rôles et responsabilités des acteurs que sont le Ministère de l'Agriculture, les communes, les Leaders locaux, les partenaires techniques et financiers. Ainsi, les OCB ont relevé que les distributions gratuites d'intrants chimiques par l'Etat et les techniques promues par les agents techniques sur le terrain sont des freins à la forte diffusion de l'agroécologie dans leurs localités. Le rôle de l'Etat est devenu plus clair : les partenaires ont mené des interpellations de l'Etat et des collectivités locales par des émissions radiophoniques.

Environnement et lutte contre le changement climatique. La quasi-totalité des actions soutenues par le programme ont pour objet la protection, la restauration et l'exploitation durable des terres et des ressources naturelles. L'outcome est d'autant plus pertinent dans le contexte de problèmes de disponibilité alimentaire et d'effets négatifs du changement climatique. Les approches agro-

écologiques et la responsabilisation des communautés sont le gage de la résilience des populations face à tous ces fléaux.

Approche genre. L'intégration du genre fait systématiquement partie de toutes les activités de l'outcome. Les partenaires ont suivi des séances de sensibilisation des ménages sur la gestion concertée des ressources du ménage, sur la communication au sein du couple et sur la nécessité pour les femmes d'accéder de façon durable à la terre.

Les renforcements de capacités des OCB sur la gestion concertée des ressources du ménage, la communication au sein du couple, le droit des femmes à la terre, ont contribué à améliorer la prise en compte du genre dans la communauté. Les femmes témoignent qu'elles ont acquis des capacités de négociation (ouverture d'esprit, connaissances, revenus) qui font qu'elles prennent part au processus de décision.

F. Annexes

- 1. Analyse des risques**
- 2. Listes Partenariats et Collaborations**
- 3. Fiches Partenariats**
- 4. Fiches Collaboration**
- 5. Convention Partenariats**

4. MALI

A. Contacts

1. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

Nom :	Wim Vereecken
Téléphone :	0032 3 777 20 15
E-mail :	wim.vereecken@solidagro.be
Confidentialité :	Non

2. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

Organisation :	Solidagro (bureau Ouagadougou)
Nom :	Alain Touta Traoré
Téléphone :	00226 71 46 63 99
E-mail :	alain.traore@solidagro.be
Confidentialité :	Non

B. Identification de l'outcome

1. Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Le droit à l'alimentation, l'eau et l'assainissement par la diffusion des pratiques agroécologiques		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :	Recht op voedsel, water en sanitatie door de verspreiding van agroecologische praktijken		
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0410757386-prg2022-4-ML		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC Mali		
Pays d'intervention :	Mali		
Secteur principal :	31120 Agriculture, Forestry, Fishing - Agricultural development	Part du budget :	70%
Secteur secondaire :	14030 Water Supply & Sanitation - Basic drinking water supply and basic sanitation	Part du budget :	30%
Autre(s) OSC / AI impliqué(s) : (Lorsque l'outcome est commun à plusieurs programmes)	/		

2. Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative + GPS	<p>Région / Cercle / Commune(s)</p> <p>Ségou / Barouéli / Konobougou (GAAS-Mali), Kalaké (ARAFD) Longitude : 12.95978 Latitude : -6.77725</p> <p>Ségou / Tominian / Fangassao (TDA) Longitude : 13.38892 Latitude : -4.65518</p> <p>Koulikoro / Kati / Siby (GAAS-Mali) Longitude : 12.40442 Latitude : -8.32641</p>
Confidentialité de la localisation :	Non

3. Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>Ensemble avec trois ONG maliennes, Solidagro œuvre pour le droit à l'alimentation et le droit à l'Eau-Hygiène-Assainissement (EHA) pour tous, dans les cercles de Barouéli, Tominian et Kati. L'outcome est basé sur une approche basée sur les droits (ABD), en impliquant autant les porteurs d'obligations (les communes rurales et les services techniques de l'État) que les détenteurs de droits (les producteurs.trices agricoles de l'agriculture familiale).</p> <p>Pour atteindre l'outcome, des collaborations sont menées avec six types d'acteurs dans 32 villages. Il s'agit (1) des organisations communautaires de base (OCB) et leurs membres, (2) des conseils communaux (3) des Comités Villageois de Développement (CVD) (4) des services techniques (5) des chefs coutumiers, religieux et propriétaires fonciers et (6) des consommateurs. Au total, l'outcome touchera 20.534 personnes bénéficiaires dont 10.677 femmes.</p> <p>Les résultats qui mèneront à l'outcome sont les suivants :</p> <p>1/ Les communautés rurales adoptent les pratiques agroécologiques et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), et influencent et revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition</p> <p>2/ Les communautés rurales de la zone d'intervention ont un accès durable aux services d'eau et d'assainissement et revendiquent leur droit à l'eau et à l'assainissement</p> <p>3/ Les OCB et les sociétés coopératives renforcent leurs capacités, rendent service à leurs membres et augmentent leurs revenus</p> <p>Les types d'activités principales sont :</p>
----------------------------	---

	<p>Le renforcement de capacités des six acteurs notamment sur la Loi d’Orientation Agricole (LOA), les techniques et pratiques agroécologiques, l’approche basée sur les droits humains et le genre.</p> <p>L’appui à la réalisation de périmètres maraichers, l’installation de “champs-écoles” et des mises en défens, et au reboisement, ...</p> <p>La formalisation des OCB en sociétés coopérative pour faciliter leur mise en relation avec les institutions de finance et pour créer des emplois ruraux.</p>
Formulation de l’outcome :	<p>Les organisations communautaires de base et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, adoptent des pratiques agroécologiques et une gestion intégrée des ressources en eau, améliorent leur accès à l’eau potable, l’hygiène et l’assainissement, revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition et augmentent leurs revenus avec l’appui des conseils communaux et des services techniques de l’État au niveau local.</p>
Groupes-cibles :	<p>Les 6 acteurs de la sphère d’influence de la TdC. Il s’agit de 54 OCB (dont 21 féminines) et leurs membres, les 3 conseils communaux, les 32 Comités Villageois de Développement, les services techniques, les chefs coutumiers, religieux et propriétaires fonciers des 32 villages. En plus 13.975 personnes dont 7.236 femmes seront touchées par l’amélioration de l’accès à l’eau potable. Enfin, 1.950 ménages de 13 villages bénéficieront d’un accès durable à des services d’assainissement décent.</p>

4. Informations sensibles et confidentielles

RAS

5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	Code ODD	Nom ODD	Code Target	Description Target
ODD principal (obligatoire)	2	Le secteur de l’alimentation et de l’agriculture offre des solutions clés pour le développement, et il est au cœur de l’éradication de la faim et de la pauvreté.	2.4	D’ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d’accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d’adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d’autres catastrophes et améliorent

				progressivement la qualité des terres et des sols
ODD secondaire (facultatif)	6	Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre.	6.1	Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
	6	Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre.	6.2	Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
ODD secondaire (facultatif)	5	L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.	5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
ODD secondaire (facultatif)	5	L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.	5.5	Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

6. Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
Gender Equality	2
Aid to Environment	2
Participatory Development / Good Governance	2
Trade development :	0
Biodiversity :	2
Climat Change – Mitigation :	2
Climat Change – Adaptation :	2
Desertification :	2
RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	0
HIV / AIDS :	0
Children's Rights :	1
Disability	1
Nutrition	2

Tags	
D4D – Better use of big data :	Non
D4D – Digital for inclusive societies :	Non
D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
Private Sector Development :	Non
Health – Sexual and reproductive health :	Non
Health – Quality medicines :	Non
Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Non
Refugees :	Non
Covid-19 :	Non

7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Titre de la note stratégique	Agriculture et Sécurité alimentaire
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome répond à plusieurs orientations de la stratégie de la coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en particulier à l'attention accordée à l'agriculture durable et au rôle que jouent les femmes dans l'économie rurale et aux nouvelles technologies. Solidagro met toutefois davantage l'accent sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et la consommation locale, qui n'apparaissent pas dans cette note stratégique.</p> <p>Ces aspects apparaissent en revanche explicitement dans l'exposé d'orientation politique de la Ministre de la Coopération au développement belge (Meryame Kitir) de novembre 2020, qui cite l'agriculture de petite échelle et la transition vers des systèmes alimentaires durables parmi ses priorités.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le Respect des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Voici les liens de l'outcome avec les trois catégories (les trois P) de la note stratégique pour ce qui concerne (1) le secteur agricole et en matière de sécurité alimentaire et (2) les infrastructures de base :</p> <p><u>1. Protection : protéger les enfants</u></p> <p>Les formations organisées pour les femmes sur une alimentation saine et sur l'eau potable, contribuent à la lutte contre la malnutrition au sein des groupes vulnérables (paragraphe 44 de la note) et l'accès des enfants à l'eau potable (45).</p> <p>(46, 47) Les partenaires de Solidagro déconseillent et découragent la participation des enfants aux travaux</p>

	<p>champêtres (lors des horaires scolaires, pour des travaux pénibles ou dangereux)</p> <p>(48) A travers le travail pour l'égalité de genre, particulièrement dans les ménages les plus vulnérables, les enfants seront plus protégés. P.e. l'augmentation des revenus des femmes a directement un effet positif sur l'enfant.</p> <p><u>2. Prestations : Garantir aux enfants l'accès à divers services et équipements</u></p> <p>(50) Une meilleure accès à l'eau potable allège le travail des femmes et de leurs filles, ce qui donnera plus de chances aux enfants (particulièrement les filles) pour aller à l'école.</p> <p>(59) En plus, il y a la construction des latrines scolaires.</p> <p>(52) La préservation et la gestion correcte et durable des richesses naturelles sont au centre de l'agroécologie.</p> <p>Des parents alphabétisés sont plus capables d'accompagner leurs enfants dans la scolarisation. Le programme organise des cours d'alphabétisation pour les adultes.</p> <p><u>3.Participation : donner la parole aux enfants</u></p> <p>(60) Par des clubs scolaires sur l'EHA.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education au développement
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	L'environnement dans la Coopération belge au Développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome est en phase avec les axes pratiques suivants de la note stratégique :</p> <p><u>4.1. Intégration thématique (transversale) de la conservation et de la protection de l'environnement dans les secteurs</u></p> <p>Selon la note, les mesures pour réduire les pressions sur les écosystèmes ou pour les préserver et les actions pour en rétablir le fonctionnement sont la clé d'une intégration réussie du thème de la conservation et protection des ressources naturelles (note, p.13). Le choix du programme pour promouvoir l'agroécologie correspond à cette vision. L'agroécologie réduit la pression sur les écosystèmes (particulièrement l'écosystème agricole en relation avec les écosystèmes naturels) et réalise le rétablissement de certaines espaces qui avaient perdues toutes leurs services écosystémiques.</p>

	<p>Pour les infrastructures réalisées par l'outcome, des mesures sont prises pour garantir la maintenance des ouvrages par des artisans locaux (formation des mécaniciens, des maçons, ...) afin d'éviter qu'elles deviennent inutilisables avant la fin de leurs durées d'amortissement normale.</p> <p><u>4.2. Appui sectoriel à l'environnement</u></p> <p>Dans la logique de la note, l'outcome contribue à (1) la gestion durable de l'eau par une approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), (2) à l'exploitation durable des terres et des sols et (3) à la diminution de la déforestation (car la déforestation va souvent de pair avec une dégradation des terres).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le genre dans la Coopération belge au développement
Positionnement	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>L'Indice de Développement Genre (156e/159 pays) et l'analyse de la situation en matière de genre comme notée dans l'ACC/CSC ne mentent pas : le Mali connaît une perte de développement humain due à une grande inégalité entre les femmes et les hommes. L'outcome s'inscrit dans les cibles 1 et 5 du CSC/Mali, qui sont fortement liées au genre. L'outcome contribue à la priorité 1 (Education et prise de décision) et la priorité 3 (Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique) de la note stratégique.</p> <p>La cible 1 du CSC/Mali participe au renforcement de la place et du rôle des femmes dans le secteur rural au Mali. Elle contribue donc à la priorité 3 de la note stratégique. L'outcome facilite l'accès au foncier pour les femmes, qui est un élément essentiel.</p> <p>La cible 5 du CSC/Mali connaît un lien étroit avec le genre à cause de la corvée de l'eau pénible qui reste une responsabilité des femmes (qui à leur tour impliquent plus leurs filles que leurs garçons), confirmant la distribution inégale des tâches domestiques. Il y a une grande nécessité d'impliquer plus les femmes dans la prise de décision sur cette ressource naturelle. La cible contribue donc à la priorité 3 de la note stratégique.</p> <p>Par des formations sur le leadership, une alphabétisation fonctionnelle des femmes et d'autres actions éducatives en direction des femmes, l'outcome facilite et stimule une meilleure implication des femmes dans les comités de gestion et les autres instances qui décident sur des questions agricoles et hydrauliques. (priorité 1).</p> <p>L'approche genre à deux voies, correspondant avec la vision de la note stratégique, est appliquée : des actions spécifiques + le gendermainstreaming.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Migration
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	Le programme commun se positionnera par rapport à la Note migration pour tous ses outcomes dès que cette note sera validée par le cabinet de la Ministre et diffusée par la DGD (et/ou les fédérations).
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Digital for Development – (D4D) de la Coopération belge au développement
Positionnement	Pas d'alignement
Motivation du positionnement :	L'outcome ne promeut pas d'initiatives D4D au niveau des groupes-cibles et/ou bénéficiaires. Pour le suivi des indicateurs de l'outcome, le logiciel SurveyCTO est utilisé par les partenaires et Solidagro.
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le droit à la santé et aux soins de santé
Positionnement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable
Positionnement	Pas d'alignement
Motivation du positionnement :	L'outcome ne donne pas d'appuis structurels au secteur privé, comme noté dans la note stratégique. Le paragraphe 35 correspond le plus au programme : "Comme les petits producteurs constituent la moitié de la population mondiale, une attention particulière leur sera accordée, notamment via l'appui à l'agriculture familiale. Les associations de producteurs et les organisations paysannes, parfois encore informelles, sont à cet égard porteuses de véritables projets d'entreprises qu'il faut soutenir."
Confidentialité de la motivation :	Non

8. Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains :
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits).

<ul style="list-style-type: none"> • Question centrale : L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ? • Valeur A : Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques. • Valeur B : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits. • Valeur C : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants. 	
Motivation du positionnement :	<p><u>Approche basée sur les droits (ABD)</u></p> <p>Le programme commun précédent « Lutter ensemble pour les droits de tous », DGD2017-21, de KIYO-Solidagro-Viva Salud, était construit à base d'une ABD. Le personnel et les partenaires de Solidagro ont été formés sur cette ABD et se sont appropriés le texte de vision (KIYO, Solidagro, Viva Salud, 2019, "Texte de vision : l'approche basée sur les droits") ainsi que son application en cours du programme. Ce texte développe les quatre principes suivants : (1) parler de droits et non de besoins (2) le rôle des autorités, en tant que porteurs d'obligations principales (3) les détenteurs de droits comme acteurs de changement (4) une bonne analyse avant tout.</p> <p>L'ABD reste l'approche centrale de ce nouveau programme commun 2022-26 de Solidagro-Viva Salud-Quinoa-FIAN. L'outcome au Mali investit dans la sensibilisation et le renforcement des capacités de six types d'acteurs, une combinaison des porteurs d'obligations et des détenteurs de droits, dans une logique de multi parties prenantes.</p> <p><u>Thème</u></p> <p>L'outcome a comme objectif d'assurer le droit à l'alimentation et à l'eau, deux thèmes qui sont des priorités pour la population rurale au Mali. En plus, les droits des femmes et leur empowerment sont au centre de l'intervention et influencent positivement le bien-être et les droits de leurs enfants.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Travail décent et durable :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social. • Question centrale : L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent, défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...) • Valeur A : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. • Valeur B : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en oeuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers. 	
Motivation du positionnement :	<p>Les quatre piliers du travail décent sont intégrés de manière structurelle et opérationnelle dans le cadre de l'outcome :</p> <p><u>Création des emplois</u></p> <p>Par le renforcement des capacités organisationnelles des structures paysannes et l'appui à des activités socio-économiques en milieu rural, l'outcome facilite la création d'emplois en milieu rural. La transition agroécologique donne des opportunités pour la création des emplois : des unités de production de compost, la production des bio-pesticides, etc.</p> <p><u>Garantir les droits au travail</u></p> <p>La sécurité sanitaire des agriculteurs.trices est garantie par une agriculture agroécologique : les agriculteurs.trices ne sont plus exposés à des pesticides (chimiques) lors du travail. En plus, les produits agroécologiques ne contiennent pas de résidus de pesticides et ne présentent plus de risque pour la santé des consommateurs.</p> <p>Dans le cadre de la pandémie Covid-19, des mesures de prévention sont prévues pour toutes les activités de l'outcome (masques, savon etc.) pour tous les participants.</p> <p><u>Protection sociale</u></p> <p>La protection sociale pour ses employés locaux est une préoccupation de Solidagro. La protection sociale, au-delà des obligations légales, est élargie avec une assurance de santé pour tous les membres de la famille de l'employé et avec un appui aux frais scolaires des enfants de l'employé. Ce sont des éléments de la politique des ressources humaines de Solidagro. Solidagro demande aux partenaires locaux d'établir des contrats à durée indéterminée avec leurs employés. C'est un élément de l'approche partenariale de Solidagro de se concerter avec ses partenaires sur une protection sociale maximale pour leur personnel.</p> <p><u>Promouvoir le dialogue social</u></p> <p>Les partenaires soutiennent le dialogue entre communautés dans des régions en proie à l'insécurité et à la méfiance ethnique (p.e. entre Dogon et Peul dans les cercles de Bandiagara et de Koro).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

<p>Genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition : Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais <u>qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société</u>. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence,
--

qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.

Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux Lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexués (LGBTI). Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.

Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.

- **Question centrale** : L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?
- **Valeur A** : L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.
- **Valeur B** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.
- **Valeur C** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.

Motivation du positionnement :

L'outcome applique une approche genre à deux voies (des actions spécifiques et le gendermainstreaming), alignée avec la vision de la note stratégique genre de la DGD.

Solidagro dispose d'un instrument pour évaluer le genre au niveau de sa propre organisation - politique genre, moyens, culture et valeurs - et au niveau de ses programmes et pratiques. (Solidagro, 2015, "Politique genre et Plans d'action genre")

Cet instrument a été partagé avec les partenaires et leur a permis de développer leurs propres politiques et plans d'action « genre », ce qui leur permet d'évoluer et de travailler avec un gendermainstreaming.

Des exemples des actions spécifiques de l'outcome, selon deux des 4 priorités de la stratégie genre DGD, sont les suivantes :

Education et prise de décision

-Alphabétisation pour les femmes et les hommes, avec une participation féminine de plus de 90% ;

-Formations sur le leadership féminin ;

Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique

-Sensibilisation des hommes et des femmes sur la gestion concertée des ressources du ménage ;

-Appui à l'obtention des titres de propriété de terrains agricoles pour les (groupements de) femmes.

Un indicateur spécifique est utilisé pour cet outcome, le « profil d'empowerment des femmes ». Il réfère au niveau d'instruction (éducation), le contrôle de ressources, l'accès aux

	facteurs de production et l'accès au crédit. Cet indicateur a été élaboré à base du « Women's empowerment in agriculture index ». (UsAid, IFPRI, OPHI, 2012)
Confidentialité de la motivation :	Non

Environnement :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l'environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l'objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l'environnement un thème transversal <u>à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale.</u> Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l'environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l'environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L'impact de l'environnement et du climat sur l'outcome, et réciproquement, l'impact de l'outcome sur l'environnement et le climat, ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, et comporte un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. • Valeur C : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, elle dispose d'un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l'environnement/le climat. 	
Motivation du positionnement :	<p>La situation environnementale du Mali et son impact négatif sur deux tiers de la population est expliqué dans le CSC/Mali (ACC/CSC Mali, p. 13). Des adaptations aux changements climatiques, surtout pour la population en milieu rural, sont tout à fait intégré dans l'outcome <u>par sa promotion de l'agroécologie et de l'accès à l'eau.</u> Un nombre croissant d'études scientifiques a notamment démontré que les systèmes de production agroécologique peuvent préserver la biodiversité, maintenir le carbone dans le sol, en restaurer la fertilité, augmenter les rendements en réhabilitant les écosystèmes (et non à leurs dépens), améliorer la nutrition et l'accès à des aliments diversifiés, et assurer des revenus décents (IPES-Food, 2020. "Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie : Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest").</p> <p>Toutes les activités mises en œuvre par les trois partenaires contribuent à protéger, à restaurer et à exploiter durablement les écosystèmes agricoles et leur biodiversité. Quelques exemples d'actions avec un impact environnemental important au niveau des producteurs.trices sont : la formation des pépiniéristes, la mise en place des brigades de surveillance des brousses, les sessions de formation sur les techniques de préparation et d'utilisation des biopesticides, les séances de sensibilisation sur les techniques de récupération des sols comme le Zaï, la demi-lune et les cordons pierreux, etc.</p> <p><u>L'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) :</u> A partir de septembre 2021, Solidagro va utiliser l'outil 'environnement</p>

	programme' pour suivre les effets de l'outcome sur son environnement.
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :

- **Définition :** Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble.
- **Question centrale :** Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ?
- **Valeur A :** L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun.
- **Valeur B :** La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante.
- **Valeur C :** L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement.

Motivation du positionnement :	<p>L'outcome du programme au Mali est cohérent avec les outcomes des autres pays d'intervention du programme commun, bien que Solidagro est la seule organisation présente au Mali.</p> <p>La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour de quatre thématiques communes pour l'ensemble des outcomes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s (lead = Solidagro) ; 6) Décolonisation (lead = Quinoa) ; 7) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ; 8) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN). <p>Une session collective à tous les partenaires du programme a eu lieu en amont de son élaboration afin de pouvoir identifier des activités précises de synergies entre les partenaires des 8 pays concernés.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun entre programmes distincts

- **Définition :** Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier :
 - La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune.
 - La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune.

<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes. • Question centrale : L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ? • Valeur A : Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes. • Valeur B : Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes. QUESTION A RÉPONDRE PAR LES BUREAUX PAYS p.e. avec Autre Terre au BurkinaFaso ? • Valeur C : L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes. 	
Motivation du positionnement :	-
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement. • Question centrale : L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ? • Valeur A : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome. • Valeur B : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée. • Valeur C : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue. 	
Motivation du positionnement :	<p>Lors de l'élaboration du CSC/Mali, Solidagro ensemble avec les autres ACNG's ont eu l'occasion d'échanger avec Enabel au sujet de l'adéquation du CSC avec leurs axes d'intervention et, en conséquence, des potentielles collaborations entre les programmes ACNG et Enabel.</p> <p>La cible 1 du CSC/Mali, avec la participation de Solidagro, s'inscrit dans le Programme de coopération gouvernementale Belgique-Mali (Enabel, 2020) qui compte parmi ses 4 priorités la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ce programme accorde notamment une attention particulière aux droits des femmes, à la préservation des ressources naturelles et aux changements climatiques. Ce sont tous des thèmes qui correspondent avec l'outcome.</p> <p>La cible 5 du CSC/Mali, avec la participation de Solidagro, est aussi cohérente avec le programme d'Enabel qui compte parmi ses 4 priorités l'amélioration l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cet aspect représente 15 % des engagements financiers 2017-2023 d'Enabel au Mali. Les interventions d'Enabel se situent dans la région de Koulikoro où le partenaire GAAS-Mali est actif.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1. Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général

Approches concernées	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G 5A, 5B, 5C, 5D, 5F, 5G
----------------------	--

2. Description des résultats prévus

Narratif	Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Outcome :	Les organisations communautaires de base et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, adoptent des pratiques agroécologiques et une gestion intégrée des ressources en eau, améliorent leur accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition et augmentent leurs revenus avec l'appui des conseils communaux et des services techniques de l'État au niveau local.					
Indicateur 1 :	Le score de diversité alimentaire pour au moins 70% des ménages des 54 OCB accompagnées	(Fiche SDAM - Score Diversité Alimentaire au niveau des Ménages – FAO, UsAid)	4,8 sur 12	6 sur 12	6,8 sur 12	Confidentialité : Non
Indicateur 2 :	Taux des 54 OCB accompagnées qui participent à la vie publique de leur commune	(Fiche participation à la vie publique)	OCB masculine : 17% OCB féminine : 15%	OCB masculine : 50% OCB féminine : 50%	OCB masculine : 70% OCB féminine : 75%	Confidentialité : Non
Résultat 1 :	Les communautés rurales adoptent les pratiques agroécologiques et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, et influencent et revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition				Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Taux de producteurs des 54 OCB accompagnées utilisant au moins 2 pratiques agroécologiques sur au moins 2 hectares de leurs productions agricoles pluviales pour les hommes et au moins 0,25 hectare pour les femmes.	Pratiques agro-écologiques: fertilisation, traitement phytosanitaire, aménagement des terres, restauration des terres, etc. Productions agricoles pluviales: niébé, sésame, petit mil, arachide, riz	Hommes : 12% Femmes : 10%	Hommes : 30% Femmes : 40%	Hommes : 50% Femmes : 60%	Confidentialité : Non

Narratif		Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Indicateur 2 :	Taux de producteurs/trices des 23 OCB maraîchères accompagnées (21 féminines et 2 masculines) ayant adopté la fertilisation organique	Fertilisation organique: 100% d'intrants agro-écologiques ou bio-intrants	Hommes : 0% Femmes : 0%	Hommes : 40% Femmes : 50%	Hommes : 80% Femmes : 85%	Confidentialité :	Non
Résultat 2 :	Les communautés rurales de la zone d'intervention ont un accès durable aux services d'eau et d'assainissement et revendiquent leur droit à l'eau et à l'assainissement					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nombre de personnes qui ont un accès basic à l'eau potable dans treize communautés	L'accès à l'eau potable est basé sur la disponibilité de l'eau potable à moins de 500 mètres de l'habitation de la personne	Total : 7 962 Femmes : 4 140 Hommes : 3 822	Total: 11 375 Femmes: 5 915 Hommes : 5 460	Total: 13 975 Femmes: 7 236 Hommes : 6 739	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nombre de villages certifiés FDAL	FDAL: fin de la défécation à l'air libre	0	6	13	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Nombre d'interpellations de 10 OCB dont 2 féminines et de 15 comités à l'endroit des autorités (porteurs d'obligations) sur le respect, la protection et la réalisation du droit d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.		OCB masculines : 0 OCB féminines : 0 Comités : 0	OCB masculines : 16 OCB féminines : 4 Comités : 30	OCB masculines : 32 OCB féminines : 8 Comités : 60	Confidentialité :	Non
Résultat 3 :	Les OCB et les sociétés coopératives renforcent leur capacités, rendent service à leurs membres et augmentent leurs revenus					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Taux des 54 OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10	Fiche Évaluation Rapide Organisationnelle	OCB masculine : 17% OCB féminine : 15%	OCB masculine : 30% OCB féminine : 40%	OCB masculine : 70% OCB féminine : 80%	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Taux de femmes des ménages de 54 OCB accompagnées ayant un profil d'Empowerment d'au moins 7/10	Fiche Genre	15%	30%	60%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3 :	Taux des 54 OCB / sociétés coopératives qui parviennent à réaliser un avantage économique pour leurs membres		OCB masculine : 0% OCB féminine : 0%	OCB masculine : 10% OCB féminine : 12%	OCB masculine : 55% OCB féminine : 60%	Confidentialité :	Non

3. Typologie des activités

Confidentialité :	Non
<p>Renforcement de capacités des OCB/sociétés coopératives, des conseils communaux, des comités villageois sur différentes thématiques notamment la Loi d'orientation agricole, les techniques et pratiques agroécologiques (compostage, bio-pesticides, bandes enherbées, régénération naturelle assistée...), l'approche de développement droits humains, la gestion intégrée des ressources en eau, la communication, le genre, la maîtrise d'ouvrage et la gouvernance. Les OCB seront formées aussi sur le plaidoyer et la veille citoyenne.</p> <p>Les formations et sensibilisations sur le foncier et la gestion participative des ressources naturelles. Des ateliers bilans périodiques seront réalisés pour présenter les résultats du programme à des cadres de concertation locaux mis en place ainsi qu'aux services techniques. Des protocoles de collaboration seront signés entre le partenaire et les services techniques pour accompagner les OCB, les comités villageois et les conseils communaux à diffuser les pratiques agroécologiques.</p> <p>Des appuis pour la réalisation de périmètres maraichers agroécologiques, l'installation de champs écoles et des mises en défens, la réalisation de reboisements, la réalisation d'ouvrages hydrauliques (forage avec bornes fontaines), d'ouvrages d'assainissement, la construction de magasins de stockage ainsi que la dotation des producteurs en équipements pour faciliter la mise en pratique de l'agroécologie et les pratiques de gestion intégrée des ressources en eau.</p> <p>La formalisation des OCB en sociétés coopérative pour faciliter leur mise en relation avec les institutions de micro finance.</p> <p>L'alphabétisation fonctionnelle, la promotion du réseautage, l'appui aux partenariats et aux échanges entre OCB et partenaires seront réalisés.</p> <p>L'organisation des coopératives des producteurs.trices de transformation (maraichage, aviculture) seront un levier important pour créer des emplois ruraux capables d'améliorer les revenus des communautés.</p>	

4. Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) :	Les 6 acteurs de la sphère d'influence de la TdC. Il s'agit de 54 OCB (dont 21 féminines) et leurs membres, les 3 conseils communaux, les 32 Comités Villageois de Développement, les services techniques, les chefs coutumiers, religieux et propriétaires fonciers des 32 villages. En plus 13.975 personnes dont 7.236 femmes seront touchées par l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Dans 13 des 32 villages, 1.950 ménages bénéficieront d'un accès durable à des services d'EHA décent.
Bénéficiaires :	La population de 32 villages de 3 communes : Kalaké (10 villages) avec 6.271 personnes dont 3.261 femmes Fangasso (7 villages) avec 3.880 personnes dont 2.017 femmes Konobougou (15 villages) avec 10.383 personnes dont 5.399 femmes Au total, ce sont 20.534 personnes bénéficiaires dont 10.677 femmes.
Confidentialité :	Non

5. Théorie du Changement associée à l'outcome

La Théorie du changement suivante a été élaborée par Solidagro et ses partenaires maliens (GAAS-Mali, ARAFD, TDA) lors de plusieurs ateliers de travail en présentiel et virtuel. Le manuel « Guide pour

l'élaboration et l'utilisation de la théorie du changement », issu des formations organisées par Acodev, NGO-federatie et Fiabel, a été utilisé pour guider et faciliter le processus. Les différentes étapes du manuel sont donc reprises dans le narratif.

1. La vision – le changement final

L'économie du Mali est fortement dépendante du secteur primaire notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, l'agroforesterie et l'arboriculture qui occupent 68 % de la population active³¹. La variabilité du climat et le changement climatique ainsi que la situation sécuritaire instable depuis 2012, aggravent les pressions anthropiques sur les terres, l'eau et les autres ressources naturelles. Ils ont également un impact direct sur les moyens de subsistances des deux tiers de Maliens qui vivent des activités agro-sylvo-pastorales les rendant plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, la FAO estimait en juillet 2020 que 1,1 million de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans le pays. En outre, 1,7 million de personnes souffraient également de malnutrition³².

Selon le rapport « *Priorisation des problèmes de développement et des ODD au Mali* », près de la moitié des Maliens considèrent que l'insécurité alimentaire (ODD 2) est le premier problème de développement auquel le pays fait face et auquel le gouvernement devrait s'attaquer³³.

Les priorités politiques agricoles de l'État au Mali sont centrées sur l'augmentation de la production céréalière pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et offrir de meilleurs revenus aux producteurs³⁴.

La Loi d'orientation agricole (LOA) de 2006 constitue le document de référence des politiques et stratégies de long terme du pays dans le domaine de l'agriculture.

La Politique Sécurité alimentaire et nutritionnelle (POLSAN) a également été adoptée, avec l'objectif suivant : « *D'ici 2030, l'ensemble de la population malienne a [...] un accès équitable à une alimentation de qualité, équilibrée, suffisante et saine [...]* ».

Pour atteindre cet objectif, des modes de consommation et de production durables sont en train d'être vulgarisés et l'agroécologie se développe timidement. Les approches agroécologiques diffèrent d'un acteur à l'autre, mais toutes prônent une agriculture familiale qui améliore les sols en réduisant la dépendance aux intrants chimiques (pesticides et fertilisants chimiques, semences hybrides, etc.).

Dans une même vision, Solidagro a développé fin 2019, avec l'année 2030 en perspective, une Théorie du Changement – Horizon 2030 (TdC-Horizon2030) qui envisage les changements finaux suivants :

4. L'agroécologie prend une place plus grande et plus visible dans le système alimentaire ;
5. Un nombre plus important d'agriculteurs.rices, d'organisations/coopératives, de consommateurs.rices produisent et/ou consomment des produits agroécologiques ;
6. La sécurité alimentaire augmente dans les communautés rurales où le programme de Solidagro est actif.

³¹ Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, février 2020 (ENSAN Mali)

³² <http://www.fao.org/3/ca8125fr/CA8125FR.pdf>

³³ Priorisation des problèmes de développement et des Objectifs de Développement Durable au Mali, Synthèse de Politique Afrobaromètre No. 46, Mai 2018, Par Massa Coulibaly

³⁴ SOS Faim, Inter-réseaux, Coup d'œil sur l'agriculture et les politiques agricoles au Mali, 2019

Basé sur cet exercice stratégique, l'Assemblée Générale de Solidagro a adopté le 12 décembre 2020 le texte de mission suivant : « *Solidagro contribue à la réalisation du droit mondial à l'alimentation et à l'eau en promouvant le système alimentaire agroécologique.*

Dans la chaîne, qui va de la production à la consommation, nous convainquons les organisations et les individus de s'associer à l'agriculture écologique et ses produits. En partenariat, nous renforçons les mouvements qui défendent l'agroécologie, et nous plaidons auprès des gouvernements pour la création d'un cadre juridique propice et la mise en œuvre des politiques efficaces qui favorisent l'agroécologie. Nous contribuons à réduire le pouvoir des acteurs du système alimentaire industriel, à plus de souveraineté alimentaire pour des nations et des peuples, et à une justice environnementale. »

L'hypothèse de base de la TdC-Horizon 2030 est qu'une transition du système alimentaire mondial industriel (conventionnel) vers un système agroécologique est nécessaire pour réaliser le droit à l'alimentation pour tous. Des choix politiques au niveau national et international en faveur de l'agroécologie augmentent la souveraineté alimentaire dans tous les pays du monde et mène à plus de justice environnementale³⁵.

Des instances scientifiques comme IPES-Food confirment cette hypothèse. Les ONG belges actives sur le droit à l'alimentation organisées au sein de la Coalition contre la Faim plaident pour une aide publique au développement du gouvernement belge qui soutienne l'agroécologie.³⁶

Au regard donc de cet engagement de Solidagro envers la diffusion des pratiques agroécologiques et pour accompagner l'État Malien à adresser le problème de l'insécurité alimentaire (ODD 2) considéré comme le premier problème de développement auquel le pays fait face et auquel le gouvernement devrait s'attaquer, Solidagro et ses partenaires locaux maliens ambitionnent de travailler ensemble pour la promotion et la diffusion de l'agroécologie. Pour ce faire, la vision suivante a été élaborée de manière participative pour servir de fil conducteur du programme 2022-2026 :

« D'ici 2026, les communautés rurales vulnérables en particulier les jeunes et les femmes de la zone d'intervention du programme adoptent les pratiques agroécologiques et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Ces communautés augmentent leurs revenus, influencent et revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition, ainsi que leur droit à l'accès aux services d'Eau Potable, d'Hygiène et d'Assainissement. »

2. Identification des acteurs et leur changement

L'analyse des acteurs susceptibles d'influencer la réalisation de cette vision a été réalisée en plusieurs étapes. Elle a commencé par l'identification de tous les acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision. Ainsi, 23 acteurs ont été identifiés et sont listés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des acteurs pouvant influencer l'atteinte de la vision du programme

Acteurs	Acteurs	Acteurs
26. Les producteurs et productrices agricoles	27. Comité Villageois de Développement/Les commissions foncières/Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement	28. Les services techniques de l'état au niveau local

³⁵ Solidagro, 2020, Note stratégique interne "Recht op voedsel via agro-ecologie"-versie 2.0

³⁶ Coalition contre la faim, juin 2020, Policy brief "Pour une aide publique au développement belge qui soutien la transition agroécologique"

Acteurs	Acteurs	Acteurs
29. Les ONG belges œuvrant dans le secteur de l'agroécologie	30. Les réseaux des agro écologistes	31. Les partenaires de Solidagro
32. Les Consommateurs	33. Solidagro	34. Les organisations communautaires de base (OCB) / sociétés coopératives
35. Les entreprises de production d'intrants agroécologiques	36. Les leaders traditionnels	37. ONG et associations
38. Les écoles dans les villages	39. Les agro-dealers	40. Les médias
41. Le conseil communal et les élus locaux	42. Le cadre stratégique commun (CSC) des ONG belges	43. Les Chambres locales d'Agriculture
44. Les instituts de recherche et les écoles et universités agricoles	45. WaterAid Mali	46. Les institutions financières
47. Les relais et agents de développement communautaire	48. Les prestataires privés	

Ensuite, l'analyse des acteurs avec l'outil « sphère d'influence des acteurs » a permis d'identifier les acteurs sur lesquels notre intervention pourra exercer une influence.

Six acteurs identifiés dans la sphère d'influence de l'analyse des acteurs seront influencés par Solidagro et ses partenaires pour contribuer à l'atteinte du changement final. Le tableau ci-dessous en donne la liste :

Tableau 2 : Classement des acteurs dans les sphères de contrôle, d'influence et d'intérêt

Acteurs de la sphère de contrôle Les acteurs qui ont le « contrôle » de l'intervention, les acteurs qui la mettent en œuvre	Acteurs de la sphère d'influence Avec qui on travaillera directement ? Concrètement, qui peut-on influencer directement par notre intervention ?	Acteurs de la sphère de d'intérêt Chez qui l'intervention espère-t-elle contribuer indirectement à des changements ? Pour qui travaille-t-on in fine ? quels sont les « bénéficiaires » finaux ?
GAAS Mali ARAFD TDA Solidagro Water Aid Mali	8. Organisations Communautaires de Base (OCB) et les sociétés coopératives 9. Comité Villageois de Développement/Les commissions foncières/Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement 10. Le conseil communal et les élus locaux 11. Les services techniques de l'État au niveau local 12. Les leaders traditionnels et les propriétaires terriens 13. Les consommateurs	Les producteurs et productrices agricoles membres des OCB et sociétés coopératives acteurs de l'agriculture familiale des villages d'intervention du programme de Solidagro au Mali.

3. Identification des voies de changement

Une analyse fine des acteurs avec les partenaires et d'autres parties prenantes au programme a permis d'identifier les changements nécessaires qui doivent s'opérer chez chaque acteur pour contribuer à réaliser le changement ultime souhaité. Ainsi, la théorie du changement s'est progressivement construite en mettant en exergue ce que Solidagro et ses partenaires pourraient faire pour accompagner la réalisation des changements intermédiaires pour espérer arriver au changement ultime. La théorie du changement du programme est donc construite selon la logique suivante :

Si les organisations communautaires de base (OCB) et les sociétés coopératives sont renforcées en outils, matériels et équipements, disposent de compétences techniques et organisationnelles accrues sur l'agroécologie et l'approche basée sur les droits humains, accompagnent leurs membres dans l'application de ces techniques et pratiques agroécologiques dans leurs champs de production pluvial et dans les sites maraîchers,

Si les Comités Villageois de Développement/Les commissions foncières/Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement ont des capacités accrues spécialement sur les principes et pratiques de l'agroécologie, l'approche basée sur les droits humains, la décentralisation, le droit d'accès à l'eau potable et l'assainissement ainsi que sur la gestion des ouvrages pour jouer pleinement leur rôle de catalyseur du développement local avec la participation organisée de toutes les forces vives du village,

Si le conseil communal et les élus locaux sont renforcés sur les pratiques agroécologiques, sur l'approche basée sur les droits humains, la maîtrise d'ouvrage et la gestion du développement communautaire pour impulser l'intégration de l'agroécologie, de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de l'accès durable et équitable aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement comme priorités dans les Plan de Développement Social Economique et Culturel (PDESC),

Si les services techniques de l'État au niveau local sont renforcés sur les pratiques et techniques agroécologiques ainsi que sur l'approche basée sur les droits humains pour offrir des services de qualité d'appui conseil aux OCB et à leurs membres, aux comités villageois, aux élus et au conseil communal,

Si les leaders traditionnels et les propriétaires fonciers sont renforcés sur les pratiques, principes et techniques agroécologiques, sur l'hygiène et l'assainissement, la législation foncière et l'approche basée sur les droits humains pour faciliter un accès durable à la terre pour tous, surtout pour les femmes et les jeunes et accompagner par des messages de sensibilisation des communautés sur la nécessité d'opérer la transition agroécologique et d'adopter de bonnes pratiques d'hygiène,

ET Si les consommateurs sont sensibilisés et formés sur les avantages liés à la consommation des produits agroécologiques, sur comment faire la différence entre les produits conventionnels et agroécologiques sur le marché pour pouvoir faire un choix éclairé et responsable de consommation et opter pour les produits agroécologiques,

ALORS, dans les 3 communes rurales où le programme intervient, les organisations communautaires de base et leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes, adoptent les pratiques agroécologiques et la gestion intégrée des ressources en eau, améliorent leur accès aux services d'eau potable, d'hygiène et assainissement pour revendiquer leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition et augmentent leurs revenus avec l'appui des conseils communaux et des services techniques de l'État au niveau local.

PARCE QUE il existe (i) des ressources humaines suffisantes, de qualité et bien formées pour la mise en œuvre des interventions, (ii) une adhésion effective des OCB et leurs membres, (iii) une mobilisation suffisante des ressources, (iv) une adhésion effective des services techniques, des communes et leaders locaux, (v) ainsi qu'un engagement important du Gouvernement et de ses partenaires avec la mise en place de structures dédiées à l'agroécologie, à l'accès durable aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

4. Identification de la stratégie d'intervention (la théorie d'action)

Le programme vise à renforcer les capacités (techniques, organisationnelles et opérationnelles) des organisations communautaires de base/sociétés coopératives afin qu'elles puissent diffuser à leurs membres les pratiques agroécologiques pour améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et revendiquer leur droit à l'alimentation. Il vise par ailleurs à renforcer les capacités des comités dans les villages, ainsi que celui des services techniques de l'État au niveau local et des conseils communaux pour faciliter le développement local participatif, améliorer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement des communautés et améliorer la collaboration entre les acteurs du développement au niveau local.

De façon opérationnelle, l'intervention se basera sur des stratégies de :

5. Sensibilisation et renforcement de capacité,
6. Lobbying et plaidoyer auprès des autorités locales,
7. Renforcement de la gouvernance et de la prise de décision participative,
8. D'appui direct et institutionnel.

En effet, Solidago met à la disposition de ses organisations partenaires des financements pour la mise en œuvre des programmes, renforce leurs capacités en agroécologie, GIRE, Eau, hygiène et assainissement. Ils sont également renforcés sur le plan organisationnel et bénéficient d'appuis pour le plaidoyer politique et l'élaboration des modèles agroécologiques à diffuser.

Les organisations partenaires à leur tour, capitalisent les bonnes pratiques et les diffusent à l'échelle tout en développant le plaidoyer politique concernant l'agroécologie. Ils accompagnent les changements des acteurs de la sphère d'influence que sont les OCB et les sociétés coopératives, Comité Villageois de Développement/Les commissions foncières/Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement, le conseil communal et les élus locaux, les services techniques de l'État au niveau local, les chefs leaders traditionnels et les propriétaires terriens, les consommateurs en leurs apportant des formations, des équipements et matériels adéquats pour opérer les changements nécessaires pouvant conduire au changement attendu.

Une deuxième hypothèse fondamentale pour la réalisation de la vision du programme (en plus de celle de la TdC-Horizon 2030 de Solidagro) est qu'il est urgent et plus que nécessaire actuellement au Mali d'investir dans le système de production agricole pour le transformer en un système durable via les pratiques agroécologiques, même dans des environnements difficiles et risqués, comme les zones pauvres et sèches ou subissant le terrorisme. Cela pourrait d'ailleurs contribuer à améliorer la résilience des populations leur offrant d'autres opportunités que de s'engager dans les mouvements terroristes. Une approche orientée vers les organisations communautaires de base, les services techniques, les collectivités avec les comités villageois de développement fait partie de la solution leur offrant des espaces de dialogue et de collaboration pour trouver ensemble les actions les plus adaptées aux problèmes locaux. Une meilleure connaissance des principes et techniques du système de production agroécologique conduit à plus d'engagement des acteurs en faveur de ce système. De ce fait, rendre les informations, les connaissances et les possibilités plus disponibles et accessibles conduit donc à une plus grande adoption des pratiques et techniques agroécologiques par les producteurs et productrices membres des OCB appuyés par les services techniques, les comités villageois, les leaders traditionnels et le conseil communal. L'approche sera intégrée avec la GIRE ainsi que la disponibilisation d'eau potable et des services d'assainissement adéquats.

Les chemins de changement sur lesquels l'outcome interviendra, ont été identifiés :

Tableau 3 : Chemins de changements, leurs hypothèses sous-jacentes et leur lien avec les résultats

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
<p>1. Les organisations partenaires de Solidagro au Mali renforcent les capacités des OCB (producteurs, sociétés coopératives, groupements) sur les pratiques agroécologiques, la GIRE et facilitent l'accès durable à l'Eau, l'hygiène et l'assainissement. Ainsi, les OCB (producteurs, sociétés coopératives, groupements) maîtrisent et adoptent les bonnes pratiques de la GIRE, l'agroécologie et l'Eau-Hygiène-Assainissement (EHA) pour assurer leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition et l'accès aux services de l'EHA. Les partenaires appuient et renforcent également les capacités des OCB en marketing et à la commercialisation des produits agroécologiques afin qu'elles puissent agir sur les consommateurs en changeant leur mentalité dans le but de les amener à percevoir les avantages liés aux produits agroécologiques et les utiliser.</p> <p>Lien avec le résultat 3 de l'outcome</p>	<p>Des OCB plus compétentes, bien organisées et mieux équipées sont un facteur important pour assurer la diffusion des pratiques agroécologiques auprès de leurs membres.</p> <p>Des agents des services techniques plus compétents sur l'agroécologie, l'approche basée sur les droits humains, l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement et motivés sont un gage de la réussite de la collaboration avec les OCB facilitant ainsi la diffusion des pratiques agroécologiques dans les villages et l'assurance d'un accès durable aux services d'eau, hygiène et assainissement.</p>
<p>2. Les partenaires de Solidagro au Mali agissent sur les Comités Villageois de Développement/Les commissions foncières/Le Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement par une stratégie de sensibilisation et de renforcement de capacité sur les pratiques agroécologiques, la GIRE et sur le plan organisationnel afin qu'ils puissent appliquer la bonne gouvernance et faire la promotion de l'agroécologie tout en facilitant l'accès durable à la terre pour la production agroécologique.</p> <p>Lien avec le résultat 1 et 2 de l'outcome</p>	<p>Des Comités Villageois de Développement/Les commissions foncières/Le Conseil Villageois/Les Comités Eau Hygiène et Assainissement bien outillés et renforcés sur leurs rôles et responsabilités, sont motivés pour s'impliquer activement dans la mise en œuvre des programmes de développement du village notamment ceux des OCB pour la promotion de l'agroécologie, des bonnes pratiques de la GIRE et de l'accès durable aux services d'eau potable d'hygiène et assainissement.</p>
<p>3. Les organisations partenaires de Solidagro au Mali par une stratégie de renforcement de capacité, d'organisation de cadre de concertation, emmènent le conseil communal à assumer son rôle de porteur d'obligations pour protéger respecter et réaliser le droit à l'alimentation et l'accès durable aux services de l'Eau potable, l'hygiène et l'assainissement des communautés.</p> <p>Ces stratégies contribueront à rendre le conseil communal plus fort pour lui permettre d'intégrer l'agroécologie, la GIRE et l'EHA dans les Plans de développement social, économique et culturel (PDSEC) et à mobiliser d'autres sources de financement dans ces domaines.</p> <p>Lien avec le résultat 1 et 2 de l'outcome</p>	<p>Un conseil communal mieux informé sur les avantages des pratiques agroécologiques, la GIRE et l'EHA est apte à protéger, réaliser et respecter le droit à l'alimentation et l'accès à l'eau des communautés de son ressort territorial.</p> <p>Des partenaires plus outillés et maîtrisant les techniques de sensibilisation, de dialogue plus approfondies, sont importants pour amener le conseil communal à assumer son rôle de porteur de devoir pour collaborer avec les OCB et réaliser le droit à l'alimentation et l'accès à l'eau des communautés.</p>
<p>4. Les organisations partenaires appuient et renforcent les capacités des services techniques sur les pratiques agroécologiques, la GIRE, l'EHA et comment faire passer au mieux les messages auprès des OCB (producteurs, sociétés coopératives, groupements), comités villageois et le conseil communal de sorte que leur appui à ces</p>	<p>Des services techniques plus compétents et démontrant un engagement professionnel fort et une sensibilité à la promotion et la diffusion des pratiques agroécologiques la GIRE et l'EHA sont un facteur qui favorisera une fluide collaboration et leur accessibilité aux OCB (producteurs, sociétés coopératives, groupements).</p>

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
instances et organisations portant le développement local soit effectif sur la diffusion des pratiques agroécologique, la GIRE et l'EHA. Lien avec le résultat 1 et 2 de l'outcome	
5. Les ONG partenaires de Solidagro, appuient et renforcent les capacités des leaders traditionnels afin qu'ils aient suffisamment de connaissances sur les pratiques de l'agroécologie, la GIRE, l'EHA et sur la législation foncière au Mali pour faciliter l'accès à la terre de façon durable aux femmes et aux jeunes. Lien avec le résultat 3 de l'outcome	Des leaders traditionnels ayant suffisamment de connaissance sur les pratiques agroécologiques, ses défis et sur la législation foncière sont un levier important pour créer des conditions d'exploitation durables et participatives des terres pour les producteurs agroécologiques.
6. Les consommateurs sont sensibilisés et formés sur les avantages liés à la consommation des produits agroécologiques, sur comment faire la différence entre les produits conventionnels et agroécologiques sur le marché pour pouvoir faire un choix éclairé et responsable de consommation. Lien avec le résultat 1 de l'outcome	Des consommateurs sensibilisés et formés sont un gage de développement du marché des produits agroécologiques au bénéfice des producteurs agroécologiques membres des OCB/coopératives appuyées par le programme.

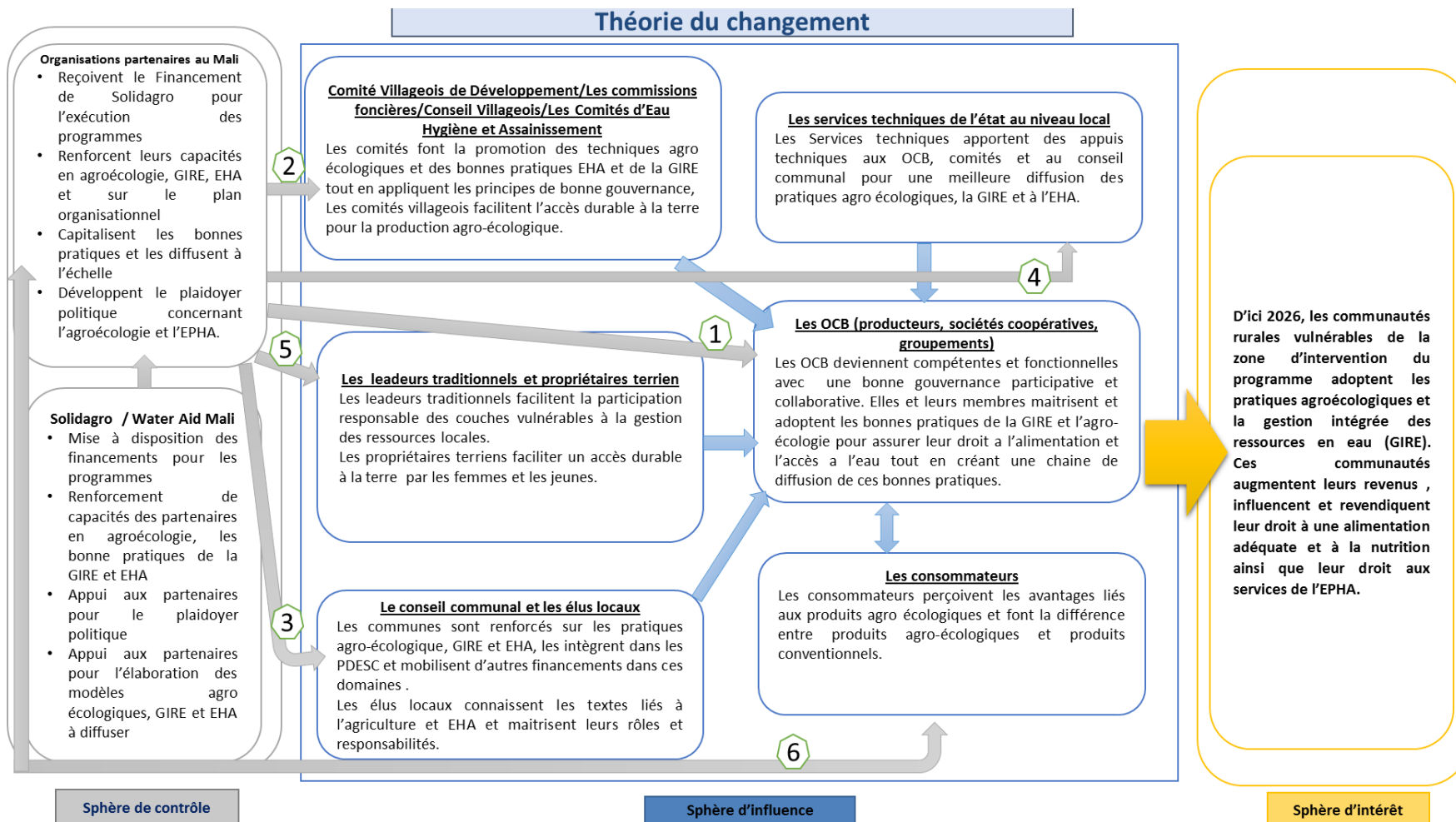
Les risques

Les risques externes importants qui peuvent entraver de manière significative la réalisation du programme sont :

❖ **Les troubles sociaux** : les troubles sociaux surviennent de façon récurrente au Mali à cause d'une forte instabilité politique (successions de coup de force renversant les régimes civils pour installer des régimes militaires). Pour mitiger l'impact des troubles sur la mise en œuvre du programme, il serait important de faire des plans d'actions annuels.

❖ **Les catastrophes naturelles** sont de plus en plus récurrentes au Mali, principalement les inondations, les longues périodes de sécheresses, les invasions acridiennes, les crues du fleuve Niger et les mouvements de populations. Le programme travaille à promouvoir l'agroécologie, qui est une manière de s'adapter et d'être résilient face aux effets de ces catastrophes naturelles. Les pratiques agroécologiques vont mitiger ces risques.

❖ **L'évolution de l'insécurité qui n'est pas du tout maîtrisée au Mali** est une entrave aux activités de sécurité alimentaire et de réalisation du droit à l'alimentation car elle limite le déplacement des techniciens et des producteurs, favorise la dégradation des terres et l'amplification des effets néfastes du changement climatique et enfin les situations de pillages et destruction des greniers. Cela engendre parfois le refus du personnel de travailler dans certaines zones. Pour mitiger ce risque, le programme va favoriser le renforcement de capacités des relais locaux capables d'accompagner la mise en œuvre du projet.



LEGENDE DU SCHEMA DE LA TdC

- Chemin de changement des acteurs de la sphère de contrôle vers les autres acteurs
- Chemin de changement entre les acteurs de la sphère d'influence pour atteindre l'Outcome et le changement espéré
- Description des chemins de changement et des hypothèses sous-jacentes (Tableau 3)

5. Liens avec (les principes des) ODD

L'outcome va contribuer à l'ODD2, notamment « *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». La principale cible associée à l'ODD2 à laquelle l'outcome contribuera est la cible 2.4 « *d'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols* ». En plus de contribuer directement à cet ODD2, l'outcome contribuera aux ODD5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) et ODD6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau). Dans notre intervention, des actions de plaidoyer sont prévues pour faciliter l'accès à la terre aux femmes pour la production agroécologique. Ceci montre un lien avec l'ODD 5 qui prône l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. L'ODD 6 trouve une bonne place dans l'intervention en mettant l'accent sur l'accès durable des communautés aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

Principe de Leave No-One Behind

La TDC a été élaborée de manière participative avec les parties prenantes. Le changement attendu porte sur les OCB et leurs membres, hommes, femmes et jeunes. Ce changement est orienté vers la transformation du système de production agricole conventionnel vers un système agroécologique ainsi que l'accès durable des communautés aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement. Les analyses des acteurs ont permis d'identifier le maximum des acteurs et les groupes cibles vulnérables qui pourraient être impactés par l'action du programme ou qui l'influence. Il ressort que les femmes et les jeunes pourraient ne pas avoir accès de façon durable à la terre malgré leur rôle primordial dans l'agriculture familiale qui constitue notre base de diffusion des pratiques agroécologiques. Pour lever cette contrainte, des actions spécifiques ont été identifiées à l'endroit des leaders coutumiers et propriétaires terriens pour nous assurer que la transition agroécologique ne soit pas une raison de non accès des femmes et des jeunes à la terre de façon durable.

Principe d'interlinkages

L'outcome s'inscrit dans les cibles 1 (lié à l'ODD2) et 5 (lié à l'ODD6) du CSC Mali. Des thèmes de l'ODD5 sont régulièrement traités entre acteurs belges dans le cadre du CSC.

6. L'utilisation de la TdC dans l'exécution et le suivi du programme

La TdC a été élaborée de manière participative avec les partenaires locaux qui seront les acteurs de sa mise en œuvre. En effet, plusieurs ateliers (en présentiel et en ligne) ont été organisés pour élaborer toutes les étapes de cette théorie du changement. Les marqueurs de progrès ont été élaborés pour contribuer au suivi évaluation du programme en plus des indicateurs des résultats de l'outcome. L'analyse avec les partenaires a été riche. L'appropriation de la TdC et la maîtrise de la méthodologie permettront un suivi régulier de cette TdC (notamment lors du rapportage annuel) et une révision éventuelle à mi-parcours du programme.

Les formations et coaching MEAL, donnés par les fédérations des ONG, nous ont inspiré pour élaborer un instrument de suivi des changements présents dans notre sphère d'intérêt. Ces "indicateurs d'impact" nous permettront de cibler ce qui peut l'être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de visibiliser notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de

nos évaluations. Et, finalement, nous suivrons également les hypothèses de notre TdC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses. Tout comme le suivi des changements de la sphère d'intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TdC est bien correcte et si nous devons l'adapter le cas échéant.

6. Analyse des risques associée à l'outcome

Titre de l'annexe de référence :	Analyse des risques
----------------------------------	---------------------

7. Description des tâches entre ACNG associés

/

D. Budget de l'outcome

1. T4 – Coûts opérationnels

Voir Annexe : Budget 2022-2026

2. Explication du budget

Le bureau de Solidagro appuie les trois partenaires par des missions d'appui-conseil et de suivi, à partir de son bureau régional basé à Ouagadougou. Les coûts du bureau sont partagés entre les coûts opérationnels de cet outcome au Mali (20%), les coûts opérationnels de l'outcome au Burkina Faso (60%) et les coûts de gestion (20%). Trois personnes de Solidagro se rendent régulièrement au Mali : le représentant pays, le responsable plaidoyer et communication, le responsable administratif et financier. Il y a l'appui d'un personnel opérationnel en Belgique (renforcement de capacités) : un gestionnaire de programme à 0,2 ETP et un collaborateur audit à 0,04 ETP.

La plupart du budget est destiné à la région de Ségou, ce qui permet de se rendre sur le terrain. Dans les zones du programme précédent, les cercles de Koro et de Bandiagara, région de Mopti, l'outcome prévoit un suivi léger pour quelques années encore afin de consolider les résultats, malgré l'insécurité.

La collaboration avec le bureau de WaterAid/Mali renforce le suivi du sous-programme EHA avec un staff malien dans le pays avec un budget de 14.000 euros/année. Le staff de WaterAid/Mali participe régulièrement à des ateliers de coordination de Solidagro avec les trois partenaires, ce qui permet de faire passer son expertise aux actions EHA des trois partenaires, bien que le cofinancement de WaterAid/Mali est limité à l'ARAFD.

Les trois partenaires locaux ensemble engagent 10 ETP dans leurs équipes pour 29 % du budget total des partenaires maliens. Le budget des investissements est de 29 %. Ce budget est focalisé sur des unités de production des intrants agroécologiques et sur des ouvrages hydrauliques pour l'irrigation et pour l'eau potable. Les budgets pour le fonctionnement avec les sensibilisations, le plaidoyer et le renforcement de capacités des groupes cibles s'élève à 42%.

Par prudence, le budget du nouveau partenaire TDA ne dépasse pas 50% du budget des anciens partenaires.

E. Présentation de l'outcome et motivation

1. Description de la Pertinence

Positionnement de l'outcome et de la théorie du changement par rapport aux politiques, ainsi qu'aux besoins et priorités des bénéficiaires

Dans un pays sahélien, fragile et pauvre, le droit à l'alimentation et à l'eau sont au centre des préoccupations de la population. Selon le rapport « Priorisation des problèmes de développement et des ODD au Mali », près de la moitié des Maliens considèrent que l'insécurité alimentaire est le premier problème de développement auquel le pays fait face et auquel le gouvernement devrait s'attaquer (Massa COULIBALY, 2018, "Priorisation des problèmes de développement et des Objectifs de Développement Durable au Mali", Synthèse de Politique Afrobaromètre No. 46). Le droit à l'eau cadre avec le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023 du Mali dont l'objectif global 5.3 . est d' « assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030 ».

La Politique Sécurité alimentaire et nutritionnelle (POLSAN) a également été adoptée, avec l'objectif suivant : « *D'ici 2030, l'ensemble de la population malienne a [...] un accès équitable à une alimentation de qualité, équilibrée, suffisante et saine [...]* ».

Aussi le Programme de la coopération bilatérale Belgique-Mali (Enabel, 2020) a défini entre ses quatre priorités : (1) la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition (2) l'amélioration l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Dans le document du CSC/Mali, on trouve encore d'autres éléments qui justifient la pertinence des cibles 1 et 5 du CSC/Mali et en conséquence la pertinence de l'outcome.

Intégration de l'aspect genre

Le point de départ de l'outcome est le droit à l'alimentation et à l'eau pour tous (hommes et femmes). L'outcome adresse cette problématique à travers une approche intégrée et transversale de la dimension genre dans toutes ses activités (gender mainstreaming), ainsi qu'à travers des actions spécifiques qui ciblent les femmes directement (p.e. l'appui à des activités agricoles qui sont culturellement en main des femmes comme la volaille et le maraîchage, la transformation des produits agricoles, l'accès à l'eau potable qui réduit la corvée des femmes et des filles, ...). Cette approche est en ligne avec la note stratégique genre de la DGD.

L'indicateur « profil d'empowerment des femmes » de l'outcome est un indicateur qui mesure spécifiquement cet empowerment en suivant quatre éléments essentiels pour les femmes en milieu rural : le niveau d'instruction (éducation), le contrôle de ressources, l'accès aux facteurs de production et l'accès au crédit. Cet indicateur est basé sur le « Women's empowerment in agriculture index » (UsAid, IFPRI, OPHI, 2012). Les autres indicateurs de l'outcome ont été désagrégés par sexe.

Protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale

L'agroécologie permettra au monde d'évoluer vers un développement « bas carbone » pour le secteur de l'agriculture et ses sous-secteurs, ce qui est indispensable pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C. La restauration et la protection des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, ...) font partie de l'impact recherché de l'outcome, à travers l'application des principes de l'agroécologie.

Continuité, avec de nouveaux accents

L'outcome s'inscrit dans une logique de continuité du programme antérieur (l'outcome pour le Mali, DGD 2017-21). Par ce programme précédent, les partenaires maliens ont été formés sur l'Approche Basée sur les Droits. Cette approche devra leur permettre d'évoluer d'un appui à des organisations communautaires de bases (et leurs membres), vers une sensibilisation et une promotion de l'agroécologie à une échelle plus large pour atteindre toute la population paysanne des villages d'intervention. Les réalisations du programme précédent servent d'exemple dans le cadre de cette sensibilisation élargie.

La situation sécuritaire, qui s'est fortement dégradée en cours de la période du programme précédent, a amené les partenaires (particulièrement GAAS-Mali) à travailler selon une approche "triple nexus", aussi bien dans des zones où la population fuit que dans des zones de refuge. Ces déplacements internes ont limité encore d'avantage l'accès des familles à l'eau potable et à l'assainissement (CSC/Mali, p.52). Ils ont également provoqué de grandes pertes de récoltes. On peut (malheureusement) attendre qu'il sera nécessaire de développer encore plus cette approche dans les années suivantes et le partager avec les autres acteurs du CSC.

Pertinence par rapport aux cibles du CSC/Mali

Cible stratégique 1 du CSC (approches 1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G) : par l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs.trices, par l'accès équitable et durable aux ressources productives et naturelles, par la transformation des produits agricoles. La communauté rurale est l'entité centrale des interventions. L'outcome promeut le modèle agroécologique et produit ses résultats au niveau des familles rurales par des sensibilisations, des formations, des exemples concrets (à multiplier) et du plaidoyer. L'outcome renforce particulièrement les femmes tant qu'individuellement qu'organisées pour valoriser leur rôle dans le système alimentaire local, une nécessité qui est décrit dans le chapitre « genre et agriculture au Mali » (CSC/Mali, p. 24).

Au cible stratégique 5 du CSC (toutes les approches) : par la réalisation d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement, le renforcement des capacités des acteurs locaux (p.e. les comités de gestion des infrastructures), la sensibilisation sur et la promotion de l'hygiène et de l'éducation à l'environnement, le plaidoyer au niveau régional et national, des actions favorisant la protection et la préservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux effets du changement climatique, tout en intégrant la dimension genre.

2. Description de la Cohérence

L'outcome est cohérent avec la théorie du changement stratégique (TdC-Horizon 2030) de Solidagro, qui a été développé fin 2019. Voir la Théorie du Changement.

Particularité de l'outcome

La particularité de l'outcome est la combinaison des actions pour la réalisation du droit à l'alimentation et du droit à l'eau dans les mêmes communautés. La protection de l'environnement et de ses ressources naturelles, la gestion de l'eau pour la consommation humaine et pour l'agriculture, sont des exemples qui montrent le lien étroit entre les deux thématiques. Les partenaires interviennent avec une même approche pour les deux thématiques (avec un financement combiné de Solidagro, WaterAid/Mali et d'autres bailleurs).

Complémentarités avec d'autres programmes

Les partenaires maliens appliquent l'expérience sur l'agroécologie, qu'ils ont acquis par leur collaboration avec Solidagro, dans leurs programmes financés par d'autres bailleurs. L'outcome intervient à travers et en collaboration avec les structures administratives locales (les communes rurales) pour stimuler la cohérence avec les domaines de l'action publique.

Lien entre la cohérence de l'outcome et la Théorie du Changement

En cours du processus d'élaboration de la TdC, 24 acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision, ont été identifiés. Solidagro et ses partenaires suivent les évolutions de ces acteurs dans le cadre de cette vision, bien que pour le moment l'outcome se focalise sur une collaboration avec 6 acteurs-clé. Le suivi de la TdC apprendra si en cours de l'exécution quinquennale d'autres entreront dans le sphère d'influence de l'outcome.

Cohérence de l'outcome avec les autres outcomes du programme commun

L'outcome est cohérent avec l'outcome Burkina Faso du programme commun. La cohérence est facilitée par le suivi des deux outcomes par une même équipe de Solidagro, basée au bureau régional à Ouagadougou. Le bureau organise régulièrement des échanges et/ou des formations communes pour l'ensemble des partenaires maliens et burkinabés.

En cours du programme plusieurs semaines de réflexion seront organisées avec des participants des 8 pays du programme commun afin de partager les expériences et d'uniformiser certaines méthodologies. Aussi les évaluations seront organisées à base des termes de référence communs, que chaque pays pourra ajuster encore selon son contexte.

3. Description de l'Efficacité

L'outcome et ses résultats s'inscrivent dans la continuité du programme précédent
L'outcome et les résultats sont basés sur l'expérience du programme 2017-21 au Mali. Les partenaires maliens exécuteront un programme similaire, mais dans d'autres zones d'intervention et en accompagnant un nombre d'OCB plus important (54 au lieu de 15). Les indicateurs au niveau de l'outcome sont maintenus : le score de diversité alimentaires des ménages et la participation des OCB à la vie publique de leur commune.

Résultat 1 : Les communautés rurales adoptent les pratiques agroécologiques et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, et influencent et revendiquent leur droit à une alimentation adéquate et à la nutrition.

Le programme précédent a montré qu'il est possible de rassembler des acteurs des villages rurales, les détenteurs de droit et les porteurs d'obligations, autour d'un défi commun et primordial. Les champs écoles ont montré de bons résultats pour la diffusion des pratiques agroécologiques. Cette stratégie pour la vulgarisation sera maintenue et élargie. Parmi les 54 OCB accompagnées, il y en a 21 (dont 19 sont féminines) qui sont actives dans le maraîchage dans des périmètres communautaires. L'objectif envisagé dans ces périmètres est une fertilisation organique à 100%.

Résultat 2 : Les communautés rurales de la zone d'intervention ont un accès durable aux services d'eau et d'assainissement et revendiquent leur droit à l'eau et à l'assainissement.

Les actions pour l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont groupées dans ce résultat 2. Treize villages (des 32) servent d'exemple pour réaliser une situation digne à ce sujet. Des forages avec pompes seront réalisés afin d'augmenter le nombre d'habitants avec une source d'eau potable à moins de 500 m de leur habitation, ce qui est considéré au Mali comme un bon accès à l'eau potable. Des comités de gestion seront formés pour maintenir les infrastructures et pour organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement. Les organisations de la société civile interpellent les autorités afin de réaliser le droit à l'EHA pour tous.

Résultat 3 : Les OCB / sociétés coopératives renforcent leur capacités, rendent service à leurs membres et augmentent leurs revenus.

Ce résultat permet de suivre particulièrement les OCB. Beaucoup d'attention est accordée à l'empowerment des femmes, membres de ces OCB (Indicateur 3.2).

Dans chacun des 3 résultats, certains indicateurs de la période 2017-21 sont maintenus. Ces indicateurs sont donc déjà connus par deux des trois partenaires, ce qui augmentera la qualité du suivi et l'efficacité.

Les partenaires et Solidagro disposent de l'expérience nécessaire

Les partenaires ont un fort ancrage dans leurs localités d'intervention et il y a la diversité des connaissances et expériences des unes et des autres. GAAS-Mali et l'ARAFD ont déjà une forte capacité à accompagner les OCB/coopératives à s'engager dans la transition agroécologique. Tous les partenaires ont une expérience dans le secteur de l'EHA. Ils ont par ailleurs déjà bien collaboré avec les services techniques et les conseils communaux auparavant. Ces acquis seront valorisés pour leur permettre de renforcer les capacités de toutes ces parties prenantes dans le sens de les amener mieux remplir leur rôle d'une part de porteur d'obligations et d'autre part de détenteur de droit, pour la diffusion de l'agroécologie et la GIRE pour réaliser, protéger et respecter le droit à l'alimentation et à l'eau des communautés. Afin que tous les acteurs puissent parler le même langage, les agents des services techniques de l'Etat et de la commune participeront à certains renforcements de capacités organisés. Des rencontres-bilans annuelles seront organisées entre les autorités, les services déconcentrés, les représentants des communes, les CVD, les responsables des OCB et les agents de mise en œuvre du projet afin de recueillir leurs impressions, débattre des difficultés et proposer des

solutions d'amélioration. Les partenaires et Solidagro sont donc à même de collaborer avec tous les groupes cibles qui se trouvent dans la sphère d'influence de la TdC.

Tenir compte des groupes marginalisés

Dans une logique d'assurer le droit à l'alimentation et à l'eau pour tous, Solidagro et ses partenaires sélectionnent des zones rurales à grande insécurité alimentaire, des communes démunies. L'outcome met le focus sur l'empowerment des femmes rurales en impliquant les femmes dans toutes les actions, ce qui améliore le bien-être des enfants et leur droit à l'alimentation.

Les interventions pour l'EHA sont favorables à toute la population. Elles sont attentives à l'inclusion des personnes handicapées et des personnes âgées.

Opérationnalisation des approches communes du CSC

Cible	Opérationnalisation des approches CSC par le programme de Solidagro
<p>Cible 1 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<p>Approches : 1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G</p> <p>En phase avec la stratégie de Solidagro, le programme investit beaucoup dans le renforcement des OSC (approche 1D) pour arriver à des organisations performantes : par des formations au niveau individuel des membres, au niveau organisationnel et au niveau institutionnel. Une attention particulière est donnée au genre : sensibilisation sur le genre et l'équité, promotion du leadership féminin.</p> <p>L'approche 1A se traduit par une sensibilisation et un plaidoyer (1C) pour un meilleur accès aux facteurs de production pour les femmes, particulièrement au foncier et à l'équipement. En plus les ressources naturelles seront protégées e.a. par la promotion des techniques de Conservation des Eaux et du Sol et de Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) et autres techniques agroécologiques (1F).</p> <p>En phase avec l'approche 1A, l'outcome appuiera le maraîchage (comme production alimentaire en contre-saison), la production hivernale, la transformation agro-alimentaire (1B), le petit élevage (1G) et fera la promotion des produits locaux à haute valeur nutritive. L'outil SDAM permettra de suivre les effets de l'intervention. La commercialisation est également appuyée à travers le renforcement des capacités des OCB en gestion entrepreneuriale et marketing (1B, 1D,1E). Le réseautage est stimulé et des sensibilisations et des formations seront organisées sur les droits fondamentaux, sur la Loi d'Orientation Agricole, sur les semences paysannes et sur le foncier afin de renforcer les acteurs de la société civile pour participer au plaidoyer pour l'agriculture familiale et l'agroécologique (approche 1A, 1C, 1D, 1E, 1G).</p>
<p>Cible 5 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>	<p>Approches : 5A, 5B, 5C, 5D, 5F, 5G</p> <p>En collaboration avec WaterAid/Mali, l'outcome sera actif selon toutes les approches du CSC.</p> <p>Il y a des réalisations d'infrastructures (5A) à travers les communes (5B), qui sont les autorités compétentes au Mali pour ce volet, et les comités de gestion. Cette collaboration concrète est la base d'un plaidoyer envers les autorités locales</p>

	<p>et nationales (5D). Ces derniers s'occupent de la sensibilisation de toute la communauté sur l'hygiène (5C) avec une logique d'inclusion sociale et d'équité genre (5G). La préservation des ressources naturelles (5F) est propre aux principes agroécologiques.</p>
--	--

4. Description de l'Effcience

Suivi budgétaire rapproché

Dans la période de préparation du programme, beaucoup d'efforts ont été fournis ensemble avec les partenaires pour la formulation de la théorie du changement, son système de suivi-évaluation, l'identification des interventions nécessaires et l'enquête des indicateurs à tous les niveaux. L'effcience du programme profitera de ce système participatif bien élaboré. Les budgets des actions sont partagés entre partenaires et seront, sur base des informations des budgets réalisés en cours de l'exécution, révisés au début de chaque année. Pour des actions et/ou des investissements similaires par plusieurs partenaires, les budgets seront rassemblés afin de faire des achats groupés. Lors des réunions de coordination des trois partenaires et Solidagro, nous échangerons sur la manière la plus effciente pour exécuter chaque activité. Cette concertation en amont de l'exécution permet également aux équipes techniques des partenaires de gagner du temps.

Au niveau des partenaires maliens

La stratégie de renforcement de capacités des partenaires locaux consiste à former leur personnel sur certains thèmes. Après, ce personnel multiplie ce qu'ils ont appris dans leurs actions envers les groupes-cibles et les bénéficiaires. Cette stratégie limite les coûts de consultance, car beaucoup de formations sont assurées par les partenaires même.

Les partenaires engageront 8 personnes techniques (chargés de programme, animateurs, techniciens) à temps plein pour l'outcome. Le coût du personnel administratif est partagé entre l'outcome et les autres programmes des partenaires.

Les déplacements dans les zones d'intervention par le personnel technique sont fait en moto. Le choix pour des motos (et pas pour des véhicules) est beaucoup plus économique et permet au staff d'être plus fréquemment sur le terrain.

GAAS-Mali, comme partenaire stratégique de Solidagro, peut être mandaté pour suivre des initiatives CSC au Mali en cas où Solidagro même ne peut pas se rendre sur place.

Au niveau des synergies organisationnelles et logistiques

Le bureau régional de Solidagro est aussi responsable pour le suivi de l'outcome au Burkina Faso de ce programme. L'organisation des formations pour l'ensemble des partenaires maliens et burkinabés permet de renforcer l'effcience. Cela ne demande qu'une seule préparation pour des ateliers qui ont lieu au Burkina Faso et qui sont répétées ensuite lors des missions au Mali. Par la collaboration avec WaterAid-Mali, toute l'expertise du bureau pays (à Bamako) de cette ONG internationale renommée et spécialisée sur l'EHA est disponible pour l'outcome. La contribution au

budget de fonctionnement et de personnel du bureau de WaterAid-Mali pour 14.000 €/année, est assez modérée. Le siège de Solidagro se concerta régulièrement avec les bénévoles de Kanaga ASBL pour partager les informations sur leurs interventions respectives au Mali, pour organiser et/ou préparer leurs missions et pour chercher à minimiser le travail administratif pour les partenaires maliens communs.

Au niveau du bureau régional de Solidagro

Depuis 2019 toutes les fonctions au niveau du bureau régional de Solidagro à Ouagadougou, responsable pour le suivi des programmes au Mali et au Burkina Faso, sont occupées par une équipe locale. Les coûts du bureau sont partagés entre l'outcome au Burkina Faso (75%) et l'outcome au Mali (25%). Afin d'accompagner les partenaires dans une application réelle de l'Approche Basée sur les Droits, le bureau de Solidagro engagera un spécialiste en plaidoyer/communication. Les autres fonctions sont : un représentant pays et un responsable administratif et financier.

La collecte des données de façon électronique, par le logiciel SurveyCTO, a permis d'améliorer la disponibilité des données à moindre coût afin de calculer le niveau des indicateurs.

5. Description de l'Impact attendu

Le changement final de la TdC est envisagé comme impact de l'outcome. De façon plus spécifique et réaliste l'impact attendu est :

- une (meilleure) collaboration entre les 6 acteurs de la sphère d'influence (les groupes cibles), des détenteurs de droit et des porteurs d'obligations, pour une transition agroécologique et pour la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement pour tous
- un nombre plus important d'agriculteurs, d'organisations/coopératives, de consommateurs qui produisent et/ou consomment des produits agroécologiques
- une augmentation de la sécurité alimentaire dans les communes, qui est garanti dans la durée grâce à un écosystème rétabli
- un empowerment des femmes rurales et de leurs organisations

6. Description de la Durabilité

Solidagro et ses partenaires prennent les mesures suivantes pour la durabilité de l'intervention :

Durabilité technique

-Les partenaires sont spécialisés dans les domaines de l'outcome (agroécologie, EHA) et l'ont démontré par leurs interventions précédentes ;

-L'identification et le formation des relais villageois servant d'interface entre les groupes cibles et le programme ;

-L'identification, la formation et l'équipement d'un noyau de personnes capables d'assurer la maintenance et l'entretien des infrastructures ;

-Les conventions relatives à la collaboration technique entre les partenaires et les services techniques de l'Etat prévoient l'aspect du suivi après la fin du programme. Un système de suivi conjoint avec tous les acteurs au niveau communal est mis en place en cours de l'intervention ;

-L'organisation d'un plaidoyer pour la prise en compte des activités du programme dans le Plan de développement social, économique et culturel (PDSEC) de la commune.

Durabilité financière

- Par une production locale de bio-intrants dans un système agroécologique, les producteurs réduiront durablement leurs dépenses pour des intrants chimiques coûteux. C'est une motivation importante dans un contexte où il est difficile d'obtenir un meilleur prix pour un produit bio.
- Lors de la mise en place des interventions, les comptes d'exploitation jouent un rôle important pour identifier les coûts récurrents et identifier les sources de financement pour les couvrir ;
- Par la mise en place de fonds de roulement, autofinancés par les groupes cibles.

Durabilité sociale

- Les partenaires connaissent bien les zones d'intervention, sont en contact étroit avec les populations cibles et se sont bien assurés de la pertinence des propositions de l'outcome avec les groupes cibles, ce qui facilite l'appropriation par les groupes cibles ;
- Les groupes cibles sont représentés dans les structures associatives des partenaires. L'expérience de l'outcome s'ajoutera à la connaissance de l'organisation et ne disparaît pas avec le départ d'un membre du staff technique ;
- Par le renforcement de capacités des groupes cibles (e.a. sur la vie associative, le leadership féminin, l'entrepreneuriat, l'agroécologie, la GIRE, ...). Ils seront à même de continuer les initiatives et de multiplier la connaissance paysanne ;
- L'attention particulière de l'outcome à l'accès équitable aux facteurs de productions pour les hommes et les femmes ;
- L'implication des groupes cibles dans le plaidoyer au niveau communal et régional.

Durabilité institutionnelle

- L'outcome est en phase avec la mission de chaque partenaire. En exécutant l'outcome, les partenaires ont l'occasion de se renforcer et de devenir plus performants à tous les niveaux : opérationnel, organisationnel, institutionnel ;
- Solidagro facilite la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers pour ses partenaires maliens.

Durabilité écologique

Par sa dimension environnementale et par l'application de principes qui imitent les écosystèmes naturels, l'agroécologie contribue à créer des écosystèmes agricoles plus complexes qui sont plus durables (IPES-Food, 2020. "Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie : Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest."). L'agroécologie augmente la résilience et la capacité des systèmes à s'adapter aux changements climatiques dans des contextes où les risques climatiques sont courants. L'agroécologie est perçue comme une approche pouvant augmenter la productivité tout en préservant et réhabilitant les ressources naturelles du milieu. A travers le recyclage des nutriments et la gestion optimale de l'eau, de la fertilité des sols, des paysages, des cycles biogéochimiques, des matières et des flux, les pratiques agroécologiques permettent de favoriser l'autonomie des paysans et l'efficacité de l'exploitation (Pimbert, M.P. (Ed.), 2017. "Food sovereignty, agroecology and biocultural diversity : constructing and contesting knowledge.").

7. Description de la Stratégie de Partenariat

La stratégie partenariale de Solidagro se base sur :

- **Le faire-faire comme approche**, se basant sur la dynamique d'une expertise locale avec la collaboration des ONG locales pour la mise en œuvre des activités terrains avec un déploiement des agents d'encadrement de proximité dans les différents villages d'intervention.
- **La responsabilisation des partenaires locaux de mise en œuvre** : Les partenaires de mise en œuvre sont impliqués dans toutes les phases d'élaboration et de suivi-évaluation du programme.

- **Le respect mutuel, le dialogue et l'échange.**

Le choix et le rôle des partenaires, leur lien avec les groupes cibles

Les trois partenaires maliens sont complémentaires pour ce qui concerne leur connaissance et leur expérience. **L'ARAFD** est une ONG, créée en novembre 1991, avec laquelle Solidagro collabore depuis 2005. Dès l'origine, l'association était dirigée vers des groupements de femmes et cette volonté s'est renforcée avec les années, alors que l'association s'ouvrait à de nouveaux domaines. L'ARAFD a acquis de l'expertise dans plusieurs domaines tels que le droit à l'alimentation et à l'EHA, l'appui organisationnel et institutionnel aux OCB, la promotion de l'entrepreneuriat rural et le genre. Sa plus-value est sa longue expérience dans le domaine du genre et son expérience en EHA. Par ailleurs, ARAFD a acquis avec Solidagro une forte capacité à gérer des programmes multi partenaires et multi acteurs lui permettant de se positionner mieux en partenaire technique de collaboration avec les communes et les services techniques au niveau local.

GAAS-Mali est une ONG, créée en mai 1992, avec laquelle Solidagro collabore depuis 2000. Son siège se trouve à Bandiagara et l'organisation a des antennes dans plusieurs régions du Mali. GAAS-Mali a une grande expérience dans plusieurs domaines tels que le droit à l'alimentation et à l'EHA, l'appui organisationnel et institutionnel aux OCB, la promotion de l'entrepreneuriat rural etc. Sa plus-value est l'encadrement des organisations paysannes et son expérience en plaidoyer.

Le troisième et nouveau partenaire, **Terre Douce d'Afrique (TDA)**, est une jeune structure créée en 2010 qui a montré déjà des initiatives intéressantes. Il partage un bureau à Ségou avec GAAS-Mali. C'est une organisation bien encadrée par GAAS-Mali en terme de conseil et d'appui dans la mise en œuvre de ses programmes. C'est ainsi que TDA a pu avoir des collaborations de programmes de sécurité alimentaire avec des partenaires que nous comptons renforcer au cours de ce programme. Les trois partenaires sont ancrées dans les zones d'intervention de Ségou, mais chaque partenaire va se concentrer sur une commune bien précise (Kalaké pour ARAFD, Fangasso pour TDA et Konobougou et Siby pour GAAS-Mali).

Les trois partenaires sont des ONG maliennes. A leur tour, ils signent des protocoles de collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat et collaborent étroitement avec les communes afin de respecter ces structures de gouvernance dans leurs domaines de compétence.

Renforcement de capacités

L'approche partenariale de Solidagro crée un environnement propice à un renforcement de capacités durable auprès des partenaires. La recherche de synergie avec des partenaires complémentaires qui connaissent bien leurs zones d'intervention favorise le "faire-faire". Solidagro accompagne une gestion axée sur les résultats avec un dispositif de suivi-évaluation élaboré. Chaque semestre, une réunion de coordination des trois partenaires suivra la soumission des rapports. Cette réunion permet de partager et d'évaluer, entre partenaires du programme et Solidagro, les problèmes et les succès de la période précédente ainsi que la planification de la période suivante. Ces réunions sont en même temps des moments clés pour former les partenaires, pour prendre des initiatives de capitalisation etc. Des personnes ressources et d'autres acteurs locaux peuvent être invités pour enrichir les débats et appuyer le réseautage.

8. Description des Synergies

Au niveau du programme commun (Viva Salud, Quinoa, FIAN, Solidagro)

La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour de quatre thématiques communes pour l'ensemble des outcomes :

(1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s (lead = Soliagro) ;

Objectif : Synergies dans les campagnes et le travail de recherche pour avoir plus d'impact

- Pesticides et accès pour tou.te.s à une alimentation nutritive et de qualité (comme intersections des deux thématiques, le droit à l'alimentation et le droit à la santé).
- Lutte pour la souveraineté alimentaire et la promotion de l'agroécologie comme modèle alternatif fort (échanges internationaux au sein de PHM et de FIAN international, par exemple).

(2) Décolonisation (lead = Quinoa) ;

Objectif : Renforcement de capacités interne et diffusion de vision dans le secteur

- Développer une vision interne reprenant les différents prismes du néo-colonialisme
- En parler dans des espaces (processus déjà en cours dans le secteur) où ces réflexions sont déjà en cours.
- Organiser un séminaire sur le néocolonialisme sur les 4 continents en fin de programme.

(3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ;

Objectif : Augmenter l'attention pour la défense des défenseurs du droit à la santé et du droit à l'alimentation

(4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN).

Objectif : Avoir plus de poids dans la dénonciation de cas concrets de mainmise, dans le plaidoyer pour des cadres contraignants applicables aux multinationales et dans la promotion d'alternatives

- Semences : dossier sur la protection des semences au niveau international (droits des paysan.ne.s), outils pédagogiques et contenus de formation
- Pesticides : conditions de travail saines, utilisation de produits toxiques dans l'agriculture (lien alimentation et santé), exportation de produits chimiques par la Belgique qui ne sont pas légales en Europe
- Plaidoyer pour une meilleure régulation

Pour l'outcome au Mali les thèmes 1 et 2 sont les plus pertinents.

Au niveau du CSC Mali

Toutes les ACNG seront impliqués dans une dizaine de synergies générales et transversales (= pour toutes les cibles) qui sont décrites dans le document du CSC/Mali et seront suivis lors des dialogues stratégiques. Les synergies bilatérales sont les suivantes :

Avec Autre Terre (cible 1) sur

Plans de plaidoyer, insertion de l'agroécologie dans les plans de développement économique et social (PDSEC). Formation commune des agents des partenaires sur les techniques agroécologiques.

Avec Oxfam Solidarité (cible 1) sur

Renforcement de capacités des producteurs et du personnel technique des partenaires sur les techniques agroécologiques. La ferme agroécologique de Benkadibougou se présente comme un site

approprié pour la formation conjointe. Réseautage des producteurs formés ensemble sur l'agroécologie.

Avec la Croix-Rouge (cible 1) sur

Renforcement de capacités communes sur les techniques agroécologiques sur une ferme modèle basée à Ségou afin de créer des relais communautaires. Réseautage des producteurs sur l'agroécologie formés ensemble.

Avec VSF (cible 1) sur

Echanges d'expertises sur l'approche One Health, la formation et le suivi des vaccinateurs volontaires villageois (VVV). Echanges d'expertises sur la démarche en 8 modules du projet SELEVER.

Avec SOS-Faim (cible 1) sur

Plaidoyer au niveau national. Financement des outils de transformation des produits agricoles et maraichers. Echanges d'expertises sur l'agroécologie, le plaidoyer et le genre.

Avec Join for Water (cible 1 et 5) sur

Utilisation commune de l'outil de Météo Mali ou Institut Géographique du Mali pour collecter chacun dans sa zone d'intervention des données sur la pluviométrie (évidences pour le plaidoyer). Partage de connaissances (JFW : systèmes d'irrigation non gaspilleur d'eau ; Solidagro : agroécologie). Plaidoyer sur un thème commun dans les zones de chacun (protection de berges des cours d'eau, changement climatique, GIRE par exemple).

Il n'y a pas de budgets spécifiques ou supplémentaires prévus pour ces synergies. Au contraire, l'expérience du programme DGD 2017-21 est d'avoir **économisé** sur les budgets de formations par un partage des coûts ou avec d'autres ACNG ou par un appui en consultance (sans paiement des honoraires) par d'autres ACNG. Le personnel de Solidagro à son tour a pu appuyer des formations organisées par d'autres ACNG.

Avec d'autres acteurs belges

Kanaga et Solidagro financent des projets au niveau de leurs partenaires maliens communs. La collaboration entre Kanaga et Solidagro a démarré en 2020, avec un projet commun exécuté par le GAAS-Mali. Elle réalise une efficacité par un rapportage commun au niveau du partenaire local et par l'organisation conjointe des missions de Kanaga et de Solidagro.

Avec l'ONG britannique WaterAid

Pour le volet Eau-Hygiène-Assainissement (le cible 5 du CSC/Mali), Solidagro collabore au Mali depuis 2005 avec le bureau pays de WaterAid/Mali à Bamako. WaterAid contribue au renforcement des capacités des partenaires, la planification et le suivi de ce volet. Le partenaire commun pour cet outcome est ARAFD, avec la commune de Kalaké comme zone d'intervention, mais WaterAid finance aussi des programmes de GAAS-Mali dans d'autres régions du Mali.

Moyens : 14.000 € par année

La plus-value est la large expérience de WaterAid dans le secteur d'EHA, comme le modèle Assainissement total porté par les communautés (ATPC) et le renforcement des capacités des Associations d'Usagers d'Eau (AUE) pour la gestion des points d'eau. WaterAid renforce aussi la capacité des conseillers communaux aux plaidoyers auprès des autorités à travers des espaces d'interpellation démocratique.

9. Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

A partir des leçons apprises en cours du programme DGD 2017-21 et son évaluation à mi-parcours, l'outcome tiendra compte de :

Partenariat

-Solidagro intervient selon une logique de faire-faire, avec une responsabilisation maximale des partenaires maliens. Par ailleurs, les partenaires ont eux aussi mis en avant la responsabilisation et l'implication des membres des Organisations communautaire de base (OCB) pour toutes les actions en 2017-21. Il en est de même pour les responsables de collectivités locales et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

-Une bonne entente entre les trois partenaires maliens est importante. En général, une dynamique très positive d'échange et d'apprentissage mutuel entre partenaires s'est installée entre les deux partenaires du programme précédent et il est important d'intégrer le nouveau partenaire TDA dans cette dynamique.

Renforcement des capacités

-Le renforcement des capacités des partenaires locaux n'est pas une vaine action, car c'est grâce à cela qu'ils ont pu trouver les ressources techniques et les stratégies pour poursuivre la mise en œuvre du programme sans une forte présence du bureau régional de Solidagro.

-Dans un contexte d'insécurité, la réalisation des activités de masse est totalement impossible sans la responsabilisation des communautés, soutenue par l'accompagnement des acteurs à savoir les chefs traditionnels, les collectivités locales et les services techniques déconcentrés de l'Etat.

-Dans la première année du programme, il est important d'organiser plusieurs formations spécifiques pour les agents des partenaires. L'acquis des connaissances permettra aux partenaires d'assurer eux-mêmes l'accompagnement des groupes cibles, en évitant l'implication des consultants. Cette stratégie rend l'outcome plus efficient.

Approche basée sur les droits (ABD)

Le texte de vision sur l'ABD développé dans le cadre du programme commun 2017-21 permet d'orienter les partenaires. Les obstacles qui persistent pour l'ABD sont essentiellement :

1. La situation sécuritaire fait que les rassemblements de plusieurs personnes sont interdits et même dangereux aussi bien pour les populations que pour le personnel du programme.
2. Le contexte sécuritaire et politique n'est pas favorable au fait de parler ouvertement et directement de violation de droit à l'alimentation qui peut être assimilé à une action politique et non de la société civile ;

3. L'acceptation et la connaissance de l'approche de développement basée sur les droits aussi bien par les porteurs de devoirs que par les détenteurs de droits reste un obstacle à lever ;
4. La multitude d'acteurs au Mali qui mettent en œuvre des programmes humanitaires n'utilisent pas l'ABD.

Les actions « témoins ou pilotes » développées par le programme en terme de prestation directe de service aident à maintenir l'attention des communautés pour leur parler de leurs droits dans un contexte où les questions sécuritaires et humanitaires sont les premières préoccupations des communautés.

Environnement et lutte contre le changement climatique

L'outcome est d'autant plus pertinent dans le contexte de problèmes de disponibilité alimentaire et d'effets négatifs du changement climatique. Les approches agroécologiques et la responsabilisation des communautés sont le gage de la résilience des populations face à tous ces fléaux.

Approche genre

L'intégration du genre fait systématiquement partie de toutes les activités de l'outcome. Il ressort des précédents programmes que les sessions de formation sur l'approche genre et sur le leadership féminin sont très utiles dans les villages : les communautés comprennent de plus en plus que les femmes peuvent occuper beaucoup de postes de responsabilités dans la vie sociale et peuvent aussi être responsables autant que les hommes. Les femmes témoignent qu'elles ont acquis des capacités de négociation (ouverture d'esprit, connaissances, revenus) qui font que les hommes tiennent compte qu'elles prennent part au processus de décision.

F. Annexes obligatoires classées par outcome

- 1. Analyse des risques**
- 2. Listes Partenariats et Collaborations**
- 3. Fiches Partenariats**
- 4. Fiches Collaborations**
- 5. Convention Partenariats**
- 6. Convention Collaborations**

5. PALESTINE

A. Contacts

1. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

Nom :	David Verstockt
Téléphone :	02/209 23 65
E-mail :	david@vivasalud.be
Confidentialité :	Oui

2. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

Organisation :	/
Nom :	/
Téléphone :	/
E-mail :	/
Confidentialité :	Non

B. Identification de l'outcome

1. Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Un mouvement social fort pour faire respecter le droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien.		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :			
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0418282311-prg2022-5-PS		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC géographique Palestine		
Pays d'intervention :	Palestine / Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza		
Secteur principal	12110 Health - Health policy and administrative management		39%
Secteur secondaire 1 :	15150 Government & Civil Society - Democratic participation and civil society	Part du budget :	29 %
Secteur secondaire 2 :	31120 Agriculture,	Part du budget :	17 %

	Forestry, Fishing - Agricultural development		
Secteur secondaire 3 :	16070 Social Infrastructure & Services - Labour Rights	Part du budget :	15 %
Autre(s) OSC / AI impliqué(s) : <i>(Lorsque l'outcome est commun à plusieurs programmes)</i>	Solidagro		

2. Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative :	Liste des niveaux administratifs Pays + National + Région Cisjordanie et ses 11 gouvernorat (Nablus, Qalqilya, Tubas, Salfit, Tulkarm, Jenin and the Jordan Valley, Ramallah and al-Bireh, Bethlehem, Hebron and Jerusalem) La bande de Gaza et ses 5 gouvernorats : North Gaza, Gaza, Seir al-Balah, Khan Yunis and Rafah).
Confidentialité de la localisation :	Oui

3. Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>Viva Salud, Solidagro et leurs partenaires palestiniens visent à soutenir et renforcer le mouvement social palestinien à influencer les porteur.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux à mieux respecter les droits de la population palestinienne, en particulier son droit à la santé et à l'alimentation.</p> <p>Les stratégies principales qui seront employées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités des groupes cibles à pouvoir mener des campagne de sensibilisation et de plaidoyer politique pour influencer les porteur.euse.s d'obligations. Cela se fera à travers des formations, des échanges de bonnes pratiques et de leçons apprises. - Le travail de documentation et recherches communautaires, qui fournissent des preuves et des témoignages qui servent à la fois à alimenter les campagnes ainsi qu'à inspirer d'autres mouvements sociaux au niveau local, national ou international. - La mise en réseau et la création d'alliances au niveau national et international permettent de parler d'une voix plus forte et unifiée pour un plaidoyer plus efficace. Il y a également une volonté de renforcer la solidarité
----------------------------	--

	<p>internationale et mieux faire converger les différentes luttes au niveau global pour porter la voix des segments les plus opprimés et exploités de la société.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du grand public : campagnes, éducation par le biais de discussions communautaires, création de matériel d'information, etc. Un public mieux informé est mieux placé pour revendiquer ses droits et faire pression sur les porteur.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux pour qu'ils agissent et fassent respecter leurs droits. - Plaidoyer politique : proposition de politiques et dialogues avec les porteur.euse.s d'obligations, suivi de la mise en œuvre des lois existantes, suivi de l'adoption de lois préjudiciables au droit des personnes à la santé et à l'alimentation.
Formulation de l'outcome :	Le mouvement social palestinien est plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est en de la bande de Gaza.
Groupes-cibles :	Des organisations communautaires ; des mouvements de jeunes, de femmes, des personnes avec un handicap ; des syndicats ; des agriculteur.trices, des défenseur.e.s des droits humains, des jeunes travailleur.euse.s, des activistes syndicaux. Ils jouent un rôle important en défendant les intérêts collectifs, en augmentant la responsabilité des porteur.euse.s d'obligations, en renforçant des mécanismes de solidarité, en influençant la prise de décision, en soutenant la participation des communautés.

4. Informations sensibles et confidentielles

Il y a une aggravation des pressions sur l'espace démocratique au sein duquel évolue le mouvement social palestinien.

Le pouvoir occupant israélien est le premier porteur d'obligations qui menace et rétrécit l'espace démocratique du mouvement social palestinien. En tout premier lieu par la nature même de son régime d'occupation militaire, de colonisation de peuplement et d'apartheid. Ensuite, par l'impunité dont il jouit alors qu'il commet des violations du droit international commises depuis des décennies.

Enfin, par ses stratégies ciblées visant à fragiliser le mouvement social palestinien, soit en ciblant ses membres, soit en ciblant ses activités humanitaires et de défense des droits humains. Ces stratégies sont déjà dénoncées par plusieurs rapports d'organisations internationales. Ainsi dans un rapport paru en avril 2021³⁷, la Fédération internationale des droits humains (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) mettent en lumière les éléments de cette stratégie qui vise premièrement à diffamer les organisations de la société civile palestinienne en leur trouvant des liens présumés avec des organisations terroristes ou antisémites,

³⁷<https://target-locked-obs-defenders.org/>

deuxièmement, à mettre sous pression toute organisation ou personne qui les soutient, et troisièmement, à plaider activement pour couper toutes leurs sources de financement. L'ampleur et l'acharnement de ces attaques diffamatoires, combinées aux attaques des forces militaires israéliennes contre les défenseur.e.s des droits humains, ont contribué à saper considérablement la capacité du mouvement social à mener à bien ses activités légitimes et cruciales.

Les Autorités palestiniennes – que ce soit en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza – **participent également au rétrécissement démocratique** du mouvement social palestinien, même si ce phénomène est **sans commune mesure aux stratégies d'oppression systématique menée par le pouvoir occupant israélien.**

Afin de protéger nos organisations partenaires, leurs réseaux, leurs groupes cibles ainsi que, dans une moindre mesure, les organisations du programme commun, nous insistons sur l'importance de la confidentialité des informations suivantes :

II.A.1 : Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

II.A.2 : Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

II.B.2 : Localisation géographique de la zone d'intervention.

II.B.3 : Résumé de l'outcome

II.B.7 Catégorisation.

II.B.8: Bonus d'allocation des subsides.

II.C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

II.D. Budget de l'outcome

II.E :Identification d'un ou plusieurs partenaire(s).

II.F : Identification d'un ou plusieurs partenariat(s) de collaboration.

II.G. Présentation de l'outcome et motivation.

Annexes :

III.1 ToC associée à l'outcome

III.2 Analyse des risques associée à l'outcome

III.3. Carte du pays avec localisation de la zone d'intervention.

III.4 Fiche technique par partenaire

III.5 Projet de convention de partenariat

III.6 Fiche d'information par collaboration

III.7 Projet de convention de collaboration

Les noms des partenaires ne sont pas confidentiels. Il s'agit d'organisations légitimes et légales. La confidentialité concerne les noms des personnes de contact, la localisation géographique de leurs interventions, le budget alloué à chaque partenaire et les stratégies du programme. Nous insistons sur l'importance d'anonymiser ces documents afin de protéger à la fois les ANGs belges et les organisations partenaires. Comme le mentionne le rapport du policy working group³⁸, NGO Monitor est une organisation affiliée à un gouvernement qui cible sélectivement les organisations de défense des droits humains, dépend presque entièrement du financement de donateurs étasuniens, se soustrait à la transparence qu'elle exige des autres et diffuse des informations trompeuses et tendancieuses, qu'elle présente comme des recherches approfondies factuelles.

³⁸SHRINKING SPACE - NGO Monitor: Defaming human rights organisations that criticize the Israeli occupation, 2018, p. 4, available at http://policyworkinggroup.org.il/report_en.pdf

5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	SD G code	SDG name	Target code	Target description
ODD principal (obligatoire)	16	Paix, Justice et Institutions	16.7 16.3	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
ODD principal (obligatoire)	3	Bonne santé et bien-être	3.8 3.c	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable 3.c Accroître considérablement le budget de la santé, le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
ODD principal (obligatoire)	2	Faim Zéro	2.3 2.4	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements

				climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
ODD principal (obligatoire)	5	Egalités entre les sexes	5.5 5.c	<p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p> <p>5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent</p>
ODD principal (obligatoire)	8	Travail décent et croissance économique	8.8	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
ODD principal (obligatoire)	10	Inégalités réduites	10.2 10.3	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière</p>
ODD secondaire (facultatif)	1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.4 1.5	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres

				<p>formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance</p> <p>1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité</p>
ODD secondaire (facultatif)	12	Consommation et production durables	12.2 12.8	<p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles</p> <p>12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature</p>
ODD secondaire (facultatif)	13	Action climatique	13.3	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>

6. Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
1. Gender Equality	2
2. Aid to Environment	2
3. Participatory Development / Good Governance	2
4. Trade development :	1
5. Biodiversity :	2
6. Climat Change – Mitigation :	2
7. Climat Change – Adaptation :	2
8. Desertification :	2
9. RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	1
10. HIV / AIDS :	0
11. Children's Rights :	1
12. Disability	2
13. Nutrition	2

Tags	
1. D4D – Better use of big data :	Non
2. D4D – Digital for inclusive societies :	Oui
3. D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
4. Private Sector Development :	Non
5. Health – Sexual and reproductive health :	Oui
6. Health – Quality medicines :	Oui
7. Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Oui
8. Refugees :	Non
9. Covid-19 :	Oui

7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Agriculture et sécurité alimentaire	Alignment with one or several objectives
Motivation du positionnement :	<p>Comme le droit à l'alimentation par la promotion de l'agroécologie est l'un des principaux thèmes de ce programme, la position vis-à-vis de ce document stratégique a été bien discutée. Le résultat et les stratégies du programme s'alignent sur plusieurs orientations de la stratégie de coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'agriculture durable : le programme promeut l'agroécologie en tant que système alimentaire et agricole qui renforce les moyens de subsistance des agriculteurs et agricultrices et gère les ressources naturelles de manière durable. - le rôle des femmes dans l'économie rurale : le programme encourage la participation active des femmes et des jeunes à la production et aux autres activités de la chaîne de valeur telles que la transformation, le stockage, la commercialisation et la distribution aux marchés locaux et alternatifs - la bonne gouvernance : à partir d'une approche fondée sur les droits, le programme favorise la participation des organisations de base à l'élaboration des politiques publiques relatives au droit à l'alimentation, ainsi qu'au contrôle de leur mise en œuvre. - Nutrition : le système alimentaire agroécologique vise à fournir aux consommateurs et consommatrices une alimentation équilibrée et nutritive. Par ce biais, un lien est également établi avec le deuxième thème principal de ce programme, le droit à la santé. <p>La stratégie du programme diffère toutefois de la vision plus entrepreneuriale de la note.</p>

Confidentialité de la motivation :	Yes
------------------------------------	-----

Droit des enfants	Alignment with one or several objectives
Motivation du positionnement :	<p>Dans le programme 22-26, le résultat sera lié aux objectifs de la note stratégique de la DGD de la manière suivante :</p> <p>(1) Protection des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agroécologie augmente les moyens de subsistance des familles d'agriculteur.trice.s et renforce les systèmes alimentaires locaux et la souveraineté alimentaire, ce qui entraîne une diminution de la malnutrition chez les enfants. Dans le programme, l'agroécologie sera particulièrement promue dans et parmi les communautés vulnérables et marginalisées. - L'outcome vise une meilleure inclusivité du mouvement social, ce qui renforcera les capacités des femmes à poursuivre leur lutte pour l'égalité des genres, conduisant directement à une meilleure protection et promotion des droits des enfants. <p>(2) Fourniture de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme plaide pour un système de santé public plus fort et plus qualitatif, rendant les soins de santé plus accessibles aux enfants vivant dans la pauvreté. - La préservation et la gestion correcte et durable des ressources naturelles pour les générations futures, sont au cœur de l'agro-écologie.
Confidentialité de la motivation :	Yes

Éducation	Not applicable
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	No

Éducation au développement	Not applicable
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	No

motivation :	
--------------	--

Environnement et Changement climatique		Alignment with one or several objectives
Motivation du positionnement :	du	<p>Ce résultat s'inscrit dans les axes suivants de la note stratégique :</p> <p>4.1 Intégration thématique de la conservation et de la protection de l'environnement : des mesures doivent être développées pour réduire ou éviter la pression sur les écosystèmes par la conservation et la protection des ressources naturelles. La réduction de la biodiversité, ainsi que les conséquences du changement climatique, sont des facteurs déterminants pour une agriculture durable. La promotion d'un système alimentaire et agricole agroécologique correspond à cette vision. L'agroécologie réduit la pression sur les écosystèmes et peut même restaurer les écosystèmes endommagés et augmenter la biodiversité grâce à une série de pratiques agroécologiques. L'accent sur le changement climatique sera également garanti dans le programme grâce à l'encouragement des initiatives communautaires pour la résilience au changement climatique.</p> <p>4.2. Soutien environnemental sectoriel</p> <p>Le programme contribue à l'utilisation durable des terres et des sols par la mise en œuvre et la promotion des pratiques d'agroécologie.</p> <p>4.3.2.1 Changement des modes de production et de consommation</p> <p>La stratégie du programme ne se concentre pas seulement sur le côté production de l'agriculture, mais aussi sur le côté consommation, en encourageant les consommateurs et consommatrices à rejoindre les campagnes pour l'agroécologie et pour l'accessibilité des produits agroécologiques.</p>
Confidentialité de la motivation :	de la	Yes

Genre		Alignment with one or several objectives
Motivation du positionnement :	du	<p>Le programme commun adopte une approche basée sur les droits et met l'accent sur les droits des femmes comme étant une condition à la réalisation du droit à l'autodétermination et l'émancipation. Des actions spécifiques ainsi que l'intégration de la dimension de genre sont entreprises. Les quatre priorités de la note stratégique sont couvertes par</p>

			<p>le résultat et la stratégie (voir II.B.8 - attribution de la prime de subvention : thèmes prioritaires et priorités stratégiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducation et la prise de décision, par le développement du leadership des femmes dans les organisations de base. - La santé et les droits sexuels et reproductifs, dans le cadre des campagnes sur les droits à la santé du programme. - La sécurité alimentaire, l'accès aux ressources naturelles et l'autonomisation économique, à travers le volet agroécologie du programme. - la protection des droits et la lutte contre la violence sexiste, grâce au travail de réseau contre la violence faites aux femmes. <p>Une attention particulière sera accordée à la communauté LGBTQI+, avec la recherche de collaboration potentielle avec Çavaria.</p>
Confidentialité de la motivation :		la	Yes

Migration			Not applicable
Motivation positionnement :	du		Le programme commun se positionnera par rapport à la Note migration pour tous ses outcomes dès que cette note sera validée par le cabinet de la Ministre et diffusée par la DGD (et/ou les fédérations).
Confidentialité de la motivation :		la	No

Numérisation – Digital for Development D4D			Alignment with one or several objectives
Motivation positionnement :	du		La pandémie de COVID a créé un élan pour accroître les compétences numériques des OSCs dans le monde entier. Le programme maximisera les avantages potentiels des médias sociaux pour les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur le droit à la santé. Ces campagnes toucheront les membres des organisations communautaires et des mouvements, avec une attention particulières aux communautés ou groupes marginalisés ou vulnérables, conformément à la priorité stratégique de la DGD "le numérique pour des sociétés inclusives" et au principe "ne laisser personne de côté".
Confidentialité de la motivation :		la	Yes

Santé	Alignment with one or several objectives
Motivation positionnement :	<p>du La promotion et la protection de la santé de la population sont essentielles pour un développement économique et social durable. Conformément à la déclaration d'Alma Ata et au document d'orientation "Le droit à la santé et aux soins de santé", pour Viva Salud, la santé n'est pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de complet bien-être physique, mental et social. Il s'agit d'un droit humain fondamental qui nécessite une action dans toutes les sphères sociales et économiques de la société, au-delà du secteur de la santé.</p> <p>L'accès à des soins de santé publics de qualité avec une première ligne forte, l'attention portée à la prévention et la reconnaissance d'une diversité de besoins en matière de santé et de groupes cibles constituent un axe majeur du travail et des activités de Viva Salud. Le financement et la gestion publique des services de santé sont des conditions importantes pour l'égalité d'accès financier et géographique aux soins de santé de qualité et pour le respect du droit à la santé de la population.</p> <p>Viva Salud donne la priorité au soutien et au renforcement des capacités des mouvements sociaux dans ses pays partenaires. Comme l'indique la note politique "Le droit à la santé et aux soins de santé", le renforcement de la société civile locale est important pour qu'elle puisse assumer son rôle critique et revendiquer le droit de la population à la santé. La coopération avec les mouvements sociaux et les actrices et acteurs locaux de la société civile renforce de manière constructive la base démocratique et sociale pour des soins de santé publics accessibles et de qualité. Les besoins réels, les exigences et les attentes des groupes cibles spécifiques sont pris en compte dans la politique et tou.te.s les acteurs et actrices concernées s'approprient davantage la politique. Il en résulte une plus grande efficacité et de meilleurs résultats.</p>
Confidentialité de la motivation :	Yes

Secteur Privé	Alignment with one or several objectives
Motivation positionnement :	<p>du Le résultat ne fournit pas de soutien structurel au secteur privé, comme décrit dans la note stratégique.</p> <p>Néanmoins, en application de l'approche basée sur les droits humains et la théorie du changement, seul.e.s les représentant.e.s du secteur privé à petite échelle et de</p>

	<p>l'économie solidaire et sociale sont considéré.e.s comme cibles directes de notre programme. Viva Salud et Solidagro s'alignent donc sur la partie de la note qui vise principalement les « <i>MPME locales et régionales, leurs associations représentatives et les autorités publiques ayant une influence sur l'environnement des affaires</i> ». Les autres types de secteur privé sont touchés indirectement via le « <i>renforcement des capacités d'intervention et de régulation des pouvoirs publics</i> » et leur contrôle sur le secteur privé.</p> <p>Plus précisément, la vision du programme sur l'agroécologie identifie quatre dimensions, dont l'une est la dimension économique, qui vise à faire de l'agriculture une activité de subsistance durable pour les petits agriculteur.trice.s. Les stratégies de chaînes courtes et les marchés locaux robustes sont encouragés, et les vulnérabilités financières sont réduites par la diversification des cultures. Cela correspond à plusieurs paragraphes décrits au chapitre 4.1 (priorité sectorielle - agriculture) de la note stratégique de la DGD.</p>
Confidentialité de la motivation :	Yes

8. Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits). • Question centrale : L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ? • Valeur A : Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques. • Valeur B : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits. • Valeur C : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants. 	
Motivation du positionnement :	<p>L'approche basée sur les droits est centrale dans le programme, avec un accent spécifique sur le droit à la santé et le droit à l'alimentation.</p> <p>Le programme vise à renforcer l'inclusivité, l'indépendance, l'ancrage dans les communautés et la légitimité du mouvement social palestinien. Un mouvement social qui se compose de détenteur.trice.s de droits et vise à améliorer les droits du peuple palestinien, en particulier ceux des segments les plus marginalisés et vulnérables de la société palestinienne.</p> <p>Le programme promeut l'utilisation d'une stratégie</p>

	<p>d'empowerment où le mouvement social palestinien va soutenir ses membres à sensibiliser leurs communautés à l'approche basée sur les droits, à s'organiser et travailler ensemble pour mieux analyser le contextes et les alternatives à porter lors des mobilisations populaire pour pousser les porteur.euse.s d'obligations à prendre ses responsabilités et des décisions allant dans la direction du bien-être de la population et du respect de ses droits.</p> <p>Cependant, particulièrement en Palestine, territoire sous occupation militaire, cible des politiques israéliennes de colonisation de peuplement et d'un régime d'apartheid, la capacité du peuple à revendiquer ses droits ne peut être protégée ou même garantie durablement. A fortiori si les porteur.euses.s d'obligations ne sont pas disposé.e.s à agir en faveur des droits du peuple palestinien et, pour certain.e.s, sont au contraire, les responsables directs de violations des droits humains et du rétrécissement de l'espace démocratique par lequel le peuple peut demander des comptes ou porter des revendications.</p> <p>Par conséquent, le programme vise à construire et renforcer les alliances qui travaillent à la protection de l'espace démocratique et qui s'engagent dans le plaidoyer politique aux niveaux national et international pour exiger la conformité avec les mécanismes internationaux du droit international en matière de droits humains et de droit humanitaire.</p>
Confidentialité de la motivation :	Oui

Travail décent et durable :

- **Définition** : Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social.
- **Question centrale** : L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent, défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres règlementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...)
- **Valeur A** : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles.
- **Valeur B** : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles.

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en oeuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers. 	
Motivation du positionnement :	<p>Le programme se concentre sur le renforcement des capacités des syndicats et des militant.e.s syndicaux sur un aspect spécifique du travail décent qui est la sécurité et la santé au travail.</p> <p>Les stratégies comprendront tout d'abord des recherches qui analysent la conformité du corpus légal et politique palestiniens avec le corpus correspondant au niveau international pour la sécurité et la santé au travail et fournissent des recommandations d'amélioration à destination à la fois des syndicats et des porteur.euse.s d'obligations nationaux et internationaux. Ensuite, elles intègrent un aspect de renforcement des outils mis à disposition des syndicats et militant.e.s syndicaux pour améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes. Enfin, elle verra la mise en oeuvre d'initiatives dans les usines et lieux de travail où la situation de la santé et la sécurité des membres des syndicats n'est pas respectée et peut être améliorée. L'objectif de ces initiatives est aussi de nourrir le travail de plaidoyer des syndicats et de renforcer leurs liens avec leurs bases sociales.</p> <p>Les revendications seront également relayées avec celles de nos autres pays d'intervention au niveau international afin de plaider pour une loi sur le devoir de diligence en Belgique, pour des directives européennes et pour le traité contraignant de l'ONU qui garantissent la santé, la sécurité et la dignité sur le lieu de travail et les rendent juridiquement contraignantes.</p> <p>Un autre thème du programme, l'agroécologie, a également un lien fort avec l'agenda du travail décent. L'agroécologie crée des emplois durables dans les communautés rurales. En outre, la pratique de l'agriculture biologique crée un environnement de travail plus sain pour les agriculteurs et agricultrices.</p>
Confidentialité de la motivation :	Oui

<p>Genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition : Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas

non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence, qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.

Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexués (LGBTI). Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.

Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.

- **Question centrale** : L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?
- **Valeur A** : L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.
- **Valeur B** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.
- **Valeur C** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.

Motivation du positionnement :

Le changement des causes profondes et systémiques menant aux inégalités de genre fait partie intégrante du programme.

Le programme s'appuiera à la fois sur l'expérience et l'expertise des partenaires et leurs réseaux – dont certaines sont mouvements de femmes ou des coalition contre les violences faites aux femmes – ainsi que sur les bonnes pratiques du programme précédent.

Plusieurs stratégies sont déjà en place, comme le renforcement des capacités des (jeunes) femmes à occuper des rôles de leadership – notamment au sein de leurs communautés - la gestion des campagnes et des finances, le réseautage, le lobbying et le plaidoyer, entre autres.

Le programme vise à rendre le mouvement social palestinien plus inclusif et à mobiliser les communautés ainsi que les (jeunes) femmes dans le mouvement social, pour faire pression sur les porteur.euse.s d'obligations concernant leurs violations et l'impact spécifique qu'ils peuvent avoir sur certains genres spécifiques ainsi que pour poter leurs revendications, notamment liées à un système de santé fort, de la santé et la sécurité au travail pour les travailleuses palestiniennes, et la mise en œuvre de modèles agroécologique pour les agricultrices palestiniennes.

Le programme vise enfin à renforcer les connaissances des

	<p>groupes cibles sur la question des inégalités et violences basées sur le genre.</p> <p>Les quatre priorités de la note stratégique sont couvertes par l'outcome et la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation et la prise de décision, par le développement du leadership des femmes dans les CBOs et mouvements de femme ou mouvements de jeunes. - La santé et les droits sexuels et reproductifs, dans le cadre des campagnes du programme sur les droits à la santé. - La sécurité alimentaire, l'accès aux ressources naturelles et l'autonomisation économique, à travers le volet agroécologie du programme. - Un lieu de travail sécurisé et sain pour les travailleuses palestiniennes.
Confidentialité de la motivation :	Oui

Environnement :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l'environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l'objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l'environnement un thème transversal à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale. Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l'environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l'environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L'impact de l'environnement et du climat sur l'outcome, et réciproquement, l'impact de l'outcome sur l'environnement et le climat, ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, et comporte un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. • Valeur C : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, elle dispose d'un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l'environnement/le climat.
Motivation du positionnement :	<p>Le programme intègre la protection de l'environnement dans ses stratégies et activités axées sur la promotion du droit à l'alimentation et du droit à la santé. Le programme vise à promouvoir l'agroécologie comme un mode de production respectueux de l'environnement et une réponse clé au changement climatique actuel et à l'atténuation des effets du réchauffement de la planète. Un nombre croissant d'études scientifiques ont démontré que les systèmes de production agroécologiques peuvent préserver la biodiversité, maintenir le carbone dans le sol, restaurer la fertilité et augmenter les rendements en réhabilitant les écosystèmes (et non à leurs dépens).i Les stratégies comprendront l'autonomisation des communautés, y compris des femmes, par leur engagement actif dans la co-création et le partage des connaissances dans le processus</p>

	<p>de développement d'innovations pour relever les défis du changement climatique. Le programme vise également à travailler main dans la main avec les communautés pour renforcer les modèles agroécologiques et les faire vivre.</p> <p>Pour réduire l'empreinte carbone, les partenaires ont intégré dans leur manuel d'opérations des politiques qui guideront leurs actions pour conserver et protéger l'environnement dans leurs activités au cours de la mise en œuvre du programme.</p>
Confidentialité de la motivation :	Oui

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble. • Question centrale : Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ? • Valeur A : L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun. • Valeur B : La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante. • Valeur C : L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement.
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome tel que défini par Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux renforcera les actions du réseau croissant d'organisations et d'individus visant à tenir les porteur.euse.s d'obligations responsables de la réalisation du droit à la santé et du droit à l'alimentation des personnes. Ces deux droits sont fortement liés. La stratégie du programme maximise les opportunités de cette connexion. L'objectif commun est de renforcer la capacité des porteur.euse.s d'obligations à s'engager avec les mouvements sociaux dans la défense d'un système de santé basé sur les droits et d'un système agro-écologique d'alimentation et d'agriculture.</p> <p>Les partenaires feront également campagne conjointement contre les tentatives visant à limiter l'espace démocratique par lequel les mouvements sociaux peuvent demander des comptes aux porteurs d'obligations et promouvoir les droits des personnes.</p> <p>Outre cette cohérence spécifique au programme palestinien, au niveau du programme commun global, la cohérence sera atteinte en travaillant sur quatre thèmes communs pour tous les résultats :</p> <p>1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté</p>

	<p>alimentaire et droits des paysans (leader = Solidagro) ;</p> <p>2) Décolonisation (leader = Quinoa) ;</p> <p>3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseur.e.s des droits de humains (leader = Viva Salud) ;</p> <p>4) Le contrôle des systèmes alimentaires, des politiques et de la gouvernance par les entreprises, ainsi que la financiarisation et la marchandisation des ressources (leader : FIAN).</p>
Confidentialité de la motivation :	Oui

Outcome commun entre programmes distincts	
<ul style="list-style-type: none"> Définition : Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier : <ul style="list-style-type: none"> La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune. La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune. Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes. Question centrale : L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ? Valeur A : Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes. Valeur B : Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes. Valeur C : L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes. 	
Motivation du positionnement :	PAS APPLICABLE
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :	
<ul style="list-style-type: none"> Définition : Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement. Question centrale : L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ? Valeur A : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome. Valeur B : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement 	

<p>complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue. 	
<p>Motivation du positionnement :</p>	<p>Bien que le portefeuille portant sur "Empower youth and an environmentally sustainable Palestine »sur 5 ans n'ait pas encore été totalement développé, des discussions préliminaires portant sur les piliers stratégiques d'Enabel en Palestine ont eu lieu pour déterminer quelles opportunités de synergies pouvaient être approfondies dans un futur proche.</p> <p>Il y a donc une série de synergies possibles qui ont été listées et devront être analysées ensemble avec Enabel dans les prochains mois et années pour déterminer quelle collaboration spécifique peut avoir lieu entre Viva Salud, ses partenaires et Enabel sur le pilier de l'autonomisation des jeunes et celui de l'environnement et du climat.</p>
<p>Confidentialité de la motivation :</p>	<p>Oui</p>

C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1. Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général

Approches ou sous-objectifs concernés	SG2 : 2A, 2B, 2C, 2D SG3: 3A, 3B, 3C, 3D, 3G SG4: 4A, 4B, 4C, 4F, 4G, 4H, 4J, 4K, 4L
---------------------------------------	--

2. Description des résultats prévus

Narrative		Baseline	Target Year 3 – 31/12/2024	Target Year 5 – 31/12/2026		
Outcome:	Le mouvement social palestinien est plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza.					
Indicateur 1:	Nombre de références des responsables locaux, nationaux et internationaux aux analyses du mouvement social palestinien sur le droit à la santé et le droit à l'alimentation.	10	30	44	Confidentiality:	Yes
Indicateur 2 :	Nombre d'initiatives de plaidoyer liées au droit à la santé mises en œuvre par le PSM qui ont conduit à un dialogue avec les responsables locaux, nationaux et internationaux.	179	215	239	Confidentiality:	Yes
Indicateur 3 :	% des mouvements, organisations et syndicats ciblés par le programme qui estiment que le mouvement social est devenu plus inclusif.	0 %	38 %	60 %	Confidentiality:	Yes
Résultat 1:	Les partenaires et leurs réseaux renforcent le pouvoir (empower) du mouvement social palestinien à plaider pour une approche de la santé basée sur les droits humains afin d'obtenir un système de santé plus inclusif, accessible, abordable et qualitatif en Palestine.					
Indicateur 1:	Nombre d'analyses, prises de position ou articles (co)publié.e.s par les partenaires et leurs réseaux, qui alimentent le travail de soutien des groupes cibles et de plaidoyer politique.	53	91	115	Confidentiality:	Yes
Indicateur 2 :	Nombre de membres des groupes cibles qui ont été équipé.e.s par des partenaires pour plaider en faveur de l'approche de la santé basée sur les droits sur un système de soins de santé plus inclusif, accessible, abordable et qualitatif en Palestine.	4,500	5,730	6,280	Confidentiality	Yes
Indicateur 3 :	Nombre de nouveaux membres du mouvement social palestinien qui rejoignent et participent activement aux campagnes de droit à la santé menées par les partenaires et les groupes cibles.	127	191	235	Confidentiality:	Yes

Résultat 2:	Les partenaires et leurs réseaux renforcent les syndicats actifs grâce au soutien des militant.e.s syndicales du mouvement social palestinien afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes.					
Indicateur 1:	Nombre de rapports de recherche (co)publiés par les partenaires et leurs réseaux qui (1) analysent la conformité du corpus légal et politique palestiniens avec le corpus correspondant au niveau international pour la sécurité et la santé au travail et (2) fournissent des recommandations d'amélioration à destination à la fois des syndicats et des porteur.euse.s d'obligations nationaux et internationaux.	0	3	6	Confidentiality:	Yes
Indicateur 2 :	Nombre de syndicats et militant.e.s syndicaux qui ont été équipé.e.s pour améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes.	0	181	322	Confidentiality:	Yes
Indicateur 3 :	Nombre d'initiatives mises en œuvre par des syndicat.e.s et visant à améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes.	0	16	30	Confidentiality	Yes
Résultat 3	Les partenaires et leurs réseaux augmentent leur légitimité au niveau local, national et international et améliorent l'application du droit international en matière de droits humains et humanitaire par les porteur.euse.s d'obligations.					
Indicateur 1:	Nombre de fois où les partenaires sont sollicité.e.s pour leur expertise sur l'importance des mouvements sociaux dans la lutte pour le respect des droits humains en Palestine et dans le monde.	53	90	116	Confidentiality	Yes
Indicateur 2 :	% des membres des groupes cibles estiment avoir les capacités et les outils nécessaires pour accroître leur légitimité au niveau local, national et international.	0 %	48 %	66 %	Confidentiality	Yes
Indicateur 3 :	Nombre d'interventions, initiatives et campagnes au niveau local, national et international dans lequel.le.s nos partenaires et leurs réseaux sont actif.ve.s et qui promeuvent l'importance de l'espace démocratique pour les mouvements sociaux dans lutte pour le respectdes droits humains.	199	267	314	Confidentiality	Yes
Résultat 4	Les partenaires et leurs réseaux soutiennent la promotion de l'agroécologie (AE) comme modèle alternatif et collectif qui est plus inclusif, ancré dans les communautés et qui valorise (empower) les groupes de fermiers dans leur soutien à la souveraineté alimentaire en Palestine.					
Indicateur 1:	Nombre d'agriculteur.trice.s qui ont renforcé leur compréhension du modèle AE et considèrent qu'ils pourraient le mettre en œuvre à l'avenir.	0	190	350	Confidentiality	Yes
Indicateur 2 :	Nombre d'agriculteur.trice.s qui sont actif.ve.s dans des groupes d'agriculteur.trice.s ou des coopératives mettant en œuvre le modèle AE.	0	80	150	Confidentiality	Yes
Indicateur 3 :	Nombre d'agriculteur.trice.s qui partagent de bonnes pratiques et des leçons apprises liées à l'AE comme modèle alternatif pour soutenir la souveraineté alimentaire palestinienne.	0	40	80	Confidentiality	Yes

3. Typologie des activités

Confidentialité :	Oui
<p>Travail de recherche : alimentation du contenu des campagnes et du plaidoyer politique national et local, élaboration d'alternatives et recommandations concrètes, recherches de terrain, compilation critique de littérature scientifique existante, alimentation de travail de recherche au niveau international pour le plaidoyer international ;</p> <p>Renforcement des capacités des groupes cibles : dans leur analyse critique des problèmes que rencontrent leurs communautés et les alternatives ou solutions à apporter, mise en place de mécanismes de solidarité, création d'un narratif de communication et de mobilisation solidaire en cas d'attaque sur le mouvement social, leadership de campagnes de mobilisation, préparation plan de communication, formations, échanges de bonnes pratiques en AE, soutien technique en AE, facilitation des visites croisées et voyages de solidarité ;</p> <p>Sensibilisation du grand public par le biais de campagnes, des médias et des médias sociaux, de conférences et webinaires ;</p> <p>Réseautage : Création et renforcement d'alliances au niveau national et international pour renforcer la solidarité internationale, être plus fort ensemble et porter les messages des campagnes communes auprès des porteur.euse.s d'obligations (OMS, Commission des NU pour les DH), échanges de bonnes pratiques et leçons apprises sur les thèmes clés du programme ;</p> <p>Campagnes: lancement de campagnes coordonnées du niveau local au niveau international (campagnes conjointes avec d'autres partenaires dans d'autres pays ou au sein du PHM), actions communes et internationales lors de dates clés ;</p> <p>Lobbying législatif : adoption de lois et de programmes garantissant le droit à la santé (proposition de réformes politiques, dialogues, forums législatifs) ;</p> <p>Activité de « watchdog » : suivi de la mise en œuvre correcte des lois existantes favorables au droit à la santé et à l'alimentation ;</p> <p>Mise en œuvre de modèle AE: développement de l'apprentissage de l'AE et des fermes communautaires ;</p>	

4. Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) :	<p>Des organisations communautaires ; des mouvements de jeunes, des mouvements de femmes, des mouvements de personnes avec un handicap ; des syndicats; groupes d'agriculteurs et agricultrices.</p> <p>Au total, le programme ciblera 370 structures organisées visant à améliorer le droit à la santé et à l'alimentation de la population palestinienne.</p>
Bénéficiaires :	<p>Les bénéficiaires directs : 11.100, dont 7.215 sont des femmes et 8.880 sont âgé.e.s entre 18 et 35 ans. Ce sont les membres des groupes cibles (voir cadre ci-dessus).</p> <p>Les bénéficiaires indirects : 740.000, dont 481.000 sont des</p>

	femmes et 370.000 sont âgé.e.s entre 18 et 35 ans. Ce sont principalement les membres des communautés où les groupes cibles sont actifs ainsi que les segments les plus vulnérables de la population palestinienne et qui vont bénéficier du rayonnement du programme.
Confidentialité :	Oui

5. Théorie du Changement associée à l'outcome

- 16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 2** FAIM ZÉRO
- 5** ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 10** INÉGALITÉS RÉDUITES

Sphère de contrôle Sphère d'influence Sphère d'impact



Le droit à la santé et le droit à l'alimentation du peuple palestinien est réalisé.

1. Introduction

Dans le cadre du programme DGD 22-26, Viva Salud et ses partenaires Health Work Committees (HWC), Al Awda Health and Community Association (Al Awda) and Bisan center for Research and Development (Bisan) ont travaillé à l'écriture d'une ToC commune.

Plusieurs ateliers de réflexion ont été organisés par la collaboratrice gestion de programme Palestine pour Viva Salud avec la présence de un à deux représentant.e.s de chaque partenaire ainsi que des représentant.e.s d'organismes communautaires et mouvements de jeunes avec lesquels nos partenaires travaillent dans le cadre du programme DGD 17-21.

La ToC commune présentée dans ce document est donc le résultat d'une combinaison des réflexions menées au niveau international, national, provincial et local. Cette façon de planifier, bien qu'elle prenne du temps, fait partie intégrante du processus d'empowerment et d'une volonté de co-construire le programme DGD 22-26 avec les différents acteurs et actrices-clés du mouvement social palestinien.

La ToC Palestine est inspirée des principes de base de la ToC générale du programme mais adaptée au contexte palestinien en fonction des priorités stratégiques, du niveau du développement ainsi que de l'expertise des partenaires Palestiniens et l'expérience de Viva Salud.

Une révision critique de cette ToC sera menée de manière participative avec les partenaires vers la moitié du programme sur base d'un état des lieux de l'avancement du programme. Nous analyserons si les réalisations atteintes dans le cadre du programme 22-26 se font en direction des changements prévus dans notre ToC. La ToC était un outil évolutif, elle sera à cette occasion mise à jour si cela s'avère nécessaire.

2. Sphère d'impact

A terme, nous voulons que **le droit à la santé et le droit à l'alimentation du peuple palestinien soient réalisés.**

Pour ce faire, il est important de **faire pression sur les porteur.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux** qui ont un impact direct ou indirect sur la réalisation du droit à la santé et du droit à l'alimentation du peuple palestinien.

Grâce à l'influence de Viva Salud, Solidagro, ses partenaires, les mouvements sociaux progressifs et les réseaux locaux, nationaux et internationaux dans lesquels iels sont actifs, le mouvement social palestinien, avec le soutien de la solidarité internationale, est capable **d'augmenter la pression sur les différents porteur.euse.s d'obligations** mentionnés ci-dessous afin de réaliser le droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien.

Les mouvement sociaux progressistes de la santé ou de l'alimentation avec lesquels Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux luttent sont des collectifs de personnes ancrées à la base, en « bas », qui utilisent une stratégie SOM (Sensibilisation – organisation – mobilisation) pour militer pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation des populations et luttent pour une société plus saine, juste et équitable. Ces mouvements sociaux adoptent une approche de la santé ou de l'alimentation basée sur les droits et sont portés par des valeurs telles que la justice sociale, la solidarité, le militantisme, le respect de la souveraineté et l'anti-impérialisme.

Changement A : En premier lieu, nous voulons que l'Union européenne, la Belgique et les organisations internationales telles que les Nations unies fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour

assurer l'application du droit international – et en particulier en matière de droits humains et de droit humanitaire - afin de mettre fin aux violations du droit à la santé et du droit à l'alimentation du peuple palestinien commises par les porteur.euse.s d'obligations locaux et nationaux. Parmi ces porteur.euse.s d'obligations, nous ciblons en premier lieu la puissance occupante israélienne qui est l'un des acteurs majeurs de violations du droit international en Palestine.

Hypothèse 1 : Israël viole impunément le droit international depuis plus de 73 ans. Le régime d'occupation militaire, d'apartheid et de colonisation de peuplement mis en place depuis plusieurs décennies est sans conteste l'un des déterminants sociaux de la santé ayant le plus d'impact sur le bien-être et la santé du peuple palestinien. Il est également le premier responsable du rétrécissement de l'espace démocratique du mouvement social palestinien. L'impunité d'Israël face aux multiples violations du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien ainsi que vis à vis des défenseur.e.s des droits humains en Palestine favorise leur reproduction voire multiplication. Cette impunité est en grande partie possible à cause du manque de sanctions internationales. Grâce à une solidarité internationale et des pressions populaires toujours plus importantes, le mouvement social palestinien vise à pousser les porteur.euse.s d'obligations internationaux à faire respecter le droit international en Palestine. La récente décision de la Cour pénale internationale, la reconnaissance de plus en plus étendue du statut d'apartheid du régime israélien ainsi que la publication de la banque de données des Nations Unies reprenant une liste non-exhaustive des entreprises complices des colonies illégales en territoire occupé sont d'autant de signes d'espoir que la situation générale en Palestine évolue.

En appliquant des sanctions, la communauté internationale peut pousser Israël à respecter le droit international et ainsi diminuer significativement les violations du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien.

Risque : Jusqu'à présent, les porteur.euse.s d'obligations internationaux sus-mentionnés n'ont pas été capables de faire respecter le droit international en Palestine. Le risque principal est le prolongement de cette inaction, menant à des violations encore plus graves du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien.

Changement B : Nous voulons que les autorités palestiniennes de Cisjordanie et de la bande de Gaza (AP), que ce soit au niveau local ou national, créent un cadre légal qui permette de protéger l'espace démocratique du mouvement social palestinien.

Hypothèse 2 : Il n'existe pas encore de cadre législatif entourant et protégeant l'espace démocratique en Palestine. Cela rend les menaces et le rétrécissement démocratique mis en place par les AP d'autant plus réels pour le mouvement social palestinien. Une fois effectif, ce cadre législatif permettra une certaine protection et des recours à différents niveaux de pouvoir en cas d'attaques ou de menaces. Cela permettra au mouvement social de mieux travailler et ainsi favoriser son travail de contre-pouvoir pour la réalisation du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien auprès des AP.

Risque : L'autoritarisme grandissant des AP et notamment la dernière tentative de décret présidentiel régissant la société civile ou encore les multiples arrestations, faits de torture et assassinat laissent à présager un rétrécissement démocratique plus important dans le futur. Un espace déjà fortement sous tension à la suite de décennies d'occupation militaire et de régime d'apartheid.

Changement C : Nous voulons également que les AP agissent activement à réduire la division politique entre les différents partis politiques qui constituent l'espace politique palestinien. Cela aura un impact direct sur la gestion du système de santé palestinien ainsi que sur une série de déterminants sociaux de la santé.

Hypothèses 3 : Réduire la division politique entre plusieurs partis politiques palestiniens – en particulier le Fatah et le Hamas – permettra au AP d'atténuer la division au sein des certains ministères et de rendre la communication entre la bande de Gaza et la Cisjordanie plus fluide. Cela impactera positivement la réalisation du droit à la santé et du droit à l'alimentation du peuple palestinien.

Risque : L'âge avancé et la mauvaise santé de Mahmoud Abbas, actuel président de l'AP et leader

contesté du Fatah pourrait mener à moyen terme à des changements importants dans le paysage politique palestinien.

Changement D : Les AP agissent en faveur d'un système de santé public fort qui garantit des soins de santé qualitatifs, inclusifs, accessibles et abordables.

Hypothèse 4 : Mettre en place un système de santé public fort améliore la réalisation du droit à la santé des populations. Pour ce faire, le mouvement social palestinien mènera un travail de plaidoyer et de mobilisation populaires à la fois au niveau national et international, à travers divers réseaux nationaux et internationaux, pour prôner l'importance d'un système public fort et souligner les inégalités importantes créées par les politiques de privatisation et de commercialisation des soins de santé dans le monde, notamment en Palestine.

Risque : En continuant à être sous occupation militaire, la Palestine ne peut se développer économiquement. Elle reste fortement dépendante des financements extérieurs et influencée par les politiques internationales en matière de coopération au développement et de santé. D'où l'importance de coupler le plaidoyer national au plaidoyer international pour des systèmes publics forts et souligner les inégalités importantes créées par les politiques de privatisation et de commercialisation des soins de santé prônées par certains gouvernements dans le monde, notamment en Palestine.

Changement E : Les AP respectent les lois existantes au niveau national et international en matière de droit au travail et augmentent les responsabilités sociales des entreprises privées afin de garantir la sécurité et la santé des travailleurs et travailleuses palestiniennes.

Hypothèse 5 : La garantie de la sécurité et la santé des travailleurs et travailleuses palestiniennes et un déterminant social important qui permet de favoriser la réalisation du droit à la santé du peuple palestinien.

Risque : Une partie des travailleurs et travailleuses palestiniennes ne profitent pas de cette évolution. En effet, le secteur informel est peu réglementé en Palestine et au niveau international. De plus, quelques 100.000 palestiniens et palestiniennes travaillent en Israël où ils sont peu protégés et leurs intérêts ne sont pas représentés par des syndicats.

Changement F : Les AP favorisent la mise en place d'un cadre législatif et de subvention qui rendent les alternatives en matière d'agroécologie (AE) viables et accessibles pour les agriculteurs et consommateurs.

Hypothèse 6 : Une meilleure accessibilité des produits AE permet à terme à l'AE d'être considérée comme une alternative réelle pour un nombre croissant de Palestiniens et Palestiniennes. L'AE prendra alors une place de plus en plus visible dans le système alimentaire, favorisant la réalisation du droit à l'alimentation du peuple palestinien.

Tous ces changements sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre progressive d'une série de changements intermédiaires.

3. Sphère d'influence

3.1 Outcome

Pour maximiser la capacité de pression du mouvement social palestinien sur les porteurs.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux, nous voulons que le mouvement social palestinien soit plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza.

- Un mouvement social inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans la communauté.

Pour Viva Salud, ses partenaires et leurs réseaux, il est important que le mouvement social palestinien soit plus inclusif, que ce soit au niveau de la **diversité des genres, des âges ou sociale**.

Tout d'abord, la lutte pour le respect des droits collectifs, et en particulier pour le droit à la santé et à l'alimentation, du peuple palestinien passe en effet par l'émancipation de la femme et des personnes LGBTQI+ palestinien.ne.s dans sa dimension la plus collective³⁹. La violence coloniale est un facteur qui ne peut être évité et il est crucial de confronter les formes structurelles de violences sexuelles et basées sur le genre qui sont inhérentes à la violence coloniale. Cette violence coloniale se cumule à la violence patriarcale qui produit des normes sociales qui oppressent les (jeunes) femmes palestiniennes et les membres de la communauté LGBTQI+.

La lutte féministe et queer palestinienne est une lutte collective qui est profondément interconnectée voire même interdépendante à de nombreuses luttes impactées par cette violence coloniale et patriarcale (lutte climatique, lutte pour une justice sociale, lutte pour l'autodétermination, lutte pour le droit à la santé ou la souveraineté alimentaire).

Ensuite, la population estimée en Cisjordanie en 2019 était de 2.99 millions dont 1.53 millions sont des hommes et 1.46 millions sont des femmes. La population estimée de la bande de Gaza était de 1.99 million donc 1.01 millions sont des hommes et 980 000 sont des femmes. Les enfants âgés de 0-14 ans constituent 38 % du total de la population (36 % en Cisjordanie et 42 % dans la bande de Gaza).⁴⁰ Il y a 1.14 millions de jeunes âgés de 18 à 29 ans en Palestine. Cela représente 22 % de la population en Palestine⁴¹. La population palestinienne est donc très jeune. Pour Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux, il est crucial que cette jeunesse - que ce soit les jeunes hommes, femmes ou personnes non-binaires - soit considérée comme légitime et renforce son influence au sein du mouvement social palestinien. La jeunesse palestinienne est quasi absente des organes de prise de décision comme les structures gouvernementales des autorités palestiniennes, en particulier à cause d'une déconnexion et un manque de confiance dans ces instances.

A contrario, elle est très active dans des groupes et mouvements actifs au sein de leurs communautés et des organisations de base. Le vivier local palestinien est extrêmement riche. Une multitude de mouvements, d'organisations communautaires (CBOs), de comités villageois et populaires ou de quartiers s'organisent pour soutenir leurs communautés à faire face aux conséquences directes et indirectes de l'occupation militaire et des politiques de colonisation de peuplement israéliennes. Au-delà de l'aide humanitaire apportée aux segments les plus vulnérables, ces groupes visent à renforcer la résilience et la résistance de leurs communautés face aux violations de leurs droits, y compris leur droit à la santé et leur droit à l'alimentation. Grâce à leurs racines communautaires très fortes, ces mouvements ont une formidable capacité de sensibilisation, d'organisation et de mobilisation des membres de leurs communautés. Une capacité qui peut se mettre au service de campagnes nationales et internationales pour le droit à la santé.

Enfin, depuis des décennies, le niveau d'inégalité ainsi que le gouffre entre les riches et les pauvres, ont drastiquement augmenté en Palestine. Des décennies de colonisation et d'annexion israélienne du territoire palestinien, la diminution du soutien financier de la communauté internationale et des pays arabes aux AP, la pandémie covid19 ainsi que les politiques néolibérales des autorités palestiniennes ont drastiquement augmenté les inégalités, la pauvreté et la vulnérabilité économique de certains segments de la population palestinienne. Pour Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux, le mouvement social doit pouvoir représenter et inclure toutes les couches sociales de

³⁹<https://spectrejournal.com/why-feminism-why-now/> ; <https://actionnetwork.org/petitions/pledge-declaring-palestine-is-a-feminist-issue>

⁴⁰<http://www.pcbs.gov.ps/post.aspx?lang=en&ItemID=3503>

⁴¹Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), (2018) Press report of economic forecasts for 2018

la société palestinienne afin de pouvoir porter un système alternatif qui tire ses racines dans la vie quotidienne et les besoins des segments les plus vulnérables et marginalisés de la société.

- Un mouvement social légitime.

Il y a une aggravation des pressions sur l'espace démocratique au sein duquel évolue le mouvement social palestinien.

Le pouvoir occupant israélien est le premier porteur d'obligations qui menace et rétrécit l'espace démocratique du mouvement social palestinien. En tout premier lieu par la nature même de son régime d'occupation militaire, de colonisation de peuplement et d'apartheid. Ensuite, par l'impunité dont ce dernier jouit face aux multiples violations du droit international commises depuis des décennies.

Enfin, par ses stratégies ciblées visant à fragiliser le mouvement social palestinien, soit en diffamant ou criminalisant ses membres, soit en délégitimant ou criminalisant ses activités humanitaires et de défense des droits humains.

Il y a également une stratégie bien établie d'Israël pour délégitimer les CSOs palestiniennes, stratégie déjà dénoncée par plusieurs rapports d'organisations internationales. Ainsi dans un rapport paru en avril 2021⁴², la Fédération internationale des droits humains (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) mettent en lumière les éléments de cette stratégie qui vise premièrement à diffamer les organisations de la société civile palestinienne en leur trouvant des liens présumés avec des organisations terroristes ou antisémites, deuxièmement, à mettre sous pression toute organisation ou personne qui les soutient, et troisièmement, à plaider activement pour couper toutes leurs sources de financement. L'ampleur et l'acharnement de ces attaques diffamatoires, combinées aux attaques des forces militaires israéliennes contre les défenseur.e.s des droits humains, ont contribué à saper considérablement la capacité du mouvement social à mener à bien leurs activités légitimes et cruciales. Ces tentatives de délégitimation du mouvement social palestinien avaient aussi été mises en lumière par le rapport « Occupation and shrinking space » publié en janvier 2020⁴³ par le CNCD-11.11.11 et son homologue néerlandophone 11.11.11.

Les Autorités palestiniennes – que ce soit en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza – participent également au rétrécissement démocratique du mouvement social palestinien, même si ce phénomène est sans commune mesure aux stratégies d'oppression systématique menée par le pouvoir occupant israélien.

Le mouvement social fait également face à une instrumentalisation de son rôle par l'AP qui veut faire corrélérer l'agenda de l'AP avec celui du mouvement social palestinien, ce qui fragilise son rôle de contre-pouvoir efficace.

Au niveau international, le mouvement social fait face à une campagne plus large de délégitimation menée par le gouvernement israélien contre les CSOs palestiniennes et dont l'objectif est de discréditer les activités quotidiennes des organisations de défense des droits humains opérant dans le territoire occupé palestinien. Il s'agit de tenter de décourager les donateurs, de déstabiliser les ONG palestiniennes et, in fine, de les empêcher de mettre en œuvre leurs mandats humanitaires et de défense des droits humains. La portée incessante et étendue de ces attaques diffamatoires, combinée aux attaques des forces militaires israéliennes contre les défenseurs des droits humains, a contribué à la création d'un environnement coercitif pour le travail et les activités des CSOs et de la société civile au sens large dans le territoire palestinien occupé.

Pour Viva Salud, ses partenaires et leurs réseaux, il est dès lors important de renforcer la légitimité du mouvement social palestinien et amplifier sa voix et ses positions, notamment au niveau international.

⁴²<https://target-locked-obs-defenders.org/>

⁴³<https://www.cncd.be/Israel-Palestine-Occupation-shrinking-space-report-2020>

En augmentant sa légitimité, nous visions à renforcer la solidarité internationale avec le peuple palestinien et les demandes pour le respect du droit international, en particulier les droits humains et le droit humanitaire.

3.2 Changements auxquels l'outcome contribue

Cela étant, nous espérons également que la réalisation de l'outcome et des changements intermédiaires ci-dessous permettront d'obtenir les impact espérés vis à vis des porteur.eu.s d'obligations nationaux et internationaux.

Changement G: Après 10 ans, le mouvement social palestinien dispose d'un espace démocratique plus important et est considéré comme légitime pour défendre le droit à la santé et le droit à l'alimentation des segments les plus vulnérables de la société palestinienne.

Hypothèse 7: Augmenter son espace démocratique et accroître sa légitimité au niveau national et international permettra au mouvement social palestinien d'avoir plus de marge de manœuvre pour faire pression sur les porteur.euse.s d'obligations nationaux et internationaux afin de mettre fin en tout premier lieu à l'impunité d'Israël et faire respecter le droit international en Palestine mais également pousser les AP à mettre en place un cadre législatif pour améliorer et protéger le travail du mouvement social palestinien.

Risque: Les organisations palestiniennes sont fragilisées par les campagnes de diffamations et perdent des soutiens financier internationaux, ce qui impactent négativement leur travail pour le respect des droits humains en Palestine.

Changement H: Après 10 ans : Une grande partie du mouvement social palestinien demande la mise en place d'un système de santé public fondé sur une approche basée sur les droits qui soit plus accessible, abordable, qualitatif et équitable pour le peuple palestinien.

Hypothèse 8: Installer une pression continue et grandissante grâce à des stratégies de sensibilisation du grand public, d'organisation et de mobilisation populaire tout en portant un projet alternatif convainquant permettra à terme de renforcer le système de santé public palestinien, le rendant par ce fait plus accessible, abordable, qualitatif et équitable pour le peuple palestinien dans son ensemble.

Risques: a) Le soutien massif né de la pandémie de la covid19 s'essouffle. b) La situation humanitaire se dégrade tellement vite et rend difficile la mise en œuvre d'une approche basée sur les droits.c) La situation économique sous occupation militaire, le blocus, les politiques internationales promouvant la commercialisation et la privatisation des soins de santé ainsi que le pouvoir grandissant du secteur privé empêchent les AP de mettre en place un système de justice fiscale permettant de financer le système de santé public.

Changement I: Après 10 ans : Une grande partie du mouvement social palestinien - et en particulier les syndicats - demande une protection sociale plus complète et plus équitable et des lois intégrant des conditions de travail sûres et saines pour les travailleurs palestiniens - avec une attention particulière pour les travailleuses palestiniennes - dans plusieurs secteurs.

Hypothèse 9: Renforcer les syndicats et les outiller afin qu'ils soient capables d'installer une pression continue et grandissante sur Israël et les AP permettra d'augmenter le respect des instruments internationaux et de favoriser la création de nouveaux instruments nationaux visant à assurer la santé et la sécurité au travail pour les travailleurs – et particulièrement les travailleuses – palestiniens.

Risque: Plusieurs secteurs de la population active palestinienne ne sont pas représentés par des syndicats, notamment les travailleurs et travailleuses palestiniennes se rendant en Israël tous les jours.

Changement J: Après 10 ans : L'agroécologie est considérée comme un mode alternatif qui libérerait le peuple palestinien de sa dépendance vis-à-vis des entreprises semencières, du marché israélien et d'un système compétitif qui mine à la fois l'être humain et la nature. Le peuple et les AP reconnaissent

que ce modèle permet une alimentation et des conditions de travail saines, ainsi qu'un moyen de renforcer la souveraineté alimentaire du peuple palestinien.

Hypothèses 10 : L'AE est reconnu par le peuple et les AP comme un modèle alternatif qui renforce la souveraineté alimentaire du peuple palestinien, ce qui favorise l'application d'un cadre législatif et de subvention qui rendent les alternative en matière agroécologie (AE) viables et accessibles pour les agriculteurs, agricultrices et consommateurs, consommatrices.

Risque : La plupart des terres cultivables se trouvent en zone C, sous contrôle israélien et où se trouvent beaucoup de colonies israéliennes illégales.

4. Résultats

Pour atteindre l'outcome et les résultats intermédiaires à 10 ans, Viva Salud, ses partenaires et leurs réseaux veulent atteindre 4 résultats intermédiaire dans le cadre du programme DGD 22-26 :

Changement K : Après 5 ans : Les partenaires et leurs réseaux augmentent leur légitimité au niveau local, national et international et améliorent l'application du droit international en matière de droits humains et humanitaire par les porteur.euse.s d'obligations.

Hypothèses 11 : Depuis plusieurs années, les organisations palestiniennes font face à des campagnes de délégitimisation menées par le gouvernement israélien à leur encontre et dont l'objectif est de discréditer les activités quotidiennes des organisations de défense des droits humains opérant dans le territoire occupé palestinien. Il s'agit de tenter de décourager les pays ou organismes donateurs, de déstabiliser les ONG palestiniennes et, in fine, de les empêcher de mettre en œuvre leurs mandats humanitaires et de défense des droits humains. La portée incessante et étendue de ces attaques diffamatoires, combinée aux attaques des forces militaires israéliennes contre les défenseurs des droits humains, a contribué à la création d'un environnement coercitif pour le travail et les activités des ONG et de la société civile au sens large dans le territoire palestinien occupé.

L'augmentation de la légitimité des partenaires et de leurs réseaux se fera grâce tout d'abord à un renforcement des membres du mouvement social palestinien dans les différents aspects de leur travail – et en particulier des mouvements de jeunes, des organisations communautaires, des CSOs et des syndicats actifs autour de la lutte pour le respect du droit à la santé et du droit à l'alimentation. Il y a une volonté de renforcer les liens de solidarité et de réactions immédiates en cas d'attaque ainsi que dans l'accroissement de la solidarité internationale visant à promouvoir le respect du droit international et en particulier des droits humains et du droit humanitaire au niveau global.

A terme, nous pensons que l'augmentation de la légitimité participera à l'élargissement de l'espace démocratique du mouvement social palestinien.

Risque : Les campagnes de diffamation à l'encontre de nos partenaires et leur réseaux ont des conséquences négatives sur les soutiens financiers internationaux et peuvent à terme mettre en péril la survie des organisations.

Changement L : Après 5 ans : Les partenaires et leurs réseaux renforcent le pouvoir (empower) du mouvement social palestinien à plaider pour une approche de la santé basée sur les droits humains afin d'obtenir un système de santé plus inclusif, accessible, abordable et qualitatif en Palestine.

Hypothèses 12 : Renforcer le pouvoir du mouvement social palestinien à plaider pour une approche de la santé basée sur les droits humains permettra d'obtenir un large front demandant le renforcement du système de santé public en Palestine.

Ce renforcement se fera à travers de la sensibilisation des communautés, du renforcement des capacités des membres du mouvement social à faire du plaidoyer - et en particulier des mouvements de jeunes, des organisations communautaires, des CSOs et des syndicats actifs autour de la lutte pour le respect du droit à la santé –, la création d'alliances large et la promotion de politiques alternatives

à travers des campagnes nationales et internationales qui visent à renforcer le système de santé public palestinien et diminuer les tentatives de privatisation et commercialisation de ce dernier.

Risque : La situation humanitaire en Palestine se dégrade très rapidement, fragilisant l'approche de la santé basée sur les droits et favorisant une approche servie à court terme.

Changement M : Après 5 ans : Les partenaires et leurs réseaux renforcent les syndicats actifs grâce au soutien des militant.e.s syndicaux du mouvement social palestinien afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes.

Hypothèses 13 : De nombreux syndicats palestiniens sont inactifs voire corrompus et représentent de moins en moins les intérêts des travailleurs et travailleuses palestiniennes. Les partenaires et leurs réseaux veulent donc renforcer ces syndicats ou aider à la création de nouveaux syndicats progressistes qui seront mieux connectés à leurs bases et à même à les défendre.

Risque : Le milieu syndical est très bureaucratique et lent face au changement.

Changement N : Après 5 ans : Les partenaires et leurs réseaux soutiennent la promotion de l'agroécologie comme modèle alternatif et collectif qui est plus inclusif, ancré dans les communautés et qui valorise (empower) les groupes de fermiers dans leur soutien à la souveraineté alimentaire en Palestine.

Hypothèses 14 : Des initiatives durables de AE sont peu présentes et valorisées en Cisjordanie. Les partenaires et leurs réseaux veulent créer des modèles exemplaires qui soient inclusif, ancré dans les communautés et donne le pouvoir aux groupes de fermiers. Ces modèles serviront de source d'inspiration, d'analyse et d'éducation à l'AE pour divers groupes – en particulier les mouvements de jeunes, les organisations communautaires, les fermiers et les étudiants. Ils veulent également promouvoir l'importance des systèmes de coopératives comme outil collectif pour protéger et mieux respecter à la fois l'être humain et l'environnement.

Risque : Les modèles AE sont attaqués ou détruits partiellement par l'armée d'occupation israélienne ou les colons.

5. Lien avec les ODD

L'outcome vise à ce que le mouvement social palestinien soit plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza.

Il contribue aux ODD suivants :

16 - Paix, justice et institutions efficaces – Le programme vise à faire respecter le droit international en Palestine et construire une société saine, équitable et juste.

3 - Bonne santé et bien-être – Un système de santé public fort vise à augmenter la qualité ainsi que l'accessibilité géographique et financières des soins de santé pour tous et toutes. La prise en compte des déterminants sociaux de la santé permet également une analyse holistique des problèmes de santé physiques et psychiques de la population. À terme, ces politiques publiques augmentent la bonne santé et le bien-être de la population.

2 - Faim « zéro » - En favorisant la mise en œuvre de modèles d'AE, le programme vise à préserver à la fois l'agriculture paysanne qui est respectueuse de l'environnement et intègre des paramètres de gestion écologique, ce qui permet de rendre les sols durablement productifs et de favoriser *une agriculture diversifiée, respectueuse et à taille humaine*.

5 - Égalité des sexes – la question de l’inclusivité est centrale dans le programme dont la volonté est de lutter pour l’égalité des genres.

8 - Travail décent et croissance économique – Le programme vise à améliorer les conditions de santé et de sécurité sur le lieu du travail.

10 – Inégalités réduites – Ce programme utilise une approche basée sur les droits visant à réduire les inégalités et favoriser le respect des droits de tous et toutes.

Il contribue également de manière secondaire aux ODD suivants du fait du choix des partenaires qui se concentrent sur ces objectifs (genre et climat), et également du choix des thèmes (alimentation et santé).

1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde – Ce programme vise à améliorer une série de déterminants sociaux de la santé qui créent de la vulnérabilité et de la pauvreté.

12 - Consommation et production responsables – La production issue de l’AE permet une consommation et une production adaptée et respectueuse de l’environnement.

13 - Action climatique – En favorisant la mise en œuvre d’un modèle AE, le programme vise également à limiter les changements climatiques et préserver l’environnement.

Lors de l’identification des bénéficiaires, des acteurs et des changements auxquels l’outcome et ses résultats espèrent contribuer, Solidagro, Viva Salud et les partenaires se sont assurés que tous les groupes vulnérables étaient considérés et pris en compte. Dans l’analyse des risques, les impacts négatifs potentiels sur les groupes vulnérables seront atténués en travaillant avec des organisations de base qui sont profondément enracinées dans les communautés et ont des liens directs avec les groupes les plus vulnérables.

Des liens potentiels ont également été identifiés entre les principaux ODD et les autres ODD. La stratégie consiste à exploiter ces liens en collaborant avec d’autres organisations qui contribuent directement à ces autres ODD. Par exemple, nos partenaires travailleront en étroite collaboration avec des organisations ou plateformes nationales et internationales qui travaillent sur des questions de justice sociale, climatique, féministe, de création d’emplois durable pour les jeunes. De cette façon, nos programmes seront complémentaires les uns avec les autres.

Enfin, le programme en Palestine visera aussi à explorer de possibles synergies entre nos partenaires et leurs réseaux au niveau national et international sur la base des thématiques communes d’apprentissages décidées au sein du programme commun avec Solidagro, FIAN Belgique et Quinoa.

Parmi elle, nous nous pencherons particulièrement sur :

- le droit à l’alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysans et paysannes. Cette question est centrale dans le programme 22-26 en Palestine. Le volet sur l’Agroécologie et la création de nouveaux modèles permettront d’analyser et tirer des enseignement sur la mise en œuvre du modèle AE dans le contexte palestinien et au sein de la lutte pour la souveraineté alimentaire du peuple palestinien.

- La question de la lutte décoloniale est centrale en Palestine. L’ensemble du peuple palestinien fait face au quotidien à la violence des politiques israéliennes de colonisation de peuplement qui s’accompagne de diverses oppressions fortement ancrées dans une idéologie sioniste colonialiste qui prend racine dans la période coloniale européenne.

Pour qu’advienne un monde juste, solidaire, décolonisé et durable, un changement sociétal global

basé sur la justice sociale, le respect des droits humains, la souveraineté des peuples et la protection de la biodiversité doit advenir. La décolonisation est ainsi intrinsèquement liée à la question du respect de la souveraineté des peuples et de leur volonté à faire respecter leur droit à l’auto-détermination. Nous espérons pouvoir tirer des enseignements du vécu quotidien de nos partenaires et de leurs stratégies de sensibilisation, organisation et mobilisation pour lutter contre l’entité coloniale et faire respecter les droits du peuple palestinien.

- Le rétrécissement de l’espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains est une réalité vécue au quotidien par le mouvement social palestinien. Nous voulons renforcer la solidarité internationale et la légitimité de nos partenaires qui veulent, avant toute chose, faire respecter le droit à la santé et à l’alimentation du peuple palestinien.

6. Lien suivi

Tout au long du programme, nous suivrons les indicateurs de nos résultats et de notre outcome qui se trouvent dans le schéma, mais nous disposerons également d’indicateurs pour suivre les changements présents dans notre sphère d’intérêt. Ces “indicateurs d’impact” nous permettront de cibler ce qui peut l’être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de visibiliser notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de nos évaluations. En matière d’évaluation, et conformément aux recommandations issues du développement de la méthodologie de l’évaluation d’impact du programme commun 2017-2021 de KIYO, Solidagro et Viva Salud par Syspons, citons également le fait que nous avons décrit la situation telle qu’elle se présente au niveau de ces changements en 2021, ceci afin de donner une situation zéro nécessaire pour nos évaluations tant internes qu’externes. Et, finalement, nous suivrons également les hypothèses de notre TOC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses. Tout comme le suivi des changements de la sphère d’intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TOC est bien correcte et si nous devons l’adapter le cas échéant.

6. Analyse des risques associée à l’outcome

Titre de l’annexe de référence :	Analyse des risques
----------------------------------	---------------------

7. Description des tâches entre ACNG associés

Viva Salud et Solidagro se partagent l’atteinte de l’outcome en Palestine.

Solidagro contribue au contenu du programme portant sur le respect du droit à l’alimentation du peuple palestinien. En particulier le soutien de la promotion de l’agro-écologie comme un modèle collectif alternatif plus inclusif, enraciné dans les communautés, renforçant les groupes d’agriculteurs et agricultrices soutenant la souveraineté alimentaire palestinienne (= Résultat 4).

Viva Salud contribue au contenu du programme portant sur le respect du droit à la santé. En particulier le renforcement du plaidoyer pour un système de santé plus inclusif, qualitatif et accessible (Résultat 1); le renforcement de syndicats et militant.e.s syndicaux pour une amélioration de la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses palestiniennes sur leur lieu de travail (Résultat 2) ; l’augmentation de la légitimité des organisations partenaires pour mieux faire respecter le droit international, et en particulier les droits humains et le droit humanitaire par les porteur.euse.s d’obligations (Résultat 3).

Les ressources financières et le suivi quotidien seront également gérés par Viva Salud afin de simplifier la gestion globale du programme. Néanmoins, des échanges réguliers auront lieu entre les ANGs, en particulier concernant l'aspect thématique sur le droit à l'alimentation.

D. Budget de l'outcome

1. T4 - Coûts opérationnels

Voir Annexe : Budget 2022-2026

2. Explication du budget

Les investissements ne représentent que 1,5% du budget et sont limités aux matériels strictement nécessaires au résultat, tels que le matériel ICT et quelques équipements de bureau. Une grande partie du budget sera consacrée aux dépenses de fonctionnement (37,5%) et au personnel (61 %).

(1) Les dépenses de fonctionnement comprennent le transport, les fournitures, la location de locaux, la nourriture et l'équipement pour la conduite des activités de sensibilisation, la production de matériel de communication, la publication de recherches, la documentation des meilleures pratiques, les formations, les échanges d'apprentissage, l'organisation et la mobilisation des communautés, la création d'alliances et de réseaux, le lancement de campagnes coordonnées aux niveaux local, national et international, la mise en œuvre de modèles AE.

(2) Sur le budget opérationnel des partenaires, 53 % représentent les frais de personnel. Ils seront responsables de la mise en œuvre des activités liées au plaidoyer politique, à la sensibilisation du public, à la documentation des meilleures pratiques, à la recherche et rédaction de document de plaidoyer, au renforcement des capacités des groupes cibles, à la mise en réseau et à la création d'alliances, au travail de lobby ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre du programme.

Sur le total du budget opérationnel, 16,4 % seront mis en œuvre par Viva Salud pour contribuer directement aux résultats par le biais d'un soutien à la recherche, au plaidoyer, à la documentation et à la diffusion des meilleures pratiques, au renforcement des capacités, au développement de synergies, aux échanges internationaux et à la solidarité ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre du programme.

E. Présentation de l'outcome et motivation

1. Description de la Pertinence

- Lien entre l'outcome et la ToC

L'objectif à long terme du programme, tel qu'il est formulé dans la ToC, consiste à renforcer la capacité des porteur.euse.s d'obligations nationaux et internationaux à remplir leurs obligations en matière de droits humains, en particulier le droit à la santé et le droit à l'alimentation. Grâce à l'influence de Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux nationaux et internationaux, le mouvement social palestinien avec le soutien de la solidarité internationale est capable d'augmenter la pression sur les différents porteur.euse.s d'obligations

afin de réaliser le droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien.

Pour maximiser la capacité de pression du mouvement social palestinien sur les porteur.euse.s d'obligations au niveau local, national et international ainsi que sa capacité à renforcer la solidarité internationale, l'outcome du programme vise à ce que le mouvement social palestinien soit plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza.

Pour renforcer la ToC comme outil de suivi de la mise en œuvre du programme, nous avons décidé d'intégrer l'outcome et les résultats que nous voulons atteindre dans le narratif et le schéma de la ToC. L'atteinte des chemins de changements de notre ToC est donc directement liée à la participation de Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux à l'atteinte de l'outcome et des résultats du programme. Ce faisant, nous renforçons indubitablement la pertinence du lien entre l'outcome et la ToC.

- Lien entre l'outcome et les politiques locales, régionales, nationales, internationales.

L'outcome s'ancre dans l'analyse générale du contexte menée par le CSC Palestine. Au niveau local et national, l'outcome vise à inclure une approche de la santé basée sur les droits dans les politiques des AP qui à ce jour, se focalisent sur l'aspect service de santé. Au niveau international, conformément à la déclaration d'Alma Ata, la santé n'est pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de complet bien-être physique, mental et social. Il s'agit d'un droit humain fondamental qui nécessite une action dans toutes les sphères sociales et économiques de la société, au-delà du secteur de la santé.

L'outcome vise aussi à renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire grâce à l'agroécologie. Il vise à influencer à plus long terme les politiques des AP en matière d'agriculture qui sont fortement dépendantes de fonds extérieurs et restent extrêmement compétitives.

- Intégration de la thématique transversale genre et de l'environnement.

Les partenaires ont intégré les politiques de genre dans leur mandat. Les résultats du programme ont été formulés en tenant compte de l'égalité des genres, afin de renforcer la participation active des (jeunes) femmes et personnes non-binaires, non seulement dans les activités, mais aussi et surtout dans les processus décisionnels au sein du mouvement social. Les processus de suivi et d'évaluation intègrent l'analyse de genre pour refléter les impacts du programme et les indicateurs sont désagrégés par genre et âge. Dans la promotion de l'agroécologie, le programme vise à renforcer les organisations de femmes et à accroître la capacité des femmes à assumer un rôle de leadership plus fort, améliorant ainsi leur accès et leurs décisions sur les ressources. Dans le cadre du plaidoyer pour le droit à la santé, et plus particulièrement pour des conditions de travail saines et d'un système de santé inclusif, les partenaires feront pression pour la promotion de l'égalité des genre et de la non-discrimination. L'environnement est un thème-clé à travers sa composante de promotion de l'agroécologie. Le programme assurera l'inclusion de l'environnement et du changement climatique dans le dialogue politique afin de renforcer l'engagement du gouvernement envers la protection de l'environnement. En outre, la protection de l'environnement et la sensibilisation au changement climatique feront partie intégrante de l'engagement des partenaires auprès des groupes cibles et des communautés locales.

- EMS & méthodologie d'éducation

La sensibilisation de la jeunesse palestinienne aux défis mondiaux et aux causes profondes des inégalités et injustices globales fait partie intégrante des formations menées par les partenaires

et leurs réseaux.

Iels visent aussi à promouvoir des modèles collectifs et alternatifs de société durable et équitable qui visent à améliorer le respect du droit à la santé et à l'alimentation. Les méthodes utilisées sont variées. Elles passent par des ateliers plus théoriques à une mise en pratique à travers des échanges d'expériences au niveau national et international, la participation à des campagnes portant des modèles de société en matière de soins de santé ou d'espace démocratique ou encore à la participation à des recherches empiriques sur la lutte décoloniale, etc.

- Lien avec précédent programme et pourquoi c'est pertinent de maintenir certaines activités identiques

Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux veulent partir des acquis et leçons apprises du programme 2017-21 et capitaliser sur les victoires obtenues. Certaines méthodologies et activités seront réintégrées dans le programme, notamment les discussions sur l'auto-suffisance financière, les ateliers « train the trainer », la documentation de bonnes pratiques ou encore la continuation de la campagne « National Health Insurance » qui a été officiellement lancée en 2021 et qui se base sur des enquêtes qualitatives et quantitatives menées et analysées en 2019 et 2020.

Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires continueront également de travailler avec les groupes cibles du programme 2017-21 et capitaliser sur le travail de renforcement et de mobilisation menées ces dernières années. D'autres types de groupes cibles sont néanmoins ajoutés pour renforcer l'inclusivité et le rôle des jeunes dans le mouvement social palestinien.

- Lien entre l'outcome et le CSC Palestine

L'outcome contribue parfaitement aux cibles stratégiques identifiées par Viva Salud et Solidagro dans le CSC.

L'outcome est le suivant : un mouvement social plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international est plus à même de mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza.

De fait, le rôle du mouvement social palestinien est crucial pour (1) augmenter le plaidoyer pour la prise en compte de déterminants de la santé et en particulier l'accès universel à la santé, notamment pour les groupes les plus vulnérables. (2) renforcer l'État de droit et demander des comptes aux porteur.euse.s d'obligations pour le respect du droit international. (3) renforcer la résilience des communautés agricoles et en participant à l'établissement d'un système alimentaire inclusif, participatif, durable et basé sur une approche droit.

2. Description de la Cohérence

- Plus value de l'outcome

Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et leurs réseaux visent à influencer des changements politiques qui auront un impact significatif sur le droit à la santé et à l'alimentation de la population palestinienne, en particulier sur ses segments les plus vulnérables et marginalisés. Iels obtiennent ces changements en présentant des solutions et des alternatives concrètes, étayées par des recherches, aux porteur.euse.s d'obligations au locaux, nationaux et

internationaux. Ces alternatives sont portées par une large alliance de mouvements sociaux défendant le droit à la santé et le droit à l'alimentation du peuple Palestine et qui savent mobiliser massivement les communautés grâce à de longues années d'expérience dans la sensibilisation et l'organisation. C'est la caractéristique unique du programme par rapport aux activités des autres ANG's en Palestine.

Enfin, comme mentionné dans la ToC, l'outcome et les résultats sont directement liés aux orientations thématiques et stratégiques décidées par Viva Salud ; Solidagro et leurs partenaires. Le programme en Palestine visera aussi à explorer de possibles synergies entre nos partenaires et leurs réseaux au niveau national et international sur la base des thématiques communes d'apprentissages décidées au sein du programme commun avec FIAN Belgique et Quinoa.

- Complémentarité de l'outcome

L'outcome se veut également complémentaire avec l'action d'autres actrices et acteurs locaux, nationaux et internationaux qui visent la mise en œuvre d'une approche de la santé et l'alimentation basée sur les droits et veulent faire respecter le droit international et humanitaire en Palestine. Une attention particulière a été apportée à la complémentarité de notre approche et de l'outcome avec les objectifs stratégiques communs avec les autres ANG's belges et les ODD.

Ainsi, la réalisation de l'outcome est en accord avec l'approche clé de la coopération belge au développement qui consiste à appliquer une approche fondée sur les droits humains. Il prend également en compte les notes de la coopération au développement, en particulier sur les situations de fragilités, la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire. M. Kitir, dans sa déclaration de politique générale, a également mis l'accent sur différentes thématiques ciblées par l'outcome. Tout d'abord, elle cite les droits humains parmi ses priorités. Les défenseur.e.s des droits humains et le rétrécissement de l'espace pour la société civile sont définis comme des priorités absolues. Ensuite, elle mentionne que les droits sexuels et reproductifs ainsi que les soins de santé – et particulièrement le renforcement de la santé primaire – sont d'une priorité vitale. Enfin, elle a également mentionné les petits producteur.trice.s et la transition vers des systèmes alimentaires durables.

Enfin, l'outcome sera également complémentaire avec le travail des autres ANG's belges et leurs partenaires.

Il convient de noter que les partenaires du programme et leurs réseaux sont à l'avant-garde de la lutte pour l'élargissement de l'espace démocratique en Palestine. Ce sont aussi les plus exposés de par leur mandat de défense des droits humains et de l'enquête de la Cour pénale internationale (CPI). Le programme vise l'augmentation de la légitimité de nos partenaires et leurs réseaux au niveau local, national et international afin de mieux les protéger des attaques mais surtout, d'augmenter leur portée et impact sur le respect du droit international, en particulier des droits humains et humanitaires.

Le plaidoyer particulier du programme en faveur de la promotion de conditions de travail saines pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes est également complémentaire à certains ANG's belges qui vise à promouvoir le travail décent pour un développement durable, équitable, solidaire et inclusif.

3. Description de l'Efficacité

L'outcome souligne le rôle important qu'une large alliance d'organisations sociales et d'organisations communautaires joue pour exercer une pression et une influence sur les porteur.euse.s d'obligations afin qu'ils prennent en compte les demandes des mouvements

sociaux pour faire respecter le droit à la santé et le droit à l'alimentation des populations. Les expériences des partenaires dans la mise en œuvre de l'approche basée sur les droits ont montré que les porteur.euse.s d'obligations ont tendance à mieux écouter et à agir sur les demandes de leur population si elles sont soutenues par un réseau solide d'organisations et des mobilisations sociales au niveau local, national voire international lorsque c'est pertinent. Ce constat et cette analyse des stratégies pour atteindre des changements concrets et durables sont partagées par l'ensemble de nos partenaires et réseaux dans lesquels iels sont actifs.

Pour obtenir la force nécessaire, contester l'équilibre des pouvoirs à l'œuvre dans la société et obtenir des changements allant en faveur des droits des plus vulnérables, les partenaires utiliseront une série de stratégies, notamment le lobbying, le plaidoyer, la recherche, la création de réseaux et la mobilisation sociale. Le programme vise à renforcer l'engagement actif des organisations de la société civile et communautaires dans le plaidoyer politique pour faire pression en faveur de politiques qui promeuvent le droit des communautés à la santé et le droit à l'alimentation en se concentrant sur la promotion d'un système de santé basé sur les droits et d'un système AE d'alimentation et d'agriculture basé sur les droits.

Lors de l'identification des bénéficiaires, groupes cibles et des changements auxquels l'outcome et ses résultats contribuent, nous nous sommes assurés que tous les groupes vulnérables étaient considérés et pris en compte. Dans l'analyse des risques, les impacts négatifs potentiels sur les groupes vulnérables seront atténués en travaillant avec des organisations de base qui sont profondément enracinées dans les communautés et ont des liens directs avec les groupes les plus vulnérables.

Pour l'identification des baselines, les organisations partenaires ont fait une lecture approfondie des résultats atteints dans les précédents programmes en commun avec Viva Salud ainsi qu'à travers le travail général de chaque organisation partenaire sur les thématiques clés qui ont influencé la rédaction des résultats que nous voulons atteindre dans le cadre de ce programme.

R1 : Les partenaires et leurs réseaux renforcent le pouvoir (empower) du mouvement social palestinien à plaider pour une approche de la santé basée sur les droits humains afin d'obtenir un système de santé plus inclusif, accessible, abordable et qualitatif en Palestine.

La pandémie COVID19 a souligné une fois de plus l'implacable système d'apartheid médical mis en place par le régime israélien ainsi que la fragilité du système de santé palestinien face à des décennies d'occupation militaire, de blocus et de politiques de commercialisation et privatisation des soins de santé. Les partenaires et leurs réseaux ont de l'expérience concernant le renforcement du système de santé palestinien. HWC et Al Awda sont d'ailleurs parmi les plus grandes organisations pourvoyeuses de soins de santé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les partenaires et leurs réseaux vont capitaliser les leçons apprises de la pandémie et continuer leur travail autour de la campagne « National Health Insurance » qui a été lancée en 2021 et vise à améliorer l'accès financier à la santé. Iels seront aussi actifs dans les campagnes portant sur une plus grande inclusivité aux soins de santé, que ce soit pour les personnes avec un handicap ou les membres des communautés LGBTQI+. Ces campagnes seront menées avec le soutien communautaire large. Elles sont également nourries par la réalité vécue par ces dernières. Il est très important pour nos partenaires de continuer à rester ancrés dans les communautés et de travailler à leurs côtés pour faire en sorte que des changements politiques significatifs en matière de soins de santé soient menés.

Ce résultat s'inscrit tout à fait dans l'objectif et les approches formulées par le CSC Palestine qui souligne l'importance d'augmenter le plaidoyer pour la prise en compte de déterminants de la santé et en particulier l'accès universel à la santé, notamment pour les groupes les plus vulnérables. Cela se fera à travers de la sensibilisation sur l'approche de la santé basée sur les droits, le renforcement des acteurs et actrices de changement au niveau local, de stratégies de

réseautage et de plaidoyer.

R2 : Les partenaires et leurs réseaux renforcent les syndicats actifs grâce au soutien des militant.e.s syndicales du mouvement social palestinien afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes.

L'environnement de travail a un impact certain sur le bien-être et la bonne santé de la population. C'est la raison pour laquelle, Viva Salud, ses partenaires – en particulier Bisan et Al Awda - et leurs réseaux ont décidé de travailler sur cette problématique. Nous visons à renforcer certains syndicats, en particulier les petites structures syndicales actives et liées à certains secteurs (ambulanciers, agriculteurs ou secteur social) ou même d'aider à la création de nouveaux syndicats si les travailleurs et travailleuses ne sont pas représentés. La volonté n'est pas de fragmenter le monde syndical palestinien mais bien de pouvoir créer et/ou renforcer des structures actives, progressistes qui veulent agir hors de grosses structures devenues sclérosées et corrompues.

A terme, nous voulons pouvoir améliorer l'application de normes internationales de l'OIT. Pour y arriver, nous allons participer à la redynamisation du monde syndical palestinien et renforcer le lien des syndicats avec leur base sociale et ainsi mieux porter au sein du mouvement social palestinien les réels besoins de changements en matière de sécurité et de santé au travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes. Ce renforcement se fera principalement grâce au soutien de militant.e.s syndicaux qui connaissent très bien le milieu syndical et sont actifs au sein d'organisations communautaires et de campagnes traitant du travail décent.

Un travail de recherche sera également mené pour favoriser la collecte de données sur l'état des lieux des conditions de sécurité et de travail pour les travailleurs et travailleuses palestiniennes afin de pouvoir les porter au sein de plateformes internationales travaillant sur la question de la « due diligence ».

Ce résultat s'inscrit tout à fait dans l'objectif et les approches formulées par le CSC Palestine qui accorde beaucoup d'importance à la thématique du travail décent et ses quatre piliers.

R3 : Les partenaires et leurs réseaux augmentent leur légitimité au niveau local, national et international et améliorent l'application du droit international en matière de droits humains et humanitaire par les porteur.euse.s d'obligations.

Le contexte de rétrécissement démocratique ne cesse de gagner en importance pour le mouvement social palestinien. Pour faire face à l'entreprise de délégitimisation, de diffamation et de criminalisation dont le mouvement social palestinien, nos partenaires et leurs réseaux sont la cible, il est important d'augmenter la légitimité de nos partenaires et leurs réseaux pour mieux les aider à faire ce pourquoi iels existent : faire respecter le droit international en Palestine, et particulièrement les droits humains et le droit humanitaire.

Tout d'abord, l'augmentation de la légitimité aux différents niveaux sus-mentionnés va leur permettre de mieux porter la voix du peuple palestinien et sa lutte pour le respect du droit international. La légitimité de leur expertise se construira grâce à la participation à des conférences, des colloques ou des webinaires pour partager des leçons apprises ou bonnes pratiques expérimentées sur le terrain; grâce à des participations à des recherches et au plaidoyer local, national et international pour souligner à la fois les violations du droit à la santé et à l'alimentation mais aussi porter des alternatives sociétales; grâce à des ateliers de renforcement de capacités ciblant la connaissance des droits mais aussi la capacité à construire un système de communication vers l'extérieur qui soit rapide et adapté.

Ensuite, l'augmentation de la légitimité au niveau local, national et international de nos partenaires et leurs réseaux va renforcer la solidarité et les soutiens, ce qui va à terme mieux les protéger lorsqu'ils sont la cible d'attaques de diffamation. En effet, l'expérience nous montre qu'à grande échelle, cette solidarité a un effet positif sur les victimes d'attaques qui se sentent soutenues, et significatif sur les porteur.euse.s d'obligations qui peuvent être forcés d'agir en conséquence. Les partenaires et leurs réseaux veulent donc renforcer et/ou créer des

liens avec différents membres du mouvement social palestinien (organisations communautaires, collectifs, mouvements de jeunes, organisations de la société civile) au niveau local et national. Ils veulent aussi renforcer et/ou créer des liens au niveau international avec des mouvements et plateformes partageant la même approche droit. Cette solidarité se construira grâce à la participation à des voyages de solidarité, soit en accueillant des délégations soit en participant à de tel voyage; au soutien solidaire de luttes pour le respect des droits ailleurs dans le monde ; grâce au réseautage et aux renforcement des liens entre individus et entre organisations, mouvements ou collectifs avec nos partenaires et leurs réseaux.

Enfin, ce résultat s'inscrit tout à fait dans l'objectif et les approches formulées par le CSC Palestine qui souligne l'importance de faire front commun pour renforcer l'État de droit et demander des comptes aux porteur.euse.s d'obligations. Cela se fera à travers des stratégies de sensibilisation, de coopération, d'échanges de bonnes pratiques de mobilisation et de plaidoyer pour mieux faire respecter le droit international en Palestine, que ce soit pas les porteur.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux.

R4 : Les partenaires et leurs réseaux soutiennent la promotion de l'agroécologie comme modèle alternatif et collectif qui est plus inclusif, ancré dans les communautés et qui valorise (empower) les groupes de fermiers dans leur soutien à la souveraineté alimentaire en Palestine.

Bisan, le Palestinian AgroEcological Forum, les organisations communautaires, mouvements de jeunes et mouvements de femmes vont soutenir la mise en oeuvre de modèle agroécologique en Cisjordanie. Ces modèles permettront de partager les apprentissages et d'échanges issus de la pratique de l'agroécologie dans le contexte palestinien. La volonté de Bisan est aussi, à travers de ces modèles, de promouvoir des conditions de travail saines et sécurisées, la participation de la jeunesse et des femmes dans la gestion de la terre et une production respectueuse de l'environnement et l'écosystème.

Ce ne sera pas la première expérience d'agroécologie en Cisjordanie mais bien l'une des premières prônant des valeurs de collectivité, de politiques entrepreneuriales positives pour la jeunesse et les femmes et qui sera directement tournée vers l'échange d'expérience et l'apprentissage de l'agroécologie.

Ce résultat s'inscrit tout à fait dans l'objectif et les approches formulées par le CSC Palestine qui visent à renforcer la résilience des communautés agricoles et en participant à l'établissement d'un système alimentaire inclusif, participatif, durable et basé sur une approche droit. L'agroécologie est en elle-même un système agricole qui renforce la souveraineté alimentaire, les moyens de subsistance, le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire du peuple palestinien.

4. Description de l'Effcience

Les organisations partenaires veilleront à ce que les fonds et autres ressources soient correctement utilisées pour atteindre l'outcome du programme. Elles ont déjà établi des systèmes et des procédures pour assurer une gestion financière efficace.

Pour s'assurer que les ressources matérielles sont utilisées de manière opportune, les partenaires veillent à ce que les campagnes et les activités répondent aux besoins et aux capacités des groupes cibles et des bénéficiaires. Pour gérer efficacement les ressources financières, les activités sont réalisées dans les délais prévus et au moindre coût possible. Il existe une comptabilité appropriée des intrants (toutes les ressources engagées dans une activité) et des extrants (résultat de l'activité) pour démontrer le rapport coût/bénéfice des résultats. Les partenaires ont une expérience considérable dans l'élaboration d'un budget précis, la mise en place d'un système sûr de gestion des fonds, le suivi et le compte rendu de l'utilisation des fonds, et la garantie de la transparence.

Au vu d'un contexte où l'espace démocratique est de plus en plus mis sous pression à travers

des campagnes de délégitimisation et des actes de criminalisations des CSOs, chacune de nos organisations partenaires a mis en place des procédures spécifiques pour sauvegarder les données financières et garantir une vérification pointilleuse de l'allocation des ressources, notamment à travers des audits annuels externes.

Le coût opérationnel total est de €1,345,650. 19,000€, utilisés pour couvrir les investissements nécessaires pour la bonne mise en œuvre du programme, principalement du matériel ICT. €505,500 sont alloués aux frais de fonctionnement et enfin, €821,150 sont alloués aux frais de personnels. Disposant d'un vaste réseau d'organisations de base pour mener à bien les activités de campagne, du lobbying et des mobilisations communautaires, la majorité des tâches dévolues aux employé.e.s des organisations partenaires sera la coordination, la formation, la recherche et le plaidoyer politique au niveau national et international. Les responsabilités sont déléguées entre les individus et les groupes de travail pour assurer une exécution efficace des activités.

L'intervention consiste également en une implication significative dans des échanges et campagnes au niveau international afin d'avoir des retombées positives sur le droit à la santé et à l'alimentation en Palestine. Le programme prévoit à cet effet qu'une partie du temps de travail du staff y sera alloué. Les déplacements internationaux seront néanmoins limités au strict nécessaire, et compensés dans la mesure du possible par l'utilisation d'outils en ligne.

Il n'y a pas de bureau local en Palestine, 0,8 ETP des frais opérationnels sont donc alloués au siège à Bruxelles pour le travail du suivi quotidien de l'atteinte de l'outcome du programme, la mise en œuvre de campagnes internationales, la facilitation de contacts et de réseautage, le partage et la documentation de bonnes pratiques, les échanges de leçons apprises et le renforcement d'apprentissage mutuel.

Enfin, Viva Salud et Solidagro se partagent l'atteinte de l'outcome en Palestine. Solidagro contribue plus particulièrement au contenu du programme portant sur le soutien de la promotion de l'agro-écologie comme un modèle collectif alternatif plus inclusif, enraciné dans les communautés, renforçant les groupes d'agriculteurs et soutenant la souveraineté alimentaire palestinienne. Les ressources financières et le suivi quotidien seront néanmoins gérées par Viva Salud afin de simplifier la gestion globale du programme. Les ressources supplémentaires que Viva Salud déploie en Palestine pour le résultat commun avec Solidagro sont compensées par une diminution des ressources dans le programme des Philippines où le bureau local commun est entièrement inclus dans le budget de Solidagro.

5. Description de l'Impact attendu

Grâce à l'influence et la solidarité de Viva Salud, Solidagro, leurs partenaires et les réseaux locaux, nationaux et internationaux, le mouvement social palestinien est capable d'augmenter la pression sur les différents porteur.euse.s d'obligations locaux, nationaux et internationaux qui ont un impact direct ou indirect sur la réalisation du droit à la santé et du droit à l'alimentation du peuple palestinien.

En matière d'impact, nous visons à ce que le système de soins de santé palestinien soit plus inclusif, qualitatif et accessible pour la population palestinienne. Nous voulons également que les structures syndicales se renforcent et soient mieux ancrées dans le vécu des travailleurs et travailleuses palestiniennes afin de mieux les représenter lors des discussions avec les AP sur les questions de santé et sécurité au travail. Ensuite, nous aspirons à ce que le mouvement social ait agrandi son espace démocratique grâce à une augmentation de sa légitimité comme représentant de la voix du peuple palestinien concernant son droit à la santé et à l'alimentation. Ce faisant, ses membres auront renforcés leurs capacités de réactions efficace en cas de campagne de délégitimisation ou de criminalisation du mouvement social palestinien. Enfin les systèmes alimentaires et agricoles seront plus durables et écologiques car des lois favorables à l'agroécologie seront adoptées et mises en œuvre. Les producteur.trice.s et les

consommateur.trice.s y gagneront sur le plan économique, social et environnemental, mais aussi en termes de santé.

Le programme vise également à améliorer l'émancipation et la libération de certains segments spécifiques de la société palestinienne, en particulier les jeunes, les femmes, la communauté LGBTQI+ et les personnes avec un handicap.

6. Description de la Durabilité

L'axe principal de l'intervention est basé sur le **renforcement du réseautage, des capacités de plaidoyer et de mobilisation des partenaires**. En nous concentrant sur l'ancrage communautaire, nous voulons également garantir la **durabilité sociale et de répliquabilité**:

1. Nous encourageons la **participation communautaire** de toutes les couches de la population et mettons l'accent sur le renforcement des capacités de sensibilisation et d'organisation des membres des communautés pour qu'ils puissent s'organiser en mouvements sociaux et revendiquer leurs droits à la santé et à l'alimentation.

2. **Train the Trainer**: dans chaque structure soutenue par le programme, des leaders seront formé.e.s et chargé.e.s de transférer leurs connaissances auprès des autres membres. Cette stratégie va permettre de développer les compétences et les connaissances d'un plus grand nombre de membres de différents réseaux afin d'assurer la survie des activités même après le départ ou le changement des leaders.

3. **Échanges de bonnes pratiques** : Les meilleures pratiques des partenaires seront échangées et reproduites par d'autres mouvements, organisations communautaires ou de la société civile au niveau local, national et international. Elles contribueront à l'effet multiplicateur des résultats du projet. Les compétences acquises en matière de renforcement des organisations populaires par le biais d'approches agroécologiques, de recherche, de plaidoyer, de campagnes, de leadership, entre autres, assureront la **durabilité technique** du projet.

3. Des **leaders au sein des communautés** seront sensibilisé.e.s et formé.e.s sur l'approche de la santé et l'alimentation basée sur les droits. Iels seront ensuite chargés de diffuser le message au reste de leur communauté pour favoriser le soutien, l'engagement et la mobilisation. Les défenseur.e.s des droits constituent aussi une assise sociale pour nos partenaires.

4. Nous nous engageons à poursuivre et à intensifier le travail de plaidoyer au niveau local, national et international. La solidarité internationale est une composante primordiale pour la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien. La durabilité des effets de ce programme repose également sur **la force et la durabilité des liens de réseautages** et de solidarité construits entre des mouvements en lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation à travers le monde.

Le programme se concentre également sur le travail législatif et des changements de politiques durables et significatifs. Ce travail politique aura lieu aux niveaux local, national et international, et sera réalisé en synergie avec d'autres réseaux proches de nos partenaires. Les partenaires travailleront en étroite collaboration avec le bureau de Viva Salud et Solidagro en Belgique, les organisations partenaires impliquées dans le programme commun, et le PHM.

L'agroécologie est en soi une méthode d'agriculture **écologiquement durable**, qui profitera

aux communautés et aux groupes cibles bien au-delà de la durée du programme. La promotion de conditions de travail saines s'étend également aux exploitations agricoles, où l'on promeut une agriculture sûre et non toxique, et qui est bénéfique pour l'environnement.

Enfin, en ce qui concerne la **durabilité financière**, le programme applique une approche à plusieurs volets. Tout d'abord, le principe du volontariat basé sur l'engagement est fortement encouragé que ce soit chez les partenaires ou dans leurs réseaux et représente un élément capital grâce auquel les partenaires peuvent développer leurs activités à moindre coût. D'autre part, au niveau de l'autonomie financière, lors du précédent programme, les partenaires ont co-développés avec certains mouvements une expertise de « self-reliance » qui permet la création de revenus solidaires qui sont directement réinvestit dans les communautés et la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation.

7. Description de la Stratégie de Partenariat

Viva Salud et Solidagro ont choisi des partenaires ayant une aura nationale mais avec un fort ancrage local. Ces organisations sociales ont construit des liens importants avec des mouvements et plateformes internationales qui seront d'une grande aide pour réaliser l'outcome et les résultats.

Chaque partenaire a sa propre valeur ajoutée, que ce soit au niveau de sa position géographique (bande de Gaza, Cisjordanie, y compris Jérusalem), de ses thèmes de travail (droit à la santé, agroécologie, travail décent, droit des femmes, travail communautaire) et de ses réseaux/plateformes.

Ensemble, ils s'engageront dans la défense des politiques, la sensibilisation du public, la modélisation et la documentation de la communauté, ainsi que la mise en réseau et la création d'alliances aux niveaux local, national et international :

Health Work Committees (HWC) est l'une des plus grandes organisations pourvoyeuses de soins de santé en Palestine. A travers ses centres de santé primaire et communautaire, HWC utilise la stratégie d'empowerment des communautés, les sensibilisant à leurs droits et les mobilisant au sein de différentes activités (d'insertion des personnes avec un handicap à travers l'artisanat, la mise en œuvre d'initiatives de volontariat pour aider les communautés les plus marginalisées, etc) et campagnes (sur le diabète, le cancer du sein, l'utilisation de drogues, la privatisation des soins de santé, la protection sociale, etc).

HWC joue un rôle-clé dans le plaidoyer sur le droit à la santé auprès des Ministères de l'Autorité palestinienne compétant (discussions des budgets, de la prise en compte d'une approche genrée dans les politiques de santé, de la prise en compte de l'avis de la jeunesse, etc). Sa directrice est présidente de PNGO et membre du steering committee du PHM.

Al Awda Health and Community Association (Al Awda) est aussi une importante organisation pourvoyeuse de soins de santé dans la bande de Gaza. A travers ses centres de santé primaire et communautaires, Al Awda fournit des soins de santé et sensibilise les communautés à diverses problématiques liées à la santé et à leur droit à la santé. De nombreuses initiatives de volontariat voient le jour grâce à l'engagement des jeunes et enfants de les centres : sensibilisation dans les écoles, rénovation de lieux communautaires, campagnes sur les violences conjugales, etc. A cela s'ajoute l'hôpital Al Awda qui réunit plusieurs départements et est reconnu pour ses soins de qualité.

Bisan center for research and development (Bisan) travaille selon une approche globale pour le

développement communautaire en Palestine. Son objectif est de renforcer la lutte des communautés pour la libération nationale et la fin de l'occupation. Pour ce faire, Bisan renforce la prise en main des communautés de leur propres besoins grâce à une stratégie d'empowerment.

Bisan est ainsi en lien étroit avec de nombreux mouvements de jeunes, associations communautaires locales, communautés bédouines, comités populaires, groupes d'agriculteur.trice.s, collectifs de femmes, syndicats progressistes à travers toute la Cisjordanie.

Au niveau international, les partenaires s'engageront avec les autres partenaires de Viva Salud et Solidagro dans d'autres pays et développeront des campagnes communes. Les partenaires de Viva Salud sont actifs au sein du **People's Health Movement (PHM)** qui est un réseau international (70 pays) réunissant des activistes de base de la santé, des organisations de la société civile et des institutions universitaires du monde entier, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus. Les grandes actions du MPS sont l'organisation d'universités internationales et populaire pour la santé (IPHU), d'une campagne internationale « Santé pour Tou.te.s » qui se concrétise lors de la journée du 7 avril, journée internationale pour la santé, la publication de manuels tel que « Bâtir une mouvement pour la santé » qui regroupe des expériences du monde entier sur la construction de mouvements, la publication d'un « Global Health Watch » qui représente un rapport alternatif mondial sur la santé et enfin, l'organisation de l'Assemblée populaire pour la santé (PHA) qui se tient à peu près tous les cinq ans et qui attire des organisations de la société civile et des réseaux, des mouvements sociaux, des universitaires et d'autres acteurs du monde entier. La PHA offre un espace unique de partage d'expériences, d'apprentissage mutuel et de stratégie commune pour les actions futures.

Les partenaires seront également aidés à faire connaître leurs problèmes et leurs campagnes à un public international en exploitant les réseaux de Quinoa et de FIAN Belgique (qui font tous deux partie du programme commun 2022-26).

Viva Salud et Solidagro ont organisé plusieurs ateliers de réflexion en avril et mai 2021 avec des représentant.e.s de chaque organisation partenaire ainsi que d'organismes communautaires et mouvements de jeunes avec lesquels nos partenaires travaillent dans le cadre du programme DGD 17-21. Ces ateliers ont permis d'esquisser l'outcome, les résultats ainsi que les indicateurs. Leur développement s'ancre dans l'analyse commune du contexte palestinien, menée par le CSC Palestine.

Viva Salud et Solidagro faciliteront le partage des connaissances et les échanges d'apprentissage entre les partenaires sur les thèmes prioritaires du programme, sur la gestion, le suivi et l'évaluation du programme, et sur les stratégies réussies en matière de plaidoyer et de campagne, de recherche et de documentation des meilleures pratiques, et de mise en réseau et de création d'alliances. Ces échanges aideront les partenaires à apprendre les uns des autres et à adopter des stratégies réussies qui ont fonctionné. Les partenaires fourniront à leur tour une formation et un renforcement des capacités aux groupes cibles afin de consolider leurs organisations. Cela permettra aux organisations de base de poursuivre le programme même après l'intervention.

8. Description des Synergies

Ce **programme commun en Palestine** est mis en œuvre par Solidagro et Viva Salud, avec un outcome.

Les résultats et les indicateurs, bien que distincts pour chaque organisation partenaire,

contribuent tous à un outcome, à savoir que le mouvement social palestinien est plus inclusif, indépendant, renforcé, ancré dans les communautés et considéré comme légitime au niveau local, national et international pour mener la lutte pour le respect du droit à la santé et à l'alimentation du peuple palestinien de Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza. Viva Salud et Solidagro apporteront au programme leur expertise spécifique en matière de droit à la santé et d'agroécologie. Elles mettront également en place des échanges d'apprentissage communs avec les partenaires, ainsi que le partage de ressources et de matériel. Les organisations partenaires partageront également leur expertise entre elles, ainsi que leurs expériences, y compris avec les partenaires et les réseaux de Solidagro et Viva Salud dans d'autres pays.

En ce qui concerne le PHM, il s'agit d'un réseau mondial réunissant divers militant.e.s de la santé, des organisations de la société civile et des institutions universitaires du monde entier, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus. PHM est actuellement implanté dans une septantaine de pays et comprend aussi bien des militants pour la santé individuels que des cercles bien établis avec leur propre structure de gouvernance. PHM travaille à la revitalisation des soins de santé primaires, tels qu'ils ont été énoncés dans la Déclaration d'Alma-Ata de 1978, ainsi que pour répondre aux déterminants sociaux de la santé et en particulier l'inégalité croissante au sein et entre les nations.

Toutes les organisations partenaires sont des membres-actifs du mouvement et de ses cercles thématiques (Ex : Health systems, War, conflict and health, food security and health etc) ainsi que de son cercle régional MENA. Viva Salud et les partenaires vont profiter des opportunités offertes afin de réaliser des synergies autour de stratégies de renforcement de réseautage, de partage de bonnes pratiques, le plaidoyer international, la recherche, etc.

En Belgique et au niveau international, Solidagro et Viva Salud ont également identifié quatre thèmes communs avec Quinoa et FIAN Belgique, qui peuvent également constituer une opportunité de synergie avec les partenaires palestiniens en termes de campagnes, de mise en réseau et d'échanges d'apprentissage :

- Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysans.
- Décolonisation
- Réduction de l'espace civique et criminalisation des défenseurs des droits de l'homme.
- Contrôle des systèmes, des politiques et de la gestion alimentaire par des entreprises commerciales, financiarisation et marchandisation des ressources.

- **Synergie avec d'autres AGN belges dans le cadre stratégique commun.**

Au sein du CSC géographique Palestine, plusieurs synergies ont été identifiées par les ANG belges.

- Solidagro et Viva Salud participeront aux synergies suivantes du CSC, avec toutes les autres AGN belges actives dans le CSC Palestine :

Tout d'abord, des réunions pluriannuelles de toutes les AGN belges auront lieu à Bruxelles pour discuter et assurer le suivi de la synergie et de la complémentarité. Ce sera l'occasion d'également partager les stratégies d'intervention et de gestion des risques, les défis pour les partenaires, les changements dans le contexte, le lien avec le JSF Travail Décent ainsi que celui sur la résilience des systèmes socio-écologiques.

Ensuite, si possible, des missions de terrain conjointes en Palestine seront organisées, dans le cadre du Dialogue Stratégique ayant lieu sur le terrain. Ces missions communes seront l'occasion de rencontrer les partenaires opérationnels de chaque ANG belge et de discuter de potentielles synergies et complémentarités en Palestine.

Enfin, la mise en œuvre d'un processus d'apprentissage collectif, comme mentionné dans le CSC.

- Solidagro et Viva Salud ont également identifiés plusieurs opportunités de synergies avec quelques ANG belges du CSC :

Tout d'abord, la plus grande plateforme pour construire des synergies est la Middle East platform, coordonnée par le CNCD-11.11.11 et 11.11.11. Broederlijk Delen, Oxfam-en-Belgique, Solsoc, Viva Salud et Caritas sont tous membres. Solidagro planifie aussi de rejoindre la plateforme dès le début du programme. Ensemble, les ANG développent et mettent en œuvre des stratégies de plaidoyer, de campagne, de sensibilisation et lobbying pour mettre fin à la complicité internationale avec l'apartheid internationale et faire respecter le droit international. Les échanges de connaissances et les apports des organisations partenaires au travail de la plateforme permettent de renforcer les messages portés par la plateforme et les ANG belges.

Ensuite, plusieurs opportunités de synergies ont été relevées et devront être approfondies tout au long du programme :

Viva Salud et Solidagro s'engagent à explorer le réalisme de la mise en pratique de ces opportunités de synergies sur le terrain. Des rencontres entre les ANG belges et leurs partenaires palestiniens seront explorées, dans le respect de la souveraineté et des sensibilités de chaque organisation, qu'elle soit belge ou palestinienne.

1. Viva Salud, Solidagro et Caritas creuseront les opportunités de possibles synergies autour de la mise en œuvre du modèle agroécologique en Cisjordanie. En effet, Caritas Jérusalem a une expérience de plusieurs années dans la région de Beit Sahour et aimerait implanter un modèle similaire dans la région de Jénine. De son côté, le Palestinian agroécological forum (PAF), pionnier en la matière, et Bisan, aimeraient également mettre en œuvre trois modèles agroécologiques collectifs.

Plusieurs points de potentielles synergies ont été mentionnées lors des échanges entre les 3 ANG belges:

- Échange d'expériences autour de la mise en œuvre des modèles agroécologiques.
- Creuser les opportunités de synergies autour des activités de recherche et des liens entre les universités belges et/ou palestiniennes avec la mise en œuvre de ces modèles agroécologiques dans un contexte d'occupation et de colonisation de peuplement.
- Creuser les opportunités de synergies autour de la vente des produits issus des modèles agroécologiques et renforcer les connaissances.

2. Viva Salud, Solidagro et SolSoc creuseront les opportunités de possibles synergies autour de la mise en œuvre du modèle agroécologique et Éco-sol ainsi que le soutien des mouvements de jeunes en Cisjordanie. En effet, SolSoc met en place plusieurs stratégies qui sont complémentaires à celles de Viva Salud et Solidagro. Plusieurs points de potentielles synergies ont été mentionnées lors des échanges entre les 3 ANG belges:

- Potentiels échanges de bonnes pratiques et de leçons apprises entre les mouvements de jeunes de nos programmes respectifs.
- Creuser les opportunités d'échanges internationaux entre les partenaires internationaux de SolSoc, Viva Salud et Solidagro sur la mise en œuvre du modèle agroécologique et Écosol en Palestine et dans le monde.

3. Viva Salud et l'APEFE resteront ouverts à de potentielles synergies techniques autour de la prise en charge et le respect des droits des personnes avec un handicap.

4. Les potentielles synergies avec Enabel ont été décrites dans le point II. B.8 « Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques ».

5. Viva Salud et çavaria envisagent de collaborer pour l'inclusion de la diversité sexuelle/de genre et des droits LGBTI+ dans l'outcome Palestine. Il y a une volonté de répondre à des appels à projet sur la thématique en Palestine afin de pouvoir mettre en place des cycles de

formations auprès des organisations partenaires et leurs groupes cibles sur la questions des droits sexuels et reproductible, avec un focus sur la question LGBTQI+.

9. Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

L'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019 a pris la forme d'une évaluation « croisée » menée par un staff de Solidagro et de KIYO sous l'encadrement de C-lever et a mené à des recommandations spécifiques à la Palestine et d'autres plus générales par rapport au programme commun. Plusieurs des leçons apprises et recommandations ont été prises en compte pour l'élaboration de ce nouveau programme :

- Développer les actions de mise en réseau et permettant d'améliorer la visibilité et la légitimité des partenaires et des groupes cibles au niveau national, régional, et international.

C'est un aspect auquel Viva Salud et Solidagro accordent beaucoup d'importance et qui fait déjà partie de sa stratégie d'intervention, notamment à travers son travail au sein du mouvement du PHM, les échanges entre les partenaires du programme et les voyages de solidarité en Belgique ou ailleurs dans le monde, selon les opportunités. Outre le fait de renforcer la visibilité et la légitimité de nos partenaires et de les aider à saisir des opportunités de synergies, c'est aussi une façon de promouvoir l'approche basée sur les droits à une échelle plus large. Viva Salud et Solidagro comptent donc continuer voire intensifier cette stratégie d'action dans le programme 2022-2026

- Explorer l'inclusion du droit à l'alimentation dans le programme

Pour ce programme, Viva Salud et Solidagro ont décidé d'intégrer l'approche de l'alimentation basée sur les droits, à travers la mise en œuvre du modèle agroécologique en Cisjordanie. Cette décision a été mûrement réfléchi, notamment après la l'organisation d'une semaine de rencontre des partenaires Palestiniens et Philippins et visite du responsable de programme de Solidagro en Palestine et de sa rencontre avec les équipes du Palestinian AgroEcological Forum et de Bisan.

- Développer la capitalisation en prenant en compte les succès, innovations et valeurs ajoutées observés du programme au niveau local, notamment dans les thématiques suivantes : l'approche du partenariat, le soutien à la mobilisation populaire et de la société civile. Suite à l'évaluation, des efforts ont été réalisés en termes de capitalisation, notamment avec la création de vidéos ainsi que de notre site web sur l'approche basée sur les droits (<http://approchedroits-rechtenbenadering.be/>). Dans le cadre du programme 2022-2026 en Palestine, des capitalisations, documentations et échanges de bonnes pratiques sont prévues au niveau de plusieurs des résultats, notamment avec des études de cas, des documentations de modèles alternatifs et la participation à des espaces collectifs de gestion des connaissances.

Un retour sur la **fiche d'appréciation du Cadre Stratégique Commun** a été partagée 1^{er} mars 2021.

- Mieux expliciter comment la mise en œuvre des activités va contribuer à la protection des populations (et des organisations visées).

Viva Salud, Solidagro, ses partenaires et leurs réseaux veulent augmenter leur légitimité et renforcer les stratégies de solidarité et de réaction rapide en cas d'attaques au sein du mouvement social palestinien. Il y a aussi une volonté de renforcer les membres des réseaux quant à la connaissance de leurs droits.

De plus, l'outcome vise clairement à renforcer le mouvement social palestinien dont la mission principale est de lutter pour la protection et le respect des droits de la population, notamment ses segments les plus vulnérables.

- *Intention de travailler ensemble sur le plan des activités opérationnelles*

Dans le cadre de la préparation du programme 2022-26, Viva Salud et Solidagro ont contacté plusieurs membres du JSF ainsi que Enabel pour avoir une meilleure vue des activités opérationnelles. Une liste de potentielles synergies a été faite. Nous allons prendre le temps nécessaire d'en discuter avec les différentes organisations partenaires en 2022 afin de tester leur validité et leur aspect réaliste.

F. Annexes

- 1. Liste des abréviations**
- 2. Analyse des risques**
- 3. Liste des partenariats**
- 4. Fiches partenaires**
- 5. Convention partenariat**

6. PHILIPPINES

A. Contacts

Same contacts for Solidagro and Viva Salud!

1. Contact details for the outcome's ANGC reference person in Belgium

Name:	Pascal Van Driessche
Telephone:	+32 3 777 20 15
Email:	pascal.vandriessche@solidagro.be
Confidentiality:	No

2. Contact details for the outcome's ANGC reference person or their representative in the field

Organization:	Synergy for Sustainable Development
Name:	Christie Suyin Ceres G. Jamoralin
Telephone:	+63 2 7795 5369
Email:	philippines@vivasalud.be
Confidentiality:	Yes

B. Identification of the outcome

1. General

Title of the outcome – French or English (mandatory):	Advocating change for the right to food and health
--	--

Title of the outcome – Dutch/Spanish (optional):	Verandering bepleiten voor het recht op voedsel en gezondheid		
IATI activity identifier:	BE-BCE_KBO-0418282311-prg2022-6-PH		
Outcome start date:	01-01-2022		
Outcome end date:	31-12-2026		
Strategic framework involved:	Joint Strategic Framework Philippines		
Country of intervention:	Philippines		
Principal sector:	15150 Government & Civil Society - Democratic participation and civil society	Budget share:	50 %
Secondary sector 2:	31110 Agriculture, Forestry, Fishing - Agricultural policy and administrative management	Budget share:	30 %
Secondary sector 3:	12110 Health - Health policy and administrative management	Budget share:	20 %

2. Geographic location of the outcome's intervention zone

Administrative location:	<p>National</p> <p><i>Regional:</i> Cordillera Administrative Region National Capital Region Bicol MIMAROPA Western Visayas CARAGA Davao</p>
--------------------------	---

GPS location:	Cordillera Administrative Region: 17.3597°N, 121.0752°E National Capital Region: 14.5893°N, 120.9816°E Bicol: 13.536139°N, 123.34176°E MIMAROPA: 9.730127°N, 118.55819°E Western Visayas: 11.18625°N, 122.43521°E CARAGA: 8.92°N, 125.5°E Davao: 7.229945° N, 125.85095° E
Confidentiality of location:	YES

3. Outcome summary

Description of the outcome:	<p>Solidagro, Viva Salud and their Philippine partners aim to influence government policy changes in the Philippines through the support to social movements promoting a rights-based health system and a rights-based agro-ecological food and agriculture system.</p> <p>The main strategies that are employed are:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Policy advocacy: lobbying, proposing policies to lawmakers, participating in dialogues with legislators, monitoring the implementation of existing laws, reviewing policies and programs and proposing changes for its improvement, and tracking the passage of laws detrimental to the people’s right to health and food. Specific themes are public health care, occupational health and safety, democratic space for health movements and agro-ecology. - Public awareness raising: campaigning, educating the public through community discussions, coming up with information materials, public forums, etc. A better-informed public is better positioned to claim their rights, and put pressure on the government to act and uphold these rights. - Community modelling and documentation, that provide evidence and proof that will convince government representatives of our advocacies. This includes the development of learning and community farms, and documentation and promotion of best practices. - Networking and alliance building at national and international level provides a stronger and unified
-----------------------------	---

	<p>voice for a more effective advocacy. This includes linking with the academe, church, professionals, international allies, experts, media, and other sectors.</p> <p>When implementing these strategies, special attention is given to the rights of women, and to the protection of the environment.</p> <p>To increase the effectivity of these efforts, Solidagro and Viva Salud will cooperate with other civil society organizations active in the Philippines, including Belgian NGOs such as We Social Movements, Entraide & Fraternité, Çavaria, 11.11.11 and our consortium partner Quinoa.</p>
Wording of the outcome:	<p>Under the influence of a broad alliance of organizations and citizens, duty bearers are engaging with social movements in advocating a rights-based health system and a rights-based agro-ecological food and agriculture system.</p>
Target groups:	<p>The main target groups are the social movements and their members, mainly coming from rural and urban poor communities. Social movements are organized groups of farmers, women, LGBTQI+, youth, workers, human rights defenders, health workers and professionals. They play an important role in democracy by defending collective interests, increasing government accountability, providing solidarity mechanisms, influencing decision making, and promoting participation.</p>

4. Sensitive and confidential information

The current political climate is not very favorable to civil society organizations. Several government policies and laws have been issued and passed recently that threatens the country's civic and democratic space. Among these are the controversial Anti-Terror Law, the Securities and Exchange Commission memo regulating non-profit organizations, the Department of Interior and Local Government memo requiring CSOs to seek clearance from the military before being allowed to implement development programs in the communities, the Department of Foreign Affairs Note Verbale requiring foreign embassies to disclose all types of funding to local CSOs in the Philippines, and the freezing of bank accounts of NGOs accused of terrorist financing. The worst threat however is the threat to the life and safety of human rights defenders, development and humanitarian workers, unionists, church leaders, journalists, community organizers, health workers, peasant leaders, environmental activists, etc. Several have already been killed or unjustly arrested on trumped-up charges, with the number still increasing.

In order to protect our local staff, the staff of the partners, and their target groups, we propose that the following fields be classified as **confidential**:

II.A.2: Identification of the contact person in the field.

II.B.2: Geographical location of the intervention zone.

II.E: Identification of one or several partner(s).

II.F: Identification of one or several collaboration partnership(s).

Annexes:

III.4 Fact sheet per partner

III.5 Draft partnership agreement

III.6 Fact Sheet per collaboration

III.7 Draft collaboration agreement

The names of the partners are not confidential. These are legitimate legal organizations. The confidentiality concerns the names of the contact persons, the geographical location of their interventions and the budget allocated to each partner.

Additionally, we would like to stress the **confidentiality of the existence of a local office of Solidagro and Viva Salud** (including ASTM from Luxemburg). Technically speaking, there is also no local office. As discussed during the institutional dialogues, because of VAT legislation, it is not possible for several international NGOs to install a joint local office without having to pay VAT on invoicing between the NGOs. So the role of country office is formally taken up by a local organization (Synergy for Sustainable Development - SSD), which was formed for this sole purpose of serving as our country office. We however also want the SSD arrangement to be kept confidential to protect our local staff from harassment by the authorities. Therefore, and for transparency purposes, we would like to point out the following:

- In the narrative, there is no reference to a country office or to SSD. This is systematically replaced by the general description "Solidagro and Viva Salud".
- Also in the explanation of the management costs, there is no reference to the management cost of the country office / SSD.
- In the budget, we have added the operational part of the budget of SSD to the "collaborator" heading. The total amount of this budget for the 5 years is 456.419,73 euro.
- For efficient financial management purposes, the whole SSD budget (so including the Viva Salud part of the local office) falls under the Solidagro part of the program budget.
- The country office / SSD will charge the following local staff (total 4,16 FTE) to the outcome budget (operational costs):
 - o 0,80 FTE country representative

- 1,02 FTE finance and administration officer and staff
- 1,44 FTE monitoring and evaluation officers
- 0,90 FTE synergy and advocacy officers
- Additionally, the following local staff (total 0,92 FTE) of the country office / SSD will be charged to the management budget:
 - 0,20 FTE country representative
 - 0,26 FTE finance and administration officer and staff
 - 0,36 FTE monitoring and evaluation officers
 - 0,10 FTE advocacy officer
- At the head office of Solidagro, the following staff (total 0,24 FTE) will be charged to the outcome budget:
 - 0,20 FTE program staff capacity building

0,04 FTE finance staff capacity building

5. Categorization: Sustainable Development Goals

Type	SDG code	SDG name	Target code	Target description
Main SDG	2	Zero hunger	2.3 2.4	<p>2.3 By 2030, double the agricultural productivity and incomes of small-scale food producers, in particular women, indigenous peoples, family farmers, pastoralists and fishers, including through secure and equal access to land, other productive resources and inputs, knowledge, financial services, markets and opportunities for value addition and non-farm employment.</p> <p>2.4 By 2030, ensure sustainable food production systems and implement resilient agricultural practices that increase productivity and production, that help maintain ecosystems, that strengthen capacity for adaptation to climate change, extreme weather, drought, flooding and other disasters and that progressively improve land and soil quality.</p>
Main SDG	3	Good health and well-being	3.8 3.c	<p>3.8 Achieve universal health coverage, including financial risk protection, access to quality essential health-care</p>

				<p>services and access to safe, effective, quality and affordable essential medicines and vaccines for all.</p> <p>3.c Substantially increase health financing and the recruitment, development, training and retention of the health workforce in developing countries, especially in least developed countries and small island developing States</p>
Secondary SDG	1	End poverty in all its forms	1.4 1.5	<p>1.4 By 2030, ensure that all men and women, in particular the poor and the vulnerable, have equal rights to economic resources, as well as access to basic services, ownership and control over land and other forms of property, inheritance, natural resources, appropriate new technology and financial services, including microfinance</p> <p>1.5 By 2030, build the resilience of the poor and those in vulnerable situations and reduce their exposure and vulnerability to climate-related extreme events and other economic, social and environmental shocks and disasters</p>
Secondary SDG	5	Gender equality	5.5 5.c	<p>5.5 Ensure women’s full and effective participation and equal opportunities for leadership at all levels of decision making in political, economic and public life</p> <p>5.c Adopt and strengthen sound policies and enforceable legislation for the promotion of gender equality and the empowerment of all women and girls at all levels</p>
Secondary SDG	8	Decent work and economic work	8.8	<p>8.8 Protect labour rights and promote safe and secure working environments for all workers, including migrant workers, in particular women migrants, and those in precarious employment</p>
Secondary SDG	10	Reduced inequalities	10.2 10.3	<p>10.2 By 2030, empower and promote the social, economic and political inclusion of all, irrespective of age, sex, disability, race, ethnicity, origin, religion or economic or other status</p>

				10.3 Ensure equal opportunity and reduce inequalities of outcome, including by eliminating discriminatory laws, policies and practices and promoting appropriate legislation, policies and action in this regard
Secondary SDG	12	Responsible consumption and production	12.2 12.8	12.2 By 2030, achieve the sustainable management and efficient use of natural resources 12.8 By 2030, ensure that people everywhere have the relevant information and awareness for sustainable development and lifestyles in harmony with nature
Secondary SDG	13	Climate action	13.3	13.3 Improve education, awareness-raising and human and institutional capacity on climate change mitigation, adaptation, impact reduction and early warning
Secondary SDG	16	Peace, justice and strong institutions	16.10 16.b	16.10 Ensure public access to information and protect fundamental freedoms, in accordance with national legislation and international agreements 16.B Promote and enforce non-discriminatory laws and policies for sustainable development

6. Categorization: Markers & Tags

Markers	
1. Gender Equality	2
2. Aid to Environment	2
3. Participatory Development/Good Governance	2
4. Trade development:	1
5. Biodiversity:	2
6. Climate Change – Mitigation:	2
7. Climate Change – Adaptation:	2
8. Desertification:	1

9. RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health:	1
10. HIV/AIDS:	0
11. Children's Rights:	1
12. Disability	0
13. Nutrition	2

Tags	
1. D4D – Better use of big data:	No
2. D4D – Digital for inclusive societies:	Yes
3. D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth:	No
4. Private Sector Development:	No
5. Health – Sexual and reproductive health:	Yes
6. Health – Quality medicines:	No
7. Health – Health financing and Universal Health Coverage:	Yes
8. Refugees:	No
9. Covid-19:	Yes

7. Categorization: Positioning with regard to the objectives of Belgian Development Cooperation, as described in its strategy papers

Agriculture and Food Security	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>As the right to food through the promotion of agroecology (AE) is one of the main themes in this program, the position towards this strategy paper has been well discussed. The outcome and the related strategies of the program align with several orientations of the Belgian cooperation strategy for the agriculture and food security sector, in particular:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sustainable agriculture: the program promotes AE as a food and agriculture system that

	<p>strengthens the livelihood of the farmers and manages natural resources sustainably</p> <ul style="list-style-type: none"> - the role of women in the rural economy: the program encourages active participation of women and young people in production and other activities in the value chain such as processing, storage, marketing and distribution to local and alternative markets - good governance: from a rights-based approach, the program promotes the participation of grassroots organizations in the development of public policies regarding the right to food, as well as in the control over their implementation. - Nutrition: the agroecological food system aims at providing consumers a balanced and nutritious diet. Through this, a connection is also made with the second main theme of this program, the right to health. <p>The program strategy, however, differs from the more entrepreneurial vision of the note.</p>
Confidentiality of the motivation:	No

Children's rights	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>During the 17-21 program, particular attention to children's rights was already boosted in cooperation with KIYO.</p> <p>In the 22-26 program, the outcome will link to the objectives of the DGD strategic note in the following manner:</p> <p>(1) Protection of children:</p> <ul style="list-style-type: none"> - AE increases the livelihood of peasant families, and strengthens local food systems and food sovereignty, leading to a decrease in malnutrition among children. In the program, AE will also be promoted in and among urban poor communities. - The involvement of a nationwide women's organization as one of the partners in the program will strengthen the capacities of women to pursue gender equality, directly leading to better protection and promotion of children's rights.

	<p>(2) Provision of services:</p> <ul style="list-style-type: none"> - The program advocates for a stronger and more qualitative public health care system, making health care more accessible for children living in poverty. - The preservation and the correct and sustainable management of natural resources for future generations, are at the heart of agro-ecology.
Confidentiality of the motivation:	No

Education	Not applicable
Motivation for the position:	
Confidentiality of the motivation:	No

Development education	Not applicable
Motivation for the position:	
Confidentiality of the motivation:	No

Environment and climate change	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>The outcome is in line with the following axes of the strategic note:</p> <p>4.1 Thematic integration of conservation and environmental protection: measures must be developed to reduce or avoid pressure on ecosystems through the conservation and protection of natural resources. Reduced biodiversity, as well as the consequences of climate change, are determining factors for sustainable agriculture.</p> <p>The promotion of an agroecological food and agricultural system corresponds to this vision. AE reduces pressure on ecosystems and can even restore damaged ecosystems and increase biodiversity through a series of agroecological practices.</p>

	<p>The focus on climate change will also be guaranteed in the program through the contribution of a specific partner focusing on climate change education and advocacy, and on encouraging community based initiatives for climate change resilience.</p> <p>4.2. Sectoral environmental support The program contributes to sustainable land and soil use through the implementation and promotion of AE practices.</p> <p>4.3.2.1 Changes in production and consumption patterns The program strategy does not only focus on the production side of agriculture, but also on the consumption side, encouraging consumers to join campaigns for AE and for the accessibility of agroecological products.</p>
Confidentiality of the motivation:	No

Gender	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>The common program adopts the rights based approach and included a focus on women's rights. One of the partners is a women's alliance. Specific actions as well as gender mainstreaming are undertaken.</p> <p>All four priorities of the strategic note are covered by the outcome and strategy (see II.B.8 – subsidy bonus allocation: priority themes and strategic priorities):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education and decision making, through the development of women leadership in grassroots organizations - Sexual and reproductive health and rights, as part of the health rights campaigns of the program - Food security, access to natural resources and economic empowerment, through the AE part of the program - Protection of the rights and struggle against gender-based violence, through the partnership with the national women's alliance. Specific attention will be given to LGBTQI+ persons, in collaboration with the Belgian LGBTQI+ alliance Çavaria

Confidentiality of the motivation:	No
------------------------------------	----

Migration	Not applicable
Motivation for the position:	The joint program will position itself in relation to the Migration Note for all its outcomes as soon as this note is validated by the Minister's office and distributed by the DGD (and/or the federations).
Confidentiality of the motivation:	No

Digitalization – Digital for Development D4D	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>The COVID pandemic has created a momentum to increase digital skills of civil society organizations worldwide.</p> <p>The program will maximize the potential benefits of social media for awareness raising and advocacy campaigns on people’s rights to food and health. These campaigns will reach out to the members of grassroots organizations, in line with the DGD strategic priority “digital for inclusive societies” and the “leave no one behind” principle.</p> <p>The success of social media work will not be taken for granted, but will be part of the monitoring system of the program. Several indicators will measure stakeholder and public support to the campaigns.</p>
Confidentiality of the motivation:	No

Health	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>The promotion and protection of the health of the population is essential for sustainable economic and social development. In accordance with the Alma Ata Declaration and the policy document "The Right to Health and Health Care", for the members of this common program and their partners, health is not merely the absence of disease or infirmity, but a state of complete physical, mental and social well-being. It is a fundamental human right that requires action in all social and economic spheres of society, beyond the health sector.</p> <p>Access to quality public health care with a strong front line,</p>

	<p>attention to prevention and recognition of a diversity of health needs and target groups is a major focus of the program's activities. Public financing and management of health services are important conditions for equal access to health care and for the respect of the population's right to health.</p> <p>The program prioritizes support and capacity building of social movements. As stated in the policy note "The right to health and health care", strengthening local civil society is important to enable it to assume its critical role in claiming the right to health of the population. Cooperation with social movements and local civil society actors constructively strengthens the democratic and social basis for accessible and quality public health care. The actual needs, requirements and expectations of specific target groups are taken into account in the policy and all relevant actors have more ownership of the policy. This leads to greater efficiency and better results.</p>
Confidentiality of the motivation:	No

Private sector	Alignment with one or several objectives
Motivation for the position:	<p>The outcome does not provide structural support to the private sector, as described in the strategy note.</p> <p>However, the program's vision on AE identifies four dimensions, one of them being the economic dimension, focusing on making agriculture a sustainable livelihood activity for small farmers. Short chain strategies and robust local markets are promoted, and financial vulnerabilities are reduced through diversification of crops. This corresponds to several paragraphs described in chapter 4.1 (sectoral priority - agriculture) of the DGD strategic note.</p>
Confidentiality of the motivation:	No

8. Subsidy bonus allocation: priority themes and strategic priorities

Human rights-based approach:

- **Definition:** *The ultimate aim of the human rights-based approach is for all people to have the opportunity and the ability to make political, economic and social decisions for themselves, and for governments to be willing and able to meet their obligations and guarantee their people’s fundamental rights and freedoms. The approach aims to bring more opportunities and resources to the poorest and most vulnerable people. It suggests that poverty and development should no longer be thought of in terms of needs, but rather by analyzing the causes of poverty from a human rights point of view to identify the major obstacles in sustainable development as well as what could be done to remove them. Finally, the human rights-based approach also aims to invest as much in investing in the capacity of those who have obligations to respect (duty bearers) as in the capacity of those seeking to exercise their human rights (rights holders).*
- **Central question:** *Does the outcome make reference to human rights? If yes, does the strategy linked to the outcome implement a human rights-based approach? In particular those of women and children?*
- **Value A:** *References to human rights are either missing altogether or are anecdotal.*
- **Value B:** *The strategy for implementing the outcome takes human rights into account, but the approach is not based on human rights.*
- **Value C:** *The strategy for implementing the outcome is an approach that is strategically based on rights, especially those of women and children.*

<p>Justification for the position:</p>	<p>In 2019, the members of the 17-21 common program developed a vision note on the rights based approach, based on four principles: (1) talking about rights instead of needs (2), the role of public authorities as primary duty bearers (3), rights holders as actors of change, and (4) a good analysis of the structural causes of inequality and injustice.</p> <p>The rights-based approach will remain the overall strategy of the Philippines program and is articulated in the formulation of the outcome, with a focus on the right to food and the right to health.</p> <p>The program aims to build on the strengthened capacity of the Philippine social movements (organizations of rights holders) to provide a platform for advocacy and people’s mobilization. The program objective draws attention to the social movements as a driving force for change, through which the rights holders can articulate their expectations towards the state, demand accountability, and participate in policy reforms.</p> <p>The program will also forge an increased engagement between duty bearers and social movements in advocating a rights-based health system and agroecological food and agriculture system.</p> <p>The program is geared at making its results more sustainable through the active participation of all rights holders, including marginalized people and especially women. The legitimacy towards duty bearers will be reinforced by fostering critical awareness and self-direction of the people concerned. As such, the HRBA is a lever for increased democracy in society.</p>
--	--

	<p>However, the capacity of the people to claim their rights cannot be protected sustainably without good governance, and if duty-bearers would rather attempt to shut the democratic space. Hence, the program aims to build and strengthen alliances that are working towards the protection of democratic space and engaging in policy advocacy at the national and international levels to demand state compliance with the international human rights mechanisms.</p>
Confidentiality of the justification:	No

Decent and sustainable work:	
<ul style="list-style-type: none"> ● Definition: It means the possibility for every woman and every man to access productive work under conditions of freedom, equity, safety and dignity. It brings together various elements: the possibility to perform a job that is productive and adequately paid; safety in the workplace and social protection for workers and their families; improved prospects for personal development and social integration; the freedom for human beings to express their concerns, to organize and take part in making decisions that have an influence on their lives; equal opportunities and treatment for all women and men. The Agenda for Decent Work, as defined by the International Labour Organization (ILO), aims at four strategic objectives (pillars), with equality between men and women being a cross-cutting objective: creating jobs, guaranteeing employment rights, extending social protection and promoting social dialogue. ● Central question: Does the outcome contribute towards decent work for all, including towards universal social protection, through taking into account the four pillars of decent work? (Examples: job creation for all, strengthening universal social protection, support for social dialogue in favor of decent work, defense of workers' rights, contribution to the ratification and implementation of the international labour standards, contribution towards improving national regulatory and institutional frameworks with a view to promoting high quality jobs...) ● Value A: There is no specific/explicit strategy with regard to one or several pillars of decent work as part of implementing the outcome, both in terms of local employees of the CSO/IS, as well as local partners and target groups. ● Value B: The outcome contributes towards at least one of the four pillars of decent work for all, through an explicit strategy, by planning specific and/or targeted activities, to assist the local employees of the CSO/IS and/or local partners and/or target groups. ● Value C: At least one of the four pillars of decent work is structurally incorporated into the outcome. The implementation strategy aims specifically to take into account one or more pillars of decent work, both at the level of the local employees of the CSO/IS and at the levels of local partners and target groups. It is based, among other aspects, on a partnership strategy in which the selection of partners includes criteria that examine local partners' commitment to the subject. It is also underpinned by an explicit cooperation strategy with specialist stakeholders and trade unions to obtain their support and put the pillars into operation. 	
Justification for the position:	<p>The program will focus on strengthening the capacity of labor unions to demand healthy working conditions in the factories, agricultural plantations, call centers, and hospitals. Strategies will include research and campaigns exposing the situation of workers in workplaces where safety and health standards are not met, including gender-based discrimination and sexual harassment. Campaigns and social mobilizations will be carried out to raise awareness and support social dialogue with management of companies. The partners and the target groups will be at the forefront of lobbying for policies and measures that will not only ensure healthy working conditions in workplaces but also close gender gaps and address</p>

	<p>gender discrimination. They will act as watchdogs in monitoring government's and employers' compliance to international labor standards and for the improvement of labor policies that will protect the rights of workers for a decent livelihood.</p> <p>The demands will also be relayed together with those of Viva Salud's other countries of intervention at the international level to advocate for a Due Diligence Law in Belgium, for European Directives and for the binding UN Treaty that ensure health, safety and dignity in the workplace and make them legally binding.</p> <p>For this theme, a synergy is planned with We Social Movements (WSM) to increase the impact of health-related campaigns, specifically on the importance of strong public health care, good working conditions for health workers, and democratic space for social movements for health. This will be done through the common national networks of the partners of WSM and Viva Salud (CPRH and SHAPE-UP).</p> <p>Also the promotion of AE will lead to better working conditions and meet the decent work agenda as it will help creating sustainable jobs in rural communities. Moreover, practicing organic agriculture will lead to a healthier working environment for the farmers.</p>
Confidentiality of the justification:	No

Gender:

- **Definition:** Gender is recognized as a priority subject area as gender equality is a fundamental human right and a question of social justice. Gender equality means that the rights and responsibilities of women and men as well as the possibilities offered to them and the dynamics within which they evolve do not depend on having been born as one sex or the other. Achieving this form of equality does not mean women and men becoming exact equals but rather that they benefit from the same values and the same choices and opportunities within society. With women making up a larger percentage of the world's poor, the least represented category at decision-making level and the first victims of violence, whether it is physical, economic or psychological, equality between the sexes and the empowerment of women is one of the keystones of growth and poverty reduction, sustainable development and the achievement of all Sustainable Development Goals.
As part of its gender strategy, the Belgian Development Cooperation has set itself 4 priorities: 1) Education and decision-making, 2) Health and sexual and reproductive rights, 3) Food security, access to natural resources and economic empowerment, and 4) Protection of rights and the eradication of gender-based violence, with a particular focus on LGBTI.
Belgium's commitments in this domain are based in particular on the law of 12 January 2007 relating to Gender Mainstreaming, on the law of 19 March 2013 relating to the Belgian Development Cooperation, and on the EU Gender Action Plan II.
Within this context, ensuring that there is no negative impact on gender equality and performing a sex-specific analysis when preparing an intervention are minimal conditions of gender mainstreaming which must be respected during any intervention.
- **Central question:** Does the intervention contribute towards reducing gender inequalities by implementing one of the DGD's gender strategy priorities?
- **Value A:** The intervention does not contribute towards reducing gender inequality but has no negative impact on gender equality.
- **Value B:** The intervention contributes towards reducing gender inequality by paying specific attention to the gender equality dimension, but this reduction does not constitute a condition for the intervention's success as it is not its principal objective. Example: For a project aiming to ensure the supply of a district or locality with drinking water, specific attention could be paid to the setting up of a "water committee" for the management supply in which the participation of women and girls would be guaranteed (respect for parity). Specific needs are taken into account and women's participation is improved, but the reduction of inequality is a "secondary" consequence of the intervention.
- **Value C:** The intervention contributes towards reducing gender inequality by achieving specific results in one or more of the 4 DGD's gender strategy priorities. Reducing gender inequality is an explicit condition for success in the intervention.

Justification for the position:

The program will build on the previous program's best practices in achieving gender equality. Several strategies are already in place such as the capacity building for women in holding leadership roles, campaign and financial management, networking, and lobbying and advocacy, among others. The monitoring mechanism will incorporate **gender-disaggregated indicators** to take LGBTQI+ and women's voices and participation into account.

In the communities, women organizations will be strengthened to assume a **stronger leadership role** in food production and enhance their access and decisions over productive resources. The previous program has shown that the main driver for women's empowerment is the leadership role taken by women and their actual inclusion in organizations and participation in community mobilizations.

In labor unions, programs for women and LGBTQI+ workers will include the promotion of gender equality and non-discrimination at the workplace, including protection against gender based violence, discrimination

	<p>and sexual harassment, with a strong focus on their participation in union leadership (see indicator 6.2).</p> <p>All four priorities of the strategic note are covered by the outcome and strategy:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education and decision making, through the development of women leadership in grassroots organizations - Sexual and reproductive health and rights, as part of the health rights campaigns of the program - Food security, access to natural resources and economic empowerment, through the AE part of the program - Protection of the rights and struggle against gender-based violence, through the partnership with the national women’s alliance. <p>Specific attention will be given to LGBTQI+ persons, in collaboration with the Belgian LGBTQI+ alliance Çavaria, with whom we will work on the inclusion of sexual/gender diversity and LGBTQI+ rights in the program, more specifically in the capacity building strategy.</p>
Confidentiality of the justification:	No

Environment:	
<ul style="list-style-type: none"> ● Definition: The Law of 19 March 2013 identifies the environment as an essential element in sustainable development which is the global objective of the Belgian Development Cooperation. This means that by law, the environment is a cross-cutting subject that must be integrated into all forms of intervention, by protecting the environment and natural resources, including the fight against climate change, drought and global deforestation. As such, interventions and activities with a beneficial effect for the environment and climate are encouraged. Across the board therefore, it is expected that any project or programme involves an analysis of its potential impact on the environment. In this context, the <u>KLIMOS</u> toolbox or the <u>Environment Integration Tool (EIT)</u> may be used for achieving better understanding of the expectations and paying structured attention to environmental problems. ● Central question: Has an analysis been carried out on the impact of the environment and climate on the outcome, and conversely, the outcome's impact on the environment and the climate? Have appropriate measures been taken to neutralise any potentially negative effects? ● Value A: The proposal includes an analysis of the potential impact of the environment and climate on the intervention and vice-versa, but no substantial action is foreseen for offsetting the potentially negative effects. ● Value B: The proposal carries out an analysis of the potential impact of the environment and climate on the intervention and vice versa, and includes an action plan for neutralising the potentially negative effects. ● Value C: The proposal carries out an analysis of the potential impact of the environment and the climate of the intervention and vice versa, it includes an action plan for neutralising the potentially negative effects and it also takes targeted measures which have a positive impact on the environment/climate. 	
Justification for the position:	<p>The program integrates the protection of the environment on its strategies and activities focusing on the promotion of the right to food and the right to health.</p> <p>The program aims to promote agroecology as respectful of the environment and a key response to actual climate change and to mitigate the effect of global warming. A growing number of scientific studies have demonstrated that agroecological production systems can preserve biodiversity, maintain carbon in the soil, restore fertility and increase yields by rehabilitating ecosystems (and not at their expense). Strategies will include empowerment of the communities, including women, through their active engagement in the co-creation and sharing of knowledge in the process of developing innovations to address the challenges of climate change. The program also aims to work hand in hand with the communities to engage with policymakers to mainstream AE in the country.</p> <p>To reduce carbon footprints, the partners have integrated into their operations manual policies that will guide their actions to conserve and protect the environment in their activities in the course of the program implementation.</p> <p>As in several other countries where the program will be implemented, the Environment Integration Tool (EIT) will be studied and possibly be applied.</p>
Confidentiality of the justification:	No

Common outcome within a common programme:	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Definition: Common programmes are a modality that was introduced by the Royal Decree of 11 September 2016. They make it possible for several accredited organizations to come together within the same programme and agree in varying ways about common approaches to a sector, a theme... in different JSF countries or non-JSF countries, or even a common intervention strategy with a view to attaining a common outcome. Whilst there is no precise standard defined on the subject, the DGD would nevertheless like to be able to favour outcomes which have taken the logic the furthest possible, up to the point of being common to the organizations submitting them together. ● Central question: To what extent is the outcome common to the accredited organizations submitting the common programme? ● Value A: The outcome is not common to the accredited organizations submitting the common programme. ● Value B: The internal coherence of the outcome is suitable, there are signs that the cooperation between the different parties may lead in time to an interesting dynamic. ● Value C: The common outcome is the result of an integrated programmatic approach, with strong internal coherence. What the different parties provide is mutually strengthening.
Justification for the position:	<p>Viva Salud and Solidagro will pursue one common outcome that will reinforce the actions of the growing network of organizations and individuals aimed at holding duty bearers accountable to fulfill the people’s right to health and right to food. These two rights are strongly connected. The strategy of the program maximizes the opportunities of this connection. The joint objective is to raise the willingness of the duty bearers to engage with the social movements in advocating a rights-based health system and agroecological food and agriculture system.</p> <p>Viva Salud, Solidagro and the partners will also jointly campaign for the protection of the democratic space by which social movements can hold duty bearers accountable and promote people's rights.</p> <p>Aside from this specific coherence in the Philippines program, on the level of the overall common program of the consortium, coherence will be achieved by working on four common themes to which each country program can contribute</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Right to food and nutrition, food sovereignty and peasant rights (lead = Solidagro); 2) Decolonization (lead = Quinoa); 3) Shrinking democratic space and criminalization of human rights defenders (lead = Viva Salud); 4) Corporate control of food systems, policies and governance and the financialization and commodification of resources (lead = FIAN).
Confidentiality of the justification:	No

Common outcome between distinct programmes	
<ul style="list-style-type: none"> ● Definition: Alongside having common outcomes within a common programme (see previous criterion), it is possible to have common outcomes between distinct programmes. In keeping with Article 20, Section 1 of the Royal Decree of 11 September 2016 which stipulates that "(...) the part of a programme that is carried out in synergy with other programmes is identical to all of these programmes, with the exception of the budget relating to it which is specific to each programme", the common outcomes between distinct programmes constitute one of the other, most in-depth, forms of operational synergies. Specifically, this means that all or part of the outcome presented has been identified and formulated together, and is presented in an identical way between the different programmes concerned. In particular: <ul style="list-style-type: none"> ○ The common formulation of one or several results, or even the outcome. The distinction between organizations is then situated on the level of indicator targets, specific to each one. ○ The formulation of a ToC for the outcome, partially or wholly common to the parties. ○ For the wholly common outcomes, the presentation and justification of the outcome, which is identical between the different programmes. ● Central question: Is the outcome carried out in deep synergy with other non-governmental cooperation actors? Are the outcome or the results of the outcome common between several programmes? ● Value A: Neither the outcome nor its results are common to one or several other programmes. ● Value B: It is demonstrated that at least one of the results being sought is common to one or several other programmes. ● Value C: The outcome is carried out in total synergy with other non-governmental cooperation actors. It is demonstrated that the full outcome is common to one or several other programmes. 	
Justification for the position:	NOT APPLICABLE
Confidentiality of the justification:	No

Areas of complementarity and synergy with the intervention of ENABEL:	
<ul style="list-style-type: none"> ● Definition: Areas of complementarity and synergy with ENABEL may just as much concern the activities financed directly by the Belgian Development Cooperation as the activities financed and carried out on behalf of third parties, approved by the Belgian Minister for Development Cooperation. ● Central question: Is the outcome potentially complementary with an ENABEL intervention? Has this been sufficiently demonstrated? Is the link between the two interventions well described? Is there a preliminary analysis specifically covering the activities of ENABEL in a targeted context, and on the potential areas of complementarity and synergy which could be developed within this context? ● Value A: The drafting of the strategy for implementing the outcome does not make reference to ENABEL and does not include a preliminary analysis covering its activities in a targeted context, or ENABEL is not present in the context targeted by the outcome. ● Value B: The drafting of the strategy for implementing the outcome includes a preliminary analysis covering the activities of ENABEL in a targeted context, and it is demonstrated that the outcome is potentially complementary with ENABEL's activities in this context. The potential is described but the specific links between activities have not been elaborated upon and the cooperation with ENABEL is not organised. ● Value C: The drafting of the strategy for implementing the outcome includes a preliminary analysis covering the activities of ENABEL in a targeted context, and it is demonstrated that the outcome is directly complementary with the activities of ENABEL in this context. The links are described and cooperation is foreseen. 	
Justification for the position:	NOT APPLICABLE
Confidentiality of the justification:	No

C. Description of the outcome, results and strategy

1. Strategic targets to which the outcome contributes/General objective

Approaches or sub-targets concerned	1.1, 1.4 2.1, 2.2, 2.3 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.7
-------------------------------------	---

2. Description of the expected results

Narrative		Description	Baseline	Target Year 3 – 31/12/2024	Target Year 5 – 31/12/2026	
Outcome:	Under the influence of a broad alliance of organizations and citizens, duty bearers are engaging with social movements in advocating a rights-based health system and a rights-based agro-ecological food and agriculture system.					
Indicator 1:	The number of national government officials and legislators who are engaging with our partners and their networks in crafting and proposing resolutions, laws, policies and programs on the right to health and food.		65 = Total Number of National Legislators/Officials	160 = Total Number of National Legislators/Officials	213 = Total Number of National Legislators/Officials	Confidentiality: No
Indicator 2:	The number of non-government duty bearers who are engaging with our partners and their networks in policy advocacy on the right to health and food.		122 = Total Number of non-government duty bearers	211 = Total Number of non-government duty bearers	277 = Total Number of non-government duty bearers	Confidentiality: No
Result 1:	More farmers and communities in the intervention areas practice and advocate for agroecology (AE), based on the learnings from the learning and community farms.					
Indicator 1.1:	The number of people's organizations (POs) and communities enhancing and actively defending AE.		13 = Total number of POs and communities	86 = Total number of POs and communities	129 = Total number of POs and communities	Confidentiality: No

Narrative		Description	Baseline	Target Year 3 – 31/12/2024	Target Year 5 – 31/12/2026		
Indicator 1.2:	The number of farmers shifting to agroecological practices.		172 = Total number of Families 1,023 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 326 • Men = 289 • Youth = 408 	721 = Total number of Families 3,356 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 1,005 • Men = 1,373 • Youth = 978 	1,032 = Total number of Families 4,351 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 1,299 • Men = 1,794 • Youth = 1,258 	Confidentiality:	No
Result 2:	More local governments and other stakeholders in the intervention areas give support to AE.						
Indicator 2.1:	The number of local government units (LGUs) engaging with our partners, the POs, and their networks in crafting and proposing resolutions, laws, ordinances, policies and programs in support of AE.		4 = Total number of LGUs	31 = Total number of LGUs	49 = Total number of LGUs	Confidentiality:	No
Indicator 2.2:	The number of LGUs and other stakeholders providing expertise, resources, and advocacy support to these communities.		27 = Total number of LGUs 17 = Total number of other stakeholders	59 = Total number of LGUs 51 = Total number of other stakeholders	79 = Total number of LGUs 75 = Total number of other stakeholders	Confidentiality:	No
Result 3:	Non-governmental national stakeholders express support to AE.						
Indicator 3.1:	The number of academic institutions, CSOs or individuals providing expertise, skills and resources to researches and program development of our partners on AE.		6 = Total number of Institutions and Individuals	25 = Total number of Institutions and Individuals	36 = Total number of Institutions and Individuals	Confidentiality:	No
Indicator 3.2:	The number of AE best practices of partners picked up in publications of third parties and by traditional and social media.		5 = Total number of AE Best Practices	20 = Total number of AE Best Practices	35 = Total number of AE Best Practices	Confidentiality:	No
Result 4:	The organized movement/network for the right to food, embracing AE, has become stronger.						

Narrative		Description	Baseline	Target Year 3 – 31/12/2024	Target Year 5 – 31/12/2026			
Indicator 4.1:	The number of individuals and organizations participating in campaigns and activities of the movement/network on the right to food.		3,129 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 1,259 • Men = 1,219 • Youth = 651 41 = Total number of Organizations	6,287 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 2,746 • Men = 2,697 • Youth = 844 108 = Total number of Organizations	8,469 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 3,752 • Men = 3,697 • Youth = 1,020 166 = Total number of Organizations	Confidentiality:	No	
Indicator 4.2:	The number of media quotes, invitation to public hearings and media guestings, published articles/feature stories, social media engagement, and interviews of the movement/network on the right to food.		1,743 = Total number of Media Landings/Coverages	2,167 = Total number of Media Landings/Coverages	2,469 = Total number of Media Landings/Coverages	Confidentiality:	No	
Result 5:	Public support for strengthening the public health care system has grown.							
Indicator 5.1:	The number of individuals, organizations and alliances participating in campaigns of the movement/network calling for a stronger public health care system.		1,020 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 645 • Men = 300 • Youth = 75 80 = Total number of Organizations & Alliances	5,115 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 3,885 • Men = 965 • Youth = 265 199 = Total number of Organizations & Alliances	8,050 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 6,260 • Men = 1,390 • Youth = 400 280 = Total number of Organizations & Alliances	Confidentiality:	No	
Indicator 5.2:	The number of media quotes, invitation to public hearings and media guestings, published articles/feature stories, social media engagement, and interviews of the movement/network advocating a stronger public health care system.		430 = Total number of Media Landings/Coverages	1,670 = Total number of Media Landings/Coverages	2,580 = Total number of Media Landings/Coverages	Confidentiality:	No	
Result 6:	Workers' unions achieve victories in demanding higher occupational health and safety standards from their employers.							

Narrative		Description	Baseline	Target Year 3 – 31/12/2024	Target Year 5 – 31/12/2026		
Indicator 6.1:	The number of workers and employees in factories, call centers and hospitals participating in campaigns of the movement/network for safe and healthy working conditions.		150 = Total number of Workers & Employees <ul style="list-style-type: none"> • Women = 100 • Men = 50 	1090 = Total number of Workers & Employees <ul style="list-style-type: none"> • Women = 792 • Men = 298 	1850 = Total number of Workers & Employees <ul style="list-style-type: none"> • Women = 1320 • Men = 530 	Confidentiality:	No
Indicator 6.2:	Number of demands by unions or workers for safe and healthy working conditions, including protection against GBV, discrimination and sexual harassment, acted upon.		15 = Total number of Demands acted upon	52 = Total number of Demands acted upon	78 = Total number of Demands acted upon	Confidentiality:	No

Result 7:	Attempts to limit the democratic space for the social movement for health rights are widely denounced (including internationally).					
Indicator 7.1:	The number of individuals, organizations and alliances participating in campaigns of the movement/network against attempts to limit the democratic space for social movements for health rights.	668 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 478 • Men = 132 • Youth = 58 54 = Total number of Organizations & Alliances	4,110 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 3,391 • Men = 489 • Youth = 230 147 = Total number of Organizations & Alliances	6,590 = Total number of Individuals <ul style="list-style-type: none"> • Women = 5,546 • Men = 694 • Youth = 350 211 = Total number of Organizations & Alliances	Confidentiality:	No
Indicator 7.2:	The number of engagements of the movement/network with international allies, bodies and agencies on issues of the democratic space for the social movement for health rights.	24 = Total number of engagements with International Allies	82 = Total number of engagements with International Allies	122 = Total number of engagements with International Allies	Confidentiality:	No

3. Classification of activities

Confidentiality:	No
<p><i>Explicit classification of planned activities to achieve the outcome and planned results.</i></p> <p>The type of activities to be implemented are:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Activities for the rights holders to exercise their right to food and health, and empower them through: <ol style="list-style-type: none"> a) development of AE learning and community farms b) farmers’ capacity building on AE practices (training, learning exchanges, technical support, coaching and mentoring, facilitating cross visits, etc.) c) capacity building of people’s organizations (POs) and communities in rights claiming through organizational, skills and issue-related topics such as lobbying and advocacy, campaigning, food security, health rights, PO building, etc. d) organizing and mobilizing communities, workers, organizations, women, LGBTQI+, and youth e) engaging other stakeholders, alliance building and expanding networks (universities, scientists, experts, other NGOs, religious groups, and other individuals) to support the advocacies f) public awareness raising through campaigning and education and through media and social media g) documentation of best practices; and h) conducting research for use in campaigns and policy advocacy. 2) Activities for engaging with duty bearers at the local, national and international levels: <ol style="list-style-type: none"> a) legislative lobbying for the passage of laws and programs ensuring the right to health and food (proposing policy reforms, dialogues, legislative forums) b) monitoring the proper implementation of existing laws favorable to the right to health and food c) engaging with international bodies, networks and platforms to amplify issues (participation in international mechanisms such as at the UNHRC) d) launching coordinated campaigns from local to international levels (joint campaigns with other partners in other countries). <p>Monitoring and evaluation will be done regularly utilizing M&E tools according to the set results and indicators. All partners will document their best practices. To enhance partners’ knowledge, skills, and attitude, there are also set learning exchanges, workshops, and partners’ meetings.</p>	

4. Target groups and beneficiaries

Target group(s):	The main target groups are the social movements and their members, mainly coming from rural and urban poor communities. Social movements are organized groups of farmers, women, LGBTQI+, youth, workers, human rights defenders, health workers and professionals. They play an important role in democracy by defending collective interests, increasing government accountability, providing solidarity mechanisms, influencing decision making, and promoting participation.
Beneficiaries:	The number of direct beneficiaries is 12,562 individuals . 8.562 are women . These are the farmers, indigenous peoples, human rights defenders, health workers, urban poor, women and youth who will benefit through capacity building, awareness raising, farm development, policy advocacy, and campaign activities. The total indirect beneficiaries are up to 3,3 million individuals . These are the estimated number of people that the program will reach as a result of its campaigns and advocacies.
Confidentiality:	No

6. Theory of Change associated with the outcome

(schematic presentation at the end)

Introduction

This theory of change (ToC) for the Philippines program on the right to food (RtF) and the right to health (RtH) is the result of a process containing the following steps:

1. Each of the participating actors (Solidagro and Viva Salud) developed their own institutional ToC, as well as the priority themes for the next program. For Solidagro (RtF) this is the promotion of agroecology (AE). For Viva Salud (RtH), these are public health care, health and safety of workers, and democratic space for social movements for health.
2. The four organizations of the common program (the “consortium”) formulated a common narrative, focusing on support to social movements, and identified four common themes for the common program:
 - Right to food and nutrition, food sovereignty and peasant rights (lead = Solidagro);
 - Decolonization (lead = Quinoa);
 - Shrinking democratic space and criminalization of human rights defenders (lead = Viva Salud);
 - Corporate control of food systems, policies and governance and the financialization and commodification of resources (lead = FIAN Belgium).
3. In March 2021, facilitated by an external consultant, a series of online workshops were held with the identified Philippine partners. Based on the framework developed in step 1 and step 2, a common ToC was developed for the Philippines program.
4. This was followed by similar workshops to identify and formulate the outcome, the results and the indicators.

The schematic diagram visualizing the ToC described below is a simplified version of a more complex diagram that was developed. Nevertheless, all the information from the complex version can be found in the narrative explanation.

The letters A-H in the diagram refer to the changes we expect to happen in the actions, attitudes, positions,... of the actors mentioned. The numbers 1-14 refer to the related assumptions.

A. Sphere of interest (impact)

In the next 10 to 15 years, Solidagro and Viva Salud want to see long-term changes at the level of the duty bearers to ensure the people’s right to health and food in the Philippines.

We want to see more **duty bearers** uphold their obligation to respect, protect, promote, and fulfill the people's right to health and food by supporting claims and efforts that emphasize the:

- Importance of strong public healthcare and an AE food system.
- Health and safety of workers and employees in factories, call centers, hospitals and agricultural farms.
- Democratic space for social movements on the right to health and food.
- Promotion, protection and support to agrarian reform initiatives that pave the way for a transition towards an AE agricultural and food system.

In order to contribute to these long-term desired changes, Viva Salud and Solidagro, together with its partners, identified the main duty bearers who can best contribute in achieving these changes. On the impact level, these are the government actors who can enact change in policy and legislation, the companies or top management and employers in workplaces who can ensure healthy working conditions for workers, and the international bodies who can influence governments to follow international standards. More specifically, we want to see the following changes from these actors:

A.1. CHANGES

Change A: Government actors.

With the Philippine government as the primary duty bearer, we want local and national government officials and legislators to:

- Pass resolutions, laws and policies in support of the RtH and AE
- Propose bills that become platforms for public discourse
- Ensure that favorable laws are implemented
- Respect the rights to freedom of belief, association, assembly, expression, and resources
- Hold officials accountable for negligence, corruption, and repression

Specific on the RtF:

- Support and promote AE activities and programs (local farmers market, venue for activities, spaces for gardening, setting-up a Participatory Guaranty System (PGS), protection of natural resources, etc.)

Specific on the RtH:

- Effectively implement laws and programs favoring the people's RtH with special attention to women's health and reproductive rights, and the socio-economic determinants of health
- Scrap or reverse laws, policies, mechanisms, and agreements detrimental to the RtH of the people or those that violate civil and political rights
- Strengthen the public healthcare system
- Prioritize the health budget
- Hold companies accountable for violations of health and safety standards

Change B: Employers.

We want to see them following safety and health standards in workplaces, including addressing cases of sexual harassment and gender-based violence, and ensuring protection of women against violence and discrimination. Non-compliance with health and safety regulations are punished accordingly.

Change C: At the international level, we also want to see changes among international bodies such as the UN, WHO, and ILO, that they support our advocacies at the national, and also at international level. We want them to:

- Respond positively to our advocacies and priority issues on health both nationally and internationally
- Influence/pressure the government to respect international instruments, laws, protocols, conventions, and mechanisms
- Conduct independent investigations on rights violations

A.2. ASSUMPTIONS

Assumption 1: Government properly and seriously implementing laws protecting the welfare of workers will also compel companies to strictly follow these laws. This can lead to a better and healthier working condition for workers in factories, hospitals, offices and agricultural farms. We have seen that in areas where the government is strictly following its own laws, the private sector also follows suit. However, in areas where the government is lax, the private sector also neglects its obligations to its workers. This the reason why it is important to do advocacy on both government and private actors, to remind them of their sworn responsibilities to the people.

Assumption 2: Companies tend to act on demands from the direct pressure of a strong workers' union. Throughout the history in the Philippines, victories ensuring workers' welfare were won because the workers themselves were united and firm on their demands. One recent example is the campaign against the privatization of the Philippine Orthopedic Center where the health workers successfully stopped the impending turn-over to the private sector of this important public hospital because of a strong opposition from the health unions and other supporters.

Assumption 3: Government is often compelled to act or respond to strong international pressure from bodies such as UN, WHO or ILO. As a member-state of the UN, the Philippine government must respect its obligations to the intergovernmental organization. It is therefore important to do advocacy at both the national level to encourage the Philippine government to respect international agreements or ratify instruments, and at the international level to encourage UN, EU and other agencies to enforce or include favorable clauses, policies and agreements in treaties and binding commitments among countries. This will ensure that we are not only making an impact at national level, but in other countries as well.

A.3. RISKS

- Corruption in government is rampant, and this allows companies to skirt the law or go unchecked despite the laws that are in place to protect workers.
- Some government actors will also act on their own self-interest instead of the people's interest despite the laws or the pressure from other duty bearers.
- Despite its obligations to the UN, the Philippine government could ignore these obligations. For example, it withdrew from the Rome Statute in 2019, the founding treaty of the International Criminal Court, and has recently threatened to withdraw from the UN Human Rights Council.
- In international bodies, member-states might refuse to take a firm position towards other countries, especially if they have strong trade relations with them.

B. Sphere of influence (outcome and results)

Within the timeframe of the 5-year program, we want to see changes in the following actors/stakeholders in our sphere of influence. We consider the social movements as the main actors, whose impact is reinforced by positive actions of other actors such as communities, academic and research institutions, advocacy networks, media and broad public.

The formulation of the results of the program is situated on this level. The formulation of the outcome connects these results to the interest/impact level, and is: *“Under the influence of a broad alliance of organizations and citizens, duty bearers are engaging with social movements in advocating a rights-based health system and a rights-based agro-ecological food and agriculture system.”*

B.1. CHANGES

Change D: Social movements and organizations of farmers, women, LGBTQI+, youth, workers, human rights defenders, health workers, health professionals, and workers' unions:

- Are more involved in the struggle for the RtH and RtF
- Position themselves as effective public opinion makers and resource persons on policies regarding the right to health and food
- Broaden and strengthen their ranks, increase their capacities (protection mechanisms, machineries, programs...), and harness their unity in responding to RtH and RtF issues
- Use people-centered researches and documentation in advocacy and policy change
- Document, report and take action in cases of political repression and rights violations

Organization of farmers, women and youth for AE:

- Assert their rights and control over their own agricultural production (land, seeds, resources...)

- Have a definite program for assisting farmers in their shift to AE
 - Have communal farms and gardens that serve as model/learning farms for AE
 - Have an active involvement for increasing public awareness on AE and its lock-ins
- Social movements of women, LGBTQI+, youth, workers and human rights defenders for health rights:*
- Are taking up bigger responsibilities and leadership roles in social organizations (especially the youth, women and LGBTQI+)
 - Expose and hold officials accountable for negligence, corruption and repression.

Change E: Communities :

- Document, report and act on rights violations
 - Are well informed, organized and mobilized on the right to health and food
 - Engage with local government units (LGUs) to assert their right to health and food
- Farming and urban poor communities involved in AE:*
- Make the transition to AE
 - Engage in robust socio-economic activities
 - Implement appropriate climate adaptation and resilience strategies
 - Use community-led technologies
 - Establish urban gardens as source of food, herbal medicine and nutrition
 - Uphold and develop local and traditional (collective) knowledge and experience in AE
- Communities involved in RtH campaigns:*
- Manage community protective mechanisms and community-based health programs to serve as models and seeds of an alternative healthcare system

Change F: Academic and research institutions with agricultural programs:

- Conduct researches on the viability of AE
- Support AE in communities through extension programs

Change G: Broad networks and alliances of RtH and AE advocates (including international allies):

Networks and alliances for health rights:

- Launch coordinated campaigns on our priority issues
- Support our advocacies
- Expand and strengthen their base

Networks and alliances for AE:

- Actively promote AE to the public as an alternative to the current corporate-controlled food system.

Change H: Broad public and media (including international):

- Support our advocacies on the right to health and food
- Promote our best practices

B.2. ASSUMPTIONS

Assumption 4: Duty bearers tend to yield to pressure from social movements and organized groups with a strong mass base. Social movements have proven to be effective in asserting their members' rights through various advocacy and campaign strategies that are often very creative such as colorful street protests, online actions, petition signing, dialogues with officials, and lobbying with legislators. They are rooted in the communities, workplaces and sectors that they represent, and therefore they are in the best position to articulate their demands. Time and again, the social movements have proven that they can usher in change. One historical example is the EDSA People Power that toppled former president Marcos in 1986.

Assumption 5: Government actors and other stakeholders respond well to claims backed by concrete community experience and best practice. The best way to prove that a theory works is to present examples that can easily be replicated. This is what we intend to do in supporting the development of AE farms – to show duty bearers that this system is viable and doable. Our partners have been doing this, and are steadily gaining strides in providing alternatives to the current dominant system in food and health. For example, the AE way of farming is slowly getting recognized with an increasing number of farmers shifting to this system.

Assumption 6: Government actors tend to adjust their attitudes, opinions and policies to scientific evidence from academic and other experts. Scientists and academics are highly regarded in Philippine society, making them effective advocates. They are often sought out by government to serve as consultants and advisers on pressing issues or national concerns.

Assumption 7: Duty bearers listen better to issues and demands when it is supported by a broad network of national and international allies. For example, when one of our health partners launched its “Free the Morong 43” campaign, one of the strongest pressures came from its international networks who wrote letters to the different Philippine government agencies asking them to free the wrongfully arrested health workers. This campaign eventually led to their release.

Assumption 8: Government actors are often influenced by public opinion and action. This is especially true to politicians, who rely on people's votes for the next election. This is why they would often make promises that they know would win them their desired votes. Our partners often take advantage of this by presenting the people's agenda to political candidates, and follow-up on their promises after they won.

B.3. RISKS

- Social movements have become targets of vilification by those in power who feel threatened by their strong force. In recent years, we have seen the increase in activist killings, harassments and red-tagging. These challenges are all the more reason that we should ensure that the democratic space for social movements remain vibrant and open.
- One community example of best practice might not be applicable to another, or that other external factors might affect the success of a community practice. Sometimes, other communities follow the example of one successful practice to the letter, without taking into account the differences in context or particularities of their own area.
- The current educational framework is still geared towards corporate agriculture, and AE is only advocated by a few academic and scientific experts. Much is needed to be done in terms of advocacy to the academic community.
- Just like the social movements, international allies are also prone to vilification. Therefore, it is important to broaden this network as much as possible.
- There were instances when government actors ignored even the strongest public opinion for their own interests. And all too often, they would just make empty promises during elections and not make good on it once in office. This is another reason why a strong public opinion is important – for the politicians not to forget what they pledged to the people.

C. Sphere of control (strategies & activities)

Within our sphere of control are our own actions (Viva Salud and Solidagro), and those of our partners and collaborators that are part of our agreements with them. These partners are actively working and deeply rooted in the sector where we want to pursue change. We will strategically work together to make the ultimate change possible. The main strategies that we will employ in order to achieve the results and outcome are public awareness raising, policy advocacy, community modelling and documentation, and networking and alliance building.

C.1. STRATEGIES AND ACTIVITIES

Strategy 1: Viva Salud and Solidagro:

- Support the financing, implementation, and monitoring of the program.
- Facilitate international networking and linking with other program components.
- Facilitate knowledge sharing and learning exchanges between partners.
- Support and promote campaigns and advocacies of partners in order to build international pressure and generate support.
- Develop synergies and alliances between partners, other Belgian NGAs, academe, experts, other civil society organizations (CSOs), networks and platforms.
- Knowledge management (build resources, support researches and documentation of good practices)

Strategy 2: Partners and collaborators:

- Lobby for the passage of laws and programs ensuring the right to health and food for all.
- Monitor the proper implementation of existing laws on food security and health rights.
- Inform and educate the public on key issues on health and food
- Build alliances and expand networks
- Capacitate communities and organizations in rights claiming
- Document best practices and use them in advocacy
- Conduct research, and use its results in campaigns and policy advocacy

Right to food:

- Develop AE learning and demonstration farms and urban gardens.
- Build capacity of farmers on AE (training, farmer to farmer learning exchanges, technical support, coaching and mentoring, facilitating cross visits, etc.)
- Link and raise AE to national issues such as agrarian reform, land grabbing, neo-liberal policies, rights violations, etc.
- Join and set-up agri-fairs, farmers' markets, alternative markets, etc. to promote AE products
- Advocate and promote AE, and campaign against lock-ins/hindrances to AE.

Right to health:

- Launch coordinated campaigns on the RtH
- Contribute to international campaigns of Viva Salud on the three priority themes
- Engage with international bodies, networks and platforms to amplify RtH issues
- Organize and mobilize communities, workers, organizations, women, LGBTQI+, and youth on RtH
- Leverage on the experiences and lessons of the pandemic in arguing the importance of a strong public healthcare system.
- Monitor government policies and programs, and call them out on anti-people policies on health

C.2. ASSUMPTIONS

Assumption 9: For social movements and organized groups to position themselves as effective public opinion makers, they need to back their claims with evidence from researches and documentation of experiences from the ground.

Assumption 10: For social movements, broad networks, and communities to become more involved in the struggle for the right to health and food, we need to launch coordinated and inter-linked campaigns.

Assumption 11: For social movements and networks on the right to health and food to broaden and strengthen their ranks, we need to build alliances and expand our networks, including internationally.

Assumption 12: For the communities to better engage with duty bearers in asserting their right to health and food, they need to be made aware of the issues that affect them, and the available instruments and mechanisms that would help them claim their rights.

Assumption 13: For farmers to successfully shift to AE, and for academics and other stakeholders to support this shift, they all need to see examples or models that prove AE to be a viable option.

Assumption 14: For the public to support our advocacies, we need to inform and educate them on our key issues by reaching out to them through different media platforms.

C.3. RISKS

- The increasing vilification, harassment and red-tagging of social movements is making it more difficult for them to position themselves as effective public opinion makers. This also puts fear among the people, and might cause self-censorship or refusal to participate in campaigns and advocacies. Even stakeholders such as the academe might feel reluctant to support our advocacies.
- The recent policies of government agencies requiring CSOs to seek permits or clearances before they could implement community activities are limiting civic and democratic space. These policies prohibit CSOs and the social movements to engage with rights holders and duty bearers in advocating for the right to health and food. This could result to serious delays in program implementation.

D. Link with the Sustainable Development Goals (SDGs)

The outcome, which focuses on a rights-based health system and a rights-based AE food and agriculture system, contributes mainly to SDGs 2 and 3:

- SDG 2: Zero hunger – through the promotion and practice of AE, the program will contribute to the targets of this SDG in increasing the agricultural productivity and incomes of small producers, and ensuring sustainable food production systems and implementing resilient agricultural practices. Particular attention will be paid to women, youth and indigenous peoples, that they get access to land, resources and inputs, knowledge, services and markets. Aside from increasing productivity, the program will also strive to protect natural resources and ecosystems, strengthen the capacity of communities to adapt and mitigate climate change and natural disasters, and improve the quality of land and soil through the promotion and implementation of AE practices.
- SDG 3: Good health and well-being – through the promotion of a strong public healthcare system, healthy working conditions and democratic space for health rights, this program will contribute to the targets of achieving universal health coverage for all, and increasing health financing and the recruitment, development, training and retention of health workers. The partners will embark on coordinated campaigns and policy advocacy activities at the local, national and international levels to demand access to free health care services, medicines, and vaccines. They will influence policymakers into investing

and increasing public health budgets and financing in order to strengthen the health sector, and maintain a skilled and motivated medical and health workforce and frontliners.

The outcome also contributes secondarily to the following SDGs through the inclusion of partners which focuses on these goals (gender and climate), and on the choice of themes (food and health) which contributes to poverty reduction, gender equality, decent work, and climate change mitigation and adaptation:

- SDG 1: End poverty in all its forms – the program will contribute to ensuring that the poor and vulnerable sectors (women, LGBTQI+, indigenous peoples, and youth) have equal rights and access to economic resources, basic services, land, natural resources, technology and financial services. This can be realized through the implementation of AE in rural and urban poor communities, and the promotion of a strong public healthcare system among health workers and the general public. The program will also help build the resilience of the vulnerable and marginalized sector in facing climate-related events, and other economic, social and environmental shocks by increasing the capacities of the target groups.
- SDG 5: Gender equality – the program integrates gender as a cross-cutting theme, and gives particular attention to violence against women, gender-based violence, and participation and empowerment of women, including LGBTQI+. The participation of women and LGBTQI+ in all activities, and ensuring that they have the full opportunity to take up leadership roles, will be ensured in the program implementation. Government policies on gender equality will be advocated by the partners through campaigns and lobbying of relevant laws. One partner in particular focuses on women empowerment, and will support the other partners in integrating gender into their own programs.
- SDG 8: Decent work and economic growth – through the promotion of healthy working conditions in factories, hospitals, and agricultural farms, this program will contribute to the protection of labor rights, and the promotion of safe and secure working environments for workers. Synergy activities will be launched with health workers' unions and alliances for unified campaigns.
- SDG 10: Reduced inequalities – through this program's particular attention to youth, gender and indigenous people's rights, it will contribute to empowering and promoting the social, economic and political inclusion of all, and in ensuring equal opportunity through the elimination of discriminatory laws, policies and practices through advocacy campaigns and lobbying.
- SDG 12: Responsible consumption and production – the program will contribute to the sustainable management of natural resources, and the promotion of sustainable development and lifestyles, through the implementation of AE. Public policies and programs addressing responsible consumption and production will be advocated and pushed by the partners.
- SDG 13: Climate action – similar to gender, environment is also a cross-cutting theme. It gives particular attention to climate change mitigation, adaptation and impact reduction through AE. One partner focuses on climate action, and will support the other partners in integrating this theme into their own programs, activities and strategies.
- SDG 16: Peace, justice and strong institutions – through the promotion of civic and democratic space, this program will contribute to ensuring public access to information and protection of fundamental freedoms, and the promotion and enforcement of non-discriminatory laws and policies for sustainable development. The partners will monitor cases of human rights violations and will demand accountability from government officials and institutions tasked to ensure people's fundamental freedoms. Campaigns will be launched at local, national and international levels.

During the identification of the beneficiaries, actors and changes to which the outcome hopes to contribute, Solidagro, Viva Salud and the partners made sure that all vulnerable groups were considered and taken into account – indigenous peoples, women, LGBTQI+, youth, people with disabilities, and economically and geographically disadvantaged groups. In the development of the ToC, the partners identified the root causes and determinants of inequalities and discrimination. This made the program design inclusive, making sure that these marginalized groups have access to project activities and opportunities. In the risk analysis, the potential negative impacts to vulnerable groups will be mitigated by working with grassroots organizations which are deeply rooted in the communities and have direct links to the most vulnerable groups, ensuring that no one is left behind.

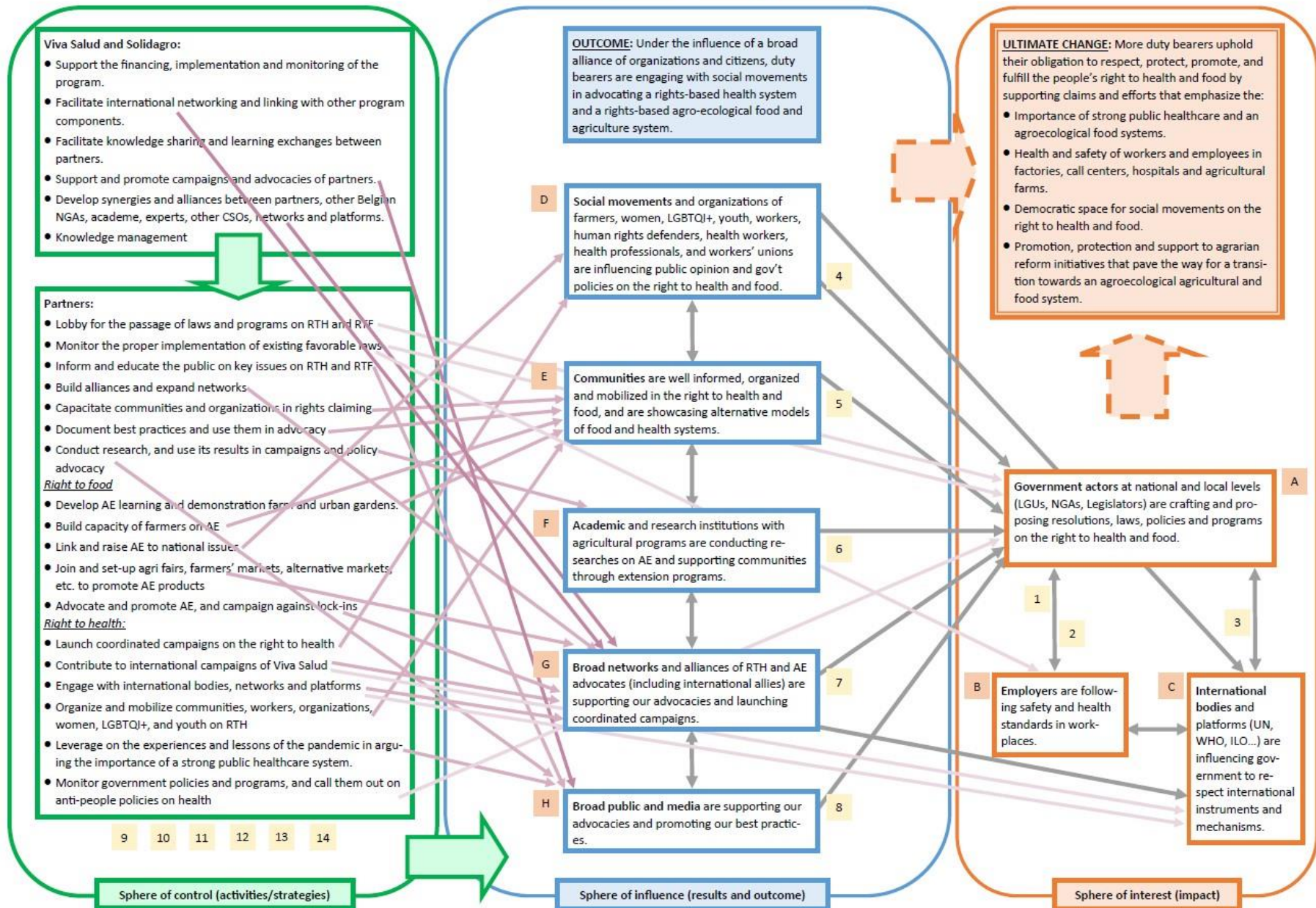
Potential linkages have been identified as well between the main SDGs and the other SDGs. The strategy is to harness these links by collaborating with other organizations who are directly contributing to these other SDGs. For example, our partners will work closely with other organizations and networks directly working on education (Save our Schools Network), energy (SIBAT), cities (Urban Poor Resource Center), oceans and biodiversity (Kalikasan, Center for Environmental Concerns). This way, our programs will be complementary to each other.

E. Link monitoring

Throughout the program, we will be tracking the indicators of our results and outcome that are present in our scheme, but we will also have indicators to track changes in our sphere of interest. These "impact indicators" will allow us to target what we are interested in tracking in these long-term changes. The monitoring we will do will allow us to regularly verify the relevance of our activities and to readjust our strategy if necessary. They will also allow us to make our action visible to our target groups, but also to lay the groundwork for our evaluations. In terms of evaluation, and in accordance with the recommendations from the development of the methodology of the impact evaluation of the joint program 2017-2021 of KIYO, Solidagro and Viva Salud by Syspons, we also mention the fact that we have described the situation as it stands in terms of these changes in 2021, this in order to give a zero situation necessary for our evaluations both internal and external. And, finally, we will also monitor the assumptions present in our ToC to be able to assess changes in the context and see if we are indeed observing these assumptions. Just like the monitoring of changes in the sphere of interest, the monitoring of the assumptions will allow us to see if our ToC is correct and if we need to adapt it if necessary.

This exercise will be done together with the partners.

Theory of Change—Philippines



7. Analysis of risks associated with the outcome

Title of reference annex:	Risk Analysis
---------------------------	---------------

8. Description of tasks among associate ANGCs

The NGAs participating in this common outcome are **Viva Salud and Solidagro**. Also in the program 2017-2021, both NGAs have successfully implemented a common outcome.

Planned interactions are:

- the organization of common advocacies on the key priority themes of the program by launching joint campaigns at national and international levels;
- capacity building activities for all partners including learning exchanges between the partners to be able to share and learn from each other's experiences and best practices in policy advocacy, farm development, alliance building, among others;
- strengthen transversal themes through tapping the specific expertise of specialized partners such as Gabriela on gender, CCNCI on climate change, and MASIPAG on sustainable agriculture;
- best practice promotion including sharing of best practices by all partners on their own websites, social media sites and other public platforms;
- joint synergy activities with other NGAs, for example Çavaria will support the inclusion of sexual/gender diversity and LGBTQI+ rights in the program.

.. **Organizational measures** implemented to strengthen these interactions are the appointment of joint Philippines program management and coordination staff, and installing a committee of partners to coordinate campaigns and other issues related to the common program.

Through this organizational structure, information will be channeled to the other staff of Viva Salud and Solidagro, making it possible for each NGA to still follow up on its specific theme (right to health and right to food) and partnerships, and create international dynamics and exchange with other countries of the common program.

D. Outcome budget

1. T4 – Operational costs and visual overview of the budget for the common outcome

See annex "Budget 2022-2026"

2. Explanation of the budget

Solidagro

The **total operational cost** of Solidagro is **€ 2.205.929,24**. **Investments** are only **6%** of the budget and limited to materials that are strictly necessary for the outcome such as agricultural tools and equipment for the development of the learning farms, and some office equipment.

A large part of the budget will go to **functioning** expenses (**48%**) and **personnel** (**46%**). Functioning expenses include transportation, supplies, rent of venue, food, and equipment for the conduct of awareness raising activities, campaigns, documentation of best practices, trainings, learning exchanges, lobbying, organizing and mobilizing communities, and alliance building and networking.

The partners of Solidagro will employ a total of **36 local staff** within the context of the outcome. Up to 78% is implementation staff, while the other 22% of the staff will be involved in financial, administrative or management functions. The project **implementation staff** will consist mostly of project coordinators, area coordinators, campaign and advocacy officers, networking officers, research and documentation staff, training officers, farm managers, and field staff. They will be responsible in implementing activities related to policy advocacy, public awareness raising, farm development, best practice documentation, capacity building of target groups, and networking and alliance building.

Of the merged total operational budget of Solidagro and Viva Salud, **18%** will be implemented by **Solidagro to contribute directly to the outcome** through support to research, advocacy, best practice documentation and dissemination, capacity building, synergy development and international exchange and solidarity.

As the share of investments in the program budget is low, the budget is quite **equally divided** over the 5 years, with a yearly implementation rate between 18% and 22% of the total budget.

Viva Salud

The **total operational cost** of Viva Salud is **€ 1.099.500**. **Investments** are only **1%** of the budget and limited to office equipment necessary to achieve the outcome.

A large part of the budget will go to **functioning** expenses (57%) and personnel (42%). Functioning expenses include transportation, supplies, rent of venue, food, and equipment for the conduct of awareness raising activities, media projection, production of IEC materials, conduct of researches, trainings, learning exchanges, lobbying, mobilizing communities, alliance building and networking, and launching coordinated campaigns from local, national to international levels.

The partners of Viva Salud will employ a total of **33 local staff** within the context of the outcome. Up to 76% is implementation staff, while the other 24% of the staff will be involved in financial, administrative or management functions. The project **implementation staff** will consist mostly of project coordinators, campaign and advocacy officers, networking and alliance building officers, research and documentation staff, training officers, and paralegal and services officers. They will be responsible in implementing activities related to policy advocacy, public awareness raising, research and documentation, capacity building of target groups, and networking and alliance building.

As the share of investments in the program budget is low, the budget is quite **equally divided** over the 5 years, with a yearly implementation rate between 19% and 21% of the total budget.

E. Presentation of the outcome and justification

1. Description of the Relevance

The long-term goal of the program as articulated in the Theory of Change (ToC) involves raising the **willingness of the duty bearers to fulfill their human rights obligations, particularly the people's right to health and right to food**. It is based on the assumption that a **strong social movement**, supported by a broad alliance of organizations and citizens, can exert pressure on duty bearers to meet their human rights obligations and be held accountable for their actions. As such, the program aims to focus on **policy advocacy** to influence those who hold decision-making power.

The outcome relates to the sphere of influence described in the ToC.

The outcome aims to contribute to the attainment of the UN's Sustainable Development Goals (SDGs), particularly on **Zero Hunger (SDG2)** through the promotion of agroecology (AE), and **Good Health and Well Being (SDG3)** through the advancement of strong public health care system and healthy working conditions. The partners will also actively engage with the UN and other international bodies in the promotion and protection of civic space.

On **agroecology**, the partners will promote policy recommendations and make a stand against policies that adversely affect small farmers and the environment, such as the Rice Tariffication Law, the Land Conversion Act and the government approval of genetically- modified Golden Rice, among others. On **health**, the partners will sustain the campaign to reorient the insurance-based Universal Health Care Law to right to health as the primary basis of its implementation.

Moreover, the partners will jointly continue to campaign for the repeal of the Anti-Terrorism Law that potentially undermines human rights in the country and constricts civic and democratic spaces.

Gender mainstreaming has always been an integral component in all areas and levels of the program implementation and policies. The program outcome has been formulated with gender equality in mind aimed at reinforcing women's active participation not only in campaign activities but also and more importantly in decision-making processes. To ensure this, a gender perspective, including **LGBTQI+**, is integrated into the program through contextual gender-based analysis. Monitoring and evaluation processes integrate gender analysis to reflect the impacts of the program on both men and women. Monitoring mechanism incorporates **gender-disaggregated indicators** to take women's participation in the activities into account. In the promotion of AE, the program aims to strengthen women's organizations and women's capacity to assume a **stronger leadership role**. In the advocacy for the right to health, and more specifically on healthy working conditions, the partners will push for the promotion of gender equality and non-discrimination at the workplace and with a strong focus on women's participation in union leadership. The choice of continuing the partnership with **Gabriela**, a national women's alliance, will strengthen the program in this process of gender mainstreaming.

The focus on **AE** to strengthen the right to food, and the inclusion of the new local partner **Masipag**, having strong experience in scientific organic agriculture, gives the program a strong **environmental** dimension. But, like gender, the environment is also a cross-cutting theme, integrated into the implementation of the program and the individual partner's policies and program of actions. Monitoring and assessment will take into account the impact of the program on the environment and how the partners incorporate the environment in the implementation of the program. The program will ensure the inclusion of environment and climate change in policy dialogue to enhance government commitment to the protection of the environment. Furthermore, environmental protection and climate change awareness will also become an integral part of the partners' engagement with the target groups and local communities. The choice of continuing the partnership with **CCNCI**, a climate change network, will strengthen the program in the inclusion of **climate change awareness and action**.

Contribution towards the Strategic Targets identified in the Joint Strategic Framework (JSF)

The 3 Joint Strategic Goals (JSGs) of the JSF have been designed in a way that allows most participating NGAs to contribute to all 3 of them. This is also the case with this program.

*JSG 1: **Economic Justice** - CSOs contribute to a comprehensive agenda of economic justice towards promoting equality and equity in society.*

The program's outcome will contribute to the enhancement of the capacities of civil society organizations to research, lobby, advocate, and influence public policies and programs towards **equality and equity** in Philippine society. The advocacy for AE aims at strengthening food sovereignty and livelihood of farmers.

Main **stakeholders** are: civil society organizations, target communities, academic institutions, local government units, Congress, Department of Agriculture, Department of Agrarian Reform

*JSG 2: **Ecological Justice** - CSOs contribute to a comprehensive agenda of ecological justice, which aims to improve inclusive environmental management and strengthen climate justice.*

Ecological justice is fundamentally linked to the program's outcome of advocating a rights-based health system and rights-based agroecological food system (see earlier paragraphs). Hence, the program will take part in all 3 types of contributions, identified in the JSF, to this goal.

Main **stakeholders** are: target communities, civil society organizations, local government units, Department of Environment and Natural Resources, Department of Health, Congress

*JSG 3: **Access to Rights** - CSOs are working for the realization of social justice and access to rights by a more unified and a strengthened civil society's ability to influence change on the local, national and international level, through a rights-based agenda.*

With the **rights based approach** on health and food as strategic guide, and including a women's rights and a human rights organization as partners, the program is much connected to this third JSG, taking part in all but one of the identified contributions

As domestic protective human rights mechanisms in the country have been weakened by the adversarial attitude of the current administration towards human rights defenders, the program aims to strengthen the efforts of civil society organizations to engage with international bodies and networks to amplify the call for **international pressure** and investigation into the human rights situation in the country.

Main **stakeholders** are: civil society organizations, local government units, Commission on Human Rights, Department of Justice, UN bodies, international human rights organizations, Congress

Relation to the previous program

The program will build on the results achieved by the previous program, which aimed to strengthen civil society organizations in effectively claiming people's rights, particularly, the right to health and food through the rights-based approach. **While the previous program focused on developing the capacity of the rights holders to claim their rights, the new program aims to focus more on how the organizations will effectively engage with the duty bearers in the effort to shape public policies towards the promotion of the people's right to health and food.** With a robust and broad alliance for people's right to health and food developed in the previous program, civil society organizations are now in favorable position to influence duty bearers to uphold their obligations to protect, promote, and fulfill people's rights. As in the previous program, the new program will focus on the people's right to health and food but **will particularly support claims that emphasize the importance of agroecological food and agriculture system, strong public health care, safe working conditions, and democratic space for health rights.**

2. Description of Coherence

Internal coherence:

The program is derived from the overall **mission and strategic priorities** of Solidagro and Viva Salud: the rights based approach, the thematic choices for the next program, the internal policies on gender and environment,... These have been integrated in our internal organization and externally in our plans for capacity building, campaigns, advocacies,...

Moreover, the program is also in line with the **common narrative** of the overall common program of the consortium.

External coherence:

The program outcome aims to build on the strengthened capacity of the partners and the social movements, in general, to influence significant policy changes through direct engagement with duty bearers and mobilizations developed through the long years of experience in awareness-raising and organizing. This focus on **social movements**, although not “unique”, is a strength of the program that can give added value to initiatives of other actors in the same context.

Additionally, the specific themes that the program will work on are complementary to efforts of other actors:

- The concept of **agroecology** gains more and more ground among peasant organizations and their allies advocating for sustainable agriculture, sustainable management of natural resources, responsible consumption, and climate change action. The program is at the forefront of this movement.
- The advocacy for a stronger **public health care system**, based on health rights, is supported by a growing global movement anchored on calls for health equity. In the specific context of the COVID 19 **pandemic**, the assertion of the right to health will amplify the growing call of national and international organizations to strengthen the country’s public healthcare system, and to people’s free access to healthcare services, medicines and vaccines. The pandemic has shown the importance of strong public health policies and systems at a global level.
- The focus on **health and safety of workers** is complementary to the work of decent work actors for labor rights, which includes demands for decent wage and benefits, the right to organize and unionize, and better working conditions. All these will also have a positive impact on the pressure on the health care system.

The protection of **civic space** for social movements for health rights is a very specific challenge that this program will work on and that can sustain efforts of other health organizations and advocates. It is also complementary to the efforts of many human rights organizations at national and international levels seeking to strengthen civic and democratic space in general, so that transformative change can happen through active CSO and people’s participation in democratic processes.

3. Description of Effectiveness

The outcome underlines the important role that a broad alliance of organizations and citizens play in exerting pressure and influence on duty bearers to engage with social movements in upholding the people's right to health and right to food. The [experiences of the partners in carrying out the rights-based approach](#) have shown that duty bearers tend to listen better and act upon people's demands if pursued by a strong network of organizations. To achieve the said outcome, the partners will use a range of strategies including lobbying, advocacy, research, network building, capacity building, and awareness raising, among others. The program aims to enhance the active engagement of civil society organizations in policy advocacy to push for policies that promote the people's right to health and right to food focusing on promoting a rights-based health system and a rights-based agroecological food and agriculture system. The following results will directly contribute to the achievement of this outcome:

Result 1: *More farmers and communities practice and advocate for AE, based on the learnings from the learning and community farms.*

To achieve the result, the following strategies will be carried out: 1) setting up of 15 AE learning farms that will serve as a venue for farmer-to-farmer learning exchange, mentoring, community seed bank, and a community market for organic products; 2) capacity building activities which will result in better adoption of agroecological practices and climate resilient strategies; 3) advocacy campaigns to raise public awareness on the benefits of AE on food security, public health, environment, and community economies. The partners have extensive knowledge and experience in AE and sustainable agriculture practices which they can impart to the target groups through their dedicated staff. MASIPAG, a new partner, has decades of experience in community empowerment and harnessing people's control over agricultural biodiversity. The other partners will benefit from the wealth of knowledge that MASIPAG will bring into the program. They will receive technical support through partner exchanges and one-on-one consultations with MASIPAG throughout the program. Another partner, CCNCI, focuses on climate justice and climate change adaptation and mitigation, and will also share their expertise to the rest of the partners in developing curriculum, conducting community trainings, and integrating climate resiliency in their programs.

Reference ToC: Changes A, D, E, H

Reference JSF: JSG 1.1, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 3.4, 3.7

Result 2: *More local governments and other stakeholders in the intervention areas give support to AE.*

A transition towards AE will be difficult without government action. Local authorities will play an important role in supporting the efforts of farmers and communities to transition to AE. Hence, the program aims to raise the capacity of the farmers and their organizations to engage with their local authorities to achieve large-scale adoption of AE. Best practices and success stories will be shared and disseminated to motivate local government units (LGUs) to develop policies and programs in support

of AE such as policies on ecological and environmental protection, climate change mitigation, and disaster resilience. The partners have already built their capacities when it comes to policy advocacy from the previous program. There were already several gains especially at the LGU level in terms of pushing for favorable local laws upholding organic agriculture. The experiences, connections and knowledge that they have acquired will continue to be useful in the new program and in the new target areas where they will work in. In addition, the partners will work with local organizations that are already entrenched in the target areas, and have built strong relations with different local stakeholders which includes LGUs, church, CSOs, and academic institutions.

Reference ToC: Changes A, F, G

Reference JSF: JSG 1.1, 1.4, 2.2, 2.3, 3.7

Result 3: Non-governmental national stakeholders express support to AE.

It is undeniable that a movement for AE is gaining increasing support and acceptance not only among farmers but also among the broad sectors of society. Many academic institutions, civil society, and media organizations have been promoting [AE as key to sustainable agricultural development and climate change adaptation and mitigation](#). The partners will harness support from these groups, particularly in providing expertise, skills, and resources to researches and program development on AE. They will tap traditional and social media for the dissemination of best practices and success stories to raise public awareness and acceptance of AE. The partners will build on the already existing relationships that they have cultivated with these different stakeholders and reach out to new ones. In the previous program, the partners already have experience in documenting best practices, and this will be further developed and scaled-up to reach a wider audience.

Reference ToC: Changes F, G, H

Reference JSF: JSG 1.1, 1.4, 2.3, 3.7

Result 4: The organized movement/network for the right to food, embracing AE, has become stronger.

The program aims to strengthen the organized movement for the right to food and AE through network and coalition building and campaigning. The partners are already part of a national network that promotes AE (Agroecology X) through such activities as agri-fairs, forums, protest actions, and learning exchanges. In the much wider social movement, its partners are also active in various campaigns against hindrances to AE such as land grabbing, agricultural liberalization laws, mining, among others. All these campaigns and activities combined will help strengthen the movement that is pushing for the people's right to food. Most of the partners of Solidagro are national networks with a wide reach down to the regions, provinces, municipalities and communities. They are also active members or conveners of broad networks of AE advocates, and are already collaborating with different sectors to expand the advocacy. For instance, the partners will strengthen their partnerships with the urban poor sector to promote AE in the urban areas. They also forged partnerships with the youth and children's rights sector to strengthen AE initiatives and instill the value of sustainable and

responsible food and agricultural systems and practices. The Agroecology X network is also reaching out to the consumers to promote ethical and ecological consumption.

Reference ToC: Changes D, E, G, H

Reference JSF: JSG 1.1, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 3.7

Result 5: Public support for strengthening the public healthcare system has grown.

The COVID 19 pandemic has [exposed the fundamental ills of the Philippine health system](#) caused by decades of neglect and systematic orientation towards privatized health care. The Philippine partners have long been at the forefront of the struggle for the right to health and won victories in their campaigns against privatization of health and other health issues. The program will build on these gains as the partners will continue to carry out coordinated campaigns calling for a stronger public health care system. During the pandemic, the partners were also able to reach out to a broader section of society, and to organize new networks and watchdog groups among health professionals, CSOs, humanitarians, and the general public. These new alliances (SHAPE-UP, *Bantay Bakuna*, etc) will be the leverage in gaining more public support for a better health system. Several researches are also planned to support and provide evidence that would substantiate this call. IBON, the collaborating organization in this program, has this expertise in policy advocacy and research.

Reference ToC: Changes A, C, D, E, F, G, H

Reference JSF: JSG 1.1, 3.3, 3.4, 3.5

Result 6: Workers' unions achieve victories in demanding higher occupational health and safety standards from their employees.

To achieve the result, workers' unions and associations will be strengthened especially at this time when [union repression is on the rise](#). Capacity building will be conducted to raise awareness and increase knowledge on the particular hazards faced by the workers in factories, hospitals, offices and agricultural farms. Advocacy campaigns will be launched to put pressure on the government to implement policies that will protect the rights of the workers. The partners will support the workers' demand for safe and healthy working conditions, including the protection against gender-based violence, discrimination, and sexual harassment. The partners have existing campaigns with other organizations, unions and alliances on this particular issue, and will continue these collaborations in the next program.

Reference ToC: Changes A, B, C, D, F, G, H

Reference JSF: JSG 1.1, 2.1, 2.3, 3.3, 3.4, 3.5

Result 7: Attempts to limit the democratic space for the social movement for health rights are widely denounced (including internationally).

In the context of shrinking democratic space in the country, the achievement of the outcome might be constrained by the [growing repression of progressive organizations and individuals](#). The partners will work together with other civil society organizations to raise human rights issues at the international level while strengthening their campaigns for accountability at the national level. Monitoring and reporting on the human rights situation in the country can be used to raise awareness both internationally and domestically. The broad alliances that the partners have organized or are participating in will serve as the starting point in achieving this result. The partners, especially Karapatan and Gabriela, have a strong network of rights advocates both at the national and international arena, and have experience in coordinating campaigns.

Reference ToC: Changes A, C, D, E, F, G, H

Reference JSF: JSG 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5

Identification and use of baselines:

The baselines were derived from the achievements of the current program and the current standing of the partners in 2021 in relation to the changes that the program hopes to achieve by 2026. Together with the partners, a workshop was conducted to collectively identify the indicators and targets for each result, and to reflect on the present status or baseline of each. These baseline numbers are backed by concrete data (Ex: the names of legislators the partners are currently engaging with, or the number of farmers currently practicing AE in the target areas), and can be used in the monitoring, mid and final evaluations, and impact assessment at the end of the program.

Leave no one behind:

The program specifically targets the marginalized, excluded and most vulnerable sectors (the economically and geographically disadvantaged groups, small farmers, urban poor, women, indigenous peoples, youth, and LGBTQI+ among others) to ensure that they are not left behind. In the development of the ToC, the partners identified the root causes and determinants of inequalities and discrimination. This made the program design inclusive, making sure that these marginalized groups have access to project activities and opportunities. In order to thoroughly identify the marginalized groups, data collection and disaggregation are given emphasis in the preparation of the program while maintaining privacy and confidentiality. Partnership with grassroots organizations with access to these groups will be enhanced, and a participatory approach in all aspects of program implementation will be strengthened. In the monitoring phase, the disadvantaged groups will be given special attention to measure progress or changes, and make necessary adjustments to strategies if needed.

4. Description of Efficiency

First of all, having a common ToC and outcome, including several joint activities (trainings, campaigns, research, media work,...), maximizes the output and potential impact of the activities. Additionally,

having joint M&E systems and finance and administrative requirements reduces the management cost of the program by Solidagro and Viva Salud.

On the level of the partners, cost efficiency is enhanced by the following:

- No investment in vehicles. Public transport and pooling of passengers in private transport are preferred. For field visits, local motorcycle transport is opted for.
- Only 16% of the partners' budget will be used for administration and coordination expenses (investments in office equipment, secretariat functioning and staff, monitoring activities,...)
- Human resources (with limited material investments, this is the most important input of the program) are managed carefully. Staff profiles are clearly described, to be able to select the most competent person. Commitment to the mission of the organization is an important criterion. Salaries are enough but moderate, avoiding a high difference between the lowest and highest salaries. The partners work with volunteers for several tasks, especially in local chapters and among grassroots organizations.
- To minimize functioning costs for activities, detailed budgets are made and several options are considered before deciding on purchases, orders, means of transportation,...
- Partners with expertise on specific topics such as gender, climate change mitigation and adaptation, seed breeding, etc. will share these to the other partners.
- Local counterpart from the partners and their networks, including resources from the LGUs, government agencies, other CSOs, and the academe will be utilized. For example, the partners have drawn mutual agreements with local stakeholders for the use of their land to develop the AE farms.

On the level of Solidagro and Viva Salud, the pooling of resources and expertise (for the contribution to advocacy, networking, capacity building, M&E,...), which includes also the Luxemburg NGO ASTM, reduces the costs significantly.

Having a long time experience organizing this type of activities, the partners, as well as Solidagro and Viva Salud, have a good estimation of the time needed for their implementation.

For a program that focuses strongly on national advocacy and campaign, it is hard to determine exactly the efficiency comparing cost to the number of beneficiaries. In the end, if national legislation can be changed for the better, almost the whole population will benefit. For this program, the number of indirect beneficiaries (reached by campaigns and advocacies) is calculated at 3,3 million. This results in a cost of 1 euro per beneficiary.

If we look at the direct beneficiaries (trained, mobilized, organized), with a number of 12.562, the cost per beneficiary is 263,13 euro.

5. Description of the expected Impact

The expected impact of the program is that **duty bearers** pass **policies** favoring a better public health care and a people-oriented agroecological food system; that duty bearers fulfill their sworn oath of service to the people by ensuring that favorable **laws** are implemented; and that officials are held **accountable** for negligence, corruption and repression. Furthermore, laws, policies and other agreements that counter these rights, are scrapped or revised.

For the **rights holders**, this will create a positive impact on their food and agriculture systems, healthcare system, working conditions, and democratic space. The food and agriculture systems will become more sustainable and ecological if favorable laws on AE are passed and implemented. The producers and consumers will both gain economically, socially, environmentally, and also in terms of health benefits. The healthcare system will become comprehensive and more responsive to people's needs, and no longer profit-driven. The working conditions in factories, hospitals, offices and agricultural farms will improve in terms of health and safety of the workers. The people's democratic space will be ensured, allowing the social movement for health rights to flourish.

The program also has a strong **gender** focus, which will have a positive effect on women and LGBTQI+. Their participation in the political and economic spheres is expected to increase as a result of this program.

The contribution of the program to this expected impact is the strengthening of the capacities of social movements to engage with these duty bearers and influence their attitudes, positions and decisions towards rights based food and health systems.

The expected impact is directly linked to the sphere of interest of the ToC, where we want to see more duty bearers uphold their obligation to respect, protect, promote and fulfill the people's right to health and right to food.

6. Description of Sustainability

Engaging other stakeholders on AE and on health will sustain the challenge of influencing duty bearers to push for pro-people policies and programs. These stakeholders include the academe/universities, associations, religious sectors, groups of environmentalists, scientists, and other national non-government agencies.

Additionally, best practice documentation and promotion for **replication** by other communities and by government units and agencies, and other joint activities of partners, and sharing of experiences and knowledge will contribute to the multiplier effect of project results. For example, in the previous program, Gabriela and CHD were able to inspire LGUs and other communities in responding quickly to health emergencies such as Dengue and COVID-19 by showing by example what collective action can achieve in terms of preparedness and response.

The acquired skills on strengthening the social movement through AE approaches, research, advocacy, campaigns, leadership among others will ensure its **technical** sustainability. The rights holders, the

POs, communities and stakeholders are themselves self-reliant, and self-help organizations. They exist because there are issues and concerns that they need to lobby and campaign for to duty bearers to positively commit to.

With regards to **financial** sustainability of the direct investments in agroecological farms, this will be strengthened through direct ownership by the farmers organizations, and responsibility for maintenance and repair. A portion of the earnings from harvests will be allotted as funds for another cropping seasons. The raised funds can also be directed for expansion of AE farms of indirect beneficiaries in communities.

In addition, although the program will finance capacity building, research and documentation, campaign and advocacy activities, the bulk of the expenses for participation of the rights holders in advocacy and campaigns will come from their own organizations, which is through contributions of members and solicitations and donations from diversified sources. The partners will see to it that this is not going to change, that there will be no dependence on the program funds for this.

This ownership of their own organizations, and continuously encouraging other rights holders to carry their advocacies while observing the rights based approach “MEET” principles of (1) meaningful participation, (2) equality, non-discrimination and inclusion of marginalized groups, (3) empowerment and capacity building, and (4) transparency and accountability, will also ensure the **social** sustainability of the results.

Lastly, AE is in itself an **ecologically** sustainable way of farming, protecting future natural resources, which will benefit the target communities and groups way beyond the program duration

On the level of the **partners**, they continue to develop their skills and capacities for resource mobilizations aside from relying on external funding projects e.g. linking with local governments and other private stakeholders to gain material and financial support. Some partners have initiated fund raising campaign initiatives or income generating activities e.g. local marketing and processing of products, garage sales, fairs, concerts, among others. Partners conduct creative advocacy activities that also draw support resulting to more volunteers, material, and finance support. This is done to augment the limited resources they have, as compared to the tasks at hand, and to be able to build general funds/common funds for their strategic plans even after funding ends. Their PO partners also voluntarily share a portion of their harvest and whatever they have during training and mobilization activities.

With regards to development of partnership and capacity building to enhance technical sustainability of the partners, we refer to the next point (G.7).

7. Description of the Partnership Strategy

Solidagro and Viva Salud have chosen **mostly national partners** for this program. However, these are also network organizations with members who are deeply rooted in the communities where the target groups are located. Aside from their member organizations, they will also work closely with other local and regional organizations in these areas to achieve the outcome. All of the partners are engaged in international networks.

Only for the **Cordillera region**, we will directly work with a **regional partner** who has vast experience working in this specific region..

Each partner has its own **niche** in Philippine society -- food security, health, climate change, human rights, women's rights, and indigenous people's rights -- that would help the program achieve its goals. They will engage in policy advocacy, public awareness raising, community modelling and documentation, and networking and alliance building at the local, national, and international levels.

Their international links are important for the program, as these will contribute to the outcome through international exchange, learning and campaigning.

These following partners were chosen based on their capacities and the specific role that they will play in the program:

- **PNFSP** – As national network of **food security** advocates with members practicing AE, it will contribute primarily to policy advocacy and community modeling and documentation of agroecological practices.
- **CCNCI** – As a national network of **climate change** advocates with members doing community-based programs focusing on AE as a climate change mitigation and adaptation measure, it will contribute mainly to advocacy and awareness raising on climate justice, climate mitigation and adaptation, and community modeling and documentation of climate-resilient agroecological practices.
- **MASIPAG** – As a national network of farmer-scientists promoting AE through diversified and integrated farming systems, it will contribute primarily to capacity building of partners on **AE** (agroecological techniques, community modeling and documentation of agroecological practices, policy advocacy), and as lead of the **Agroecology X network**.
- **CDPC** – As a regional network in the Cordillera focusing on the rights of the **indigenous people**, it will contribute to policy advocacy, and community modeling and documentation of agroecological practices.
- **CHD** – As a pioneer of community-based health programs, and with a broad network of health organizations and health professionals, it will contribute significantly to policy advocacy, awareness raising, and networking on the **three health themes**: public health care, healthy working conditions, and democratic space for health rights.
- **GABRIELA** – As one of the biggest women's network in the Philippines, and a pioneer of the Philippine women's movement, it will contribute significantly to policy advocacy and awareness raising on the **three health themes** of the program, with a special focus on **women and gender**. One of the members is **Bahaghari**, an LGBTQI+ organization, which will be tapped for the synergy activities with **çavaria**.

- **KARAPATAN** – As one of the leading human rights organization in the Philippines, it will contribute primarily to policy advocacy, awareness raising, and networking and alliance building, especially in **protecting the democratic space** for social movements for health rights. As such, the selection of partners is mainly a continuation of the previous program, in which they have proven to be effective in achieving the results. Only the Mindanao partners from the previous program (ALCADEV and MISFI) will not be part anymore of this program, although their target groups will still benefit from the program through the trainings and awareness raising offered by the AE learning farms.

Apart from the partners, **IBON Foundation**, a local think tank and research center that can support the program in **policy research and advocacy**, has once again been identified as a collaborator.

The choice of partners is also in line with the JSF, focusing much on rights based approaches to achieve the common goals. Partners were consulted by Solidagro and Viva Salud in the JSF formulation process. IBON was invited as a speaker in an online JSF discussion to get input for the common context analysis.

In order to promote the **technical sustainability** of the intervention, Viva Salud and Solidagro will facilitate knowledge sharing and learning exchanges between partners on the program's priority themes, on program management, monitoring and evaluation, and on successful strategies in advocacy and campaign, research and best practice documentation, and networking and alliance building. These exchanges will help the partners learn from each other, and adopt successful strategies that worked. The partners in turn will provide training and capacity building to the target groups to strengthen their organizations. This will ensure that the grassroots organizations can continue the program even after the intervention.

8. Description of Synergies

Synergy within the common program

This common program in the Philippines is implemented by Solidagro and Viva Salud in synergy towards **one country outcome**. The results and indicators all contribute to one specific objective. It links the people's right to health with the people's right to food by launching joint activities and/or campaigns towards this goal. Both organizations will bring their expertise on health and AE into the program. They will also implement joint learning exchanges with the partners, and sharing of resources and materials. The partners will also share their expertise with each other (e.g. MASIPAG on rice breeding, GABRIELA on gender, CCNCl on climate change, and KARAPATAN on human rights).

Collaboration between the partners will continue to be promoted within the **Campaign Coordinating Committee (CCC)**. The CCC, which was established in the previous program, is a loose group composed of representatives from the partners which coordinates the common campaigns. The synergy is aimed at achieving more than what could be achieved separately, thus having more impact. Campaigns will be supported by more organizations, and best practices will have a broader reach, which will increase the efficiency.

At the level of the overall common program of the **consortium**, **four common themes** have been identified, which can also be an opportunity for synergy with the Philippine partners in terms of campaigns, networking, and learning exchanges :

- Right to food and nutrition, food sovereignty and peasants' rights
- Decolonization
- Shrinking civic space and criminalization of the human rights defenders
- Control of systems, policies and food management by business companies and financialization and commodification of resources

Additionally, with Quinoa and their Philippine partner PDG, there is a specific opportunity for synergy that will be explored.

Synergy with other Belgian NGAs within the JSF Philippines

Within the geographical JSF of the Philippines, several synergies have been identified by the Belgian NGAs. The synergy cooperation aims at more effective work by the Belgian NGAs in the Philippines (including synergies with the thematic JSFs on Decent Work and Higher Education) with their partners to achieve the objectives and goals defined in the JSF and in their individual programs.

Solidagro and Viva Salud will participate in the following **generic synergies** of the JSF with all the other Belgian NGAs:

- Annual meeting of all Belgian NGAs in Brussels to discuss and follow up synergy and complementarity, and share intervention and risk management strategies, challenges for the partners, changes in the context, link with JSF Decent Work.
- Quarterly NGA meetings in Manila and at least one meeting a year with the Belgian Embassy
- Joint ad hoc workshops/conferences depending on specific topics
- Collective learning processes (in synergy with thematic JSFs)

Apart from these generic synergies, the following **specific synergies** were also identified with selected NGAs with similar themes or objectives:

- **EF and Solidagro** will strengthen their, and their partners', capacity to develop and/or implement existing monitoring tools to assess the impact of agroecological model farms on the practices of farmers. Both organizations will make good use of their respective expertise to collaborate on this. An online exchange workshop will be organized in 2022, followed by mutual visits to model farms to exchange on best practices. To capitalize on this experience, best practices will be documented by the visiting organization for dissemination to partners, beneficiaries, and other stakeholders. Regular information exchanges and continuous collaboration between the two organizations will strengthen their action in support of local and national advocacy calls on AE.
- **11.11.11, Entraide & Fraternité, Viva Salud and Solidagro** will strengthen their, and their partners', cooperation on advocacy work on important issues related to their programs. These include food and agricultural policies (such as the liberalization of the rice trade, the use of harmful chemicals, and land use conversion and distribution), fiscal policies and budgeting (including budget for social services and public health care), protection of the civic space and human rights, and EU-Philippines relations, such as the GSP+. Taking into account

decentralization, particular attention will be given to the connection between local and national advocacy. A committee of these four organizations will be formed and will meet at least twice a year, and when urgencies arise. Other Belgian JSF NGAs will be invited to join. 11.11.11 will coordinate this committee, but tasks will be divided among the participants.

- **Viva Salud and Solidagro** will cooperate with **çavaria** on the inclusion of sexual/gender diversity and LGBTQI+ rights in the program, more specifically in the capacity building strategy. A first step will be taken in 2022, when a mapping will be done of the fields of work of the partners, and their interest in working on this as a transversal theme. Based on the result of the mapping, online training activities can be planned, that can include a “train the trainer” approach to capacitate specific organizations working on the theme. It will also be explored to include other JSF members in this synergy.
- **Viva Salud** will synergize with **WSM** to increase the impact of health-related campaigns, specifically on the importance of strong public health care, good working conditions for health workers, and democratic space for social movements for health. This will be done through the involvement of both organizations and their partners in national networks such as CPRH (Coalition for People’s Right to Health) and SHAPE-UP (Solidarity of Health Advocates and Personnel for a Unified Plan to Defeat COVID-19). The opportunity for synergy in activities and campaigns on these issues on the international level will also be explored.
- **Solidagro with ARES:** Research project on “Agricultural livelihoods in Taal eruption-affected provinces of Luzon: assessment of impact and recovery opportunities“. This project was approved but delayed because of COVID.

Other opportunities that were identified in the JSF, but for which specific commitments still have been agreed upon, are:

- Exchange of experience and developing models in climate change awareness, resilience and action based on needs analysis, and sharing of knowledge, best practices and expertise, and cooperating in policy advocacy and scientific research on sustainable agriculture models (EF, Trias, CSA, Solidagro)
- Promotion of Sustainable Agricultural Entrepreneurship, climate change adaptation and mitigation in West Flanders synergy project (11.11.11, Trias, and open to collaborate on learning exchange with others such as Solidagro)
- KIYO and Solidagro and their respective partners will continue their synergy in the Cordillera region on empowering youth in the realization of their rights, and the overall indigenous people’s rights, through, a.o., the promotion of AE.

Other synergies and complementarities beyond the JSF

- Joint capacity building, program management, campaigns, and sharing of staff (with ASTM)
- Strengthening of the Philippine movement for the right to health through international networking with the People's Health Movement (PHM) on issues such as privatization of health care and healthy working conditions
- Solidagro, KIYO, and the Province of East Flanders are holding exploratory discussions to jointly increase and broaden the awareness on, and the support to the Cordillera region.

Synergy with the Pesticide Action Network – Asia Pacific (PANAP) on the theme of the use of dangerous pesticides in agriculture

9. Description of how individual or collective recommendations and lessons are to be taken into account

Recommendations from the 2019 mid-term assessment

The mid-term external evaluation conducted by C-lever in 2019 provided several recommendations which this program fully integrates. In terms of context, the evaluator recommended to continue to support trustworthy **human rights** organizations despite the adverse environment. This was taken into account in the development of this new program by continuing the partnership with Karapatan.

On partnership, there were two recommendations, first was to increase **international visibility and credibility** of the partners, and second was to continue to develop and support joint initiatives and activities between partners. As a response, best practice videos were produced and promoted online, including partners' activities and campaigns. In the new program, there is specific attention to international objectives, especially on the theme of right to health, which will boost the visibility of the partners.

On synergy, the recommendation was to continue to support and further **develop new relevant/unplanned initiatives** proposed by partners. One example of this is the newly set up Agroecology X network, which will be supported in this program.

On specific issues, the evaluator recommended to **train partners on the ToC** in order to facilitate its use as a tool in the implementation and development of programs, how to use it for advocacy and awareness campaigns, and as a tool for communication. As a response, a series of ToC workshops were conducted early 2021 to prepare for this new program. Another ToC reflection workshop towards the end of the program is planned as part of the internal program assessment and preparation for the next program.

On impact and sustainability, the recommendation was to conduct a reflection or a study on organizational and operational prospective for the **development of the CCC beyond the program's lifespan**. As a best practice, the CCC will be carried through the next program. But outside the program, the partners have other platforms where they also coordinate, and so the recommendation to develop the CCC beyond program's lifespan is not that applicable.

Recommendations from 2019 DGD visit

One recommendation from the DGD visit is to strengthen **alliances with local authorities** and other stakeholders to look for solutions for the rural population. This was taken up by the regional partners

by continuing to build their ongoing alliances. For example, ALCADDEV continued its good collaboration with the Diocese of Tandag, UCCP, IFI and the Tandag LGU.

Another recommendation was to look carefully at the **way of protest**, in order to prevent the provocation of violent reactions. The partners heeded this by initiating dialogues with government agencies such as the SEC, DFA, and CHR – making use of existing legal frameworks to demand accountability for violations and seeking assistance in actual HRV cases.

The last recommendation was to look for peaceful **communication techniques and methods**. Trainings were organized for the partners on advocacy and communication strategies to increase their capacities in engaging stakeholders in dialogue.

Recommendations and learnings from the JSF process and exchanges

The JSF meetings, dialogues and learning workshops provided a platform for increased synergies and sharing best practices and lessons learned. The AE strategies and tools shared by Entraide et Fraternité and their local partner Sumpay were inspirational for Solidagro. As a result, concrete synergy and learning activities between E&F and Solidagro are planned for this program. The learnings gathered from the gender workshop and subsequent publication of gender stories book also inspired the program to put more emphasis on the inclusion of LGBTQI+ rights.

F. Annexes

- 1. List of abbreviations**
- 2. Risks analysis**
- 3. List of partnerships and cooperative partnerships**
- 4. Fact sheets partners**
- 5. Fact sheets collaborations**
- 6. Draft Partnership Agreement**
- 7. Draft Collaboration Agreement**

7. RD Congo

A Contacts

1 Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

Nom :	Marieke Debusschere
Téléphone :	0032 476 30 74 34
E-mail :	marieke@vivasalud.be
Confidentialité :	Non

2 Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

Organisation :	Viva Salud
Nom :	Thérèse KILENSELE MUWELE
Téléphone :	00243 825 524 854
E-mail :	therese@vivasalud.be
Confidentialité :	Non

B Identification de l'outcome

1 Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Renforcer le mouvement social pour le droit à la santé des congolais.e.s		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :			
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0418282311-prg2022-7-CD		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC Congo		
Pays d'intervention :	République démocratique du Congo		
Secteur principal :	12110 Health - Health policy and administrative management	Part du budget :	40 %
Secteur secondaire 1 :	15150 Government & Civil Society - Democratic participation and civil society	Part du budget :	40 %
Secteur secondaire 2 :	16070 Social Infrastructure & Services - Labour Rights	Part du budget :	20 %
Autre(s) OS (Lorsque e est commun à plusieurs programmes)			

2 Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative :	ational Ville-province de Kinshasa Province du Haut-Katanga Province du Sud-Kivu Province du Nord-Kivu Province du Maniema Province de la Tshopo
-------------------------------	--

3 Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>En RDC, Viva Salud et son partenaire EDS, en collaboration avec SJS, ambitionnent de renforcer le mouvement social pour le droit à la santé afin que ce dernier soit en mesure d'influencer les titulaires d'obligations à prendre des mesures favorables au droit à la santé de toute la population congolaise, sans discrimination. Concrètement, le programme vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à renforcer les politiques et le système de soins de santé publics afin que derniers prennent davantage en compte les droits et besoins de la population, y compris les groupes marginalisés. - la création d'alliances avec des organisations sociales et syndicales pour un plaidoyer fort en faveur de conditions de travail saines pour les personnes travaillant dans les mines et le secteur de la santé. - le renforcement de notre partenaire et ses réseaux afin d'augmenter leur légitimité au niveau local, national et international, et faire en sorte que leur expertise et leurs demandes soient davantage prises en compte. - la création de synergies, le partage d'expertise et de bonnes pratiques avec d'autres acteurs de la solidarité internationale, et la promotion de l'approche basée sur les droits. <p>Pour y arriver, nous mettrons l'accent sur la conscientisation et l'organisation de la population, la mise en place d'espaces de démocratie participative, le travail de réseau et la coordination avec des OSC et des acteurs du système de santé, un travail de recherche et d'analyse pour alimenter le plaidoyer et des campagnes au niveau national et international, le renforcement et l'apprentissage mutuel entre nos partenaires et leurs réseaux, la documentation et promotion de modèles alternatifs. Dans la mise en œuvre de ces stratégies, une attention particulière sera accordée aux personnes ou groupes marginalisés, tels que la population des quartiers populaires, les femmes et les adolescents, les personnes porteuses de handicap, les enfants travaillant dans les mines, les personnes LGBTQI+,...</p>
Formulation de l'outcome :	Le mouvement social congolais pour la santé est renforcé et lutte en faveur d'avancées concrètes pour le droit à la santé de la population congolaise, contribuant à une société plus juste et équitable
Groupes-cibles :	Organisations sociales et leurs membres, issus principalement

	des communautés rurales et urbaines en périphérie des principales villes des provinces touchées par le programme : travailleurs et syndicats des secteurs minier et de la santé ; militants, organisations de base et OSC membres du MONDAS et de PHM/RDC, groupes organisés de femmes, de jeunes, de personnes LGBTQI+,...
--	---

4 Informations sensibles et confidentielles

/

5 Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	Code ODD	Nom ODD	Description Target
ODD principal (obligatoire)	3	Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable.	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p> <p>3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p> <p>3.c Accroître considérablement le budget de la santé, le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement</p>
ODD secondaire (facultatif)	5	L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.	<p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p> <p>5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux</p>

			des conférences d'examen qui ont suivi
ODD secondaire (facultatif)	8	Nous devons revoir et réorganiser nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté.	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
ODD secondaire (facultatif)	10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
ODD secondaire (facultatif)	16	Promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

6 Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
1 Gender Equality	2
2 Aid to Environment	1
3 Participatory Development / Good Governance	2
4 Trade development :	0
5 Biodiversity :	0
6 Climat Change – Mitigation :	0
7 Climat Change – Adaptation :	1
8 Desertification :	0
9 RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	2
10 HIV / AIDS :	1
11 Children's Rights :	2
12 Disability :	1
13 Nutrition :	0

Tags	
1 D4D – Better use of big data :	Non
2 D4D – Digital for inclusive societies :	Oui
3 D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
4 Private Sector Development :	Non
5 Health – Sexual and reproductive health :	Oui
6 Health – Quality medicines :	Non
7 Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Oui
8 Refugees :	Non

9 Covid-19 :	Oui
--------------	-----

7 Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Agriculture et sécurité alimentaire	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Droits de l'enfant	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Au cours du programme 17-21, une attention particulière aux droits de l'enfant a déjà été renforcée en coopération avec KIYO.</p> <p>Dans le programme 22-26, le résultat sera lié aux objectifs de la note stratégique de la DGD de la manière suivante :</p> <p>(1) Protection des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implication de SJS, organisation féministe, comme collaborateur du programme aux côtés de EDS renforcera les capacités des femmes à poursuivre l'égalité des sexes, conduisant directement à une meilleure protection et promotion des droits des enfants. - A travers le travail autour de la santé et la sécurité au travail sera également abordé la problématique des enfants travaillant dans les mines. <p>(2) Prestations (Fourniture de services) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme plaide pour un système de santé publique plus fort et plus qualitatif, et la mise en œuvre correcte de la CSU, rendant les soins de santé plus accessibles à tous, y compris aux mères et aux enfants. - Une attention particulière sera accordée à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, ce qui touchera directement les adolescents. <p>(3) Participation (Donner la parole aux enfants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un des points forts du programme est l'ancrage à la base et l'accent sur la participation communautaire. A travers les structures de base de EDS (notamment les dynamiques d'enfants, de jeunes, ...), le programme veille à ce que les enfants aient leur mot à dire sur les questions qui les concernent et à faire entendre leur voix.
Confidentialité de la motivation :	Non

Education	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Education au développement	Pas d'application
Motivation du positionnement :	

Confidentialité de la motivation :	Non
------------------------------------	-----

Environnement et changement climatique	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Le programme s'articule autour d'une approche basée sur les droits et prend en compte les déterminants sociaux de la santé. L'environnement et le changement climatique sont des déterminants sociaux importants qui influencent la santé des congolais.e.s. En ce sens, le programme s'aligne avec plusieurs objectifs de la note stratégique (voir II.B.8 - attribution de la prime de subvention : thèmes prioritaires et priorités stratégiques):</p> <ul style="list-style-type: none"> - le programme plaide pour des politiques et un système de santé public forts, mettant l'accent sur des soins de santé primaires avec une approche préventive solide (avec e.a l'importance d'un environnement salubre, gestion des déchets, accès à l'eau,...). Cela nécessite aussi une bonne anticipation et adaptation aux effets potentiellement induits par le changement climatique (gestion des épidémies, catastrophes naturelles,...) - Au-delà du plaidoyer vis-à-vis des autorités, EDS et ses réseaux poursuivent leurs actions de sensibilisation au niveau des communautés et organisations de base sur la prise en compte de l'environnement.
Confidentialité de la motivation :	Non

Genre	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>Le programme commun adopte une approche basée sur les droits, et accorde beaucoup d'importance aux droits des femmes et des personnes LGBTQI+, et prévoit à cet effet une collaboration avec SJS, organisation féministe. Des actions spécifiques ainsi que l'intégration transversale de la dimension de genre sont entreprises.</p> <p>3 des quatre priorités de la note stratégique sont couvertes par le résultat et la stratégie (voir II.B.8 - attribution de la prime de subvention : thèmes prioritaires et priorités stratégiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducation et la prise de décision, par le développement du leadership des femmes dans les organisations de base. - La santé et les droits sexuels et reproductifs, dans le cadre des campagnes sur les droits à la santé du programme. - Protection des droits et lutte contre la violence sexiste, grâce à la collaboration avec SJS. Une attention particulière sera accordée aux personnes LGBTQI+, également en collaboration avec l'alliance belge Çavaria.
Confidentialité de la motivation :	Non

Migration	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

<i>Numérisation – Digital for Development D4D</i>	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>La pandémie de COVID a créé un élan pour accroître les compétences numériques des OSC dans le monde entier.</p> <p>Le programme maximisera les avantages potentiels des médias sociaux pour les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur le droit à la santé. Ces campagnes toucheront les membres des organisations de base, conformément à la priorité stratégique de la DGD "le numérique pour des sociétés inclusives" et au principe "ne laisser personne de côté".</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Santé	Alignement avec un ou plusieurs objectifs
Motivation du positionnement :	<p>La promotion et la protection de la santé de la population sont essentielles pour un développement économique et social durable. Conformément à la déclaration d'Alma Ata et au document d'orientation "Le droit à la santé et aux soins de santé", pour Viva Salud, la santé n'est pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de complet bien-être physique, mental et social. Il s'agit d'un droit de l'homme fondamental qui nécessite une action dans toutes les sphères sociales et économiques de la société, au-delà du secteur de la santé.</p> <p>L'accès à des soins de santé publique de qualité avec une première ligne forte, l'attention portée à la prévention et la reconnaissance d'une diversité de besoins en matière de santé et de groupes cibles constituent un axe majeur du travail et des activités de Viva Salud. Le financement et la gestion publics des services de santé sont des conditions importantes pour l'égalité d'accès aux soins de santé et pour le respect du droit à la santé de la population.</p> <p>Viva Salud donne la priorité au soutien et au renforcement des capacités des mouvements sociaux dans ses pays partenaires. Comme l'indique la note politique "Le droit à la santé et aux soins de santé", le renforcement de la société civile locale est important pour qu'elle puisse assumer son rôle critique et revendiquer le droit de la population à la santé. La coopération avec les mouvements sociaux et les acteurs locaux de la société civile renforce de manière constructive la base démocratique et sociale pour des soins de santé publics accessibles et de qualité. Les besoins réels, les exigences et les attentes des groupes cibles spécifiques sont pris en compte dans la politique et tous les acteurs concernés s'approprient</p>

	davantage la politique. Il en résulte une plus grande efficacité et de meilleurs résultats.
Confidentialité de la motivation :	Non

Secteur privé	Pas d'application
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

8 Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits). • Question centrale : L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ? • Valeur A : Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques. • Valeur B : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits. • Valeur C : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants.
Motivation du positionnement :	<p>Tout comme le programme 2017-2021, le programme 2022-2026 est fondé sur une approche basée sur les droits humains. L'accès démocratique à des soins de santé de qualité est essentiel au développement social, économique et politique durable d'un pays. A l'heure actuelle, le droit à la santé ne peut être garanti par l'Etat congolais.</p> <p>Le programme de Viva Salud se concentre donc sur le renforcement des détenteurs de droits afin qu'ils puissent revendiquer le droit à la santé. Le programme vise à renforcer les organisations de base par le biais de la formation, de la sensibilisation, de la recherche et du travail politique, afin qu'en dialogue avec les prestataires de services et les autorités locales, elles puissent contribuer à améliorer l'accès aux soins de santé. Le développement d'un mouvement national pour le droit à la santé est un objectif majeur du programme.</p> <p>L'optimisation de la participation et du contrôle social des et par les organisations de santé congolaises, est essentiel pour réaliser le droit à la santé, et par extension les droits humains.</p> <p>Le droit à la santé est un droit universel, quel que soit le contexte socio-économique et quelles que soient les</p>

	différences ethniques et de genre. Ceci est de la plus haute importance dans un pays en situation de fragilité, où la grande majorité de la population est active dans le secteur informel et n'a donc pas accès à une protection sociale et aux soins médicaux de qualité, et dans un pays où la violence et l'insécurité sont toujours présentes. Le programme tiendra également compte des problèmes de santé spécifiques de la population LGBTQI+. SJS contribuera à la transversalisation de ce thème.
Confidentialité de la motivation :	Non

Travail décent et durable :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social. • Question centrale : L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent, défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...) • Valeur A : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. • Valeur B : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles. • Valeur C : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en œuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers.
Motivation du positionnement :	Nous soutenons les mouvements sociaux qui militent pour des conditions de travail sûres, saines et dignes, tout en tenant compte de l'inégalité dans le domaine du genre. En RDC, nous mettons l'accent sur le secteur de la santé et le secteur minier. Nous visons une conscientisation et meilleure prise en compte des aspects spécifiques liés à la santé et la sécurité au travail par les syndicats et associations de travailleur.euse.s afin de renforcer ceux-ci dans le dialogue social. Nous documenterons des cas spécifiques de violations des conditions de travail saines qui serviront à alimenter un plaidoyer commun vis-à-vis des autorités. Nous serons également actifs autour de la mise en œuvre de la CSU, aspect crucial d'une meilleure protection sociale. Nous voulons que les instruments développés par

	<p>l'Organisation internationale du travail (OIT) soient ratifiés par la RDC, mais aussi que les autorités fassent appliquer les lois relatives à la sécurité et la santé au travail. En particulier au niveau du travail dans les mines, nous aborderons le thème du travail des enfants. Enfin l'aspect genre sera également un point d'attention : les femmes et les personnes LGBTQI+ ont structurellement moins accès à ces droits. Les revendications et le travail réalisé sur le terrain en RDC seront également relayés ensemble avec ceux de nos autres pays d'intervention au niveau international pour plaider en faveur d'une Loi Due Diligence en Belgique, de Directives européennes et du Traité contraignant des Nations Unies qui assurent la santé, la sécurité et la dignité sur le lieu de travail et les rendent légalement contraignants. Ces campagnes et plaidoyer viseront également à briser la main mise mondiale des entreprises sur le système, source d'inégalité. Pour parvenir à ces objectifs, nous voulons unir nos forces avec les ONG, les syndicats et les mouvements sociaux d'autres pays.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Genre :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Définition : <i>Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence, qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.</i> <i>Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexuels (LGBTQI+).</i> <i>Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.</i> <i>Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.</i> ● Question centrale : <i>L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?</i> ● Valeur A : <i>L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.</i> ● Valeur B : <i>L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.</i> ● Valeur C : <i>L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.</i> 	

Motivation du positionnement :	<p>Le thème du genre est intégré de manière transversale dans l'outcome et au niveau des résultats. Une attention particulière est attribuée au rôle des femmes au sein des organisations partenaires (promotion d'un équilibre des genres au sein de leurs organisations notamment à des postes décisionnels, rédaction d'une politique de genre, ...), au niveau des stratégies et activités mises en œuvre (un rôle actif des femmes et des filles dans toutes les activités, participation dans les espaces de concertation avec les autorités, ...), dans le suivi du programme (chaque fois que c'est pertinent et réalisable, les indicateurs seront désagrégés par âge et par sexe et les enquêtes qualitatives tiendront compte d'une représentation adéquate des femmes et des filles, ...). Le programme s'appuiera sur les réalisations du programme précédent en matière d'intégration de la dimension de genre et continuera à se concentrer sur la sensibilisation et la formation, en s'appuyant sur le succès des Villages du Genre et de l'École de leadership féminin. En outre, le programme introduira quelques nouveaux éléments:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande attention sera accordée à la participation des femmes, et donc à la démocratisation, des organes de gestion des comités de santé, des comités pour l'eau et la paix, et d'autres organisations de base que le programme soutiendra. • En collaboration avec SJS, le programme accordera plus d'attention aux problèmes spécifiques de la population LGBTQI+ congolaise concernant le droit à la santé. Il s'agit e.a. de veiller à ce que le système de soins de santé publique tienne compte des besoins des LGBTQI+, en coopération avec les autorités locales et médicales. La coupole flamande çavaria sera également un allié dans ce domaine. • Une attention accrue sera accordée au droit à la santé sexuelle et reproductive, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes.
Confidentialité de la motivation :	Non

Environnement :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l'environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l'objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l'environnement un thème transversal à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale. Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l'environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l'environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L'impact de l'environnement et du climat sur l'outcome, et réciproquement, l'impact de l'outcome sur l'environnement et le climat, ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, et comporte un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, elle dispose d'un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l'environnement/le climat. 	
Motivation du positionnement :	<p>Le programme souscrit à l'objectif de développement durable sur la base de l'analyse selon laquelle la crise climatique et environnementale a et aura un impact disproportionné sur les groupes vulnérables. Le droit à un environnement sain est inextricablement lié au droit à la santé ; pas de droit à la santé sur une planète morte car la qualité de cette dernière influence significativement la qualité de la santé.</p> <p>Les acteurs impliqués dans le programme approuvent les analyses de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui confirment que la crise climatique peut entraîner une crise sanitaire majeure, allant des pénuries d'eau et de nourriture dues à des conditions climatiques extrêmes à de nouvelles pathologies. Selon l'OMS, entre 2030 et 2050, plus de 250.000 décès supplémentaires par an seront causés par la crise climatique. Les pays dont les infrastructures et les systèmes de santé sont moins performants seront plus durement touchés. L'OMS conclut que "la crise climatique aura une incidence sur les déterminants sociaux de la santé". Il s'agit notamment de l'accès à l'air pur, à l'eau potable, à une alimentation de qualité, etc.</p> <p>Le programme dans le RDC sera axé sur les déterminants sociaux de la santé dans le contexte des questions susmentionnées. Le réseau national de santé MONDAS ainsi que les organisations de base qui font partie du programme mèneront des actions concernant l'accès à l'eau, la gestion des déchets dans les villes, la qualité de l'alimentation, etc. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de ce que l'on appelle la prévention et la promotion de la santé. Les bonnes pratiques seront ensuite partagées avec les membres du Hub Santé.</p> <p>Comme l'exige l'OMS, le programme sensibilisera les autorités congolaises et les invitera à renforcer les soins de santé publique afin de réduire les vulnérabilités sanitaires causées par la crise climatique.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble. • Question centrale : Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ? • Valeur A : L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun. • Valeur B : La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les 	

<p><i>différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : <i>L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement.</i> 	
Motivation du positionnement :	<p>Bien que l'outcome relatif à la RDC ne soit pas partagé avec les autres organisations du programme commun, il existe une cohérence interne très forte avec les outcomes des autres pays d'intervention de Viva Salud, ainsi qu'au niveau du programme commun avec Solidagro, Quinoa et FIAN Belgium. Au niveau du programme commun, nous avons décidé de collaborer de façon transversale autour de 4 thèmes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysans (chef de file = Solidagro) ; 2) Décolonisation (chef de file = Quinoa) ; 3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits de l'homme (chef de file = Viva Salud) ; 4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (responsable : FIAN). <p>En ce qui concerne la RDC, l'outcome touchera plus particulièrement les thèmes 2, 3 et 4.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun entre programmes distincts	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune.</i> ○ <i>La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune.</i> ○ <i>Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes.</i> • Question centrale : <i>L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ?</i> • Valeur A : <i>Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes.</i> • Valeur B : <i>Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes.</i> • Valeur C : <i>L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes.</i> 	
Motivation du positionnement :	<p>Le résultat 4 relatif à la participation à des espaces collectifs de gestion des connaissances est un output commun à plusieurs ACNG du CSC RDC (en ce qui nous concerne, en particulier avec d'autres ACNG du Hub-Santé et des ACNG actives dans la cible 6 du CSC RDC).</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : <i>Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées</i>

directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement.

- **Question centrale** : L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ?
- **Valeur A** : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome.
- **Valeur B** : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée.
- **Valeur C** : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue.

Motivation du positionnement :

Dans le cadre de son programme Santé en RDC, ENABEL accompagne le niveau central dans son rôle normatif et régulateur. Il accompagne aussi les Divisions Provinciales de la Santé et les Zones de Santé dans la mise en œuvre des mécanismes de régulations et renforce le processus de feedback du niveau opérationnel au niveau central de façon continue. La participation et le contrôle social sont au cœur du programme de Viva Salud, dans le but de renforcer et de contrôler le système de santé publique.

Viva Salud et ENABEL partagent le même objectif de renforcement du système de santé congolais avec une approche complémentaire (périphérie/communautaire vs. central/institutionnel). Tous deux encouragent l'État congolais à intégrer la santé comme point prioritaire dans ses politiques et à voter des lois en faveur de l'accessibilité des soins de santé avec un accent particulier sur les personnes marginalisées. ENABEL appuie la mise en place du plan stratégique et la feuille de route pour l'atteinte de la CSU en RDC. Le partenaire de Viva Salud a été impliqué dans la réflexion et l'élaboration dudit plan stratégique en 2019. Viva Salud, à travers le résultat 1, se concentre sur l'importance des soins de santé publics, et leur accessibilité. La mise en place de la CSU et son financement seront abordés dans l'outcome, notamment à travers du plaidoyer pour une justice fiscale équitable et une allocation suffisante de moyens pour la santé.

ENABEL a également un programme de prise en charge multisectorielle des personnes victimes de violences sexuelles. Le résultat 1 de notre outcome intègre un volet sur les droits et la santé sexuelle et reproductive. Il existe donc une complémentarité certaine également à ce niveau.

Des échanges entre les deux interventions auront également lieu dans le cadre du HUB Santé dont Viva Salud et ENABEL sont membres actifs (Résultat 4).

Confidentialité de la motivation :

Non

C Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1 Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général

Approches ou sous-objectifs concernés	4D, 4E, 4F, 4G, 4H, 4I, 4J, 4K, 4L 6B.1, 6C.1, 6C.4, 6D.1, 6D.2, 6D.3, 6E.1
---------------------------------------	--

2 Description des résultats prévus

Narratif		Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Outcome :	Le mouvement social congolais pour la santé est renforcé et lutte en faveur d'avancées concrètes pour le droit à la santé de la population congolaise, contribuant à une société plus juste et équitable.						
Indicateur 1 :	Nbre d'OSC congolaises qui se joignent aux actions de plaidoyer menées au niveau national et international par notre partenaire, notre collaborateur et leurs réseaux en faveur d'avancées concrètes pour le droit à la santé		60	20 (80)	45 (125)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nbre de mesures prises par les autorités au niveau supra-local suite aux recommandations et actions entreprises par notre partenaire, notre collaborateur et leurs réseaux en faveur de l'amélioration du droit à la santé		8	5(13)	10 (23)	Confidentialité :	Non
Résultat 1 :	Notre partenaire, notre collaborateur, ensemble avec leurs réseaux et OSC alliées constituent une force de propositions vis-à-vis des autorités pour une meilleure prise en compte des droits et besoins de la population dans les politiques et soins de santé publics.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nbre de campagnes menées par notre partenaire, notre collaborateur, leurs réseaux et OSC alliées pour une meilleure prise en compte des droits et besoins de la population dans les politiques et des soins de santé publics plus forts		0	2	1 (3)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nbre de solutions constructives et modèles alternatifs documentés, présentés et discutés avec les autorités pour des soins de santé publics adaptés, inclusifs et accessibles pour la		0	3	2 (5)	Confidentialité :	Non

	population						
Résultat 2 :	Notre partenaire, notre collaborateur et des organisations sociales et syndicales développent ensemble des actions en faveur des conditions de travail saines pour les travailleurs de la santé et dans les mines					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nbre d'organisations de base, de syndicats et ô OSC impliquées avec notre partenaire et notre collaborateur dans les actions de mobilisation en faveur de conditions de travail saines	désagrégation type d'acteur : mines, santé (femmes et enfants)	0	20	7 (27)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nbre de cas individuels ou collectifs de non-respect des conditions de travail saines monitorés et référencés aux autorités compétentes, qui alimentent le plaidoyer vis-à-vis des titulaires d'obligations	désagrégation type d'acteur : mines, santé, (femmes et enfants)	0	47	29 (76)	Confidentialité :	Non
Résultat 3 :	Notre partenaire et ses réseaux se renforcent et gagnent en légitimité aux niveaux local, national et international					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nbre de demandes et/ou analyses de notre partenaire et ses réseaux qui ont mené à un dialogue avec des titulaires d'obligations au niveau national et international		3	12	6 (18)	Confidentialité :	Non
Indicateur 2 :	Nbre d'ateliers entre notre partenaire et ses réseaux débouchant sur un plan stratégique ou une prise de position conjointe		0	1 atelier national (plan stratégique)	1 atelier international (position conjointe)	Confidentialité :	Non
Résultat 4 :	La participation de Viva Salud, son partenaire et son collaborateur à des travaux réalisés au sein d'Espaces collectifs de Gestion des Connaissances (EGC), permet de créer et stimuler des synergies, partager l'expertise et des bonnes pratiques, et promouvoir l'approche basée sur les droits en santé					Confidentialité :	Non
Indicateur 1 :	Nbre d'EGC dans lesquels Viva Salud, son partenaire et son collaborateur participent		1 (Hub Santé)	3 (Hub Santé + cercle thématique « systèmes de santé équitables » de PHM + ECG « plaidoyer et	3 (Hub Santé + cercle thématique « systèmes de santé équitables » de PHM + ECG « plaidoyer et	Confidentialité :	Non

				modes de mobilisation »)	modes de mobilisation »)		
Indicateur 2 :	Nbre de bonnes pratiques documentées et partagées		0	3	2(5)	Confidentialité :	Non

3 Typologie des activités

Confidentialité :	Non
<p>- Echange d'expertise, apprentissage mutuel, gestion des connaissances : Coaching, ateliers, capitalisation et échange de bonnes pratiques et leçons apprises sur les thèmes du programme, diffusion de ces savoirs et expériences.</p> <p>- Enquêtes, recherche, analyse: alimentation du contenu des campagnes et du plaidoyer vis-à-vis des titulaires d'obligations sur base d'enquêtes sociales, recherches de terrain, étude de cas, documentation de violations des droits à la santé et sécurité au travail, mise en oeuvre d'expériences pilotes... Travail de "watchdog", élaboration d'analyses, d'alternatives et recommandations concrètes.</p> <p>- Organisation, mobilisation, empowerment: formations, échanges d'expériences, activités communautaires et participatives autour du droit à la santé, mobilisations pour des marches, actions de plaidoyer, journées d'action,...</p> <p>- Démocratie participative, concertations: instauration de mécanismes de participation, coordination et dialogue entre détenteurs de droits et titulaires d'obligations</p> <p>- Renforcement de l'assise sociétale: augmentation du débat public sur les thèmes du programme par le biais de campagnes de sensibilisation, contacts avec les leaders d'opinions, mobilisations de masse, utilisation des médias et médias sociaux,...</p> <p>- Alliances, travail de réseau, synergies: création et renforcement d'alliances afin de renforcer et élargir la base sociale soutenant se mobilisant pour le droit à la santé, augmenter l'efficacité du programme et le pouvoir d'influence de nos plaidoyers.</p> <p>- Plaidoyer, campagnes et solidarité internationale : lancement de campagnes coordonnées au niveau provincial, national et international (campagnes conjointes avec d'autres acteurs de la société civile congolaise, d'autres partenaires dans d'autres pays ou au sein de PHM), actions communes lors de journées internationales, participation à des ateliers et forums internationaux.</p>	

4 Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) :	Organisations sociales et leurs membres, issus principalement des communautés rurales et urbaines en périphérie des villes des provinces touchées par le programme: travailleurs.euses et syndicats des secteurs minier et de la santé ; militant.e.s, organisations de base et OSC membres du MONDAS et de PHM/RDC, groupes organisés de femmes, de jeunes, de personnes LGBTQI+,... Au total, le programme ciblera 162 structures organisées visant à améliorer le droit à la santé de la population congolaise.
Bénéficiaires :	Le nombre de bénéficiaires directs s'élève à 31500 personnes (dont « 24375 femmes). Il s'agit des membres de structures susmentionnées, qui bénéficieront directement du programme à travers les actions de sensibilisation, renforcement de capacités, activités de plaidoyer,... (comprend e.a. 10.875 militant.e.s de la santé, 4.250 travailleurs.euses de la santé et des mines, 9.250

	personnes LGBTQI+, ...)personnes LGBTQI+, ...) Bénéficiaires finaux : 2.250.000 de personnes (populations des quartiers-cibles)
Confidentialité :	Non

Explication narrative de la Toc

1. Introduction

La Toc générale de Viva Salud ainsi que les réflexions sur les thèmes stratégiques⁴⁴ de Viva Salud ont été développées dans le courant de l'année de 2020 avec l'implication de tous nos partenaires des différents pays. De décembre 2020 jusqu'à la fin du mois de février 2021, nous avons affiné avec nos partenaires les réflexions sur ces 3 thèmes, ce qui a alimenté par ailleurs le travail d'élaboration du CSC RDC.

A partir du mois de mars 2021, la Toc RDC à proprement dite a été élaborée ensemble avec notre partenaire Etoile du Sud (EDS) au cours de 3 ateliers zoom regroupant la gestionnaire de programme RDC du siège, la coopérante de Viva Salud en RDC et des membres de la coordination nationale, des antennes provinciales de EDS ainsi que quelques membres de structures de base (regroupés à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Kisangani).

Au mois de mai 2021, 2 ateliers zoom ont également été tenus avec une partie du staff de Viva Salud et des représentants des partenaires de nos différents pays d'intervention afin de définir les résultats auxquels nous voulons contribuer collectivement au niveau international aux cours des 5 prochaines années.

La Toc présentée dans ce document est donc le résultat d'une combinaison des réflexions menées au niveau international, national, provincial et local. Cette façon de planifier, bien qu'elle prenne du temps, fait partie intégrante du processus d'empowerment promu par Viva Salud.

Au cours de ces ateliers, nous avons commencé par définir le changement ultime commun que nous visons dans un intervalle de 10 à 15 ans et ensuite nous avons identifié les acteurs et facteurs favorables et défavorables. Sur base de ces acteurs et facteurs (dé)favorables et en fonction de nos 3 thèmes prioritaires, nous avons réfléchi aux changements intermédiaires nécessaires et aux relations causales entre ceux-ci.

2. Impact espéré sur le long terme (sphère d'intérêt) :

Notre souhait ultime est qu'en République démocratique du Congo, toutes les conditions soient réunies pour que chaque congolais et congolaise puisse pleinement jouir de ses droits et en particulier du droit à la santé.

Dans un intervalle de 10 à 15 ans, notre programme veut avoir contribué à l'amélioration de certaines conditions en faveur du droit à la santé de la population congolaise :

1. Nous voulons voir des avancées concrètes en matière de qualité et d'accès aux soins de santé publics. Cela inclut notamment :

- Un meilleur financement du système de santé (ce qui implique plus de justice fiscale)
- La mise en œuvre de la CSU progresse, d'une façon qui ne promeuve pas les acteurs du privé, mais qui au contraire renforce réellement le système de santé public.

44 Dans son plan stratégique 2020-2030, Viva Salud s'est fixé 3 thèmes prioritaires : des soins de santé publics forts, des conditions de travail saines, et plus d'espace démocratique pour les mouvements sociaux.

- La santé doit être réellement reconnue comme un droit et cela doit se traduire dans la mise en œuvre des politiques.
- Les droits et besoins de la population, y compris des groupes marginalisés, sont davantage pris en compte. En particulier, notre programme veut contribuer à faire avancer les politiques vers des soins de santé primaires adaptés, inclusifs, de qualité et au plus proche de la population, ainsi qu'en matière de droits et santé sexuelle et reproductive.

2. Nous voulons que les travailleurs et travailleuses de la santé et dans le mines jouissent de conditions de travail plus saines :

- Des instruments internationaux relatifs à la santé et la sécurité au travail sont ratifiés par la RDC (Convention de l'OIT 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981), Convention de l'OIT 176 sur la santé et la sécurité dans les mines (1991), Convention de l'OIT 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (2006),...)
- Les autorités congolaises font appliquer les lois sur la santé et la sécurité au travail.
- Les employeurs, entreprises et multinationales respectent les lois sur la santé et la sécurité au travail.

3. Le mouvement social congolais joue pleinement son rôle démocratique en faveur du droit à la santé :

- L'importance, l'expertise et la légitimité des mouvements sociaux sont reconnues par les autorités et autres acteurs de la solidarité internationales
- Le mouvement social congolais est en mesure d'exercer son rôle de contre-pouvoir vis-à-vis des autorités pour faire avancer le droit à la santé
- Le mouvement social congolais se mobilise en faveur du respect de la souveraineté de la RDC
- Les militants de la santé menacés sont protégés
- Les acteurs de la solidarité internationale « décolonisent » leurs visions, modes de fonctionnement et relations avec la société civile et les mouvements sociaux congolais.

Pour contribuer arriver à ces avancées en matière de droit à la santé, des changements sont nécessaires au niveau des titulaires d'obligations.

Changement A : Les autorités congolaises sont réceptives aux demandes du mouvement social congolais et prennent des mesures concrètes en faveur du droit à la santé.

Hypothèse : L'Etat est le titulaire d'obligations primaire. Les autorités ont le pouvoir de ratifier et faire appliquer des lois en faveur de la réalisation du droit à la santé de la population. Nous partons du principe qu'il y a une volonté politique des autorités congolaises et d'autres acteurs d'avancer sur des points liés à nos thèmes-clés car cela fait partie de leurs plans stratégiques (CSU, travail décent,...).

Risque : Le climat politique est instable et un changement de gouvernement pourrait changer les priorités. Il existe également le risque que des acteurs gouvernementaux agissant dans leur propre intérêt plutôt que celui de la population fassent obstacle à la prise de mesures concrètes en faveur du droit à la santé. De manière générale, la capacité de l'Etat à remplir ses obligations et fournir les services publics de base peut être très faible, et ainsi compromettre la possibilité que les revendications aboutissent à la réalisation effective des droits.

Changement B : Les titulaires d'obligations au niveau international (en particulier l'UE, OMS, OIT, DGD,...) répondent positivement à nos plaidoyers et à nos demandes, prennent des mesures qui rendent le cadre international plus propice au respect du droit à la santé, veillent à la cohérence de leurs politiques et à ce que les droits des populations priment sur d'autres intérêts.

Hypothèse : D'une part, les institutions internationales et bailleurs ont le pouvoir de mettre la pression sur les états signataires lorsque ceux-ci ne respectent pas leurs obligations. D'autre part, en créant un cadre international plus propice au respect des droits, ces mêmes acteurs internationaux ont également le pouvoir de fournir un soutien et des outils juridiques contribuant à renforcer l'autorité de l'état congolais face aux ingérences d'autres pays et pratiques prédatrices de multinationales.

Risque : Le manque de moyens, la faible autorité et parfois le manque de volonté de certains acteurs au niveau des autorités congolaises peuvent être un obstacle à la réalisation des obligations de l'état. D'autre part, il peut exister des contradictions entre les intérêts économiques ou commerciaux de certains acteurs au niveau international et leur prérogative en matière de promotion des droits humains.

3. Outcome (sphère d'influence indirecte) :

Notre vision du changement à 5 ans peut être décrite comme suit :

En République démocratique du Congo, la population des quartiers populaires est mieux informée et conscientisée sur son droit à la santé. Progressivement, de plus en plus de personnes s'approprient la lutte pour le droit à la santé, s'organisent dans des structures participatives et s'impliquent dans des espaces de discussion avec les autorités pour faire entendre leur voix et trouver des solutions constructives avec une meilleure prise en compte de leurs besoins et droits en matière de santé.

Au fur et à mesure, de plus en plus d'individus et d'organisations sociales rejoignent le mouvement social pour le droit à la santé et se mobilisent ensemble autour d'actions de plaidoyer en faveur d'une amélioration de la santé et la sécurité au travail ainsi que l'accès à des soins de santé publics de qualité.

A travers des alliances, du travail de réseau, des échanges de bonnes pratiques et des campagnes communes, au niveau national et international, le mouvement social congolais pour la santé se renforce, s'élargit et acquiert plus de poids pour constituer un contre-pouvoir et influencer les politiques. Sa légitimité et son expertise sont davantage reconnues et ses recommandations prises en compte par les autorités et les acteurs de la santé et de la solidarité internationale.

Les responsables politiques sont ainsi poussés à prendre leurs responsabilités. Les besoins et droits en matière de santé de la population congolaise, y compris des personnes marginalisées, sont mieux pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Des avancées concrètes sont réalisées en matière de conditions de travail saines et d'accès à des soins de santé appropriés et abordables. Cela contribue à réduire les inégalités en santé, ce qui participe à la construction d'une société plus juste et équitable.

Sur cette base, nous avons formulé l'outcome de notre programme en RDC : **Le mouvement social congolais pour la santé est renforcé et lutte en faveur d'avancées concrètes pour le droit à la santé de la population congolaise, contribuant à une société plus juste et équitable.**

Changement C : Le mouvement social congolais pour le droit à la santé (compris comme un groupe élargi de citoyens et d'OSC de différents secteurs se mobilisant afin d'apporter des changements favorables au droit à la santé) se renforce, fait converger ses efforts et mène un plaidoyer fort basé sur les aspirations de la base.

Hypothèse : Historiquement, les changements significatifs ont été réalisés grâce à l'action collective des titulaires de droits. En s'organisant et se mobilisant à travers des mouvements sociaux, la population devient un levier puissant pour des changements durables. Malgré la volonté affichée des autorités d'avancer en faveur du droit à la santé, les expériences passées de par le monde nous montre que les changements en faveur des droits des populations ne viennent pas spontanément sur base de la bonne volonté des titulaires d'obligations. Cela est d'autant plus vrai dans le cas de la RDC, qui est considéré comme un état fragile et qui fait face à l'ingérence étrangère et la corruption.

Risque : Lorsque des groupes de citoyens et des organisations sociales se mobilisent pour revendiquer leurs droits et que le mouvement social se renforce, le risque augmente également que ces personnes ou organisations soient dénigrées voire menacées par des acteurs (autorités, entreprises, groupes armés....) dont les intérêts sont mis en danger par leur force.

4. Résultats (sphère de contrôle et d'influence directe) :

Nous avons formulés 4 résultats, selon des chemins de changement thématiques :

Résultat 1 : Notre partenaire et notre collaborateur, ensemble avec des réseaux et OSC alliées constituent une force de propositions vis-à-vis des autorités pour une meilleure prise en compte des droits et besoins de la population dans les politiques et soins de santé publics. (chemin de changement vers des soins de santé publics plus forts)

Changement D : Acteurs du système de santé (autorités sanitaires, structures de santé, autres organisations actives au niveau du système de santé) participent à des cadres de concertation avec des détenteurs de droits, sont sensibilisés sur leurs droits et besoins spécifiques (y compris groupes marginalisés ou plus vulnérables : population des quartiers populaires, adolescent.e.s et jeunes, personnes LGBTQI+, personnes avec handicap,...), partagent leur expertise et développent ensemble avec notre partenaire des expériences pilotes visant à améliorer les soins de santé publics, pour les rendre plus accessibles, appropriés et inclusifs. Une attention particulière sera accordée aux soins de santé primaires et de proximité, et aux droits et à la santé sexuelle et reproductive.

Hypothèse : Les titulaires d'obligations sont plus réceptifs aux demandes relatives aux soins de santé publics lorsque celles-ci sont appuyées par des acteurs du système de santé et accompagnées de recommandations et de propositions concrètes d'alternatives qui ont été testées et sont répliquables. L'expression claire et argumentée des besoins locaux – y compris de groupes population vulnérables ou marginalisés - dans les recommandations et alternatives, augmentera l'efficacité des interventions des autorités et la mise en œuvre de politiques sanitaires plus justes et adaptées.

Risque : Cloisonnement au niveau des acteurs du système de santé qui ont tendance à se focaliser sur l'aspect « service » de santé et renforcement entre pairs, aux dépens d'une approche plus holistique, basée sur les droits et en concertation avec les publics-cibles. Le turn-over de personnel qualifié et le manque de temps et de ressources peut également être un frein.

Résultat 2 : Notre partenaire, notre collaborateur et des organisations sociales et syndicales développent ensemble des actions en faveur des conditions de travail saines pour les travailleurs et travailleuses de la santé et dans les mines (**chemin de changement vers des conditions de travail plus saines**)

Changement E : Syndicats et autres organisations intéressées ou actives en matière de santé et sécurité au travail intègrent davantage l'importance de la santé et la sécurité au travail dans leurs actions, s'engagent dans des dialogues avec les travailleurs et travailleuses de la santé et dans les mines sur leur droit à des conditions de travail saines, documentent les cas de violations, partagent et utilisent les connaissances et l'expertise et se coordonnent pour mener ensemble des actions efficaces. Grâce à l'intervention de notre collaborateur SJS, une attention spécifique sera également accordée aux conditions de travail saines pour les femmes prestataires de soins et aux enfants, adolescents et jeunes enrôlés dans le secteur des mines.

Hypothèse : Il existe une pléthore de syndicats et d'associations de travailleurs en RDC, dont la représentativité, l'engagement réel en faveur des droits de travailleurs et la crédibilité varie très fort d'une organisation à l'autre. Des synergies d'actions entre les acteurs réellement engagés et connectés à leur base renforce le plaidoyer ainsi que la crédibilité vis-à-vis des titulaires d'obligations.

Risque : La concurrence et le climat de méfiance entre les organisations peut-être difficile à dépasser.

Résultat 3 : Notre partenaire et ses réseaux se renforcent et gagnent en légitimité au niveau local, national et international (**chemin de changement vers plus d'espace démocratique pour les mouvements sociaux**)

Changement F : Les réseaux au sein desquels notre partenaire est actif (en particulier le MONDAS et PHM/RDC) renforcent leurs capacités et dynamiques de fonctionnement en veillant à l'inclusivité et la représentativité de différents secteurs et catégories de population, définissent leurs priorités stratégiques et élaborent des analyses, élargissent et renforcent leur base. Leur légitimité est davantage reconnue par les autorités et les acteurs de la solidarité internationale.

Hypothèse : Le fait de mieux clarifier les dynamiques de fonctionnement au niveau du mouvement social pour le droit à la santé (MONDAS, PHM RDC,...) permet d'assurer que ses organisations membres et la population se sentent légitimement représentées, assure une meilleure adhésion et plus de durabilité. Cela renforce la confiance et attire davantage d'OSC. Un élargissement de la base, une meilleure coordination et une reconnaissance accrue de la légitimité en tant qu'acteur de changement permettent à leur tour que le mouvement social plus large pour le droit à la santé se renforce.

Risque : une centralisation excessive et la lutte pour le leadership peuvent mettre à mal le fonctionnement démocratique et la coordination ces réseaux.

Résultat 4 : La participation de Viva Salud, son partenaire et son collaborateur à des travaux réalisés au sein d'Espaces collectifs de Gestion des Connaissances (EGC), permet de créer et stimuler des synergies, partager l'expertise et des bonnes pratiques, et promouvoir l'approche basée sur les droits en santé (**chemin de changement vers une meilleure gestion des connaissance**)

Changement G : Les ACNG actives sur des thèmes influençant le droit à la santé échangent et capitalisent leurs savoirs au sein d'espaces de gestion des connaissances (tels que le Hub Santé ou des cercles thématiques de PHM), sont sensibilisées sur l'importance d'une meilleure prise en compte du mouvement social congolais et de l'approche basée sur les droits et identifient des possibilités d'alliances ou de synergies.

Hypothèse : Par une meilleure capitalisation et un échange de connaissances et d'expertise entre les ACNG, leurs partenaires et de leurs réseaux entre eux et vers d'autres acteurs de la solidarité internationale, la pertinence de l'approche basée sur les droits et l'expertise des acteurs congolais sont visibilisées et les opportunités de synergies plus facilement mises en œuvre, ce qui contribue à une plus grande cohérence et efficacité.

Risque : Des visions ou stratégies trop divergentes, ou l'influence d'autres bailleurs aux priorités différentes peuvent détourner le temps, l'énergie que certaines ACNG peuvent mettre dans ces EGC, ou des thématiques qui semblent prioritaires.

Changements transversaux qui participent aux différents chemins de changement

Changement H : Les détenteurs de droits (communautés des quartiers-cibles, travailleurs de la santé et des mines, patients, jeunes et adolescents, y compris personnes LGBTQI+...) prennent conscience de leurs droits et du fait que leur non-respect n'est pas une fatalité grâce à une sensibilisation et meilleure compréhension de ce qui entrave la réalisation de leur droit à la santé, s'organisent au sein de structures de base et font valoir leurs droits lors de concertations avec des titulaires d'obligations.

Hypothèse : Nous savons sur base du programme actuel que lorsque les détenteurs de droits sont informés et outillés correctement, une partie de ceux-ci va prendre confiance en sa capacité d'agir, s'impliquer activement dans des structures de base et participer à des concertations pour défendre leurs droits.

Risque : Dans les quartiers défavorisés, l'économie de survie pousse à un certain individualisme, défavorisant l'action collective et la cohésion sociale. Cette tendance peut être exacerbée par les retombées socio-économiques de la crise de la Covid-19.

Changement I : Les mouvements et organisations sociales d'autres pays (dont notamment nos partenaires du programme commun et organisations alliées d'autres pays) manifestent leur solidarité, échangent leur expertise et bonnes pratiques, se renforcent mutuellement et se coordonnent pour mener des campagnes au niveau international visant à dénoncer l'impact des politiques internationales influençant nos thèmes prioritaires.

Hypothèse : Nous vivons dans un monde interconnecté, de nombreux défis auxquels la RDC fait face tirent leurs racines de problèmes ou phénomènes internationaux et requièrent dès lors également une attention et des réponses au niveau internationale. Nous avons pu observer sur base de rencontres de partenaires, d'assemblées internationales, de participation à des réseaux internationaux,... que les luttes menées dans d'autres pays sont une grande source d'inspiration et d'apprentissage. De plus, en créant des alliances et

en se coordonnant pour des campagnes au niveau international, nous avons plus de poids pour influencer les titulaires d'obligations au niveau international.

Risque : Dans ne nombreux endroits de la planète, nous assistons à un rétrécissement de l'espace civique. Des mouvements et organisations sociales d'autres pays doivent se défendre d'attaques diffamatoires, de menaces, de criminalisation.

5. Liens avec les Objectifs du développement durable (ODD)

La présente ToC s'articule autour d'une approche basée sur les droits humains et en particulier le droit à la santé. Cette approche suppose entre autres d'aborder les déterminants sociaux de la santé et de s'attaquer aux causes sous-jacentes du non respect du droit à la santé et des injustices sociales. D'une façon ou d'une autre, chacun des 17 ODD est lié en partie aux déterminants sociaux de la santé (interlinkage). En plus de l'ODD3, notre ToC a mis en évidence en particulier 4 ODD secondaires auxquels notre outcome contribuera :

- ODD 3 (=ODD principal) – Bonne santé et bien-être de tous à tout âge : en contribuant en particulier aux cibles visant à la mise en place de la couverture santé universelle ainsi qu'à un meilleur accès à une éducation et aux soins de santé sexuelle et procréative.
- ODD 5 – Egalité entre les sexes : le genre est abordé dans l'outcome en tant que thème transversal. Une attention particulière est également portée aux droits et à la santé sexuelles et reproductive, à la participation et l'empowerment des femmes ainsi que des personnes LGBTQI+
- ODD 8 - Travail décent et croissance économique : en promouvant la santé et la sécurité au travail, l'outcome contribuera à la protection des droits des travailleurs et travailleuses de la santé et dans les mines.
- ODD 10 - Inégalités réduites : en accordant une attention particulière à l'empowerment et une meilleure prise en compte des droits de groupes laissés pour compte ou marginalisés au niveau des politiques et du système de soins de santé publics, l'outcome contribue à lutter contre les discriminations et réduire les inégalités.
- ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces : Là où la population a une influence certaine sur la politique, et quand il existe des mécanismes grâce auxquels les détenteurs de droits peuvent contrôler ceux qui doivent faire respecter les droits, ces mêmes droits sont alors mieux garantis. Notre outcome y contribue à travers la mise en place de cadre de concertation entre les porteurs de droits et les titulaires d'obligations, et de manière plus générale grâce au renforcement du mouvement social.

Notre théorie du changement aspire à ce qu'en République démocratique du Congo, chaque personne, sans discrimination, puisse jouir de son droit à la santé. Au cours de l'élaboration de cette ToC, Viva Salud et son partenaire Etoile du Sud se sont assurés que des groupes plus vulnérables et généralement laissés pour compte soient pris en considération. Nous pensons en particulier aux femmes, aux jeunes, aux enfants et de manière générale aux populations des quartiers populaires défavorisés. A travers notre collaboration avec Si Jeunesse Savait en RDC et avec çavaria en Belgique, une attention particulière est portée également aux personnes LGBTI+. Une synergie est également prévue avec Handicap International afin d'aborder ensemble les thématiques de l'inclusion et du genre pour les personnes porteuses de handicap. Au niveau de la mise en œuvre du programme, nous nous focalisons sur des stratégies axées sur la participation démocratique et l'empowerment des personnes concernées et mettons pleinement en œuvre le principe

de « Nothing about us without us ».

6. Suivi de la ToC

Tout au long du programme, nous suivrons les indicateurs de nos résultats et de notre outcome qui se trouvent dans le schéma, mais nous disposerons également d'indicateurs pour suivre les changements présents dans notre sphère d'intérêt. Ces "indicateurs d'impact" nous permettront de cibler ce qui peut l'être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de visibiliser notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de nos évaluations. En matière d'évaluation, et conformément aux recommandations issues du développement de la méthodologie de l'évaluation d'impact du programme commun 2017-2021 de KIYO, Solidagro et Viva Salud par Syspons, citons également le fait que nous avons décrit la situation telle qu'elle se présente au niveau de ces changements en 2021, ceci afin de donner une situation zéro nécessaire pour nos évaluations tant internes qu'externes. Et, finalement, nous suivrons également les hypothèses de notre TOC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses. Tout comme le suivi des changements de la sphère d'intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TOC est bien correcte et si nous devons l'adapter le cas échéant.

6 Analyse des risques associée à l'outcome

Titre de l'annexe de référence :	Analyse des risques
----------------------------------	---------------------

7 Description des tâches entre ACNG associés

/

D Budget de l'outcome

1 T4 - Coûts opérationnels

Voir annexe : Budget 2022-2026

2 Explication du budget

Le coût opérationnel total de l'outcome en RDC s'élève à 882.832 € pour la période 2022-2026. Les investissements prévus dans le cadre de ce programme sont limités à 2,7 % du total et concernent principalement l'achat de matériel ICT et de bureau ainsi que l'achat de 1 véhicule (1 moto) et de panneaux solaires pour EDS. 60 % de ces investissements seront réalisés en 1ère année du programme.

Les dépenses prévues en fonctionnement s'élèvent à 45,05%. Ces dépenses comprennent des frais de déplacement, du petit matériel et des fournitures de bureau, la location de locaux, la nourriture et l'équipement pour la conduite des activités de conscientisation, d'organisation et de mobilisation des communautés, la contribution aux activités de la clinique mobile, la tenue de concertations avec les autorités, la production de matériel de promotion et de sensibilisation, la conduite d'enquêtes et études, la documentation des meilleures pratiques, des formations, la tenue d'ateliers d'échanges

d'expertise, le lancement de campagnes et activités de plaidoyer, le travail de réseaux et de création d'alliances, la participation à des événements au niveau international.

Enfin, les dépenses prévues en personnel s'élèvent à 52,23 % du total. Celles-ci prévoient 8,5 ETP pour EDS, 1 ETP pour SJS, et 2 ETP pour le bureau local.

Le budget est réparti de manière assez égale sur les 5 années, avec un taux d'exécution annuel d'environ 20% du budget total.

E Présentation de l'outcome et motivation

1 Description de la Pertinence

1. Le droit à la santé en RDC

La RDC est qualifiée d'«**État en situation de fragilité**» à cause du manque de légitimité de ses instances étatiques combiné à l'incapacité de l'Etat de fournir ou organiser des services de base comme la sécurité, la justice, la santé ou l'éducation afin de répondre aux besoins essentiels de la population. A ceci, il faut ajouter un contexte national dans lequel les responsables politiques ne prennent pas en compte les droits de base et le bien-être de la population congolaise. Au niveau international, des relations commerciales injustes, la soif d'intérêts des multinationales, etc., s'avèrent être nuisibles et souvent contraires aux droits de la population. Cette situation continue à affaiblir et fragiliser de plus en plus l'État bien qu'il existe les lois nationales et traités/conventions internationaux qui déterminent les *droits* de différentes catégories de la population congolaise. La non-application de ces lois/conventions se matérialise entre autres par des **indicateurs de santé** qui sont problématiques, et le résultat direct d'un système de santé défectueux et défaillant. L'espérance de vie à la naissance est de **59(h)/62(f) (2016)**, la mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes est de **88 (2018)**, le taux de mortalité maternelle est de 693 décès pour 100.000 naissances vivantes. Les causes principales de ces mortalités maternelles et infantiles sont dues à la performance insuffisante du système sanitaire et la forte prévalence de certaines maladies comme la malaria, la rougeole, les infections respiratoires. Les mauvais indicateurs de santé sont le résultat direct de l'échec du **modèle de santé**. Les principaux problèmes du système de santé congolais sont l'extrême fragmentation, le sous-financement du secteur public, l'inégalité géographique, le manque de personnel et d'infrastructures adéquates,... Cela mène à une situation de très faible accès aux soins de santé. La sécurité sociale est pratiquement inexistante, les soins de santé privés ne sont accessibles qu'à certaines sections de la classe urbaine aisée, la grande majorité dépend par conséquent du système public sous-financé. Étant donné que plus de 80 % de la population active travaille dans le secteur informel et n'a donc pas accès à une sécurité sociale, la nécessité de renforcer le secteur public est flagrante.

En 2020 les autorités congolaises, avec la participation de l'OMS, ont lancé un plan (2020-2030) visant à instaurer une **couverture sanitaire universelle** (CSU). Bien que cela constitue un grand pas en avant dans la vision de la santé des autorités congolaises, sa mise en œuvre et son financement constituent un énorme défi. Il est urgent de repenser le système de financement de la santé en RDC. Il s'agit d'un élément important qui sera inclu dans l'outcome. L'approche du programme est donc en concordance avec la politique nationale sanitaire et vise le développement durable du système de santé de la RDC. EDS contribuera de manière constructive aux plans des autorités congolaises et de l'OMS, et engagera un dialogue avec les autorités tant au niveau local que national.

2. La santé au travail

Il existe un manque flagrant de statistiques généralisables et bien organisées sur la santé au travail, en particulier dans le **secteur minier**. Cependant, plusieurs études confirment les problèmes de santé et les conclusions sont souvent similaires. Cela va de graves problèmes de santé respiratoire et d'accidents du travail à des risques sanitaires extrêmes liés au travail avec des substances toxiques. Une étude a été publiée en 2020 par les universités de Lubumbashi, Louvain et de Gand, qui établit que l'exposition des mineurs de cobalt et de cuivre à des substances toxiques en RDC est à l'origine de malformations congénitales chez leurs enfants. A cela s'ajoute le problème de la généralisation du travail des enfants dans le secteur, dénoncé par de nombreuses institutions internationales. Selon UNICEF près de 40.000 garçons et filles travaillent en tant que mineurs artisanaux dans le sud de la RDC, pour la plupart à l'extraction de cobalt. Les conditions de travail du **personnel**

de santé congolais sont problématiques également à plusieurs niveaux, tant dans le secteur privé que public. Non seulement en ce qui concerne les droits du travail tels qu'un salaire décent, la négociation collective, le droit à la sécurité sociale,... mais aussi en termes de conditions de travail dangereuses et insalubres, ce qui a été révélé davantage encore durant la crise du COVID. Avec un nombre faible de personnels de santé formés, l'indisponibilité d'intrants, d'équipements, de matériels médicaux, le personnel de santé a dû travailler sans équipement de protection suffisant et de qualité, et a donc été exposé quotidiennement à de graves risques sanitaires.

3. La participation et contrôle social en santé

En RDC, il n'existe pas de cadre législatif sur la participation et le contrôle social en santé. Un grand nombre d'organisations internationales sont actives dans le domaine de la santé, souvent dans une logique humanitaire ou de prestation de services. Une minorité se concentre sur la prévention et la promotion de la santé par le contrôle social et la participation de la société civile. Ce programme vise à répondre à ce besoin. Le fait que notre partenaire soit ancré à la base, dans les quartiers populaires, et organise la population au sein de structures participatives en fonction de leur spécificité ou secteurs (comités de santé populaires, villages de genre, dynamiques de femmes, de jeunes, de professionnels de la santé, comités de santé ouvriers,...) qui viennent ensuite renforcer le mouvement social permet de s'assurer que les besoins et les droits de la population, y compris de groupes marginalisés, soient pris en compte dans les actions de plaidoyer et remontent vers les décideurs politiques.

4. Leave no one behind

Les personnes **LGBTQI+** sont régulièrement victimes de stigmatisation et de discrimination lorsqu'elles cherchent à obtenir des soins de santé, ce qui entraîne des disparités en matière d'accès, de qualité et de disponibilité des soins. La constitution de la RDC (article 40) ainsi que le code pénal (articles 172 et 176) peuvent être utilisés pour punir les relations homosexuelles ou prendre pour cible des personnes en raison de leur identité de genre, ce qui peut exacerber les effets négatifs sur leur santé, car ces dernières risquent de ne pas accéder aux services de santé par crainte d'être arrêtées ou de subir des violences. Le programme prévoit une collaboration avec SJS afin d'améliorer l'accès aux soins de santé pour la population LGBTQI+, mais aussi pour renforcer le programme en matière de gender mainstreaming.

5. Contribution au CSC RDC

A. Cible 4 (4D, 4E, 4F, 4G, 4H, 4I, 4J, 4K, 4L) – à travers la promotion d'une mise en place correcte de la CSU, santé et droits sexuels et reproductifs, bonne gouvernance en santé, équité de genre y compris pour les personnes LGBTQI+, éducation et sensibilisation sur le droit à la santé, empowerment communautaire, santé et sécurité au travail, échanges d'expertise et gestion des savoirs. Le programme offre une valeur ajoutée significative car il met l'accent sur la prévention et la promotion de la santé par la participation sociale et le contrôle par les organisations de base.

B. Cible 6 (6B.1, 6C.1, 6C.4, 6D.1, 6D.2, 6D.3, 6E.1) - à travers des actions de plaidoyer pour un meilleur accès des congolais.e.s aux services publics de qualité, conscientisation des communautés et autorités à la protection et défense des droits, promotion de la démocratie participative, empowerment communautaire, échanges et apprentissages collectifs. L'expérience d'EDS et de SJS en matière de travail politique avec les autorités locales et nationales, y compris dans le développement de plans et politiques nationales, bénéficieront à la place centrale de l'approche des droits dans le programme.

2 Description de la Cohérence

1. Cohérence interne

Le programme du RDC suit les objectifs stratégiques de VivaSalud. Dans tous les pays partenaires, l'accent est mis sur (1) le renforcement des soins de santé publics, (2) des conditions de travail saines et sûres et (3) un espace démocratique pour une société civile active. Cette cohérence interne doit permettre la collaboration et les échanges de tous les partenaires.

La cohérence interne sera également contrôlée avec les autres acteurs du programme commun. Les partenaires

des différents pays contribueront aux 4 thèmes de synergies que nous partageons avec FIAN Belgium, Solidagro et Quinoa. La RDC contribuera spécifiquement aux synergies thématiques (1) décolonisation et (2) mainmise des entreprises multinationales sur les systèmes politiques, économiques et vivants. Compte tenu de l'histoire de la Belgique en matière de RDC, le EDS jouera un rôle important en alimentant la section décolonisation du programme conjoint. En 22-26, pour la première fois, l'accent est également mis sur la justice fiscale, plus particulièrement pour les multinationales actives dans le secteur minier congolais. Cette justice fiscale est également liée au renforcement du financement d'un système de santé publique fort, une lacune importante de la politique de santé congolaise.

Dans tous les pays partenaires, des efforts sont déployés pour renforcer la société civile liée à la santé, des comités locaux de santé aux acteurs actifs au niveau national. Ce renforcement implique du travail de réseau, création d'alliances, échange d'expertise, et de nombreuses activités en synergies avec les acteurs locaux, belges ou autres qui oeuvrent pour le droit à la santé et s'aligne à la politique nationale.

2. Cohérence externe

Dans le cadre de ce programme, la collaboration internationale est encouragée et une partie significative des ressources et du personnel disponibles sera mise à disposition à cette fin. Les actions menées sur le terrain par EDS alimenteront notre travail international, en particulier au niveau du PHM, où Viva Salud et ses partenaires des différents pays jouent un rôle pro-actif.

Pour renforcer les groupes cibles, les synergies nationales sont mises en œuvre au sein du Hub Santé, une plateforme qui encourage le travail en synergie et la complémentarité dont Viva Salud fait partie des membres fondateurs (cfr partie synergie). Pour l'instant, le Hub Santé est composé d'acteurs belges ; à moyen terme, des efforts seront faits pour impliquer les acteurs locaux, y compris les autorités. Au sein du Hub Santé, l'approche basée sur les droits de Viva Salud complète les approches plus axées sur les besoins (urgents) ou sur les services d'autres ACNG. L'ancrage à la base d'EDS, sa stratégie d'empowerment forte et sa présence sur le terrain permettent de faire entendre les aspirations de la population et de rendre cette dernière actrice du changement. Cette expertise en matière d'approche basée sur les droits et en participation communautaire vaut d'ailleurs à EDS une certaine reconnaissance auprès des autorités nationales.

Grâce à la collaboration avec SJS, le programme va acquérir plus d'expertise et de connaissances sur les droits sexuels et reproductifs, le genre et les personnes LGBTQI+. Cette collaboration stratégique est le résultat des choix politiques de Viva Salud visant à donner aux thèmes susmentionnés une place plus centrale dans ses opérations à travers le monde.

Enfin, le programme est cohérent avec la politique et les priorités de la coopération belge au développement, telles que mentionnées par la nouvelle ministre compétente, Meryame Kitir. Le programme est axé sur une approche fondée sur les droits humains avec une attention particulière aux droits des groupes vulnérables, le genre avec une attention particulière aux droits des filles, des LGBTQI+, aux droits sexuels et reproductifs, et le travail décent avec une attention particulière aux systèmes de protection sociale durables et inclusifs.

3 Description de l'Efficacité

Le programme part de l'hypothèse qu'une société civile forte sur le droit à la santé aura tôt ou tard un impact significatif sur la politique de santé d'un État. Une société civile forte est la meilleure garantie du changement. La première étape importante est de sensibiliser la population en général, puis d'essayer de la mobiliser et de l'organiser afin de créer une masse critique. Le programme vise donc à renforcer cette société civile afin qu'elle dispose des ressources et des capacités nécessaires pour convaincre l'Etat congolais de la nécessité d'une politique de santé universelle, intégrée et forte.

La ToC décrit les phases de changement nécessaires pour que **le mouvement social congolais pour le droit à la santé se renforce et soit en mesure d'influencer les autorités en faveur d'avancées concrètes pour le droit à la santé de la population congolaise**. Les phases intermédiaires du changement correspondent avec les résultats

du cadre logique. Il y a quatre résultats.

1. Résultat 1

Le premier résultat se concentre sur l'importance des soins de **santé publics forts**, et son financement, et souligne la nécessité d'une société civile forte pour y parvenir. Notre partenaire EDS a été consulté en tant qu'expert dans l'élaboration du plan stratégique national pour la Couverture Santé Universelle (CSU) dans le programme précédent. Dans un dialogue constructif avec les autorités congolaises, EDS a souligné l'importance de la société civile et de la participation communautaire dans la mise en œuvre de ce plan. Dans le nouveau programme, EDS continuera à jouer un rôle de sentinelle et de conseil afin de s'assurer que la CSU soit déployée d'une façon qui renforce réellement le système de santé public et que pour contrôler la mise en œuvre progressive du CSU. Du fait que EDS a déjà été consulté en tant qu'expert par le passé, il est réaliste de penser que les autorités congolaises seront encore réceptives aux recommandations de l'organisation.

Le premier résultat sera particulièrement axé sur les soins de santé primaires et la **santé et les droits sexuels et reproductifs**, en tant que composantes essentielles d'un système de santé public et intégral. Les services publics de santé sexuelle et génésique souffrent également des problèmes structurels du système de santé publique, mais aussi de la culture conservatrice qui fait du sujet un tabou. Parce que les questions de santé sexuelle et reproductive ne nécessitent pas seulement des solutions législatives, mais aussi un travail sur le soutien social et culturel, le programme stimulera une collaboration entre EDS et SJS, par laquelle SJS renforcera le partenaire EDS et utilisera son ancrage local pour rendre la question discutable dans les comités de santé locaux et dans les quartiers.

L'opérationnalisation de ce résultat se traduit de la manière suivante :

- Campagnes et activités de sensibilisation à l'importance de services de santé publique solides, et à la nécessité d'une équité fiscale pour assurer leur financement
- Enquêtes sociales et analyses auprès des groupes-cibles quant à leurs besoins, leur accès aux soins et la prise en compte de leurs droits en santé (population quartiers-cibles, femmes, jeunes et adolescents, population LGBTQI+,...)
- Création et promotion de cadres de dialogues avec les acteurs institutionnels et prestataires de soins sur la manière de s'organiser et s'adapter face à la crise sanitaire
- Développement et documentation d'expériences pilotes participatives en matière de soins de santé publics avec des professionnels de la santé
- Renforcement des capacités des prestataires de la santé en SDR
- Sensibilisation sur le VIH/SIDA, la santé reproductive et sexuelle, prévention et lutte contre les violences basées sur le genre, protocole de Maputo, le droit à l'avortement
- Travail de réseau, apprentissage réciproque et campagnes au niveau international

2. Résultat 2

Le deuxième résultat concerne les **conditions de travail saines** et le rôle de la société civile pour y parvenir. L'accent est mis sur les personnes travaillant dans le secteur minier congolais, y compris les enfants, et les travailleurs et travailleuses du secteur de la santé. Le partenaire EDS, en alliance avec le réseau national de santé MONDAS, et ensemble avec SJS, conclura des collaborations avec les syndicats des deux secteurs. En outre, il faudra travailler sur les politiques locales et nationales pour progresser dans ce domaine. Il existe également des opportunités au niveau international, en se focalisant depuis la Belgique et l'Europe sur la législation en matière de due diligence, toujours en coordination avec les acteurs congolais. Compte tenu des mesures qui ont été prises ces dernières années en faveur d'une législation sur le devoir de diligence, il s'agit d'une voie importante à suivre pour exercer également une pression internationale sur les conditions de travail saines et sûres dans le contexte des chaînes de production internationales (secteur minier). Il s'agit d'un thème nouveau pour Viva Salud et pour EDS.

L'opérationnalisation de ce résultat se traduit de la manière suivante :

- Établir des relations de collaboration avec les syndicats dans les secteurs de l'exploitation minière et de la santé
- Formation et sensibilisation des personnes travaillant dans les deux secteurs
- Travail politique au niveau international adressé également aux gouvernements locaux et nationaux.

- Monitoring des cas de non-respect des conditions de travail saines et référencement aux autorités compétentes.
- Etudes de cas
- Mobilisations et plaidoyer vis-à-vis des autorités en faveur de conditions de travail saines
- Travail politique au niveau international sur la diligence raisonnable et le traité contraignant des Nations-Unies, ensemble avec les autres partenaires de Viva Salud.

3. Résultat 3

Le troisième résultat met l'accent sur le renforcement du mouvement social pour le droit à la santé et de l'espace démocratique pour agir. Ce résultat s'appuie sur l'expérience positive d'EDS dans le programme précédent et de sa contribution pro-active dans le développement du MONDAS (Mouvement national pour le droit à la santé). Il s'agit d'un changement à long terme et le but sera ici de poursuivre et approfondir ce travail. EDS a construit une relation constructive avec d'autres acteurs de la société civile ainsi qu'avec les autorités congolaises. La situation politique congolaise actuelle permet à EDS de faire entendre sa voix sans encourir trop de menaces immédiates. Bien qu'il soit difficile de prévoir comment les choses vont évoluer, la situation peut changer à tout moment. EDS compte poursuivre son approche de « contre-pouvoir constructif », tout en se préparant sur base d'expériences d'autres organisations sociales, notamment dans le cadre de PHM. SJS, étant donné la sensibilité culturelle au travail autour des droits sexuels et reproductifs, du genre et des LGBTQI+, fait déjà face à certaines restrictions.

L'opérationnalisation de ce résultat se traduit de la manière suivante :

- Formation et renforcement de capacités des communautés et des autorités décentralisées aux structures de démocratie participative
- Participation de EDS dans les enquêtes, analyses et plaidoyer menés par le MONDAS et PHM/RDC
- Ateliers de réflexion stratégique avec les membres du MONDAS et PHM/RDC
- Promotion et diffusion des demandes et analyses du MONDAS et de PHM/RDC
- Plaidoyer vis-à-vis des titulaires d'obligation au niveau national et international.
- Rencontres avec des mouvements sociaux d'autres pays d'Afrique centrale et du monde.
- Apprentissage mutuel et renforcement réciproque entre les partenaires et collaborateurs de Viva Salud des différents pays d'intervention sur le rétrécissement de l'espace démocratique et la défense des défenseur.euse.s des droits humains.

4. Résultat 4

Le dernier résultat concerne spécifiquement la synergie et la complémentarité avec les autres acteurs belges du CSC, et au niveau international (PHM). Il s'agit de la participation de Viva Salud, son partenaire et son collaborateur à des travaux réalisés au sein d'Espaces collectifs de Gestion des Connaissances (EGC). Ces activités renforceront Viva Salud, EDS et SJS et contribueront directement à la réalisation de l'outcome.

L'opérationnalisation de ce résultat se traduit de la manière suivante :

- Atelier d'échange d'expériences, de bonnes pratiques et approches entre les membres des réseaux et plateformes nationales et internationale
- Séances de renforcements de capacités
- Les analyses, enquêtes et études menées conjointement avec nos différents partenaires et collaborateurs dans le domaine du droit à la santé

5. CSC RDC

Le programme et ses résultats contribuent à la réalisation des cibles 4 et 6 du CSC. Des approches communes sont formulées sur : la CSU et son financement (résultat 1), le renforcement des droits sexuels et reproductifs (résultat 1), le renforcement des autorités et du personnel de santé (résultats 1 et 2), l'appui à l'équité de genre en santé ainsi qu'à l'empowerment des personnes discriminées par le genre (résultats 1, 2, 3), l'appui aux organisations locales engagées en santé, plaider pour une meilleure application des cadres politiques, légaux et administratifs (internationaux, régionaux, nationaux et locaux) afin d'améliorer l'accès des Congolais à des services publics de qualité et aux services de base (résultats 1 et 2), renforcer les capacités des OSC dans leur travail de plaidoyer et dialogue avec les autorités dans le but de renforcer la démocratie participative et le respect des droits humains (résultats 3), renforcer les populations (avec une attention particulière pour les

enfants) dans la connaissance de leurs droits et leurs capacités à les revendiquer (résultats 1, 2 et 3), mettre en place un processus d'échanges et d'apprentissages collectif notamment sur les thèmes: l'empowerment, le plaidoyer, les méthodes de mobilisation et revendication citoyenne (résultats 3 et 4)

6. Etablissement des baselines et targets

Des discussions ont été menées au niveau du bureau local avec EDS et SJS afin d'identifier les indicateurs et les cibles pour chaque résultat, et pour réfléchir à l'état actuel ou à la base de référence de chacun. Ces chiffres de référence sont étayés par des données concrètes (par exemple, listes avec les noms d'OSC impliquées des actions de plaidoyer, liste de mesures prises par les autorités), et peuvent être utilisés dans le suivi, les évaluations intermédiaires et finales, et l'évaluation de l'impact à la fin du programme. Pour certains indicateurs, les baselines ont été établies à partir des réalisations du programme actuel et de la situation actuelle par rapport aux changements que le programme espère obtenir d'ici 2026. Pour d'autres indicateurs liés à des réalisations nouvelles, les baselines ont été fixées à zéro. Si dans le programme 2017-2021, les indicateurs comptabilisaient des réalisations au niveau local, pour le programme 2022-2026 nous retenons les réalisations au niveau supra-local, ce qui facilitera le suivi.

4 Description de l'Efficienc

Le budget des actions de VivaSalud en RDC s'élève à 882.832€ pour la période de 5 années et bénéficiera directement et indirectement à 2.250.000 de personnes. Approximativement, nous estimons que le budget serait réparti comme suit entre les différents résultats :

Résultat 1 : 35% du budget.

Résultat 2 : 30% du budget.

Résultat 3 : 25% du budget.

Résultat 4 : 10% du budget.

L'intervention consiste également en une implication significative dans des échanges et campagnes au niveau international afin d'avoir des retombées positives sur le droit à la santé en RDC et prévoit à cet effet que près de 15 à 20 % du temps de travail du staff y sera alloué. Les déplacements internationaux seront néanmoins limités au strict nécessaire, et compensés dans la mesure du possible par l'utilisation d'outils et applications de communication et collaboration en ligne, ce qui est avantageux en matière d'efficience.

Afin d'optimiser l'efficience financière liée aux coûts logistiques opérationnels, et en considérant que la RDC est un état fragile, Viva Salud a choisi d'établir depuis 2017 un bureau local à Kinshasa pour le suivi substantif et financier du programme et des projets de Viva Salud en RDC. Un staff local à mi-temps est en charge du suivi administratif et financier du programme. Un autre staff local sera engagé à temps-plein et sera en charge d'activités de monitoring et d'accompagnement du partenaire en matière de recherche et plaidoyer. La coordination du bureau local est quant à elle assurée par une coopérante à temps plein. Le bureau local joue un rôle extrêmement important dans le suivi et l'optimisation de l'efficience, tant sur le plan financier que sur celui de la réalisation de l'outcome. Il a un rôle important à jouer dans le monitoring et l'évaluation, l'accompagnement en matière de capacités organisationnelles et apprentissage mutuel, appui en matière de recherches et de plaidoyer, identification et documentation de bonnes pratiques, la facilitation des contacts avec les autres partenaires et le staff de Viva Salud, l'identification et le développement des opportunités de synergie avec d'autres organisations en RDC et la facilitation du travail de réseau. Enfin, le bureau local va également alimenter à partir du terrain le travail de plaidoyer en Belgique et au niveau international.

Le bureau local est situé dans un bâtiment partagé avec d'autres ACNG (Memisa, MdM et MsV), ce qui nous permet de diviser les frais liés à la location des bureaux, à la connexion internet, au gardiennage et, éventuellement, de mettre en place un service logistique commun.

Le Hub Santé est l'une des bonnes pratiques du programme 2017-2021 qui contribuent à l'efficience, et que nous allons poursuivre. Étant donné que les membres du Hub Santé ont formulé un résultat commun à atteindre de manière conjointe, la planification commune des activités et du budget de ces dernières contribue à

l'efficacité du programme pour atteindre non seulement le résultat commun fixé dans le CSC mais aussi d'autres résultats propres à Viva Salud. En effet, les échanges entre les membres des GTT contribuent à identifier des opportunités de réalisation de certaines activités ensemble lors des journées internationales par exemple.

Grâce à la synergie et complémentarité entre Viva Salud, EDS et SJS qui ont opéré des choix de thème de travail commun dans les zones géographiques communes, une gestion moins onéreuse de certains frais est possible. Cela se traduit dans la pratique par un partage des frais de certaines formations, ateliers et/ou études qui seront organisés en commun.

Pour s'assurer que les ressources matérielles sont utilisées de manière opportune, notre partenaire et notre collaborateur veillent à ce que les campagnes et les activités répondent aux besoins et aux capacités des groupes cibles et des bénéficiaires. Pour gérer efficacement les ressources financières, les activités sont réalisées dans les délais prévus et au moindre coût possible.

5 Description de l'Impact attendu

A long terme, nous voulons que la santé et le bien-être de chaque congolais.e soient mieux garantis. La RDC étant en situation de fragilité, le processus de changement est d'autant plus complexe et prendra du temps. Le rôle de la société civile dans ce processus est extrêmement important.

L'impact attendu est directement lié à la sphère d'intérêt de la ToC, où nous visons des changements au niveau des détenteurs d'obligations. A la fin du programme, ceux-ci auront été poussés à adopter des mesures favorisant une meilleure santé publique, et continueront à l'être par un mouvement social renforcé et qui aura gagné en légitimité.

Pour les titulaires de droits, cela aura un impact positif sur leur système de santé, qui à terme sera mieux financé et prendra davantage en compte leurs droits et besoins. Sur base de propositions concrètes, des mesures auront été prises, en particulier en matière de soins de santé primaires et inclusifs, et de droits et santé sexuelle et reproductive. Des avancées positives dans la mise en œuvre de la CSU contribueront à l'amélioration de l'accès et de la qualité du système de santé publique. Grâce à des alliances avec des syndicats et des campagnes au niveau national et international, les travailleurs et travailleuses de la santé et des mines verront leurs conditions de travail s'améliorer, e.a. avec l'amélioration de leur statut, de leur sécurité et des conditions sanitaires sur leur lieu de travail. Le mouvement social pour le droit à la santé se sera épanoui et aura gagné en force d'influence, ce qui lui permettra de jouer son rôle démocratique et faire valoir le droit à la santé. Le programme est également fortement axé sur le genre, ce qui aura un effet positif sur les femmes et les personnes LGBTQI+.

La contribution de l'outcome à l'impact attendu est le renforcement des organisations sociales à s'engager ensemble pour influencer les détenteurs d'obligations en faveur d'un système et de politiques de santé basés sur les droits.

6 Description de la Durabilité

L'impact attendu de l'intervention est que la bonne santé et le bien-être de chaque congolais et congolaise soient mieux garantis en RDC. Pour y arriver, il faut que les relations de pouvoir soient rééquilibrées entre les détenteurs de droits et les titulaires d'obligations. Étant donné que nous voulons contribuer à des changements structurels profonds et durables en faveur des droits, l'axe principal de l'intervention, et la meilleure garantie pour un impact durable, est basé sur le renforcement de capacités du mouvement social pour le droit à la santé (**durabilité sociale**). L'objectif est d'augmenter le nombre de militants afin d'atteindre une masse critique de personnes et organisations qui s'engagent pour le droit à la santé. Pour cela, nous appliquerons différentes stratégies:

1. La participation communautaire de toutes les couches de la population, y compris des groupes marginalisés et discriminés (jeunes, femmes, enfants, population LGBTQI+) est encouragée. Nous mettons l'accent sur le renforcement des capacités de sensibilisation et d'organisation des acteurs communautaires.

2. Formation de formateurs: dans les structures de base touchées par le programme, des représentants seront formés et chargés de transférer leurs connaissances auprès des autres membres.

3. Des leaders au sein des communautés seront sensibilisés et formés sur les droits. Ils seront ensuite chargés de diffuser le message au reste de leur communauté et associés à un groupe plus large qui favorise le soutien, l'engagement et la mobilisation.

4. Nous nous engageons à poursuivre et à intensifier les activités du mouvement national pour le droit à la santé (MONDAS). Les nouveaux militants et nouvelles organisations sociales membres du MONDAS seront progressivement organisés et coordonnés pour former un mouvement représentatif.

Au niveau de la **durabilité financière**, le programme applique une approche à plusieurs volets. Le principe du volontariat basé sur l'engagement est promu au niveau de la base chez notre partenaire, ce qui lui permet de développer ses activités à moindre coût. Au cours du programme 2017-2021, EDS a développé sa crédibilité auprès d'autres partenaires et/ou bailleurs de fonds, ce qui a augmenté son autonomie financière. Au niveau du mouvement national pour le droit à la santé, outre le soutien moral, matériel ou financier reçu par d'autres mouvements similaires tels que PHM, le MONDAS étudie la possibilité de mettre en place un système de cotisation par les membres.

Le programme se concentre également sur le **travail législatif** local, national et international ; notamment en visant des changements de politique en faveur d'un système de soins de santé publics plus fort et en faveur de conditions de travail saines et sûres pour les travailleurs et travailleuses de la santé et des mines. Ce travail politique sera réalisé en synergie avec d'autres acteurs et plateformes.

En matière de durabilité environnementale, le programme tient compte de la crise climatique et son impact sur la santé humaine (les déterminants sociaux de la santé). Le droit de vivre dans un environnement sain influence significativement la qualité de la vie. Viva Salud et son partenaire, à travers leur politique environnementale, aspirent à contribuer à réduire les émissions de CO₂ en mettant en œuvre des processus respectueux de l'environnement. Notre partenaire recherche activement des moyens de réduire les déchets produits au niveau des ménages et d'optimiser leurs transformations en compost offrant ainsi à la population une qualité de l'air méritée et eau propre non contaminée par ruissellement. EDS prévoit également d'équiper quelques-unes de ses antennes locales en panneaux solaires. Enfin, au niveau de Viva Salud, le nombre de missions du siège sur le terrain est limité au strict nécessaire et compensé par l'utilisation d'outils et d'applications de communication et collaboration en ligne.

7 Description de la Stratégie de Partenariat

Viva Salud soutient les organisations qui luttent pour le droit universel à la santé. Le **vision** de Viva Salud est que le changement vient de la base, des citoyens organisés qui luttent pour de meilleures conditions de vie. C'est pourquoi Viva Salud choisit des organisations partenaires qui sont ancrées localement, qui ont des liens étroits avec les organisations de base et qui se concentrent sur l'organisation et la mobilisation. Viva Salud croit en un partenariat absolument égalitaire et se considère comme faisant partie d'un tout qui vise à un changement progressif. Les partenaires sont soutenus dans leur fonctionnement interne et leur travail politique. Viva Salud est également un facilitateur et implique ses partenaires dans les réseaux internationaux de santé tels que PHM où nous jouons un rôle important, ainsi que dans les synergies au niveau congolais telles que le Hub Santé et MONDAS. Viva Salud a également un rôle de conseil et assiste les partenaires dans leurs opérations nationales.

Le partenaire local du programme de Viva Salud en RDC est l'Etoile du Sud (EDS), l'organisation Si Jeunesse Savait (SJS) jouera un rôle important dans le programme en tant que collaborateur. Le **partenariat égalitaire** est au cœur du fonctionnement de Viva Salud. Chaque étape du développement du programme a été discutée et coordonnée en large concertation avec nos partenaires de nos différents pays d'intervention. Tout au long de

l'année 2020, nos différents partenaires ont été impliqués dans les réflexions sur les priorités stratégiques de Viva Salud. A partir de décembre 2020, en RDC, EDS a participé activement aux réflexions et à l'élaboration des cibles stratégiques 4 (santé) et 6 (droits de l'homme) du CSC 2022-2026. A partir du mois de mars 2021, la ToC RDC a été co-construite ensemble avec EDS, notamment à travers 3 ateliers zoom regroupant des staff et membres de structures de base de différentes provinces. Des ateliers zoom ont également été tenus avec une partie du staff de Viva Salud et des représentants des partenaires de nos différents pays d'intervention afin de définir les résultats auxquels nous voulons contribuer collectivement au niveau international aux cours des 5 prochaines années. Tous ces échanges et réflexions communes ont largement contribué à l'élaboration du présent outcome.

EDS contribuera aux trois objectifs stratégiques de VivaSalud; (1) l'amélioration des soins de santé publics, (2) de conditions de travail saines et (3) l'importance du mouvement social comme acteur du changement. Il est important de souligner que l'EDS est plus qu'une ONG. Il s'agit d'une **organisation de base** forte, dotée d'un très grand réseau, qui fait également partie de différents réseaux nationaux. La force du mouvement local de l'organisation signifie non seulement que sa couverture est large, mais aussi que l'organisation a réussi à se construire progressivement une certaine crédibilité auprès de la société civile que des autorités.

En outre, une **collaboration** avec l'organisation **Si Jeunesse Savait** (SJS), Association des jeunes féministes, sera mise en place. L'organisation se concentre sur les droits sexuels et reproductifs et remplit une action importante par et pour la population LGBTI+ congolaise. SJS contribuera à deux objectifs stratégiques de VivaSalud : (1) l'amélioration des soins de santé publics, (2) l'amélioration de conditions de travail saines. la mise en place effectif des services SSR adaptés aux besoins des ados et jeunes y compris les LGBTIQ+ dans les formations sanitaires publique et privée Pour le résultat trois, SJS n'initiera pas des activités liées à l'atteinte du résultat R3 mais plutôt participera aux activités de mobilisation comme membre du réseau/allié pour rendre plus fort le mouvement social afin d'acquérir sa légitimité.

Comme mentionné dans la description de la durabilité du programme, le programme s'engage à renforcer la société civile, ce qui est essentiel dans un état fragile comme la RDC. L'EDS joue un rôle crucial dans le renforcement des organisations sanitaires locales et des comités de quartier, et a pu accéder aux organisations de base comme personne d'autre. EDS croit aussi fermement en l'importance de l'action locale, en particulier là où les installations sanitaires et les efforts politiques sont insuffisants. SJS pourra compter sur l'ancrage local d'EDS pour accéder aux groupes cibles. Cette coopération stratégique renforcera également l'action d'EDS dans le domaine des droits sexuels et reproductifs et des LGBTI+. En fonction de l'évolution du contexte, nous voulons aussi nous laisser la possibilité d'explorer et éventuellement inclure un nouveau partenariat ou une nouvelle collaboration en cours de programme.

Enfin, Viva Salud facilitera le partage des connaissances et les échanges d'apprentissage entre ses partenaires des différents pays sur les thèmes prioritaires du programme, sur la gestion, le suivi et l'évaluation du programme, et sur les stratégies réussies en matière de plaidoyer et de campagne, de recherche et de documentation des meilleures pratiques, et de mise en réseau et de création d'alliances. Ces échanges aideront les partenaires à apprendre les uns des autres et à adopter des stratégies réussies qui ont fonctionné. Les partenaires fourniront à leur tour une formation et un renforcement des capacités aux groupes cibles afin de consolider leurs organisations. Cela permettra aux organisations de base de poursuivre le programme même après l'intervention.

8 Description des Synergies

1. Synergies opérationnelles

1.1 Synergies dans le cadre du CSC RDC : Le CSC RDC 2017-2021 a permis aux ACNG belges actives en RDC à apprendre à se connaître et à explorer et initier certaines synergies. La coopération synergique vise à rendre plus efficace le travail des ACNG belges (y compris les synergies avec des CSC thématiques tels que le travail décent) avec leurs partenaires pour atteindre les objectifs définis dans le CSC et dans leurs programmes individuels. Pour le programme 2022-2026, Viva Salud s'inscrit dans les cibles 4 (Santé) et 6 (Droits de l'Homme) du CSC RDC.

- **Le Hub Santé** est un espace de rencontre, d'analyse stratégique et d'opportunités opérationnelles – notamment de synergies, de capitalisation, d'échanges et de diffusion des expériences et de renforcement mutuel de capacités entre les ACNG belges engagées dans le CSC RDC Santé et leurs partenaires et collaborations techniques concernés par le droit à la santé et à des services de santé de qualité en RDC. Le HUB santé est basé à Kinshasa et s'organise tant dans le cadre formel de réunions thématiques — et de production de livrables communs — qu'à travers des échanges informels entre les membres. Le Hub Santé anime la mise en œuvre de la dynamique de gestion des connaissances du CSC Santé et fait le lien avec les autres CSC thématiques. Dans le programme 2022/2026, les échanges au sein de différents groupes de travail thématiques continueront à alimenter les réflexions et chantiers collectifs (notamment sur la question structurelle du financement des systèmes de santé). Les différentes expériences, outils, référentiels produits par le/s groupes de travail seront édités, publiés et diffusés par le Hub à travers différents canaux. Il est notamment prévu d'inclure un espace « digitalisation » au sein duquel toutes les informations et initiatives sur l'utilisation des nouvelles technologies en lien avec la santé en RDC seront rassemblées afin de créer plus de cohérence, d'efficacité et de pertinence. Le Hub Santé est financé par ses membres et est constitué d'un secrétariat, sous la forme d'un coordinateur responsable de l'animation et de la gestion de la structure ainsi que du plaidoyer, de la visibilité des GT et des résultats communs de leurs membres ainsi que de la capitalisation des informations pertinentes en matière d'actualité sur la santé en RDC.

- A travers leurs nouveaux programmes respectifs, Viva Salud et **ULB-Coopération**, via leur partenaire commun EDS continueront à se renforcer. ULB Coopération fournit un accompagnement et renforce les capacités de EDS tout en se basant sur le travail communautaire établi dans le cadre du programme 2017-2021 de Viva Salud. Ce sont des approches complémentaires, service de santé/approche communautaire-empowerment, qui se renforceront mutuellement et offriront une plus-value aux 2 programmes.

- Viva Salud et **Handicap International** développeront des synergies dans le domaine du genre. L'ONG Etoile du Sud, partenaire de Viva Salud, soutiendra et conseillera HI pour mettre sur pied des villages de genre scolaires dans les écoles en y intégrant la dimension handicap.

1.2 Synergie avec le MONDAS : Le mouvement national pour le droit à la santé consistait initialement en une union des organisations de base (comités de santé populaires, comités populaires pour la paix, comités de santé agraires, comités de santé ouvriers, dynamiques des professionnels de santé, dynamiques de femmes, des jeunes et des enfants,..., auxquelles se sont progressivement ajoutées de nombreuses OSC actives ou intéressées sur le droit à la santé). Les objectifs fixés pour 2022-2026 sont : (1) étendre le réseau géographiquement, (2) renforcer le fonctionnement interne de l'organisation (démocratie interne, intergénérationnel et genre), (3) d'organiser d'un forum pour surveiller la sécurité dans la région orientale du pays, approfondir l'expertise en matière de droits sexuels et reproductifs (par exemple, sur l'hygiène menstruelle dans les écoles en collaboration avec SJS).

A plus long terme, l'objectif est de consolider et de faire reconnaître MONDAS comme la voix nationale du mouvement de la santé congolais par les autorités nationales et locales

1.3 Synergie avec PHM : Le People's Health Movement ou Mouvement Populaire pour la Santé est un réseau mondial réunissant des militants de base de la santé, les organisations de la société civile et les institutions universitaires du monde entier, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen. PHM est actuellement actif dans environ 70 pays et réunit à la fois des militants de santé individuels et des cercles bien établis avec leurs propres structures de gouvernance. PHM travaille pour revitaliser les soins complets de santé primaires (SSP), tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration d'Alma-Ata de 1978, ainsi que pour faire face aux déterminants sociaux de la santé, en particulier, l'inégalité croissante au sein et entre les nations principalement en raison de structures économiques injustes qui maintiennent tant de gens dans la pauvreté et en mauvaise santé. Le partenaire de Viva Salud en RDC (EDS) est membre actif du cercle PHM local. Le renforcement du cercle PHM local ainsi que la participation active de EDS dans les travaux du cercle thématique sur les systèmes de santé équitables peuvent donc contribuer à l'atteinte de l'outcome. Tous les partenaires de Viva Salud dans tous les pays partenaires, ainsi que Viva Salud elle-même, sont d'une manière ou d'une autre actifs dans le PHM. Dans le cadre de ce réseau international, les différents partenaires se rencontreront, échangeront et coordonneront leurs stratégies.

1.5 Synergies dans le cadre du programme commun : Notre outcome pour la RDC fait partie du programme commun soumis par le consortium Viva Salud, FIAN Belgium, Quinoa et Solidagro. Les 4 organisations ont identifié quatre thèmes communs qui constituent également une opportunité de synergie pour tous les partenaires des différents en termes de campagnes, de mise en réseau et d'échanges d'apprentissage : (1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s, (2) Décolonisation, (3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains, (4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant.

En ce qui concerne la RDC, nous serons actifs avec notre partenaire et notre collaborateur en particulier sur les thèmes 2 et 4, et dans une moindre mesure également sur le thème 3.

1.6 Synergies au niveau syndical : Une synergie avec IFSI (Institut de coopération syndicale internationale soutenu par la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB)) sera organisée, plus particulièrement dans le secteur minier. Dans le cadre des objectifs concernant les conditions de travail saines, EDS utilisera le réseau syndical et l'expertise des 3 partenaires syndicaux de l'IFSI actifs dans le secteur minier. Ces syndicats sectoriels pourront, à leur tour, faire appel à l'expertise et au réseau d'EDS dans le domaine de la santé.

2. Synergies organisationnelles et logistiques

Désireuses de réaliser des économies d'échelle mais également de favoriser les échanges entre organisations, Memisa, MsV, MdM et Viva Salud partageront un bureau commun à Kinshasa dans le cadre de ce programme quinquennal, comme ce fut le cas dans le programme précédent. Il s'agira de diviser les frais liés à la location des bureaux, à la connexion internet, au gardiennage et, éventuellement, de mettre en place un service logistique commun. Œuvrant toutes dans le domaine de la santé, nos différentes organisations continueront à partager des informations qui impactent directement sur la mise en œuvre de nos différents programmes (analyse des risques et suivi du contexte, partage des agendas, contacts, etc.). Ce rapprochement physique est le résultat d'une coopération accentuée et d'échanges plus constants entre les organisations.

9 Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

L'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019 a pris la forme d'une évaluation « croisée » menée par un staff de Solidagro sous l'encadrement de C-lever et a mené à des recommandations spécifiques à la RDC et d'autres plus générales par rapport au programme commun. Plusieurs des leçons apprises et recommandations ont été prises en compte pour l'élaboration de ce nouveau programme :

- Développer les actions de mise en réseau et permettant d'améliorer la visibilité et la crédibilité des partenaires au niveau national, régional, et international. C'est un aspect auquel Viva Salud accorde beaucoup d'importance et qui fait déjà partie de sa stratégie d'intervention, notamment à travers son travail et ses partenaires dans le cadre du Hub Santé en RDC, ou plus globalement via le réseau PHM. Outre le fait de renforcer la visibilité et la crédibilité de nos partenaires et de les aider à saisir des opportunités de synergies, c'est aussi une façon de promouvoir l'approche basée sur les droits à une échelle plus large. Viva Salud compte donc continuer voire intensifier cette stratégie d'action dans le programme 2022-2026.

- Améliorer la communication avec les partenaires sur le fonctionnement du programme commun et sur ses axes stratégiques et approches, ainsi que sur la ToC. La diffusion et les discussions autour de notre approche commune et de nos axes stratégiques peuvent augmenter la visibilité, l'intérêt et la cohésion de notre programme commun. Au niveau de Viva Salud, les thèmes stratégiques prioritaires sont les mêmes dans nos différents pays d'intervention (Soins de santé publics forts, conditions de travail saines, espace démocratique pour le mouvement social pour le droit à la santé). Nos partenaires locaux travailleront avec Viva Salud sur ces thèmes dans leur propre pays, mais également tous ensemble au niveau international. La préparation du programme fut l'occasion d'expérimenter de nouveaux outils de communication et de collaboration en ligne que nous continueront à utiliser pour faciliter la communication avec et entre les partenaires et nous concerter sur nos activités conjointes au niveau international. Au niveau du programme commun, sur base d'une enquête menée auprès des 4 organisations et de tous nos partenaires, 4 thèmes de synergie transversaux ont été identifiés autour desquels des échanges et renforcement mutuels seront organisés.

- Développer la capitalisation en prenant en compte les succès, innovations et valeurs ajoutées observés du programme au niveau local, notamment dans les thématiques suivantes : l'approche du partenariat, le soutien

à la mobilisation populaire et de la société civile. Suite à l'évaluation, des efforts ont été réalisés en termes de capitalisation, notamment avec la création de vidéos ainsi que de notre site web sur l'approche basée sur les droits (<http://approchedroits-rechtenbenadering.be/>). Dans le cadre du programme 2022-2026 en RDC, des capitalisations, documentations et échanges de bonnes pratiques sont prévues au niveau de plusieurs des résultats, notamment avec des études de cas, des documentations de modèles alternatifs et la participation à des espaces collectifs de gestion des connaissances.

F Annexes obligatoires classées par outcome

- 1 Liste des abréviations**
- 2 Analyse des risques**
- 3 Listes Partenariats et Collaborations**
- 4 Fiches Partenariats**
- 5 Fiches Collaborations**
- 6 Convention Partenariats**
- 7 Convention Collaborations**

8. SENEGAL

A. Contacts

1. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

Nom :	Lien Verstraete
Téléphone :	0032 3 777 20 15
E-mail :	lien.verstraete@solidagro.be
Confidentialité :	Non

2. Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

Organisation :	Solidagro (bureau Dakar)
Nom :	Doudou Diallo
Téléphone :	00221 33 820 66 13
E-mail :	doudou.diallo@solidagro.be
Confidentialité :	Non

B. Identification de l'outcome

1. Généralités

Titre de l'outcome – français ou anglais (obligatoire) :	Transition agro-écologique au sein d'un territoire rural par une approche basée sur les droits		
Titre de l'outcome – néerlandais / espagnol (facultatif) :	Agroecologische transitie in een landelijk gebied via de rechtenbenadering		
IATI activity identifier :	BE-BCE_KBO-0410757386-prg2022-8-SN		
Date de début de l'outcome :	01-01-2022		
Date de fin de l'outcome :	31-12-2026		
Cadre Stratégique concerné :	CSC Sénégal		
Pays d'intervention :	Sénégal		
Secteur principal :	31120 Agriculture, Forestry, Fishing - Agricultural development	Part du budget :	100%
Secteur secondaire 1 :		Part du budget :	
Secteur secondaire 2 :		Part du budget :	
Autre(s) OSC / AI impliqué(s) : (Lorsque l'outcome est commun à plusieurs programmes)			

2. Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Localisation administrative + GPS	Région / Département / Arrondissement / Communes Fatick / Foundiougne / Toubacouta / Toubacouta, Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diané, Nioro Alassane Tall
-----------------------------------	---

	Longitude : -16.47002 Latitude : 13.78110
Confidentialité de la localisation :	Non

3. Résumé de l'outcome

Description de l'outcome :	<p>Ensemble avec trois ONG sénégalaises, Solidagro œuvre pour une transition agro-écologique à l'échelle de l'arrondissement de Toubacouta (région de Fatick) afin d'assurer le droit à l'alimentation et à l'eau pour tous.</p> <p>L'outcome est basé sur une approche basée sur les droits, en impliquant autant les porteurs d'obligations (les collectivités locales et les services techniques de l'État) que les détenteurs de droits (les producteurs et les productrices agricoles de l'agriculture familiale).</p> <p>Pour atteindre l'outcome, des collaborations sont menées avec huit types d'acteurs principaux : (1) les Organisations Communautaires de Base (OCB), (2) les Comités de gestion Eau-Hygiène-Assainissement (COGES EHA), (3) les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière, (4) les conseils communaux, (5) les services techniques, (6) les clubs scolaires et cantines scolaires, (7) les commerçants-distributeurs, et (8) les consommateurs.</p> <p>Les résultats qui mèneront à l'outcome sont les suivants :</p> <p>1/ Les capacités des détenteurs de droit à faire respecter leurs droits en matière de gouvernance des ressources naturelles et foncières sont renforcées avec une attention particulière aux droits des femmes et des enfants.</p> <p>2/ La mise en pratique des principes et techniques agro-écologiques est intégrée dans le cadre institutionnel des communes.</p> <p>3/ Les pratiques agro-écologiques ont augmenté la disponibilité des et l'accès aux groupes alimentaires critiques (poulet, œufs, fruits, légumes).</p> <p>Les activités concernent : (1) Le renforcement de capacités notamment sur la gouvernance foncière, les codes de l'EHA et de l'Environnement, les techniques et pratiques agro-écologiques, les bonnes pratiques en EHA et sur le genre. (2) L'appui à la réalisation de périmètres maraîchers agro-écologiques et des infrastructures d'assainissement (3) Le plaidoyer.</p>
Formulation de l'outcome :	<p>Le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnel des détenteurs de droit dans l'arrondissement de Toubacouta à l'horizon 2026 a été amélioré par l'émergence d'une agroécologie paysanne viable et d'une bonne gouvernance territoriale. Le droit à l'alimentation et à l'eau potable est promu par une participation citoyenne de qualité ayant les</p>

	femmes et les jeunes au centre de l'action, et inspirant les collectivités territoriales, qui prennent des décisions politiques majeures favorables.
Groupes-cibles :	Les groupes cibles sont : 64 Organisations Communautaires de Base (OCB), 64 Comités de gestion Eau-Hygiène-Assainissement (COGES EHA), les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière, les 4 conseils communaux, les services techniques, les clubs scolaires et cantines scolaires, les commerçants-distributeurs, et les consommateurs.

4. Informations sensibles et confidentielles

RAS

5. Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

Type	Code ODD	Nom ODD	Description Target
ODD principal (obligatoire)	2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
ODD secondaire (facultatif)	5	Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.) 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
ODD secondaire (facultatif)	6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	6.1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. 6.2 Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

ODD secondaire (facultatif)	13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
-----------------------------	----	---	---

6. Catégorisation : Markers & Tags

Markers	
Gender Equality	2
Aid to Environment	2
Participatory Development / Good Governance	2
Trade development :	0
Biodiversity :	2
Climat Change – Mitigation :	2
Climat Change – Adaptation :	2
Desertification :	2
RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health :	0
HIV / AIDS :	0
Children's Rights :	1
Disability :	0
Nutrition :	2

Tags	
D4D – Better use of big data :	Non
D4D – Digital for inclusive societies :	Non
D4D – Digital for inclusive and sustainable economic growth :	Non
Private Sector Development :	Non
Health – Sexual and reproductive health :	Non
Health – Quality medicines :	Non
Health – Health financing and Universal Health Coverage :	Non
Refugees :	Non
Covid-19 :	Non

7. Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Titre de la note stratégique	Agriculture et Sécurité alimentaire
alignement	
Motivation du positionnement :	L'outcome répond à plusieurs orientations de la stratégie de la coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en particulier à l'attention accordée à l'agriculture durable et au rôle que jouent les femmes dans l'économie rurale. Solidagro met toutefois davantage l'accent

	<p>sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et la consommation locale, qui n'apparaissent pas dans cette note stratégique.</p> <p>Ces aspects apparaissent en revanche explicitement dans l'exposé d'orientation politique de la Ministre de la Coopération au développement belge (Meryame Kitir) de novembre 2020, qui cite l'agriculture de petite échelle et la transition vers des systèmes alimentaires durables parmi ses priorités.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le Respect des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement
alignement	
Motivation du positionnement :	<p>Voici les liens de l'outcome avec les trois catégories (les trois P) de la note stratégique pour ce qui concerne (1) le secteur agricole et en matière de sécurité alimentaire et (2) les infrastructures de base :</p> <p><u>1. Protection : protéger les enfants</u></p> <p>Les formations organisées pour les femmes sur une alimentation saine et sur l'eau potable contribuent à la lutte contre la malnutrition au sein des groupes vulnérables (paragraphe 44 de la note) et l'accès des enfants à l'eau potable (45).</p> <p>(46, 47) Les partenaires de Solidagro déconseillent et découragent la participation des enfants aux travaux champêtres (lors des horaires scolaires, pour des travaux pénibles ou dangereux).</p> <p>(48) A travers le travail pour l'égalité de genre, particulièrement dans les ménages les plus vulnérables, les enfants seront plus protégés. P.e. l'augmentation des revenus des femmes a directement un effet positif sur l'enfant. Voir aussi la note stratégique « genre » ci-dessous et « genre » dans les notes stratégiques.</p> <p><u>2. Prestations : Garantir aux enfants l'accès à divers services et équipements</u></p> <p>(50) Un meilleur accès à l'eau potable allège le travail des femmes et de leurs filles, ce qui donnera plus de chances aux enfants (particulièrement les filles) d'aller à l'école.</p> <p>(59) En plus, il y a la construction des latrines scolaires. (52) La préservation et la gestion correcte et durable des richesses naturelles sont au centre de l'agroécologie.</p> <p>Des parents alphabétisés sont plus capables d'accompagner leurs enfants dans la scolarisation. L'outcome organise des cours d'alphabétisation pour les adultes.</p> <p><u>3.Participation : donner la parole aux enfants</u></p> <p>(60) Par des clubs scolaires sur l'EHA. L'intervention dans les écoles soutient le respect du droit de l'enfant à un environnement sain avec une attention particulière pour les besoins spécifiques des filles.</p>

Confidentialité de la motivation :	Non
------------------------------------	-----

Titre de la note stratégique	Education
Pas d'application	
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Education au développement
Pas d'application	
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	L'environnement dans la Coopération belge au Développement
alignement	
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome est en phase avec les axes pratiques suivants de la note stratégique :</p> <p><u>4.1. Intégration thématique (transversale) de la conservation et de la protection de l'environnement dans les secteurs</u></p> <p>Selon la note, les mesures pour réduire les pressions sur les écosystèmes ou pour les préserver, et les actions pour en rétablir le fonctionnement sont la clé d'une intégration réussie du thème de la conservation et protection des ressources naturelles (p.13 de la note). Le choix du programme pour promouvoir l'agroécologie correspond à cette vision. L'agroécologie réduit la pression sur les écosystèmes (particulièrement l'écosystème agricole en relation avec les écosystèmes naturels) et réalise le rétablissement de certains espaces qui avaient perdu leurs services écosystémiques.</p> <p>Par rapport aux infrastructures construites par l'outcome, des mesures sont prises pour garantir la maintenance des ouvrages par des artisans locaux afin d'éviter qu'elles deviennent inutilisables avant la fin de leur durée d'amortissement normale.</p> <p><u>4.2. Appui sectoriel à l'environnement</u></p> <p>Dans la logique de la note, l'outcome contribue à (1) la gestion durable de l'eau par une approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), (2) à l'exploitation durable des terres et des sols, et (3) à la diminution de la déforestation, car la déforestation va souvent de pair avec une dégradation des terres.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le genre dans la Coopération belge au développement
alignement	
Motivation du positionnement :	En 2019, le Sénégal est classé 130 ^{ème} pour son Indice de Développement Genre (UNDP, rapport 2020) et l'analyse de la

	<p>situation par rapport à l'inégalité de genre comme présentée dans l'ACC/CSC est claire: les inégalités entre les hommes et les femmes persistent malgré la bonne volonté de l'Etat sénégalais et de la société civile d'améliorer cette situation par l'adoption de la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité envers le Genre 2016-2026.</p> <p>L'outcome de Solidagro s'inscrit dans les cinq cibles du CSC/Sénégal, qui sont fortement liées au genre. L'outcome contribue à la priorité 1 (Education et prise de décision) et la priorité 3 (Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique) de la note stratégique.</p> <p>La cible 1 du CSC/Sénégal met le focus sur le respect des droits humains et plus spécifiquement sur son approche territoriale qui vise à donner plus de place aux femmes au sein des instances de décision et de les impliquer dans le développement local du territoire.</p> <p>L'outcome facilite l'accès au foncier pour les femmes et vise l'empowerment individuel et collectif des femmes rurales (Cible 2 du CSC/Sénégal).</p> <p>La cible 3 du CSC/Sénégal : l'outcome facilite et stimule une meilleure implication des femmes dans les comités de gestion et les autres instances qui décident sur des questions agricoles et hydrauliques (priorité 1), par des formations sur le leadership, une alphabétisation fonctionnelle des femmes, des actions éducatives en direction des femmes.</p> <p>La cible 4 du CSC/Sénégal intègre l'outcome dans ses aspects liés à la prévention comme une sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène, d'assainissement et à la santé menstruelle.</p> <p>L'approche genre à deux voies, correspondant avec la vision de la note stratégique, est appliquée : des actions spécifiques en combinaison avec du gendermainstreaming.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Migration
Pas d'application	
Motivation du positionnement :	Le programme commun se positionnera par rapport à la Note migration pour tous ses outcomes dès que cette note sera validée par le cabinet de la Ministre et diffusée par la DGD (et/ou les fédérations).
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Digital for Development – (D4D) de la Coopération belge au développement
Pas d'alignement	

Motivation du positionnement :	L'outcome ne promeut pas d'initiatives D4D au niveau des groupes-cibles et/ou bénéficiaires.
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Le droit à la santé et aux soins de santé
Pas d'application	
Motivation du positionnement :	
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable
Pas d'alignement	
Motivation du positionnement :	L'outcome ne donne pas d'appuis structurels au secteur privé, comme décrit dans la note stratégique. Le paragraphe 35 correspond le plus à l'outcome : "Comme les petits producteurs constituent la moitié de la population mondiale, une attention particulière leur sera accordée, notamment via l'appui à l'agriculture familiale. Les associations de producteurs et les organisations paysannes, parfois encore informelles, sont à cet égard porteuses de véritables projets d'entreprises qu'il faut soutenir."
Confidentialité de la motivation :	Non

Titre de la note stratégique	Réponse de la coopération au développement et de l'aide humanitaire belge aux défis posés par la pandémie du covid-19 dans les pays et les organisations partenaires.
Pas d'application	
Motivation du positionnement :	L'outcome n'est pas actif dans le secteur de la santé même. L'outcome contribue à la prévention du covid-19 et autres maladies, par ses interventions EHA (p.e. des sensibilisations sur le lavage des mains).
Confidentialité de la motivation :	Non

8. Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains :
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : L'approche basée sur les droits humains a pour but ultime que chacun ait la possibilité et la capacité de faire, pour lui-même, des choix politiques, économiques et sociaux, et que les gouvernements soient disposés et capables de remplir leurs obligations et de garantir les droits et libertés fondamentaux de leur peuple. Elle a pour objectif d'apporter plus d'opportunités et de ressources aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Selon cette approche, la pauvreté et le développement ne sont plus pensés en termes d'identification de besoins, mais plutôt en analysant les causes de la pauvreté du point de vue des droits humains pour identifier les obstacles majeurs au développement durable ainsi que ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, l'approche basée sur les droits humains vise aussi bien à investir dans la capacité de ceux qui doivent respecter leurs obligations (détenteurs de devoirs) que dans la capacité de ceux qui exercent leurs droits humains (détenteurs de droits). • Question centrale : L'outcome fait-il référence aux droits humains ? Si oui, la stratégie liée à l'outcome met-elle en œuvre une approche basée sur les droits humains ? En particulier ceux des femmes et des enfants ?

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur A : Les références aux droits humains sont absentes ou anecdotiques. • Valeur B : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome tient compte des droits humains, mais ne met pas en œuvre une approche basée sur les droits. • Valeur C : La stratégie de mise en œuvre de l'outcome est basée de façon stratégique sur une approche basée sur les droits, en particulier ceux des femmes et des enfants. 	
Motivation du positionnement :	<p>Approche basée sur les droits (ABD)</p> <p>Le programme commun précédent « Lutter ensemble pour les droits de tous », DGD2017-21, de KIYO-Solidagro-Viva Salud, était construit à base d'une ABD. Le personnel et les partenaires de Solidagro ont été formés sur cette ABD et se sont appropriés le texte de vision (KIYO, Solidagro, Viva Salud, 2019, "Texte de vision : l'approche basée sur les droits") ainsi que son application en cours du programme. Ce texte développe les quatre principes suivants : (1) parler de droits et non de besoins (2) le rôle des autorités, en tant que porteurs d'obligations principaux (3) les détenteurs de droits comme acteurs de changement (4) et une bonne analyse avant tout.</p> <p>L'ABD reste l'approche centrale de ce nouveau programme commun 2022-26 de Solidagro-Viva Salud-Quinoa-FIAN.</p> <p>L'outcome au Sénégal investit dans la sensibilisation et le renforcement de capacités de huit types d'acteurs (une combinaison des porteurs d'obligations et des détenteurs de droits), dans une logique de multi parties prenantes.</p> <p>Thèmes prioritaires</p> <p>L'outcome a comme objectif d'assurer le droit à l'alimentation et à l'eau, deux thèmes prioritaires pour la population rurale au Sénégal. En plus, les droits des femmes et leur empowerment sont au centre de l'intervention et influencent positivement le bien-être et les droits de leurs enfants.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Travail décent et durable :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Il s'agit de la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. L'Agenda pour le travail décent, tel que défini par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vise quatre objectifs stratégiques (piliers), l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social. • Question centrale : L'outcome contribue-t-il au travail décent pour tous, y compris à la protection sociale universelle, à travers la prise en compte des quatre piliers du travail décent ? (Exemples : Création d'emploi pour tous, renforcement de la protection sociale universelle, appui au dialogue social en faveur du travail décent, défense des droits des travailleurs, contribution à la ratification et à l'application de normes internationales du travail, contribution à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels nationaux en vue de promouvoir des emplois de qualité,...) • Valeur A : Il n'y a pas de stratégie spécifique / explicite à l'égard d'un ou plusieurs piliers du travail décent dans le cadre de la mise en œuvre de l'outcome, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupes-cibles. • Valeur B : L'outcome contribue à au moins un des quatre piliers du travail décent pour tous, à travers une stratégie explicite, en prévoyant des actions ponctuelles et/ou ciblées, en faveur des employés locaux de l'OSC/AI, et/ou des partenaires locaux, et/ou des groupes-cibles. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Valeur C : Au moins un des quatre piliers du travail décent est intégré de manière structurelle dans l'outcome. La stratégie de mise en oeuvre veille à la prise en compte explicite d'un ou plusieurs piliers du travail décent, tant au niveau des employés locaux de l'OSC/AI, qu'au niveau des partenaires locaux, et qu'au niveau des groupements. Elle repose, entre autres, sur une stratégie de partenariat impliquant que la sélection des partenaires inclut des critères observant l'engagement des partenaires locaux en la matière. Elle repose également sur une stratégie explicite de collaboration avec les acteurs spécialisés et les syndicats pour obtenir leur appui et opérationnaliser les piliers. 	
Motivation du positionnement :	<p>Trois des quatre piliers du travail décent sont intégrés de manière structurelle et opérationnelle dans le cadre de l'outcome :</p> <p><u>Création des emplois</u> Par le renforcement des capacités organisationnelles des structures paysannes et l'appui à des activités socio-économiques vertes en milieu rural, l'outcome facilite la création d'emplois en milieu rural. La transition agro-écologique offre des opportunités pour la création d'emplois : des unités de production de compost, la production des bio-pesticides, etc.</p> <p><u>Garantir les droits au travail</u> La sécurité sanitaire des agriculteurs.trices est garantie par une agriculture agro-écologique : les agriculteurs.trices ne sont plus exposés à des pesticides (chimiques) lors du travail. En plus, les produits agro-écologiques ne contiennent pas de résidus de pesticides et ne présentent plus de risque pour la santé des consommateur.trice.s. Dans le cadre de la pandémie Covid-19, des mesures de prévention sont prévues pour toutes les activités de l'outcome (masques, savon etc.) pour tous les participants.</p> <p><u>Protection sociale</u> La protection sociale pour ses employés locaux est une préoccupation de Solidagro. La protection sociale, au-delà des obligations légales, est élargie avec une assurance de santé pour tous les membres de la famille de l'employé et avec un appui aux frais scolaires des enfants de l'employé. Ce sont des éléments de la politique des ressources humaines de Solidagro. Solidagro demande aux partenaires locaux d'établir des contrats à durée indéterminée avec leurs employés. C'est un élément de l'approche partenariale de Solidagro de se concerter avec ses partenaires sur une protection sociale maximale pour leur personnel.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Genre :	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Le genre est reconnu comme thème prioritaire car l'égalité entre les genres est un droit humain fondamental et une question de justice sociale. L'égalité de genre signifie que les droits, les responsabilités des femmes et des hommes ainsi que les possibilités qui leur sont offertes et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent ne dépendront pas du fait d'être né de l'un ou de l'autre sexe. Atteindre cette égalité ne signifie pas non plus que les femmes et les hommes deviennent exactement égaux mais qu'ils bénéficient des mêmes valeurs et des mêmes choix et opportunités dans la société. Les femmes constituant la majeure partie des pauvres à travers le monde, la catégorie la moins représentée au niveau décisionnel et les premières victimes de violence, qu'elle soit physique, économique ou psychologique, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
----------------	--

constituent une des clefs de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de l'atteinte de tous les objectifs de développement durables.

Dans le cadre de sa stratégie genre, la Coopération belge au développement s'est fixée 4 priorités : 1) Education et prise de décision, 2) Santé et droits sexuels et reproductifs, 3) Sécurité alimentaire, accès aux ressources naturelles et empowerment économique, et 4) Protection des droits et luttes contre les violences basées sur le genre, avec une attention particulière portée aux lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transgenres et Intersexués (LGBTI). Les engagements de la Belgique en matière de genre reposent notamment sur la loi du 12 janvier 2007 relative au Gender Mainstreaming, sur la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et sur l'EU Gender Action Plan II.

Dans ce cadre, veiller à ne pas avoir d'impact négatif sur l'égalité de genre, et veiller à la réalisation d'analyse sexo-spécifique lors de la préparation d'une intervention sont des conditions minimales du Gendermainstreaming que doit obligatoirement respecter toute intervention.

- **Question centrale** : L'intervention contribue-t-elle à la réduction des inégalités de genre en mettant en œuvre l'une des priorités de la stratégie genre de la DGD ?
- **Valeur A** : L'intervention ne contribue pas à la réduction des inégalités de genre mais n'a pas d'impact négatif sur l'égalité de genre.
- **Valeur B** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par une attention portée de façon spécifique à la dimension d'égalité de genre, mais cette réduction ne constitue pas une condition de réussite de l'intervention car ce n'est pas son objectif principal. Exemple : Pour un projet visant à assurer l'approvisionnement d'un district ou d'une localité en eau potable, une attention spécifique pourrait être la mise en place d'un "comité eau" pour la gestion de cet approvisionnement où la participation des femmes et des filles serait garantie (respect de la parité). → Il y'a une prise en compte des besoins spécifiques et une amélioration de la participation des femmes, mais la réduction des inégalités est une conséquence "secondaire" de l'intervention.
- **Valeur C** : L'intervention contribue à la réduction des inégalités de genre par l'atteinte de résultats spécifiques dans une ou plusieurs des 4 priorités de la stratégie genre DGD. La réduction des inégalités de genre constitue explicitement une condition de réussite de l'intervention.

Motivation du positionnement :

L'outcome applique une approche genre à deux voies (des actions spécifiques et du gendermainstreaming), alignée avec la vision de la note stratégique genre de la DGD.

Solidagro dispose d'un instrument pour évaluer le genre au niveau de sa propre organisation - politique genre, moyens, culture et valeurs - et au niveau de ses programmes et pratiques. (Solidagro, 2015, "Politique genre et Plans d'action genre")

Cet instrument a été partagé avec les partenaires et leur a permis de développer leurs propres politiques et plans d'action « genre », ce qui leur permet d'évoluer et de travailler avec un gendermainstreaming.

Des exemples des actions spécifiques de l'outcome, selon trois des quatre priorités de la stratégie genre DGD, sont les suivants :

- Education et prise de décision

Alphabétisation pour les femmes et les hommes, avec une participation féminine de plus de 90% ;

Formations sur le leadership féminin.

- Sécurité alimentaire, accès aux ressources et empowerment économique

Sensibilisation des hommes et des femmes sur la gestion concertée des ressources du ménage ;

Appui à l'obtention de titres de propriété de terrains agricoles pour les (groupements de) femmes.

	- Protection des droits et lutte contre les violences basées sur le <u>genre</u> Sensibilisation sur la communication au sein du couple.
Confidentialité de la motivation :	Non

Environnement :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition : La Loi du 19 mars 2013 identifie l'environnement comme un élément essentiel au développement durable qui est l'objectif global de la Coopération belge au développement. La Loi fait donc de l'environnement un thème transversal à intégrer dans toutes les interventions, à travers la protection de l'environnement et des ressources naturelles, y compris la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation mondiale. Dès lors, les interventions et les activités ayant un effet bénéfique prononcé sur l'environnement et le climat sont encouragées. De manière transversale, il est donc attendu que tout projet ou programme implique une analyse de son impact potentiel sur l'environnement. Dans ce cadre, la boîte à outils KLIMOS ou l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE) peuvent être utilisés pour assurer une meilleure compréhension des attentes et porter une attention structurée sur les problématiques environnementales. • Question centrale : L'impact de l'environnement et du climat sur l'outcome, et réciproquement, l'impact de l'outcome sur l'environnement et le climat, ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Des mesures appropriées ont-elles été prises pour neutraliser les effets négatifs potentiels ? • Valeur A: La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice-versa, mais ne prévoit aucune action substantielle pour contrecarrer les éventuels effets négatifs. • Valeur B : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, et comporte un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs. • Valeur C : La proposition fait une analyse de l'impact potentiel de l'environnement et du climat sur l'intervention, et vice versa, elle dispose d'un plan d'action pour neutraliser les éventuels effets négatifs et elle prend également des mesures ciblées ayant un impact positif sur l'environnement/le climat.
Motivation du positionnement :	<p>L'arrondissement de Toubacouta est une zone agricole où plus de 80% de la population est active dans le domaine de l'agriculture. Cette dépendance de la principale activité économique à la pluviométrie traduit une exposition du secteur agricole à la variabilité et aux changements climatiques. Ces facteurs climatiques sont à l'origine de stress hydrique ou thermique qui affectent la physiologie des plantes et une dégradation des sols et par conséquent une réduction des rendements agricoles.</p> <p>Les risques climatiques identifiés dans la zone sont la pause sèche, le faux départ et la fin précoce des pluies, ainsi que la hausse des températures.</p> <p>Des adaptations aux changements climatiques, surtout pour la population en milieu rural, sont tout à fait intégrées dans l'outcome <u>par sa promotion de l'agroécologie et de l'accès à l'eau</u>. Un nombre croissant d'études scientifiques a notamment démontré que les systèmes de production agro-écologique peuvent préserver la biodiversité, maintenir le carbone dans le sol, en restaurer la fertilité, augmenter les rendements en réhabilitant les écosystèmes (et non à leurs dépens), améliorer la nutrition et l'accès à des aliments diversifiés et assurer des revenus décents (IPES-Food, 2020. "Valeur(s) ajoutée(s) de l'agroécologie : Déverrouiller le potentiel de transition en Afrique de l'Ouest").</p> <p>Toutes les activités mises en œuvre par les trois partenaires contribuent à protéger, à restaurer et à exploiter durablement les écosystèmes agricoles et leur biodiversité. Quelques</p>

	<p>exemples d'actions qui ont un impact environnemental important au niveau des producteurs. Les formations sur les techniques de préparation et d'utilisation des bio-pesticides et les sensibilisations sur le reboisement.</p> <p><u>L'Outil d'Intégration Environnementale (OIE)</u> : A partir de septembre 2021, Solidagro va utiliser l'outil 'environnement programme' pour suivre les effets de l'outcome sur son environnement.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun :

- **Définition** : Les programmes communs constituent une modalité introduite avec l'A.R. du 11 septembre 2016. Ils permettent de réunir plusieurs organisations accréditées dans un même programme, et peuvent se concrétiser de manière variable autour d'approches communes sur un secteur, une thématique,... dans des pays CSC ou dans des pays hors-CSC différents, ou encore autour d'une stratégie d'intervention commune en vue d'atteindre un outcome commun. S'il n'y a pas de standard précis défini en la matière, la DGD souhaite toutefois pouvoir valoriser les outcomes qui auront poussé la logique le plus loin, jusqu'à être communs aux organisations qui les introduisent ensemble.
- **Question centrale** : Dans quelle mesure l'outcome est-il commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun ?
- **Valeur A** : L'outcome n'est pas commun aux organisations accréditées qui introduisent le programme commun.
- **Valeur B** : La cohérence interne de l'outcome est correcte, il y a des indications que la collaboration entre les différentes parties peut déboucher à terme sur une dynamique intéressante.
- **Valeur C** : L'outcome commun est le résultat d'une approche programmatique intégrée, avec une cohérence interne forte. Les apports des différentes parties se renforcent mutuellement.

Motivation du positionnement :

L'outcome du programme au Sénégal est cohérent avec les outcomes des autres pays d'intervention du programme commun, bien que Solidagro soit la seule organisation présente au Sénégal.

La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour des quatre thématiques communes suivantes pour l'ensemble des outcomes :

- 9) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysans (lead = Solidagro);
- 10) Décolonisation (lead = Quinoa) ;
- 11) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ;
- 12) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN).

Une session collective à tous les partenaires du programme a eu lieu en amont de son élaboration afin de pouvoir identifier des activités précises de synergies entre les partenaires des 8 pays concernés.

Confidentialité de la motivation :

Non

Outcome commun entre programmes distincts

- **Définition** : Parallèlement aux outcomes communs à l'intérieur d'un programme commun (cfr. critère précédent), il est possible d'avoir des outcomes communs entre programmes distincts. En droite ligne avec l'article 20, §1^{er} de l'arrêté royal du 11 septembre 2016 qui stipule que « (...) la partie d'un programme qui est réalisée en synergie avec d'autres programmes est identique à tous ces programmes, à l'exception du budget y relatif qui est spécifique à chaque programme », les outcomes communs entre programmes distincts constituent l'une des autres formes de synergies opérationnelles les plus approfondies. Concrètement, cela signifie que tout

<p>ou une partie de l'outcome présenté a été identifié et formulé en commun, et est présenté de manière identique entre les différents programmes concernés. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La formulation commune d'un ou plusieurs résultats, voire de l'outcome. La distinction entre organisations se situant alors au niveau des Targets des indicateurs, propres à chacune. ○ La formulation d'une ToC pour l'outcome, partiellement ou entièrement commune. ○ Pour les outcomes intégralement communs, la présentation et la motivation de l'outcome, qui soit identique entre les différents programmes. <ul style="list-style-type: none"> • Question centrale : L'outcome est-elle menée en synergie approfondie avec d'autres acteurs de la coopération non-gouvernementale ? L'outcome ou des résultats de l'outcome sont-ils communs entre plusieurs programmes ? • Valeur A : Ni l'outcome ni ses résultats ne sont communs à un ou plusieurs autres programmes. • Valeur B : Il est démontré qu'au moins un résultat recherché est commun avec un ou plusieurs autres programmes. • Valeur C : L'outcome est mené en synergie totale avec d'autres acteurs de la coopération non gouvernementale. Il est démontré que l'outcome complet est commun avec un ou plusieurs autres programmes. 	
Motivation du positionnement :	-
Confidentialité de la motivation :	Non

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL :	
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : Les complémentarités et synergies avec ENABEL peuvent autant concerner les activités financées directement par la coopération au développement belge, que les activités financées et exécutées pour des mandants tiers, approuvées par le Ministre belge de la Coopération au développement. • Question centrale : L'outcome est-il potentiellement complémentaire avec une intervention d'ENABEL ? Est-ce suffisamment démontré ? L'articulation des deux interventions est-elle bien décrite ? Y a-t-il eu une analyse préalable portant spécifiquement sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et sur les potentielles complémentarités et synergies qui pourraient être développées dans ce cadre ? • Valeur A : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre l'outcome ne fait pas référence à ENABEL et n'inclut pas d'analyse préalable portant sur ses activités dans le contexte ciblé, ou ENABEL n'est pas présente dans le contexte ciblé par l'outcome. • Valeur B : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est potentiellement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Le potentiel est décrit mais les articulations concrètes entre les activités n'ont pas été élaborées et la collaboration avec ENABEL n'est pas organisée. • Valeur C : L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de l'outcome inclut une analyse préalable portant sur les activités d'ENABEL dans le contexte ciblé, et il est démontré que l'outcome est directement complémentaire avec les activités d'ENABEL dans ce cadre. Les articulations sont décrites et une collaboration est prévue. 	
Motivation du positionnement :	<p>L'outcome est en phase avec l'objectif spécifique du projet d'ENABEL « Professionnalisation des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Agropole Centre (ENABEL PROPAC-2) », plus précisément « Favoriser l'adéquation entre les filières productives agricoles porteuses et les demandes des agro-industrielles par l'accompagnement à l'essor d'OP leaders dans les départements de Kaolack, Foundiougne et Niore » (juillet 2021 - janvier 2024).</p> <p>Dans le cadre de ce programme d'ENABEL, un dossier de l'association française Nitidae, l'association sénégalaise « Actions Agro-écologiques et Appui Paysan » et Solidagro a été approuvé. Solidagro et son partenaire local ANPDI seront responsables des activités en lien avec l'amélioration de la productivité agricole par la mise en pratique des principes agro-écologiques et par l'accompagnement et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des organisations paysannes.</p>

	<p>Les perspectives futures, particulièrement d'un programme thématique (régional) sur le changement climatique et des projets Team Europe sur l'inclusion et le Green Deal pour les jeunes, confirment les collaborations potentielles entre la cible 2 du CSC des ACNG et l'action bilatérale de la Belgique. En tout cas, l'outcome est en phase avec l'objectif du programme thématique changement climatique : « Améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et réhabiliter durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans le cadre de la lutte contre la désertification et les impacts négatifs du changement climatique, et ce faisant, renforcer la résilience de la population sahélienne qui vit dans des conditions de vulnérabilité ». L'outcome partage les orientations stratégiques suivantes de ce programme ENABEL : (1) La gestion durable des terres et de l'eau (2) et La promotion de systèmes alimentaires durables.</p>
Confidentialité de la motivation :	Non

C. Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

1. Cibles stratégiques auxquelles l'outcome contribue / Objectif général

Approches ou sous-objectifs concernés	1.1, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.8 3.4 4.5, 4.7, 4.8 5
---------------------------------------	---

2. Description des résultats prévus

Narratif	Description	Baseline	Target An 3 – 31/12/2024	Target An 5 – 31/12/2026		
Outcome :	Le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle des détenteurs de droit dans l'arrondissement de Toubacouta à l'horizon 2026 a été amélioré par l'émergence d'une agroécologie paysanne viable et d'une bonne gouvernance territoriale. Le droit à l'alimentation et à l'eau potable est promu par une participation citoyenne de qualité ayant les femmes et les jeunes au centre de l'action, et inspirant les collectivités territoriales, qui prennent des décisions politiques majeures favorables.					
Indicateur 1 :	Le Score de Diversité Alimentaire sur 11 groupes alimentaires de 7.163 ménages de la zone d'intervention du programme est amélioré	Fiche Score de Diversité Alimentaire des Ménages – SDAM (FAO, UsAid) Etude de base : score moyen des 4 communes = 7,46. Score de Toubacouta = 8,47 grâce au programme précédent '17-'21. Score des 3 autres communes = 7,13.	7,46	8,00	8,50	Confidentialité : Non
Indicateur 2 :	Le profil agro-écologique des OCB actives dans le maraîchage dans la zone d'intervention (score de 1 à 5) est amélioré	Suivi de 28 périmètres maraîchers dans la zone	3	4	4	Confidentialité : Non

		d'intervention : 7 périmètres maraîchers par commune					
Indicateur 3 :	Le profil EHA dans 28 villages d'intervention dans les communes de Keur Saloum Diané, Keur Samba Gueye et Nioro Alassane Tall est amélioré		26,7%	40%	60%	Confidentialité :	Non
Résultat 1 :	Les capacités des détenteurs de droit à faire respecter leurs droits en matière de gouvernance des ressources naturelles sont renforcées avec une attention particulière aux droits des femmes et des enfants.					Confidentialité :	Non
Indicateur 1.1 :	La fonctionnalité des 5 cadres de concertation est améliorée avec une bonne représentativité féminine	Questionnaire sur 1) la fonctionnalité du cadre de concertation, 2) la conduite du processus de concertation, et 3) une évaluation du processus de concertation	39,36%	50%	75%	Confidentialité :	Non
Indicateur 1.2 :	Les pratiques en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sont mieux internalisées par les communes sur le plan politique		Les 4 communes n'ont pas encore durablement internalisé les pratiques en matière d'EHA	Au moins 2 communes intègrent dans leur agenda une campagne dédiée à l'EHA et à l'Environnement	Les 4 communes intègrent dans leur agenda une campagne dédiée à l'EHA et à l'Environnement	Confidentialité :	Non
Indicateur 1.3 :	Les pratiques en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sont mieux internalisées par les communes sur le plan technique	Les 4 principaux éléments du profil EHA au niveau d'un village sont : 1) la gestion de l'eau potable, 2) l'hygiène et l'assainissement, 3) la participation communautaire, 4) le respect du droit de l'enfant en matière d'EHA en milieu scolaire	Les communes et les communautés ne collaborent pas durablement sur le volet EHA	Au moins 2 communes mutualisent leurs efforts avec les communautés dans la gestion des ordures ménagères	Les 4 communes mutualisent leurs efforts avec les communautés dans la gestion de l'EHA dans les écoles primaires avec une attention particulière pour les filles	Confidentialité :	Non
Résultat 2 :	La mise en pratique des principes et techniques agro-écologiques est intégrée dans le cadre institutionnel des communes.					Confidentialité :	Non

Indicateur 2.1 :	Les 4 communes adhèrent au modèle agro-écologique et prennent des décisions politiques favorables		Les 4 Plans de Développement Communal (PDC) ne prennent pas en compte l'agroécologie dans la formulation des politiques publiques locales	Les 4 communes intègrent l'agroécologie dans la formulation des politiques publiques locales	Les 4 communes mettent en œuvre des actions concrètes sur l'agroécologie à partir du budget communal	Confidentialité :	Non
Indicateur 2.2 :	Nombre d'agriculteurs (H/F) qui intègrent au moins un réseau ou une fédération agro-écologique au niveau local ou national		4.800	6.600	9.600	Confidentialité :	Non
Indicateur 2.3 :	Le nombre de commerçants qui intègrent les produits agro-écologiques de façon différenciée		0	15	30	Confidentialité :	Non
Résultat 3 :	Les pratiques agro-écologiques ont augmenté la disponibilité des et l'accès aux groupes alimentaires critiques (viande, œufs, fruits, légumes)					Confidentialité :	Non
Indicateur 3.1 :	Pourcentage des 4.569 élèves du cycle primaire de la commune de Keur Samba Gueye et de Toubacouta qui bénéficient des cantines scolaires		20%	30%	40%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3.2 :	Le taux de mortalité de la volaille due à la maladie de Newcastle baisse dans la zone d'intervention		80%	20%	5%	Confidentialité :	Non
Indicateur 3.3 :	Taux d'augmentation de la production agro-écologique dans 50 périmètres maraîchers des OCB		20%	40%	80%	Confidentialité :	Non

3. Typologie des activités

Confidentialité :	Non
<p>Le renforcement des cadres de concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic, élaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement organisationnel et technique des 5 cadres de concertation, qui sont des cadres multi-acteurs et multi-secteurs qui touchent l'ensemble des communes d'intervention <p>Renforcement des capacités des détenteurs de droits et des porteurs d'obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des élus locaux et des membres des Comités de gestion EHA sur les codes de l'EHA et de l'Environnement - Formation des membres des Comités de gestion foncière et les Elus locaux sur la gouvernance foncière - Mise en place de clubs scolaires et formation/sensibilisation des élèves et des enseignants sur les bonnes pratiques en EHA + appui à la mise en œuvre des plans d'action <p>Services directs en EHA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction et réhabilitation de toilettes séparées filles/garçons - Mise en place de système de gestion des ordures ménagères - Sensibilisation sur les bonnes pratiques en hygiène et assainissement <p>Le plaidoyer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation avec les communautés des campagnes de plaidoyer dédiées à l'environnement et à l'EHA - Formation des élus locaux et les membres des Comités de gestion EHA sur la Réforme de l'Hydraulique Rurale <p>Services directs en agroécologie et renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de périmètres maraîchers : clôtures, puits, bassins, exhaures solaires, etc - Formation/sensibilisation des membres des comités de gestion des périmètres maraîchers - Appui aux activités de la production maraîchère et avicole - Appui au processus de production-transformation-commercialisation-consommation - Appui aux actions de plaidoyer envers les autorités au niveau local, régional et national - Mise en relation des institutions scolaires avec les producteurs locaux dans le cadre des cantines scolaires - Formation de relais pour la vaccination contre la maladie de Newcastle, par la fédération de Toubacouta - Mise en place d'un fonds rotatif pour l'achat de vaccins et autres matériels 	

4. Groupes-cibles et bénéficiaires

Groupe(s)-cible(s) :	Les 8 acteurs de la sphère d'influence de la TdC. Il s'agit de: 64 Organisations Communautaires de Base (OCB) et leurs membres, 64 COGES EHA, les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière, les 4 conseils communaux, les services techniques, les clubs scolaires et cantines scolaires, les commerçants-distributeurs et les consommateurs.
Bénéficiaires :	Les ménages et la population de 64 villages de 4 communes : <ul style="list-style-type: none"> - Toubacouta (22 des 52 villages) avec 2.303 ménages ou 17.547 p. - Keur Samba Gueye (12 des 43 villages) avec 1.319 ménages ou 13.312 p. - Keur Saloum Diané (17 des 48 villages) avec 2.646 ménages ou 16.025 p.

	- Nioro Alassane Tall (13 des 52 villages) avec 895 ménages ou 11.540 p. Au total, ce sont 7.163 ménages bénéficiaires, avec 58.424 personnes dont 29.552 femmes
Confidentialité :	Non

5. Théorie du Changement associée à l'outcome

La Théorie du changement suivante a été élaborée par Solidagro et ses partenaires sénégalais, lors de plusieurs ateliers de travail. Le manuel « Guide pour l'élaboration et l'utilisation de la théorie du changement », issu des formations organisées par Acodev, NGO-federatie et Fiabel, a été utilisé pour guider et faciliter le processus. Les différentes étapes du manuel sont donc reprises dans le narratif.

1. La vision – le changement final

Les changements climatiques ont un impact sur la production agricole, la sécurité alimentaire, et donc sur les populations du secteur rural, notamment les plus vulnérables. Le Sénégal subit les impacts du changement climatique qui limitent son développement car son économie est essentiellement basée sur le secteur primaire (agriculture et élevage) tributaire d'une pluviométrie de plus en plus capricieuse. La promotion des modes de production et de consommation durables est importante, car l'agriculture sénégalaise repose sur l'agriculture familiale qui peine cependant à satisfaire les besoins des agriculteurs eux-mêmes et de la population du pays sans cesse croissante.

Pour faire face aux enjeux environnementaux et satisfaire les besoins des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est nécessaire de renforcer la capacité des producteurs et acteurs du développement et de promouvoir des pratiques et technologies mieux adaptées aux contextes locaux, pour des systèmes agricoles durables, résilients au changement climatique et socialement viables.

Dans la même vision, Solidagro a développé en fin 2019, avec l'année 2030 en perspective, une Théorie du Changement – Horizon 2030 (TdC-Horizon2030) qui envisage les changements finaux suivants :

7. L'agroécologie (AE) prend une place plus grande et plus visible dans le système alimentaire ;
8. Un nombre plus important d'agriculteurs, d'organisations/coopératives, de consommateurs produisent et/ou consomment des produits agro-écologiques ;
9. La sécurité alimentaire augmente dans les communautés rurales où le programme de Solidagro est actif.

Basé sur cet exercice stratégique, l'Assemblée Générale de Solidagro a accepté le 12 décembre 2020 le texte de mission suivant : « *Solidagro contribue à la réalisation du droit mondial à l'alimentation et à l'eau en promouvant le système alimentaire agro-écologique.*

Dans la chaîne, qui va de la production à la consommation, nous convainquons les organisations et les individus de s'associer à l'agriculture écologique et ses produits. En partenariat, nous renforçons les mouvements qui défendent l'agroécologie, et nous plaidons auprès des gouvernements pour la création d'un cadre juridique propice et la mise en œuvre des politiques efficaces qui favorisent l'agroécologie. Nous contribuons à réduire le pouvoir des acteurs du système alimentaire industriel, à plus de souveraineté alimentaire pour des nations et des peuples, et à une justice environnementale. »

L'hypothèse de base de la TdC-Horizon 2030 est qu'une transition du système alimentaire mondial industriel (conventionnel) vers un système agroécologique est nécessaire pour réaliser le droit à l'alimentation pour tous. Des choix politiques au niveau national et international en faveur de

l'agroécologie augmentent la souveraineté alimentaire dans tous les pays du monde et mènent à plus de justice environnementale⁴⁵.

Des instances scientifiques comme IPES-Food confirment cette hypothèse. Les ONG belges actives sur le droit à l'alimentation organisées au sein de la Coalition contre la Faim plaident pour une aide publique au développement du Gouvernement belge qui soutienne l'agroécologie.⁴⁶

C'est ainsi que face à cette situation d'insécurité alimentaire, et conscient que le développement aussi bien de chaque Sénégalais que des communautés dans leur ensemble passe par une sécurité alimentaire durable, Solidagro et ses partenaires ont mis en place le programme 2017-2021 « Lutter ensemble pour le droit de tous au Sénégal. » L'objectif spécifique de ce programme était de renforcer les capacités des détenteurs de droit à faire respecter leur droit à l'alimentation et à l'eau potable dans 7 communes rurales au Sénégal, selon le modèle agroécologique.

Pour le programme 2022-2026, Solidagro et ses partenaires au Sénégal ambitionnent de poursuivre et d'étendre les résultats du programme DGD 2017-2021 dans l'arrondissement de Toubacouta selon une approche-territoire et une approche-droit. Pour ce faire, la vision du programme est la suivante :

« Le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnel des détenteurs de droits, notamment les femmes et les enfants, dans l'arrondissement de Toubacouta à l'horizon 2026 a été amélioré par l'émergence d'une agroécologie paysanne viable et d'une bonne gouvernance territoriale. Le droit à l'alimentation et l'eau potable est promu par une participation citoyenne de qualité ayant les femmes et les jeunes au cœur de l'action, et inspirant les collectivités territoriales qui, disposant de moyens conséquents, prennent des décisions politiques majeures favorables »

2. Identification des acteurs des changements qui leur sont liés

Suite à la définition du changement souhaité pour les cinq prochaines années (2022-2026), une analyse des acteurs impliqués dans l'atteinte de cette vision a été réalisée. Selon une approche territoriale, tous les acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision ont été identifiés lors des ateliers avec les partenaires. Le territoire constitué de l'arrondissement de Toubacouta sera la zone d'intervention. Nous considérons que le processus de transition vers l'agroécologie constitue un moteur de changement au niveau des acteurs du territoire de l'arrondissement de Toubacouta.

La gouvernance et la gouvernance territoriale innovent par la place qu'elles offrent aux acteurs qui confirment leurs positions de moteurs de changements venant de la base. Le dessein de la politique de décentralisation est résolument de favoriser le développement des territoires, en gardant en perspective les caractéristiques sociales, économiques, géographiques et sociétales des territoires. La participation des citoyens à la réussite de cette politique, n'a de pertinence que si elle s'évertue à instaurer un climat de confiance entre les acteurs et assure l'adéquation entre actions des autorités étatiques et les aspirations profondes des territoires pris un à un. Cela passe nécessairement par la réalisation du droit du citoyen à travers une reconnaissance et la prise en compte de ce droit par l'autorité et par la participation de qualité du citoyen afin que ce droit soit respecté.

L'agroécologie à travers ses multiples dimensions économiques, politiques, techniques, sociales, environnementales est au centre des interactions entre acteurs du territoire intervenant sur les « Territoire Economique », « Territoire Politique », « Territoire Socio-culturel » ou « Territoire Géographique ». La gestion de la ressource Eau est également au centre de la gouvernance territoriale surtout dans cette période d'évaluation de la Réforme de l'Hydraulique Rurale mise en place par le Gouvernement du Sénégal depuis 2014.

Tableau 1 : Liste des acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision du programme

⁴⁵ Solidagro, 2020, Note stratégique interne "Recht op voedsel via agro-ecologie"-versie 2.0

⁴⁶ Coalition contre la faim, juin 2020, Policy brief "Pour une aide publique au développement belge qui soutienne la transition agroécologique"

Niveau du Territoire	Acteurs	Type de changement espéré
Territoire Politique (= espace délimité par les frontières administratives au sein desquelles l'organisation de la communauté est régie par l'exercice politique)	Le sous-préfet	<ul style="list-style-type: none"> - L'adhésion au modèle AE est renforcée à travers des actions concrètes et visibles dans les PDC - La gouvernance territoriale est améliorée (y compris l'intercommunalité)
	Les 4 Communes de Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diané, Niore Alassane Tall et Toubacouta	
	Elus locaux	
Territoire Economique (= écosystème entrepreneurial qui signifie l'ensemble interconnecté d'acteurs et de processus qui se combinent de multiples façons au sein d'un environnement entrepreneurial local (Isenberg 2010, Mason et Brown 2014))	Femmes maraîchères qui s'activent dans les périmètres maraîchers, organisées en Groupement de Promotion Féminine (GPF)	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des principes et techniques AE - Accès et contrôle améliorés et sécurisés aux ressources (foncier, eau, semences) - Amélioration des revenus et du niveau de vie; - Amélioration de la sécurité alimentaire au sein de leurs ménages - Amélioration de la gouvernance des OP - Positionnement politique et citoyen conséquent en faveur de l'AE
	Organisations Paysannes - Agriculteurs (Yakhanal, Pastef, Door Waar, And Liggey Niombato, COPIMA)	
	Organisations Communautaires de Base (OCB)	
	Organisations Paysannes - Eleveurs (DIRFEL)	Adoptent et mettent en œuvre des pratiques AE (intégration Elevage-Agriculture)
	Unités de transformation (au moins 13 unités de transformation de céréales, de fruits et légumes)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorent leur capacité de production et d'organisation - Améliorent leur accès au marché de façon durable
	Distributeurs/Commerçants	Intègrent les produits AE dans leur gamme de façon différenciée
	Les consommateurs	S'organisent et participent à la sensibilisation pour une alimentation agro-écologique
	Opérateurs services de l'eau (les fermiers sous contrat avec l'OFOR)	<ul style="list-style-type: none"> - Intègrent le droit à l'eau dans leur démarche et ne se focalisent pas sur les intérêts financiers - S'acquittent de leurs obligations en termes de contrôle de la qualité de l'eau et des ouvrages.
	Services techniques (Ancar, DISEM, ARD, ISRA,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisent sur l'AE - Intègrent les principes et pratiques AE dans leur intervention ; - Appuient la production et la promotion des semences paysannes
Territoire géographique (naturel et/ou aménagé par l'homme, il est délimité par des éléments physiques : forêts, bassins versants, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les cadres de concertation - L'intercommunalité - Les comités villageois de gestion des forêts - Les Eaux et Forêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de l'écosystème - Plan d'Occupation et d'Aménagement des Sols favorable à l'AE (incitatif) - La gouvernance des ressources naturelles est améliorée par une participation citoyenne de qualité (code forestier et code de l'environnement connus) - Les risques de contamination de l'eau souterraine par la pratique agricole sont nuls
Territoire socio-culturel (assimilé à un lieu de vie de plusieurs groupes ou communautés et leurs us et coutumes, leurs aspirations, leur histoire...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les cadres de concertation - Comités de Gestion de l'Eau, Hygiène et Assainissement (COGES EHA) - Les comités de gestion foncière - Clubs scolaires - Plateforme EHA - CODEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Les consommateurs sont conscientisés aux enjeux de l'AE, notamment sur la santé ce qui se traduit par un changement d'attitude et/ou de comportement par rapport à leurs habitudes alimentaires. - La gouvernance sur l'EHA s'est améliorée, ce qui se traduit par une participation citoyenne responsable et par l'observance des bonnes pratiques au sein de la population.

Niveau du Territoire	Acteurs	Type de changement espéré
	<ul style="list-style-type: none"> - GPF - ICP - Associations de consommateurs - Chefs coutumiers - Populations - APE - CGE - Cantines scolaires - Service d'Hygiène - ASUFOR - Opérateurs de service de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - La perception positive pour un changement du statut de la femme s'est améliorée - Intégrer l'AE dans le programme national de nutrition (programme de renforcement de la nutrition PRN) - Constitue un facteur de prévention et de règlement des conflits entre agriculteurs-éleveurs

Ces acteurs ont été analysés avec l'outil **sphère d'influence des acteurs**. Cet outil nous a aidés à identifier les acteurs sur lesquels notre intervention pourra exercer une influence. 8 acteurs principaux sur lesquels Solidagro et ses partenaires prétendent pouvoir avoir une influence pour contribuer à l'atteinte du changement final ont été identifiés. Il s'agit des 8 acteurs de la sphère d'influence qui sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Acteurs de la sphère de contrôle Les acteurs qui ont le « contrôle » de l'intervention, les acteurs qui la mettent en œuvre	Acteurs de la sphère d'influence Avec qui on travaillera directement ? Concrètement, qui peut-on influencer directement par notre intervention ?	Acteurs de la sphère de d'intérêt Chez qui l'intervention espère-t-elle contribuer indirectement à des changements ? Pour qui travaille-t-on in fine ? Qui sont les « bénéficiaires » finaux ?
ANPDI Caritas CNCR ELS Solidagro	14. Les Organisations Communautaires de Base (OCB) 15. Les Comités de Gestion de l'Eau, Hygiène et Assainissement (COGES EHA) 16. Les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière 17. Le conseil communal 18. Les services techniques 19. Les clubs scolaires et cantines scolaires 20. Les commerçants-distributeurs 21. Les consommateurs	Les producteurs et productrices agricoles acteurs de l'agriculture familiale des communes d'intervention du programme de Solidagro au Sénégal

3. Identification des voies de changement

L'analyse des acteurs a été affinée en atelier avec les partenaires et autres parties prenantes par l'identification des changements nécessaires qui doivent s'opérer chez chaque acteur pour contribuer à atteindre le changement ultime souhaité. Cela a permis d'identifier la manière dont nous comptons conduire les changements intermédiaires pour arriver au changement ultime.

Ainsi, la théorie du changement est construite selon la logique suivante :

Si les OCB sont renforcées en outils et matériels, disposent de compétences techniques et organisationnelles accrues sur l'agroécologie et l'approche droits humains, accompagnent leurs membres dans l'application de ces techniques et pratiques agro-écologiques dans tous les villages des communes d'intervention du programme et renforcent leur participation citoyenne avec les communes, les services techniques et les entreprises productrices d'intrants agro-écologiques ;

Si les COGES EHA sont sensibilisés et renforcés en outils et matériels, disposent de compétences techniques et organisationnelles sur les bonnes pratiques en EHA et l'approche droits humains, accompagnent leurs communautés dans l'application de ces bonnes pratiques dans les villages des

communes d'intervention du programme et renforcent leur participation citoyenne à travers les cadres de concertation fonctionnels ;

Si les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière sont sensibilisés sur les enjeux environnementaux et économiques de l'agroécologie et sur l'accès à la terre notamment pour les femmes et les jeunes, renforcent leur participation citoyenne à travers les cadres de concertation fonctionnels ;

Si les conseils communaux et les élus locaux sont renforcés sur les principes, enjeux et défis de l'agroécologie, ainsi que sur l'approche droits humains (entre autres le droit à l'accès aux ressources foncières pour les femmes et jeunes) pour intégrer le modèle agro-écologique comme stratégie de production agricole et de gouvernance environnementale dans les plans communaux de développement (PDC) et pour instaurer et promouvoir un marché de produits agro-écologiques ;

Si les services techniques améliorent leur stratégie d'appui-conseils aux membres des comités villageois de gestion des forêts (grâce aux conventions signées avec les partenaires du programme), des COGES EHA et des comités villageois d'élevage, qui, sensibilisés sur la législation environnementale et forestière, améliorent la qualité de leur participation dans la gestion communautaire de l'environnement ;

Si les élèves (clubs scolaires), les enseignants et Directeur (CODEC), les cantines scolaires et les parents d'élèves (APE), les membres des Comité de Gestion de l'Ecole (CGE) sont conscientisés sur les droits de l'enfant, si cette conscientisation induit un changement d'attitude et de comportement de ces acteurs à travers une participation citoyenne active (empowerment) ;

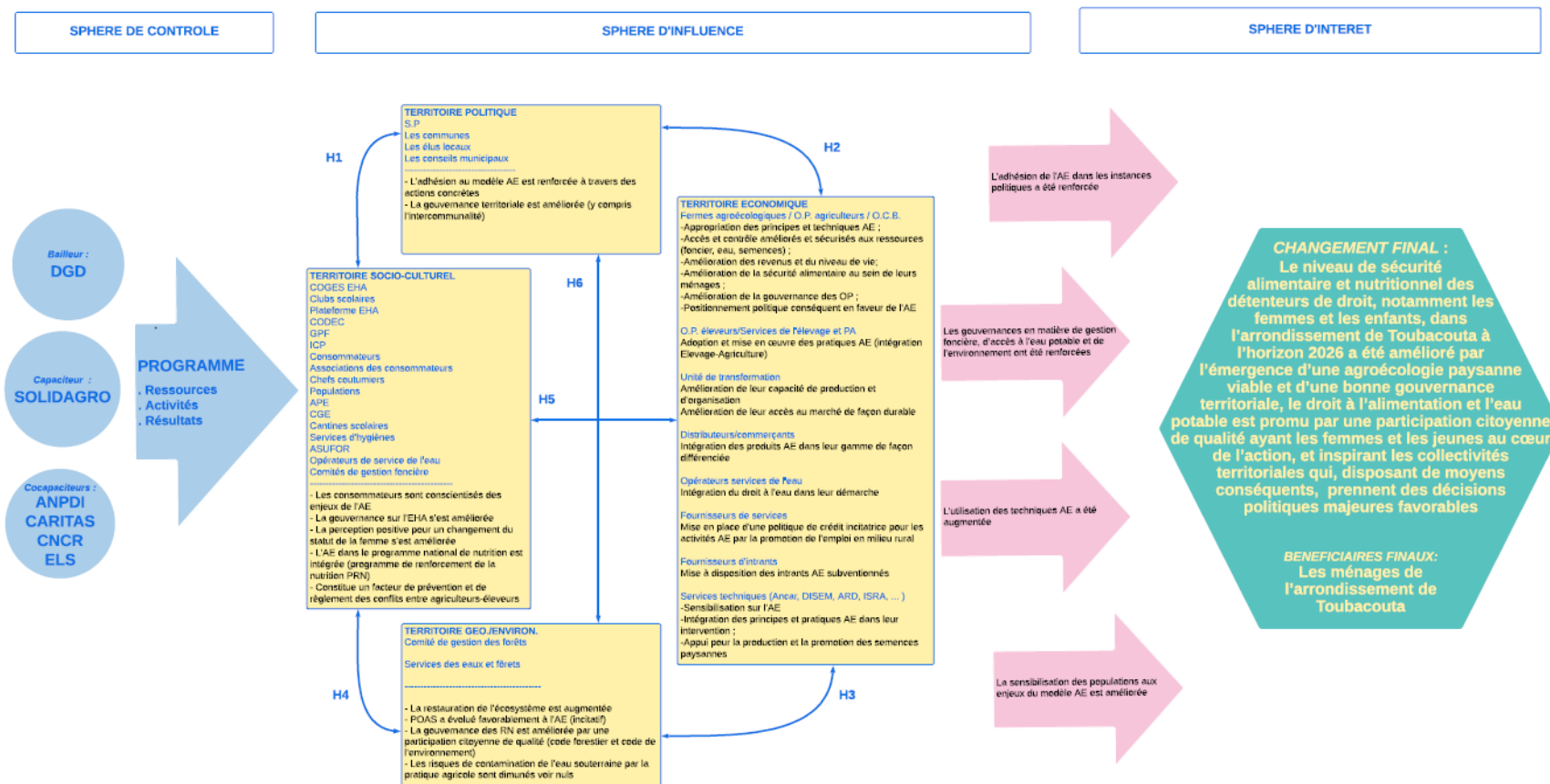
Si les commerçants-distributeurs sont sensibilisés sur la qualité des produits agro-écologiques et leur propension à accéder à un marché plus important donc économiquement profitable, intègrent ces produits dans leur gamme de façon différenciée ;

ET Si les consommateurs sont informés et sensibilisés sur les enjeux de l'agroécologie en termes d'impacts positifs multiples sur le triptyque « agriculture/alimentation/santé », sont conscientisés sur le droit à une alimentation saine et de qualité, changent leurs comportements alimentaires et leurs choix d'achats,

ALORS, dans l'arrondissement de Toubacouta, le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnel des détenteurs de droits, notamment les femmes et les enfants, sera amélioré par l'émergence d'une agroécologie paysanne viable et d'une bonne gouvernance territoriale. Le droit à l'alimentation et l'eau potable sera promu par une participation citoyenne de qualité ayant les femmes et les jeunes au cœur de l'action, et inspirant les collectivités territoriales qui, disposant de moyens conséquents, prennent des décisions politiques majeures favorables

PARCE QUE il existe (i) des ressources humaines suffisantes, de qualité et bien formées pour la mise en œuvre des interventions, (ii) une adhésion effective des OCB et leurs membres, (iii) une mobilisation suffisante des ressources, (iv) ainsi qu'une adhésion effective des services techniques, des communes et leaders locaux.

Théorie du changement



4. Identification de la stratégie d'intervention (la théorie d'action)

Le programme vise à renforcer les capacités des organisations communautaires de base afin qu'elles puissent travailler avec les services techniques et les collectivités pour assurer le droit à l'alimentation, l'accès à l'eau potable et assainissement de ses membres, grâce à l'adoption et l'application effective des pratiques agro-écologiques par leurs membres.

De façon opérationnelle, l'intervention se basera sur des stratégies de :

9. *Sensibilisation et renforcement de capacités,*
10. *Lobbying et plaidoyer auprès des autorités locales,*
11. *Renforcement de la gouvernance et de la prise de décision participative,*
12. *Appui direct et institutionnel.*

En effet, Solidago met à la disposition de ses organisations partenaires des financements pour le programme, renforce leurs capacités en agroécologie et sur le plan organisationnel et les appuie également pour le plaidoyer politique. Les organisations partenaires à leur tour, capitalisent les bonnes pratiques et les diffusent à l'échelle tout en développant le plaidoyer politique concernant l'agroécologie. Ils influencent donc directement les acteurs de la sphère d'influence que sont les Organisations Communautaires de Base (OCB), les Comités de Gestion de l'Eau, Hygiène et Assainissement (COGES EHA), les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière, le conseil communal, les services techniques, les clubs scolaires et cantines scolaires, les commerçants-distributeurs, et les consommateurs, en les appuyant et en renforçant leurs capacités afin d'atteindre le changement attendu.

Une deuxième hypothèse fondamentale pour la réalisation de la vision du programme (en plus de celle de la TdC-Horizon 2030 de Solidagro) est que la stabilisation des systèmes alimentaires locaux est plus efficace et efficiente que les interventions de secours (d'urgence). Il est donc logique d'investir dans le système de production agricole pour le transformer en système durable via les pratiques agro-écologiques. Une approche orientée vers les organisations communautaires de base, les services techniques, etc fait partie de la solution. Une meilleure connaissance des principes et techniques du système de production agro-écologique conduit à plus d'engagement des acteurs en faveur de ce système. De ce fait, rendre les informations, les connaissances et les possibilités plus disponibles et accessibles conduit donc à une plus grande adoption des pratiques et techniques agro-écologiques par les producteurs et productrices membres des OCB.

Les chemins de changement suivant ont été identifiés :

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
8. Les organisations partenaires agissent sur les OCB en renforçant leurs compétences et capacités techniques et organisationnelles, en outils, équipements et matériels. Elles deviennent fortes et plus fonctionnelles, connaissent les techniques et pratiques agro-écologiques, l'approche droits humains ainsi que les stratégies de gestion de bonnes collaborations avec les tiers notamment les services techniques, les communes et leurs membres. Ces changements au niveau des OCB leur permettront d'appuyer leurs membres dans la connaissance et l'application des principes et techniques agro-écologiques créant ainsi une chaîne de diffusion de l'agroécologie dans leurs villages. Cette stratégie permettra à l'agroécologie de	Des OCB plus compétentes, bien organisées et mieux équipées sont un facteur important pour assurer la diffusion des pratiques agro-écologiques auprès de leurs membres, collaborer avec les services techniques et le conseil communal. Des agents des services techniques plus compétents sur l'agroécologie et l'approche droits humains et motivés sont un gage de réussite de la collaboration avec les OCB facilitant ainsi la diffusion des pratiques agro-écologiques à l'échelle communale.

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
<p>prendre une place plus grande et visible dans le système de production communal et permettre aux communautés d'augmenter leur sécurité alimentaire.</p> <p>Lien avec le résultat 1 de l'outcome.</p>	
<p>9. Les partenaires de Solidagro agissent sur les (COGES EHA) par une stratégie de sensibilisation et de renforcement de capacités sur la GIRE et sur le plan organisationnel afin qu'ils puissent appliquer la bonne gouvernance d'EHA.</p> <p>Lien avec les résultats 1, 2 et 3 de l'outcome.</p>	<p>Des COGES EHA bien outillés et renforcés sur leurs rôles et responsabilités sont motivés pour s'impliquer activement dans la mise en œuvre des programmes de développement du village notamment ceux des bonnes pratiques de la GIRE et de l'accès durable aux services d'eau potable d'hygiène et assainissement.</p>
<p>10. Le CNCR, partenaire local du Solidagro, appuie et renforce les comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière afin qu'ils aient suffisamment de connaissances sur les pratiques de l'agroécologie, la législation foncière au Sénégal, et la gestion durable des forêts.</p> <p>Lien avec les résultats 1 et 2 de l'outcome.</p>	<p>Des comités de gestion des forêts et comités de gestion foncière bien outillés et renforcés sur leur rôles et responsabilités sont motivés pour s'impliquer activement dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement du village.</p>
<p>11. Les partenaires de Solidagro agissent sur le conseil communal et les élus locaux en adoptant une stratégie de renforcement de capacité sur l'agroécologie et l'approche droits humains et une stratégie d'appui institutionnel afin qu'ils assument leur rôle de porteurs de devoirs et qu'ils protègent, respectent et réalisent le droit à l'alimentation des communautés.</p> <p>Ces stratégies contribueront à rendre le conseil communal plus fort pour lui permettre d'intégrer l'agroécologie dans les plans de développement communaux (PDC) et mener des actions de plaidoyer visant la prise en compte de l'agroécologie au niveau national.</p> <p>Lien avec les résultats 1 et 2 de l'outcome.</p>	<p>Un conseil communal mieux informé sur les avantages des pratiques agro-écologiques et sur l'approche droits humains est apte à protéger, réaliser et respecter le droit à l'alimentation des communautés de son ressort territorial.</p> <p>Des partenaires plus outillés et maîtrisant les techniques de sensibilisation de dialogue plus approfondies sont importants pour amener le conseil communal à assurer son rôle de porteur de devoirs pour collaborer avec les OCB et réaliser le droit à l'alimentation des communautés.</p>
<p>12. Les organisations partenaires appuient et renforcent les capacités des services techniques sur les pratiques agro-écologiques, sur l'approche droits humains et sur la manière de faire passer au mieux les messages auprès des OCB et de leurs membres.</p> <p>Lien avec les résultats 1 et 2 de l'outcome.</p>	<p>Des services techniques plus compétents et démontrant un engagement professionnel fort et une sensibilité à la promotion et la diffusion de l'agroécologie sont un facteur qui favorisera une fluide collaboration et leur accessibilité aux OCB et à leurs membres.</p>
<p>13. Les organisations partenaires appuient et renforcent les capacités des élèves (clubs scolaires), les enseignants et directeurs (CODEC), les cantines scolaires et les parents d'élèves (APE) sur les droits de l'enfant, les sensibilisent sur l'importance d'une alimentation régulière, saine et de qualité, et les appuient dans la mise en relation avec les producteurs agro-écologiques locaux.</p> <p>Lien avec le résultat 3 de l'outcome.</p>	<p>Une décision politique de la commune qui encourage le renforcement des cantines scolaires va impacter positivement la production agricole (territoire économique), l'augmentation des revenus des producteurs et contribue au renforcement des chaînes de valeur.</p> <p>Des responsables du milieu scolaire conscients et défenseurs des droits de l'enfant ont un rôle central dans la mise à disposition d'une alimentation saine aux élèves dans leurs cantines scolaires, grâce à des bonnes collaborations avec les producteurs agro-écologiques locaux.</p>
<p>14. Les organisations partenaires de Solidagro mettent en relation les OCB maraîchères et leurs membres avec les</p>	<p>Des commerçants-distributeurs sensibilisés sur la valeur ajoutée des produits agro-écologiques,</p>

Chemins de changement	Hypothèses sous-jacentes
<p>commerçants-distributeurs actifs dans la zone d'intervention, afin de développer des circuits courts entre les producteurs agro-écologiques et les consommateurs.</p> <p><i>Lien avec le résultat 3 de l'outcome.</i></p>	<p>peuvent diversifier la gamme de produits agricoles sur les marchés et sensibiliser les consommateurs.</p>
<p>15. Les organisations partenaires informent et sensibilisent les consommateurs sur les enjeux de l'agroécologie en termes d'impacts positifs multiples comme sur la santé des populations, la protection et la restauration de l'environnement, la vitalité du monde rurale, etc.</p> <p><i>Lien avec le résultat 3 de l'outcome.</i></p>	<p>Des consommateurs sensibilisés et formés sont un gage de développement du marché des produits agro-écologiques au bénéfice des producteurs agro-écologiques membres des OCB/coopératives appuyées par le programme.</p>

Les risques

Les risques externes importants qui peuvent entraver de manière significative la réalisation du programme sont :

- ❖ Instabilité politique liée aux élections locales de mars 2022 et aux élections présidentielles de 2024, qui influencent le fonctionnement des OCB, des services techniques ;
- ❖ Les pouvoirs ne s'impliquent pas dans la bonne marche du programme et constituent même un facteur de blocage ;
- ❖ Les effets néfastes du changement climatique : caprice pluviométrique, inondations, sécheresse, augmentation des températures, dégradation de l'écosystème ;
- ❖ La survenue d'une nouvelle vague de contaminations à Corona Virus (Covid19) réduisant la mobilité des populations, ralentissement économique, réduction de la vitesse de mise en œuvre des activités du programme.

5. Liens avec (les principes des) ODD

L'outcome va contribuer à l'ODD2, notamment « *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». La principale cible associée à l'ODD2 à laquelle l'outcome contribuera est la cible 2.4 « *d'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols* ». En plus de contribuer directement à cet ODD2, l'outcome contribuera aux ODD5 (égalité entre les sexes), ODD6 (eau propre et assainissement) et ODD13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique). Dans notre intervention, des actions de plaidoyer sont prévues pour faciliter l'accès à la terre aux femmes pour la production agro-écologique. Ceci montre un lien avec ODD 5 qui prône l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Principe de Leave No-One Behind

La TdC a été élaborée de manière participative avec les parties prenantes. Le changement attendu porte sur les OCB et leurs membres, hommes, femmes et jeunes. Ce changement est orienté vers la transformation du système de production agricole conventionnel vers un système agro-écologique. Les analyses des acteurs ont permis d'identifier le maximum des acteurs et les groupes cibles vulnérables qui pourraient être impactés par l'action du programme ou qui l'influence.

Principe d'interlinkages

L'outcome s'inscrit dans les cibles 1 et 3 cibles du CSC Sénégal (liés à l'ODD5), cible 2 (lié à l'ODD2), cible 4 (lié à l'ODD6) et cible 5 (lié à l'ODD17).

6. L'utilisation de la TdC dans l'exécution et le suivi du programme

La TdC a été élaborée de manière participative avec les partenaires locaux qui seront les acteurs de sa mise en œuvre. Les marqueurs de progrès ont été élaborés pour contribuer au suivi-évaluation du programme en plus des indicateurs des résultats de l'outcome. L'appropriation de la TdC et la maîtrise de la méthodologie, permettra un suivi régulier de cette TdC (notamment lors du rapportage annuel) et une révision éventuelle à mi-parcours du programme.

Les formations et coaching MEAL, donnés par les fédérations des ONG, nous ont inspirés pour élaborer un instrument de suivi des changements présents dans notre sphère d'intérêt. Ces "indicateurs d'impact" nous permettront de cibler ce qui peut l'être et ce qui nous intéresse de suivre dans ces changements à long terme. Le suivi que nous en ferons nous permettra de vérifier régulièrement la pertinence de nos activités et de réajuster si nécessaire notre stratégie. Ils nous permettront également de rendre plus visible notre action auprès de nos groupes-cibles, mais aussi de poser les jalons de nos évaluations. Et, finalement, nous suivrons également les hypothèses de notre TdC pour pouvoir apprécier les évolutions du contexte et voir si nous observons effectivement ces hypothèses. Tout comme le suivi des changements de la sphère d'intérêt, le suivi des hypothèses nous permettra de voir si notre TdC est bien correcte et si nous devons l'adapter le cas échéant.

6. Analyse des risques associée à l'outcome

Voir annexe.

7. Description des tâches entre ACNG associés

/

D. Budget de l'outcome

1. T4 – Coûts opérationnels

Voir Annexe : Budget 2022-2026

2. Explication du budget

Les coûts du bureau pays de Solidagro sont partagés entre les coûts opérationnels de l'outcome (80%) et les coûts de gestion (20%). L'équipe du bureau pays de Solidagro est composé d'un représentant pays et d'un responsable administratif et financier. Il y a l'appui d'un personnel opérationnel en Belgique (renforcement de capacités) : un gestionnaire de programme à 0,2 ETP et un collaborateur audit à 0,04 ETP.

Dans les trois nouvelles communes d'intervention Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diané et Nioro Alassane Tall, il est ressorti que le volet « Animation/sensibilisation » sera un point important de la stratégie d'intervention. Le changement comportemental au niveau des bénéficiaires sera un objectif majeur pour les partenaires aussi bien dans les communautés villageoises que dans les écoles. C'est également la même situation quant à l'appropriation des principes et techniques agro-écologiques au sein des Organisations Paysannes dont les membres sont depuis bien longtemps intégrés dans le système conventionnel. En ce qui concerne l'accompagnement des cadres de concertation ou des GIE de femmes ou leurs fédérations, l'aspect « soft » sera également le point le plus important. Ce sont ces facteurs qui expliquent que l'outcome mettra l'accent sur l'accompagnement de proximité, avec des animateurs présents sur le terrain de façon régulière et qui vont s'appuyer sur des relais-villageois. C'est pourquoi, pas moins de 14 personnes travailleront directement sur l'outcome chez les partenaires en temps-plein. C'est ce qui explique le taux de 46% du budget alloué au poste « Personnel ». La rubrique « Fonctionnement » avec 41% vient en deuxième position. Enfin la rubrique « Investissements » avec 13% du budget est relativement faible. A l'entame du programme, les partenaires solliciteront la participation financière des quatre communes d'intervention. A cet effet, ils signeront des conventions avec ces institutions.

E. Présentation de l'outcome et motivation

1. Description de la Pertinence

Positionnement de l'outcome par rapport aux politiques, ainsi qu'aux besoins et priorités des bénéficiaires

L'outcome est aligné sur le Plan Sénégal Emergent 2035 (PSE 2035), le référentiel de la politique économique et sociale du Gouvernement du Sénégal à travers ses trois Axes fondamentaux :

- L'Axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et croissance », qui vise l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. La sécurité alimentaire visée par l'outcome s'aligne à cet Axe 1.
- L'Axe 2 : « Capital Humain, Protection sociale et Développement durable », qui vise l'amélioration de l'offre et la demande de services sociaux et la couverture sociale. Le volet Eau-Hygiène-Assainissement et la promotion de l'agroécologie cadrent avec cet Axe 2.
- L'Axe 3 : « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », qui répond aux exigences de bonne gouvernance et de développement local est en phase avec l'objectif de l'outcome concernant l'amélioration de la gouvernance dans les Collectivités Territoriales.

Lien entre la Pertinence de l'outcome et la Théorie du Changement

La Théorie du Changement et l'outcome sont en phase avec la stratégie nationale de développement économique et social du Sénégal. La mitigation et l'adaptation aux changements climatiques sont des problématiques mondiales d'une haute urgence.

Intégration de l'aspect genre

Le point de départ de l'outcome est le droit à l'alimentation et à l'eau pour tous (hommes et femmes). L'outcome aborde cette problématique à travers une approche intégrée et transversale de la

dimension genre dans toutes ses activités (gender mainstreaming), ainsi qu'à travers des actions spécifiques qui ciblent les femmes directement (p.e. l'appui à des activités agricoles qui sont culturellement aux mains des femmes comme le maraîchage et l'aviculture, l'accès à l'eau potable qui réduit la corvée des femmes et des filles, la transformation des produits agricoles, etc). L'amélioration du niveau d'instruction des femmes, ainsi que l'amélioration de leur accès aux facteurs de production (y compris la terre) jouent un rôle important. Tous ces aspects sont alignés à la note stratégique genre de la DGD.

Protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale

L'agroécologie permettra au monde d'évoluer vers un développement « bas carbone » pour le secteur de l'agriculture et ses sous-secteurs, ce qui est indispensable pour garder le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C. La restauration et la protection des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, ...) font partie de l'impact recherché de l'outcome, à travers l'application des principes de l'agroécologie (voir Résultat 2 du cadre logique).

Continuité, avec de nouveaux accents

L'outcome s'inscrit dans la continuité du programme 2017-21. Lors du programme précédent, les partenaires sénégalais ont été formés sur l'Approche Basée sur les Droits. Cette approche devra permettre aux anciens et nouveaux partenaires d'évoluer d'un appui direct à des organisations communautaires de base, vers une sensibilisation et une promotion de l'agroécologie à une échelle plus large pour atteindre toute la population paysanne de la zone d'intervention. Les réalisations du programme précédent servent d'exemple dans le cadre de cette sensibilisation élargie.

Pertinence de l'outcome par rapport aux cibles du CSC/Sénégal

Cible stratégique 1 du CSC (approches 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8) par la focalisation sur la commune rurale comme entité centrale des interventions. L'outcome s'aligne sur les plans de développement communaux (PDC) et encourage la tenue de cadres de concertation entre les différents acteurs locaux afin de promouvoir l'évolution vers un modèle de « commune agro-écologique ».

Cible stratégique 2 du CSC (approches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8) par l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs.trices, par l'accès équitable et durable aux ressources productives et naturelles (terre, eau, etc) avec une attention spécifique à l'accès et au contrôle des ressources par les femmes. L'outcome promeut le modèle agro-écologique et appuie entre autres la commercialisation à travers le développement des circuits courts (entre les organisations paysannes locales et les cantines scolaires). L'outcome renforce particulièrement les femmes, tant individuellement qu'organisées, pour valoriser leur rôle central dans le système alimentaire local, une nécessité qui est décrite dans le chapitre « Le genre » (CSC Sénégal, p. 17).

Cible stratégique 3 du CSC (approche 4) à travers sa contribution à la transition agro-écologique en employant des circuits courts de production et de commercialisation, par des sensibilisations et le renforcement technique des OCB sur les principes de l'agroécologie (entre autres l'utilisation rationnelle d'eau d'irrigation), par l'éducation à l'environnement, par le plaidoyer au niveau local, régional et national, par des actions favorisant la protection et la préservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux effets du changement climatique, tout en intégrant la dimension genre.

Cible stratégique 4 du CSC (approches 5, 7, 8) à travers la promotion et l'application des principes agro-écologiques. L'approche agro-écologique fait la liaison entre l'environnement, l'agriculture durable, l'assainissement de l'espace de vie, la nutrition et la santé.

Cible stratégique 5 du CSC par le partage d'expériences, par la recherche continue de synergies, par l'organisation des formations sur des sujets d'intérêt communs et des rencontres thématiques.

2. Description de la Cohérence

L'outcome est cohérent avec la théorie du changement stratégique (TdC-Horizon 2030) de Solidagro, qui a été développé fin 2019. Voir la Théorie du Changement.

Particularité de l'outcome

La particularité de l'outcome est la combinaison des actions sur le droit à l'alimentation et sur le droit à l'eau potable dans une même commune, à travers une approche territoriale. La protection de l'environnement et de ses ressources naturelles, la gestion de l'eau pour la consommation humaine et pour l'agriculture, sont des exemples qui montrent le lien étroit entre les deux thématiques. Avec un financement combiné de Solidagro et parfois d'autres bailleurs des partenaires sénégalais, ces derniers interviennent selon une même approche pour les deux thématiques.

Complémentarités avec d'autres programmes

L'expérience sur l'agroécologie acquise par la collaboration avec Solidagro, sera appliquée par les partenaires sénégalais dans d'autres programmes financés par d'autres bailleurs. Il s'agit du projet approuvé par ENABEL dans le cadre du programme PROPAC-2 : « Professionnalisation des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Agropole Centre » dans lequel Solidagro et son partenaire local ANPDI vont accompagner les organisations paysannes sur les aspects techniques agro-écologiques afin d'améliorer leur production agricole. Il y a également un projet dans le cadre du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (PAFAO) de la Fondation de France, sur la commercialisation et la consommation locale des produits agricoles. ANPDI et Solidagro vont mettre en place un système de rémunération des organisations paysannes par le biais des cantines scolaires. Il s'agira de garantir aux organisations paysannes un marché régulier pour les produits locaux, et de les accompagner à trouver d'autres marchés institutionnels. Le CNCR valorise l'expérience acquise par l'outcome dans son plaidoyer national de gouvernance foncière, pour un accès durable à la terre pour la population paysanne.

L'outcome intervient à travers les structures administratives locales (les communes rurales) pour stimuler la cohérence avec les domaines de l'action publique. Les partenaires de Solidagro signeront des conventions avec les communes d'intervention afin d'officialiser l'engagement mutuel. Dans le cadre du CSC Sénégal, plusieurs acteurs appuient la transition agro-écologique. Les complémentarités et synergies sont discutées lors des échanges réguliers entre ces acteurs.

Lien entre la cohérence de l'outcome et la Théorie du Changement

Au cours du processus de développement de la TdC, 32 acteurs pouvant contribuer à l'atteinte de la vision, ont été identifiés par Solidagro et ses partenaires suivant les évolutions de ces acteurs sur ce plan, bien que pour le moment l'outcome se focalise sur une collaboration avec 8 acteurs clés. Le suivi de la TdC au cours de l'exécution, permettra de voir s'il faut intégrer plus d'acteurs ou d'autres acteurs dans la sphère d'influence de l'outcome.

Cohérence de l'outcome avec les autres outcomes du programme commun

En cours de programme, plusieurs semaines de réflexion seront organisées avec des participants des 8 pays du programme commun afin de partager les expériences et d'uniformiser certaines méthodologies. Aussi les évaluations seront organisées sur la base de termes de référence communs, que chaque pays pourra ajuster encore selon son contexte.

3. Description de l'Efficacité

L'outcome, ses résultats et objectifs s'inscrivent dans la continuité du programme précédent

L'évaluation à mi-parcours a recommandé de concentrer les moyens dans une zone autour de la commune de Toubacouta et d'éviter de disperser les moyens dans différentes zones éloignées les unes des autres (comme en 2017-21). C'est la raison du choix géographique de l'outcome, qui se situera dans l'arrondissement de Toubacouta. Méthodologiquement, nous allons concilier l'approche systémique (plusieurs thématiques) à l'efficacité géographique (le territoire) afin d'éviter une dilution géographique et de concentrer les actions sur une zone pour un impact maximal. Les partenaires focaliseront leurs efforts sur une commune (ou deux au maximum) mis à part le CNCR qui sera actif au niveau des quatre communes. Avec les trois partenaires actifs dans le même arrondissement, le partage de l'expérience sera plus fructueux.

L'ambition de l'outcome est d'amorcer une transition agro-écologique au niveau communal (quatre communes de l'arrondissement de Toubacouta). Il faut toucher un nombre de ménages plus important en comparaison avec la période 2017-21. L'expérience par rapport au progrès des indicateurs entre 2017 et 2020 dans la commune de Toubacouta permet d'envisager des résultats réalisables en 2022-26 :

- Le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM) dans la commune de Toubacouta est passé entre 2016 et 2021 de 7,54 à 8,47.
- Les actions dans le cadre du volet EHA dans la commune de Toubacouta ont augmenté son profil EHA à 64%, alors que le profil EHA dans les trois nouvelles communes présente une moyenne de 26,7%. Les stratégies mises en œuvre à Toubacouta seront reproduites dans ces nouvelles communes.
- La lutte contre la maladie de Newcastle a diminué le taux de mortalité de la volaille de 80% à moins de 5%. La stratégie participative et endogène, avec la prise en charge de cette activité

annuelle par une plateforme de vaccinateurs (avec 65 membres à Toubacouta), sera répandue dans l'arrondissement.

Résultat 1 : Les capacités des détenteurs de droit à faire respecter leur droit en matière de gouvernance des ressources naturelles sont renforcées avec une attention particulière aux droits des femmes et des enfants.

Ce résultat envisagé est justifié par la bonne expérience en matière de gouvernance du programme 2017-21, comme notée dans le rapport de l'évaluation à mi-parcours (page 10-11) : « *En matière de gouvernance, le programme a mis en place des mécanismes de concertation (comité technique, comité de pilotage) inclusif et participatif qui implique toutes les parties prenantes du projet qu'ils soient agent de mise en œuvre, bénéficiaires (Ecole, GIE des femmes, COGES EHA, Fédération) ou acteurs communautaires (chefs de village, autorités religieuses, mandataires communaux, parents d'élèves, sous-préfecture, professeurs d'université). Cette approche a permis de constituer un noyau hétéroclite d'alliés qui soutiennent la mise en œuvre, l'évolution et l'adaptation du programme. ... Il a également permis la participation active des services techniques de l'état (le Service d'Hygiène, le Service Départemental de l'Elevage et de la Production Animale - SDEPA, la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau – DGRPE, l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rurale - ANCAR, ...) et servi d'espace de réflexion sur les défis liés aux changements climatiques. »*

Les résultats du programme 2017-21 dans la commune de Toubacouta serviront d'exemple pour amener les communes à intégrer le défi de l'EHA dans leurs plans techniques et politiques (Indicateurs 1.2 et 1.3). Dans la commune de Toubacouta, la manifestation annuelle « Les 72 heures de Toubacouta sur l'eau-hygiène-assainissement » est devenue une initiative renommée, issue d'une collaboration entre le conseil communal et la plateforme EHA de Toubacouta. Cette plateforme même est orientée vers le renforcement des capacités de ses membres sur le code de l'EHA et le renforcement des capacités des populations à faire respecter leurs droits.

Résultat 2 : La mise en pratique des principes et techniques agro-écologiques est intégrée dans le cadre institutionnel des communes.

La transition agro-écologique réussite (en 2017-21) de la production maraîchère dans les périmètres communautaires de la fédération des femmes de Toubacouta, servira d'exemple pour une extension au niveau du territoire. L'implication d'autres acteurs sera nécessaire afin de réaliser des circuits courts de commercialisation, comme principe clé de l'agroécologie.

Résultat 3 : Les pratiques agro-écologiques ont augmenté la disponibilité des et l'accès aux groupes alimentaires critiques (poulet, œufs, fruits, légumes).

L'expérience des programmes de Solidagro en Afrique de l'Ouest montre que l'augmentation du score de diversité alimentaire (SDAM) se réalise principalement grâce à une hausse de la consommation des 5 groupes alimentaires suivants : les œufs, la viande, les légumes légumineuses, les légumes (autres que les légumineuses) et les fruits. Nous les considérons comme des groupes alimentaires critiques. Les ménages pauvres ne disposent que de la volaille pour augmenter leur consommation de viande, ce qui explique le suivi de l'indicateur qui suit le taux de mortalité de la volaille due à la maladie de Newcastle (Indicateur 3.2). Cette maladie fait des ravages énormes chaque année.

Grâce à un appui à des jardins communautaires pour la production des fruits et des légumes, la SDAM augmentera. Pour mesurer les effets des actions, la production agro-écologique dans 50 périmètres maraîchers sera suivie (Indicateur 3.3). Les pratiques agro-écologiques même, comme l'association des cultures (p.e. haricot – une légume légumineuse - associé à la tomate), ont un effet positif sur une plus grande diversité alimentaire disponible.

Le SDAM mesure la consommation au niveau du ménage. La consommation ailleurs n'est pas prise en compte. Des actions au niveau des cantines scolaires ne sont pas mesurées par le SDAM, raison pour

laquelle un indicateur spécifique a été défini (Indicateur 3.1). C'est par une production locale, de préférence une production agro-écologique, que les cantines scolaires seront approvisionnées. Le circuit court sera promu.

Tenir compte des groupes marginalisés

Solidagro sélectionne des zones rurales à grande insécurité alimentaire et donc des communes démunies pour ses programmes. L'outcome met le focus sur l'empowerment des femmes rurales en impliquant les femmes dans toutes les actions, ce qui améliore le bien-être des enfants et leur droit à l'alimentation. Les interventions sur l'EHA sont favorables à toute la population. Elles sont attentives à l'inclusion des personnes handicapées et des personnes âgées.

Opérationnalisation des approches communes CSC

Cible stratégique commune	Contribution de l'outcome au CSC
<p>Cible 1 : Promouvoir des territoires résilients, la bonne gouvernance locale, le respect des droits humains et incluant les citoyens dans la gestion de politiques locales durables.</p>	<p>L'approche basée sur les droits (6) permet de créer une dynamique de collaboration entre les détenteurs de droits et les porteurs d'obligations. Des activités de formation et de plaidoyer seront organisées au bénéfice des acteurs étatiques, politiques, coutumiers et religieux sur des thématiques touchant la vie des communautés rurales (5). Les sensibilisations à la participation à la vie publique, aux cadres de concertation locaux et à la citoyenneté, la diffusion des informations sur les politiques sectorielles et sur les PDC, la promotion du leadership féminin sont autant d'actions planifiées pour permettre d'une part l'implication et renforcer d'autre part la participation des membres des OCB (y compris les femmes) au développement local de leur communauté (1, 3, 4).</p>
<p>Cible 2 : Promouvoir une approche alimentaire durable dans nos territoires d'intervention par la TAE (Transition Agro-écologique) et le développement de marchés inclusifs des produits issus de ces territoires</p>	<p>La capacité des détenteurs de droit à faire respecter leur droit à l'alimentation prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une agriculture basée sur les principes de l'agroécologie est promue (approches 1, 2). Les méthodes de fertilisation des sols par la matière organique sont promues (approche 6). - La lutte contre les insectes nuisibles se fait de façon biologique et l'utilisation de pesticides chimiques est découragée (approche 1). - Les semences paysannes permettent une autonomie des paysans et paysannes. - Les femmes, organisées en OCB, constituent les principales bénéficiaires et actrices dans toutes les stratégies développées (approches 2, 3, 4). - La diversité alimentaire au niveau des ménages est augmentée. - La sécurité foncière est assurée comme base de la durabilité de la production agricole (approches 3, 8). - L'accompagnement des organisations paysannes à démarcher des marchés institutionnels (pe cantines scolaires), et à commercialiser des produits locaux à travers des circuits courts d'approvisionnement (approche 5).

	<ul style="list-style-type: none"> - La promotion d'un meilleur fonctionnement des conventions locales sur l'environnement dans la zone du programme (approche 6).
<p>Cible 3 : Assurer un enseignement inclusif de qualité et stimuler les dynamiques sociales, économiques et entrepreneuriales afin d'augmenter les opportunités d'emploi et favoriser le développement inclusif et durable de la société.</p>	<p>Solidagro suit la vision « environnement », c'est-à-dire la contribution à la transition écologique en employant des circuits courts de production et de commercialisation au milieu rural (approche 4). Elle suit également la vision « genre » par ses actions spécifiques en faveur des femmes (allègement des tâches journalières des femmes) et son approche intégrée et transversale de la dimension genre dans toutes ses activités (gendermainstreaming).</p>
<p>Cible 4 : Anticiper et prévenir les risques de santé : À travers une approche multidisciplinaire, les populations sont en mesure d'anticiper et de prévenir les risques de santé, en lien avec un système de santé réactif, accessible et performant, dans un environnement assaini.</p>	<p>Dans le cadre de cette cible stratégique, les actions suivantes sont planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à l'eau potable est facilité par des actions qui se focalisent sur la potabilité de l'eau (réhabilitation de puits) et la sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène, aussi important dans la lutte contre le coronavirus (approche 5). - Des systèmes de gestion des ordures ménagères sont mis en place par des comités de gestion et sont opérationnels (approche 7). - Des sessions de sensibilisation sur les principes de l'agroécologie, et le lien entre l'environnement, agriculture durable, nutrition et santé (approche 8).
<p>Cible 5 : Opérationnaliser le CSC comme cadre d'harmonisation, de mutualisation, de construction de synergies et d'apprentissage mutuel.</p>	<p>Solidagro et ses partenaires s'engagent à capitaliser et partager leurs expériences durant l'exécution du programme. Ils sont de plus ouverts à apprendre des autres ACNG, et à développer des synergies opérationnelles, organisationnelles ou logistiques.</p>

4. Description de l'Effizienz

Par un suivi budgétaire rapproché

Dans la période de préparation de l'outcome, beaucoup d'efforts ont été fournis avec les partenaires pour la formulation de la théorie du changement, son système de suivi-évaluation, l'identification des interventions nécessaires et l'enquête des indicateurs à tous les niveaux. L'effizienz du programme profitera de ce système participatif bien élaboré.

Les budgets des actions sont partagés entre partenaires et seront, sur base des informations des budgets réalisés en cours de l'exécution, révisés au début de chaque année. Pour des actions et/ou des investissements similaires par plusieurs partenaires, les budgets seront rassemblés afin de faire des achats groupés. Lors des réunions de coordination des trois partenaires et Solidagro, nous échangerons sur la manière la plus effizienz d'exécuter chaque activité. Cette concertation en amont de l'exécution permet également aux équipes techniques des partenaires de gagner du temps.

Au niveau des partenaires sénégalais

La stratégie de renforcement de capacités des partenaires locaux consiste à former leur personnel sur certains thèmes. Ce personnel multiplie ensuite ce qu'ils ont appris dans leurs actions envers les groupes-cibles et les bénéficiaires. Cette stratégie limite les coûts de consultance, car beaucoup de formations sont assurées par les partenaires eux-mêmes.

Les partenaires engageront 17 personnes techniques (chargés de programme, animateurs, techniciens) à temps plein pour l'outcome. Le coût du personnel administratif est partagé entre l'outcome et les autres programmes des partenaires.

Les déplacements dans les zones d'intervention par le personnel technique sont réalisés en moto. Le choix pour des motos (et pas pour des véhicules) est beaucoup plus économique et permet au staff d'être plus fréquemment sur le terrain.

Au niveau des synergies organisationnelles et logistiques

Dans la zone, des synergies ont été développées au cours du programme 2017-21, qui seront poursuivies dans la nouvelle période. Le rapport de l'évaluation à mi-parcours (page 10-11) a noté là-dessus :

« Le programme a également développé des projets avec les services techniques de l'état (SDEPA, Le service d'hygiène, Centre d'Interprétation de Toubacouta (CIT)), la DGPRE et des collaborations avec les communes afin de bénéficier à titre gratuit de prestations publiques (formation, sensibilisation, ...), de terrains et de frais de bornage. »

Au niveau du bureau régional de Solidagro

Le bureau pays de Solidagro à Dakar, responsable pour le suivi des programmes de Solidagro au Sénégal, est composé d'une équipe locale : un représentant pays et un responsable administratif et financier. A côté des tâches administratives (20% du budget du bureau), le bureau est chargé des tâches opérationnelles suivantes :

- Suivi de l'évolution des capacités des partenaires : diagnostic, plan de renforcement, formations, ... Une attention particulière sera donnée aux capacités administratives et financières des partenaires, leur politique genre et l'agroécologie ;
- L'organisation des réunions de coordination du programme et le suivi des décisions ;
- Le partage de la connaissance technique et méthodologique déjà capitalisée par Solidagro (méthode de diagnostic des organisations de base, méthode genre, ...), ainsi que le partage d'expertise entre partenaires ;
- Capitalisation conjointe avec les partenaires en cours du programme ;
- Soutien aux actions des partenaires par la mise en relation avec d'autres acteurs : e.a. pour le plaidoyer (foncier, semences paysannes), l'agroécologie, le genre, ... ;

Participation et contribution au processus CSC, avec la réalisation effective des synergies sur le terrain et économies de coûts.

5. Description de l'Impact attendu

Le changement final de la TdC est envisagé comme impact de l'outcome. De façon plus spécifique et réaliste l'impact attendu est :

- L'amélioration de la gouvernance locale. Le respect des droits humains devra être perçu par les communautés et les institutions communales comme la pierre angulaire de leurs relations.
- Au niveau environnemental, l'outcome constituera de façon durable un point de convergence de la participation citoyenne dans la mesure où les actions de l'outcome ont révélé qu'elles ont toutes un effet positif direct ou indirect sur l'environnement. La fonctionnalité des cadres de concertation pourra ainsi être pérennisée.
- L'introduction des techniques de production agro-écologiques préservera et restaurera les ressources naturelles nécessaires à la production durable de denrées alimentaires. La diversification de la production et son orientation vers la consommation locale, rendront les populations moins vulnérables aux aléas climatiques.
- Un nombre plus important d'agriculteurs, d'organisations/coopératives, de consommateurs qui produisent et/ou consomment des produits agro-écologiques.
- Le rôle communautaire des femmes sera valorisé et renforcé par le biais de groupes-ressources et de femmes référentes sur les questions du droit des femmes.
- Le renforcement de la santé du couple mère-enfant.

L'amélioration de l'hygiène et l'assainissement dans les écoles. Une fois que les bonnes pratiques d'hygiène sont intériorisées en bas âge, les enfants grandiront avec de bonnes habitudes et essaieront de les répliquer dans leur quartier et dans leurs maisons.

6. Description de la Durabilité

Durabilité technique et renforcement de capacités

- Les partenaires sont spécialisés dans les domaines de l'outcome (agroécologie, EHA, approche territoriale) et l'ont démontré lors de leurs interventions précédentes ;
- Le renforcement de capacités sur les principes d'agroécologie et l'approche basée sur les droits, aura lieu lors des réunions de coordination trimestrielles;
- L'identification et la formation des agents endogènes (relais villageois) servant d'interface entre les groupes cibles et les partenaires ;
- L'identification, la formation et l'équipement d'un noyau de personnes capables d'assurer la maintenance et l'entretien des infrastructures d'eau potable et d'irrigation ;
- Les conventions relatives à la collaboration technique entre les partenaires et les services techniques de l'Etat prévoient l'aspect du suivi après la fin du programme ;
- L'organisation d'un plaidoyer pour la prise en compte des activités du programme dans les PDC.

Durabilité financière

- Une contribution financière aux investissements est sollicitée au niveau des communes. Elles contribuent également par la prise en charge des activités de suivi par leurs services techniques.
- Au niveau des groupes cibles : (1) l'objectif visé de la fonctionnalité et de l'autonomie des OCB concourt en partie à la durabilité financière, (2) l'accès aux semences paysannes et les pratiques agro-écologiques vont faire baisser les coûts des intrants chimiques, (3) la potabilité de l'eau des puits et les bonnes pratiques d'hygiène contribuent à la baisse des dépenses en santé du ménage.

Durabilité sociale

- Les partenaires connaissent bien les zones d'intervention, sont en contact étroit avec les populations cibles, ce qui facilite l'appropriation par les groupes cibles.
- Les groupes cibles sont représentés dans les structures associatives des partenaires. L'expérience de l'outcome s'ajoutera à la connaissance de l'organisation et ne disparaît pas avec le départ d'un membre du staff technique.
- Par le renforcement de capacités des groupes cibles (e.a. sur la vie associative, le leadership féminin, etc), ils seront à même de continuer les initiatives et de multiplier la connaissance paysanne.
- L'attention particulière de l'outcome à l'accès équitable aux facteurs de production pour les hommes et les femmes.
- L'implication des groupes cibles dans les décisions politiques concernant le droit à l'alimentation et à l'eau.

Durabilité institutionnelle

- L'outcome est en phase avec la mission de chaque partenaire. En exécutant l'outcome, les partenaires ont l'occasion de se renforcer dans la logique de Solidagro de faire-faire et de devenir plus performants à tous les niveaux : opérationnel, organisationnel, administratif/financier, institutionnel.
- Solidagro facilite la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers pour ses partenaires sénégalais.

Durabilité écologique

Par sa dimension environnementale et par l'application de principes qui imitent les écosystèmes naturels, l'agroécologie contribue à créer des écosystèmes agricoles plus complexes (IPES-Food, 2000) qui sont plus durables. L'agroécologie augmente la résilience et la capacité des systèmes à s'adapter aux changements climatiques dans des contextes où les risques climatiques sont courants (CIDSE, 2018). Solidagro promeut l'agroécologie comme mode de production agricole afin de permettre de supprimer la dépendance à l'égard des énergies fossiles et d'atténuer les conséquences des changements climatiques (Olivier De Schutter, A/HRC/16/49). L'agroécologie est perçue comme une approche pouvant augmenter la productivité tout en préservant et réhabilitant les ressources

naturelles de l'environnement. A travers le recyclage des nutriments et la gestion optimale de l'eau, de la fertilité des sols, des paysages, des cycles biogéochimiques, des matières et des flux, les pratiques agro-écologiques permettent de favoriser l'autonomie des paysans et l'efficacité de l'exploitation (Pimbert, 2017).

7. Description de la Stratégie de Partenariat

La stratégie partenariale de Solidagro se base sur :

- **Le faire-faire comme approche**, se basant sur la dynamique d'une expertise locale avec la collaboration des ONG locales pour la mise en œuvre des activités terrains avec un déploiement des agents d'encadrement de proximité dans les différents villages d'intervention.
- **La responsabilisation des partenaires locaux de mise en œuvre** : Les partenaires de mise en œuvre sont impliqués dans toutes les phases d'élaboration et de suivi-évaluation du programme.
- **Le respect mutuel, le dialogue et l'échange.**

Au-delà des conventions de collaboration signées avec les partenaires, Solidagro entreprend toujours de doter le programme d'un cadre de partenariat dynamique, inclusif et efficace. Deux cadres de concertation entre les acteurs seront mis en œuvre comme continuité du programme 2017-2021 :

-**Le Comité Technique**. Chaque semestre, une réunion de coordination du comité technique suivra la soumission des rapports par des partenaires. Cette réunion permet de partager et d'évaluer, entre partenaires du programme et Solidagro, les problèmes et les succès de l'exécution ainsi que la planification opérationnelle de la période suivante. Ces réunions sont en même temps des moments clés pour former les partenaires, pour prendre des initiatives de capitalisation, etc.

-**Le Comité de Pilotage**, composé des membres associatifs des organisations-partenaires, des bénéficiaires du programme, les parents d'élèves, les directeurs d'écoles, des représentants des communes, de personnes-ressources, des services techniques. C'est l'organe politique du programme qui doit avoir au moins 51% de femmes en son sein. Son rôle sera de suivre l'exécution du programme dans ses grandes orientations et veillera à ce que les droits des femmes et des enfants soient pris en compte par celui-ci.

Trois partenaires ont été retenus par Solidagro pour la mise en œuvre de l'outcome. Le choix des partenaires s'est basé sur leur ancrage dans la zone d'intervention de l'outcome. Ils ont un lien fort avec les groupes cibles et sont déjà actifs dans l'arrondissement de Toubacouta. En plus, on trouve une diversité de connaissances et d'expériences au sein de ces trois organisations. Il s'agit de :

- **CNCR**. En tant que représentant légitime du monde rural et interlocuteur respecté par les autorités publiques nationales, le CNCR coordonnera toutes les actions de plaidoyer afin de les rendre visibles à tous les niveaux. Leur connaissance avérée en matière de gouvernance foncière aidera à renforcer les capacités des détenteurs de droits (les comités villageois de gestion foncière) et les porteurs d'obligations. L'implication remarquable du CNCR au sein d'alliances ou de réseaux comme le CRAFS (Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal) et au sein de la DYTAES (Dynamique pour une Transition Agro-écologique au Sénégal) et d'autres cadres, sera un atout pour l'outcome.

- **ANPDI** est un spécialiste sur les questions de gouvernance territoriale et elle a obtenu une expérience avérée sur la commercialisation. L'ANPDI sera chargée d'assurer la fonctionnalité des cadres de concertation et l'Intercommunalité, la gestion des cantines scolaires et la commercialisation des produits agroécologiques. Son approche participative impliquera les services techniques et les communes. ANPDI sera complémentaire aux autres partenaires de l'outcome notamment sur l'agroécologie : si Caritas travaillera sur la production et le CNCR sur le plaidoyer, l'ANPDI se focalisera sur la commercialisation et la consommation.

- **Caritas Kaolack** dispose d'une expérience avérée sur l'alphabétisation, sur l'agroécologie, sur la gestion de l'eau potable et sur l'accompagnement des OCB. Leur connaissance du terrain et de la problématique des semences paysannes constitueront des atouts pour l'outcome et contribuera à atteindre les résultats.

8. Description des Synergies

Au niveau du programme commun (Viva Salud, Quinoa, FIAN, Solidagro)

La cohérence du programme commun sera réalisée par un travail autour de quatre thématiques communes pour l'ensemble des outcomes :

(1) Droit à l'alimentation et à la nutrition, souveraineté alimentaire et droits des paysan.ne.s (lead = Soliagro) ;

Objectif : Synergies dans les campagnes et le travail de recherche pour avoir plus d'impact

- Pesticides et accès pour tou.te.s à une alimentation nutritive et de qualité (comme intersections des deux thématiques, le droit à l'alimentation et le droit à la santé).
- Lutte pour la souveraineté alimentaire et la promotion de l'agroécologie comme modèle alternatif fort (échanges internationaux au sein de PHM et de FIAN international, par exemple).

(2) Décolonisation (lead = Quinoa) ;

Objectif : Renforcement de capacités interne et diffusion de vision dans le secteur

- Développer une vision interne reprenant les différents prismes du néo-colonialisme
- En parler dans des espaces (processus déjà en cours dans le secteur) où ces réflexions sont déjà en cours.
- Organiser un séminaire sur le néocolonialisme sur les 4 continents en fin de programme.

(3) Rétrécissement de l'espace démocratique et criminalisation des défenseurs des droits humains (lead = Viva Salud) ;

Objectif : Augmenter l'attention pour la défense des défenseurs du droit à la santé et du droit à l'alimentation

(4) Mainmise des multinationales sur les systèmes politiques, économiques et le vivant (lead = FIAN). *Objectif : Avoir plus de poids dans la dénonciation de cas concrets de mainmise, dans le plaidoyer pour des cadres contraignants applicables aux multinationales et dans la promotion d'alternatives*

- Semences : dossier sur la protection des semences au niveau international (droits des paysan.ne.s), outils pédagogiques et contenus de formation
- Pesticides : conditions de travail saines, utilisation de produits toxiques dans l'agriculture (lien alimentation et santé), exportation de produits chimiques par la Belgique qui ne sont pas légales en Europe
- Plaidoyer pour une meilleure régulation

Au niveau du CSC Sénégal

Tous les ACNG seront impliqués dans une dizaine de synergies générales et transversales (= pour toutes les cibles) qui sont décrites dans le document du CSC Sénégal et seront suivies lors des dialogues stratégiques.

La cible 5 NIO FAR (On est ensemble) du CSC où Solidagro a proposé de partager son expérience sur « le ciblage des zones rurales à grande insécurité alimentaire et le focus sur l'empowerment des femmes ». Un des avantages de la constitution de cette cible est qu'elle stimule la co-construction d'apprentissages entre pairs par une approche "processus". Pour les autres cibles, et de par l'interaction avec les autres ACNG, Solidagro et ses partenaires y seront actifs pour tirer d'autres opportunités de ces cadres d'apprentissage collectif.

Les synergies bilatérales

-Solidagro fait la promotion de l'agroécologie avec Broederlijk Delen, SOS Faim, Eclasio et Rikolto. La promotion des semences paysannes sera un point important de cette synergie. Ces ACNG belges pourraient d'un commun accord, pour des raisons d'efficacité et d'efficience, s'engager ensemble dans des réseaux.

-Synergie « RACINES » avec Broederlijk Delen. Cette synergie s'inscrit dans le renforcement du système alimentaire durable avec une approche intégrée, concertée et durable de la mise en marché des produits agro-écologiques. Elle vise la contribution commune à la cible stratégique 2, approche 1 du CSC. L'objectif du cadre de concertation « RACINES » est de renforcer la chaîne de valeur agro-écologique par les ONG et ACNG et les consommateurs de produits agro-écologiques en partageant une charte commune, des échanges de pratiques, des visites, des formations, la planification des cultures et la certification de la qualité.

-Avec SOS Faim, Solidagro partage le CNCR comme partenaire commun. Les deux organisations vont harmoniser leurs interventions vers ce même partenaire.

-Une synergie avec Echos Communication sur le coaching territorial sera développée afin de renforcer l'approche-territoire adoptée pour l'outcome.

Il n'y a pas de budgets spécifiques ou supplémentaires prévus pour ces synergies. Au contraire, l'expérience du programme DGD2017-21 est d'avoir **économisé** sur les budgets de formations par un partage des coûts avec d'autres ACNG ou par un appui en consultance (sans paiement des honoraires) par d'autres ACNG.

9. Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

A partir des leçons apprises en cours du programme DGD2017-21 et son évaluation à mi-parcours, l'outcome tiendra compte de :

Partenariat. Les réunions de coordination trimestrielles sont des moments de partage et de capitalisation d'expériences (explicites et implicites), de planification et de suivi évaluation entre les partenaires. Cela permet de renforcer les compétences des uns et des autres sur des thématiques sur lesquelles ils ne sont pas très forts et permet de responsabiliser davantage les partenaires vis-à-vis de l'atteinte de l'outcome. Le Comité de pilotage supervise et donne son soutien à l'orientation de l'outcome. Des échanges thématiques avec les partenaires de Viva Salud, FIAN et Quinoa pourront enrichir les actions de l'outcome au Sénégal.

Renforcement des capacités. Dans la première année du programme, il est important d'organiser plusieurs formations spécifiques pour les agents des partenaires (par exemple sur l'utilisation de la théorie de changement). L'approche basée sur les droits demande également un renforcement de capacités continue, car l'approche droits au lieu de besoins n'est pas encore bien ancrée dans les visions des populations. L'acquis des connaissances permettra aux partenaires d'assurer eux-mêmes l'accompagnement des groupes cibles, en évitant l'implication des consultants. Cette stratégie rend l'outcome plus efficace.

Environnement et lutte contre le changement climatique. La quasi-totalité des actions soutenues par l'outcome ont pour objet la protection, la restauration et l'exploitation durable des terres et des ressources naturelles. L'outcome est d'autant plus pertinent dans un contexte qui connaît des problèmes de disponibilité alimentaire et d'effets négatifs du changement climatique. Une réflexion et une campagne de plaidoyer sur le changement climatique et ses conséquences dans la région de Fatick (comme le problème de l'accès à l'eau) seront lancées.

Approche genre. L'intégration du genre fait systématiquement partie de toutes les activités de l'outcome. Les actions menées avec les femmes dans le cadre du programme 2017-21 (formations sur l'agroécologie, EHA, maladie de Newcastle, foncier) ont concouru à renforcer la confiance en soi chez les femmes bénéficiaires du programme. La participation féminine est un élément essentiel pour aller vers l'équité et l'égalité. Il faut également intégrer les hommes dans les activités et promouvoir la notion de masculinité positive.

Le choix de la zone d'intervention. L'évaluation à mi-parcours a recommandé de concentrer les moyens dans une zone autour de la commune de Toubacouta et d'éviter de disperser les moyens dans différentes zones éloignées les unes des autres (comme en 2017-21). C'est la raison pour le choix géographique de l'outcome, qui est l'arrondissement de Toubacouta. Au niveau méthodologique, nous allons concilier l'approche systémique (plusieurs thématiques) à l'efficacité géographique (le territoire) afin d'éviter une dilution géographique et de concentrer les actions sur une zone pour un impact maximal.

F. Annexes

- 1. Analyse des risques**
- 2. Listes Partenariats**
- 3. Fiches Partenariats**
- 4. Convention Partenariats**